

Bulletin de la Société franco-japonaise de Paris

Société franco japonaise de Paris. Auteur du texte. Bulletin de la Société franco-japonaise de Paris. 1912-06.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

Paraissant trimestriellement.

JUIN } 1912
SEPTEMBRE }
XXVI-XXVII

BULLETIN

de la

Société Franco-Japonaise de Paris



Fondée le 16 Septembre 1900.

日佛協會



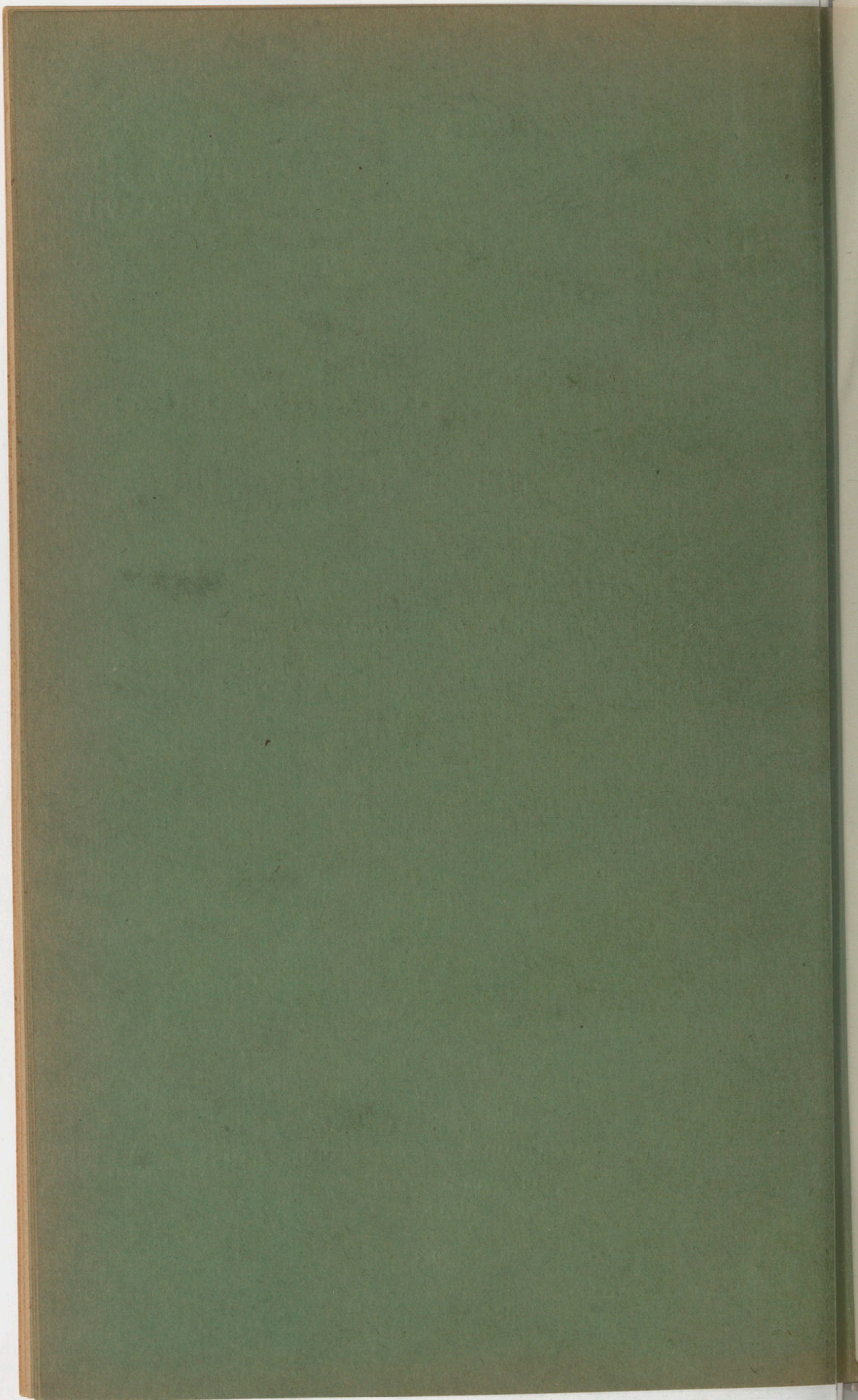
4092
623

SIÈGE SOCIAL :
PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN
107, RUE DE RIVOLI, 107
PARIS

—
1912

rix : 5 francs.

0².5
623





La gravure ci-contre est la reproduction d'une estampe *en couleurs* dessinée et gravée sur bois à l'intention de la Société, par notre dévoué collègue M. P. A. Isaac.

Le motif de cette œuvre, d'un caractère hautement artistique, rappelle clairement celui de l'insigne, dont le modèle orne d'ailleurs la couverture des Bulletins.

Cette estampe se compose de 17 tons différents, mais les tons dominants sont : le bleu des bluets, le blanc du coq, le rouge des coquelicots et celui du disque du soleil, — où se profile le Fujiyama — mariant ainsi les couleurs nationales des deux pays.

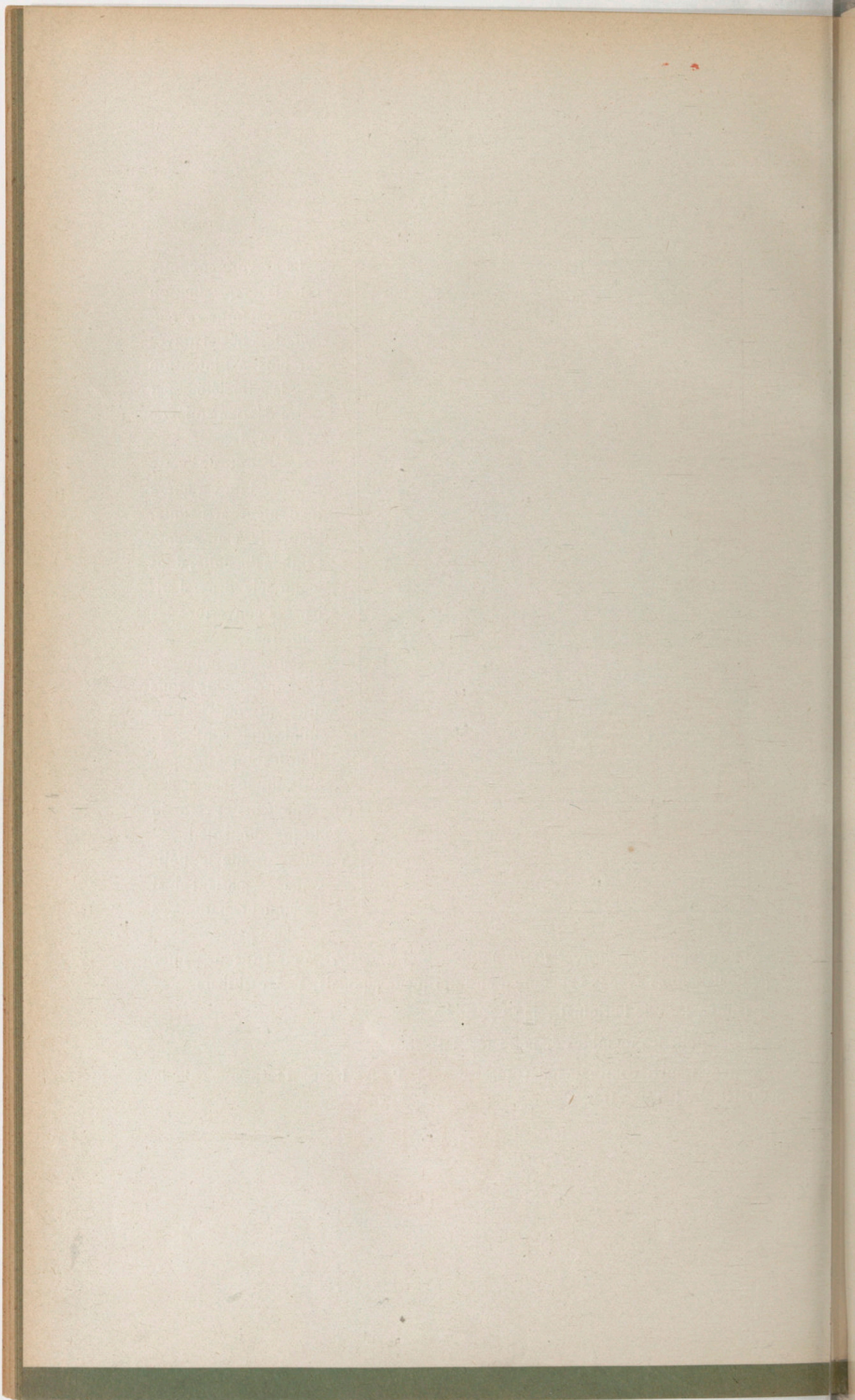
Le tirage, *rigoureusement limité à deux cents exemplaires*, a été fait (sur papier japonais *massa*) avec le concours d'un imprimeur japonais, Y. Urushibara.

Dimensions de l'original : 44 cm × 26 cm.

Prix, pour les membres de la Société : 10 francs.

Envoi franco contre mandat adressé à M. P. A. Isaac, 11, passage de la Visitation, Paris (VII^e).





Jun-Septembre 1912. N^{os} 26-27.

BULLETIN

DE LA

Société Franco-Japonaise
de Paris



Honoré d'une souscription

du Ministère de l'Instruction Publique

Dépositaires du Bulletin :

A PARIS

A LONDRES

Librairies :

G. FICKER, 6, rue de Savoie.

EUG. L. MORICE, 9, Cecil Court Charing Cross road. W. C.

ERNEST LEROUX, 28, rue Bonaparte.

MARCEL RIVIÈRE, 31, rue Jacob.

Paraissant trimestriellement.

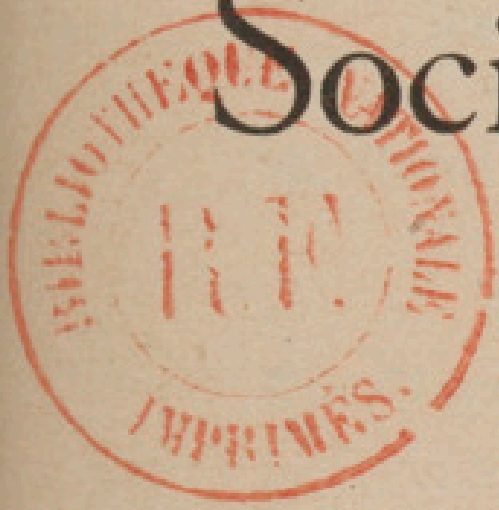
JUIN } 1912
SEPTEMBRE }

XXVI-XXVII

BULLETIN

de la

Société Franco-Japonaise
de Paris



Fondée le 16 Septembre 1900.

日佛協會



SIÈGE SOCIAL :
PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN
107, RUE DE RIVOLI, 107
PARIS

—
1912

REVUE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

REVUE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
TOME XXXVII
AN XXXVII

ROBERT LAFONT

Société Française
de Paris

Paris, chez la Librairie de la Société

de la Société Française de Paris

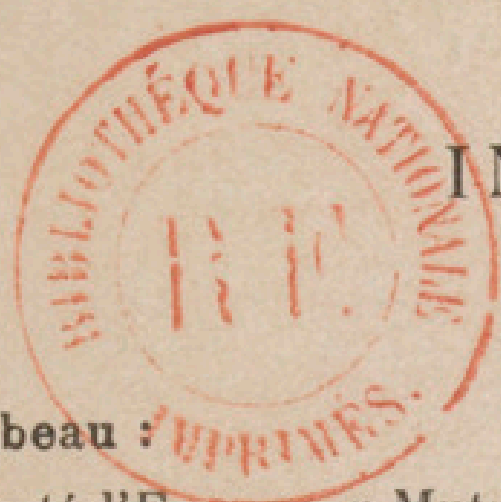
de la Société Française de Paris

de la Société Française de Paris

de la Société Française de Paris

de la Société Française de Paris

de la Société Française de Paris

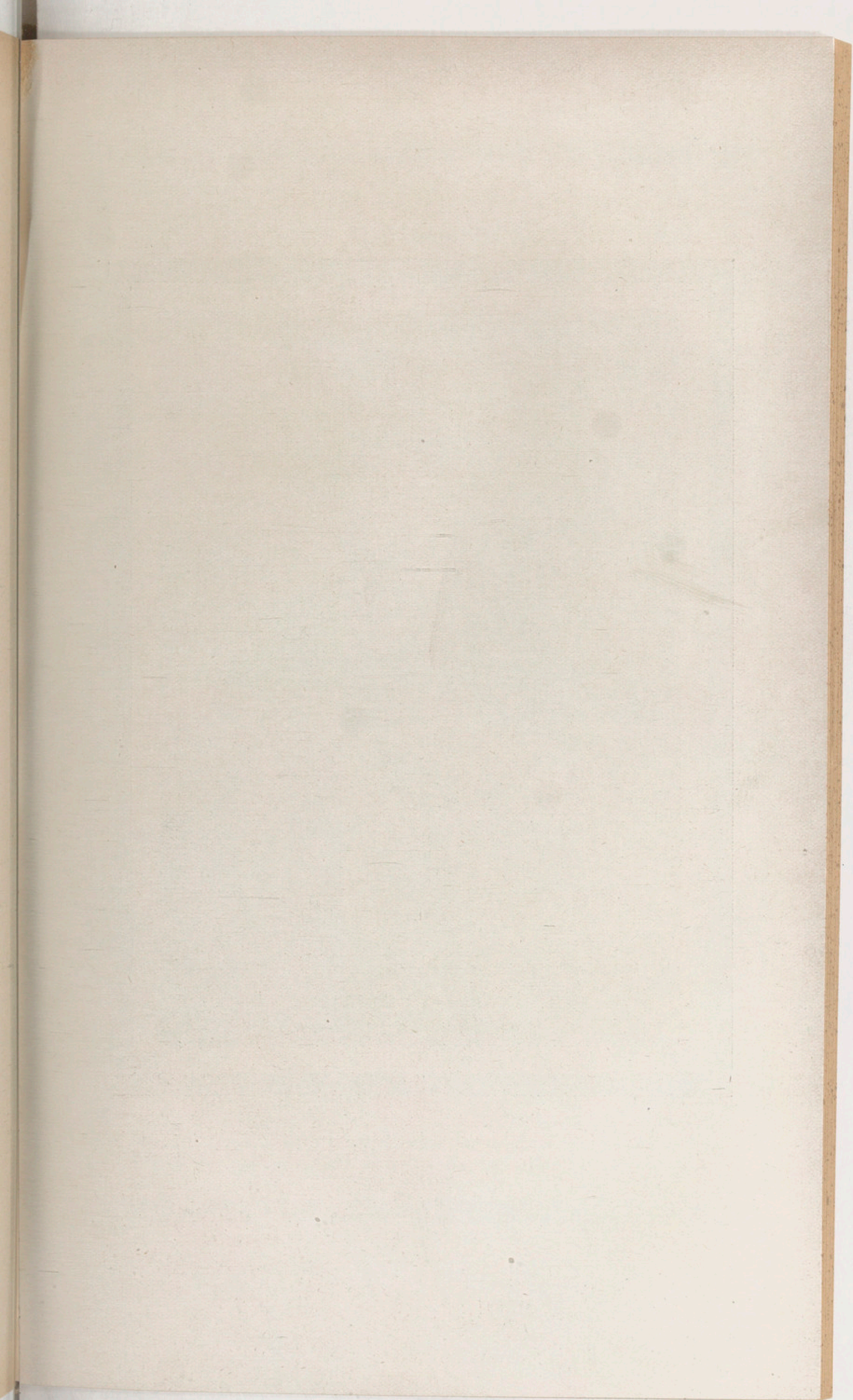


INDEX

	Pages
Edme Arcambeau :	
Sa Majesté l'Empereur Mutsu-Hito.	7
Portrait.	
Condoléances de la Société à l'Ambassade du Japon à Paris et au Ministre de la Maison Impériale à Tôkyô	52
La mission du Général Lebon à la cérémonie des obsèques, 13 septembre 1912	54
A. Halot :	
La colonisation japonaise en Corée.	61
8 illustrations.	
Éd. Clavery :	
La Salle des Cigognes au Musée Guimet à Lyon	75
11 illustrations et plans.	
Marquis de Tressan :	
Au sujet des gardes de sabre primitives	99
Raphaël Petrucci :	
Chronique archéologique d'Extrême-Orient	103
E. A. :	
Son Excellence le Baron Ishii, Ambassadeur du Japon en France.	111
Nouvelles du Japon :	
La mission du Prince Katsura. — Réunion de la « Société Franco-Japonaise de Tôkyô ». — Le bi-centenaire de l'Abbé de l'Épée. — Souscription pour le développement de l'« Ecole de l'Étoile du Matin » à Tôkyô. — Bataille de moineaux. — M. et M ^{me} Yosano à Paris. — Souscription pour l'érection d'un monument à la mémoire de M. Boissonade. — Au sujet de la future Ambassade de France à Tôkyô; départ de M. A. Marcel pour le Japon. — Le typhon des 22-23 septembre.	115
X...	
Achèvement des travaux de Kyôto; cérémonie d'inauguration, 15-16 juin 1912	123
X...	
Une fête japonaise à Paris. Magic City, 10 mai 1912	127
Tyge Möller :	
Chronique des expositions et ventes :	
La 3 ^e Exposition des Arts de l'Asie au Musée Cernuschi. — Catalogue de la collection Dollfus; préface par M. R. Kœchlin. — Ventes françaises, ventes anglaises	131
V. Straus :	
La nationalisation des chemins de fer au Japon	153
J. N. :	
Chronique financière	159

	Pages.
Éd. Clavery :	
Chronique économique	167
J. Norval :	
L'honneur commercial japonais.	187
Bibliographie :	
I. <i>Le Rescrit Imperial sur l'Enseignement</i> (Ed. Clavery). — D ^r W. COHN : <i>Stilanalysen als Einführung in die Japanische Malerei</i> (Ed. Clavery). — W. BOWIE : <i>On the Laws of Japanese painting</i> (Ed. Clavery). — LAFCADIO HEARN : <i>Kwaidan</i> ou Histoires et Etudes de choses étranges : <i>La Lumière vient de l'Orient</i> , trad. par Marc Logé (Ed. Arcam- beau). — F. PILA : <i>Une campagne d'attaché commercial</i> (Ed. Clavery). — Yotaro SOUGHIMOURA : <i>De la Déclaration de guerre au point de vue du Droit International Public</i> (E. A.). — <i>Etat-major général de la Marine japonaise — Opérations maritimes de la Guerre Russo-Japonaise</i> . T. II. Trad. par MM. MONCONDUIT, enseigne de vaisseau et ROUVIER, lieutenant de vaisseau (E. C.). — Cl. MADROLLE : <i>Chine du nord et vallée du Fleuve Bleu ; Corée</i> (E. C.). — A. CASAMIAU : <i>Sous le voile</i> (E. C.). — GAYAULT : <i>Mousko, le petit samurai</i> (E. C.). — Victor HUGO : <i>Œuvres choisies (poésies)</i> (E. C.).	191
II. Revue des Périodiques	228
Vie de la Société :	
Déjeuner du 28 mars en l'honneur de l'Union Centrale des Arts Décoratifs	235
Dîner du 8 juin en l'honneur de M. Adatci, chargé d'affaires du Japon	240
Conférence de M. A. Westarp sur les origines orientales de la musique. 30 mai	245
Départ de M. et M ^{me} Adatci pour le Japon (19 septembre).	248
H. Mylès :	
Trois mois hors de France ; un mois au Japon. — Un bureau de tourisme au Japon. — De Paris à Tôkyô en 13 jours 1/2 (ouverture au trafic régulier de la ligne Moukden-Antoung). Entrée en service, sur la ligne d'Extrême-Orient, d'un nou- veau navire des M. M.	249
Une carte.	
Protocole annexe	
à la Convention de commerce et de navigation, entre la France et le Japon, du 19 août 1911	257
Questions et réponses	263
Quatre gravures.	
Avis divers	269

N. B. — Les articles signés engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.
 La direction du *Bulletin* n'entend donner aucune approbation ni improbation
 aux opinions qui y sont émises.





THE
MUSEUM
OF
THE
MILITARY
ARTS
AND
SCIENCE

MUTSU-HITO

L'EMPEREUR DU MEIJI

(3 novembre 1852 — 30 juillet 1912)

Matsurigoto
Ide te kikuma wa
Kakubakari
Atsuki hi narito
Omowa zarishiwo.

Alors que j'écoute
Les affaires de l'État,
Je ne pense pas,
Tout plein d'elles, aussi forte
L'ardente chaleur du jour.

I

Il a vécu, l'Empereur Mutsu-Hito, dont, selon la respectueuse coutume japonaise, le nom aura été si peu prononcé au Japon au cours de son long et beau règne que nombreux sont, nous affirment les Japonais eux-mêmes, ceux d'entre eux qui ne connaissent cet illustre souverain que sous les divers vocables de dignité couramment usités en parlant du *Mikado* (*Auguste Porte*, suivant le plus grand nombre, *Grande Place*, d'après quelques autres), titre qui, dans l'Empire du Soleil Levant ne se rencontre qu'en poésie et lors de solennités considérables.

Il a vécu. Et maintenant, Mutsu-Hito, pour lui appliquer dans toute la grandeur de sa simplicité cette occidentale marque d'honneur qui aux yeux nippons a, au contraire, une allure de pure irrévérence, Mutsu-Hito s'est effacé devant Meiji Tennô. Empereur défunt, il devait porter en attendant son *okurina* (nom posthume sous lequel il passe dans l'Histoire), l'appellation arrêtée pour tout mikado ou mieux tennô, et aujourd'hui consacrée par lui, de *Taiko Tennô* (*Empereur de Haute Conduite*). Il ne l'aura portée, cette appellation honorifique, que quinze jours. Dans leurs regrets, dans leur reconnaissance, mus aussi par un orgueil national, au demeurant, fort juste, tous ses sujets lui avaient, dès la

première minute, spontanément décerné comme *okurina* ce nom bien gagné, bien mérité de *Meiji Tennô* (*Empereur du Meiji*). Les personnalités officiellement chargées de lui conférer le nom posthume d'usage n'ont pas cru pouvoir lui en trouver un plus honorable, malgré la valeur de plusieurs autres mis en avant, et leur choix, en communion complète avec le choix intime de tous, n'a pas voulu se faire attendre. C'est ainsi qu'un mois avant ses funérailles, l'Empereur Mutsu-Hito devenait *Meiji Tennô* (*Empereur du Meiji*).

Il a vécu, ce conducteur d'hommes qui a apparu à tout notre Occident, passant de nos jours en ce monde tout enveloppé de mystère, dans ce lointain, de nécessité, bleuâtrement mystérieux lui-même.

Il a vécu, ce restaurateur d'empire dont l'âme de bon poète harmonieux a, entre mille et mille notes aussi justement appréciées, lancé ces trente et une syllabes, ce *tanka* mis en épigraphe, strophe chère au Japon qui sait y peindre si à l'aise, si poétiquement, si ouverte à la fantaisie du commentaire du lecteur ou de l'auditeur, une pensée, ou délicate ou énergique, ce que nous ne saurions guère tenter avec pareil bonheur en nos langues autrement définies.

Et lui ravi avec une soudaineté inattendue de tous, s'est, le 30 juillet dernier, en sa quarante-cinquième année, close la glorieuse ère du *Meiji* (*Ere de Clarté*) qui par sa durée est le plus long des *nengô* (ères), depuis leur établissement au Japon en 645 de notre ère et qui a tenu, certes, personne au monde ne cherche à en moindrement douter, beaucoup plus encore que ne promettait son nom, appelé ainsi à l'honneur insigne, unique, de servir d'*okurina* au fondateur du Japon moderne, qui a été, non point vraisemblablement, mais véritablement l'âme de cette ère, quelque remarquables qu'aient été ses collaborateurs dont l'œuvre n'est aucunement pour cela rabaissée, pense tout Japonais.

En recevant le 30 juillet même, à une heure du matin, dix-sept minutes seulement après la mort de *Meiji Tennô*, deux des trois attributs sacrés de la souveraineté japonaise, le *Tsurugi* (*épée*) et le *Maga Tama* (*Collier de pierres recourbées*), le *Kagami* (*Miroir*) ne quittant pas pour cette fois le Sanctuaire Impérial, Sa Majesté *Yoshi-Hito*, que son auguste père a entendu préparer à gouverner par une forte éducation où, au dire de tous ceux qui ont eu à l'approcher, se marient sans se contrarier vertus extrême-orientales et qualités occidentales, a ouvert à son tour une nouvelle ère. C'est le *Taishô* (*Ere de pure Droiture*) que son second caractère permet de lire également *Taisei*, ce qu'ont fait d'ailleurs au début force personnes, et que l'on a essayé de rendre par ces autres variantes moins précises d'après les commentaires japonais : ère des bonnes œuvres, ère d'équité.

Ce *nengô* nouveau voit se dérouler devant lui une route singu-

lièrement aplanie, singulièrement débarrassée et de ses pierres et de ses ronces par son laborieux et minutieux devancier auquel la solide constitution quasi proverbiale de l'Empereur défunt pouvait aisément faire espérer de doubler, de laisser même assez loin derrière lui le demi-siècle, le nengô, à partir de la Restauration de 1868, ne devant plus s'éteindre qu'avec le règne, alors qu'avant, un événement quelconque, heureux ou malheureux, provoquait souvent le *kaigen* (*changement d'ère*) que de la sorte, à des moments, il est vrai, fort agités, deux empereurs ont vu jusqu'à huit fois, l'un, de 1319 à 1338, en dix-neuf ans, l'autre, en trente-six, de 1429 à 1465.

C'est à moins de soixante ans que meurt, « d'une vulgaire néphrite, écrit M. Balet dans *l'Illustration*, compliquée d'un diabète négligé et de lésions cardiaques », cent-vingt-deuxième monarque de l'Empire du Soleil Levant et descendant à la soixante-huitième génération du Jimmu Tennô des annales japonaises, celui qui serait toujours resté, en dépit de tout autre *okurina* qui eût pu lui être conféré, dans la mémoire de tous les Japonais l'Empereur du Meiji (Meiji Tennô) et que partout l'impartiale Histoire continuera certainement à regarder avec sympathie, avec gratitude, le mot, quelque fort qu'il puisse paraître, n'est pas de trop, comme une des figures souveraines les plus curieuses sous tous les rapports, comme un des plus vigilants pionniers couronnés qui, pour le bien de leurs peuples et, partant, indirectement, de l'humanité, auront passé sur la terre.

II

Le 10 juillet, l'Empereur se rendait encore à l'Université Impériale de Tôkyô pour y honorer de sa présence, suivant en cela son habitude, preuve manifeste de l'intérêt qu'il portait également à la culture intellectuelle de son Empire, pour y honorer de sa présence la cérémonie de la collation des grades. En le rappelant non sans émotion, à l'annonce subite de la maladie du souverain, l'important organe qu'est le *Jiji* note que, sur le passage impérial aussi bien que dans la salle, on avait cru pouvoir se féliciter de voir Sa Majesté respirer la santé.

Cinq jours plus tard, le lundi 15, se tenait au Palais, dans la matinée, une réunion spéciale du Conseil Privé d'une importance qui ne devait échapper à personne. Elle avait lieu en vue de permettre au Premier, M. le Marquis Saionji et au Ministre des Affaires Étrangères, M. le Vicomte Uchida, rapporte le *Mainichi*, autre grande feuille de la Capitale, d'entretenir l'Empereur des négociations pendantes avec la Russie au sujet de la Chine et, de

plus, de l'état des relations entre le Japon et les autres Puissances, Sa Majesté ne se retirait, ajoute le même journal, qu'à onze heures et demie, à l'issue de la séance.

Or, c'est la veille de ce dernier événement, c'est-à-dire, le dimanche 14, que s'est trouvé indisposé assez suffisamment pour y prêter quelque attention l'Empereur Mutsu-Hito. Le lendemain, soit le jour même de la réunion du Conseil Privé, il éprouvait de fortes envies de dormir. C'est ce que nous apprend le premier Bulletin officiel publié le samedi matin 20 à dix heures et demie, bulletin qui mentionne aussi que le 18 la perte de l'appétit et la tendance au sommeil causaient de l'inquiétude par leur accentuation et que le vendredi soir 19, l'auguste malade était en proie à une violente fièvre. Les Princes de la Maison Impériale alors en villégiature étaient rappelés d'urgence à Tôkyô. Sa Majesté l'Empereur actuel, alité lui-même à ce moment, ne devait se rendre en personne que le jeudi 25 auprès de son père. Les journaux du 21 relatent que depuis les premiers jours du mois le monarque ne se sentait déjà pas très bien ; peu à peu on rappelle que dès 1904 Sa Majesté Mutsu-Hito avait du diabète. Dans ces conditions, ne peut-on se demander avec le *Jiji* si le développement rapide du mal n'est pas dû en majeure partie à ce constant souci du devoir à scrupuleusement remplir ? Le tanka choisi comme épigraphe et quantité d'autres, poétiques notes quotidiennes, constituant en quelque sorte un journal qui délassait son impérial auteur, nous prouvent surabondamment que Meiji Tennô entendait être jusqu'au bout, dans toute l'acception du terme, l'esclave de ce devoir. Et il est mort, il est tombé stoïquement, impérialement, japonaisement, victime de ce grand culte.

Durant les dix jours que le Japon a pu suivre la maladie de son Meiji Tennô, quelles angoisses il a ressenties ! quelles lueurs d'espérance l'ont traversé ! Comme ces minutes nous font comprendre la profondeur de vérité de ce nom de *pater familias* qu'avec cette pointe d'incrédulité de l'incompréhension nous ne cessons d'entendre les Japonais donner si naturellement devant nous à leurs tennô.

Un témoin français des scènes qui se sont alors déroulées aux portes du Palais Impérial, M. J. C. Balet, vieux japonisant souventes fois si peu japonophile, nous brosse sobrement dans l'*Illustration* du 24 août ce saisissant tableau :

« Sans transition, la Capitale, le pays tout entier devint comme une antichambre de mourant où l'on parle bas, où l'on pleure. Plus de *Samisen*, de rires, de banquets. Les affaires elles-mêmes furent arrêtées. Aujourd'hui, après le dénouement, malgré l'avènement du nouvel empereur, une tristesse mortelle plane sur toutes choses. Le noir étant devenu la couleur du deuil, sur les cheveux des fillettes, sur la poitrine des femmes, on ne voit plus que des rubans noirs ; et le dernier des boys d'hôtel se croirait

déshonoré s'il ne portait un crêpe autour du bras. » Dans sa note ordinaire de sceptique, le correspondant de l'*Illustration* ajoute : « Un instant, on put se faire illusion. Une immense auto-suggestion s'était emparée de la nation prostrée devant les dieux. On fut certain de leur faire violence. Le vieux général Nogi lui-même le clamait avec une confiance de militaire habitué à la victoire. Autour du Palais, près de la Porte de *Nijû Bashi* (*Double Pont*), ce fut une débauche de prostrations et de prières. »

Cette ferveur religieuse déployée par ce peuple en une telle heure tragique, pour employer le mot de plus d'une feuille française, n'est assurément point la chose la moins significative pour notre Occident que ses voyageurs au Japon avaient en leurs écrits, sur la foi même de certaines autorités japonaises, accoutumé à considérer les insulaires du lointain archipel nippon comme présentement assez dégagés de toute idée de religion.

Retranscrivons d'après les communications des agences européennes ce que fut le spectacle que l'un de nos organes de Paris baptise de *Scènes étranges à Tôkyô* :

« Lundi, dans le jour naissant, l'immense foule qui avait passé la nuit à prier à genoux aux abords du Palais, se dispersa peu à peu pour se rendre à ses affaires. Néanmoins toute la journée de lundi des groupes considérables stationnaient près de l'entrée du Palais, quoique le thermomètre marquât 33 degrés centigrades. La tristesse régnait dans la ville, dans l'attente des nouvelles, à mesure que les éditions successives des journaux signalaient le déclin croissant du souverain. Les groupes qui étaient rassemblés autour du Palais se renforcèrent peu à peu dans la soirée de groupes plus nombreux, si bien que lorsque la nuit survint la foule était compacte. Un détachement de la garde impériale dut venir renforcer la police et les gendarmes pour maintenir libres les entrées du Palais. A l'horizon blanc, comme fond de décor, se pressaient les murailles massives qui servent de soutènements, d'arcs-boutants et de protection à la colline sur laquelle se dresse le Palais. De la triple arche du Pont de *Nijû Bashi* jaillissaient des flots de lumière, pendant que les globes électriques de la porte *Sakashita* inondaient le premier plan de lumière éclairant les milliers et les milliers de têtes de la foule se pressant jusque contre les barrières de fer du fossé qui entoure le Palais Impérial. On voyait des groupes de prêtres réciter devant des autels provisoires des prières que répétaient les assistants. Des domestiques éventaient les ecclésiastiques qui officiaient. Des centaines de gens, ayant chacun sa lanterne japonaise allumée et posée sur le sol devant lui, étaient à genoux prosternés, mains jointes, le front par terre, et sur les confins de la foule, des milliers restaient tête nue dans l'attente silencieuse. On apercevait une ligne de feux mouvants rouges et jaunes, espacés de 15 mètres en 15 mètres qui était formée des lanternes que la police agitait pendant le passage des

voitures et des pousse-pousse des fonctionnaires, des nobles, des diplomates et des notables qui se rendaient au Palais pour prendre des nouvelles. De temps à autre on voyait arriver des religieuses ou un ascète qui venaient prendre position dans la foule pour se livrer à des exercices de dévotion et de pénitence des plus remarquables. Par exemple, telle femme, jambes nues, assise à l'orientale et croisant ses bras sur sa poitrine, maintenait en équilibre sur ses coudes et sur ses genoux des bougies allumées sans cesser de prier avec ferveur. Toutes les sectes religieuses étaient représentées. Certains membres de ces sectes, la tête inclinée sur la poitrine, formaient le cercle, d'autres marchaient de long en large, en priant tout le temps, et s'arrêtant de moment en moment pour faire des génuflexions dans la direction de la chambre de l'Empereur dont la situation était marquée par une lanterne qui se balançait au haut d'une perche très haute.

« On cite le cas de plusieurs jeunes filles qui ont fait couper tous leurs cheveux pour les offrir sur les autels afin d'obtenir du Ciel la guérison de l'Empereur. Certains hommes avaient déposé sur les autels une prière signée de leur sang. On dit qu'à Yukinoshita trois cents personnes se sont plongées chaque matin dans la mer pendant la maladie du souverain afin de se purifier pour aller passer ensuite de nombreuses heures à prier auprès des autels. On voyait dans la foule des vieilles femmes, le visage couvert de rides, approcher, en poussant des cris, près du Palais, puis s'évanouir sous le coup de l'émotion. Une vieille femme de 90 ans, qui allait chaque jour prier pour l'Empereur à un autel, tomba d'une congestion causée par l'ardeur du soleil. Un couple âgé est resté six jours et six nuits à genoux près des grilles du Palais ; la police a dû l'enlever de force. On remarquait dans la foule de nombreux soldats debout, tête nue, la poitrine couverte de médailles, qui priaient sans cesse. Parmi la foule on apercevait des vétérans des anciennes guerres, des invalides qui s'approchaient du Palais le plus possible et qui se redressaient plus que l'âge et les blessures ne le leur permettaient et faisaient le salut militaire.

« Le recueillement le plus profond régnait. Les gens les plus rapprochés du Palais se relevaient silencieusement après être restés prosternés en priant et cédaient leurs places à d'autres qui continuaient à prier à voix basse. Ce chuchotement de plus de cent mille personnes ressemblait au bruit du vent soufflant sur la mer.

« Enfin le bruit de la mort commença à circuler : bientôt il était confirmé par l'arrivée de fonctionnaires et de notables en habits de deuil qui avaient été informés par téléphone. Comme le nombre ne faisait qu'augmenter, les gens éteignirent successivement leurs lanternes et restèrent prosternés et absorbés par leurs prières dans la nuit. Ils se relevèrent peu à peu lentement, silen-

cieusement, pour regagner leurs maisons. Déjà, bien que le jour ne fût pas encore près de se lever, on vendait dans les rues des éditions des journaux annonçant la mort du plus grand empereur que le Japon ait jamais eu. »

Et ce veilleur du Palais qui se suicide en vieux Samuraï pour racheter la vie de son Empereur ! Et ces pêcheurs, ces humbles, qui s'en viennent de loin à pied offrir à Meiji Tennô le 1^{er} pauvre pêcheur qui, dans leur naïf amour, pourra sans doute leur conserver leur Père ! Et ces écolières en prière et ces pompiers qu'une autre carte postale nous montre priant avec non moins d'ardeur ! Et combien d'autres faits de loyalisme sincère restés ignorés dans cette « antichambre de mourant » qu'a été alors l'Empire du Soleil Levant tout entier, pour rappeler encore une fois la saisissante image toute vraie de M. J. C. Balet !

On avait pensé un moment que l'Empereur pourrait encore passer la nuit. A onze heures pourtant une violente crise le prenait. On rappelait alors d'urgence les personnalités qui s'étaient retirées vers dix heures, car on avait l'impression que c'était bien la fin, cette fois.

Mutsu-Hito s'éteignait le 30 juillet à minuit 43.

III

« La vie de l'Empereur Mutsu-Hito, dit dans son édition hebdomadaire du 1^{er} août, la *Japan Chronicle*, est l'anneau qui soude l'Ancien Japon au Nouveau, l'âge du féodalisme et du gouvernement médiéval à l'âge de la Lumière et du Progrès. L'Empereur Mutsu-Hito a commencé son long règne prospère à la façon de ceux qui avaient occupé le trône avant lui. Il vient de déposer le sceptre comme premier monarque constitutionnel du Japon, bien mieux, d'Asie. »

Il est né le 3 novembre 1852, et en souvenir de son glorieux passage, son anniversaire de naissance continuera d'être une fête nationale. Le 27 juillet 1860, il était reconnu Prince Héritier. La mort de son père, l'Empereur Komei, l'appelait bientôt à régner.

M. le Vicomte Suyematsu, dans son intéressant ouvrage : le *Soleil Levé*, que sa traductrice française intitule timidement : *l'Empire du Soleil Levant*, lui retirant ainsi le sel de son à-propos, nous donne sur l'enfance de Sa Majesté défunte de certains détails que viennent corroborer d'autres.

Il fut confié aux soins de la famille d'un noble de la Cour et on exprima le désir qu'il fût élevé plutôt à la dure. Enfant, il aima passionnément les chevaux de bois et l'on cite à ce sujet plus d'une anecdote charmante. Il en garda toute sa vie l'amour du cheval et

M. le Vicomte Suyematsu écrit : « Il est un des meilleurs cavaliers de l'Empire ». Un de ses délassements favoris était d'inviter de nombreux cavaliers militaires et civils à exercer dans les jardins impériaux leur talent d'écuyer. L'éducation martiale à laquelle il a été soumis, sans que l'on négligeât pour cela la culture de l'esprit, suivant la méthode ancienne, a eu pour conséquence d'en faire un homme de volonté non seulement dans la conduite de ses actes publics, mais aussi dans la direction de sa vie privée. Au cours de cette étude nous aurons plus d'une fois l'occasion de constater l'heureux résultat de la manière dont il a été élevé tant au point de vue de l'âme qu'à celui du corps. Ici nous nous contenterons de reproduire la page que voici de M. le Vicomte Suyematsu qui de par ses fonctions publiques a pu approcher du souverain :

« Il a, je le répète, un esprit élevé et une ferme volonté, mais il n'est cependant pas porté à vouloir qu'on lui donne raison à tout prix, ou que l'opinion des autres disparaisse devant la sienne, car il sait concilier les demandes de l'opinion publique avec les exigences de l'Etat. D'autre part, il ne se soumet point à la clameur populaire ou à une pression quelconque, quand il estime qu'une concession ne servirait pas les intérêts primordiaux du pays.

« Pendant le jour, depuis le matin de bonne heure jusqu'à la fin de l'après-midi, l'Empereur se tient toujours dans un appartement appelé le bureau où il s'occupe des affaires publiques. Il connaît en détail les affaires des différents départements, tout particulièrement de ceux de la guerre et de la marine. Il arrive parfois qu'un ministre nouvellement nommé soit déconcerté par les questions que lui pose l'Empereur, questions qui prouvent une connaissance minutieuse et détaillée du travail de chaque département. Il ne donne jamais son approbation à un document, à une ordonnance impériale sans les avoir lus ; au contraire, après les avoir soigneusement examinés, il dira : « Que veut dire ceci ? » — « La clause de cette ordonnance n'est-elle pas contradictoire avec celle de tel ou tel décret ? »

« La plupart des journaux du pays arrivent à la Cour et sont attentivement lus. L'Empereur parcourt personnellement plusieurs d'entre eux, de sorte qu'il n'y a guère d'événements dont il ne soit informé ; mais il ne se laisse pas alarmer ou induire en erreur par une simple nouvelle à sensation. On affirme que l'Empereur étonne quelquefois les fonctionnaires de l'Etat par sa connaissance étendue des moindres rumeurs ainsi que des menus faits qui surviennent dans le peuple. Il va sans dire aussi qu'il prend le plus vif intérêt à tout ce qui se passe dans les grands pays du monde ; son seul désir est de prendre des leçons des nations civilisées, de façon à ce que l'Etat qu'il gouverne puisse, comme elles, progresser et acquérir de nouvelles lumières ».

Il y a dans ce même chapitre un autre passage fort juste que

nous ne saurions passer sous silence, tant les événements en ont vérifié l'exactitude. C'est celui-ci :

« Ayant appris à connaître la nature humaine dans le monde entier, je ne puis pas dire, bien entendu, que notre Empereur n'ait pas de sympathies et d'antipathies personnelles ; mais c'est un trait significatif de son caractère que nous ne voyions jamais à aucun signe que de tels sentiments aient influencé les actes de Sa Majesté. Si l'intérêt de l'Etat l'exige, il ne permet pas à ses préventions pour ou contre une personne d'influencer sa détermination dans le choix ou dans le rejet d'un homme d'Etat comme ministre ou conseiller. En un mot, il comprend parfaitement le rôle d'un monarque constitutionnel. Il n'y a pas de favoris, hommes ou femmes, à qui il permette de s'immiscer dans les affaires de l'Etat. Et l'attitude de Sa Majesté sur ce point est si bien comprise que pas un personnage, quelque haut placé qu'il soit, ou quelle que puisse être l'estime où le tient le Souverain, n'oserait profiter de ses relations personnelles à la Cour pour se mêler des affaires nationales ».

Tel a été, rapidement esquissé, l'homme qui a conduit son pays au point où il est aujourd'hui.

Faut-il rappeler les grandes étapes franchies avec ce conducteur ?

C'est en 1867, à moins de quinze ans, que Mutsu-Hito succède à son père enlevé prématurément. La Restauration se prépare. L'année 1868 la voit s'accomplir. Trois ans plus tard, les *daïmyo*, qui ont d'abord été nommés gouverneurs de leurs fiefs, sont relevés : ainsi s'éteint complètement le féodalisme. L'illustre Saïgo tente en 1877 son mouvement insurrectionnel non contre le souverain, mais contre les hommes au pouvoir. Il tombe, mais son nom demeure honoré et l'Empereur se montre généreux dans la répression. Le Japon poursuit ensuite dans le silence son développement. En 1889, la Constitution voit le jour, octroyée librement par le souverain et l'année suivante s'ouvre la première diète. A la guerre avec la Chine en 1894-1895, vont s'ajouter la coopération avec les Européens pour la répression du mouvement Boxer en Chine en 1900 et cette fameuse campagne russo-japonaise. Le Japon en sort grandi. A son archipel il adjoint Formose, puis la Corée et la partie méridionale de Sakhaline. Port-Arthur et la Mandchourie du Sud lui assurent une voix dans tout règlement de la question chinoise. Son armée, sa marine n'ont pas été seules chez lui à prendre de l'essor. Toutes les œuvres qui naissent de la paix s'y développent à côté d'elles et poussent non moins vigoureuses. Sa Croix Rouge, sortie d'une pensée de fraternité, lors de la révolte de Saïgo, est une des premières du monde ; sa marine marchande ne pâlit pas auprès de celle des autres nations : aux deux Conférences de La Haye, ses délégués ne restent pas ignorés. Ne sont-ce pas là des fleurons suffisants pour une noble couronne ?

IV

« La passion de l'Empereur pour la poésie est telle, nous dit M. Basil Hall Chamberlain dans son précieux ouvrage de *Things Japanese*, qu'il consacre une partie de chaque soirée à faire des vers ». En neuf ans, nous apprend encore le même auteur, de 1893 à 1901, Mutsu-Hito n'a pas composé moins de vingt-sept mille poèmes de trente et une syllabes. Et remarquons que la période dont parle M. Chamberlain est assurément, au point de vue politique, une de celles qui ont le plus absorbé le souverain. Dans la biographie que trace l'un des meilleurs journaux de langue anglaise paraissant au Japon, le *Japan Times*, nous lisons : « Feu l'Empereur aimait passionnément faire des vers, partageant en cela encore un goût favori de Sa Majesté l'Impératrice douairière. Parfois il a écrit jusqu'à cinquante tanka en une seule journée. Ses productions poétiques, si elles étaient recueillies, formeraient un volume énorme ». N'est-ce point là une indéniable preuve de l'étonnante puissance de travail dont était capable ce curieux monarque? N'oublions pas non plus de rappeler que chaque année un concours de *tanka* avait lieu sous les auspices de l'Empereur sur un sujet déterminé, que tout Japonais y pouvait prendre part et qu'en janvier on proclamait solennellement les heureux lauréats, souvent bien humbles, dont les strophes, écrites sur shikishi ou tanjaku (papiers épais bordés et parfois partiellement pointillés d'or de certains formats prescrits et sur cartons), avaient été distinguées parmi des milliers venues de tous les coins de l'Empire par le O-uta-dokoro ou *Waka dokoro* (Bureau Impérial de Poésie). C'est encore là une tradition que voudra certainement suivre le nouvel Empereur qui sait, lui aussi, ciseler le tanka et qui, ne se contentant point, comme son illustre prédécesseur, de la pure forme japonaise, cultive également la poésie chinoise.

Les journaux japonais ne pouvaient manquer d'honorer la mémoire de Mutsu-Hito en reproduisant plus ou moins de ces stances, simples notes où il se plaisait à jeter harmonieusement au jour le jour ses pensées d'homme et surtout de conducteur d'hommes.

Tirons à notre tour de leurs gerbes une poignée d'épis. Ils serviront peut-être à nous faire mieux connaître l'homme et le souverain et sans doute à les mieux estimer, s'ils ne nous peuvent faire goûter à sa valeur le poète et dans ses rythmes et dans le choix de ses mots, car on ne saurait demander à une traduction de vers autre chose que l'idée, idée, de plus, bien difficile à rendre la plupart du temps, lorsqu'il s'agit de langues si différentes, de mentalités si peu semblables.

Voici donc notre glane de strophes impériales, transcrites en caractères romains en dépit de la double lecture fréquente des caractères originaux, et disposées, selon la règle générale, en cinq vers de 5, 7, 5, 7 et 7 syllabes, les tanka se rencontrant, pour obéir à l'œil, d'après les dimensions ou la place disponible de la feuille, parfois donnés en quatre lignes de 5, 12, 7 et 7 syllabes, plutôt en deux de 17 et 14 syllabes, même en une seule, offrant d'affilée les 31 syllabes.

Yomo no umi
Mina harakara to
Omoo yo ni
Nado namikaze no
Tachi sawagu ran.

« Tandis que nous considérons comme frères tous ceux de l'Océan de ce monde, pourquoi des vents et des vagues nous troublent-ils ? »

Yorokobi wo
Ii kawashi tsutsu
Kuniguni no
Osamaru toki ni
Oozo ureshiki..

« En échangeant les souhaits de plaisir, quelle joie de rencontrer tous les pays en paix ! »

Okitsunami
Yorikuru fune mo
Toshidoshini
Kazu soo yo koso
Tanoshi karikere.

« Que je suis heureux de voir que le nombre des navires qui viennent toucher à nos bords augmente d'année en année ! »

Chiyorozu no
Tami to tomo nimo
Tanoshimu ni
Masu tanoshimi wa
Araji tozo omoo.

« Ma pensée est qu'il ne saurait y avoir de plus grande joie pour moi que de partager un plaisir avec tous mes sujets. »

Natsu no yo mo
Nezame gachinizo
Akashi keru
Yonotame omoo
Koto ooku shite.

« Ayant, dans l'intérêt de mes sujets, fort à songer, j'ai passé la nuit d'été en me réveillant bien souvent. »

Kora wa mina
Ikusa no niwa ni
Ide hate te
Okina ya hitori
Yamada moru ran.

« Tous les fils sont partis pour les champs de bataille et les vieillards seuls restent pour les champs. »

Kunitami no
Chikara no kagiri
Tsukusu koso
Waga hinoamoto no
Katame nari kere.

« Tous les efforts du peuple sortis de son cœur, voilà la défense de notre patrie ! »

Shizunoo ga
Hitori hikiyuku
Oguruma no
Omoni no uye ni
Tsumoru yuki kana.

« Alors que le pauvre ouvrier pousse tout seul sa charrette, quelle neige tombe sans pitié sur sa charge déjà pourtant si lourde. »

Mado no uchi ni
Uchiwa tori temo
Atsuki hi ni
Teruhi wo ukete
Ogusa karu miyu.

« Par cette journée de chaleur insupportable, même à l'ombre de la fenêtre, là-bas je vois des gens couper de l'herbe sous le soleil aveuglant. »

Omoni hiku
Kuruma no oto zo
Kikoe keru
Teruhi no atsusa
Tae gataki hi ni.

« Voici que j'entends les bruits des charrettes pesamment chargées, au jour même où la chaleur d'un aveuglant soleil est insupportable. »

Inazu ma wo
Hikishi hokage mo
Miyuru kana
Agata no sato mo
Toshi ni hirake te.

« Maintenant, de par la civilisation, voici que je vois davantage d'année en année, dans toutes nos préfectures l'étincelle électrique. »

Ama no shita
Nigioo yo koso
Tanoshi kere
Yama no oku made
Michi no hirake te.

« Quel bonheur de voir mon pays tellement prospérer que les routes courent jusqu'au cœur des montagnes ! »

Yama no oku
Shima no hate made
Tazune min
Yo ni shirare zaru
Hito mo ari yato.

« Cherchons jusqu'au cœur des montagnes, comme jusqu'au bout des îles, si des hommes capables restent encore inconnus. »

Utsusemi no
Yo wa yasuraka ni
Osamarinu
Ware wo tasukuru
Omi no chikara ni.

« Mon règne goûte la paix, grâce aux efforts de mes sujets qui m'aiment. »

Agata mori
Kokoro zukushi no
Hodo miete
Waraya no kemuri
Tachi masari keru.

« Grâce aux efforts des gouverneurs, de plus en plus fortes s'élèvent les fumées des chaumières, révélant ainsi le bien-être des habitants. »

Itsukushi to
Mede no amari ni
Nadeshiko no
Niwa no oshie wo
Yurugase ni suna.

« Tout en choyant trop vos enfants par amour paternel, n'allez pas négliger l'éducation dans vos familles. »

Tarachine no
Niwa no oshie wa
Seba keredo
Hiroki yo ni tatsu
Motoi to wa nare.

« Toute restreinte qu'est l'éducation de la famille, c'est la base qui élève en ce monde si vaste. »

Yononaka no
Hito ni okure wo
Torinu beshi
Susuman toki ni
Susuma zari seba.

« On sera en arrière des autres, si l'on ne marche pas au jour
que l'on doit marcher. »

Omookoto
Tsukuroo koto mo
Mada shiranu
Osanagokoro no
Utsukushiki kana.

« Que c'est beau la pureté du cœur des enfants qui ignorent
même encore de masquer leurs désirs ! »

Amadari ni
Kubomishi noki no
Ishi mite mo
Kataki waza tote
Omoi sute meya.

« En voyant sous le larmier du toit une pierre creusée par la
goutte de pluie, n'abandonnons point notre tâche, quelque dure
qu'elle soit. »

Kachidoki no
Hibiki ni tsukete
Muragimo no
Kokoro tayumuna
Waga ikusabito.

« Sous les bruits des hourras de triomphe, ne prodiguez point
mes guerriers. »

Hito wa tada
Makoto no michi wo
Mamoranan
Takaki iyashiki
Shina wa aritomo.

« Gardons seulement la voie de la sincérité, quelque hauts ou
bas que soient les rangs ! »

Yoshi ashiwo
Hito no uye niwa
Inagara
Miwo kayeri miru
Hito nakari keru.

« Tout en critiquant bien et mal les autres, il n'y a personne qui
fasse retour sur soi-même. »

Kuni no tame
Taoreshi hito wo
Oshimu nimo
Omoo wa oya no
Kokoro nari keru.

« Tandis que je pleure silencieusement ceux qui sont tombés pour leur patrie, je m'arrête pour me demander : Qu'éprouvent leurs pères et leurs mères ? »

Hashi-i shite
Tsuki miru hodo mo
Tatakai no
Niwa no arisama
Omoi yari tsutsu.

« Tandis qu'assis à mon balcon, je contemple la lune aux brillants rayons, mes pensées se portent bien loin, à l'endroit où la bataille fait rage. »

Masurao ni
Hata wo sazukete
Omoo kana
Hinomoto no na wo
Kagayakasu beku.

« Quand de ma main confiante le drapeau est remis à mes hommes fidèles, mon cœur s'élève : Le Soleil Levant lui apportera sûrement la Renommée et la Lumière. »

Shizuka ni mo
Yo wa osamarite
Yorokobi no
Sakazuki agen
Toki zo mataruru.

« Oh ! ce temps où les joies de la paix rempliront à nouveau un monde paisible ! Alors, je lèverai bien haut ma coupe. Oh ! ce temps-là, que j'y aspire ! »

Tsubamono no
Kate mo magusa mo
Hakoburan
Ushi mo ikusa no
Michi ni tsukayete.

« Des vivres pour mes hommes et du fourrage pour leurs montures. En tirant de bon cœur leur char, les bœufs eux-mêmes servent à la guerre. »

Kuni no tame
Furuishi fude no
Inochi-ge no
Ato koso nokore
Yorozu yo made ni.

« Les traces laissées par les barbes des pinceaux maniés par des mains patriotes dureront mille et mille ans sans cesse admirées et remémorées. »

Inishiye no
Fumi miru tabi ni
Omoo kana
Ono ga osamaru
Kuni wa ikani to.

« Toutes les fois que j'ouvre les anciens livres, le seul objet de ma méditation est : Que devient le peuple que je gouverne? »

« Cette dernière poésie, dit M. le Vicomte Suyematsu qui nous a fourni ces sept derniers tanka et leurs traductions, fut composée par Sa Majesté il y a plusieurs années. Elle donne une juste idée de son rôle de vrai souverain. Qu'un livre parle d'un gouvernement prospère, fécond en bons exemples, il constitue tout naturellement pour un souverain un guide excellent à suivre. Si, au contraire, il parle d'un mauvais gouvernement, ou de la misère d'un peuple due à la négligence d'un souverain, il donne une leçon négative au souverain qui le lit et dont le devoir est de veiller au bien-être de ses sujets. Ainsi l'Empereur songe au peuple qu'il gouverne, toutes les fois qu'il étudie un livre du temps passé. »

Ne songeait-il pas encore à ce bien-être du peuple, quand, sur son lit de mort, il demandait que ce peuple surtout n'interrompît pas ses affaires et ses plaisirs, afin que les humbles qui vivent de ces affaires et de ces plaisirs ne souffrissent point à cause de lui ?

Nous avons de l'Empereur Marc-Aurèle des *Maximes* et des *Réflexions* écrites, elles aussi, au jour le jour. On s'est plu à nous lier en gerbes des observations de Napoléon. Est-ce que les notes poétiques de Mutsu-Hito feraient mauvaise figure à côté des unes et des autres ? Assurément non. Il serait donc désirable, il serait donc bon que les Japonais recueillissent à leur tour tout au moins les plus belles, les plus humaines des pensées impériales serties en odelettes, et que l'un d'eux, à défaut d'un Occidental peu préparé pour une telle entreprise, nous en donnât dans une de nos langues européennes une version aussi exacte, aussi claire, aussi serrée que possible, ce qui, reconnaissons-le sincèrement, n'est point du tout aisé.

Puisse, malgré tout, ce vœu se voir un jour réalisé !

V

M^{me} Akiko Yosano, la poétesse, créatrice et rénovatrice de formes et de rythmes, que la plupart de ses compatriotes d'aujourd'hui regardent comme peut-être leur première muse féminine, se sentit accablée par la disparition soudaine du grand Empereur-Poète et, de Paris, son âme déchirée chanta.

Voici trois de ses larmes :

Niwaka nimo
Higashi no sora no
Kakikuzure
Amatsuhi no naki
Nageki suru kana.

« Soudain, de nuages confus, le ciel oriental se charge. Sans soleil, quels soupirs poussés ! »

Sabakari mo
Medetaki mikado
Owashikeru
Yo mo kono hi yori
Inishie to naru.

« L'heureux règne du mikado auguste, c'est aujourd'hui du passé ! »

Oogimi no
Hate no idemashi
Mikuruma no
Oto dani chikaku
Kikamashi mono o.

« Que j'eusse voulu que de la dernière sortie de l'auguste Empereur pût même seulement m'arriver le bruit de la voiture ! »

Après ces vers d'une ineffable harmonie où, si peu que l'on ait l'habitude d'entendre des sons japonais, on sent s'exhaler la douleur, écoutons ce qu'un autre Japonais dit dans une lettre intime adressée de Paris aussi, en français elle, à un de ses amis de même promotion :

« Le loyalisme que notre peuple a fait éclater en cette douloureuse circonstance, je ne vous le cache point, a dépassé même, par ce que nous en savons ici, ce que je pouvais imaginer. C'est là, suivant moi, qu'il faut aller demander la véritable cause de l'heureuse issue de nos deux guerres du Meiji. »

Un de nos bons amis du Japon qui a passé plusieurs années

parmi nous, nous écrit non moins intimement, en français, pareillement :

« Je suis profondément touché des sentiments que vous avez bien voulu m'exprimer, ainsi que M^{me} Arcambeau, sur la perte douloureuse que mon pays vient d'éprouver par la mort de notre bien-aimé Souverain.

« Le défunt Empereur était aimé de notre nation comme un père, de même qu'il a aimé de tout cœur son pays et ses peuples. Il fut le plus grand des souverains du Japon. C'est sous son règne que la Restauration s'est accomplie et que le Japon a commencé à faire cause commune avec les pays occidentaux, dans l'intérêt de l'humanité. Bénis par Dieu et grâce à la personnalité supérieure du défunt Empereur, nous avons pu voir l'essor d'aujourd'hui et nous avons rempli une grande tâche civilisatrice. Aussi ne saurions-nous être trop attristés de cette douloureuse perte. Ce que nous devons faire pour répondre à ses intentions bienveillantes, c'est de travailler de notre mieux en bons sujets du pays qu'il a tant aimé et de contribuer ainsi le plus possible au bien du monde tout entier. »

Ces délicats soupirs si simples et si sincères de M^{me} Yosano, ces fragments de deux lettres que nous nous sommes permis de transcrire, l'auteur et le destinataire de la première et l'auteur de la seconde nous le pardonneront, en sentant pourquoi nous n'avons pas su leur garder le secret, ce sont là vraiment les pensées intimes de tous les Japonais d'aujourd'hui et de demain ; du plus élevé au plus humble. Il nous a semblé que le caractère tout personnel, tout privé de ces lignes avait, pour nous résumer fidèlement, l'opinion de tout le pays, bien plus de poids encore que des coupures de journaux nationaux où la plupart d'entre nous ne consentent jamais à voir une impression dégagée de tout apprêt, une véritable traduction de l'âme de la nation.

Pas n'est besoin d'ajouter que la presse entière de l'Empire du Soleil Levant ne tarit point sur Mutsu-Hito, rappelant ses qualités, publiques et privées, ses vertus, son immense amour du peuple, le comparant aux plus illustres monarques non seulement du pays, mais de l'étranger. Et la presse du monde, par l'ensemble de ses articles, a tenu à lui donner raison, pleinement raison.

VI

Il est une page française que nous nous en voudrions de ne point reproduire ici, avant de consigner les jugements, nous pourrions plutôt dire, presque, le jugement unanime et, cette fois, impartial

de la presse de France sur cette grande figure souveraine envers le pays de qui elle a depuis dix ans montré tant d'injustes préventions sentimentalement étroites dont même, malheureusement, à l'heure qu'il est, malgré la nouvelle face toute compréhensible des relations russo-japonaises, elle ne semble pas encore entièrement revenue. Cette page, c'est celle, si dégagée, elle, de toute subjectivité, si justement pensée, si clairement écrite que dès 1910 nous donnait sur l'Empereur Mutsu-Hito M. le Marquis de La Mazelière au début du cinquième volume de son œuvre magistrale : *Le Japon. Histoire et Civilisation*.

Cette saine et belle page, la voici :

« Lafcadio Hearn raconte qu'ayant demandé à ses élèves d'exprimer dans une composition de style leur désir le plus cher, il reçut de tous la même réponse : Mourir pour notre Empereur.

« Toutes les lois, toutes les institutions japonaises n'ont qu'un fondement : l'autorité du Fils du Ciel. En accordant à ses sujets une constitution, le tennô n'a pris d'engagement qu'envers sa conscience et ses divins aïeux. Bien plus, la morale et la religion ont elles-mêmes pour fondement sa volonté souveraine. Dans toutes les écoles on lit aux enfants le rescrit impérial sur l'éducation : ce sera leur méditation et leur prière. Un célèbre homme d'Etat français, interrogeant un professeur japonais sur la morale civique, qui remplace dans les écoles japonaises l'enseignement religieux interdit, lui demandait quelle base on donnait à cette morale, le professeur lui répondit : la volonté de l'Empereur.

« Le culte du mikado s'étant confondu avec celui de Mutsu-Hito, qui occupe le trône depuis plus de quarante ans, nous essaierons de porter un jugement sur son caractère. La tâche est malaisée : à l'époque des grands événements que nous venons de raconter, c'était un enfant de quinze ans qui, élevé dans le *gosho* (Palais) ne connaissait rien que le *gosho*. Homme fait, quoiqu'il ait exercé jusqu'en 1890 un pouvoir sans contrôle, et que depuis lors il se soit réservé dans la Constitution le droit de gouverner comme celui de régner, Mutsu-Hito s'est toujours volontairement effacé derrière ses ministres ; il leur laisse la pleine responsabilité de leurs actes et ses discours officiels ne semblent exprimer que leur pensée. Pareille réserve de la part du souverain est conforme à la tradition japonaise : shogun, kambaku, daïmyô étaient considérés comme trop haut placés pour s'occuper directement de l'administration ; quant à l'Empereur, dont le nom ne doit jamais être prononcé, dont le titre même l'est rarement, sa personne est trop sacrée pour qu'on le mêle à aucune discussion.

« Cependant, il est impossible d'étudier l'histoire du Japon dans l'ère du Meiji sans reconnaître que l'influence de Mutsu-Hito y a été considérable, on pourrait presque dire prépondérante. Sans doute un souverain mérite déjà l'admiration s'il comprend le

génie d'un homme d'Etat et le soutient contre tous, comme Louis XIII l'a fait pour Richelieu, Guillaume I^{er} pour Bismarck et Victor-Emmanuel pour Cavour, mais à aucune période de l'histoire moderne du Japon n'apparaît une personnalité prédominante ; toujours nous y rencontrons des hommes remarquables par leur intelligence et leur énergie, mais toujours ces hommes sont en conflit ; dans la première période du nouveau régime, leurs luttes sont même si ardentes qu'eux ou leurs alliés ne reculent ni devant la révolte, ni devant l'assassinat. Qui donc, sinon l'Empereur, a imprimé à la politique générale cette continuité que nous admirons ? Qui a su maintenir l'équilibre entre les résistances des réactionnaires adoreurs du passé et les violences des révolutionnaires désireux de tout détruire ? entre les tendances nationalistes et celles des imitateurs serviles de l'Europe ? entre les aspirations des partisans du régime autocratique et celles des démagogues ? Qui a su concilier si heureusement les diplomates désireux de plaire à l'Europe, les militaires ardents à provoquer des conflits, les financiers et les hommes d'affaires préoccupés uniquement des intérêts économiques ? La principale qualité de l'Empereur Mutsu-Hito semble être celle-là même qu'on pourrait appeler la qualité essentielle d'un souverain : choisir avec discernement l'homme le plus apte à une mission déterminée et s'en remettre complètement à lui du succès de cette mission. Aussi, même en s'efforçant de satisfaire tous ses conseillers éminents, d'accorder leurs tendances opposées, l'Empereur a-t-il, dans chaque période de son règne, particulièrement écouté l'un ou l'autre d'entre eux : au début, il subissait l'influence de Sanjô et d'Okubo, dont les qualités opposées se compensaient avantageusement, puis il rechercha de préférence les avis d'Ito ; depuis quelques années Katsura semble tenir le premier rang dans les conseils de son maître. Peut-être, pourrait-on aller plus loin et reconnaître en partie dans le développement de la politique japonaise des quarante dernières années le développement même du caractère de Mutsu-Hito. Jeune, il fut sympathique à la Révolution, parce que la chute de l'ancien régime le faisait souverain maître et qu'il souhaitait de se rendre populaire en se montrant libéral ; plus tard, quand il comprit que la Révolution menaçait son trône même et qu'il chercha sa force et sa gloire dans de grandes victoires, quand il se fut associé son peuple dans le gouvernement en lui accordant une constitution, il résolut de fortifier son autorité en s'inspirant tout à la fois des vieilles traditions japonaises et des principes autocratiques de l'empire allemand.

« Dans l'ensemble, Mutsu-Hito nous apparaît comme un grand souverain. Toujours levé avant l'aube, indifférent aux plaisirs, sa vie est celle d'un sage ; il n'a pas d'autre pensée que le souci de son empire et le bien de son peuple. Ce qu'il est, l'esprit même du tennô le révèle. De taille moyenne, plutôt mince autrefois, alourdi

quelque peu maintenant par l'âge et la vie sédentaire, le front et le menton volontaires, les yeux réfléchis, il apparaît comme un homme sûr de lui, conscient de son origine céleste et de ses droits souverains, ayant la foi que les succès continus de son règne glorieux entre tous sont dus à la protection et aux vertus de ses divins ancêtres ».

VII

« Quelle fut, se demande M. J. C. Balet, dans l'*Illustration*, la valeur personnelle de l'Empereur Mutsu-Hito? » Et le correspondant averti, mais plus japonisant que japonophile de notre grand illustré répond : « Tout le monde se pose cette question et personne n'est à même d'y répondre. Dans les milieux officiels indigènes et étrangers, il est convenu de le comparer, non seulement pour le bonheur de son règne, mais pour ses qualités personnelles aux plus grands rois de l'histoire. Je n'ai pas les données suffisantes pour contrôler un si gros jugement. Ceux qui l'ont connu dans l'intimité ne diront jamais leur opinion. D'ailleurs, eux aussi, ont subi la loi des rites ; leur admiration était facile et leur louange était forcée. C'est aux admirables vertus du souverain, paraît-il, qu'est due la victoire des armes japonaises. Il doit en être ainsi du reste. En réalité, un souverain placé dans les conditions où était celui-ci n'avait qu'une manière d'être grand, c'était de laisser faire les hommes sages qui l'avaient remis sur le trône et refaisaient la patrie autour de l'idée impériale. Mutsu-Hito sut s'effacer juste au point voulu et c'est énorme pour un autocrate divin. Il sut être bon, très bon et c'est le plus bel éloge.

« En fait, son règne demeurera l'un des plus extraordinaires de l'histoire mondiale. Et le rare bonheur qui a suivi tous les développements de ce jeune empire est dû, sinon à l'Empereur en tant qu'agent direct, du moins à l'Empereur en tant que parfait représentant d'une puissante incarnation de toutes les énergies et de tous les orgueils d'une race ».

Ceux qui ont été à même de suivre M. J. C. Balet à travers sa vie de japonisant et de journaliste reconnaîtront qu'il ne pouvait guère formuler autre jugement. On sent même, en somme, qu'en dépit des réserves que lui dictent le scepticisme et certaines autres raisons de son parti pris non encore disparu, il abonde dans le sens de M. le Marquis de La Mazelière.

L'*Echo de Chine*, cette feuille française de Shanghai qui s'intitule : *Journal des Intérêts Français en Extrême-Orient*, devait forcément émettre une opinion dans les mêmes termes que M. Balet. Après avoir brossé un tableau du Japon moderne où le

rédacteur, M. G. Sabard intercale le célèbre Rescrit Impérial du 30 octobre 1890, sur l'Education, l'*Echo de Chine* dit :

« L'Empereur qui vient de mourir a vu l'évolution complète de son pays. Il l'a vu en quelques années se transformer avec une rapidité qui fait encore l'étonnement du monde. Son règne marquera dans l'histoire du Japon.

« Comme nous le disions en commençant, quelle a été sa part dans cette œuvre colossale et sans précédent ? Il est assez difficile de le préciser. Mais il sut indubitablement s'entourer d'hommes de haute valeur, tous animés du même zèle, du même amour de leur patrie, de la même confiance en ses destinées. »

Au lendemain même de la mort de l'Empereur, la veille où M. G. Sabard donnait son article à l'*Echo de Chine*, une autre feuille de langue française d'Extrême-Orient le *Journal de Pékin*, disait avec une pointe d'émotion :

« C'est avec tristesse que le monde entier a appris la nouvelle de la mort de S. M. Mutsu-Hito. Le Japon tout entier avec ses dépendances est aujourd'hui en deuil. L'Empereur qu'il perd fut et restera l'un des plus grands du Pays du Soleil Levant ; son règne aura vu naître une ère nouvelle, la plus féconde, la plus glorieuse aussi, celle qui marquera dans les annales de l'histoire d'Extrême-Orient, comme le point de départ du nouveau Japon. »

L'un des organes de la presse anglo-saxonne de Chine, *The China Press*, conclut son étude sur le règne de l'Empereur Mutsu-Hito en disant qu'à la Chine, qui est dans une période critique, le Japon devrait servir d'exemple. « Le grand facteur du succès du règne de feu l'Empereur Mutsu-Hito fut le loyalisme de son peuple. »

The Shanghai Mercury constate qu'aucun autre pays n'a jamais donné pareil spectacle ni enregistré de si grands et si rapides succès.

Les feuilles anglo-chinoises si prévenues, en général, contre le Japon, depuis le traité de Portsmouth ont retrouvé devant le lit de mort impérial un peu de leur ancienne impartialité envers l'Empire du Soleil Levant. Souhaitons que ce regain d'impartialité dure, car, que de fois l'archipel extrême-oriental ne nous apparaît à nous autres Français ou Européens qu'à travers le prisme intéressé de cette presse anglo-saxonne de Chine !

La presse française, que la guerre russo-japonaise, en la stupéfiant de toutes façons, devait rendre aussitôt, par un simple sentiment chevaleresque quelque peu exagéré que les Japonais ont su dès le début excuser, si opiniâtrement injuste envers eux, ne s'est pas montrée moins en veine d'impartialité. Puisse-t-elle ne plus retomber, elle non plus, dans ces longs errements dont en somme elle ne retire pour elle et partant pour tout le pays que du ridicule, pour le moins.

« C'est un grand, très grand souverain qui vient de mourir. Il n'est peut-être pas, dans l'histoire des peuples, d'exemple d'un bouleversement comparable à celui qui, sous la conduite du mikado défunt, secoua le Japon. »

Et M. Maxime Vuillaume ajoute encore dans *l'Aurore* du 31 juillet :

« En quarante ans, le Japon s'est placé au premier rang des grandes nations qui avaient déjà derrière elles, au moment de sa transformation, des siècles de civilisation et de gloire. Les victoires japonaises sont trop près de nous pour que nous ayons besoin de les rappeler. Ces petits hommes au teint de bistre sont de valeureux soldats. Leurs chefs ne le cèdent en rien aux grands capitaines qui ont illustré les champs de bataille du monde. Leur marine peut tenir tête aux escadres les plus réputées. Le Japon a, comme les pays d'Occident, ses arsenaux, ses grandes usines métallurgiques. Son industrie commence à envoyer ses produits sur nos marchés européens. Tout cela serait de peu de curiosité, si, comme nous le rappelions plus haut, tout n'avait été fait en si peu de temps. »

Un autre organe radical, le *Rappel*, s'exprime ainsi :

« Après les quarante-cinq ans du règne de Mutso-Hito, l'Empire du Soleil Levant est devenu une puissance qui compte et avec laquelle il faut compter en effet; il a figure de pays constitutionnel, il a marqué son rang, l'un des premiers, parmi les nations les plus intelligemment ouvertes à la civilisation, les mieux outillées scientifiquement, les plus fortement gouvernées, s'imposant par le labeur, par la sagesse avisée, par la victoire. Tout doit être admiré des actes de ce règne, le plus grand de l'histoire du Japon. »

Le *Petit Parisien*, qui ne s'étend jamais bien longuement sur les questions d'ordre politique, dit de son côté, après avoir résumé, lui aussi, l'essor nippon :

« Ces brillants succès ont fait du « *petit Japon* » une puissance de tout premier ordre, la première puissance d'Extrême-Orient et la rivale des États-Unis pour la domination du Pacifique. On peut dire que ce développement surprenant, accompagné d'une évolution tout aussi importante dans l'ordre économique, a été en grande partie l'œuvre du souverain qui vient de disparaître et qui apparaît ainsi comme l'un des plus remarquables, non-seulement de cette époque, mais de tous les temps. »

Ce n'est pas autrement que parle le *Figaro*.

Dans son numéro du 30 juillet, on lit sous la signature de M. A. Fitz Maurice :

« C'est assurément le plus grand souverain de notre temps qui

vient de disparaître, car nul autre, pas même le premier empereur allemand, n'a accompli une œuvre pareille à la sienne... Quarante-cinq ans lui ont suffi pour transformer complètement le Japon et pour le placer *presque* au même rang que les nations qui tiennent la tête de la civilisation européenne. »

Et après avoir esquissé l'œuvre impériale, M. A. Fitz Maurice finit ainsi :

« Il a donné à son peuple une administration et des finances, si bien que le Japon, nouveau venu dans le concert des nations, jouit dès à présent sur les marchés financiers d'un crédit envié.

« Ce qu'il a fait est sans précédent dans l'histoire.

« N'avions-nous pas raison de dire que Mutsu-Hito a été le plus grand souverain de notre époque ? »

C'est dans le même sens qu'abonde dans le *Gil Blas* du même jour M. Henri Chervet qui intitule, lui, son article : *Une Grande Figure disparait*. Il y dit :

« C'est la seule volonté impériale du mikado qui, du jour au lendemain, a réveillé de son sommeil séculaire le vieux Japon et qui a fait surgir aux confins de l'Orient cette jeune nation victorieuse. Grâce à lui, elle compte maintenant au premier rang dans le concert international des puissances. »

M. Sax, qui, grâce à son étude du caractère extrême-oriental et à sa connaissance profonde des problèmes de cette partie de notre hémisphère, prévoyait dès 1903 et la guerre russo-japonaise et la marche de cette guerre, écrit dans le *Mémorial Diplomatique* du 4 août :

« Monté jeune sur le trône, l'Empereur Mutsu-Hito eut à lutter contre d'innombrables difficultés et sut triompher de toutes. Les guerres intestines, une situation financière qui fut, au début, des plus précaires, ne l'empêchèrent pas de poursuivre avec une énergie et une résolution inébranlables, l'accomplissement du programme qu'il s'était tracé et qu'il réalisa tout entier. Avant lui, le Japon ne comptait pas dans le concert des nations. Grâce à lui, ce pays est devenu un des facteurs les plus puissants de la politique mondiale.

« Sans doute, il eut des collaborateurs, les hommes éminents qui, avec lui, préparèrent et firent aboutir le nouveau régime. Mais dans toutes les circonstances graves, ce fut la volonté de l'Empereur qui fournit la décision nécessaire, et cette volonté et cette décision s'exercèrent toujours dans le sens le plus utile et le plus rationnel. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, une autre collaboration : celle du peuple japonais tout entier qui se lança, avec un dévouement absolu, dans les nouvelles voies qu'on lui traçait. Nous ne saurions comparer l'esprit de sacrifice de ce peuple qu'à celui de la France de 1792. De sorte que l'Empereur Mutsu-Hito nous apparaît, en

définitive, comme un Frédéric-le-Grand qui aurait été servi par l'enthousiasme de la Révolution Française. Encore faut-il se rappeler que si le souverain japonais fut, comme le roi de Prusse, un lettré fin et délicat, il n'eut pas la bonne fortune de trouver à son avènement, un trésor bien rempli et une armée bien préparée. Il dut créer tout cela lui-même et construire de toutes pièces le nouvel édifice. On sait quelle ténacité, quelle vision claire des choses il fallut pour arriver à ce résultat. »

Un *Vieux Japonais*, dont nous croyons pouvoir démêler la haute personnalité tout européenne en rapprochant son article de plusieurs autres japonophilement vécus parus également dans le *Gaulois* sous son nom véritable, écrit dans le numéro du 30 juillet du grand organe conservateur :

« La mort de Mutsu-Hito ne frappera point l'imagination des foules. Ce nom sonore et clair ne représente rien de tangible à notre vieille Europe. Souverain lointain, souverain mystérieux, le Mikado n'est jamais sorti de sa retraite, et c'est dans l'indifférence que s'éteint sa vie terrestre. Aucune vie, pourtant, ne fut plus dense, plus lourde de faits et d'idées. Le prince qui vient de mourir a présidé à la naissance d'un grand peuple. Il est arrivé au trône adolescent, moins jeune que Louis XIV. Il meurt plus jeune que lui. Et pourtant entre ces deux dates, celle de son avènement et celle de sa mort, une formidable transformation s'est préparée, engagée, poursuivie, terminée. Nulle mort n'est plus digne d'éveiller les méditations où les vivants se plaisent autour des tombeaux ».

Et après une page colorée du travail opéré par Mutsu-Hito et le Japon en moins d'un demi-siècle, notre *Vieux Japonais* conclut :

« A ce prodigieux changement, surprenant par son ampleur comme par sa rapidité, le nom de Mutsu-Hito demeurera attaché. Il aura connu, au seuil de la vie, cette bataille d'Osaka, où il dut imposer la reconnaissance de son autorité aux grands vassaux soulevés et, au terme de son règne, l'union nationale du Japon, obéissant unanime à ses ordres. Il a présidé à cette Révolution, car de quel autre mot la nommer ? avec une discrétion laborieuse, suivant tout, veillant à tout, participant aux travaux administratifs et aux travaux militaires, ne se montrant guère aux regards de ses sujets, prince lointain et agissant à la fois, prince de légende et de réalité !

« C'est un très grand règne qui finit. L'histoire dira s'il en fut de plus grand. Inclignons-nous, sans devancer son jugement, devant le prix moral de cette vie, faite de conscience, de labeur et de succès, au service d'un peuple qui, plus qu'aucun autre, a donné depuis un demi-siècle, des leçons de patriotisme, d'abnégation et de fierté ».

Journaux radicaux et feuilles conservatrices se sont rencontrés pour reconnaître le rôle joué par Mutsu-Hito dans l'évolution japonaise. M. de Lanessan qui, en maintes circonstances a su rendre justice au Japon au moment même de la guerre russo-japonaise, semble cette fois se laisser un peu trop entraîner par ses opinions républicaines. Il écrit dans le *Siècle* du 2 août :

« Faut-il lui attribuer le mérite de cette rapide et formidable évolution ? Fut-il l'auteur uniquement responsable des progrès extraordinaires réalisés par le Japon dans tous les domaines, dans celui de la science, comme dans ceux de la politique, de l'administration, de la justice, de l'armée, de la marine, du commerce et de l'industrie ? L'histoire impartiale doit répondre par la négative, tout en affirmant que sous le règne d'un souverain moins intelligent et moins ouvert aux idées occidentales que Mutsu-Hito, l'évolution du peuple et de l'empire japonais eût été sans aucun doute, moins rapide qu'elle ne le fut. »

M. de Lanessan, comme tout autre publiciste européen en cette circonstance, trace le tableau de l'œuvre accomplie par le Japon et il conclut, lui, naturellement :

« Au peuple entier du Japon revient la gloire de tous ces faits, car jamais il n'hésita dans la voie de progrès, de puissance et de gloire que son chef religieux, civil et militaire, aujourd'hui disparu, lui indiquait. Il est devenu grand, parce qu'il a su se gouverner. »

Nous applaudirions des deux mains à cette conclusion si juste en soi de M. de Lanessan, s'il avait su y associer plus intimement celui à qui tout Japonais fait remonter la cause de tout événement heureux pour le Japon, tel Togo à Tsushima.

M. Judet dont l'éloignement pour le Japon est bien connu, écrit dans l'*Eclair* du 31 juillet :

« Tous les journaux et revues de l'univers entier parlent amplement du Mikado qui vient de mourir, sans que le mystère de sa souveraineté, l'originalité de son régime extraordinaire soient connus.

« Tout le monde s'accorde à signaler la coexistence avec son règne de transformations extraordinaires qui, du Japon féodal, semi-barbare et implacablement fermé, vont au Japon civilisé, du moins vainqueur de peuples qui l'avaient devancé dans notre civilisation. L'intérêt qui s'attache à la dernière guerre mandchourienne est loin de s'éteindre et de s'éteindre : nous ne nous sommes pas expliqué le saut subit d'une nation qui passait pour négligeable la veille et, en quelques mois, s'impose au premier rang. Rien de plus irritant que cette secousse qui confond nos calculs et nos projets, qui jette un froid sur nos vanités. Elles se demandent où l'évolution du Japon le portera et s'il n'est pas l'adversaire désigné pour le châtement de l'Europe. Si légers que

nous soyons, emportés par nos rapides désirs et nos desseins changeants, nous ne pensons pas à l'Extrême-Orient sans une inquiétude et un frisson.

« Depuis la défaite des Russes, le Japon a eu l'air de s'ouvrir libéralement à ceux dont il avait surpris les secrets et accaparé les méthodes, à notre insu : il ne s'est pas livré davantage. Les livres se multiplient qui racontent son histoire et fouillent les replis de l'âme japonaise. Qui oserait soutenir que nous la pénétrons ?

« Et quelle plus étonnante aventure que cette vie d'un empereur qui a présidé aux plus dramatiques événements des temps modernes sans qu'une trace minime de sa puissance sur les hommes, sur l'organisation des affaires, sur la mise en mouvement de la force diplomatique et militaire qui nous a terrifiés comme une explosion volcanique, ou les soudains raz-de-marée des mers tropicales, sans que rien ne soit, je ne dis pas élucidé, mais seulement soupçonné. Nous avons un contact quotidien avec le génie de Napoléon ; nous n'ignorons pas Louis XIV ; nous savons de Charles-Quint, de Charlemagne, de la reine Elisabeth, de Pierre-le-Grand, des Césars romains, des Attila et des Tamerlan les choses essentielles : ils nous sont familiers par d'innombrables détails pittoresques ou tragiques où leur pensée se révèle, où les raisons de leurs gigantesques succès se devinent et s'ordonnent. A des milliers d'années en arrière, un Rhamsès est moins distant de nous que ne fut le Mikado.

« Il serait absurde de se figurer que le Japon aristocratique tournant au service de la nation ses énergies accumulées dans d'innombrables guerres intestines, assimilant toutes nos inventions et nos progrès en un quart de siècle, s'est construit tout seul, sans qu'un chef compétent et absolu ait décidé sa métamorphose, mené sans révolution et dirigé son expansion mondiale.

« C'est bien la gloire propre du Mikado d'avoir groupé autour de la couronne les conseillers émérites, ses véritables maréchaux, ceux qui ont mené ses négociations et ses conseils. Mais nous cherchons vainement à interroger des archives inexistantes ou rigoureusement fermées, des mémoires qui ne sont pas écrits et que nul ne se permettra de réserver pour la postérité. Il n'y a pas de Saint-Simon au Japon, encore moins de Dangeau. C'est la patrie de l'action intégrale qui se borne à nous notifier par les résultats ce qu'elle résout et ce qu'elle exécute. Le Mikado n'a jamais eu le goût d'une publicité qui flatte l'amour-propre des vaniteux, mais qui n'est capable que d'affaiblir les desseins profonds et de faire échouer les plans les plus grandioses. »

M. Pierre Leroy-Beaulieu qui a vu le Japon au cours de son évolution à la veille de la campagne contre la Russie et qui depuis l'a suivi de près, termine ainsi son article de l'*Economiste Français* du 3 août :

« En définitive, ce fut un prince très attaché à ses devoirs, certainement intelligent et bon. Il semble bien qu'il ait pris une réelle part aux actes si remarquables accomplis sous son règne par ses ministres successifs avec un esprit de suite, qu'il a dû contribuer à assurer. Il vivra dans l'histoire et, certes, il le mérite. Son fils et successeur, élevé autrement que lui pour les devoirs que les éducateurs du Mutsu-Hito n'avaient pu prévoir et qu'il a cependant si admirablement remplis, aura une tâche à certains égards plus aisée, mais plus difficile à d'autres, car l'auréole quasi-divine du vieux Mikado se trouvera atténuée. Il faut espérer seulement qu'il la remplira avec la même conscience que le monarque qui vient de disparaître. »

Nous demandons aussi à M. Pierre Leroy-Beaulieu la permission de citer ce passage de son étude précédant sa conclusion :

« On sait que Mutsu-Hito présidait personnellement son Conseil des ministres dans toutes les circonstances importantes et qu'il n'hésitait pas à y demander des renseignements et à donner son avis lorsqu'il le jugeait nécessaire. Lorsque des mesures graves étaient en préparation il ne manquait jamais aux séances, si nombreuses fussent-elles. Lors de l'établissement de la Constitution, qui nécessita de très nombreuses réunions, il les présida toutes, malgré la mort à ce moment d'un fils âgé de trois ans (et l'on sait quel tendre attachement tout Japonais a pour ses enfants). Pendant la guerre sino-japonaise, il s'était établi à Hiroshima, ville relativement secondaire du Sud-Ouest. Nous avons vu la maison qu'il y occupait et son cabinet de travail, pieusement conservé dans l'état où il se trouvait lorsque l'empereur y séjournait. On ne saurait imaginer rien de plus simple, de plus spartiate, et comme on voulait, au bout de quelque temps améliorer l'installation, Mutsu-Hito s'y opposa, disant que les dépenses à faire étaient nombreuses et que celle-ci était inutile. »

M. Robert de Caix ne pouvait manquer d'étudier l'œuvre de l'ère du Meiji. Il l'a fait dans les *Débats* du 31 juillet avec la connaissance qu'il a du Japon. Les colonnes qu'il lui consacre sont d'un intérêt indiscutable. Aussi nous permettra-t-il de les reproduire ici intégralement. Pour ceux de nos lecteurs familiarisés avec l'histoire de l'Empire du Soleil Levant, elles seront un régal certain. Pour ceux qui n'ont pu guère pénétrer dans cette histoire, elles seront la lampe qui éclairera soudainement bien des points laissés, peut-être, un peu trop dans l'ombre dans les pages qui précèdent.

Écoutons donc M. Robert de Caix :

« Aucun des souverains contemporains, pas même la reine Victoria ni Guillaume 1^{er} d'Allemagne, n'aura assisté et collaboré à des changements comparables à ceux du règne du « Tennô », de « l'empereur céleste », qui vient de mourir, — le terme poétique

de Mikado, qui veut dire à peu près « Sublime Porte », employé généralement par les Occidentaux, n'est guère en usage au Japon. En 1867, quand Mutsu-Hito succéda à l'empereur son père, le Tennô n'était guère qu'un personnage hiératique, presque une idole, relégué depuis des siècles par les Shoguns, en dernier lieu par la dynastie des Tokugawa, dans le palais impérial de Kyôto. Le Japon était alors une féodalité dont les seigneurs étaient les Daïmyo et leurs chevaliers les Samuraï : les hommes aux deux sabres. Après les quarante-cinq ans du règne de Mutsu-Hito, l'empire du Soleil Levant est devenu une grande puissance moderne, il tient rang avec les nations les plus avancées et fait figure de pays constitutionnel.

« Pour se rendre compte de la forme qu'a prise cette rénovation, il faut comprendre ce qu'était, ce qu'est encore en principe, la conception de la monarchie japonaise. Le Tennô est le descendant direct de Jimmu, le dernier des dieux qui ordonnèrent le Chaos et créèrent le Japon, et le premier empereur qui régna sur cette terre privilégiée, il y a un peu plus de vingt-cinq siècles. La tradition, aidée, dit-on par quelques élagages d'archives gênantes, admet la continuité de cette lignée qui fait de l'empereur l'héritier de la famille des dieux, et, en particulier de la déesse solaire, Amaterasu, la plus populaire des figures du Panthéon japonais. C'est lui qui rend, pour son peuple, le culte à ses divins ancêtres. Comme le Fils du Ciel qui règne dans la Chine voisine, dont les conceptions commencèrent à façonner la civilisation japonaise vers le second siècle de notre ère, il est le grand sacrificateur, intermédiaire nécessaire entre son peuple et les dieux. Aussi les personnages qui eurent la force de dominer le Japon ne purent-ils se substituer formellement à l'empereur — là les maires du palais n'auraient jamais songé à prendre la place des Mérovingiens. Ils s'emparaient de la réalité du pouvoir dont les attributions divines et sacerdotales restaient au Tennô. Il est à remarquer d'ailleurs que c'est un peu ce qui vient de se passer en Chine où la République a contraint l'empereur à abdiquer mais en lui conservant ses fonctions rituelles. Le contraste que remarque le visiteur entre les deux palais de Kyôto semble symbolique de la différence de ces deux puissances : la force matérielle du gouvernement et la force morale et religieuse du descendant des dieux nationaux. L'un, celui des Shoguns Tokugawa, couvre ses panneaux et ses poutres d'une décoration admirable, somptueuse, mais presque surabondante : dans le cadre extérieur tout pareil du palais du Tennô, comme l'autre simple construction japonaise de bois couverte de tuiles noires ou d'un chaume épais et s'ouvrant sur des jardins délicieux, on trouve une sobriété exquise de décors et on pourrait presque dire l'immatérialité des principes qui s'imposent par eux-mêmes.

« C'est à ce principe que recoururent les Japonais créateurs de

l'ère nouvelle, Le Meiji, le « gouvernement clair ». Leur révolution ne fut en réalité que la restauration de cette éclatante Légimité : au spirituel qu'elle n'avait jamais perdu, ils ajoutèrent le temporel. Depuis quelques années, le Japon était contraint de sortir de l'isolement où les Tokugawa l'avaient jalousement maintenu. Le commodore américain Peary arrive au Japon en 1854 et *Ba-ku-fu*, le gouvernement des Shoguns, ne peut lui refuser un traité de commerce autorisant l'établissement des étrangers dans quelques ports. L'Angleterre, la Hollande, la France obtiennent peu après des traités analogues. Les Japonais s'irritent de devoir admettre ces étrangers, qui ne connaissent et ne respectent pas toujours les formes de la vie nipponne. Les hommes aux deux sabres font expier d'une manière sanglante à quelques-uns d'entre ces Occidentaux des manquements sans doute involontaires : c'est ainsi que, des marins français ne s'étant pas prosternés sur le passage du cortège d'un Daïmyo, ses samuraï firent voler la tête de ces barbares incivils par ignorance. Après un certain nombre d'accidents de ce genre, une escadre combinée anglaise-française-hollandaise et américaine bombarda Shimonoseki, en 1864.

« Cet outrage émut profondément le pays nippon. Quelques Samuraï comprirent qu'il fallait chercher chez les étrangers le secret de la puissance qui les rendait si dangereux. C'est ainsi que Ito et Inouyé, bravant les édits des Shoguns qui punissaient de mort toute tentative pour quitter le pays, réussirent à s'embarquer pour l'Angleterre. En 1867, Mutsu Hito devint Tennô, presque en même temps, le grief d'incapacité en face de l'étranger et quelques autres provoquèrent contre le Ba-ku-fu le soulèvement des clans du Sud. Ils se proclamaient les champions du Tennô contre le Shogun usurpateur et, en 1868, leur victoire assurait l'ouverture de l'ère nouvelle.

« Celle-ci fut consacrée à une modernisation rapide de l'Etat japonais. L'empereur se transporte à Yédo, la capitale des Shogun, qui devient Tôkyô. Les fiefs de Daïmyo et les castes qui se divisaient la population japonaise sont abolis en 1871. Des provinces nouvelles effacent les divisions anciennes. En 1877 un édit impérial interdit le port de deux sabres ; les Samuraï du clan de Satsuma, dans l'île de Kiu-Shiu, se revoltent contre cette humiliante interdiction mais sont écrasés. Toute une organisation administrative est élaborée, surtout sous la direction d'Ito, le principal et le plus intelligent peut-être des créateurs du Meiji. Des codes modernes rédigés en grande partie par un Français sont promulgués. Enfin, après un essai de Sénat consultatif, fait dès 1872, une Constitution est donnée au Japon, le 11 février 1889, par l'empereur, fils des dieux. Un Parlement est institué avec une Chambre des représentants élue au suffrage censitaire et une Chambre des pairs composée de princes de la famille impériale, de délégués de la noblesse médiatisée depuis 1871, et de person-

nages désignés par l'empereur. La manière dont toutes les classes du pays ont accepté définitivement cette complète transformation du vieux Japon peut se mesurer à ce fait qu'un prince Tokugawa, proche parent du dernier Shogun, rentré dans le rang des nobles japonais, préside la Chambre des Pairs. Sans doute la nature sacrée de la légitimité de la Maison Impériale jamais contestée, même par le Shogun, explique ce « ralliement » remarquable ; elle seule peut nous rendre compréhensible une situation un peu analogue à ce qu'aurait été chez nous celle de « l'Aiglon » acceptant d'être président de la Chambre des Pairs de Charles X.

Quelle a été la part de Mutsu Hito à cette œuvre de rénovation ? Nul, sauf ses conseillers, ne saurait le dire car, malgré beaucoup d'atténuations portées à l'ancien hiératisme, le Tennô, dont la filiation divine est encore admise par une partie au moins du populaire, vit, plus isolé qu'un souverain d'Occident dans son palais, qui remplit toute une partie de la capitale et que défendent plusieurs enceintes de ces fossés à lotus et de ces remparts plantés de pins qui constituaient les anciennes forteresses japonaises. Cependant, les plus informés admettent que l'influence personnelle de Mutsu Hito n'a cessé d'être considérable. Pour comprendre comment elle a pu s'exercer, il faut se rendre compte de ce qu'est encore, en réalité, le gouvernement du Japon, sous les apparences constitutionnelles.

« Ceux qui croiraient qu'il ressemble dès maintenant à celui des démocraties de l'Occident se tromperaient d'une manière complète. Il faut observer que l'ouverture d'un Parlement a succédé à la création de toute une armature administrative solide : c'est même ce qui distingue la réforme japonaise, qui a réussi, de la révolution chinoise, dont l'avenir reste si douteux. L'une fut l'œuvre d'un gouvernement fort, conscient de son but, qui réglait à son gré les étapes : l'autre est le fait d'une petite minorité de théoriciens, dirigeants divisés, sans racines profondes dans le pays, et dont l'autorité est jusqu'ici accidentelle et précaire. Aussi, au Japon, est-ce l'empereur qui est resté le centre du gouvernement et le Parlement n'est encore qu'un rouage secondaire. Si la Constitution a été octroyée au pays nippon, c'est peut-être pour mieux effacer les organisations et divisions du passé, sans doute aussi pour obéir à ce besoin d'imiter cet Occident d'où vient aujourd'hui la lumière, on pourrait presque dire à ce goût de « l'instar » si sensible dans l'Extrême-Orient contemporain. Mais le milieu moral est encore tel que le Parlement ne se permettrait guère d'user des droits que lui donne la Constitution pour s'opposer à ce qui se manifesterait comme la volonté certaine du souverain. Les partis politiques ont encore une existence et une différenciation incertaines : ce sont moins des divisions par idées que des groupes assez instables de politiciens. A certaines heures, notamment pendant les semaines de tension d'où sortit la guerre

avec la Russie, le Parlement se trouva mis en vacances. On le réunit seulement pour lui faire sanctionner par des votes de crédits ce qui avait été décidé dans le vrai gouvernement du pays, le conseil intime de l'empereur. C'est dans le souverain qu'est restée concentrée la vraie autorité morale. La réforme japonaise, faite sous l'inspiration d'un souci de préservation nationale et nullement sous l'influence des idées démocratiques de l'Occident, n'avait rien fait pour le lui enlever. La politique religieuse du Meiji, entre autres choses, suffirait à le prouver : elle a fait déchoir le bouddhisme de son rang de religion d'Etat, elle a remis en honneur le shintoïsme qui n'est que le culte de la terre nationale et des ancêtres de la race, dont les premiers sont les dieux pères du Tennô.

« L'entourage immédiat du souverain devait donc conserver la plus grande autorité. Mutsu Hito a gouverné avec les *Genro*, les anciens hommes d'Etat qui ont fait la res'auracion, les Ito, les Inouyé, les Yamagata et d'autres. Ces personnages, avec en plus une nuance de violence au besoin sanguinaire qui s'est manifestée dans quelques extraordinaires aventures, font un peu songer, par leur culture, leur patriotisme et leur énergie de décision, aux hommes à la fois cultivés et vigoureux du *risorgimento* italien. Mutsu Hito les a toujours maintenus ; il a continué, me disait-on au Japon, à s'appuyer sur ces auteurs de son règne, même lorsqu'ils avaient commis quelque erreur. La continuité, la force et la prudence de la politique japonaise s'expliquent en grande partie par la fidélité qu'il a gardée à ses conseillers ; l'honneur et l'efficacité de son règne rappelleraient un peu les mérites de Louis XIII, que rien ne put détourner de gouverner avec Richelieu.

« Mais une grave question se pose à la mort du premier empereur du Meiji : un tel régime pourra-t-il continuer ? Tout d'abord le caractère du prince héritier Yoshi-Hito, âgé de trente-trois ans, est une inconnue. Il ne passe généralement pas pour avoir une très forte personnalité. Mais surtout c'est le milieu qui change lentement mais irrésistiblement et la génération des temps héroïques qui passe. Les vieux *genro* sont presque tous morts et si des hommes de grande valeur comme le prince Katsura peuvent les remplacer dans les Conseils de l'empereur, peuvent-ils se substituer à eux dans le respect absolu, on doit même dire le consentement unanime de la nation ? Le prestige du gouvernement impérial reste immense dans ce pays qui a été réformé, développé, conduit à la victoire dans deux grandes guerres depuis l'établissement du Meiji. Mais, pas plus sans doute là que dans l'Allemagne profondément loyaliste et respectueuse des années qui ont suivi l'Unité et l'Empire, le prestige du passé ne pourrait indéfiniment contrebalancer, surtout sous un nouveau règne et avec une génération nouvelle, les aspirations très différentes du présent. L'influence du Parlement doit grandir à mesure que l'on

s'éloignera des temps héroïques du Meiji. La légende du Tennô d'origine divine s'évanouit peu à peu des croyances japonaises. Cette divinité s'en va comme tant d'autres.

L'individualisme occidental, mal adapté à ces civilisations, bat en brèche la hiérarchie et le respect confucianistes. Le Japon a déjà ses socialistes fanatiques, ses anarchistes, voire même ses féministes. Les dirigeants cherchent sagement à réagir : pour ce qui est de la vie de famille, du rôle de la femme, de l'éducation, on s'efforce de revenir sur certaines tendances novatrices pour maintenir les conceptions du vieux Japon. L'empereur lui-même, remplissant ce rôle paternel que la philosophie chinoise a fait attribuer aux souverains dans tout l'Extrême-Orient, a voulu prémunir son peuple contre le danger d'un changement de mœurs. Mais ses édits, malgré tout le respect théorique qu'on leur accorde, n'ont pu empêcher un luxe et un besoin de jouir naguère inconnus d'envahir la société japonaise. Les vieilles mœurs s'en vont peu à peu et c'est maintenant, avec les générations nouvelles qui n'ont pas vu se lever l'aurore du Meiji, que va commencer la profonde crise pour le Japon qui n'avait guère fait jusqu'ici qu'adapter une organisation et une armure occidentales à un peuple encore tout imbu de ses conceptions propres et dominé par l'idéal samuraï. L'avenir de l'œuvre du règne de Mutsu Hito n'est pas plus assuré que celui d'aucun autre effort humain. Mais on ne saurait, quel qu'il doive être, voir ce règne se clore sans rendre hommage à la discipline, à la continuité de vues, à la rare énergie qui ont caractérisé cette génération de Japonais, qualités que l'empereur qui vient de disparaître sut discerner, favoriser et utiliser sans défaillance pour le plus grand bien de son pays. »

VIII

Dans sa page de l'*Illustration* M. J. C. Balet disait :

« Les restes du grand souverain iront bientôt reposer sur la Montagne des Pêcheurs (Momoyama) près de Kyôto, non loin de la tombe de Kwammu-Tennô (fondateur de Kyôto), sur l'emplacement d'un palais illustré par le grand Taikô Hideyoshi. En vain la municipalité de Tôkyô a essayé de disputer sa tombe aux traditions. Les traditions l'ont emporté. Seule, la cérémonie funèbre sera célébrée au champ de manœuvre d'Aoyama, mais Kyôto aura le corps. Un temple sera la consolation des citoyens de Tôkyô, un temple qui sera le rival de ceux d'Isé où l'on vénère de très nébuleux ancêtres impériaux. »

Ce qui a avant tout fait pencher la balance en faveur de Kyôto, c'est l'affection toute particulière que Meiji Tennô avait toujours

eue pour Momoyama. C'est pour ainsi dire lui qui avait de la sorte désigné là où il voulait reposer.

Et c'est un mois et demi après sa mort que devaient se célébrer ses obsèques avec une pompe qui a fait dire à un journal de Paris que l'Europe d'aujourd'hui ne saurait jamais en connaître de pareilles.

L'Agence *Havas* publie le récit suivant de ces funérailles :

Tôkyô, le 13 septembre :

« Le corps de l'empereur Mutsu-Hito a été transporté du palais impérial au terrain de parade d'Aoyama, à la nuit, un peu après huit heures du soir. Ce transfert a donné lieu à des scènes étranges et impressionnantes.

« La foule a commencé à s'assembler dès minuit. Beaucoup de personnes étaient venues des endroits les plus éloignés du Japon. A dix heures du matin, des milliers de curieux étaient assemblés et les rues étaient tellement remplies que la police a dû établir des cordons pour en interdire l'accès.

« Les ministres, les hauts fonctionnaires, les membres des deux Chambres de la Diète et les hauts personnages ayant le privilège d'assister aux funérailles, ainsi que les membres du corps diplomatique, avaient des places assignées à l'entrée du palais où ils formaient la haie. Tous étaient en grand uniforme ou en vêtements de deuil, avec des nœuds de crêpe ou des brassards.

« Un feu de bivouac avait été allumé dans la cour du palais, tandis que des torchères brûlaient aux angles, et c'est à leur lumière vacillante que le char funèbre, trainé, suivant une coutume immémoriale, par cinq bœufs, a été amené à l'entrée de la cour et que le cercueil y a été placé.

« Le cercueil, composé de plusieurs coffres, rentrant les uns dans les autres, était de grandes dimensions, mesurant près de dix pieds sur cinq, et pesant une tonne et demie. Il a été transporté jusqu'au char funèbre sur des rails de bois, qui l'ont amené au niveau du plancher du char. Il était recouvert d'une étoffe d'une blancheur immaculée et d'un tissu extrêmement riche et lourd.

« Le char, construit spécialement pour la circonstance, était un véhicule à deux roues de construction très massive, pesant à peu près le même poids que le cercueil. Les roues et les timons étaient peints en noir, ainsi que l'intérieur du char, qui était en forme de caisse, et revêtu d'une épaisse plaque de cuir.

« Cette caisse était surmontée d'une barre longitudinale aux extrémités retournées en l'air. Ce type particulier de char est incontestablement originaire de Chine. Des véhicules présentant le même aspect général sont encore en usage à Pékin. Les roues étaient construites de façon à produire en tournant sept sons

différents, mais également plaintifs. Cette construction spéciale est le privilège exclusif d'une famille de charpentiers de Kyôto, dont les ancêtres ont construit de nombreuses bières pour la cour impériale. Cet étrange attelage a été mis en mouvement à l'arrivée de cinq fonctionnaires de la commission des funérailles, revêtus de l'ancien costume de deuil national, se composant d'une robe de dessus de nuance marron, de pantalons flottants de couleur sombre et de coiffures de soie noire dites kammuri.

« Les cinq bœufs avaient été choisis spécialement pour aller avec les couleurs adoptées depuis une très haute antiquité pour les funérailles impériales : le bœuf de limon était noir et blanc avec les pattes du devant blanches ; les autres étaient par paires composées d'un brun avec un noir et d'un noir avec un blanc. Suivant l'ancienne coutume, les cinq plus jeunes fonctionnaires de la cour devaient recevoir chacun un de ces bœufs, mais cette fois-ci, cela ne se fera pas, bien que ces animaux doivent être maintenant « pensionnés » et gardés dans des pâturages impériaux jusqu'à leur mort.

« Le cercueil a été transporté du grand hall au char funèbre en cortège solennel, à la tête duquel marchaient les chambellans portant des flambeaux allumés. Venaient ensuite le grand-maître des cérémonies et le chef de la maison impériale, comte Watanabe ; celui-ci portait l'épée de l'empereur, tandis qu'à droite et à gauche du cercueil marchaient les grands officiers de la maison de l'empereur défunt, portant chacun un flambeau allumé. Quand le cercueil a été placé dans le char, l'épée de l'empereur a été déposée à la tête du cercueil sur un petit plateau en bois blanc. Les portes ont alors été fermées, tous les flambeaux ont été éteints, tandis que les huit cents torches qui devaient être portées dans le cortège étaient allumées.

« L'empereur, portant le grand uniforme de Daigensui ou commandant en chef de l'armée et de la marine, avec un crêpe ; l'impératrice et l'impératrice douairière, le prince héritier et ses deux jeunes frères, ainsi que le jeune prince de Corée, suivirent le cercueil jusqu'à la grande grille du palais ; mais là, ils se séparèrent du cortège, après quoi ils partirent pour le terrain de parade d'Aoyama par une route différente de celle que suivait le cortège, afin de pouvoir recevoir à son arrivée la dépouille impériale.

« L'impératrice et l'impératrice douairière, qui portaient le matin un costume européen, avaient maintenant une toilette de cour du pays, faite en tissu de chanvre, la partie supérieure étant d'un brun foncé et la jupe orange mat. Les dames de la cour étaient habillées d'une manière semblable, mais ni l'impératrice, ni l'impératrice douairière, ni les dames de la cour n'avaient arrangé leur chevelure, les instructions officielles étant « chevelure défaits ».

« Le grand cortège s'est maintenant mis en marche.

« Parmi ceux qui tenaient les cordons du poêle se trouvaient les généraux Oku et Kuroki, l'amiral Togo et d'autres officiers supérieurs de terre et de mer.

« Dans la garde d'honneur figuraient cinq cents marins anglais, sous les ordres du vice-amiral Winsloe. Le nombre des troupes formant la haie était d'environ vingt-cinq mille hommes.

« La garde militaire d'honneur se composait de représentants de toutes les différentes divisions de l'empire, ainsi que celles se trouvant en Corée, Mandchourie, à Formose et à Sakhaline, le total s'élevant à vingt mille hommes. La division entière de la garde du corps impériale escortait le cercueil, tandis que les autres étaient rangées en colonnes des deux côtés de la route.

« La garde navale d'honneur comptait environ 10 000 hommes. Tous ceux qui étaient dans le cortège étaient à pied, même les cavaliers et les artilleurs de l'escorte. Le cortège proprement dit s'ouvrait avec des groupes successifs de membres de la commission impériale des funérailles et de ritualistes, mêlés à des groupes de fidèles et de familiers qui se succédaient presque à l'infini et qui portaient des bannières blanches et jaunes, des arcs et des flèches, des boucliers, des hallebardes et autres ornements de guerre, la bannière du soleil, celle de la lune, des coffrets d'offrandes et des bandelettes de papier (go-hei). A de fréquents intervalles se succédaient également des groupes de musiciens jouant de diverses sortes d'instruments anciens. Chaque groupe était séparé de l'autre par des porteurs de torches.

« Venaient ensuite les officiers subalternes de la maison impériale et, précédant immédiatement le cercueil, le grand-maitre des cérémonies et le ministre de la maison impériale, tous deux en robes anciennes de chanvre de couleur noire.

« Le char funèbre, avec ses cinq bœufs, conduits par deux toucheurs en chef et cinq assistants, était entouré d'un brillant groupe d'officiers supérieurs de la marine et de l'armée de terre, tous en grand uniforme, avec des brassards de crêpe, et de dignitaires de la cour, parmi lesquels un grand chambellan portant les sandales de l'empereur. Venaient ensuite S. A. I. le prince Kan-in, représentant le nouvel empereur, et S. A. I. le prince Fushimi, président de la commission impériale des funérailles, qui, bien qu'ayant le grade de général, portait la même robe noire en tissu de chanvre dont étaient revêtus les autres membres de la commission, et aussi de nombreux officiers de hauts grades.

« Ensuite venaient les princes du sang, les ministres, les pairs coréens, les délégués de la Chambre des pairs et de la Chambre des représentants, de hautes notabilités et des gardes d'honneur de l'armée et de la marine, fermant le cortège. Tous les officiers et dignitaires, revêtus de l'ancien costume national, portaient des planchettes de bois entourées de papier blanc.

« La municipalité s'était chargée de la décoration des rues à travers lesquelles est passé le cortège funéraire et y avait consacré une somme de 250 000 yen (625 000 fr.).

« Depuis l'entrée impériale du palais, sur le Niju-Bashi, jusqu'à la barrière Babasaki, de l'enceinte du palais, le cortège passa entre des « sakaki » (arbres funéraires) hauts de sept mètres et distants de quatre mètres les uns des autres. Au sommet de ces arbres flottaient des « go-hei » ou longues banderolles de papier noir et blanc. Entre les arbres brûlaient des torches composées de trois tiges résineuses, ajustées dans des brasiers fixés sur des trépieds hauts de deux mètres et demi. De plus, dix séries de puissantes lampes à arc étaient installées à vingt mètres l'une de l'autre, suspendues au milieu de la voie, entre des poteaux élevés.

« Entre la barrière Babasaki et le terrain de parade, avaient été dressés, tous les sept mètres, des poteaux de dix mètres de haut portant à leur sommet des lampes à arc de 1 200 bougies. Alternant avec les lampes, se dressaient tous les sept mètres des mâts vénitiens, enveloppés du pied au sommet de papier noir et blanc. A mi-hauteur, chacun portait une couronne de cyprès, et, au sommet une oriflamme. Tous les mâts étaient reliés entre eux par une corde enroulée dans du papier blanc et noir descendant jusqu'à terre.

« Sur l'ordre de la municipalité, toutes les maisons de Tôkyô avaient arboré des lanternes funéraires. Beaucoup d'entre elles étaient celles de la Société de la Croix-Rouge (une simple lanterne en papier blanc avec bordure noire au sommet et l'emblème de la Société sur les faces). D'autres maisons, dont les propriétaires n'étaient pas membres de la Société, avaient arboré une lanterne blanche avec bordure noire et, sur la face d'avant, portant une inscription japonaise qui signifie : « Nous portons le deuil de notre empereur. » Il y a tant d'habitants sans ressources que beaucoup n'avaient pu réunir les quelques « sen » nécessaires pour l'achat d'une lanterne et que la municipalité en a dû faire distribuer plusieurs milliers.

« La procession traversa lentement les terrains attenants au palais, jusqu'au grand Double-Pont (Niju-Bashi) qui traverse les remparts circulaires et où passent seuls l'empereur lui-même et les ambassadeurs, ou bien les personnages nobles au jour de l'an.

« Le bruit de la musique funéraire japonaise, à laquelle, en particulier, la petite flûte en bambou appelée *shohichiriki* avec ses accents extrêmement gémissants et pénétrants, faisait produire un effet impressionnant, annonça l'approche du cortège à la foule qui remplissait le grand espace ouvert au-delà du pont. Les torches fumantes, les notes tantôt basses, tantôt élevées de la musique japonaise, les mouvements rythmiques des soldats, la marche

lente de centaines d'hommes sur la voie caillouteuse, les costumes anciens des fonctionnaires de la Cour, les brillants uniformes des gardes, tout cela s'avancant au milieu d'une mer humaine d'où ne s'élevait d'autre bruit que celui de la musique et par moments celui des sanglots, constituait un spectacle singulièrement impressionnant.

« La grande ville était silencieuse ; il n'y avait plus que la foule massée sur cinq kilomètres, derrière un cordon de troupes, jusqu'à Aoyama. Il est impossible d'évaluer à combien d'hommes s'élevait cette foule.

« A l'extrémité supérieure du terrain de parade, un hectare environ était occupé par les constructions spécialement dressées pour la cérémonie. A l'extrémité nord de cet espace réservé se dressait le « Sojoden » ou hall funéraire, destiné à recevoir le cercueil et à la célébration des cérémonies funèbres. Il a la forme d'une chapelle, est ouvert par devant et drapé sur le derrière et sur les côtés de rideaux blancs.

« Des deux côtés avaient été élevées des constructions destinées à l'empereur et à la famille impériale, aux ritualistes et aux musiciens, et plus loin du « Sojoden » se dressaient deux bâtiments couverts, longs de deux cents mètres et distants de quarante mètres, orientés du Nord au Sud et occupés par des personnages de haut rang avec leurs femmes. Le nombre des dames japonaises assistant à la cérémonie était très important. Des places avaient été réservées au corps diplomatique dans ces bâtiments. Toute la scène était brillamment éclairée par des centaines de lampes à arc.

« Lorsque la tête de la procession est arrivée à la première porte « Torii », les gardes d'honneur de l'armée et de la marine ont formé la haie. Les tambours, gongs et oriflammes jaunes et blanches bordaient la route des deux côtés, entre le premier et le second « Torii ».

« Les porteurs de hallebardes, de boucliers et d'arcs se sont postés en dedans de la seconde porte, et les bannières du soleil et de la lune, avec de grands arbres sacrés que l'on porte dans les processions funéraires, ont été placés des deux côtés en avant du « Sojoden ». Les ritualistes officiants, dont certains nobles et même de rang princier, se sont disposés à ce même moment autour du « Sojoden ».

« L'infant Alphonse, le général Lebon et les représentants étrangers, étaient allés directement au Champ-de-Mars et n'avaient pas assisté à la cérémonie du Palais.

« L'impératrice douairière a accompagné la dépouille mortelle seulement jusqu'au portail du palais, les médecins lui ayant conseillé de ne pas assister à la cérémonie d'Aoyama, en raison de la fraîcheur de la nuit.

« A minuit on a entendu un coup de canon, c'était le moment suprême de la cérémonie à Aoyama, lorsque l'empereur et l'impératrice firent acte d'adoration devant la bière.

« Tous ceux qui étaient rassemblés au Champ-de-Mars se tenaient debout, la tête inclinée, et des milliers de *cloches* dans les temples bouddhistes et les églises chrétiennes sonnaient de minute en minute. Par dessus tout, on entendait la sourde répercussion des canons sur la terre et sur la mer.

« Le service a été célébré dans le Pavillon du Palais destiné à être comme la chapelle ardente impériale et où le corps avait été transporté le quinzième jour après la mort, et dans lequel tous les dix jours depuis ce moment des services solennels ont été célébrés en mémoire du défunt et des sacrifices faits à l'Esprit de Mutsu-Hito.

« Après que chacun eut pris place, le rideau qui était tendu devant le catafalque a été levé par les ritualistes, pendant que l'orchestre shintoïste jouait une musique très douce.

« Le chef ritualiste et ses assistants ont alors présenté les offrandes des mets consacrés, l'accompagnement de musique shintoïste résonnant sans cesse. Puis ce furent les autres offrandes, consistant en étoffes rouges et blanches, contenues dans des paniers d'osier.

« Se plaçant au centre, devant le catafalque, le chef ritualiste récita les prières pour le défunt, puis chacun, à tour de rôle et par ordre de préséance, l'empereur, l'impératrice, l'impératrice douairière, les princesses et les princes de sang impérial s'avancèrent et adorèrent l'esprit du défunt empereur.

« Après le départ des membres de la famille impériale, les cortèges impériaux se sont reformés dans le même ordre qu'à l'arrivée. Les autres membres de l'assemblée ont alors adoré l'esprit de l'empereur défunt, et quand tous l'eurent fait, les ritualistes se sont avancés jusqu'à l'autel et ont retiré les offrandes, pendant que la musique shintoïste recommençait de se faire entendre.

« Quand toutes les offrandes eurent été enlevées, le chef ritualiste a abaissé de nouveau le rideau devant le catafalque impérial, et le service a pris fin.

« Après le service funèbre à Aoyama le train emportant la dépouille mortelle de l'empereur Mutsu-Hito à sa dernière demeure est parti pour l'ancienne capitale du Japon. De Kyôto, il s'est rendu au domaine impérial de Momoyama, situé à sept kilomètres au sud de la ville.

« Un grand nombre de fonctionnaires, de pairs, de membres de la Chambre des représentants et d'autres notabilités attendaient à la station. Le domaine est en partie couvert de collines boisées, dont la principale, haute d'environ 300 pieds, était considérée comme la demeure des dieux. Ses énormes sapins n'ont pas

été coupés depuis des siècles. C'est le sommet de cette colline, d'où l'on a une vue splendide sur la contrée avoisinante, que l'on a choisi pour être la dernière demeure de l'empereur.

« En raison de l'escarpement et de la nature rocailleuse du sol, une route bétonnée a été construite de la gare au Sojoden (sanctuaire temporaire), qui a été érigé, ainsi que d'autres bâtiments destinés à abriter les invités, sur un terrain à peu près plat. De chaque côté de cette route, on a installé de puissantes lampes à arc ; les câbles qui les alimentent sont entourés d'étoffe noire et blanche ; à mi-hauteur de chaque poteau est accrochée une bannière transversale avec d'énormes banderoles noires, dont les extrémités sont nouées aux guirlandes posées à la partie inférieure des poteaux.

« Du train funèbre, l'imposant cercueil a été porté au Sojoden, entre une double haie de soldats de chaque côté, sur un palanquin dont les forts brancards dépassent à chaque bout. Les porteurs qui se relayent par équipe de 50 hommes chacune, ont été choisis parmi les jeunes fermiers des environs de Kyôto ; les uns portent les brancards, les autres tiennent de longues cordes attachées aux quatre coins supérieurs du palanquin pour le maintenir en équilibre.

« Lorsque le palanquin arrive près du Sojoden, la princesse Kan-in, représentant l'impératrice, et la princesse Higashi-Fushimi, représentant l'impératrice douairière, sortent de leurs salles d'attente à sa rencontre. Les cérémonies qui se déroulent ensuite sont à peu près semblables à celles qui ont eu lieu sur le Champ-de-Mars d'Aoyama. Le prince Kan-in, représentant l'empereur, a lu une adresse au monarque défunt ; des adresses ont également été lues par les représentants de l'impératrice, de l'impératrice douairière, des princes impériaux et d'autres personnages.

« Un incident remarquable a été la manière dont s'est accompli le dernier acte du transport du cercueil à la place élevée où il allait être déposé. Le Sojoden et les autres bâtiments installés pour la cérémonie sont situés un peu au-dessous du sommet de la colline. A cet endroit la colline est si escarpée que dans cette courte distance de cinquante mètres environ, le sol s'élève de 84 pieds. Afin d'éviter toute possibilité d'accident, l'énorme bière contenant les restes de l'empereur n'a pas été transportée le long de cette pente par les porteurs, mais a été placée sur un chariot qui a été hissé au sommet au moyen d'un court chemin de fer funiculaire,

« La descente du cercueil dans le tombeau s'est faite en la seule présence des ministres des rites, des représentants de la famille impériale, des hauts commissaires des funérailles et de leurs

aides nécessaires ; tous les autres assistants sont demeurés au pied du talus. Conformément à un antique usage, on a placé dans les quatre encoignures du tombeau des figurines d'argile d'environ 18 pouces de hauteur, appelées « Généraux Dieux » (haniwa) qui sont revêtues d'un costume en miniature, d'armures anciennes et qu'on a enfermées dans des coffrets de hinoki, espèce de thuya.

« Immédiatement après l'enterrement, on a brûlé le palanquin qui a transporté le cercueil, et demain sera célébré un service spécial pendant lequel ces cendres elles-mêmes seront enterrées dans l'enceinte du mausolée. Le char à bœufs dont on s'est servi hier, à Tôkyô, sera également brûlé et les cendres en seront enterrées dans l'enceinte du Palais ; même le wagon funéraire du train des obsèques sera mis en pièces et toutes les parties, sauf celles en métal seront brûlées. »

IX

« Une manière de sacrifice humain qui en dit long sur la survivance de l'ancien idéal et des vieilles mœurs dans certains milieux japonais a accompagné les funérailles du Tennô : le général Nogi et sa femme ont fait harakiri au moment où un coup de canon annonçait que le cortège funéraire quittait le palais impérial. Ce drame s'est passé dans la maison de la famille Nogi, au quartier Akasaka. Le général et sa femme, ayant, disent les dépêches, revêtu le vieux costume japonais de cérémonie, burent le saké d'adieu dans des coupes dont l'empereur défunt avait fait présent au vainqueur de Port-Arthur, et, ayant ainsi accompli les rites, se sont tués devant un portrait drapé de deuil de Mutsu-Hito. Le général Nogi s'est coupé la gorge avec un sabre court, sa femme s'est plongé un couteau dans la poitrine.

« C'est un jeune étudiant logé chez le général qui, pénétrant dans la chambre tragique, découvrit le suicide. Pendant leur agonie, le général et sa femme firent preuve de la plus indomptable énergie. Une lettre adressée, dit-on, à l'empereur, a été trouvée près de leur cadavre.

« Pour comprendre cet acte, il faut se rappeler que Maresuke Nogi, fils d'un Samuraï du clan de Chôshu, avait lui-même reçu toute l'éducation d'un Samuraï. Son caractère était formé et il avait déjà dix-neuf ans quand l'ère nouvelle du Meiji s'ouvrit en 1868, abolissant au moins officiellement la plupart des lois du vieux Japon, entre autres le harakiri obligatoire, mais en laissant le culte profondément enraciné dans beaucoup de cœurs. Toute la vie de Maresuke Nogi fut pour maintenir en lui le vieil idéal : il ne

cessa d'être un soldat jusqu'au couronnement de sa carrière. Il contribua, en 1877, à réprimer la rébellion de Satsuma, le clan qui refusait de se soumettre aux lois dont le but était de faire rentrer dans le reste de la nation la classe des hommes aux deux sabres dont il avait lui-même toute la mentalité. Il prit une première fois Port-Arthur pendant la guerre sino-japonaise de 1894-1895. Il gouverna ensuite Formose cédée au Japon par le traité de Shimonoseki. En mai 1904, il commença l'investissement de Port-Arthur que Stœssel lui rendit, le 2 janvier 1905, après les effroyables assauts qui avaient livré aux Japonais la colline de 203 mètres, position dominant la ville et le port où les débris de l'escadre russe achevaient de périr. Dans ces assauts mourut le second fils de Nogi — le premier avait été tué quelques semaines plus tôt : le vieux samuraï subit ce double deuil avec un stoïcisme de Spartiate. On se rappelle comment, un peu plus tard, le mouvement tournant exécuté à l'Ouest par son armée déterminait la retraite de Kouropatkine après la longue bataille de Moukden.

« Après la guerre, le général Nogi, comblé de distinctions par son empereur, avait vécu dans la simplicité. Aucun de ceux qui ont pu rencontrer ce soldat n'aura oublié son abord. Tout dans sa personne témoignait de l'énergie concentrée, de la maîtrise de soi, qui était le but de l'éducation sévère donnée jadis au fils de Samuraï. Mais la politesse, la culture littéraire soignée, l'aménité bouddhiste qui étaient comme l'envers et l'adoucissement de cette austérité, marquaient son accueil.

« C'est cette culture et l'idéal qu'elle avait tenu devant son esprit pendant toute sa formation qui ont déterminé le geste par lequel il sort de la vie, imité par sa femme avec cette soumission chevaleresque que toute leur éducation inculquait aux Japonaises bien nées, suivant une vieille conception qui faisait du harakiri un honneur, un privilège de la Chevalerie des Samuraï, obéissant à l'idée, répandue dans tout l'Extrême Orient qu'il ne faut pas survivre à son honneur, qu'il est bon même de ne pas durer plus que son temps, idée où il semble persister quelques éléments de la conception des sacrifices humains. Nogi a estimé qu'il ne pouvait mieux servir son pays ni honorer son empereur qu'en accompagnant le Tennô défunt dans le séjour des ombres.

« On peut entrevoir dans certains des commentaires qu'inspire ce geste aux journaux d'Occident, une conception erronée de ce qu'est le Japon. Quelques journaux semblent croire que l'acte de Nogi serait facilement imité par tous les Japonais. Il ne faut rien exagérer : il y a dans l'empire du Soleil Levant un très grand nombre d'hommes prudents, jouisseurs, très volontiers économes de leur vie. Même dans la patrie des anciens Samuraï le harakiri est considéré comme chose excessivement héroïque. Mais le fait est qu'en dépit des lois qui abolissaient cette coutume, de la

condamnation officielle du suicide par le Japon nouveau — peut-être moins convaincu dans son for intérieur que désireux de se mettre « à l'instar » de l'Occident — le vieil idéal vit toujours dans les cœurs nippons. La sortie de Nogi sera trouvée très noble au Japon, et même partout où l'on admire les hommes qui savent vivre et mourir conformément à leur idéal. Elle éveillera certainement un sentiment de fierté dans une grande partie du peuple dont les jeunes gens et les jeunes filles montrent qu'ils admirent encore l'esprit de passionné dévouement féodal, qu'ils ont toujours au fond une morale de clan, par la manière dont ils ne cessent de décorer, dans un faubourg de Tôkyô, la tombe des quarante-sept ronin qui firent harakiri après avoir accompli leur héroïque vendetta. L'acte de Nogi, pour être plus serein, ne répond pas moins au même code de l'honneur, celui qui s'attarde encore dans les cœurs japonais et dont le remplacement si difficile et si incertain, est une des inquiétudes des dirigeants du Japon. »

Complétons cette belle esquisse du vainqueur de Port-Arthur et du vigoureux éducateur de l'École des Nobles de Tôkyô prise aux *Débats* par ces lignes empruntées au *Temps* :

« L'acte de l'illustre vainqueur de Port-Arthur, le général Nogi, se tuant avec sa femme au moment des funérailles de son empereur, vient confirmer d'une façon soudaine et éclatante un fait que de bons observateurs nous signalaient sans qu'on en saisît bien l'importance. C'est que, tout en ayant adopté très résolument notre civilisation matérielle, le Japon garde avec un soin jaloux sa vieille culture morale. Essayant de se rendre compte en quoi cette culture se distingue de la nôtre, l'Occidental qui l'a le mieux connue, le pénétrant Lescadio Hearn, qui, comme on sait, a été longtemps professeur de littérature anglaise à Kumamoto et dans d'autres villes japonaises, rapporte que ses élèves lui demandaient très souvent : « Maître, dites-nous, s'il vous plaît, pourquoi on parle tant d'amour et de mariage dans les romans anglais; cela nous semble très, très étrange. »

« Ce n'est pas que les Japonais n'aient une littérature amoureuse importante, mais les rapports sentimentaux des sexes n'en sont pas moins tenus par eux pour un sujet d'étude d'ordre secondaire. Tandis que chez nous la préoccupation de « l'éternel féminin » domine entièrement notre art, que toute notre littérature d'imagination a l'amour pour thème à peu près exclusif, le présentant comme la grande source des joies et des douleurs de ce monde, l'inspiration de la poésie et du roman japonais est tout autre. « Pour l'Oriental, la loi de la vie est le devoir. L'affection doit en tout temps et en tout lieu être subordonnée au devoir. » Dévouement au chef de la famille (lequel passe avant la femme et l'enfant) dans la vie privée, dévouement à l'empereur dans la vie

publique, c'est à la description des complications que peuvent produire ces principes en lutte avec les passions et les événements que se consacrent les écrivains japonais. C'est pourquoi ils ont tant de peine à comprendre notre esprit et que nous n'avons pas moins de peine à comprendre le leur.

« Le devoir mis au premier plan a amené cette exaltation du suicide qui est le trait le plus original du caractère japonais. Il n'y a pas de manière meilleure de se mettre en état de l'accomplir que de ne pas tenir à la vie et d'être toujours prêt à en sortir. Toute l'éducation japonaise tend à habituer l'homme « à opposer sa libre volonté à la nature », comme il était dit dans *l'Honneur Japonais*, que l'Odéon jouait l'année dernière. Et comme pour donner une preuve de plus de ce triomphe de la volonté, les Japonais ont choisi le genre de suicide le plus atroce, l'ouverture du ventre qui entraîne d'affreuses douleurs. C'est conformément aux traditions nationales que le général Nogi et sa femme sont morts, voulant donner ainsi une dernière marque de leur amour pour leur souverain. Rien de supérieur ne se fait dans le monde sans sacrifice, et quelque étonnement que pourra causer celui-là chez les gens d'une autre civilisation, on ne pourra s'empêcher d'en admirer la grandeur. Il montre combien le Japon, quelles qu'aient été les transformations économiques et militaires auxquelles a présidé l'empereur Mutsu-Hito, reste fidèle à son idéal. D'après Lescadio Hearn, les hautes classes qui peuvent le comparer au nôtre le trouvent autrement beau. « La vraie force morale et intellectuelle de la nation, son esprit le plus élevé, dit-il, résistent fortement à l'influence occidentale et des personnes qui sont plus compétentes que moi pour se prononcer sur ces matières, m'assurent que l'on observe cette résistance surtout chez des hommes supérieurs qui ont voyagé ou qui ont été instruits en Europe. »

No ni yama ni
Uchi-jini naseshi
Masurao no
Ato natsukashiki
Nadeshiko no hana.

« Dans la plaine et sur la montagne, vestiges aimés des héros tombés frappés à mort, voici que s'épanouissent des fleurs d'œillets. »

Ainsi chantait au milieu même des travaux de la guerre le cœur de Nogi, s'évoquant à la vue de simples œillets qui s'ouvraient, ses deux fils « tombés frappés à mort. »

M. André Bellessort, finissait dans la *Revue Hebdomadaire* du 17 août son étude sur Mutsu-Hito d'une note toute personnelle par ces mots :

« D'ailleurs, le vieux Japon n'est pas encore enterré. Le veilleur

du Palais Impérial qui l'autre jour se tuait et offrait ainsi sa vie pour le salut de l'Empereur agonisant agissait selon le rite et l'esprit des ancêtres. J'imagine que ce dévouement obscur aussi ancien que l'histoire japonaise, n'a pas été désagréable à l'âme de Mutsu-Hito qui descendait chez les morts chargée de triomphes et d'honneurs. »

Au moment même où son corps allait se confier à la terre aimée, il ne lui aura pas été non plus désagréable, certes, l'acte de l'illustre serviteur qui fait dire à l'un de nous, M. Westarp : « Entre nous Japonais, japonophiles et amis de l'Orient, je crois que nous devons nous féliciter de la grandeur d'esprit que vient de montrer le général Nogi. Que des hommes de cette sorte aident à la renaissance de tout l'Orient. »

X

Un monarque qui, arrivé au trône presque encore enfant, sent à son avènement craquer de toutes parts le moule trop vieux où ne fait plus que végéter son empire ; un monarque qui, doué de qualités publiques et privées ne se contrariant pas, préside au vertigineux essor de son pays sachant, sous la plupart des rapports, monter se placer en moins d'un demi-siècle auprès des premières puissances occidentales ; une existence de labeur, de discrétion, de sagesse, de délassements poétiques ; une fin soudaine donnant naissance à des scènes comme notre monde moderne ne saurait guère en offrir ; des funérailles nocturnes non moins grandioses et impressionnantes ; des sacrifices, comme celui de ce veilleur du Palais ; l'acte d'un Nogi ; l'unanimité dans les éloges, qu'ils viennent de son peuple ou de tout autre point du globe : tel, en résumé, se présente à nous Mutsu-Hito, l'Empereur du Meiji qui ne tardera pas sans doute à trouver au Japon, ou ailleurs peut-être, son Plutarque, pour traverser avec lui, non pas plus grand, mais toujours vivant, les siècles à venir.

EDME ARCAMBEAU,
Bibliothécaire
de la Société Franco-Japonaise de Paris.

LES CONDOLÉANCES DE LA SOCIÉTÉ

Dès que fut parvenue à Paris la nouvelle du deuil national qui venait de frapper le Japon, le Secrétaire Général, sur les instructions de M. le Président, alors retenu loin de Paris, se rendit à l'Ambassade du Japon pour présenter à Son Excellence M. le Baron Ishii les profondes condoléances de la Société.

Son Excellence, M. le Baron Ishii se montra touché de la démarche ainsi faite auprès de lui, et chargea M. Clavery d'être auprès de M. Bertin et de tous les membres de la Société, l'interprète de ses vifs remerciements.

En même temps, M. le Président envoyait au Ministre de la Maison Impériale à Tôkyô, le télégramme que voici :

« Tenno heikano gohogyowa honkwaikwaina ichidôno shushôkiwamaru tokorokakkayori konomune kamikoshi tsuni soserarenkotowo. »

(Signé) : BERTIN,
Président Société Franco-Japonaise,
rue de Rivoli, 107, Paris.

« Devant le deuil frappant le Japon, la Société Franco-Japonaise prie Son Excellence le Ministre de la Maison Impériale de présenter à la Cour Impériale ses respectueuses et profondes condoléances. »

(Signé) : BERTIN.

Au cours de l'entretien qu'il eut l'honneur d'avoir avec son Excellence, le Secrétaire Général a remis à M. le Baron Ishii, la lettre suivante :

SOCIÉTÉ FRANCO-JAPONAISE DE PARIS.

Paris, 30 juillet 1912.

« Monsieur l'Ambassadeur,

« Profondément émue à la nouvelle du deuil immense qui vient d'atteindre l'Empire du Soleil Levant, la Société Franco-Japonaise adresse aujourd'hui à S. Exc. M. le Ministre de la Maison Impériale à Tôkyô, le télégramme suivant (dans le texte japonais ci-joint en copie).

(Suit le texte français donné plus haut.)

« La Société tient également à témoigner auprès de Votre Excellence des regrets et de la douloureuse sympathie par lesquels elle s'associe à la commune affliction de la nation japonaise.

« Au nom de M. le Président qui m'a fait l'honneur de me charger de cette mission, je viens respectueusement lui apporter ici la très sincère expression de ces sentiments.

« Veuillez, je vous prie, Monsieur l'Ambassadeur, agréer l'hommage de ma très haute considération. »

(Signé) : Ed. CLAVERY,
Secrétaire Général de la Société.

Son Excellence voulut bien répondre en ces termes :

AMBASSADE IMPÉRIALE DU JAPON.

Paris, 2 août 1912.

« Mon cher Secrétaire Général,

« Au nom de M. le Président de la Société Franco-Japonaise de Paris, vous avez bien voulu, en me faisant part du télégramme de condoléances, adressé par la Société au Ministre de la Maison Impériale, témoigner auprès du représentant du Japon de la douloureuse sympathie par laquelle elle s'associe à la commune affliction de la nation japonaise.

« Je suis profondément touché de cette démarche et viens vous prier de vouloir bien transmettre à la Société Franco-Japonaise et à son éminent Président la sincère expression de mes vifs remerciements, en leur assurant combien je tiens à cœur la part que cette société, toujours dévouée à la noble cause des bons rapports traditionnels entre nos deux pays, prend au grand deuil qui vient de frapper si cruellement le Japon tout entier.

« Veuillez agréer, mon cher Secrétaire Général, les assurances de ma considération la plus distinguée. »

(Signé) : K. ISHII

A la même date, M. le Président recevait du Ministre de la Maison Impériale le télégramme que voici :

« *Kikayori itararetaru Kiokainichido nogochodenwa shissoshitari.* »

KUNAI DAIJIN.

« Le télégramme de condoléances, envoyé par Votre Excellence au nom de tous les membres de la Société Franco-Japonaise, a été communiqué à l'Empereur. »

MINISTRE DE LA MAISON IMPÉRIALE.

La représentation de la France à la cérémonie des obsèques

13 septembre 1912.

Une note publiée par le *Temps* dans son numéro du 15 août a fait connaître que la délégation chargée de représenter le Gouvernement français à la cérémonie des obsèques serait présidée par M. le général Lebon. Furent désignés ensuite pour faire partie de la mission :

M. le capitaine de frégate Grancelment, officier d'ordonnance de M. le Président de la République; M. Bizoard de Montille, secrétaire d'Ambassade, sous-chef du cabinet de M. le Président du Conseil, Ministre des Affaires Étrangères; M. le lieutenant d'artillerie Jacques Lebon.

Le 26 août le général, accompagné des membres de sa mission, prenait à la gare du Nord le train transsibérien se rendant au Japon. Partaient en même temps que lui, l'accompagnant à titre privé, M^{me} la générale Lebon, le lieutenant de cavalerie Yves Lebon, et M^{me} Dubos, sœur de M. le Vice-Amiral Vigne.

Quelques jours plus tôt un intéressant article de M. Gaston Deschamps sur la mission de notre éminent collègue, avait été publié par le grand organe du soir. Nos lecteurs nous saurons gré de le reproduire ci-après dans son entier :

Le gouvernement a été bien inspiré en désignant le général Lebon comme ambassadeur extraordinaire, chargé de représenter la France aux obsèques de l'empereur du Japon. C'est une excellente idée. Nul n'était mieux désigné pour cet office. En effet, le général Lebon est un des hommes qui connaissent le mieux la nation et l'armée japonaises. Personnellement lié, dans les États du mikado, avec les plus hauts dignitaires de la hiérarchie militaire ou civile, l'ancien commandant en chef de notre 1^{er} corps d'armée résumera excellemment, dans le charme cordial d'une conversation pleine d'aménité sérieuse et de science élégante, comme aussi dans la séduction bien française d'une courtoisie affinée par de hauts emplois, toutes les qualités que doit posséder un ambassadeur pour être, comme disent les diplomates, *personæ grata*. Sa présence rappellera aux Japonais l'époque mémorable où ils ont fait l'effort nécessaire pour sortir d'un état de féodalité quasi « moyenageuse » et pour mettre leur armée en état de résister aux meilleures troupes de l'Europe moderne.

Après la guerre de 1870, l'empereur défunt nous fit l'honneur de choisir dans l'état-major de l'armée française les organisateurs et les instructeurs chargés d'enseigner à ses officiers et à ses soldats l'art de vaincre. C'était une démarche d'une saisissante et audacieuse initiative que d'aller chercher ainsi parmi les nobles vaincus de l'Année terrible ceux qui devaient reconstituer les institutions militaires du Japon rajeuni, et faire de cette race fertile en guerriers individuellement braves, isolés et peu dociles, une nation invincible à force de discipline consentie et de cohésion volontaire. Il y avait à la cour du mikado un fort parti qui inclinait vers le choix d'une mission alle-

mande. Mais le maréchal de Saïgo Takamori (1), grand patriote dont les prédilections très averties s'étaient prononcées hardiment en notre faveur, n'eut pas de peine à faire triompher son opinion dans le conseil impérial. Le souverain vraiment national que le Japon vient de perdre savait regarder les événements d'un point de vue assez élevé pour n'être point exposé aux erreurs que suggèrent aux âmes médiocres les contingences de l'Histoire ou les caprices passagers du Destin. La fortune des armes nous avait trahis en 1870. La victoire, si longtemps fidèle à nos drapeaux avait déserté les aigles de l'empereur Napoléon III... Mais il y avait eu contre nous une telle accumulation de mauvaises chances, la rigueur du sort avait multiplié si cruellement les conditions défavorables aux succès de nos intrépides soldats, qu'en vérité cette guerre malheureuse ne prouvait rien, sinon la nécessité, pour les nations longtemps fortes et victorieuses, de ne point se fier outre mesure à leur bonne étoile et de mériter par un entraînement de tous les instants la sécurité de leur prospérité présente et la certitude de leurs progrès à venir. Leçon tragique et mémorable, dont le sage Mutsu Hito comptait bien faire profiter ses sujets au moment où nous en profitons nous-mêmes. Il connaissait l'élan de volonté réparatrice qui, en quelques années, a refait l'armée de la France et qui se manifesta principalement par l'appel de tous les Français sous les drapeaux de la patrie menacée, au moment même où le Japon, par la loi du 28 novembre 1872, adoptait le principe du service personnel et obligatoire pour tous les Japonais pour une période de vingt années qui se répartissent, comme chez nous, sur l'armée active, la réserve et l'armée territoriale. Parmi

(1) Saigô Takamori (1827-1877) « Samuraï du clan de Kagoshima (Satsuma) dans l'île de Kyûshû, montra dès sa jeunesse beaucoup de goût pour les exercices militaires et conquit rapidement un haut rang dans l'armée de son daimyo. Il prit une part brillante à la guerre de la Restauration et fut nommé maréchal en 1874. Peu après fut soulevée la question d'une intervention en Corée : Takamori, en désaccord sur ce point avec la plupart des ministres, se retira à Kagoshima. Là, il fonda une école (Shi-gakki) où ne tarda pas à affluer la jeunesse de Satsuma et d'Osumi. Le gouverneur, prévoyant le danger, fit tous ses efforts pour ramener Takamori à Tôkyô, mais ce fut en vain. Le mouvement insurrectionnel couva pendant trois ans et éclata au commencement de 1877. Le 15 février, Takamori, à la tête de 15 000 hommes, se rend maître de Kagoshima, puis, marchant vers le Nord, il rencontre l'armée à Kumamoto, la défait et vient assiéger cette ville dans laquelle le Colonel Tani se défend énergiquement. Apprenant ce fait le gouvernement déclare Takamori déchu de tous ses titres et dignités et envoie contre lui une armée sous le commandement du Prince Arisugawa Taruhito. Devant le nombre les rebelles durent battre en retraite et entrèrent en Hyûga où malgré leur bravoure ils furent vaincus en plusieurs rencontres. Par un dernier effort, Takamori après avoir défait à Yokokawa le général Miyoshi, rentra de nouveau à Kumamoto. Là, la résistance devint bientôt impossible. Cernés par terre et par mer, les insurgés se préparèrent à vendre chèrement leur vie. La dernière bataille eut lieu sur le Shiroyama, le 24 septembre. Saigô tomba atteint d'une balle à la cuisse et un de ses fidèles lui trancha la tête. Ainsi finit celui qui est encore appelé *le Grand Saigô*. Il a depuis 1899 sa statue à l'entrée du Parc d'Ueno à Tôkyô et en 1902 son fils a reçu le titre de « Marquis ». A ces lignes de M. l'Abbé Papinot, joignons celles de M. A. Bellessort extraites de son article de la *Revue Hebdomadaire* sur l'Empereur Mutsu-Hito : « L'empereur fut clément. Sur les quarante-deux mille accusés qui passèrent à Nagasaki devant la Cour martiale, trois mille furent condamnés à quelques semaines ou à quelques mois de prison, vingt seulement décapités. La répression ne fut pas de celles qui laissent au cœur du peuple des semences de haine. L'Empereur ne se vengea pas ; il n'avait pas à se venger. Les insurgés ne l'avaient pas attaqué ; ils ne s'en étaient pris qu'à ses conseillers. Sa personne et son nom étaient restés en dehors de la lutte. »

les officiers français qui furent invités à mettre en mouvement cette organisation nouvelle, brillait un jeune capitaine d'artillerie qui n'est autre que l'éminent officier général actuellement chargé de représenter la France en qualité d'ambassadeur extraordinaire aux obsèques solennelles de l'empereur du Japon.

Le général Lebon a raconté lui-même, dans une conférence faite aux officiers de la garnison de Bourges, où il commanda le 1^{er} régiment d'artillerie, quelques-uns de ses entretiens avec le maréchal Yamagata (1) qui fut généralissime de l'armée japonaise et qui s'est illustré dans mainte action de guerre.

— Je suis déjà trop vieux, disait le maréchal, pour apprendre tout ce que vous enseignez à nos jeunes officiers. Aussi je m'attache surtout à une chose : bien connaître la valeur de chacun et l'employer au poste qui lui convient.

Le marquis Yamagata, maréchal d'empire, était comme une vivante image et une sorte d'incarnation de l'ancien Japon féodal, se transformant de pied en cap par une décision si soudaine qu'on n'a jamais vu dans l'évolution des peuples une métamorphose aussi complète en un si court espace de temps. Le futur défenseur des positions de Simonosaki (2) avait été, dans sa jeunesse, le chef des *samuraï* du prince de Nagato. Il avait porté, comme le maréchal

(1) Empruntons au Marquis de La Mazelière ces lignes sur le Maréchal Prince Yamagata : « L'homme qui a le plus contribué à tirer du Japon féodal la monarchie militaire d'aujourd'hui est le maréchal Prince Yamagata (Aritomo). Né en 1838 et l'un des *Samuraï* les plus ardents du *parti des idées élevées*, Yamagata se signala dans la campagne de 1866 à la tête des troupes qui battirent Kokura en Kyûshû. Il eut sa part dans les succès de l'armée du châtement et dirigea les opérations contre Aizu comme chef d'état-major ; en récompense il fut nommé major-général dans la nouvelle armée impériale et second vice-ministre de la guerre. Lieutenant général en 1872, ministre de la guerre de 1873 à 1881, chef d'état-major dans la campagne de 1877 et nommé ensuite général, il dirigea le grand état-major nouvellement fondé de 1881 à 1885 ; c'est le créateur de l'armée japonaise, dont il est resté le véritable directeur. Ministre de l'intérieur dans les cabinets Ito (1885-1888) et Kuroda (1888-1889), Yamagata visita l'Europe et l'Amérique avec une mission officielle (1888-1889) dont le but était d'organiser les assemblées départementales et municipales ; il devint Premier-Ministre (1889-1891). à l'époque de l'établissement du régime constitutionnel. Ministre de la Justice (1892-1893), puis de la guerre (1894-1895) dans le deuxième Cabinet Ito, il organisa la campagne de Chine et prit le commandement de l'armée de Mandchourie, que la maladie le força bientôt à quitter ; il reçut en récompense de ses services le bâton de maréchal. Ambassadeur Extraordinaire au couronnement du Tsar Nicolas II, Yamagata signa la convention de 1896 relative à la Corée. Il fut de nouveau Premier Ministre de 1898 à 1900 et soutint de 1901 à 1905 le cabinet de son allié le Comte, aujourd'hui Prince Katsura. Pendant la guerre contre la Russie, il fut chef d'état-major au Japon. Il a été Président du Conseil Privé de 1905 à 1909 et l'est redevenu à la mort d'Ito. Le maréchal a été créé Comte en 1884, Marquis en 1895 et Prince en 1907. Chef du parti militaire, il a été pendant des années l'adversaire du Prince Ito et put sembler à un moment l'homme le plus influent du Japon. A l'étranger on a généralement mal compris le rôle de Yamagata. En véritable Japonais, il aime à diriger les autres plutôt qu'à se mettre lui-même en avant ; c'est le général Katsura qui a recueilli comme homme d'Etat les fruits de la politique du maréchal ; ce sont Oyama, Nozu, Kuroku, et Nogi qui ont conduit au feu l'armée qu'il a créée. »

(2) Le véritable nom est Shimonoseki.

C'est de là qu'en juin et juillet 1863, le daimyo de Chôshû, Mori Motonori, fit tirer sur des bateaux américains, hollandais et français qui franchissaient le détroit. A la suite de cette agression, Shimonoseki fut bombardé une première fois par l'amiral français Jaurès (juillet 1863), puis par la flotte combinée des puissances intéressées auxquelles s'était jointe l'Angleterre (septembre 1864).

Saïgo, son collègue dans le haut commandement, le costume des Japonais d'autrefois, la robe de soie aux grandes manches pagodes, et aux heures de bataille, l'armure d'acier où les coups de sabre retentissaient comme des coups de marteau sur une enclume... Un jour, en 1874, lorsque la guerre faillit éclater une première fois entre la Chine et le Japon, la mission française s'occupa d'établir d'urgence la défense des côtes du territoire japonais. Le vieux maréchal accompagna les officiers français dans leur voyage d'inspection et tint à les guider lui-même à travers les épaulements des anciennes batteries qui avaient essayé vainement de résister à la puissante artillerie des escadres européennes, embossées devant les forts de Simonosaki. Il évoquait le souvenir du bombardement de 1864, afin d'y trouver une efficace « leçon de choses »...

— Messieurs, disait-il, mes *samurai* étaient des canonniers bien insuffisants, et mes canons archaïques étaient des objets de musée et non point des instruments de défense ou d'attaque... Mais vous allez changer tout cela.

Vingt-quatre ans après ces exercices pratiques sur le terrain, un heureux hasard voulut que le général Lebon, alors colonel, eût l'occasion, en qualité de directeur de l'artillerie à Versailles, de faire visiter au maréchal Yamagata, voyageant en France, le fort de Saint-Cyr. Le maréchal se plut à raviver dans la mémoire de son interlocuteur les impressions d'une confraternité d'armes qui fut agréable et utile à deux grandes nations éprises de gloire militaire, et il voulut bien, avec une grâce tout à fait chevaleresque, « reporter aux enseignements reçus de l'armée française la plus grande part des succès de son armée ».

Honorés de la haute confiance de l'empereur du Japon et de son état-major général, les Français ont établi d'abord à Yeddo (1) une école de sous-officiers, une école de tir pour l'infanterie, un arsenal militaire, comprenant des ateliers de construction pour le matériel, une manufacture d'armes et une école de pyrotechnie. Deux ans après sa fondation, cet arsenal occupait 2.500 ouvriers. M. Georges Bousquet, dans l'intéressant ouvrage qu'il a consacré au récit du séjour qu'il fit au Japon en même temps que les officiers de la mission française, n'a pas manqué d'énumérer les marques de sollicitude personnelle que l'empereur prodiguait à ces importants travaux. Il venait souvent, avec l'impératrice, visiter l'arsenal, le polygone d'artillerie la poudrerie, les casernes et surtout la grande école militaire, destinée à fournir des officiers de toutes armes, et qui fut inaugurée en 1875. A toutes ces innovations d'ordre technique, l'empereur se chargea lui-même d'ajouter l'enseignement moral sans lequel il n'y a point d'entreprise sérieuse, ni de succès durable, ni de victoire complète. « Tous ceux, disait-il dans une proclamation célèbre qui est restée comme un bréviaire du patriotisme japonais, tous ceux qui servent dans l'armée doivent regarder comme leur premier devoir la fidélité à la patrie... Ne vous mêlez pas de questions politiques, pratiquez uniquement la fidélité à la patrie qui est votre premier devoir... Le sol-

(1) Où Edo reçut à la Restauration, le 13 septembre 1868 le nom de Tôkyô (Capitale de l'Est) et devint le 26 mars 1869 la résidence de l'Empereur et le siège du gouvernement.

dat doit observer rigoureusement la discipline... En dehors des cas où les exigences du service demandent l'emploi de l'autorité, tous s'efforceront de se traiter mutuellement avec déférence et bonté... Un soldat doit toujours agir avec réflexion, veiller sur son caractère et bien peser tous ses actes. Faire son devoir sans mépriser l'ennemi, quelque faible qu'il soit, et sans le craindre quelle que soit sa force : tel est le véritable courage... Un soldat qui à tout propos aime à faire parade de sa force finit par être détesté par le peuple... »

Ainsi s'est accomplie, au Japon, sous l'inspiration d'un grand homme d'État, avec la collaboration d'une élite d'officiers français, l'union indissoluble de l'armée et de la nation. A la fin de son étude sur les *Origines de l'armée japonaise*, l'ancien chef du service de l'artillerie de la mission française écrivait en 1897 : « Le jour où le Japon aura développé ses forces militaires et ses forces navales en proportion de ses quarante millions d'habitants, ce jour-là, il ne sera plus seulement, comme il l'est actuellement, inattaquable chez lui — il deviendra une puissance offensive avec laquelle il faudra compter très sérieusement. Suivant les circonstances, il pourra être, pour ses voisins, un adversaire redoutable ou un allié précieux. »

En relisant cette prédiction du général Lebon, chacun pensera que nos amis du Japon n'éprouveront point de déplaisir à revoir dans la personne de notre ambassadeur extraordinaire, un officier français qui a été si bon prophète en leurs pays. — *G. D.* (1).

Sous ce titre : « Le Mikado et la Mission militaire française », le *Temps* du mercredi 31 juillet, à la suite d'une étude d'ensemble sur le règne et la vie de l'Empereur défunt, avait publié déjà les intéressants souvenirs auxquels est consacré le passage que voici :

Le général Lebon, ancien membre du conseil supérieur de la guerre, qui fit autrefois partie de la mission militaire française au Japon, a bien voulu rassembler pour nous quelques-uns de ses souvenirs sur le mikado et sur les débuts de la nouvelle armée japonaise. Voici ces notes dont l'intérêt n'échappera à personne.

La mission militaire française fut reçue, le 28 octobre 1872, par le mikado, qui portait encore le vieux costume japonais. L'empereur nous engagea à visiter le parc réservé où aucun Européen ne pénétrait. Nous y vîmes un bataillon qui venait presque quotidiennement y manœuvrer. Il y venait pour le mikado, et celui-ci, nouveau Pierre-le-Grand, en prenait le commandement, les officiers de sa maison se plaçant à la tête des pelotons.

La première revue eut lieu, le 21 novembre 1872, en l'honneur du grand-duc Alexis de Russie, en voyage au Japon. A dix heures, S. M. le mikado arriva dans une calèche découverte, précédée d'une escorte de lanciers. Le grand-duc était assis à ses côtés. A la suite venaient plusieurs voitures portant les ministres étrangers et les ministres japonais. On remarquait la nouvelle tenue de la maison impériale. L'empereur et le grand-duc Alexis, suivis du ministre de la guerre, des généraux et des officiers de la mission française à cheval, passèrent devant le front des troupes, qui rendaient successivement les honneurs.

(1) *Temps*, du 23 août.

Après le défilé, les troupes, se formant en bataille au fond du terrain, s'avancèrent vers le mikado par une marche générale de front. L'ordre le plus parfait présida à toutes les manœuvres. Le Mikado et le grand-duc Alexis en témoignèrent hautement leur satisfaction. Plus tard, le grand-duc nous entretenait longuement des troupes japonaises en nous interrogeant sur nos méthodes d'instruction : « Dame ! nous dit-il en terminant, les Japonais n'ont pas encore le chic et l'élan des Français, mais j'ai été tout de même émerveillé. »

A la revue du 8 janvier 1873, les troupes exécutèrent divers mouvements qui dénotaient qu'elles prenaient chaque jour plus de vigueur et de mobilité. Elles terminèrent par une marche de front exécutée dans un parfait alignement. A la fin, le mikado, nous ayant groupés autour de lui, parla aux troupes, et pour la première fois depuis l'origine de l'empire du Soleil-Levant, conformément aux nouveaux décrets, les soldats ne s'agenouillèrent pas pour entendre la parole de l'empereur.

Voici un souvenir personnel assez piquant et qui montre bien quelle était au fond l'excellente nature de ce souverain qui était encore considéré comme une sorte de dieu. J'étais occupé à l'installation de l'arsenal lorsqu'il vint se rendre compte par lui-même de l'état des travaux. Je n'hésitai pas à lui fournir toutes les explications dans le japonais rudimentaire et peut-être quelque peu argotique que je connaissais tant bien que mal. Les gens de sa suite, qui ne lui parlaient jamais que dans une langue consacrée et rituelle et dans une attitude également réglée méticuleusement, en paraissaient très surpris et indignés, mais lui, affable et riant, me remerciait avec la plus charmante simplicité.

Au cours de l'audience qu'il voulut bien m'accorder, avant mon départ, il me remercia avec beaucoup de chaleur de mes services, et il m'envoyait un peu plus tard, comme souvenir, un grand coffret et un encrier de la plus fine laque d'or.





La Colonisation japonaise en Corée

CONFÉRENCE

faite à la Société Franco-Japonaise de Paris, le 5 mars 1912

PAR

M. Alexandre HALOT

CONSUL IMPÉRIAL DU JAPON A BRUXELLES

En donnant la parole au conférencier, lors de la douzième Assemblée Générale, notre Président, M. E. Bertin, s'est exprimé ainsi : « Il n'est pas besoin de vous présenter M. Halot, qui, de nouveau, a eu la bonne grâce de venir de Bruxelles principalement à notre intention. Vous le connaissez déjà par d'autres conférences, notamment par celle qu'il a bien voulu nous faire ici-même, voici bientôt deux ans, sur Formose. Il se propose ce soir de nous parler de la Corée; sa collaboration mérite tous nos remerciements et toute notre reconnaissance ».

Monsieur le Président,
Mes chers Confrères, Mesdames,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier du bienveillant accueil que vous voulez bien me faire au sein de notre Société. J'en suis d'autant plus touché que j'ai gardé le meilleur souvenir de l'amabilité avec laquelle l'auditoire de la Société Franco-Japonaise a écouté, il y a deux ans, ma causerie sur Formose.

Je viens aujourd'hui, vous parler de nouveau d'une colonie japonaise. J'ose croire que le rapide exposé des raisons de sa création et de son développement déjà obtenu, pourra vous intéresser à un moment où l'extension considérable prise par l'Empire du Soleil Levant force l'attention du monde.

Sans que je veuille y mettre de partialité, je crois en effet, que l'ouverture du Japon aux relations extérieures et l'importance qu'il a su acquérir en moins d'un demi-siècle dans les relations internationales, sont un des événements les plus considérables que l'on ait enregistrés depuis longtemps.

Rappelez-vous qu'il y a cinquante ans, l'Extrême-Orient était, je puis le dire, inconnu de la presque totalité des Européens, et que les explorateurs, les diplomates et les marins avaient seuls le privilège de soupçonner ce qui s'y passait.

Ce qui est plus certain encore, c'est que les pays de l'Extrême-Asie n'avaient aucune influence sur l'histoire du monde et se bornaient à subir nos tentatives de conquête.

Maintenant, au contraire, depuis que le Japon s'est transformé en adoptant tous les moyens d'action de la science occidentale, l'axe du monde a changé de place; l'Océan Pacifique a acquis une importance semblable à celle qu'avait auparavant le seul Atlantique, qui lui-même avait succédé pour les Européens au grand lac de la Méditerranée autour duquel se développait jadis toute leur activité.

Les événements de Chine auxquels nous assistons en ce moment et qui tendent à rénover un empire vieux de plus de quatre mille ans, sont encore une conséquence de l'ouverture du Japon et des guerres qui l'ont immédiatement suivie car, malheureusement, il a fallu deux grandes luttes meurtrières pour franchir l'étape parcourue depuis l'ouverture du Japon jusqu'à nos jours.

L'ignorance de l'histoire du Japon, de la psychologie et de l'énergie de son peuple, a induit la Russie en erreur et l'a empêchée de voir que, comme le dit si justement le Général Lebon « la victoire préexistait à la bataille pour les Japonais ».

Au milieu du XIX^e siècle, la réclusion imposée à l'empire insulaire par la politique des Tokougawa, provoquait depuis quelque temps déjà une accumulation de mécontentements et un désir grandissant de rétablir avec l'étranger des relations qui avaient existé jadis. Lorsque des circonstances extérieures provoquées par l'arrivée sur les côtes, du Commodore américain Perry, favorisèrent ces aspirations nationales, le pays s'ouvrit. Certaines résistances provenant des habitudes acquises durent naturellement être vaincues. Nous ne pouvons entrer aujourd'hui dans le détail de cette histoire pleine d'épisodes intéressants; qu'il nous suffise de retenir que, dès lors, le Japon, s'ouvrant, était dans l'obligation de pourvoir à sa sécurité, et de se munir, à cette fin, de l'outillage nécessaire pour devenir une grande puissance.

Changeant ainsi de train de vie, il a été obligé de s'enrichir. C'est cette double notion de la transformation de son existence et de la nécessité de réunir les ressources nécessaires qui amena l'influence grandissante du Japon en Corée.

Il fut obligé d'abord de se mêler de ce qui se passait dans la presqu'île voisine; ensuite de faire deux grandes guerres pour empêcher que cette presqu'île ne passât à des mains hostiles; enfin d'achever son œuvre en transformant la Corée en une colonie japonaise.

Pour éclairer ces événements dont nous ne savons peut-être pas assez apprécier toute la portée parce qu'ils se passent un peu loin de nous, il n'est pas inutile de rappeler le passé de ce singulier royaume de Corée, qu'il y a peu de temps, on qualifiait d'« ermite » parce qu'il était retiré du monde, et qui depuis, est devenu la cause des préoccupations de l'univers.

A peu près égale en surface à la Grande-Bretagne, la Corée a été souvent comparée à l'Italie, au point de vue de sa constitution physique. Comme l'Italie, elle est une presqu'île séparée du continent par une chaîne de montagnes qui la hérissé dans le nord, et elle se trouve parcourue dans toute sa longueur par une échine montagneuse.

Sa situation l'éloignait assez des pays voisins à une époque où il n'y avait ni chemins de fer ni bateaux à vapeur, pour lui assurer une indépendance relative mais, en même temps, sa surface restreinte la rendait trop

faible à côté du grand empire du Milieu et d'un empire insulaire considérable, pour qu'elle échappât à la domination de ses deux voisins. Aussi les vieilles annales chinoises font-elles mention de la Corée dès l'an 1100 avant J.-C.

C'est l'époque où un nommé Ki-Tse, d'abord favori du Fils du Ciel, puis subitement exilé par lui, s'enfuit au bout du monde et échoua ainsi dans la terre qu'il baptisa « Chosen » c'est-à-dire « Matin Calme » ; on comprend qu'après les malheurs qui l'avaient accablé, il ait donné ce nom à la presqu'île où il trouvait la tranquillité. Il s'empessa d'y soumettre les indigènes à sa volonté et fonda une dynastie qui régna sur Chosen pendant 800 ans. Ces événements permirent aux Chinois de faire remonter au XII^e siècle avant J.-C. leurs prétentions de suzeraineté sur la Corée.

Pour l'Empire du Milieu composé des dix huit provinces, tous les petits États qui l'entouraient étaient en effet des vassaux jouissant de beaucoup d'indépendance mais soumis à sa civilisation et présentant pour lui l'avantage de constituer une protection contre les coups du dehors.

Le royaume de la dynastie de Ki-Tse n'empêcha pas la naissance d'autres petits royaumes dans la presqu'île elle-même ; comme la Grèce antique, la Corée fut longue à connaître l'unité politique et se trouvait divisée en plusieurs petits États dont quatre surtout ont laissé des souvenirs, luttant les uns contre les autres comme le firent jadis Athènes et Sparte et établissant parfois une sorte de domination sur les communautés voisines.

En 32 avant J.-C., nous voyons apparaître l'intervention japonaise provoquée par le souverain de Mimana qui avait sollicité contre son voisin le roi de Shiraki, le secours de l'Empire du Soleil Levant.

En l'an 107 de notre ère, l'Empereur de Chine intervenait à son tour contre le royaume de Ki-Tse.

Les relations de la Corée avec le Japon comme avec la Chine, remontent donc dans la nuit des temps. Il est aussi impossible de parler de la Corée sans faire mention du Japon, qu'il le serait de retracer l'histoire de l'Angleterre au moyen-âge sans citer la Normandie et la France.

En l'an 201 après J.-C., la grande impératrice du Japon, Djingo, fit pénétrer ses troupes en Corée pour châtier le roi de Shiraki qui avait, dit-on, favorisé une révolte dans l'île japonaise de Kiou-Shiou ; elle soumit les trois royaumes de Shiraki, Koma et Koudara.

Les liens de suzeraineté furent dès lors resserrés envers le Japon et un tribut à payer régulièrement fut imposé à la presqu'île.

Au VII^e siècle, le roi de Shiraki fit la conquête des états voisins et fonda en Corée un royaume unique. Il avait été aidé dans cette entreprise par la Chine, tandis qu'au contraire les Japonais cherchaient à s'y opposer. Cet effort contradictoire des deux empires était parfaitement conforme à leurs intérêts car, d'une part la Chine, trop grande pour craindre aucun des petits royaumes qui la bordaient, demandait au contraire à ce que chacun d'eux fût assez fort pour lui servir de tampon sérieux.

Les Japonais de leur côté, isolés dans leurs îles, avaient intérêt pour leur propre sécurité, à ce que la puissance continentale la plus voisine fût aussi faible que possible et, dès lors, ils désiraient le maintien de la division de la Corée en plusieurs États. Il est bon de rappeler ce principe qui inspira la

politique coréenne du Japon à travers les siècles puisque c'est encore la même crainte d'un voisin hostile qui détermina les événements dont nous avons été les contemporains.

En 1392, le 33^e descendant de la dynastie régnante en Corée était chassé du trône et remplacé par le fondateur d'une lignée nouvelle favorisée par l'Empire du Milieu ; c'est le descendant de cette dynastie qui cessa de régner en 1910.

L'humble soumission du souverain du *Matin Calme* envers le *Fils du Ciel* se manifestait encore en 1890 par un rescrit dans lequel le Roi Li-Hsi déclarait qu'il comptait sur la bienveillance de l'Empereur de Chine « comme un petit enfant confiant dans la bienveillante tendresse de ses parents ».

En 1592, nous voyons le grand Hide-Yoshi, qui gouverna le Japon sous le titre de Kouam-ba-Kou, qui signifie régent, envahir la Corée et s'en rendre maître ; mais il mourut au milieu de ses victoires et les Japonais furent obligés de se replier. Cela n'empêche que de cette guerre datèrent pour eux le droit d'avoir 300 hommes de garnison à Fousan et le monopole du commerce coréen accordé au prince de Tsou-Shima.

Au milieu du xvii^e siècle, lors de l'avènement de la dynastie mandchoue, en Chine, les Coréens se virent mêlés à la lutte car les vainqueurs envahirent la presqu'île et y furent assez bien accueillis ; aussi dispensèrent-ils les Coréens de l'obligation de porter la tresse qui fut imposée aux Célestes. Néanmoins ils étaient soumis au paiement d'un tribut et au devoir de prendre le calendrier à Pékin ; dès lors, la Corée se vit effectivement dans la situation ambiguë d'être à la fois vassale de ses deux voisins.

Malgré cela elle restait bien différente de l'un et de l'autre, car la population de la presqu'île se distingue nettement et des Chinois et des Japonais. Physiquement, les Coréens sont plus grands et plus forts que les Japonais et que les Chinois du midi, tandis qu'ils sont moins développés que ceux du nord. La population coréenne paraît s'être composée par les invasions successives des Mongols, des Mandchous, des Malais et même des Japonais. D'après les livres japonais, le fond principal de la nation appartiendrait à l'une des variétés de la race Tartare qui porte le nom de Siampis.

La population présente du reste deux types distincts : l'un qui a plus nettement les caractères de la race mongole, c'est-à-dire le nez court, le visage large, les pommettes saillantes, les yeux bridés, la barbe rare, l'autre qui rappelle davantage le type européen par la coupe du visage, la nuance de la peau, la forme des yeux et l'importance du système pileux.

Au point de vue des tendances psychiques, le Coréen diffère du Japonais en ce qu'il est beaucoup moins hardi et guerrier quoique les traditions nationales rappellent quelques hauts faits d'armes.

D'autre part les mœurs diffèrent de celles des Chinois par la formation de classes sociales nettement aristocratiques comme celles qui existent au Japon.

Au demeurant, le peuple est sympathique, doux, bienveillant, sans aucune tendance hostile aux étrangers. Comme le dit le Père Dalet « La grande « vertu du Coréen est le respect de la fraternité humaine mais en même « temps il a le défaut de cette qualité de douceur : c'est qu'il est naturelle-
« ment flâneur et bavard ».

Le costume même qu'il porte indique le peu de travail auquel il se livre car, toujours, il est vêtu d'un ample vêtement blanc empêchant tout effort. C'est du reste la femme qui en réalité fait le travail ; elle jouit de la considération sociale à condition d'assurer la continuation de la famille ; aussi, le jour de son mariage, doit-elle, d'après les rites, se taire et observer le silence qui persistera pour elle pendant les quelques jours suivants.

Le mariage étant réglé par les familles dès que les enfants ont 12 ou 13 ans ; et sans l'intervention d'aucun sentiment personnel ; un homme serait parfaitement ridicule s'il témoignait quelque affection pour sa femme ou quelque regret de sa mort. Cela n'empêche que les femmes coréennes jouissent de certains privilèges refusés aux Occidentales ; c'est ainsi que, jusqu'à une époque toute récente, la rue leur appartenait à partir du coucher du soleil ; la grande cloche de la ville sonnait et, dès lors, les hommes avaient défense absolue de se montrer tandis que leurs aimables moitiés, accompagnées de leurs suivantes, armées de lanternes, faisaient leurs courses et leurs visites.

Le mariage est du reste entouré de la plus grande considération à tel point que lorsqu'un jeune homme de 12, 13 ou 14 ans, se marie, il doit par le fait même, changer de vêtements afin de marquer qu'il cesse d'être un enfant et devient officiellement un homme ; il est surtout admis dès lors à l'honneur du chapeau qu'il n'avait pas le droit de porter auparavant.

On peut dire que la Corée est le pays des chapeaux qui marque chez elle toutes les exigences du protocole. Outre certains chapeaux afférents à des circonstances déterminées, il y a le chapeau du marié, celui du prêtre, celui de l'homme en deuil, celui du charretier, celui du porteur de chaises, celui du messager, et bien d'autres encore dont les formes, nettement fixées, varient à l'infini. En tête de la série se trouve le chapeau du souverain, orné d'ailes qui marquent l'extension symbolique de ses oreilles pour indiquer qu'il peut entendre et savoir tout ce qui se passe.

Certaines traditions nationales sont du reste particulièrement touchantes par le sentiment qu'elles indiquent. C'est ainsi que le grand âge est entouré de tant de respect que lorsqu'il arrive qu'une dame européenne tente de se rajeunir, les Coréens sont convaincus qu'elle le fait par excès de modestie afin de ne pas paraître digne de la considération que l'aveu de son âge lui assurerait. Un homme de soixante ans est honoré de tous parce qu'il paraît évident que le Ciel, qui lui a permis d'atteindre cet âge, a voulu montrer par là qu'il pouvait ne plus rien faire et se consacrer désormais à la réflexion, entouré des soins de ses proches.

Une tradition racontée dans les familles, rappelle le trait aimable d'un fils âgé de soixante ans qui, désireux d'être agréable à son père qui avait atteint quatre-vingt-cinq ans, se mit à faire devant lui des « cumulets » pour lui donner l'illusion de la jeunesse en lui faisant croire que son fils était encore un petit enfant.

Dans un pays aussi traditionnaliste, placé dans une partie du monde aussi attachée au passé, l'étiquette a évidemment une importance considérable. Il y a notamment un guide officiel de la façon de pleurer dans les différents cas de deuil ; c'est en vertu de ce code de la bienséance que, lorsque dans les derniers jours de 1904, une princesse de la famille régnante vint à mourir,

les funérailles furent fixées au 4 janvier 1905 par un décret officiel disant que Sa Majesté suivrait elle-même le convoi et pleurerait. Le cortège devait faire un trajet de 22 kilomètres à pied ; aussi le corps diplomatique effrayé de cette longue promenade, s'efforça-t-il d'obtenir un adoucissement du protocole.

Ce malheureux peuple fut gouverné par une caste de nobles qui considéraient comme inférieur à leur dignité, tout travail qui ne fût pas celui des fonctions publiques, équivalant, d'après leur conception, à l'exploitation du peuple. L'organisation sociale se superposait à une administration inspirée d'idées chinoises, de sorte que la Corée avait tout un personnel de mandarins devenus héréditaires et présentant tous les inconvénients d'une caste paresseuse et vénale sans aucun des avantages de la civilisation chinoise. Les fonctionnaires se pressuraient les uns les autres jusqu'à ce qu'on arrivât à pressurer l'habitant lui-même, victime finale du système. Aussi la pauvreté était-elle devenue générale par le souci que l'on avait de cacher ce que l'on avait pu acquérir, de crainte de le voir pris par les mandarins. C'était l'impossibilité de mettre en valeur la richesse du pays, résultant de la certitude de l'inutilité des efforts de chacun ; l'habitant ne pouvait donc plus songer qu'à pourvoir à ses besoins immédiats, et ce pays qui, au VII^e siècle, était un foyer de civilisation et avait servi de trait-d'union entre la Chine et le Japon, pour faire participer celui-ci aux progrès du continent, n'avait fait que se replier lui-même depuis l'invasion d'Hide-Yoshi. Son seul désir était de se faire oublier.

Une anecdote qui montre bien l'état d'esprit des Coréens est celle du naufragé hollandais qui, en 1653, échoua sur les côtes de la presqu'île et y fut fort bien reçu mais se vit défendre absolument de quitter le pays, de crainte qu'il n'allât le faire connaître à l'étranger et n'amenât sur lui de nouveaux malheurs. Le mystère lui fut dévoilé lorsque, conduit dans l'intérieur, il y trouva plusieurs compatriotes naufragés avant lui, dont on prenait le plus grand soin mais qu'on gardait prisonniers par suite d'une invincible crainte.

Et cependant quelques missionnaires chrétiens parvinrent au XIX^e siècle à pénétrer en Corée. Lors de l'invasion d'Hide-Yoshi, un de ses généraux Konishi était chrétien pour avoir été converti par Saint-François Xavier ; sa religion s'était quelque peu répandue autour de lui et certaines traditions en étaient restées en Corée. Au XIX^e siècle nous voyons qu'un jeune fonctionnaire coréen, envoyé à la Cour de Chine, en est lui aussi revenu chrétien, et c'est ainsi que l'entrée dans la presqu'île de quelques missionnaires français fut favorisée. Mais en 1860, lors de la prise de Pékin par les Européens, le Gouvernement du *Matin Calme* fut pris d'une terrible frayeur et voulut se mettre à l'abri des « diables de la mer ».

C'est le moment où des difficultés intérieures considérables se firent jour ; la secte religieuse des Tong-Hak-Outo fondée en 1859 et qui tout naturellement s'était mêlée à ces difficultés, fut mise au ban du royaume. D'autre part, la famille royale n'était pas exempte non plus de dissensions, car la vieille reine Chao avait vu successivement se succéder sur le trône deux de ses petits-fils ; elle avait peu de confiance dans son troisième petit-fils qu'elle voulut éloigner du pouvoir. A cette fin, elle adopta personnellement le fils, encore enfant, de ce troisième petit-fils qui, par ce fait, devint, juridiquement,



Un homme marié.



Un père avec ses enfants.



Mandarin accompagné de son domestique.



Costume de deuil.

son fils, ce qui lui donnait le pas sur son père dont il devenait l'oncle. Dès lors, c'est l'arrière petit-fils qui prit le trône tandis que son père, héritier légitime, était, tout naturellement, fait régent pendant la minorité du nouveau souverain. Il est impossible de narrer ici les luttes intestines qui occupèrent la famille royale de Corée pendant plus de vingt ans, et dans lesquelles apparaissent d'une part, le prince évincé qu'on appelle le Taï-Ouen-Koun, et d'autre part son fils devenu le roi Li-Hsi, et enfin la reine, femme de celui-ci.

Ces difficultés retardèrent encore toute possibilité de transformation de la Corée et favorisèrent l'immixtion des étrangers. En 1865 et 1866, nous voyons se produire une persécution terrible, favorisée par le régent contre les étrangers et les chrétiens comme tels ; des missionnaires français sont mis à mort et on ne tient aucun compte des représentations confiées par le Gouvernement de Napoléon III à l'amiral Rose dont l'expédition n'eut guère de résultat.

En 1871, on refuse de même d'entrer en rapports avec des envoyés des Etats-Unis d'Amérique.

En 1874, des difficultés se présentent avec le Japon et le Gouvernement Impérial les termine en douceur parce qu'il ne désire pas faire la guerre. Ces complications coréennes amènent au Japon la révolte de Kagoshima, provoquée par quelques patriotes qui trouvent qu'on a tort de subir les insultes des Coréens.

En 1875, les Coréens attaquent les navires japonais dans le port de Chemoulpo. Alors, le Gouvernement japonais exige une réparation et termine les choses à l'amiable ; en 1876 il conclut avec la Corée un traité directement inspiré par le désir de voir la Corée se transformer par ses propres forces et rester aux Coréens en cessant d'être un danger pour ses voisins. Ce traité ne tient nul compte des traditions de vassalité du passé et proclame l'indépendance de la presqu'île. Il est communiqué au Gouvernement de Pékin qui ne s'y oppose pas. Il constitue la première étape des événements considérables qui en trente-quatre ans, modifièrent par la force des choses la situation de la Corée.

Le traité coréen-japonais de 1876, fut suivi immédiatement d'une série de traités semblables exigés par les autres puissances qui depuis quelques années connaissaient le chemin de cette région de l'Extrême-Orient et voulurent avoir, comme l'Empire du Soleil-Levant, le droit de faire quelque commerce sur les côtes de la presqu'île.

Si les Coréens avaient su s'inspirer de l'exemple des Japonais et entrer dans la voie nouvelle qui leur était offerte, l'histoire de l'Extrême-Orient eût été différente ; la Corée serait restée indépendante et aurait constitué un Etat tampon entre ses deux puissants voisins, servant de levre protectrice à la gencive japonaise, c'est-à-dire empêchant pour elle, le rapprochement des dangers extérieurs. Malheureusement, les événements ne répondirent pas au désir qu'avait le Gouvernement nippon à cette époque et le forcèrent à transformer peu à peu ses projets.

Dès 1882, nous voyons qu'une révolte militaire oblige les membres de la légation japonaise de Séoul à prendre la fuite, car les mutins confondaient dans une haine commune leurs adversaires nationaux et des étrangers qui avaient commis l'imprudence de recevoir les Européens.

En 1884, des troupes coréennes s'allient à des Chinois et fomentent dans

la capitale une nouvelle révolte qui a le même résultat d'obliger le ministre du Japon à prendre la fuite. C'est en raison de cette intervention chinoise que le Japon conclut en 1885, avec la Chine, une convention destinée à mettre fin à ces luttes intérieures des Coréens qui peu à peu étaient devenues à Séoul des combats entre Chinois et Japonais.

Les deux puissances déclarent donc que pour éviter de pareils chocs, elles retireront l'une et l'autre leur armée de la presqu'île, aucune des deux ne pouvant désormais y envoyer des troupes sans en avertir sa co-contratante.

Je ne cite que pour mémoire les tentatives faites dès cette époque, par les Européens, pour prendre pied sur le continent asiatique, les Russes s'emparant de Port Lazareff, les Anglais de Port Hamilton, les uns et les autres consentant à se retirer pour éviter des difficultés entre eux.

La situation intérieure du pays du *Matin Calme* ne s'améliorait pas, les complots succédaient aux complots, les moyens les plus violents étaient employés par le pouvoir et par ses adversaires. C'est ainsi qu'en 1894, un nommé Kim-Ok-Kioun, révolté réfugié à Shanghai, y est assassiné par des émissaires du Gouvernement et que son corps est rapporté à Séoul pour y être coupé officiellement en morceaux afin d'orner les places des villes rebelles.

Le roi, incapable de réprimer ces désordres, crut pouvoir demander le secours de la Chine qui, voyant là une occasion d'intervenir, expédia des troupes. Dès lors, les Japonais s'appuyant sur le traité de Tien-Tsin de 1885, dont nous avons parlé, intervinrent à leur tour et le choc de ces deux armées amena la guerre Sino-Japonaise, terminée par le traité de Shimonosaki, du 16 avril 1895. Cet événement marque la seconde étape de la transformation de la Corée.

Le traité de paix, par lequel la Chine reconnaissait l'indépendance de la Corée, assurait en même temps aux Japonais la domination de la presqu'île de Liao-Toung; il leur donnait de la sorte, le moyen d'agir sur le continent pour maintenir l'isolement de la Corée qu'ils voulaient faire échapper à l'influence d'une autre puissance qui aurait pu, en s'en emparant, se rapprocher d'une manière dangereuse des îles nipponnes.

On sait que, d'autre part, les Russes virent dans l'exécution de ce traité l'écroulement de leurs aspirations vieilles d'un siècle et qui les poussaient à désirer un port en mer chaude c'est-à-dire un port qui ne fût pas, comme Vladivostok, bloqué par les glaces pendant six mois de l'année. La diplomatie russe s'employa donc à pallier l'effet de la conquête japonaise; elle entraîna facilement à sa suite son alliée la France, ce que les Japonais comprirent du reste parfaitement, et décida également l'empire allemand à soutenir ses prétentions. Les trois puissances firent donc à Tôkyô d'amicales remontrances, assurant le Gouvernement japonais du principe de l'intégrité de la Chine et insistant pour, qu'en vertu de ce principe, il renoncât à la presqu'île de Liao-Toung et à la forteresse de Port-Arthur qui venait d'être vaillamment conquise. Ce fut un acte de profonde sagesse politique de la part du gouvernement japonais de se soumettre à ce désir des puissances européennes. En conséquence, le Japon se contenta, on s'en souvient, de garder Formose et les

îles Pescadores comme fruit de ses victoires, étant bien entendu que la Corée était indépendante et que le Liao-Toung restant à la Chine, personne n'aurait de prétention sur aucune des deux presque îles.

Les Japonais cherchèrent dès lors à fortifier la Corée et à l'aiguiller vers un développement autonome semblable à celui qu'ils s'étaient imposé à eux-mêmes depuis près de 25 ans. Pour cet objet, ils obtinrent que des conseillers japonais fussent admis dans différentes branches de l'administration coréenne. Malheureusement quelques maladresses furent commises, favorisées qu'elles étaient par la résistance passive des Coréens qui ne pouvaient se dépouiller de la vieille rancune qu'ils gardaient aux envahisseurs du temps d'Hide-Yoshi, et ne se rendaient pas compte des nécessités résultant des circonstances nouvelles.

Lorsqu'en 1895, la reine de Corée fut assassinée, l'influence japonaise se vit brusquement remplacée par une inspiration russe ; le gouvernement coréen renvoya ses conseillers japonais, le roi de Corée se réfugia à la légation de Russie et, dès ce moment nous entrons dans une phase nouvelle marquant la 3^e étape des transformations de l'état politique de la presque île : celle de l'influence Russo-Japonaise substituée à l'inspiration purement nipponne qui avait succédé à la guerre.

De là, pour les deux puissances rivales, la nécessité de trouver un *modus vivendi* qui assurât aux Japonais la sécurité qu'ils désiraient, sans couper encore absolument la voie aux tendances des Russes. En avril 1896, un protocole, connu sous le nom de traité Yamagata-Lobanoff intervint. Publié en mars 1897, il disait : « Pour ne porter aucune atteinte au principe fondamental de l'indépendance de la Corée formulé dans l'article 1^{er} du traité de « Shimonosaki, la Russie et le Japon essayeront d'abandonner à la Corée, « autant que le permettra la situation financière et économique de ce pays, la « création et l'entretien des forces armées et conseilleront au Gouvernement « Coréen des réformes reconnues indispensables ». C'était le condominium respectant encore toujours le désir que les Japonais avaient, dès 1876, de faire en sorte que la Corée devint capable de se défendre elle-même et par conséquent de rester l'Etat tampon rêvé.

Les Russes avaient eu, il est vrai, au moment du traité de Shimonosaki, des vues plus directes sur la Corée qui devait, pensaient-ils alors, leur assurer le port souhaité au sud de Vladivostok ; mais ils en avaient moins besoin maintenant puisqu'en 1896, ils avaient obtenu de la Chine le droit de faire passer à travers la Mandchourie leur ligne de chemin de fer, de façon à arriver plus directement à Vladivostok. En même temps, le droit leur avait été donné « de protéger par quelques bataillons d'infanterie et de cavalerie » cette ligne de chemin de fer en Mandchourie.

Dès lors, ils étaient devenus moins exigeants au point de vue de la Corée, et le furent moins encore lorsque le 1^{er} avril 1898, ils prirent eux-mêmes possession de Port-Arthur, en agissant donc en opposition avec le principe de l'intégrité chinoise qu'ils avaient fait prévaloir pour obliger les Japonais à renoncer au fruit de leurs victoires. La politique a de ces contradictions.

Cette main-mise eut pour conséquence nécessaire une nouvelle convention russo-japonaise connue sous le nom de traité Nishi-Rosen, qui proclame une

fois de plus l'indépendance de la Corée et confirme le partage d'influence entre les deux voisins tout en laissant aux Japonais une certaine prépondérance.

Ces affirmations successives de l'indépendance de la Corée furent corroborées en 1899 par une déclaration solennelle du souverain, se proclamant empereur et même le Grand Empereur, et édictant une sorte de charte qui établissait ses droits.

Nous arrivons ensuite à la sombre année de la révolte de ceux que l'on a appelés les Boxeurs et à la marche des Alliés sur Pékin en 1900.

En 1902, les Russes concluaient avec la Chine un traité qui proclamait solennellement l'intégrité de l'empire chinois et annonçait l'évacuation de la Mandchourie par les troupes moscovites qui y séjournaient depuis 2 ans. Mais l'événement ne suivait pas cette annonce de l'évacuation et, peu à peu, s'accrurent les raisons que les Japonais avaient de craindre de voir un jour ces troupes servir à opérer une descente en Corée.

Nous ne pouvons pas entrer ici dans le détail des événements qui aboutirent à la guerre de 1904, suivie de la paix de Portsmouth, écartant la Russie de toute influence en Corée. Cette paix marque la quatrième étape de la transformation de l'Empire du Matin Calme : la phase japonaise.

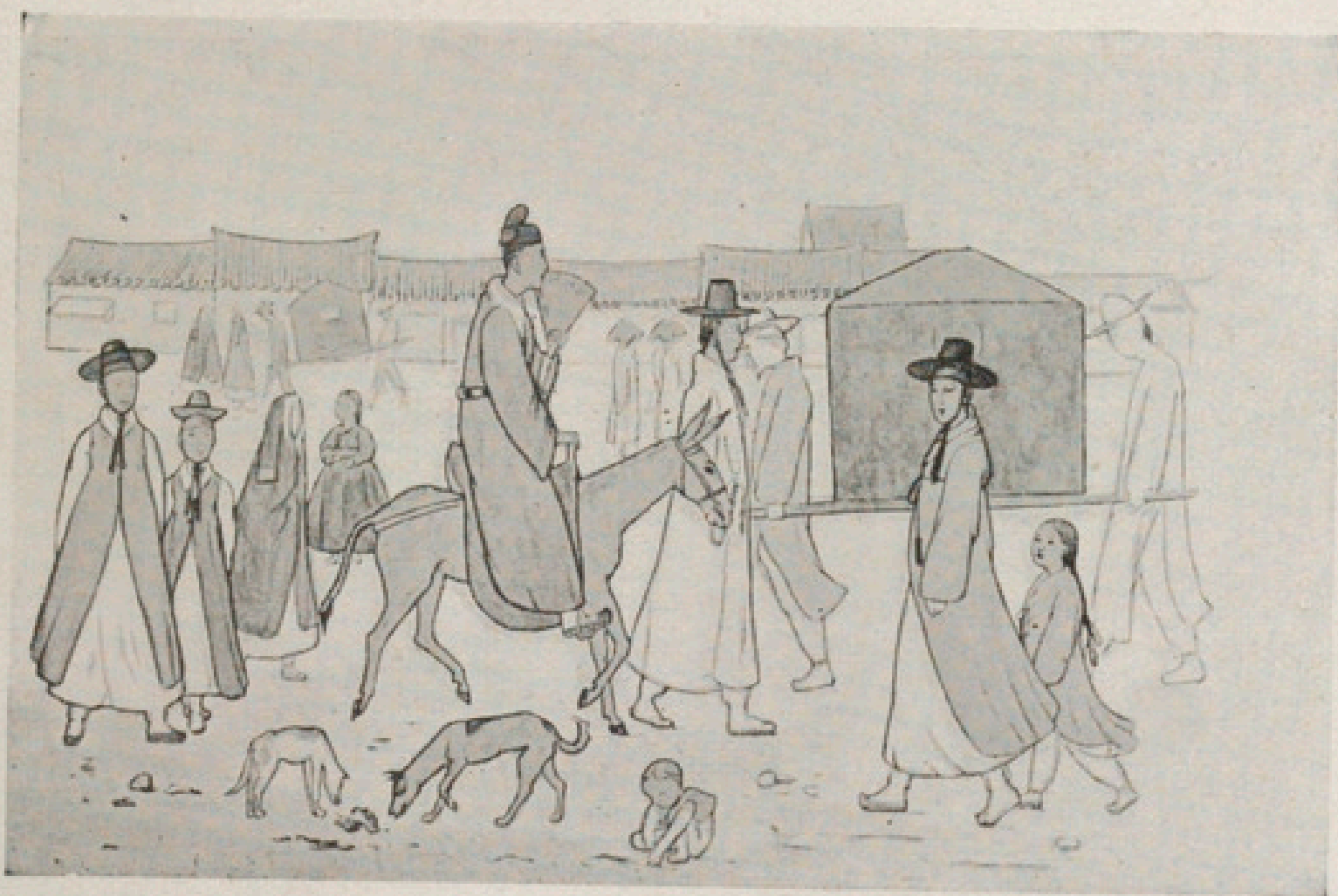
Celle-ci était préparée dès le début des hostilités car, au lendemain des premiers engagements, le 23 février 1904, le Japon concluait déjà avec l'Empire du Matin Calme un traité par lequel il demandait à le protéger, c'est-à-dire à écarter de la Corée pendant la guerre toute influence autre que la sienne, afin d'assurer de la sorte l'intégrité territoriale de la presqu'île.

Le 22 août de la même année 1904, était signé un nouveau traité coréo-japonais, en vertu duquel était stipulé pour l'avenir, l'engagement par la Corée de conseillers étrangers : un conseiller financier qui devait être de nationalité japonaise et un conseiller diplomatique qui devait être étranger mais agréé par le Gouvernement japonais.

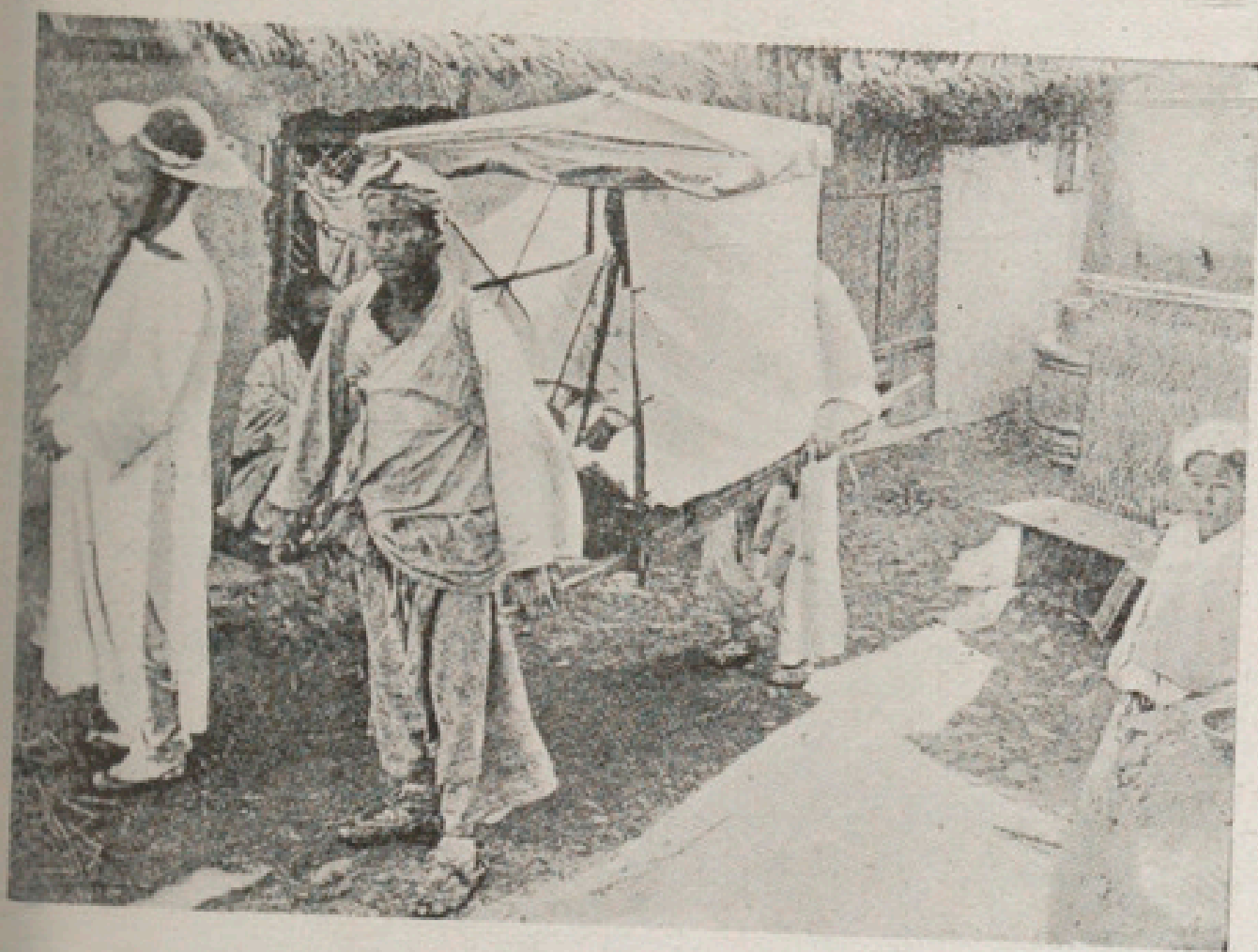
Enfin en 1905, quatre traités achevèrent de consacrer l'influence japonaise en Corée : d'abord celui de Portsmouth lui-même qui, comme le traité d'alliance entre l'Angleterre et le Japon, permet à celui-ci d'avoir toute l'influence en Corée ; ensuite le traité du 1^{er} avril 1905, passé entre la Corée et le Japon et transférant au Gouvernement japonais l'administration des postes, des télégraphes et des téléphones de la presqu'île ; puis celui du 13 août 1905, garantissant aux Japonais la liberté de la navigation de cabotage sur les côtes et le droit de louer des terrains aux endroits où ils feront escale en Corée.

Enfin, le traité du 17 novembre 1905, assurant aux Japonais le protectorat sur la Corée et en vertu duquel le ministre du Japon à Séoul est désormais remplacé par un résident général et les consuls par des résidents, tandis que la diplomatie coréenne est supprimée en même temps que son chef le ministre des affaires étrangères, toutes les relations extérieures de la puissance protégée étant confiées au Japon. Ce protectorat prit cours au mois de février 1906.

C'était donc de la part du Japon une direction donnée à la Corée sous forme de conseils ; mais les événements prouvèrent que le Roi de Corée ne comprenait pas encore la situation nouvelle qui lui était faite car, en 1907, il envoyait secrètement à la convention de La Haye un émissaire. Cet acte amena une



Scènes de la rue à Séoul.



Chaise à porteur employée par les hauts mandarins.



Un petit mandarin.



Exécution d'une sentence de justice. La bastonnade sur les tibias.

1870

...

...

nouvelle convention datée du 24 juillet 1907, renforçant les liens de direction du Japon et suivant immédiatement l'abdication du roi Li-Hsi qui, le 20 juillet venait d'abandonner le trône à son fils.

En 1905, il n'avait été question encore que des relations extérieures de la Corée; en 1907, c'est l'administration intérieure qui est également confiée au Japon. Le traité du 24 juillet dit, en effet, que : « le Gouvernement de Corée suivra les instructions du résident général pour les réformes de l'administration; il ne fera ni loi ni ordonnance et ne prendra pas de mesures administratives importantes sans l'approbation du résident général; les nominations de hauts fonctionnaires auront lieu avec le concours du résident général et les affaires judiciaires seront distinctes de celles de l'administration ».

C'est qu'en effet, l'organisation de la justice n'avait jamais pu être mise au point par les Coréens eux-mêmes. Elle fut définitivement réglée par les Japonais en juillet 1909 et la nouvelle organisation mise en action le 1^{er} novembre 1909.

Dès ce moment, le Gouvernement de Corée n'est plus un simple protectorat mais appartient en fait au Japon. Sa transformation en colonie, opérée le 20 juillet 1910, et proclamée neuf jours plus tard (29 juillet) ne fut plus qu'une formalité sans réelle importance si ce n'est pour le Souverain. Les choses se passèrent heureusement aussi bien qu'il était possible, par l'entrée de l'Empereur de Corée dans la famille impériale japonaise avec toute les mesures propres à garantir la condition matérielle aussi bien que la dignité du nouveau membre de la Cour de Tôkyô.

*
* *

Dès lors, le Japon a sur le continent une colonie que les nécessités politiques et économiques l'ont forcé de s'assurer. Si nous voulons analyser la suite d'événements que nous venons d'exposer et en saisir les causes, nous ne pouvons oublier que ce sont les Occidentaux qui, au milieu du XIX^e siècle, sont venus, sur leurs bateaux de guerre, exiger l'ouverture du Japon; bien que les Nippons fussent préparés, par une certaine fermentation des esprits, à sortir de la claustration qui leur avait été imposée par les Tokougawa, il est certain qu'en 1867-1868, les événements se précipitèrent plus que l'on n'avait le droit de s'y attendre dans l'empire insulaire.

Le Gouvernement impérial se soumettant aux circonstances, eut immédiatement la vision nette de la situation qui lui était imposée et sut prendre les mesures nécessaires à la sécurité nationale. Son influence en Corée était indispensable à celle-ci; la Corée se trouvait trop rapprochée pour permettre que des puissances conquérantes et bien outillées pussent y prendre pied et se servir de la Corée comme d'un point d'attaque contre les îles nipponnes.

Cependant les Japonais, au début de l'ère nouvelle, ne se souciaient pas de s'imposer la transformation du royaume voisin dont ils connaissaient toute la difficulté; leur désir était que la Corée se développât et se transformât par elle-même pour devenir une petite puissance autonome, amie du Japon et assez forte pour rester elle-même. C'est la décrépitude de la presqu'île, ce

sont les difficultés intérieures nées dans son gouvernement et dans sa famille royale, ce sont les ambitions européennes et, en un mot, les circonstances, qui peu à peu amenèrent tout naturellement la transformation des projets du Japon.

A cette nécessité politique s'ajouta pour lui la nécessité économique car, comme le dit le Prince Ito dans un discours qu'il prononça au mois de juillet 1907 : « L'identité des intérêts coréens et japonais en Extrême-Orient, et l'intensité des intérêts japonais en Corée, ne peuvent pas permettre que le Japon abandonne la Corée aux soins de n'importe quel autre pays. C'est une charge qu'il est obligé d'assumer lui-même ».

Les faits justifient pleinement cette appréciation car le Japon dont le territoire est relativement restreint et dont une partie du sol seulement, est productive de céréales, a une population sans cesse grandissante dont le premier droit est de pourvoir à son alimentation. Les besoins de la nation augmentant non seulement par l'augmentation de la population mais encore par la transformation politique qui en fit une grande puissance, le pays ne pouvait se soustraire à l'impérieux devoir de provoquer un commerce intense et une importation croissante de vivres diverses.

Tout naturellement, l'activité des Japonais, aiguillonnés par ces nécessités se fit jour dans la presque île voisine et le négoce ne tarda pas à s'y trouver, presque dans sa totalité, entre leurs mains bien avant que la Corée ne fût une colonie japonaise. L'incapacité du Gouvernement coréen, la confusion qui y florissait entre les fonctions de la Cour et la direction de l'État, entre le trésor du roi et les finances publiques, entre l'administration et la justice, favorisaient toutes les concussions et les moyens les moins légitimes de créer des ressources. On voyait par exemple, édicter inopinément des décrets royaux qui supprimaient la possibilité d'exporter le riz sur lequel les Japonais pouvaient compter normalement. Le cours régulier du commerce n'était alors rétabli qu'après des démarches et des versements injustement exigés par les autorités qui n'avaient eu, en réalité, d'autre but que de provoquer ceux-ci.

A un moment donné cependant, on avait pu espérer que, suivant le système d'abord inspiré par le Gouvernement japonais, les conseillers étrangers établis à Séoul, auraient pu aiguiller le Gouvernement coréen vers une administration plus saine et empêcher les exactions dont tous ceux qui traitaient avec la Corée se trouvaient les victimes; mais les rivalités des puissances, le désir de chacune d'elles d'empêcher l'autre de devenir maîtresse de la Corée, l'incompréhension des Européens de la nécessité où le Japon se trouvait, de réussir à la transformation du pays, empêchèrent l'évolution espérée; il s'ensuivit qu'à la nécessité politique, s'ajouta l'obligation économique dont nous parlons, d'assurer le cours normal des choses, parce que la Corée, par sa situation naturelle entraînait forcément dans les préoccupations du Japon et devait faire partie de ce que M. Harmand a si justement appelé « Les aspirations impérialistes » de ce pays.

Obligé, comme il l'avait été, de renoncer à son activité, jadis suffisante, de petit agriculteur et de petit industriel d'art, le Japonais a dû, pour vivre, transformer sa production par l'application de la science européenne tandis qu'il transportait ailleurs l'agriculture qui lui était indispensable. Nous savons

ce qu'il a fait en ce sens dans l'île de Formose, dont le climat ne permet que certaines cultures et une habitation restreinte par les Japonais. La Corée chez laquelle son influence n'avait d'autre origine que l'intérêt de la défense nationale, lui offre par son climat et sa proximité, les ressources d'habitation et de production indispensables.

Aussi le Japon ne se borne-t-il pas à posséder la presqu'île et ses efforts, intenses tendent-ils à l'organiser et à la développer en faisant ce que les Coréens n'ont pas su faire eux-mêmes. Il favorise l'exploitation des richesses locales par des organisations financières rationnelles échappant aux anciens errements qui rendaient stériles toutes tentatives sérieuses. Telle est la « Société de Colonisation » fondée au capital d'environ 26 000 000 de francs et ayant pour but « la mise en valeur de propriétés rurales, l'achat, la vente, la location de bâtiments de ferme, l'engagement d'ouvriers japonais et coréens pour l'œuvre de colonisation, la fourniture de semences et d'engrais, le transport et la vente des produits, l'avance de fonds destinés à acquérir les terres incultes ».

L'exploitation des forêts qui jamais n'avait été organisée, fait l'objet d'une loi spéciale qui en assure le rendement en même temps que le reboisement.

Désireux de s'assurer tous les concours, le Gouvernement favorise une série d'entreprises confiées à des étrangers. Telles sont : La British Coal Mining Co à la tête de laquelle se trouve un Anglais ; la Oriental Consolidated Mining Co dont le président habite New-York ; la German Gold Mining dont le président est M. Kegel, un Allemand ; la Corean Water Works Co dirigée par deux Américains ; la Societa Italiana Miniere e Coree ; enfin une entreprise française appartenant à M. Saltarel, qui a obtenu une concession de mine dès 1901 et qui a commencé les travaux en 1909.

Les richesses latentes en or, en fer, en cuivre, en charbon, en cristal, seront peu à peu arrachées au sol.

Faut-il faire ressortir que, pour que toutes ces entreprises puissent exister, il est indispensable que le pays jouisse d'une complète sécurité, que l'administration y soit régulière et que la justice ne s'y trouve pas au service de fonctionnaires cupides qui l'emploient à leur propre enrichissement ? Faut-il répéter que jadis, les malheureux Coréens n'osaient se livrer à aucune activité parce qu'ils étaient certains de se voir dépouiller du résultat de leur travail ? Est-il téméraire de conclure que, si au point de vue sentimental, la population de la presqu'île est passée par des moments pénibles, sa tranquillité, sa bonne administration, son enrichissement par le gouvernement nouveau seront cependant pour elle d'incontestables bienfaits ?

Cela n'empêche que certaines erreurs aient forcément été commises par quelques agents du pouvoir vainqueur ; mais, dans un pays où il y a moins de dix ans, le code pénal prévoyait que quiconque aurait pendant la nuit dans sa maison, brûlé de l'encens en invoquant l'étoile polaire, ou bien aurait osé prononcer de vive voix le nom de Sa Majesté ou de ses ancêtres impériaux, recevrait quatre vingts coups de bâton, l'organisation nouvelle est sans contredit une amélioration du sort des habitants.

Il semble donc que le bonheur futur de ceux-ci puisse être combiné avec la nécessité inéluctable de la marche en avant de la civilisation et de l'explo-

tation rationnelle des richesses de notre planète, dont il n'est plus possible qu'un coin reste indéfiniment en friche. Ce ne sont pas les Européens qui se jettent en ce moment sur toutes les principautés du Nord de l'Afrique, qui pourront contredire à ces nécessités économiques.

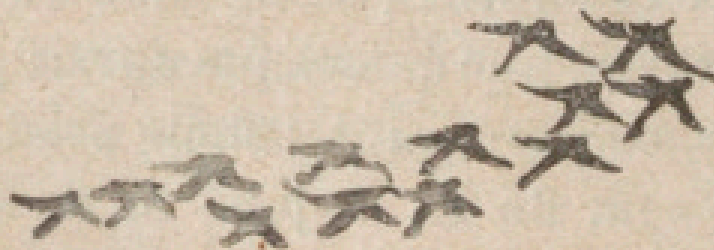
Leur application doit cependant être tempérée par des principes d'humanité et de respect des traditions, voire même des préjugés des populations conquises. Malgré leur esprit guerrier et la nécessité qui les poussa, les Japonais surent le comprendre. Celui qui fut le véritable ouvrier de la colonisation coréenne, ne craignit pas de proclamer hautement les principes qui devaient présider à celle-ci :

« L'attitude des résidents japonais à l'égard des Coréens, dit le Prince Ito, a été jusqu'ici sujette à critique ; les Coréens ne sont pas barbares et méritent qu'on tienne compte de leur civilisation. D'aucuns disent que le Japon après ses victoires, peut faire ce qu'il veut en Corée. Telle n'est pas notre politique. Il est facile de conquérir la Corée et de terroriser les Coréens ; ce serait là désarmer un enfant ; mais si nous espérons obtenir un bonheur durable en Corée, nous ne devons pas la contraindre... Les yeux de l'Univers sont concentrés sur le Japon, et par cela même sa responsabilité est augmentée ».

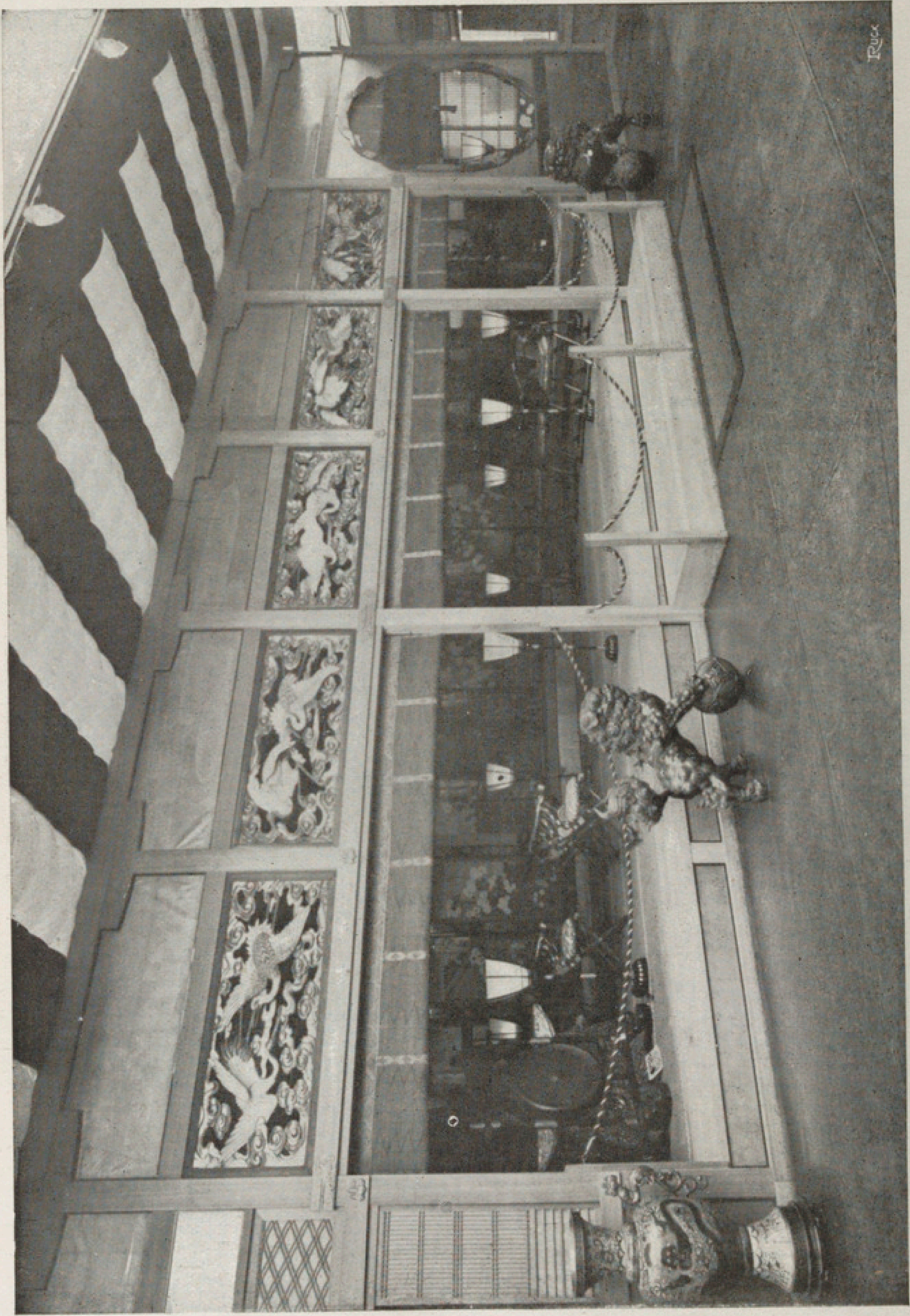
Les événements auxquels nous assistons en Chine, qui passe à son tour par une crise terrible de transformation, montrent combien il est heureux que le Gouvernement japonais ait vu clair assez tôt pour prendre les devants. Son installation en Corée qui empêche l'incendie actuel de s'étendre jusqu'au Pacifique et assure en cas de nécessité, un contre-poids dans l'Extrême-Asie, est une sécurité pour les Européens qui s'y trouvent et pour leurs entreprises. Elle empêche peut-être certaines ambitions de se faire jour, mais personne ne contestera que la tranquillité relative qui en résulte est un bienfait pour tous.

Il est regrettable que l'on n'ait pas compris plus tôt les nécessités de la politique japonaise, qu'on ne lui ait pas, il y a vingt ans, permis de développer plus librement son influence sur le continent ; sans doute, aurait-on fait l'économie d'une grande guerre et évité même les inquiétudes de l'heure présente, car l'histoire récente de l'Asie en eût été modifiée.

Aux applaudissements de l'assistance M. Bertin, Président, a chaleureusement félicité et remercié M. Halot de sa brillante conférence dont rendirent compte plusieurs organes de la presse quotidienne ou périodique : les *Débats*, le *Figaro*, la *Dépêche Coloniale*, le *Mémorial Diplomatique*, l'*Action*, le *Siècle*, l'*Écho de Paris* entre autres.







Salle des Cigognes (*Tsurunoma*).

Phot. 1. — Face antérieure ; en avant, l'*agari dan*. En frise, les cinq panneaux sculptés à jour, dits *ramma*.
La grande baie à gauche de la gravure est le *kato mado*.

La « Salle des Cigognes »
au Musée Guimet à Lyon

PAR

M. Édouard CLAVERY

- I. — Description de l'œuvre d'art offerte par l'Association de Kyôto, reproduction de la salle d'audience de Taïko-Sama, dans son Palais de Momoyama, fin du XVI^e s., pp. 75-82.
- II. — Bref aperçu du rôle de Taïko Sama dans l'histoire du Japon, pp. 82-85.
- III. — Installation de la Salle au Musée Guimet de Lyon. — Une lettre de M. Raphaël Collin, de l'Institut. — Conclusion, pp. 85-90.

Afin de ne pas dérouter dès l'abord le lecteur, il a semblé préférable de maintenir, dans le titre qui précède, l'expression à maintes reprises déjà employée par la presse (1) à propos de l'œuvre d'art originale offerte à la France, en 1910 par l'Association des Exposants de Kyôto à Londres. Il faut le reconnaître cependant, la véritable traduction du terme japonais *Tsuru no ma* est salle des Grues, celle-ci étant ainsi désignée d'après le principal motif du décor sculpté en frise.

Dans la suite de la présente étude, cette dernière appellation, plus exacte, sera employée exclusivement.

L'oiseau dont le nom va se trouver ainsi plus d'une fois rappelé au cours de ces pages, joue dans la symbolique extrême-orientale, un rôle particulièrement important. Il ne sera sans doute pas inutile d'en dire ici quelques mots.

D'après les croyances sino-japonaises, se rattachant aux doctrines taoïstes, des deux grands principes constituant l'essence même de l'univers, le principe céleste et le principe terrestre, le premier est figuré par la grue, le second par la tortue. Les deux symboles servent d'ailleurs également à exprimer l'idée de longévité.

On s'explique dès lors comment ils ont si souvent inspiré l'Art de l'Extrême-Orient. Qui ne connaît, par exemple, ces objets en bronze, se présentant en forme de grue ou de grue debout sur une tortue, l'oiseau tenant en général une fleur dans son bec ? Ce sont des chandeliers de temples. Les collections parisiennes en offrent de nombreux spécimens.

Dans son récit de voyage plein d'observations intéressantes, recueillies au cours d'un itinéraire de quatre mois au Japon (octobre 1891-janvier

(1) V. notamment *l'Illustration*, 5 novembre 1910; le *Figaro*, 26 décembre 1910, 28 février 1911; le *Journal des Débats*, 15, 28 février 1911; *La Liberté*, 17 janvier, 28 février 1911; *L'Éclair*, 14 février 1911; le *Gaulois*, 4 mars 1911, *l'Illustré du Sud-Est*, 6 mai 1911, etc.

1892), M. I. Eggermont (1) donne, en photogravure, la reproduction de deux de ces candélabres, en bronze argenté, provenant du temple de Shiba, au S.-O. de Tôkyô, détruit par un grand incendie vers 1880. Par une alternance certainement voulue, de la part de l'artiste, obéissant en cela à la loi des contrastes qui se retrouve également en peinture, l'une des deux grues, tenant le bec ouvert, est posée sur une tortue représentée la bouche fermée, tandis que l'attitude est inverse pour l'autre candélabre (2).

Enfin M. Bushell, dans son excellent Manuel d'Art chinois, traduit récemment par le distingué conservateur du Musée Cernuschi, M. d'Ardenne de Tizac, nous apprend d'après le *Hsüan Ho Hua P'u* (Collection de Peintures au Hsüan Ho — Palais — ouvrage publié en 1120) que Hsieh Chi, qui fut au VII^e siècle, un calligraphe et un artiste célèbre dans toute la Chine, excellait à peindre les grues. M. Bushell ajoute : « La « grue de Mandchourie, *Grus viridirostris*, avec son plumage noir et blanc « et une crête écarlate caractéristique, au sommet de la tête, dépassant la « couronne, est un oiseau de bon augure et un emblème de longévité, « la monture aérienne de Wang Tzeu tch'iao, qu'il porta au royaume « céleste des Immortels » (3).

Dans l'ancienne Chine, c'est-à-dire dans l'antique organisation impériale qui a duré jusqu'au 12 février 1912, l'insigne des mandarins civils du premier ordre était la grue, figurant, en broderie, sur un « rational » porté sur la poitrine (*Couvreur*, Dict., pp. 143, 680 et 1024).

*
* *

Lors de la très remarquable Exposition Anglo-Japonaise, qui se tint à Londres de mai à octobre 1910, un des pavillons qui attiraient le plus l'attention était, sans contredit, celui de l'Association des Exposants de Kyôto appelé, par abréviation en japonais, le *Kyôto Kan*. C'est là que la Société Franco-Japonaise de Paris, représentée par son président et un certain nombre de ses membres venus pour étudier l'Exposition et surtout pour admirer les trésors compris dans la section des Beaux-Arts, reçut le 6 septembre 1910, de la part de l'Association de Kyôto, le plus obligeant, le plus gracieux accueil.

Le visiteur curieux de s'informer à cet égard ne tardait pas à apprendre que cette élégante construction en bois, au parfum pénétrant, était composée de la reproduction fidèle d'une porte monumentale et d'une salle d'audience ayant fait partie d'un édifice célèbre, le palais de celui qui, à la fin du XVI^e siècle, sous l'autorité nominale des Empereurs Ogi Magi et Yozei, sut diriger avec une habileté consommée, la politique de son pays, Toyotomi Hideyoshi.

En quoi consiste, ou plutôt en quoi consistait ce monument, en grande partie détruit il y a près de trois siècles déjà, peu après son achèvement ?

(1) *Autour du Globe. Le Japon*. Paris, 1900, pp. 145 et 147.

(2) V. Lafcadio Hearn, *Le Japon Inconnu*, trad. de M^{me} Raynal, p. 304 (Floury, éditeur).

(3) *Chinese Art*, t. II, p. 141. Cf. à ce sujet les intéressantes explications données par M. R. Petrucci dans sa chronique archéologique, p. 103 du présent *Bulletin*.

Quels souvenirs peuvent se rattacher maintenant aux restes de ce somptueux ouvrage ?

A ces questions, une notice distribuée aux visiteurs de l'Exposition de « Shepherds Bush » nous apporte une première réponse assez complète semble-t-il. Les quelques extraits suivants nous ont paru particulièrement mériter d'être reproduits :

« Pour leur participation à la Japan British Exhibition de 1910, la ville et le département de Kyôto se sont assuré un vaste espace dans le Palais des Industries textiles et c'est là qu'a été organisée une manifestation digne de la place qu'occupe Kyôto dans l'histoire japonaise. Dans cet effort pour porter à la connaissance de notre allié britannique les charmes et les gloires de Kyôto, il a été dépensé beaucoup de temps, de réflexion et d'argent. En fait l'ensemble des sommes votées par Kyôto pour les manifestations qu'il a organisées à Chicago, Paris et Saint-Louis a été doublé, dans le cas présent, pour couvrir les frais des créations artistiques si soignées et si complexes figurant à la *White City*.

C'est là qu'a été érigé le « Kyôto Kan » consistant essentiellement en la reproduction fidèle du merveilleux

CHOKUSHI MON

PORTE DU MESSAGER IMPÉRIAL

du grand temple bouddhiste du Nishi Hongwanji et de la salle des Grues du même temple. La porte et la salle de cet édifice sacré, temple imposant par sa masse magnifique, représentent le haut degré de culture artistique et l'habileté technique auxquels les peintres, sculpteurs et les gens de métiers étaient parvenus au temps de Hideyoshi et l'objet de l'exposition est de faire connaître l'état de développement et de progrès atteint par Kyôto sous le gouvernement de cet illustre général et homme d'État.

Le *Chokushi mon* aussi été appelé le *Higurashi no mon*, pour cette raison qu'il est facile de passer un jour entier à l'examiner. Avant d'occuper sa position présente dans l'enceinte du temple, il se trouvait dans le palais de Hideyoshi qui fut construit dans la dernière moitié du XVI^e siècle en un site appelé Momoyama (1), à quelques lieues au sud de Kyôto.

Les sculptures de l'original sont attribuées au fameux *Jingoro* (2) le

(1) Momoyama 桃山. Colline près de Fushimi (Yamashiro) sur laquelle Hideyoshi fit construire en 1593 un magnifique château, qui fut démoli après sa mort et dont les débris furent partagés entre les différents temples de Kyôto. (Papinot, *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie du Japon*). Il résulte d'ailleurs de la suite de la notice japonaise ci-dessus traduite que cette répartition des fragments du palais de Hideyoshi fut faite par ordre du shogun Yemitsu (1603-1651). D'après un mémoire joint au superbe recueil intitulé *National Temples and their Treasures* (Tôkyô, 1910), le transfert de la salle, de Momoyama à Kyôto, s'accomplit en 1632.

(2) Au sujet de cet artiste, l'un des plus grands du Japon, il paraît intéressant de reproduire la notice biographique suivante, extraite du Dictionnaire de Papinot : HIDARI

JINGORO (1594-1634) 左甚五郎 fils d'*Itami Masatoshi*; Samuraï au service des Ashikaga. Elevé par sa mère, il devint charpentier, puis sculpteur sur bois, et est considéré comme le plus célèbre de tous ceux qu'a produits le Japon. Il était gaucher, d'où

gaucher. La réplique, installée depuis bientôt deux ans dans les célèbres jardins de Kew, après avoir figuré, en 1910, à la *Japan British Exhibition de Londres*, est faite par Wada Genyemon, de Kyôto, réputé sculpteur sur bois, dont les travaux sont d'ordinaire destinés aux temples. Les beaux panneaux avec leurs riches ornements sculptés représentent des légendes orientales. L'histoire chinoise de Kôsékikô et Chôriô, illustrant le dévouement inlassable et la fidélité d'un disciple envers son maître, fournit les sujets traités en sculpture à jour, sur les blocs de bois formant les panneaux de la face antérieure (cf. *infra*, p. 93).

Le bois employé est le *hinoki* 木會, c'est-à-dire le cyprès (*chamaecyparis* ou *retinospora obtusa*) répandant un arôme pénétrant et subtil. Sa teinte brune est naturelle, aucun vernis n'a été appliqué. Sa qualité le rend exempt des maladies que subissent souvent les bois et, en particulier, le met à l'abri de l'attaque des insectes. Il peut être considéré comme pratiquement inaltérable.

Dans son savant et attrayant ouvrage : *A travers le Japon* (1), M. L. Ussèle, garde général des Forêts, dit, au sujet du *hinoki* 木會 (Thuya ou *retinospora obtusa*) :

« Le *hinoki* 木會 que la finesse de son grain, sa longue durée, plaçant au premier rang des résineux japonais est sacré pour les membres de la religion shinto ; les portiques, les principales pièces de leurs temples doivent être construits avec ce bois à l'exclusion de tout autre... »

Et plus loin : « La toiture du palais impérial » est faite en bardeaux de *hinoki*. C'est de ce bois que sont construits les temples de la religion shinto.

« ... Considéré comme un arbre précieux le *hinoki* 木會 est planté le plus souvent possible dans les forêts du Gouvernement... Les plus beaux fûts sont employés comme bois de charpente et servent aussi de colonnes dans les temples ou dans les palais ; les planches sont employées dans la menuiserie de luxe ; on le recherche pour la fabrication des laques, pour les plus belles toitures... »

« Ce n'est pas seulement en Extrême-Orient mais aussi en Occident que le bois de cyprès présente en quelque sorte un caractère sacré ou, tout au moins, sert à la décoration des édifices religieux. Je n'en veux pour preuve que ce passage extrait du discours prononcé à Rome, le jeudi 7 dé-

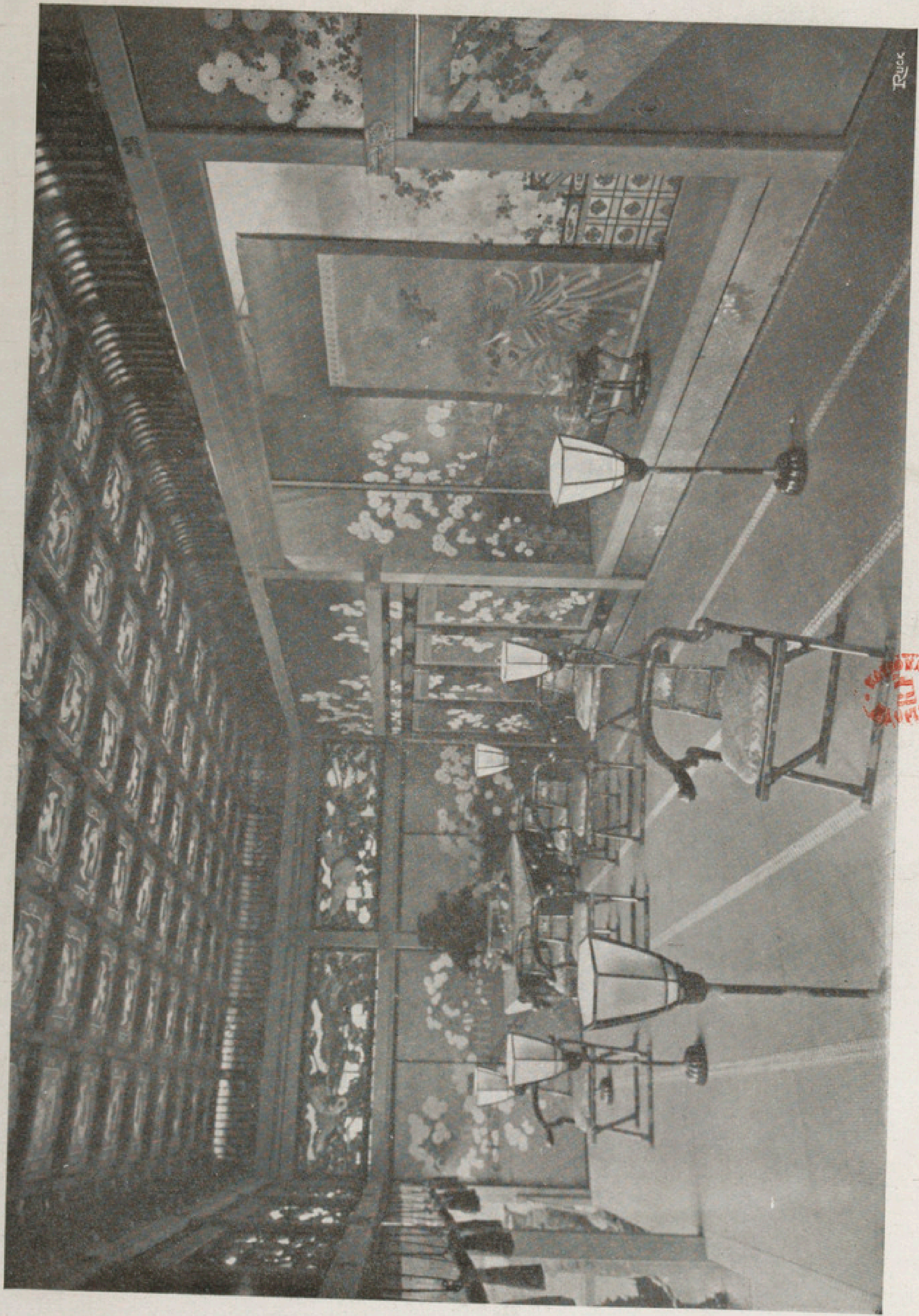
le nom de *Hidari* qui lui fut donné. Ses principaux chefs-d'œuvre se voient au *Nishi Hongwanji* de Kyôto et dans le temple funéraire de Yeyasu, à Nikko ».

Selon toute vraisemblance, les sculptures des *ramma* de la Salle des Grues ont été exécutées alors que cette salle faisait encore partie du palais de Momoyama, mais après la mort de Hideyoshi.

Dans la grande salle du Musée Cernuschi, figure un tigre en bois laqué, œuvre très remarquable de l'école de *Hidari Jingoro*.

En ce qui concerne l'attribution des sculptures des panneaux de la porte dite *Chokushimon* et des *ramma* de la Salle des Grues, v. *infra*, annexe I.

(1) Paris, Rothschild, 1891.



Salle des Cigognes (*Tsurunoma*).

Phot. 2. — Intérieur. En face l'entrée, le *Tokonoma*.

Au fond, les *shoji* de la cloison latérale gauche décorés de chrysanthèmes blancs, sur fond d'or.

cembre 1911, par S. Em. Mgr le cardinal Amette, archevêque de Paris, lors de la *prise de possession* de Sainte-Sabine, église dont il avait reçu le titre au consistoire secret du 30 novembre. « ... L'église Sainte-Sabine, ainsi que l'a dit un de ses hôtes les plus illustres, est demeurée l'un des chefs-d'œuvre de Rome... Elle a gardé, après quinze siècles d'existence, sa majesté simple de basilique primitive; elle offre à notre admiration ses proportions vastes et harmonieuses, ses portes merveilleuses, où des artistes chrétiens du v^e siècle ont sculpté sur le cyprès l'histoire, figurée ou réalisée, de notre Rédemption, ses deux rangées de colonnes antiques, etc... »

.....
Ainsi, par cette essence précieuse s'établit une association d'idées imprévue sans doute, réelle cependant, entre un des plus anciens temples de Rome et l'un des principaux édifices religieux de Kyôto souvent qualifié de Rome du Japon.

La salle est une copie fidèle de la belle Salle des Grues *Tsurunoma* 鶴の間 qui tire son nom des délicieuses sculptures dont elle est ornée, en *ramma* (1), le motif principal étant formé par des grues. L'original de cette merveilleuse salle est aussi un reste du palais de Hideyoshi 秀吉 à Momoyama 桃山 qui fut offert en 1632 au temple de *Nishi Hongwanji* 西願寺, Hongwanji de l'ouest, par le Shogun (Tokugawa) Yemitsu 家光.

Ouvrons ici une parenthèse pour indiquer que le Nishi Hongwanji n'a pas d'ailleurs seul bénéficié de l'attribution des œuvres d'art provenant de la célèbre résidence d'Hideyoshi. D'autres établissements ont été compris dans la répartition, notamment le Dai goji, temple bouddhiste de la secte Shinghon, situé près de Uji, village à environ 16 kilom. du pont de Sanjo, Kyôto. Dans l'album illustré publié en 1910 par l'Association des Exposants de cette ville, on lit en effet : « Le principal édifice de ce temple de Dai goji a des appartements ornés de belles peintures décoratives, par Kano Sanraku et d'autres artistes célèbres; on y trouve un bon nombre de splendides paravents, provenant du palais de Hideyoshi à Momoyama » (p. 16).

Signalons encore le Haïden 拜殿 (sanctuaire placé en avant, *front shrine* —) dans le temple de Chikubushima sur le bord du lac Biwa, « que l'on suppose faire partie des restes du château de Momoyama » (2).

La portion reproduite dans l'œuvre ici décrite est seulement la partie surélevée du grand hall d'audience, *Taïmenjo* 對面所 vaste salle de

(1) Panneaux à jour disposés à la partie supérieure des cloisons et servant à la ventilation. Cf. Annexe III.

(2) *Japanese Temples*, p. 17.

250 nattes tatami (1) où l'abbé prêche maintenant le 16 de chaque mois.

Le *Japan Magazine*, novembre 1911, donne p. 367, une photographie de cette grande salle, au fond de laquelle on reconnaît très bien la face antérieure, ouverte, du *Tsuru no ma*, avec ses *ramma* et sa baie aux bords laqués (*Kato mado*). Du texte de l'article intitulé : « The Hongwanji » accompagnant cette gravure ainsi que quatre autres, détachons le passage suivant :

... Les grands piliers, les murs, les portes à glissières, les *ramma* sculptés, le plafond, le sanctuaire, sont tous revêtus de la splendeur de l'or avec une décoration peinte et sculptée.

.....

Pour la somptuosité et le fini de l'art, le *yashiki* 屋敷 du prince abbé n'est pas surpassé même par le Palais impérial. Il y a quelque chose comme quinze appartements dont chacun desquels contient un exemple de l'œuvre d'un ou de plusieurs des plus fameux artistes de l'époque : Tanyu, Eitoku, Ryotaki, Ryohei, Hidenobu et Koi, de l'École Kano : Kokei et Ranshu, du groupe Yoshimura, Maruyama Ozui, Kaihoku Yusetsu et Hidari Jingoro, tous ont contribué à faire de ce palais japonais un monument artistique sans rival.

Leur œuvre, peinte ou sculptée, se rencontre sur les panneaux, les écrans, les *fusuma*, les portes de cèdre, les plafonds à caissons (coffered ceilings) provenant pour une bonne part, du palais de Hideyoshi à Fushimi, elle embrasse tous les motifs et sujets chers aux artistes japonais. Les peintures sont en général traitées sur un fond revêtu d'une feuille d'or. Les sujets comprennent des bambous et des tigres, l'aigle et le chêne, le prunier et le cerisier, les chrysanthèmes, des lions et des pivoines, des glycines grimpantes, des éventails, des livres et des rouleaux peints, des chevaux et des cyprès, des chiens, des tambours, des singes, des chats musqués et des palmiers à sagou, des vagues, des moineaux, des grues et des oies sauvages. Un appartement est arrangé pour les représentations de Nô et une cour contient aussi un théâtre pour les drames de Nô.

Pour en revenir à la reproduction de la Salle des Grues qui va faire désormais un des principaux éléments d'attraction du Musée Guimet de Lyon, il convient de signaler encore en particulier la décoration florale des écrans dorés à glissière (2) et les délicates peintures décorant les murs. Les unes et les autres sont la copie exacte des œuvres de *Kainoku Yusetsu* (3)

(1) Les dimensions invariables des tatami sont de 6 pieds \times 3 pieds soit de 1^m,83 \times 0^m,915 = 1^m,70. 205 nattes ou tatami équivalent donc à 425 mètres carrés environ.

(2) *Fusuma* ou *Karakami*, cloisons mobiles. V. Annexe III.

(3) Kaihoku Yusetsu, peintre de l'école de Kano, 1595 (ou 1598), 1677. Il est clair, d'après les dates, que l'artiste travailla pour le temple de Nishi Hongwanji au plus tôt vers 1620 ou 1625, c'est-à-dire à une époque où la Salle des Grues et la porte monumentale provenant du palais de Hideyoshi, à Momoyama, venaient d'être annexées à l'édifice. « L'École de peinture dite Kanoyu fut fondée au xv^e siècle par Kano Masanobu. Elle procède de l'école chinoise de Josetsu ». (Papinot).

Dans un livre publié il y a quelques années au *Mercur de France*, un écrivain dis-

dans la « Chambre des Chrysanthèmes » du même temple (1). Les splendides attaches de bronze ciselé et les fins motifs peints ornant le plafond à caissons évoquent la splendeur du Palais de Hideyoshi.

Comme il a été indiqué un peu plus haut, la Salle des Grues forme la portion surélevée, ou *Kô no ma* 鴻の間 (petite salle), d'un vaste hall (*Tai men jo*) du Nishi Hongwanji ; elle se divise elle-même en deux parties (2) : L'une, la plus grande, est désignée en japonais sous le nom de *Shoin* 書院, (sorte de nef, équivalent d'ailleurs tout approximatif en la circonstance). C'est la partie où se trouve le Tokonoma. L'autre, correspondant dans la façade, à la grande baie (*Kato Mado*) aux bords de bois recouvert de laque noire, est appelée *Jodan no ma* 殷の間. Elle est surélevée d'un degré par rapport au Shoin. C'est là que, dans son palais de Momoyama, Hideyoshi, l'ancien *betto* de Nobunaga, devenu le maître incontesté du Japon, se tenait, assis sur son fauteuil, quand il donnait audience aux envoyés de l'Empereur.

Le plafond, naturellement, est partagé en deux parties, comme la salle elle-même. Celui du Shoin comprend cinq poutres dans la longueur et treize dans la largeur, ce qui donne en tout 84 divisions ou caissons (*Tenjo gakuita*). Dans le *Jodan no ma* on compte, dans le sens de la longueur, six poutres et trois dans celui de la largeur. Elles sont, les unes et les autres, recouvertes de laque noire ; des appliques en bronze ciselé ornent les points de croisement. Au centre de chaque carré compris entre les poutres est peint en or, ton sur ton un oiseau de hō (ou phénix) que l'on retrouve, en dimensions plus grandes, sur le Kakemono suspendu au centre du Tokonoma. L'effet de l'ensemble est des plus élégants et des plus harmonieux.

Au point de vue technique indiquons que les caissons se composent d'un cadre tendu d'un papier spécial aussi durable que résistant. Après trois siècles écoulés ceux de l'original à Kyôto restent parfaitement intacts. La couche d'or dont leur surface extérieure est revêtue est, paraît-il, d'une épaisseur exceptionnelle. La légende dit que la valeur du métal en feuille recouvrant ces caissons est telle que le revenu donné par un seul caisson suffirait amplement à l'entretien d'un homme.

La table et les fauteuils meublant la salle sont aussi une reproduction exacte de ceux qui furent employés par le célèbre chef militaire et politique qui a gouverné le Japon à la fin du xvi^e siècle.

tingué, Teisan (pseudonyme de notre sympathique collègue, M. le Marquis de Tressan), dit à propos d'un autre peintre de la même époque :

« Quant à Hon na mi Koyetsu (1556-1637) il posséda un faire entre Tosa (style proprement japonais) et Kano (école japonaise où l'influence chinoise s'est fait particulièrement sentir) et fut vraiment précurseur du grand Korin dans ses peintures de chrysanthèmes rendues en des couleurs blanche, rouge, saumon et jaune d'or, tranchant sur des feuilles vert sombre rehaussées de nervures d'or ». *L'Art japonais, la Peinture et Gravure*, par TEISAN, *Mercure de France*, 1905, p. 109). Ces lignes pourraient, semble-t-il, s'appliquer, avec assez de justesse, à Yusetsu.

(1) Dans le Tokonoma, sorte d'alcôve surélevée, est suspendu un Kakemono, fine peinture sur soie représentant un oiseau de hō-o (ou phénix) symbole de bonheur.

(2) V. le plan. fig. I, à l'Annexe III.

II

Toyotomi Hideyoshi 豊臣秀吉 qui, par un anachronisme hardi, selon le mot de l'*Illustration*, fut souvent appelé le Napoléon du Japon, naquit d'humbles parents en 1536, dans une petite ville près de Nagoya.

Il devint le chef virtuel du Gouvernement en subjuguant les seigneurs féodaux en rivalité les uns avec les autres, puis en centralisant le pouvoir et en restaurant la paix. Son ambition militaire put se donner carrière par l'invasion de la Corée. Il songea même à conquérir la Chine et à unir ce pays avec la Corée et le Japon en un vaste empire. Sa mort, en 1598, amena le retrait des troupes japonaises du Royaume Ermite. Il introduisit dans la politique intérieure maintes sages mesures telles qu'une réforme financière et des améliorations dans les grandes cités de Kyôto et d'Osaka et il fit aussi beaucoup pour encourager le commerce de la nation. Son action, au cours de sa remarquable carrière, a été un stimulant pour les ambitions saines et l'énergique persévérance de ses compatriotes.

*
*
*

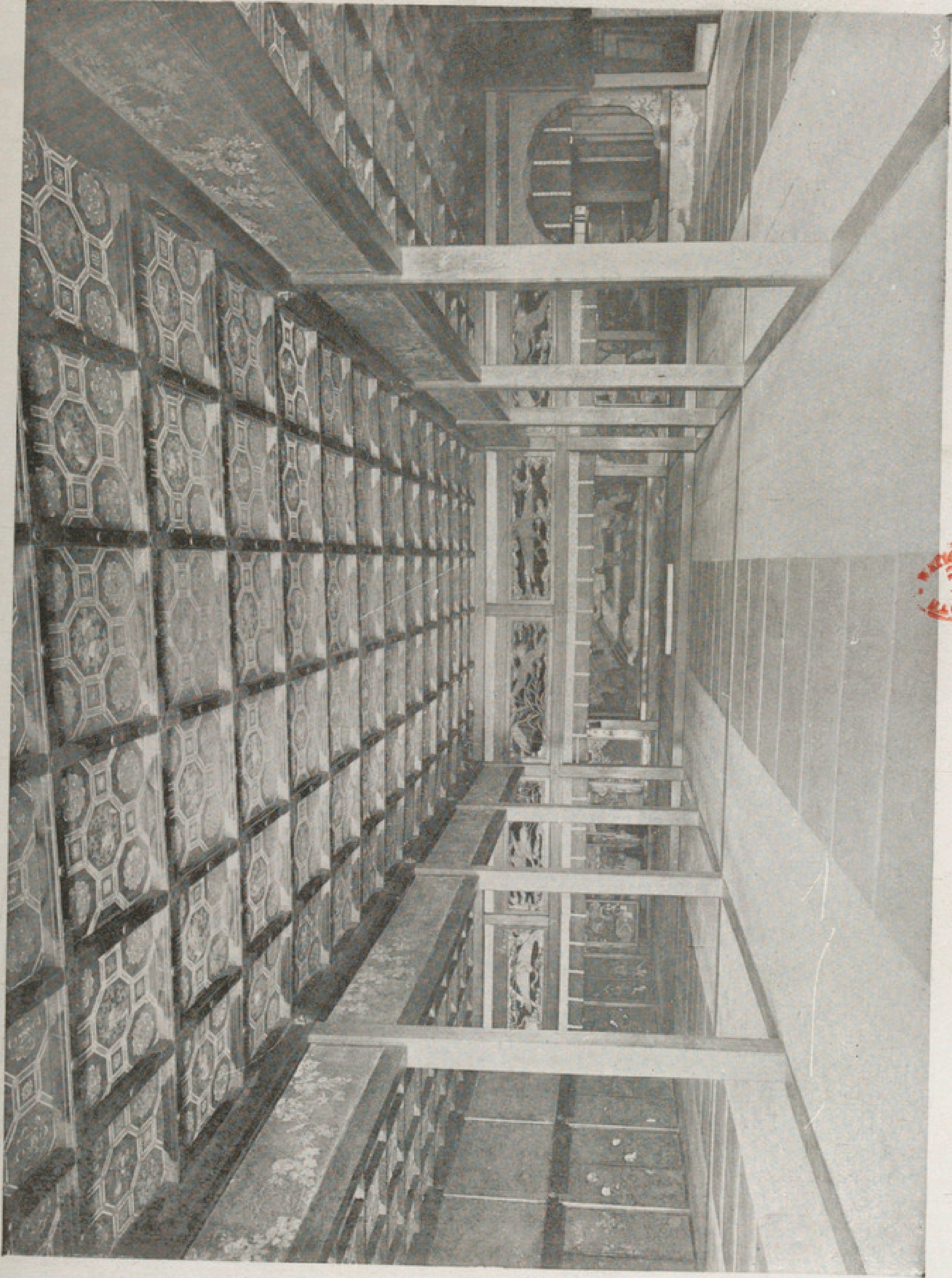
L'importance du rôle que ce personnage a joué dans l'histoire de son pays ne saurait être exagérée. Pour en donner une idée, qu'il me soit permis de reproduire ici quelques passages d'une notice qu'il m'est arrivé de consacrer (1), il y a quelques années, au remarquable politique et homme de guerre que fut Hideyoshi :

« Le chef militaire et politique dont l'action fut décisive sur les événements de cette époque est désigné le plus souvent par son titre posthume de Taïko-Sama. Ce personnage illustre, aujourd'hui encore l'un des plus populaires parmi les héros du Japon, avait porté successivement, pendant sa vie, les noms de *Hideyoshi*, qu'il avait reçu de ses parents, de *Hashiba* (2), qui lui fut attribué comme général et de *Toyotomi*, que lui décerna l'Empereur après son adoption par la famille des Fujiwara. « Né en 1536, « dans une humble condition (il était fils de paysan), Hideyoshi ne serait « peut-être jamais sorti de son obscurité si Nobunaga, passant par son « village, ne l'eût distingué à cause de sa figure de singe, pétillante « d'intelligence et de malice. Nobunaga en fit son *betto* ou palefrenier. Ce « fut là l'origine de la fortune du jeune paysan, qui dans la suite déploya « de grands talents militaires, porta la guerre en Corée, et devint en même « temps célèbre par son équité, rendant la justice à tous sans distinction de « rang ni de personne (3). »

(1) Dans la partie historique d'une étude sur les *Relations économiques* entre l'Europe et l'Extrême-Orient, publiée en 1903, chez CHEVALIER ET RIVIÈRE.

(2) *Faxiba* dans les récits des missionnaires de cette époque.

(3) G. Depping, *Le Japon*, p. 14. Cf. *La Céramique Japonaise*, par OUÉDA TOKOUNO-SUKÉ Paris, Leroux, 1885. Préface par E. DESHAYES.



Phot. 3. — Intérieur de la Grande Salle d'Audience *Tai meido* du Shoin, dans le Temple de Nishi Hongwanji.
Au fond, les *ramma* et le *Kato mado* compris dans la reproduction offerte à la France par l'Association de Kyôto.
Gravure extraite du recueil : *Japanese Temples and their Treasures* (Tôkyô, Shimbi Shoin MDMX). Fol. I. No 147.

..... Pour établir sa prépondérance dans le pays entier, il dut faire cesser d'abord la résistance des moines bouddhistes, qui cherchaient à rétablir le pouvoir effectif du mikado ; il détruisit leurs couvents fortifiés. En même temps, parmi les daïmyos (feudataires au nombre d'environ deux cents ou deux cent cinquante dans tout l'Archipel), les principaux tentèrent, soit isolément, soit par groupes, de se rendre indépendants. En présence de cet état de choses, Taïko-Sama devait trouver un avantage évident à toute combinaison ayant pour conséquence d'occuper au dehors une part plus ou moins considérable des forces de la noblesse. C'est là probablement une des raisons qui le déterminèrent à entreprendre l'expédition de Corée, qui dura six ans, de 1592 à 1598. Vers la fin de 1591, Taïko-Sama avait réuni une armée de 200 000 hommes, en grande partie composée de contingents fournis par les daïmyos : après l'avoir placée sous le commandement de deux chefs, l'un Kato-Kyômasa, daïmyo d'Higo, et l'autre Konishi-Yukinaga, un ancien pharmacien converti au Christianisme, il la fit partir pour la Péninsule, où lui-même ne se rendit pas. Tandis que les Seigneurs et leurs troupes poursuivaient dans le « Royaume Ermite » de longues et pénibles campagnes, glorieuses d'ailleurs, le Régent eut le loisir de prendre les dispositions qu'il crut les plus propres à assurer sa situation à l'intérieur. C'est à cette époque qu'il institua pour les daïmyos l'obligation d'envoyer tous les ans leurs femmes à Yeddo, où elles jouèrent en quelque sorte le rôle d'otages. En 1597, il eut à réprimer les troubles survenus parmi les clans du Sud ; à la tête d'une armée de 100 000 hommes, il s'avança dans l'île de Kiusiu : en quelques semaines, il obtint à Kagoshima la soumission de Shimadzu, daïmyo de Satzuma, chef du soulèvement. En dehors des opérations militaires, le Régent s'occupa des intérêts généraux du pays ; il fit adopter des mesures destinées à favoriser l'agriculture, le commerce, l'industrie, les arts. Il choisit pour sa capitale Osaka, qui, dès lors, prit un grand développement comme ville de négoce et d'affaires. En un mot, il poursuivit, d'une façon constante et très efficace, la centralisation politique et économique du Japon. Son œuvre, cependant, ne fut achevée que par son lieutenant et successeur Yeyas, qui détint le pouvoir de 1598 à 1616 (comme shôgun, à partir de 1603).

Dans son magistral ouvrage sur le Japon, M. le Marquis de La Mazière consacre au même personnage un chapitre entier. Le lecteur me saura gré d'en détacher les pages que voici :

« A l'intérieur la politique de Hideyoshi fut une politique de centralisation. Il voulut reconstituer l'empire, mais, à l'opposé de Nobunaga, il n'agit qu'avec prudence.

« S'il continua contre les bonzes la politique de son maître, s'il châtia les moines turbulents de Negoro dont plusieurs milliers furent massacrés (1584-85), s'il détruisit leurs couvents fortifiés et brisa la puissance de l'Église, ce ne fut pas un persécuteur : Il honorait les bonzes, bâtissait des temples et des couvents ; à la fin de sa vie les moines exercèrent sur son esprit une influence considérable.

« Nobunaga ne connaissait que la force, il gouvernait à coup de vic_

toires, se réclamant d'abord du shôgun ensuite de l'Empereur. Hideyoshi, au contraire, prétendit instituer un véritable système de gouvernement. Bien que, en toutes circonstances, il témoignât d'un grand respect pour le Tennô (le Mikado), il ne voulut pas restaurer l'autorité impériale ; lui-même devait être tout-puissant : son ambition n'était-elle pas d'obtenir le titre de Roi du Japon (1) ? »

Et plus loin :

« Hideyoshi se plaisait aux constructions somptueuses. En 1585, il bâtit un premier palais dans le quartier Juraku de Kyôto ; des murailles de pierre en formaient l'enceinte, les poternes qui se trouvaient dans des tours étaient munies de piliers de fer et de grilles de cuivre. Puis ce fut à Fushimi (2) un palais fabuleux : une triple enceinte flanquée de tours colossales ; dans le bâtiment principal une suite de salons, de corridors, de galeries, de chambres ; tout autour des pagodes, des kiosques, des pavillons dorés, laqués, sculptés par Hidari Jingorô, le plus grand ouvrier sur bois du Japon ; des salles décorées par Kano Eitoku († 1592) et Kano Sanraku († 1635), les élèves du grand Moronobu (3). »

Un peu plus loin encore :

« Hideyoshi est le héros de la légende japonaise, parce que c'est le seul homme du peuple qui ait jamais gouverné son pays : tous les Ministres, tous les généraux actuels ne sont-ils pas des nobles, ou des shizoku, d'anciens Samuraï ? Peuple, Hideyoshi s'entourait d'hommes du peuple : Kato Kiyomasa, fils d'un bourrelier ; Konishi Yukinaga (4) d'une famille de droguistes ; Kuroda Yoshitaka, un ancien marchand de chevaux. Et ses manières étaient celles du peuple. Et de son vivant sa popularité fut grande, bien que dans les dernières années l'on commençât de trouver son joug trop pesant. La première biographie populaire écrite en japonais n'est-elle pas le Taihoki, l'histoire du Taïko (5), de 1625, dont les récits sont encore connus des plus illettrés.

Aussi rien n'est-il plus intéressant dans l'histoire de cette époque, que de voir comment les serfs taillables et corvéables du moyen âge s'étaient transformés au point de produire des Konishi, des Kuroda, des Kato et des Hideyoshi... (p. 138).

A partir du XVI^e siècle, on peut vraiment parler d'un peuple japonais, et l'on pourrait commencer d'écrire son histoire, comme Green a écrit l'histoire du peuple anglais, p. 140.

... Sorti du peuple, Hideyoshi sentait que, même dans un pays féodal, l'appui du peuple dispense de tout autre ; il s'efforça toujours de gagner

(1) Marquis de La Mazelière, *Le Japon, Histoire et civilisation*, t. III, pp. 117 et 130.

(2) Comme il a été indiqué plus haut, Momoyama est le nom d'une colline près de Fushimi ; l'équivalent français du vocable japonais serait *colline des pêcheurs*.

(3) *Op. cit.*, t. III, p. 132.

(4) Kiyomasa et Yukinaga. Les deux chefs qui conduisirent l'expédition de Corée, 1591-1598.

(5) Peu après sa mort, Toyotomi Hideyoshi reçut le titre posthume de Taïko Sama, le terme Sama, Seigneur, indiquant une sorte de déification pour celui auquel il était décerné.

cet appui. Les missionnaires (1) disent que la multitude se réjouissait d'expéditions et de fêtes qui ne lui coûtaient rien et qu'elle croyait un grand honneur pour la nation. Des fêtes, il a déjà été parlé ; ce sont les expéditions qu'il convient maintenant de raconter.

Le premier entre tous les hommes d'Etat japonais, Hideyoshi eut, en effet, l'idée d'une politique nationale ; comme les grands souverains, les grands ministres de l'Europe au xvi^e et au xvii^e siècles, il comprit qu'une nation ne peut trouver son unité morale que dans la guerre étrangère.... (p. 141-142).

III

Tels sont les principaux souvenirs historiques qu'il n'a pas paru sans intérêt de rappeler à propos de la Salle des Grues, ou *Tsurunoma*, dont l'Association de Kyôto, au mois de septembre 1910, a offert à la France, par l'intermédiaire de la Société, une reproduction merveilleusement exécutée.

Avant de recevoir son affectation actuelle à Kyôto, l'original de cette œuvre eut à subir diverses vicissitudes. Quelques mots à ce sujet ne seront sans doute pas superflus. Trente-quatre ans après la mort de Hideyoshi, les adversaires triomphants du parti qui, quelque temps, avait tenté de soutenir son héritier, s'attachèrent à effacer, autant que possible, le souvenir du Régent, les traces de sa puissance ; ils achevèrent, notamment, de faire disparaître ce qui restait alors du splendide palais de Momoyama. Dès 1600, l'édifice avait été en grande partie la proie des flammes lors d'un incendie allumé par Ishida Kazushigé, au cours de la guerre civile qui désola le Japon à cette époque. Cependant, en raison de leur haute valeur artistique, quelques parties furent préservées et lors de la dispersion ordonnée par le Shôgun Iemitsu en 1632, la principale salle d'audience fut, comme il a été indiqué, transportée à Kyôto, distant de quelques kilomètres, et attribuée, avec une porte sculptée monumentale, à l'un des principaux temples de la ville, celui de Nishi Hongwanji. Cet édifice, ou plutôt cet ensemble d'édifices, dans un parc, sert de centre et, pour ainsi dire, de quartier général à l'une des plus anciennes et plus importantes sectes bouddhiques du Japon, celle de *Shinshu*, que, non sans quelque raison, on a qualifié de protestantisme japonais. Dans son intéressant volume *Au Japon*, paru en 1908, M. G. Migeon consacre deux ou trois pages à la description de ce temple célèbre. S'il ne parle pas spécialement de la salle des Grues, il ne manque pas de signaler les sculptures admirables de Jingoro, les peintures non moins remarquables de Yusetsu, Kano Koï, etc...

Quand le moment vint de préparer la participation de l'ancienne capitale à l'Exposition anglo-japonaise, la ville et le département de Kyôto, firent exécuter, à leurs frais, la reproduction de la salle et de la porte monumentale du même palais. Puis, ils remirent l'ouvrage à l'Association des Exposants, pour servir à Londres, à grouper et à présenter au public les plus remarquables spécimens des industries de l'ancienne capitale du

(1) Saint François-Xavier a abordé au Japon en 1549.

Japon (tissus de soie, soies brochées, broderies sur soie, velours épinglé, laques, porcelaines).

Lorsque se rapprocha la date fixée pour la clôture, le Comité eut à envisager la question de savoir comment il serait disposé du pavillon une fois l'Exposition fermée. De toutes façons, il était entendu qu'il ne devait pas retourner au Japon.

Depuis quelque temps déjà, M. Niwa, ancien député, Président de l'Association de Kyôto à Londres, avait conçu la pensée de faire don de la salle à la France. En cela, il ne s'était inspiré certainement que des motifs les plus élevés, et en première ligne, de ses sympathies envers notre pays, où, comme il avait été à même de s'en rendre compte personnellement, le goût artistique est si répandu. L'expérience, de M. Niwa, comme commissaire du Japon aux Expositions Universelles de Paris 1900, Saint-Louis 1904 et finalement à l'Exposition de Londres 1910 l'a, en effet, amené à cette conviction très arrêtée que nulle part une œuvre telle que la reproduction de la « Salle des Grues » ne saurait être comprise et appréciée comme par le public de notre pays. Cependant, il en était encore à rechercher le moyen de réaliser son projet, lorsque la visite de la Société à Londres, au début de septembre 1910, vint lui offrir l'occasion qu'il souhaitait. M. Niwa ne la laissa pas échapper. Après avoir, le 6 septembre, donné, en l'honneur de tous nos collègues participant à l'excursion, une très élégante réception dans la salle elle-même, le 9, au moment où notre visite prenait fin, il envoyait son secrétaire M. K. Morita auprès de M. le Président et des membres du Bureau pour les saisir de ses intentions et les prier de devenir les intermédiaires du don que l'Association de Kyôto désirait faire à la France, pour être exposé dans un musée public. Au nom du Bureau, M. Bertin accepta immédiatement, exprimant de très vifs remerciements. Deux jours après, de retour à Paris (1), notre Président commençait par une visite à M. Bellan, Président du Conseil Municipal, les démarches que comportait la mission assumée désormais par la Société. Les rapports aux Assemblées Générales de 1910 et de 1911 ayant donné des détails à ce sujet, il ne paraît pas nécessaire d'y revenir ici.

Dans les entretiens qu'il eut avec le Secrétaire Général de la Société, resté en Angleterre quelque temps encore après le départ de ses collègues, M. Niwa, au nom de l'Association de Kyôto, insista en particulier sur ce point que cette reproduction du fameux *Tsurunoma*, partie intégrante du temple de Nishi Hongwanji, est la première œuvre architecturale de style japonais véritablement pur qui soit jusqu'à présent sortie de l'Empire du Soleil Levant. Toutes les constructions, tels que pavillons, kiosques, etc..., tous les ouvrages d'ameublement soi-disant japonais qui se sont rencontrés jusqu'ici en Occident sont d'ordre composite, se ressentant plus ou moins de l'influence européenne (2). La « Salle des Grues » de l'ancien

(1) M. Niwa avait indiqué son désir de voir éventuellement la salle installée à Paris.

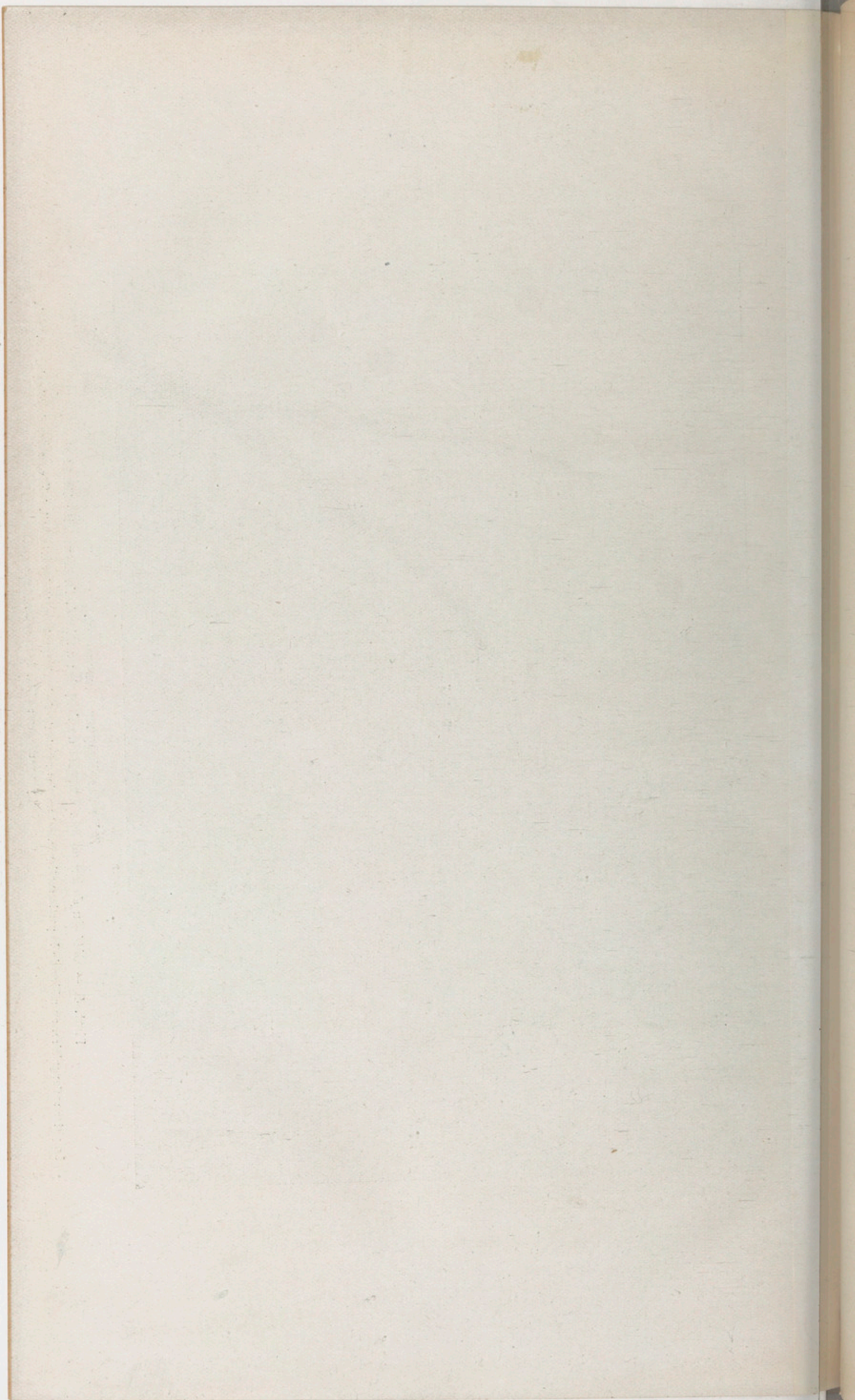
(2) Il faut cependant faire une exception pour une reproduction du célèbre Hô o do installée aujourd'hui dans un des principaux parcs de Chicago, après avoir figuré en 1893 à l'Exposition du 4^e centenaire de la découverte de l'Amérique (*Columbia World's Fair*). Le Hôodo, ou temple du Phénix, fut construit au XIII^e siècle à Uji, près de Kyôto.



Salle des Cigognes (*Tsuriinoma*).

Phot. 4. — Côté du *Jodan no ma*, à droite de l'entrée; au fond, l'annexe dite *Tsuké shoin*.

Le pilier rectangulaire, au milieu de la partie surélevée, est un des montants de la charpente métallique du hall, à l'Exposition de *Shepherd's Bush*, et ne fait pas partie, en réalité, de la salle.



palais de Hideyoshi à Momoyama (construit entre 1592 et 1595) en est entièrement exempte. Elle constitue un merveilleux spécimen d'art proprement et uniquement japonais, de style tout à fait pur, offrant un ensemble décoratif d'une rare unité, et formant pour ainsi dire le type même de ce qui a été appelé le style Momoyama.

Ce style se distingue par une élégance raffinée unie à beaucoup de sobriété et de simplicité. En général le luxe de la décoration est reporté au plafond à caissons, où se marient la laque et l'or. Tel est le cas, en particulier, pour la magnifique salle faisant l'objet du don de l'Association de Kyôto.

Avec toute l'autorité qui s'attache à leur compétence, à leur goût éclairé, MM. E. Delard, conservateur du Musée Galliera et R. Bouvard, architecte de la Ville de Paris, ont, dès le mois de septembre 1910, exprimé leur sentiment sur la valeur esthétique de l'œuvre, à la suite de l'examen détaillé qu'ils avaient été chargés d'en faire, au nom de la Ville de Paris. Ils en avaient signalé le caractère hautement artistique, le style particulièrement délicat et original, la finesse des détails et l'harmonie de l'ensemble. A la suite de leur rapport, l'administration municipale avait décidé d'accepter en principe l'offre si intéressante, si gracieuse, présentée par l'intermédiaire de la société Franco-Japonaise. Toutefois les recherches poursuivies avec persévérance pendant trois mois, en vue de trouver un espace suffisant disponible, n'ayant pas abouti, la ville dut renoncer au projet primitivement conçu d'installer dans un de ses musées, la salle offerte par Kyôto.

Par les soins du Secrétaire Général, cette situation fut portée à la connaissance de tous les membres du Conseil et elle ne manqua pas d'exciter leur vive sollicitude. Tous les membres de la société furent d'ailleurs tenus au courant soit lors des réunions, soit par des notes publiées par les journaux. Chacun se montra prêt à favoriser de son mieux tout ce qui paraissait susceptible d'amener une solution favorable.

Cependant, lorsque les 29 caisses contenant les pièces démontées de la salle arrivèrent à Paris, au début de février 1911, les choses demeuraient encore en suspens.

Heureusement se produisit alors, de la façon la plus opportune, l'intervention de notre dévoué Vice-Président M. E. Guimet, à qui, trois mois plus tôt, le Secrétaire Général avait d'ailleurs spécialement signalé le don fait par l'intermédiaire de la Société.

Un peu plus loin, nous aurons occasion de donner quelques détails au sujet de cette intervention. Pour le moment il suffira de dire, que grâce à elle, grâce aux dispositions favorables du maire de Lyon, M. Herriot, que M. Guimet sut gagner, la salle offerte par Kyôto allait pouvoir trouver, dans la grande cité du Rhône, une installation digne d'elle.

Si les amateurs parisiens ne la virent pas sans regret s'éloigner des bords de la Seine, du moins se félicitèrent-ils de ce qu'elle fût définitivement acquise à notre pays.

Il convient en effet de le redire, parmi nos distingués collègues qui avaient pu voir la salle à Londres, plusieurs particulièrement connaisseurs,

MM. Deshayes, Bouasse-Lebel, Smet, Vever, entre autres, en avaient été tout à fait séduits et charmés. En dépit de leur compétence bien connue, je m'abstiendrai cependant d'insister sur leur témoignage en raison des liens anciens qui les rattachent à la Société, afin d'éviter jusqu'au risque du reproche de partialité ou de complaisance.

Leur opinion est, d'ailleurs, entièrement conforme à celle d'un des maîtres de l'école française de peinture, qui est en même temps un japonisant des plus fervents, M. Raphaël Collin, de l'Institut. Cet artiste éminent, venu à Londres en septembre 1910 (à la prière de son ancien élève M. Kume, aujourd'hui professeur à l'École des Beaux-Arts de Tôkyô), et que nous avons depuis lors l'honneur de compter parmi les nôtres, voulut bien, en décembre 1911, m'adresser la lettre suivante :

« Mon cher Secrétaire général,

« Lorsque l'année dernière, je vous rencontrai à Londres, au Pavillon de la ville de Kyôto, je constatai, avec M. le Président et nos collègues de la Société, tout l'intérêt que présentait cet ensemble décoratif, évoquant une des meilleures époques de l'art japonais. Les caissons du plafond, or clair, sur or plus coloré, représentant des oiseaux sacrés, encadrés par des poutres laquées noir, garnies d'appliques de bronze dont les ciselures sont particulièrement délicates, offrent au point de vue architectural le plus haut intérêt, et les cloisons mobiles, sur lesquelles sont peints des chrysanthèmes blancs dont les feuillages verts se détachent sur fond or sont d'un art très vivant et des plus suggestifs. Quant aux panneaux sculptés à jour — décorant en frise la partie supérieure de l'entrée, où sont figurées des grues dans des nuages — ils sont exécutés avec une sûreté toute magistrale. En un mot, cet ensemble a une très réelle valeur esthétique. Aussi je considère que cette œuvre, dans un musée français, serait d'un enseignement précieux pour les ouvriers d'art, pour les amateurs et pour le public.

« Vous avez eu l'amabilité de me demander mon opinion sur ce morceau d'architecture, je suis heureux de pouvoir vous adresser cette réponse dont vous userez suivant que vous le jugerez opportun, au mieux des intérêts de la Société, qui est l'intermédiaire de l'offre faite par l'Association des Exposants de Kyôto.

« Croyez, mon cher Secrétaire général, à mes sentiments les meilleurs et très distingués. »

(Signé) : Raph. COLLIN,
de l'Institut.

Il ne saurait m'appartenir de rien ajouter à de telles appréciations; je ne puis que m'y associer en rappelant un simple souvenir qu'elles évoqueront dans l'esprit d'un bon nombre d'entre nous. En parfaite harmonie avec l'ensemble du décor, d'élégantes lanternes, reproduisant un modèle du xvi^e siècle, avaient été disposées de place en place dans la salle et l'Association de Kyôto y avait fait installer de modernes ampoules électriques. Lorsque le 6 septembre la Société fut, par privilège spécial, accueillie dans l'enceinte même du « Shoin », où le public n'avait pas accès, l'illumination

de la salle par le courant fut du plus heureux effet, et l'éclat des lampes brillantes, tamisé par le papier japonais, mit en pleine valeur les peintures, les ors, les laques, les tons harmonieux du cyprès poli... Ce fut une vision de rêve. Personne assurément ne l'oubliera, parmi ceux qui furent alors les hôtes de l'Association de Kyôto.

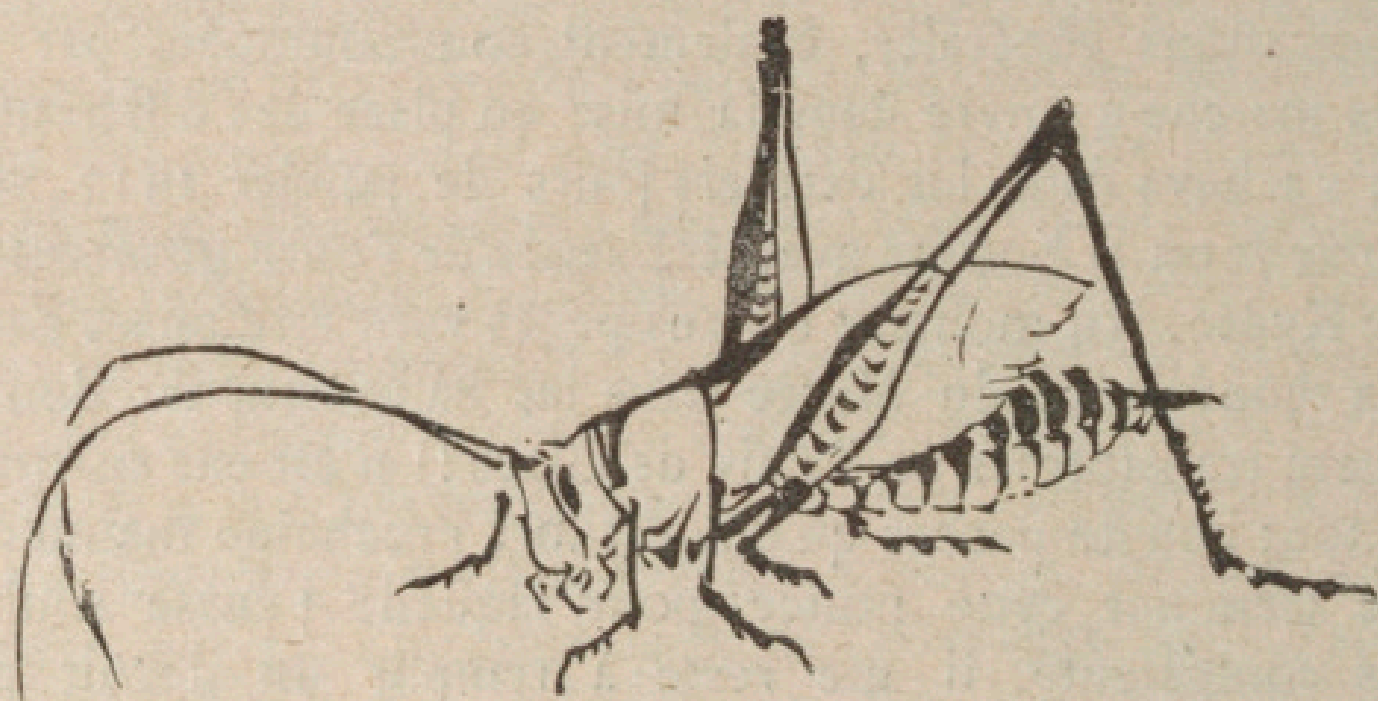
*
* *

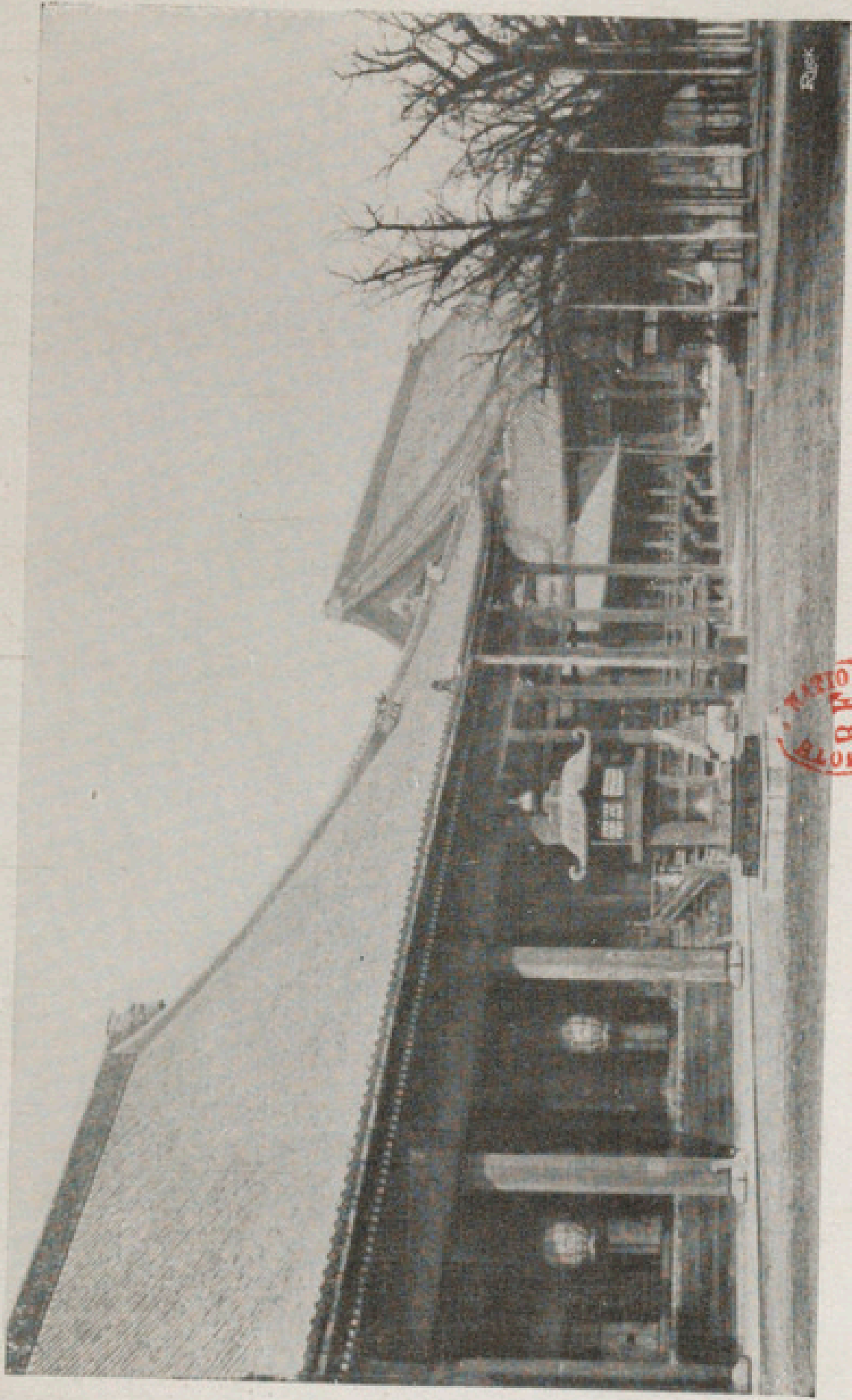
Lorsque, les caisses contenant les éléments démontés de la Salle étant arrivées à Lyon, il convint de procéder à l'installation définitive, les choses ne s'arrangèrent pas tout d'abord aussi aisément qu'on avait pu l'espérer. L'emplacement nécessaire (14 m × 8 m. au minimum) ne put se trouver ni au Palais des Arts, ni à l'ancienne Eglise Saint-Pierre, ni au Musée des Tissus, où se portèrent les premières recherches. Finalement M. Guimet leva toutes les difficultés en réservant deux salles au premier étage du Musée qu'il se proposait d'ouvrir de nouveau dans les bâtiments mêmes où les collections avaient été installées à l'origine (1880-1886). Sous la direction compétente de M. Meysson, architecte de la Ville, et avec les conseils éclairés de M. Guimet qui avait vu jadis l'original à Kyôto — lors de sa mission au Japon en 1876-77 — le travail délicat du remontage fut mené à bonne fin, par M. Pastre, menuisier habile, au service de la municipalité lyonnaise. Un plan à grande échelle, dressé par M. Kitamura architecte de l'Association de Kyôto, rendit alors de précieux services ainsi que quelques indications générales, également communiquées par M. Kitamura, sur la marche à suivre dans la mise en place des différentes pièces. L'opération s'acheva dans les derniers jours de janvier 1912, seize mois après le moment où la Société avait été saisie de l'offre généreuse de l'Association de Kyôto. Au moment où ces pages vont être mises sous presse, la date de la réouverture du Musée dans les bâtiments du Boulevard du Nord (naguère transformés au Palais de Glace !) n'est pas encore connue. Mais il y a tout lieu de penser qu'elle est fort prochaine maintenant.

Avant de terminer cette notice, pour laquelle j'eusse souhaité une plume plus compétente, il me reste à remplir un devoir particulièrement agréable, celui de dire de nouveau toute la reconnaissance de la Société Franco-Japonaise de Paris, envers l'Association des Exposants de Kyôto, pour le don généreux de l'œuvre d'art maintenant installée à Lyon. Nous offrons donc nos remerciements très sincères et très vifs à MM. Ishai Nishimura, Président, Zensuké Ozawa, Vice-Président de l'Association, à Kyôto, ainsi qu'aux administrateurs : MM. S. Iida, K. Ishida, Jobei Kinkozan, S. Nishimura, N. Tomita, et de même qu'au Directeur et aux membres de la Délégation à Londres MM. K. Niwa, Kagawa, Conseiller à la Préfecture de Kyôto, tous deux administrateurs, Morita, Secrétaire, Kitamura, architecte. Nos remerciements non moins vifs s'adressent en même temps à tous ceux qui en France ont contribué à rendre possible la solution favorable définitivement acquise maintenant. Sans songer à rappeler ici les noms de chacun d'eux, du moins en est-il

deux ou trois que nous ne saurions ne pas citer. La gratitude de la Société va en première ligne à son Président dont la sollicitude, au cours des négociations a été constante, à son vice-président M. E. Guimet, dont l'intervention, à partir du moment où la Ville de Paris a renoncé à conserver la salle, a été si active et si efficace. Le lecteur sait que le résultat final est véritablement son œuvre. Des remerciements particuliers sont dus également à M. Herriot, le très distingué Maire de Lyon, et au Conseil Municipal de la Ville qui, si, libéralement, ont su seconder les vues de notre Compagnie, représentée auprès d'eux par M. Guimet. Leur décision ne manquera pas de produire les plus heureuses conséquences tant au point de vue de ses intérêts artistiques de notre pays qu'en ce qui touche le développement des relations cordiales entre la France et l'Empire du Soleil Levant, qui chaque jour vont se multipliant et se resserrant.

5 août 1912.

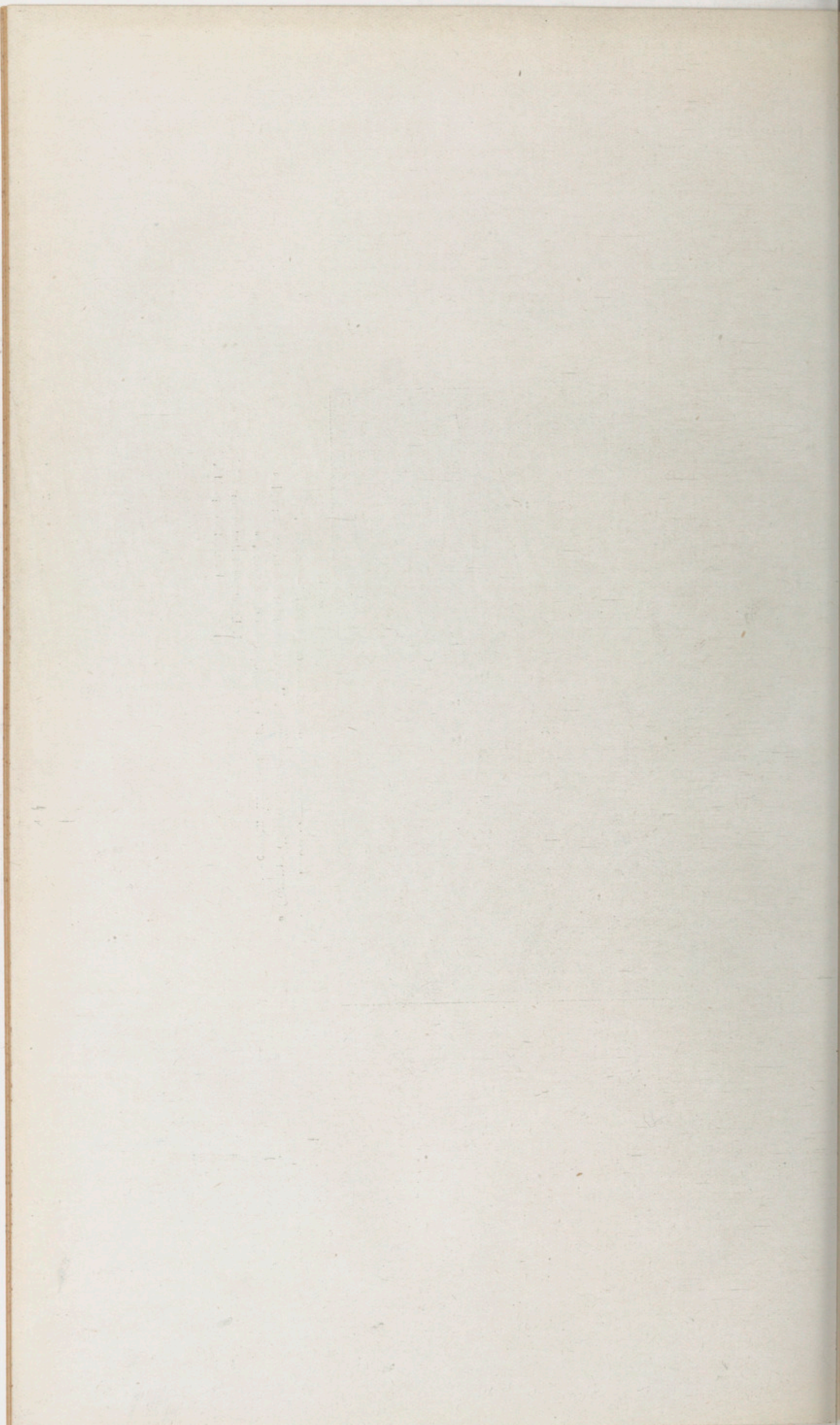




Phot. 5. — Temple du *Nishi Hongwanji*. — Kyoto.

« Comme disposition générale, l'enclos renferme deux temples communiquant par une galerie en auvent. »

I. Eggermont. *Autour du Globe, Japon*.
Paris, 1900, p. 414.



ANNEXE I

Au sujet de Hidari Jingoro.

Comme il est indiqué page 77 de la notice qui précède, les sculptures des ramma de la Salle des Grues sont attribuées au célèbre sculpteur Hidari Jingoro (le gaucher). Un petit problème de chronologie se pose à ce propos. En effet, d'une part, cet artiste, d'après presque tous ses biographes, est né en 1594. Quelques auteurs toutefois indiquent 1584. D'autre part, le palais de Momoyama a été construit de 1593 à 1596. Celui qui l'avait fait bâtir ne devait pas en jouir longtemps : Hideyoshi meurt en effet le 15 septembre 1598. Peu après le monument tomba au pouvoir du parti des Tokugawa. Avant la campagne de *Sekigahara* (1600), Ieyasu en confia la garde à TORII MOTOTADA; mais l'armée d'Ishida Kazushige le prit et le réduisit, en partie du moins, en cendres. Ishida Kazushige soutenait les droits de Hideyori, fils de Hideyoshi. En 1620 on y plaça un tengyo, gouverneur (1). En 1632, la Salle des Grues est transportée à Kyôto et attribuée au temple de Nishi Hongwanji, par ordre du shôgun Yemitsu (2).

Dans ces conditions, étant donné que Jingoro n'aurait eu, en tout état de cause, que quatorze ans au plus à la mort de Hideyoshi, se pose inéluctablement ce dilemme : ou les sculptures des ramma ont été exécutées plusieurs années après la mort de celui qui fit construire le Palais de Momoyama, et après l'incendie partiel de 1600, ou elles ne sont pas de Jingoro. Si l'on adopte comme date de naissance de celui-ci l'année 1594, généralement admise, il est clair que le travail ne put guère être exécuté avant 1610 ou plutôt 1615. Ces deux dates doivent être avancées de dix ans si l'on admet que Jingoro est né en 1584.

La difficulté ayant été soumise à un expert japonais, celui-ci répondit : « Il y a eu plusieurs Jingoro ».

Il ne saurait nous appartenir de nous prononcer à cet égard sur le point de savoir auquel de ces artistes portant le nom de Jingoro, doit être attribuée l'œuvre qui nous occupe. Bornons-nous à soumettre le problème, assez intéressant, semble-t-il, à ceux de nos érudits collègues qui s'adonnent spécialement à l'histoire du Japon et à celle de son art.

D'ailleurs, un point, heureusement, reste en dehors de toute contestation : c'est celui qui a trait à la beauté même de l'ouvrage dont, grâce à la générosité de l'Association de Kyôto, la France possède aujourd'hui une reproduction si remarquable. Le ciseau qui a taillé et sculpté à jour dans les panneaux en bois de cyprès du Tsurunoma des formes de grues en plein vol dans le ciel a été certainement celui d'un maître.

(1) Papinot.

(2) *Japanese Temples and their Treasures*, texte, p. 57.

ANNEXE II

Le « Shoin » du Hongwanji

Ce temple (shoin) est situé à l'intérieur du monastère de Hongwanji, rue Hongwanji Monzen, district de Shimogyo à Kyôto. Ses dimensions sont de 127,3 shaku \times 95,2 shaku (38^m,60 \times 28^m,85).

Dans la notice placée en tête du recueil *Japanese Temples*, M. Okakura Kakuzo (1) en donne la description suivante :

Ce temple a été offert au monastère, en 1632, par le troisième Shogun Tokugawa, qui l'a fait transporter de Momoyama où il avait fait partie du Palais construit par Hideyoshi à la fin du xvi^e siècle.

Le plan du rez-de-chaussée est divisé en deux parties : La première partie se compose d'une grande salle d'audience et de diverses pièces moins importantes nommées — d'après les peintures ornant leurs parois — la chambre blanche, la salle de l'oie sauvage, la chambre des chrysanthèmes, la chambre des moineaux, etc. La seconde partie se compose d'un genkan ou salle d'entrée et d'autres chambres connues aussi par leurs décorations : des vagues, des tambours, des tigres et autres sujets semblables.

Le premier groupe n'a qu'un étage et le toit *irimoya* est couvert en tuiles. Le second diffère à cet égard, étant couvert en chaume, ce chaume consistant en l'espèce, en fragments de l'écorce de *hinoki* (cyprés) et ayant des pignons de forme chinoise.

Le plus digne de remarque parmi tous ces appartements splendides est la grande Salle d'Audience, qui est divisée en *jodan* et *gedan* ou niveaux inférieur et supérieur, et a une large arcade sur le devant et une anti-chambre ouvrant sur la gauche. Deux rangées de grandes colonnes disposées chaque côté du milieu de la salle, soutiennent le toit. Au centre du mur de fond de la partie surélevée est le *tokonoma* ou alcôve avec des tablettes et des armoires richement décorées. Sur ce « dais » dans le coin à gauche est une plate-forme plus élevée encore placée sous le jour de la « fenêtre à écrire » (writing window) (2), avec son pupitre près duquel est aménagée une alcôve plus petite, peinte et laquée (3), en face se trouve une fenêtre en forme de cloche (4), de dimensions inusitées. Les panneaux au-dessus de la ligne de partage entre les deux niveaux de la Grande Salle sont décorés de sculptures à jour représentant des grues, des roseaux et des nuages. Les murs sont couverts de peintures, par Kano Tanyu, sur feuilles d'or appliquées sur le papier couvrant les murs.

(1) Dans ce travail M. Okakura Kakuzo a eu, croyons-nous, comme collaborateur M. Fenellosa.

(2) Cette fenêtre semble correspondre à celle qui figure dans le plan sous le nom de *Tsuke Shoin*.

(3) Le *Chigai Dana*, V. Annexe III.

(4) Sans doute, le *Kato Mado*.

La décoration peinte de la partie basse de la salle, *gedan*, se compose aussi de pins et de grues et l'on dit qu'elle est l'œuvre de Kano Ryokei. Le plafond est aussi peint par cet artiste : des oiseaux, des dragons et des fleurs sont figurés en riches couleurs sur les panneaux des caissons. Au-dessus de la partie surélevée de la salle, le plafond rejoint les murs par une corniche (*cove*) ayant, au milieu, des panneaux à caissons (1).

En arrière de la Salle d'Audience se trouve l'espace appelé « Chambre blanche » ; celle-ci partagée en trois niveaux : *jodan chudan*, et *gedan*, était employée aux mêmes fins que le grand hall, mais pour des réunions plus petites ou d'une nature plus privée. Ici les peintures des murs sont par Kano Koi. La glycine sculptée du panneau partageant les niveaux est d'une remarquable beauté et les proportions de cette salle, avec ses décorations, sont non moins remarquables que celles de la Salle d'Audience, bien qu'elles ne soient pas établies sur une échelle aussi vaste.

Il a été fait allusion, p. 78, à l'histoire de Kosekiko et de Chôriô ayant fourni le thème des sculptures à jour, ornant les panneaux de la porte du *Chokusi Mon*, faisant partie de l'enceinte du Nishi Hongwanji.

Voici un résumé de cette histoire, d'après la notice distribuée au Pavillon de Kyôto, aux visiteurs de l'exposition.

« Kosekiko, le maître au cœur dur, désirant éprouver la sincérité du guerrier — car Chôriô avait conduit des armées dans bien des batailles — lança dans la rivière d'abord son soulier droit, puis celui de gauche. Instantanément, sans hésitation, Chôryô plongea dans les eaux troublées, retrouva les souliers et les rapporta à Kosekiko, le suppliant de lui impartir le secret de son enseignement. Le panneau de droite représente Kosekiko, sur un pont, à cheval, le pied gauche nu. Le panneau de gauche montre Chôryô tenant le soulier retrouvé. Il est monté sur un dragon qui, touché de la fidélité du jeune homme à son dessein, vint à son aide.

« Les panneaux d'arrière, qu'on ne voit pas quand la porte est ouverte, ont des sculptures représentant un motif floral... »

« Dans son précieux ouvrage, sous forme de dictionnaire, *Legend in Japanese Arts* (2), notre collègue, M. H. L. Joly, relate également le récit qui vient d'être rapporté. Il nous apprend en outre que le Chinois Chan Liang — dont le nom s'est, au Japon, transformé en celui de Chôriô, est l'un des Trois Héros de la Chine. Chan Liang a été, dit-on, gouverneur de la province de Han, puis fut dépouillé par l'Empereur de Tsing, qu'il tenta de vaincre ; après l'échec qu'il subit, cependant, à la bataille de Hsiai Hai, il mena une vie errante, jusqu'au moment où il joignit Liu Pang, en 208 après J.-C. »

Le nom chinois de Kosekiko est Hwang She Kung.

(1) *Le Shirin Dana*.

(2) Londres, John Lane, 1908.

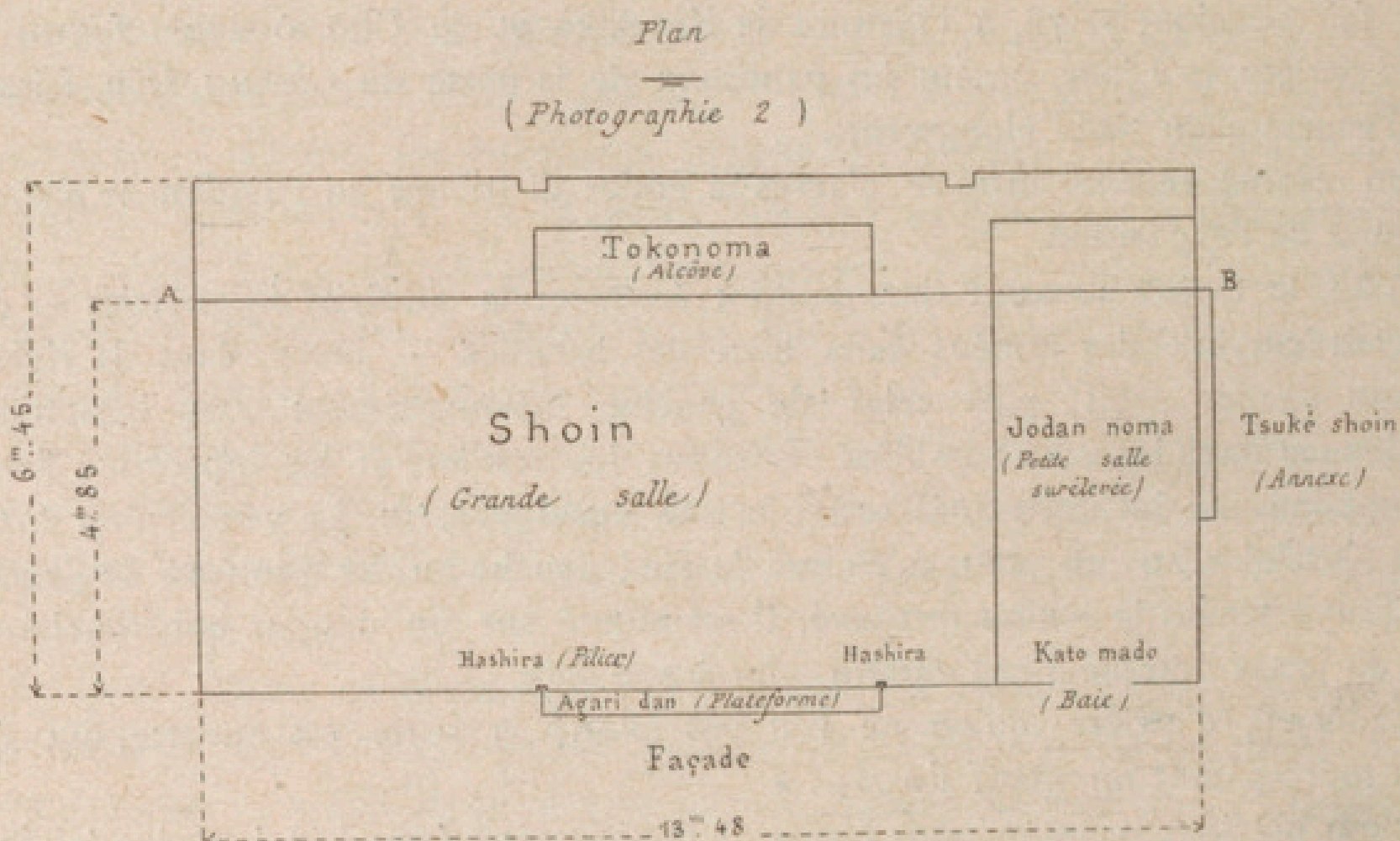
ANNEXE III

Nomenclature des principaux éléments composant le « Tsurunoma »

Agari dan 上り段. Plate-forme ou marchepied en avant de la face antérieure. C'est sur cette plate-forme que se déposent les chaussures avant de pénétrer dans la salle. Ceux des visiteurs qui sont gênés pour retirer leurs chaussures, debout, s'assoient sur l'agari dan, qui se trouve à l'entrée de la plupart des maisons japonaises.

Salle des Cigognes

I



Agari kamachi 上り框. Poutre horizontale au niveau du plancher de la salle.

Bonbori 雪洞. Lanternes en papier montées sur tige de bois laqué noir. La lanterne proprement dite affecte la forme d'un tronc de pyramide hexagonale, renversé. V. phot.

Chigai dana 違棚. Etagère. V. fig. III.

Dodai 土臺. Madrier posé sur le sol.

Funa shijiki. Renforts, en forme de bateau, au-dessous du *Keta*, au sommet de chaque *Hashira*. V. fig. II.

Fusuma 襖. Panneau ou cloison à glissières, décoré de peintures ou doré. V. Shoji.

Go tenjo 天井. Poutres de cloisonnement (longitudinales).

Hari 梁. Pièce de bois s'appliquant sous le *nuki*; se dit également de la poutre maîtresse d'un toit, d'un plafond.

Hashira 柱. Pilier.

Kabe gami 壁紙. Papier décoré de peintures, appliqué sur les *Kabe ita*, parois de bois.

Kabe Ita 壁板. Panneaux de bois sur lesquels doivent être collés les *Kabe gami*.

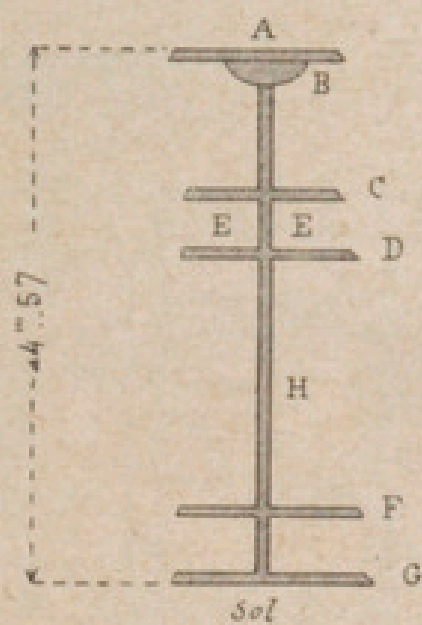
Kamachi 框. Traverse horizontale fixée au pilier *Hashira* vertical.

Kamoi 鬮居. Linteau supérieur à rainure où glisse le *fusuma*; le linteau inférieur (entretoise) s'appelle *shiki soko*.

Salle des Cigognes

II

Elevation
suivant un des deux piliers de l'entrée
(Photographie 2)



Légende

- A Keta (Poutre de faite)
- B Funa shijiki (Semelle)
- C Ramma nuki (Traverse)
- D Nagashi (id)
- E Ramma (Panneaux sculptés à jour)
- F Agari kamashi
- G Dōdai
- H Hashira (Pilier)

Kato Mado かと窓. Baie, à gauche de la figure.

Keta 桁. Traverse ou poutre de faite.

Ko Fusuma 小襖. Petits *fusuma*, c'est-à-dire petits panneaux au-dessus du *chigai dana*. V. fig. 3.

Kokabe 小壁. Espèces de poutres ou de cloisons tendues de papier des deux côtés (Pagès).

Koma inu 高麗狗. Le nom de *Koma inu* — Chiens de Corée — qui a été donné aux animaux qui gardent les portes des temples shintoïstes et bouddhistes est le résultat d'une méprise, car ces figurations dérivent de représentations de lions, venues de Chine, où sous la dynastie des Tang, elles étaient employées comme contre-poids pour maintenir abaissés les écrans-rideaux placés devant les portails. La foi Shinto les a introduits dans ses traditions et ses édifices comme gardiens contre les mauvais esprits.

Japanese Temples and their Treasures.

Mémoire pour accompagner les planches, p. 151.

Ce recueil contient, pl. 343-344, la reproduction en héliogravure d'une paire de ces Koma inu. « Ces deux spécimens sont, dit le texte, nos derniers et meilleurs exemples du style des Tang, avec des corps minces et des museaux affinés; il s'agit là d'un travail japonais de la seconde période des Ashikaga ».

Ces deux Koma inu, appartenant au temple shintoïste de Taiho (Shiga) — Taiho Jinsha — sont d'ailleurs d'une allure beaucoup plus stylisée que celle des deux figures animales de même ordre placées à l'entrée (de la reproduction du *Tsurunoma* à Londres (V. phot. 1).

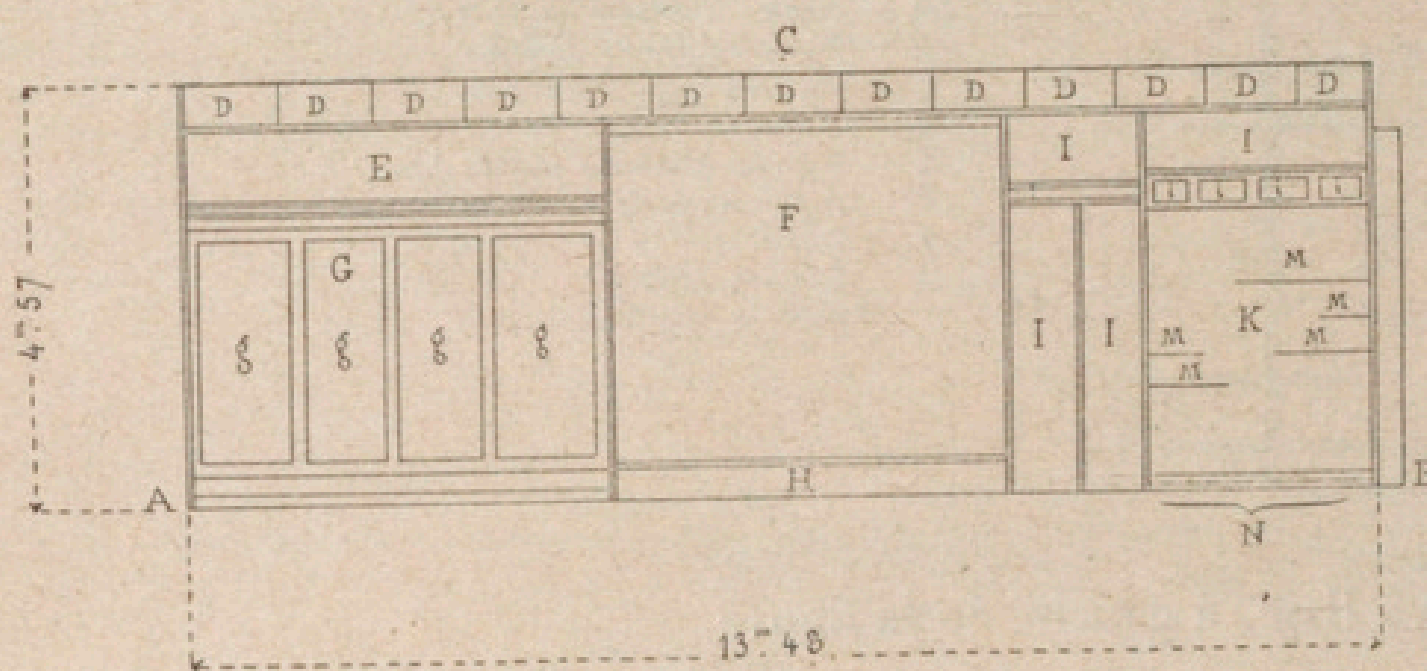
Shiga 滋實 en Omi (auj. Otsu), fut la résidence impériale sous les règnes de Tenchi et de Kôbun, de 668 à 672. Sur l'ordre de l'empereur Tenchi, un code en 22 volumes, appelé *Omi ryô* y fut promulgué en 670. Successivement complété et révisé en 701 et en 718, ce code, qui reçut, lors de cette dernière édition, le nom de *Taiho ryôritsu*, demeura, sauf quelques modifications, en vigueur jusqu'à la restauration impériale. (Papinot.)

Salle des Cigognes

III

Coupe suivant AB du plan I

(Photographie 3)



Légende

- C Shirin (Ensemble de la corniche)
- D Tenjo jabara (Caissons)
- E Kokabé
- F Otoshi kaké (Parois)
- G Rikishi kakushi (Ensemble des panneaux §)
- § Goten fusuma (Panneaux)
- H Tokonoma
- I Fusuma (Grands panneaux)
- i - id - (Petits - id -)
- J Fukuroto dana
- K Noshi gata
- L Fudô kaeshi
- M Chigai dana (Étagères)
- N Kuji kakushi (Ensemble)

Mado kamachi 窓框. Traverses au-dessus et au-dessous de la baie.

Misu 簾. Stores de bambou de style noble garnis d'étoffe de chaque côté.

Nageshi. Traverse formant la partie inférieure du cadre des ramma.

Neda 根板. Parquet, seuil.

Nuki 貫. Traverse formant la partie supérieure du cadre des ramma. V. fig. II.

Ramma 欄間. Panneau supérieur sculpté à jour.

Rikishi kakushi. Partie de la cloison du fond. V. fig. III.

Shirin. Corniche. V. fig. III. D.

Shoin 書院. Salle principale, nef. Dans certains cas aussi, parloir, salon.

Shoji 障子. Cloison ou porte de papier. Généralement cloison à glissière employée sur les côtés de la construction, formant séparation d'avec l'extérieur. Comme celle des *fusuma*, la hauteur en est fixée invariablement à 5 shaku 8 sun, soit environ 1^m,80. D'autre part, les *shoji* ne se composent généralement que d'une seule feuille de papier (sur un cadre de bois) de manière à laisser passer la lumière. Les *fusuma* au contraire comportent en général plusieurs épaisseurs de papier, souvent cinq ou six.

Tatami 畳. Tapis de natte posés sur les parquets et dont les dimensions invariables sont de 6 pieds × 3 pieds, soit de 1^m,83 × 0^m,915 = 1^m,70.

Tenjo ita 天井板. Caissons du plafond en papier sur cadre de bois.

Tenjo 天井 *jabara*. Bandes alternativement « or » et « noir » formant les sections ou panneaux de la corniche *Shirin*.

Tenjo kanamono 天井金物. Attaches de bronze ciselé du plafond.

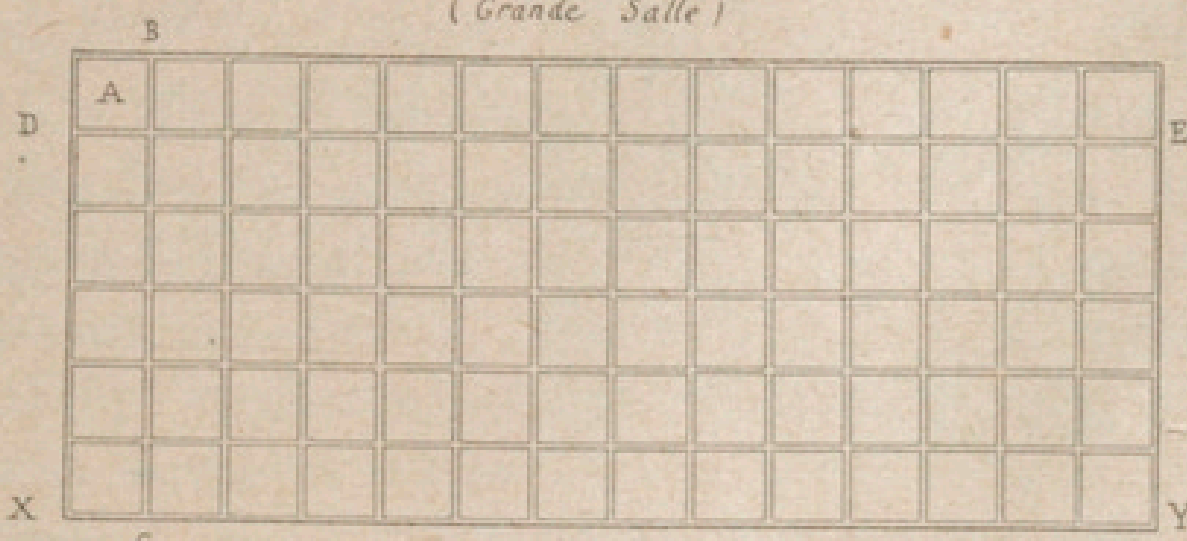
Toko no ma 床の間. Alcôve. V. plan. fig. I.

Tsuke shoin 附書院. Annexe de la salle de réception ou de la salle de cérémonie.

Salle des Cigognes

IV

Go tenjo
(Plafond à caissons)
du
Shoin
(Grande Salle)



Legende

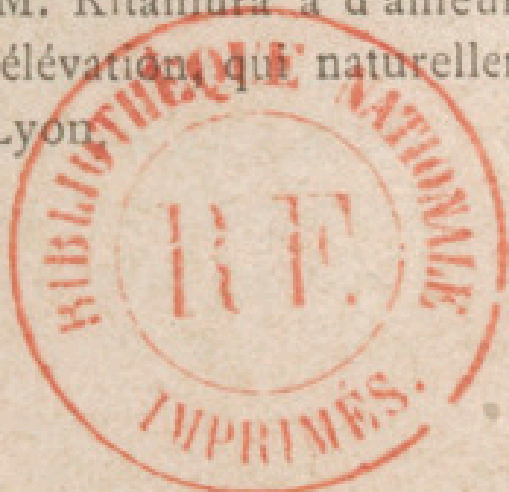
A. Tenjo gakuita
(Caisson)
BC. Go bushi (Poutres
DE. de cloisonnement)

Coupe d'une poutre

Tenjo ^{Go} bushi gakuita

Le plafond du "Shoin" comporte 84 caissons (6 × 14) : celui du "Jodan noma" en comporte 28 (7 × 4)

Les quatre croquis ci-dessus sont dus à l'obligeance d'un ami de la Société, M. le Lieutenant-colonel A. de Fleurac, à qui la Rédaction du Bulletin tient à renouveler ici ses remerciements les meilleurs. Ils ont été exécutés au moyen de notes et d'esquisses sommaires aimablement fournies par MM. Morita, secrétaire, et Kitamura, architecte de l'Association de Kyôto à Londres. M. Kitamura a d'ailleurs exécuté, au lavis, un très beau plan de la salle, avec coupe et élévation, qui naturellement a beaucoup servi lors du remontage au Musée Guimet, à Lyon.

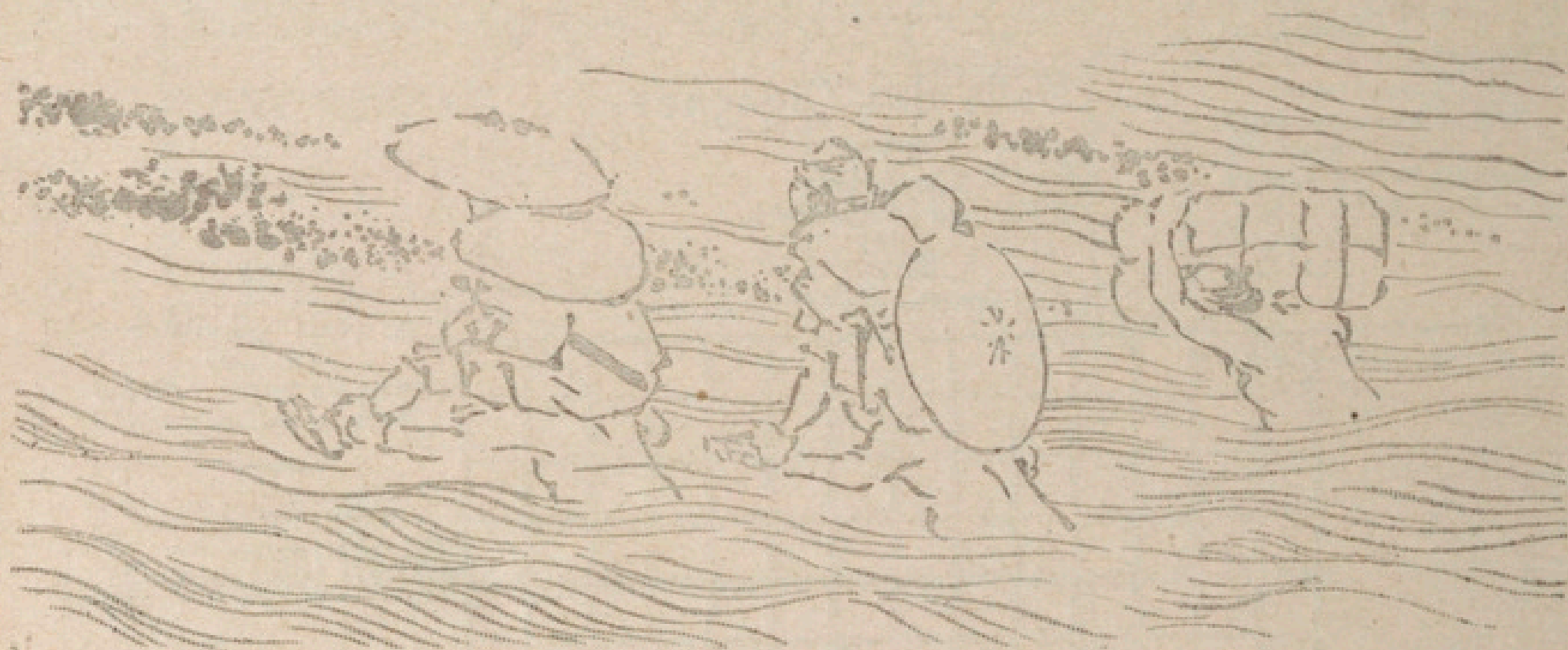


Au début de la notice qui précède, il a été fait allusion aux idées, aux notions évoquées au Japon, par la tortue et la grue, considérées comme symboles.

Dans un article publié, en octobre 1894, par l'*Asiatic Quaterly Review*, M^{me} C. M. Salwey, membre de la *Japan Society*, donne à ce sujet les indications suivantes :

Kame 龜 ou tortue, longévité et bonheur.

Tsuru 鶴 ou grue, même signification que le précédent symbole. La grue est sacrée, parmi les Japonais, de même que l'*Ibis* l'était en Égypte. Au temps jadis il était interdit, de par édit impérial, de les tuer ; même à l'heure actuelle, il y a beaucoup de superstition à leur égard et l'on s'abstient, en général, de les priver de la vie. Les grues, associées, en art, avec le pin et le bambou, sont l'emblème d'un âge très avancé.



Au sujet des gardes dites « primitives »

PAR

M. le Marquis de TRESSAN

Le nouveau périodique international *L'Extrême-Orient* (*Ostasiatische Zeitschrift*), édité à Berlin sous la direction de deux savants japonisants bien connus de nos lecteurs, MM. le Dr W. Cohn et le Dr Otto Kummel, membres l'un et l'autre de la Société, a demandé dernièrement à M. le Marquis de Tressan, un article exposant les résultats de travaux récents concernant la classification des gardes de sabre primitives. Notre distingué collègue a bien voulu préparer à l'intention du *Bulletin*, un résumé partiel de son étude, que nous sommes heureux de publier ci-après :

Dans un article du *Bulletin de la Société*, paru en mars 1910, après avoir posé les données du problème des gardes de sabre dites « primitives », je m'étais efforcé d'établir que des tsubas en fer avaient été exécutées bien avant le xv^e siècle mais, que d'autre part, la classification détaillée proposée par T. Hayashi ne résistait pas à l'examen. Je résumais finalement ainsi l'évolution de la garde :

1^o Dès la fin du XII^e siècle, gardes primitives en fer forgé pleines ou n'offrant que de faibles ajourages ;

2^o A partir du commencement du xv^e siècle, gardes repercées du type *sukashi-bori* ;

3^o Enfin, à la fin du xv^e siècle, création de la ciselure en relief.

Il est actuellement possible de préciser davantage, ce que je compte faire en détail dans *l'Ostasiatische Zeitschrift* d'octobre prochain. D'après les amateurs japonais tels que M. Wada (renseignements dus à l'obligeance de M. G. Jacoby de Berlin) et les critiques contemporains (principalement M. Akiyama Kyusaku auteur de toute une série d'études parues dans le bulletin *Tokenkwaishi*), les divisions suivantes peuvent être adoptées :

1^o De la fin du XII^e au xv^e siècle gardes d'armuriers dues principalement à la famille *Myôchin*, aux dix anciens maîtres. Les œuvres des trois premiers de ceux-ci : *Munesuke* (2^e moitié du XII^e siècle), *Munekiyo* (fin du XII^e siècle),

et *Muneyuki* (Com^t du XIII^e siècle) sont appelées au Japon : 上三代鐔 *Kami Sandai tsuba*, « gardes des trois premières générations ». Ces gardes sont actuellement introuvables ou tout au moins inattribuables, mais on en possède d'un peu postérieures (fin du XIII^e et surtout XIV^e siècle) qui possèdent les mêmes caractères et ont pu être classées en raison de la similitude de leurs décors et de ceux de pièces d'armures datées. Elles sont d'assez grande taille, très minces, rondes et possèdent fréquemment un rebord en bourrelet. Leur surface n'est pas polie mais n'offre pas non plus les dépressions que l'on

constate dans certaines œuvres du xvi^e siècle. La patine est foncée et le décor consiste en très sobres ajourages négatifs (le plus souvent un seul) représentant des raves, des clous de girofle, des fleurs de *mume* etc... très stylisée;

2° Avec le milieu de l'époque des *Ashikaga* (xv^e siècle) apparaissent des gardes plus ornées dont l'ensemble a reçu le nom de *Ko Heianjô* (anciennes 古平安城 *Heianjô*, d'après l'ancienne appellation de *Kyôto*). Les formes deviennent plus variées (en particulier celle dite *mokko*, ou coupe de concombre); les dimensions des tsubas sont elles-mêmes fort différentes suivant l'usage auquel celles-ci sont destinées. Les ajourages se multiplient (armoiries, fleurs de cerisier, conques, etc), mais LA GARDE RESTE MINCE ;

3° De la fin des *Ashikaga* aux *Tokugawa* : gardes dites *Heianjô* postérieures. Le xvi^e siècle voit le perfectionnement des anciens procédés d'ajourage (décors de silhouettes négatives) et l'éclosion de techniques très diverses (ajourages puissants en silhouette positive — découpages très fins d'iris, de chrysanthèmes, d'armoiries etc... — en outre utilisation de la ciselure créée par Gôtô Yûjô (1440-1512) dans les gardes en fer ajourées ou plus rarement pleines). Durant la première moitié du xvi^e siècle, la garde demeure mince, mais sous l'influence de quelques artistes tels que *Nobuiye I* (1486-1564) et malgré l'opinion d'experts tels que *Takeda Shingen* qui, voyant dans le sabre une arme éminemment offensive, ne voulaient pas l'alourdir, elle ne tarda pas à devenir plus épaisse. Sa surface mieux travaillée offrit un aspect moëlleux jusque-là inconnu ou parfois se parsema d'inégalités voulues.

A cette époque, la garde de sabre de bataille, sobrement ornée et très solide, se différencie nettement des tsubas destinées à orner des armes de parade. Dans le décor de ces dernières, *l'analyse* ne va pas tarder à succéder à la *synthèse* puissante qui fait la beauté des œuvres plus anciennes.

Si nous passons maintenant à l'histoire de l'incrustation sur fond de fer, nous voyons qu'on peut la diviser ainsi :

1° Types primitifs (xiv^e, milieu du xv^e siècle) Ajourages très simples entourés de *hotsuri zogan* (incrustations de fils) de laiton, le reste de la surface de la garde étant totalement ou partiellement parsemé d'un cloutage de même métal ;

2° *Heianjô-zogan* (2^e moitié du xv^e siècle — commencement du xvi^e), créées d'après certains documents durant la période *Onin* (1467-1468) tristement célèbre pour ses guerres civiles. Gardes assez minces souvent entourées d'un bourrelet, décorées en LÉGÈRE INCRUSTATION de bronze jaune d'armoiries, de fleurs et de vols d'oiseaux stylisés ;

3° Au xvi^e siècle :

a) *Ateliers de Fushimi* ne produisant que des INCRUSTATIONS DE BRONZE JAUNE A PLAT (Décors de rinceaux, de fleurs plus ou moins stylisées) avec emploi simultané fréquent d'ajourages. Les *Yoshirô* se distinguent tout spécialement.

b) *Heianjô-zogan* postérieures : Genres très divers avec incrustations à plat et en relief, exécutées à *Kyôto* et dans les environs. Ces ateliers subsistent jusqu'au xviii^e siècle.

4° Après l'abandon de *Fushimi* comme siège du gouvernement, ce dernier

ayant été transporté à Yedo par les Tokugawa (commencement du xvii^e siècle), les maîtres incrustateurs se répandent dans les provinces et créent les ateliers de *Kaga* (Kaga Yoshiro), du *Higo*, de *Nagoya* en profitant des libéralités de puissants daïmyôs. Les ateliers du *Chikuzen*, de *Satsuma* et d'*Awa* sont un peu postérieurs.

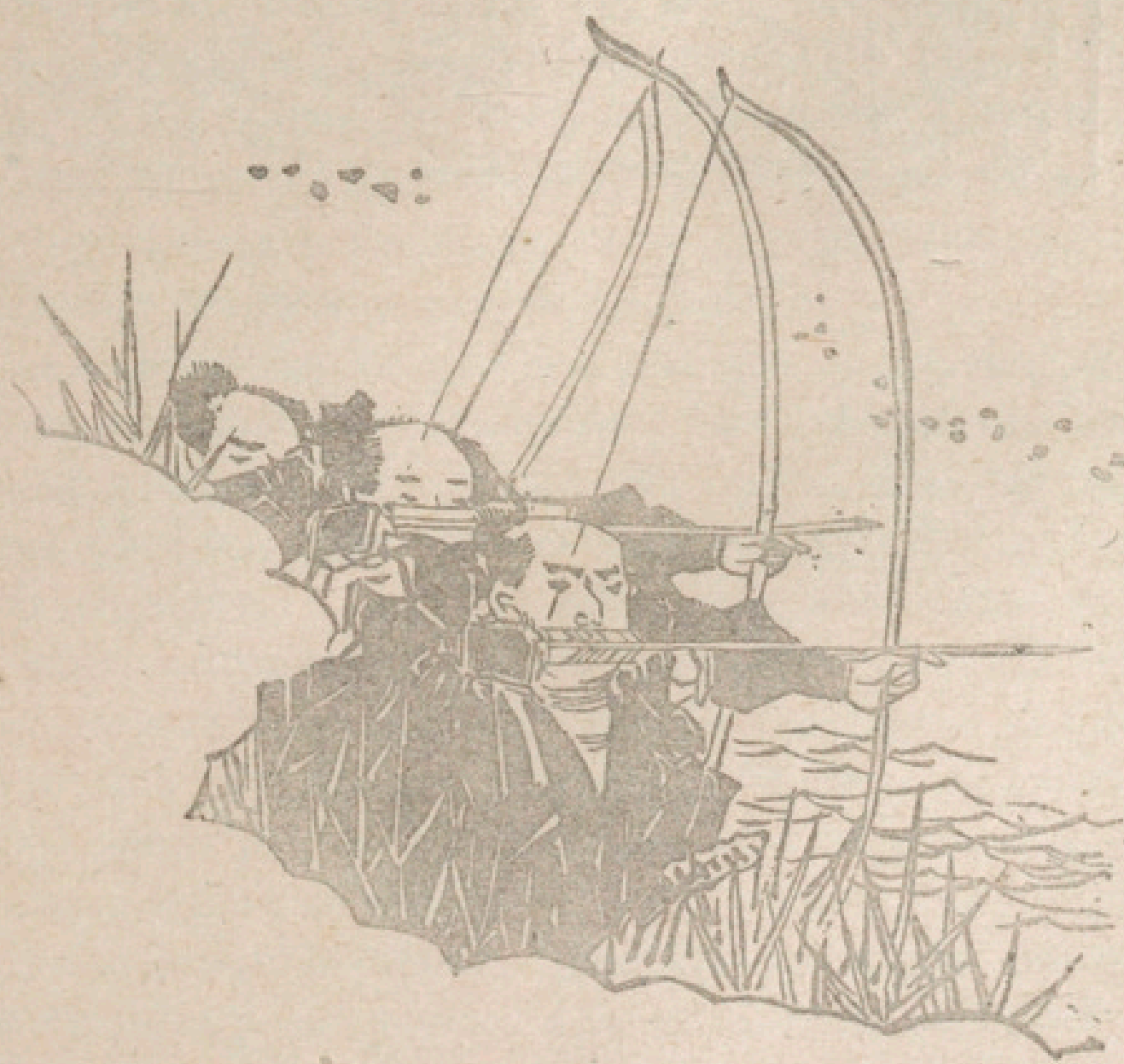
Il importe d'observer que le milieu de l'époque *Ashikaga* (xv^e siècle) a vu se perfectionner la technique du bronze. On exécute dès lors :

1^o Des *tsubas* en alliages tenant par leur composition le milieu entre le cuivre et le bronze véritable : 山金 *Yamagane* (litt. Métal des montagnes) et *Nigurome* aux patines rappelant celles des anciens miroirs. — Les plus anciennes de ces gardes sont minces et très sobrement décorées. Par contre, à partir de la fin du xv^e siècle (Influence des premiers Gôto) et surtout au xvi^e, la ciselure en relief y est de plus en plus employée. La collection Moslé de Leipzig renferme de très belles gardes de ce genre ;

2^o Des gardes en *Shakudo* assez peu épaisses (les plus anciennes tout au moins) décorées en fort relief qui auraient été à l'origine exécutées dans la province de *Mino* (peut-être par une branche des Gôto — fin xv^e et xvi^e siècle) ;

3^o gardes en *Sentoku*. Elles sont souvent de forme *mokko* et généralement cerclées d'un rebord de même métal ou d'un bronze différent. Le décor est gravé au burin (rinceaux, dragons), ou ciselé en léger relief (vagues et montagnes stylisées par exemple), ou consiste encore en incrustations d'armoiries en or, ce dernier type a été surtout employé pour les *tachi*.

Août 1912.





Chronique d'archéologie Extrême-Orientale

PAR

M. Raphaël PETRUCCI

L'art japonais sous le règne de l'Empereur Mutsu-hito. — Tcheou Kong. — La grue, symbole de longévité et Wang Tseu-k'iao.

I

La mort de l'empereur Mutsu-hito marque une date dans l'histoire du Japon moderne. Il disparaît au moment où la réforme accomplie sous son règne commence à donner des signes de fatigue. Ils sont peu apparents encore; mais lorsque, dans une œuvre humaine, ils se laissent entrevoir, ils marquent le moment où l'heure de la décadence est proche et où des changements nécessaires doivent, de gré ou de force, se réaliser. D'autres diront l'énorme effort qui, au point de vue de l'unification et de la transformation politique du Japon, a rempli l'ère du Meïdji. Je voudrais seulement pour ma part récapituler brièvement son histoire artistique depuis le moment où Mutsu hito est monté sur le trône jusqu'à sa mort.

Lorsque le système shôgunal s'écroulait sous l'effort des clans impériaux, les préoccupations du moment n'étaient point de nature à favoriser le moindre développement artistique. De grands peintres, comme Kikuchi Yosai ou Zeishin Shibata maintenaient encore l'activité des écoles populaires ou classiques du XIX^e siècle, mais, si on les avait interrogé vers 1885 sur ce qu'ils avaient fait durant les vingt années précédentes, ils auraient pu répondre, comme Siéyès après la tourmente révolutionnaire : « *J'ai vécu!* »

Dès que les impérialistes furent à peu près sûrs du pouvoir, ce fut une accumulation de décrets contradictoires tendant tous à donner au Japon une constitution moderne. Dans l'organisation des écoles, dans les instructions des fonctionnaires, dans toutes les formes d'activité où l'Etat pouvait intervenir, on essaya de réglementer avec une hâte fébrile. On sentait qu'il fallait faire vite si l'on voulait retrouver la puissance nécessaire pour résister aux empiètements de l'étranger. Le sentiment national, ombrageux et fier, secrètement aigri par l'ignorance où le système shôgunal de l'isolement l'avait laissé, anxieux de rattraper le temps perdu et de sauvegarder l'indépendance du pays, avait bien autre chose à faire qu'à s'attacher à des éléments de culture esthétique. L'art qui subissait depuis la première moitié du XIX^e siècle, une grave crise, ne pouvait plus être que profondément délaissé. D'autre part, tout concourait au même résultat : dans l'inattention générale, les ruines accumulées et l'incurie

complète pour les œuvres d'art, des décrets étaient promulgués qui, prohibant le port des armes anciennes, obligeant les fonctionnaires à un costume européenisé, modifiant, au moins pour un temps, les mœurs, rendaient inutilisables et désormais sans objets ces chefs-d'œuvre d'art appliqué devenus si rares et si recherchés aujourd'hui. De vieux Japonais qui vécurent dans ces années de trouble m'ont raconté comment on vendait des paquets de sabres avec leurs gardes et leurs ornements pour quelques centimes, comment on brûlait les boîtes de laques pour retirer des cendres le lingot formé par la fusion du métal (or, ou alliage d'or et d'argent) qui avait servi à des décorations raffinées et comment aussi, dans les provinces, des samuraï ruinés ne pouvant plus conserver de maisons assez vastes pour y abriter leurs collections, plutôt que de les vendre, les détruisaient en pleurant. Bien des temples, jadis riches, dépendant entièrement des contributions volontaires de quelques familles, appauvris en même temps qu'elle, vendirent et détruisirent comme elles. Tout cela se passait dans l'indifférence générale ; personne ne pensait alors qu'un jour prochain, on regretterait avec amertume les excès du moment.

Dans ces conditions, le mouvement artistique qui fléchissait déjà s'arrêta tout à fait. En d'autres temps, Kikuchi Yosai ou Zeishin Shibata eussent groupé autour d'eux des élèves parmi lesquels aurait peut-être surgi un grand novateur. Mais toutes les préoccupations étaient tournées vers l'Europe. De même qu'on constitua une armée, une marine, une hiérarchie de fonctionnaires, un parlement, à l'européenne, on voulut avoir un art formé sur les modèles nouveaux. De ce moment date la fondation de l'Académie de Beaux-Arts de Tôkyô où l'on enseigna les méthodes européennes de peinture et d'où l'on envoya en Europe, des artistes chargés d'y trouver le salut de l'art national.

Certes, lorsque l'Etat se mêle de diriger les courants artistiques d'un peuple, on peut dire qu'il se trompe toujours. L'expression profonde du sentiment et de la pensée, les images d'une nature agrandie conçue par l'artiste, sont des choses difficiles à soumettre aux fantaisies d'un décret et aux besoins de la politique. Aussi, là où l'Etat était en train de détruire, du peuple même sortit l'initiative qui devait tout sauver.

Certains hommes avaient, au contact de l'Europe, appris les éléments d'une critique moderne, d'autre part, ils avaient gardé le souvenir de leur art antique et glorieux ; ils se proposèrent de le faire connaître à ceux-là même qui, chez eux, l'avaient oublié. Presque au même moment, les éléments groupés par les *Kokka*, d'un côté, par la société d'édition de M. Tajima de l'autre, commencèrent la publication des peintures et des objets d'art des anciennes périodes. J'ai raconté ailleurs comment, recueillant les traditions des derniers maîtres-graveurs de l'art de l'estampe, on parvint à pousser les ressources du xylographe jusqu'à un point de perfection qui ne semble guère pouvoir être dépassé. On put ainsi donner, outre des reproductions photographiques, des reproductions gravées en couleurs qui, quoiqu'elles affaiblissent souvent la grandeur et la puissance de la peinture, permettent cependant de s'en faire une idée assez juste pour que la technique elle-même en puisse être analysée.

Ces publications qui commencèrent vers 1889, devaient comporter, presque immédiatement, des conséquences fécondes. Tout d'abord, elles suffirent à montrer qu'à ce moment, l'ancien art japonais était assez connu et assez aimé dans

certaines groupes pour donner lieu à ces initiatives. D'autre part, elles mirent à la disposition de tous ceux qui pouvaient se rallier à leur mouvement, des documents de premier ordre.

Des groupes divers se constituèrent alors. Les uns, comme celui que dirigea M. Okakura Kakuzo eurent à certains moments à lutter contre le monde officiel après avoir été soutenu par lui. D'autres, comme celui de M. Tajima, se limitèrent à l'administration commerciale de l'entreprise dans laquelle ils s'étaient engagés ; d'autres enfin, comme celui des Kokka, compte aujourd'hui des archéologues de premier ordre, comme M. Taki, M. Kosaku Hamada, M. Chûta Itô. A tous, on doit la renaissance de la tradition nationale.

Pour se rendre compte de l'importance de leur intervention, il faut noter qu'il n'y avait point de galeries publiques au Japon. Les œuvres d'art étaient conservées soit dans des maisons particulières, soit dans des temples, soit dans les collections impériales. Il était difficile, même à un amateur d'art, d'étudier des œuvres assez diverses et assez nombreuses pour se former une idée d'ensemble de l'évolution historique et, même, de la manière de certains maîtres. Les peintres n'avaient guère accès qu'à des œuvres assez proches de l'époque à laquelle ils travaillaient et, sauf dans les temples où l'on exposait à certains jours de fête de vieilles peintures religieuses, ils pouvaient difficilement se faire une idée de l'ancien art. Un rouleau du XIII^e siècle, une peinture chinoise du XII^e, entrevus chez un collectionneur, ont suffi parfois à renouveler la manière d'un maître et à faire naître une école.

Ces conditions avaient pour conséquence de laisser plus de liberté aux peintres qui échappaient ainsi à l'influence de l'antiquité et de l'érudition ; mais elles facilitaient aussi l'indifférence et l'oubli. Certes, si, au début de l'ère du Meïdji, une connaissance exacte de l'histoire de l'art avait été générale au Japon, le fléchissement n'eût pas été si profond. Heureusement, la nation était encore pleine de jeunesse ; l'intérêt provoqué par les publications nouvelles attirèrent des peintres, déserteurs des écoles officielles, ou bien nouveaux venus, libres de toute influence. Deux groupes se formèrent : celui de Kyôto et celui de Tôkyô. Le premier plus purement traditionnel, le second, plus influencé par l'art européen, tous actifs cependant. A mesure que les années passent, ils semblent plus proches du moment où surgira quelque puissant novateur. Cependant, ils ont à lutter contre le poids d'une érudition que leurs prédécesseurs ne connaissaient point ; ce qui leur a permis de renouer le lien de la tradition est aussi ce qui les enferme dans une technique habile et une imitation parfois trop étroite de certains maîtres.

A cette reconstitution des anciennes écoles a correspondu une intervention plus éclairée du gouvernement dans l'administration des objets d'art et des monuments nationaux. Une loi ordonna la constitution de listes de monuments ou d'objets d'art placés sous la protection de l'Etat et déclarés *ipso facto* inaliénables. Un américain, Fenellosa, dirigea les premières enquêtes de la commission japonaise et peut-être ses conseils ne furent-ils pas étrangers aux mesures prises. On peut dire aujourd'hui que l'action de la loi de protection a été efficace.

L'initiative du gouvernement pour la fondation de musées nationaux a été plus limitée. A Tôkyô comme à Kyôto, les musées sont formés d'œuvres reçues

en dépôt et temporairement exposées. Elles sont en assez petit nombre : ce qui a donné à des étrangers de passage, mal informés, l'impression qu'il ne restait presque plus d'œuvres d'art au Japon. Cependant, ces expositions se renouvellent assez fréquemment, ceux qui résident longuement dans le pays peuvent ainsi se faire une idée exacte de son évolution artistique; mais elles ne comportent point ce caractère d'enseignement d'un musée permanent comme les grands musées européens, formés de manière à récapituler l'évolution esthétique de civilisations diverses, et à permettre ainsi des comparaisons fructueuses. Il est dangereux, en effet, de se trouver en présence d'une évolution unique; lorsque des traditions d'art très différentes s'opposent l'une à l'autre, leur puissance d'absorption se neutralise et l'esprit de l'artiste reste libre dans une culture très étendue. Lorsque cette tradition est homogène, son unité même est un danger. Si les musées nationaux du Japon doivent se développer un jour, il sera bon qu'ils étendent leur cadre et qu'ils y intègrent des exemples de toutes les manifestations d'art qui ont pu se produire sur le continent asiatique. C'est seulement ainsi qu'ils pourront jouer leur véritable rôle de stimulants et d'éducateurs.

Il est difficile de dire quelle fut l'action personnelle de l'Empereur dans ces diverses initiatives. Peut-être son influence ne s'exerça-t-elle, sur les conseillers qui l'entouraient, que par son exemple. Ces derniers furent souvent fort ignorants de l'histoire artistique de leur pays; leurs préoccupations les dirigeaient trop exclusivement vers l'imitation de l'Europe. Mais on sait que, dans l'intimité, l'Empereur maintint toujours la simplicité, le raffinement et la culture de la vie japonaise d'autrefois. Lettré et poète, il remit en honneur ces concours d'*utas*, distraction favorite des vieilles cours de Kyôto. Il est permis de croire que celui qui donnait ainsi un nouvel essor à la poésie et qui n'admettait dans le décor de sa vie intime que des objets purement japonais, gardait aussi à cet art dont il possédait tant d'œuvres, exquises ou puissantes, la même fidélité. Par là tout au moins, il semble avoir eu une influence assez grande sur les hommes qui l'ont entouré : Peut-être, dans l'avenir connaissons-nous davantage certains aspects de sa vie. Il nous suffira de constater ici que, dans le fléchissement général, il fut de ceux qui gardèrent aux plus beaux aspects de la culture japonaise un amour profond. Il a ainsi contribué à préparer cette renaissance qui s'est fait jour sous son règne et qui comporte peut-être, pour l'avenir, autant de gloire que les victoires de Chine, de Corée et de Mandchourie.

II

Ce tribut, une fois payé à la mémoire d'une figure encore énigmatique, il me reste à apporter ici certains renseignements qui m'ont été demandés. Ils ont trait à cette culture classique chinoise qui est fondamentale aussi bien en Chine qu'au Japon. Elle est aussi nécessaire à la compréhension de l'art oriental, que l'histoire sainte, l'histoire romaine et l'histoire grecque peuvent être nécessaires à la compréhension de l'art du moyen-âge et de la Renaissance. Les premiers

se rapportent à un personnage historique, Tcheou Kong, qu'un auteur japonais écrivant dans une publication américaine cité à côté de Shakespeare et des grands poètes ou philosophes de l'Occident (1).

Tcheou Kong 周公 (2) ou le Duc de Tcheou constitue le titre sous lequel Tan 旦, quatrième fils de Wen wang 文王 est connu dans l'histoire. Wen wang est, dans les livres classiques, le modèle du Prince sage et vertueux, tel que le ciel le désigne pour la toute puissance. Son fils Wou wang 武王, poursuivant l'œuvre commencée par son père détruisit la dynastie des Chang et fonda celle des Tcheou. Tcheou Kong était le frère puîné de Wou wang. A la mort de leur père Wen wang, en 1135 av. J.-C., il fut désigné par celui-ci comme conseiller de son frère. Il s'acquitta de cette mission avec un dévouement tel qu'il est considéré comme le génie tutélaire de la dynastie des Tcheou. Il prit une part des plus actives à la réorganisation de l'Empire et mit tout son effort à relever la culture morale du peuple, anéantie par la domination tyrannique et dépravée du dernier empereur Chang. Historiquement, Tcheou Kong apparaît donc comme le grand homme d'état de la dynastie des Tcheou, mêlé à ce mouvement qui, à la décadence du pouvoir central, opposait la coalition des grands feudataires à la tête de laquelle s'était placé Wen wang. Les historiens chinois, soucieux de légitimer tout changement dynastique ont sans aucun doute ajouté aux faits réels des éléments plus ou moins légendaires. Ils attribuent à Tcheou Kong la paternité de cette organisation si particulière de l'Empire sous les Tcheou que le *Tcheou-li* nous a conservé tout entière. Ils en font par conséquent un des grands législateurs de l'antiquité, et le classent à côté des empereurs semi fabuleux Yao et Chun. Pareil à Lycurgue ou à Solon, dans la culture classique, il nous apparaît donc comme un de ces sages qui formulèrent les lois essentielles d'une nation et présidèrent à son organisation.

Mais la légende va plus loin encore : elle lui attribue l'invention de ces chars munis d'une aiguille qui marquait le sud et qui auraient constitué la première application pratique de la boussole. Enfin, la tradition attribue à Tcheou Kong plusieurs chants du *Cheu-king* ou *livre des vers*. Les chants VI, VII et VIII du *Ta-ya* (troisième partie du *Cheu-king*) seraient des instructions

adressées par lui à son neveu l'empereur Tch'eng wang 成王 (1115-1078). C'est évidemment à cette activité de Tcheou Kong que l'écrivain japonais, dont il est question plus haut, faisait allusion lorsqu'il citait le nom du vieux sage à côté de celui de Shakespeare. Je donne ici le VIII^e chant *Ling t'ai* (La tour des

(1) Dans un article analysé dans le précédent Bulletin (pp. 235-236), M. P. Reinsh a cité cette phrase de *Shuntei Toyabe*, l'un des « essayists » les plus en renom du Japon moderne : « Les quatre hommes que j'admire le plus sont Tcheou Kong, Shakespeare, Emerson et Carlyle ».

N. D. L. R.

(2) Cf. Giles, *Chinese biographic Dictionary*, n° 418. Shanghai, 1898. — Meyers, *Chinese Reader's Manual*, 1^{re} partie, n° 67. Shanghai, 1910.

Esprits). La traduction ne peut donner une idée de l'autorité virile et de la solennité de ce poème (1) : ce n'en est qu'une pâle et lointaine image.

« Ayant dessiné le plan [Wen wang] commence [à édifier] la tour des Esprits (2). Il en mesure et en trace les fondations. Le peuple entier y travaille : en moins d'un jour il l'achève. Traçant le plan, mesurant les fondations, [Wen wang avait dit de] ne point se hâter mais, tels ses enfants, les gens du peuple tout entier accoururent.

« Le Prince va dans le Parc des Esprits : les biches et les cerfs sont étendus çà et là ; les biches et les cerfs sont gras, le poil luisant ; les oiseaux blancs déploient leurs plumes éclatantes. Le Prince va au bord de l'Etang des Esprits : il est rempli de poissons bondissants.

« Les montants et la dentelure sont dressés (3) ; les grands tambours sont préparés avec les cloches.

« Combien harmonieux le tambour et les cloches ! Combien joyeux le Lac circulaire (4). Le tambour de peau de crocodile résonne ; les musiciens aveugles exécutent leurs chants ! »

III

Enfin, voici quelques renseignements sur l'idée symbolique qui s'attache à la grue et sur Wang Tseu-k'iao dont elle est la monture.

La grue est, en Chine comme au Japon, le symbole de la longévité. C'est donc un oiseau de bon augure puisque la longévité est considérée en Extrême-Orient comme l'un des bonheurs que l'homme peut le plus ardemment désirer. Il n'est pas difficile d'en comprendre la cause. Des idées analogues se sont attachées, dans certaines régions de l'Europe, par exemple en Alsace, à la cigogne ; on a cru que les grues que l'on voyait revenir, durant plusieurs générations humaines, aux mêmes nids, jouissent d'une longévité exceptionnelle ; leur forme est dès lors entrée dans le cycle de ces images symboliques au moyen desquelles se sont constituées les allégories de l'art chinois. La grue s'est trouvée associée au pin, car celui-ci gardant son feuillage vert sous les frimas, résistant aux températures les plus extrêmes, est devenu, lui aussi, un symbole de résistance, de virilité et de longévité. Enfin, pour les mêmes raisons, la grue

(1) Cf. le Cheu king, traduction Couvreur, p. 341. J'ai substitué à la traduction française du P. Couvreur ma traduction propre. Il peut être utile de comparer à la traduction française, la traduction latine qu'on trouvera dans Couvreur. Le latin permet de suivre de plus près la construction de la phrase chinoise.

(2) Les commentaires disent que la tour de Wen wang fut appelée *tour des esprits* parce qu'elle fut construite avec une rapidité miraculeuse, grâce à la bonne volonté du peuple qui répondit avec enthousiasme aux réquisitions. Il sera bon de n'ajouter aucune foi à cette interprétation traditionnelle.

(3) Ce vers fait allusion à un ancien appareil musical. Deux montants soutenaient une traverse surmontée d'une dentelure. A cette traverse, on suspendait des cloches ou des pierres sonores. Le texte signifie donc que l'on préparait les instruments de musique.

(4) Le « Lac circulaire » était le nom de l'école du Palais Impérial. On l'appelait ainsi parce qu'elle était entourée d'une ceinture d'eau.

a été associée au cerf. Le cerf, avec son bois se ramifiant d'année en année, est apparu dans la légende populaire, en Occident aussi bien qu'en Extrême-Orient, comme un animal dont la vie est très longue. Aussi n'est-il pas rare de voir une peinture chinoise ou japonaise représenter un cerf courant sous un pin et, au-dessus de lui, perchée ou volant, une grue : c'est tout simplement un tableau allégorique de la longévité.

Dès lors, on comprend pourquoi la grue et le cerf sont associées à la représentation des *sien-jen* (en japonais *sen-nin*) 仙人, ces ermites qui vivent dans les solitudes et qui, ayant bu la liqueur d'immortalité, sont devenus eux-mêmes des immortels ; pourquoi, enfin, d'une façon générale la représentation des immortels s'accompagne de l'image de la grue et du cerf. Tous ceux qui auront une connaissance même superficielle de l'art extrême-oriental auront vu des représentations peintes ou sculptées de Lao-tseu en dieu de longévité, accompagné du cerf et de la grue.

C'est à ce titre que la grue sert de monture à Wang Tseu-k'iao 王子喬, Celui-ci n'est autre qu'un des immortels. Il vivait, selon la tradition, au VI^e siècle avant J.-C. Il étudia durant trente ans l'art magique sous la direction de Feou-k'iou Kong 浮邱公. Ce dernier avait découvert le secret de la drogue d'immortalité en 571 av. J.-C. sous le règne de Ling wang 靈王, des Tcheou, dont Wang Tseu-k'iao était précisément le fils aîné. Feou-k'iou Kong vécut, durant son existence terrestre, dans les solitudes de ces monts *Lo feou* 羅浮 qui jouent un grand rôle dans la légende taoïste. C'est là que Wang Tseu-k'iao suivit les traces de son maître. Un jour sa famille reçut une lettre de lui disant que le septième jour du septième mois, il apparaîtrait aux siens. Ceux-ci le virent en effet, à la date fixée, monté sur une grue blanche qui l'emportait au pays des Immortels.





Le nouvel Ambassadeur du Japon en France

Son Excellence le Baron ISHII

Dans le courant de mai dernier, la presse française publiait une dépêche de Tôkyô annonçant la nomination d'un nouvel ambassadeur japonais à Paris, le Baron Ishii, Vice-Ministre des Affaires Étrangères, en remplacement de M. le Baron Kurino, aujourd'hui vicomte, dont les cinq années de passage parmi nous ont été marquées par d'heureux événements, capitaux dans les annales des relations franco-japonaises, et qui a trouvé dans son conseiller d'ambassade, M. Adatci, ministre plénipotentiaire, récemment promu à la première classe de son grade, un précieux auxiliaire aussi actif qu'intelligent. Rappelons qu'avant d'avoir été de 1906 à 1911 le premier ambassadeur du Japon en France, M. le Vicomte Kurino en avait été l'avant-dernier ministre de 1897 à 1901.

Comme cela a été le cas pour le Vicomte Kurino et pour M. Adatci également, c'est la seconde fois que le Baron Ishii vient occuper un poste chez nous. Pour beaucoup d'entre nous, ce n'est donc point du tout une nouvelle figure qui nous arrive. Pour le Baron surtout, ce n'est donc point une ville inconnue que Paris, un monde ignoré que notre monde politique, intellectuel et économique. Il nous était envoyé en 1891 en qualité de simple attaché et il ne quittait qu'en 1896 la Légation Japonaise établie alors dans ce clair petit hôtel toujours si accueillant déjà de l'Avenue Marceau, où il était depuis 1893 troisième secrétaire, s'étant assuré par son amabilité et ses qualités sérieuses de solides amitiés et emportant une remarquable connaissance de notre langue et de nos institutions.

M. Ishii Kikujiro est né en 1866 à Chiba, dans cette vieille région japonaise si intéressante du Tokaïdo. Dès 1890 il sortait de l'Université Impériale de Tôkyô avec son diplôme de droit et entrait aux Affaires Étrangères qu'il ne devait jamais quitter jusqu'ici. Il venait donc en France de 1891 à 1896, s'en allait ensuite comme consul en Corée et l'année suivante se voyait nommer deuxième secrétaire à Pékin, puis premier en 1898. Il passe là les jours troublés du grand mouvement des Boxers. Il rentre au Japon en 1900 et il y occupe depuis aux Affaires Étrangères les postes de directeur de la Section Télégraphique et de directeur des Affaires Commerciales (1904). En 1907, lors des regrettables incidents japo-américains de San-Francisco, il se rend en Amérique et, grâce à son enquête prudente et minutieuse, cette épineuse question peut se régler bientôt d'une façon qui ne laisse pas d'étonner nombre d'Occidentaux. En 1908, il devient Vice-Ministre des Affaires Étrangères, poste qu'il n'abandonne que pour venir à Paris remplacer son éminent prédécesseur, le Vicomte Kurino; il a pour successeur, un homme déjà de valeur, quoique encore jeune aussi, M. Kurachi, que les diplomates qui sont allés à La Haye en 1907 ont été à même de connaître en qualité de Secrétaire de la Délégation Japonaise.

On peut lire dans l'un des meilleurs journaux de Tôkyô qui nous parviennent les lignes que voici :

« La nomination comme Ambassadeur en France du Baron Ishii, jusqu'ici Vice-Ministre des Affaires Etrangères, est, pensons-nous sincèrement, une nomination idéale qu'il faut partout chez nous saluer avec joie et entière satisfaction. Maître de plusieurs langues, entre autres du français, le Baron, par son long et laborieux séjour de jeunesse en France est particulièrement qualifié pour son nouveau poste. Nous ne saurions non plus oublier que c'est lui qui a dû porter le lourd fardeau des Affaires Etrangères quand le ministre Komura était souffrant et qu'il a su alors déployer une habileté peu commune dans la direction de ces affaires, à un moment où les questions extrême-orientales étaient des plus laborieuses. Le Baron va en France, *pays dont l'amitié est regardée ici comme d'une importance toujours croissante*, avec la réputation de s'être mis au premier rang de nos jeunes hommes d'Etat et nous sentons qu'il est homme à trouver à Paris l'accueil le plus franchement cordial. »

S. Exc. M. le Baron Ishii, accompagné de M^{me} la Baronne et de M^{lle} Ishii, quittait Tôkyô, au milieu d'un grand concours d'amis, le dimanche 23 juin. M. le Vicomte Uchida, Ministre des Affaires Étrangères, M. Hara, Ministre de l'Intérieur M. le Comte Hayashi, Ministre des Communications, tous les Ambassadeurs présents alors dans la Capitale avaient tenu, entre autres, à venir le saluer sur le quai de la gare de Shimbashi, lui donnant ainsi une marque évidente relevée par toute la presse japonaise de la haute estime en laquelle ils le tiennent.

C'est un dimanche aussi, le 7 juillet, que le Baron et sa famille, après un excellent voyage arrivaient à Paris, par la Gare du Nord où étaient venus l'attendre tous les membres de l'Ambassade, un grand nombre de Japonais et plusieurs Français.

Le jeudi 11, le Président de la République recevait en audience officielle, S. Exc. M. le Baron Ishii qui lui remettait les lettres par lesquelles S. M. l'Empereur du Japon, l'accrédite en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire.

L'Ambassadeur et le personnel de son Ambassade ont été conduits au palais de l'Élysée par l'Introducteur des Ambassadeurs et un aide des cérémonies dans les voitures de la présidence escortées par un escadron du 1^{er} régiment de cuirassiers.

Un bataillon du 5^e régiment d'infanterie avec drapeau et musique, sous les ordres du colonel, a rendu les honneurs à l'Ambassadeur au moment de son arrivée.

Le Président avait à ses côtés M. Raymond Poincaré, Président du Conseil, Ministre des Affaires Étrangères ; le secrétaire général de la Présidence et les personnes de sa maison.

L'Ambassadeur a prononcé l'allocution suivante en remettant ses lettres de créance :

« Monsieur le Président,

« J'ai l'honneur de remettre entre vos mains les lettres par lesquelles

S. M. l'Empereur, mon auguste maître, daigne m'accréditer auprès du gouvernement de la République Française en qualité de son Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire.

« Vous n'ignorez certes pas, Monsieur le Président, quel rôle considérable fut joué par les Français pour le développement de mon pays, et que, l'affinité du caractère essentiellement chevaleresque et humanitaire des deux peuples aidant, nos rapports mutuels n'ont jamais cessé d'être des plus excellents à tous les points de vue. Je n'ai pas besoin d'ajouter combien S. M. l'Empereur, mon gouvernement et le peuple japonais tout entier sont ardemment désireux de resserrer davantage les relations si étroites, basées sur des causes aussi naturelles que permanentes.

« Dans ces conditions, je suis très heureux de constater que ma tâche en doit être singulièrement facilitée, d'autant plus que, sans aucun doute, vous voudrez bien, Monsieur le Président, de même que le gouvernement de la République, me prêter un concours des plus bienveillants et des plus efficaces comme à mes éminents prédécesseurs dans l'accomplissement de ma haute mission en France, où j'ai passé, au début de ma carrière, de longues années aussi agréables qu'instructives, dont j'évoque toujours le souvenir avec une douce et indicible émotion.

« Enfin, Monsieur le Président, je me permets de vous remettre à la même occasion les lettres de rappel de mon prédécesseur le Vicomte Kurino. »

Le Président de la République a répondu en ces termes :

« Monsieur l'Ambassadeur,

« Les gracieuses paroles que vous venez de prononcer, en me remettant les lettres par lesquelles S. M. l'Empereur du Japon vous accrédite, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, auprès du Président de la République Française, me touchent tout particulièrement.

« Je tiens à vous dire que je me félicite que le choix de votre souverain ait porté sur votre distinguée personne pour succéder au diplomate éminent dont le souvenir se rattache aux efforts qui ont eu pour heureux effet de rendre plus étroits les liens d'amitié qui unissent nos deux pays.

« Je vous suis reconnaissant des sentiments que vous venez d'exprimer à l'égard de la France. Elle a suivi avec une vive sympathie l'admirable développement du Japon, qui n'a cessé de grandir depuis plus d'un demi-siècle. Elle est fière du modeste mais très dévoué concours que quelques-uns de ses enfants ont été appelés à lui prêter.

« Il vous a plu de le rappeler, je vous en remercie, comme il m'est agréable d'apprendre que vous n'avez pas oublié les années que vous avez passées à Paris, au début de votre brillante carrière. Vous nous revenez aujourd'hui avec l'autorité qui s'attache à votre haute fonction.

« Quelle favorable condition pour mener à bien la mission qui vous est confiée !

« Vous pouvez être assuré de trouver chez tous, et particulièrement auprès du Président de la République, le concours le plus amical pour l'accomplissement de votre mission. Par là, j'en suis assuré, se resserreront encore les

relations toujours plus confiantes qui unissent si heureusement le Japon et la France.

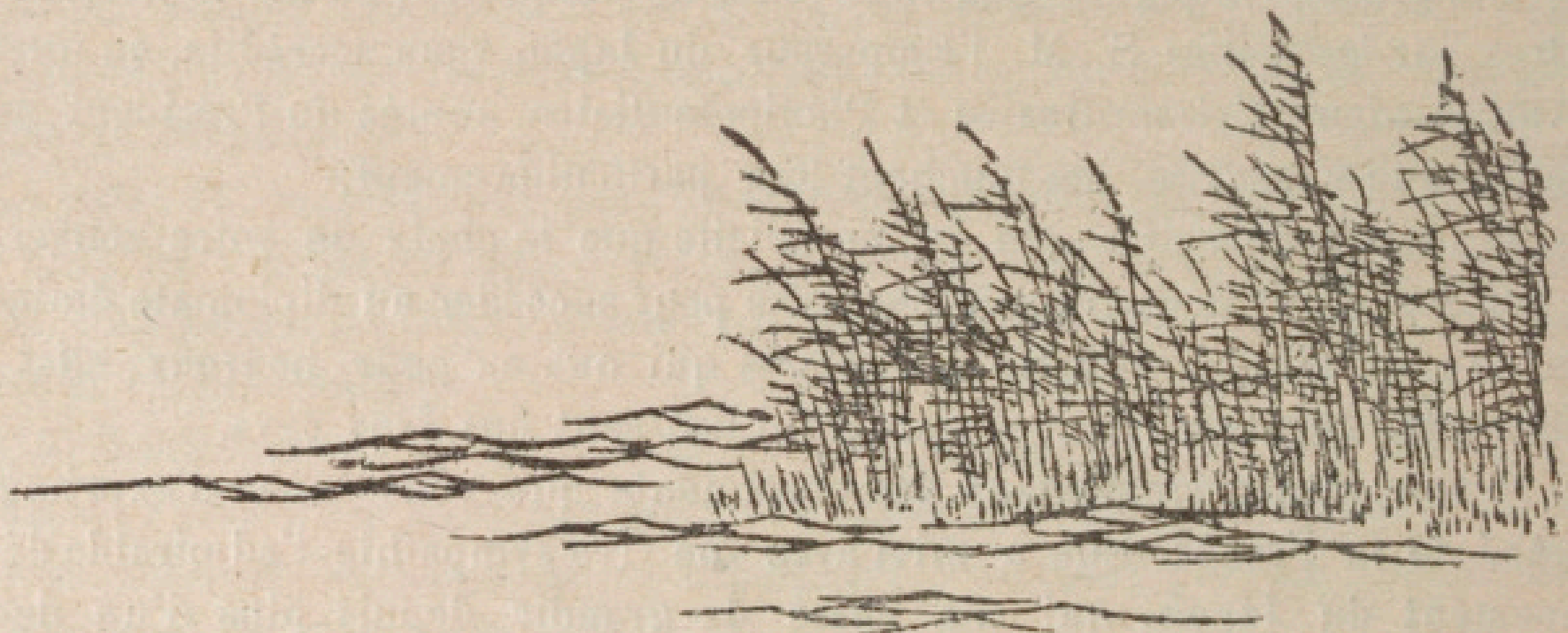
« C'est dans cette conviction que je suis heureux, Monsieur l'Ambassadeur, de vous souhaiter la bienvenue parmi nous. »

L'Ambassadeur a présenté alors les personnes de l'Ambassade qui l'accompagnaient et s'est ensuite entretenu avec le Président de la République et le Président du Conseil, Ministre des Affaires Étrangères.

A la sortie du palais les honneurs militaires ont été rendus de nouveau à l'Ambassadeur, qui a été reconduit à son hôtel avec le même cérémonial qu'à l'arrivée.

Notre Secrétaire Général, M. Ed. Clavery, absent de Paris au début de juillet, s'est rendu, dès le 20 de ce mois, à l'Hôtel de l'Avenue Hoche pour présenter au nouvel Ambassadeur, S. Exc. M. le Baron Ishii, les respectueux hommages et les souhaits de bienvenue de la Société Franco-Japonaise de Paris. Son Excellence l'a reçu avec autant d'empressement que d'amabilité et s'est montrée animée de la plus entière bienveillance envers notre compagnie et l'œuvre qu'elle poursuit.

E. A.



Nouvelles du Japon

ou concernant le Japon.

La mission du Prince Katsura. — Quatrième réunion annuelle de la *Société Franco-Japonaise* de Tôkyô. — Célébration, à Tôkyô, du bi-centenaire de l'abbé de l'Épée. — Souscription pour l'École de l'*Étoile du Matin* à Tôkyô. — Bataille de moineaux. — M. et M^{me} Yossano à Paris. — Monument de M. Boissonade. — Départ de M. A. Marcel pour le Japon. — Typhon des 22-23 septembre.

Russie et Japon.

La mission du prince Katsura.

Sous le titre ci-dessus, le *Journal de Pékin* publiait le 7 août un article qu'il nous semble intéressant de mettre sous les yeux de nos lecteurs. L'opinion émise par cet organe français paraissant en Chine et y jouissant de considération, montre que la politique russo-japonaise n'est pas aussi mal jugée dans les milieux européens de Chine que le laissent entendre maintes feuilles occidentales.

N. D. L. R.

La presse du monde entier s'est beaucoup occupée de la mission du prince Katsura qui vient de prendre fin, un peu prématurément, par suite de la mort de S. M. Mutsu-Hito. Les journaux, russes, anglais, français et japonais lui ont consacré de nombreuses notes et leur insistance démontre surabondamment la grande importance de cet événement, encore qu'on n'en connaisse pas exactement la portée pour l'instant.

Ce qui paraît certain, c'est que la Russie et le Japon ont compris qu'ils étaient les deux grandes Puissances d'Extrême-Orient et que leur division ne pouvait profiter qu'à des tiers, tandis qu'au contraire une entente entre elles défiait n'importe quelle force contre leur politique d'union. L'Angleterre, amie de la Russie et alliée du Japon ; la France, alliée de la Russie et amie du Japon favorisaient d'ailleurs cette politique. Celle-ci aboutit à diverses conventions conclues entre les gouvernements de Pétersbourg et de Tôkyô au cours de l'année 1907 et dont l'accord du 30 juillet fut le couronnement. Cet accord, plus général, partageait la Mandchourie en deux zones d'influence, le Nord à la Russie, le Sud au Japon et garantissait le maintien du « statu quo » par tous les moyens pacifiques à la disposition des parties contractantes.

Cette nette et saine politique se développe normalement et les incidents qui ont marqué les événements d'Extrême-Orient n'ont fait que l'accentuer. On l'a vu à deux reprises : lorsque la Chine souleva des difficultés au sujet de l'annexion de la Corée ; lorsque le secrétaire d'Etat américain Knox proposa intempestivement au commencement de 1910 l'internationalisation des chemins de fer mandchouriens contre laquelle protestèrent simultanément les gouvernements de Pétersbourg et de Tôkyô. Si bien que le 4 juillet de cette année ces derniers signaient un nouvel accord relatif à leurs chemins de fer et par lequel ils s'engageaient à maintenir en Mandchourie le « statu quo »

et à s'entendre au besoin sur les mesures qu'ils jugeront nécessaires de prendre pour son maintien.

La marche de cette politique russo-japonaise rationnelle et loyale a depuis lors progressé dans le même sens. On en a eu encore tout récemment la preuve au cours des pourparlers relatifs à l'emprunt consenti par les Puissances étrangères à la République Chinoise. Les Russes et les Japonais se sont toujours irréductiblement soutenus, présentant les mêmes objections d'ailleurs justifiées, et réclamant les mêmes garanties. La France et l'Angleterre étaient du reste informées de l'entente qui régnait entre leurs alliées respectives.

Aussi quoi de plus normal que la conclusion ou la consécration par le prince Katsura d'un nouvel accord complétant le cycle commencé par les accords précédents.

Quel est le fond de cet accord ? La presse a essayé d'en pénétrer le secret alors que certains de nos confrères en niaient l'existence. Pour nous, il nous suffit de voir les deux grandes puissances d'Extrême-Orient de plus en plus unies. L'entente russo-japonaise ne peut qu'avoir une bienfaisante influence dans cette Asie si profondément ébranlée à l'heure actuelle et dont le Japon et la Russie sont en quelque sorte les tuteurs. Elle nous préservera de bien des maux comme elle nous met d'ores et déjà à l'abri des inquiétudes.

En ce qui concerne la Chine, l'accord qui règne entre les gouvernements de Pétersbourg et de Tôkyô, tout considéré, est plutôt un bien qu'un mal pour elle étant donnée l'anarchie qui règne actuellement dans ses provinces et ses dépendances. L'histoire est là pour prouver qu'elle n'aurait rien à gagner si cette heureuse entente n'existait pas. A elle de le comprendre sagement.

Marcel VAN LERBERGHE.

La quatrième réunion annuelle de la *Société Franco-Japonaise* a eu lieu, le 6 avril, dans le palais du prince Kanin, président d'honneur, et sous la présidence de Son Altesse Impériale.

Plusieurs discours ont été prononcés à cette occasion par Son Altesse Impériale, le baron Tsuji, directeur de la Société, et M. Gérard, ambassadeur de France.

Dans son allocution, M. Gérard a relevé les progrès considérables que l'enseignement de notre langue a fait dans les lycées supérieurs et dans les écoles de l'Empire, de même que dans l'école spéciale des langues étrangères.

Dans cette dernière école, la classe de français a obtenu plus de diplômes et de gradués que toute autre (21 diplômes français contre 19 anglais et 17 allemands).

(*Bulletin de l'Alliance Française*, juillet 1912.)

Bi-centenaire de l'abbé de l'Épée.

Dans les premiers jours d'août (1) a été célébré en France et dans les principaux centres de la civilisation dans le monde, le deuxième centenaire de la

(1) V. le *Temps* du 2 août 1912.

naissance de l'abbé Ch. Michel de l'Épée. L'Institut des Sourds-Muets de Tôkyô s'est associé aux hommages qui furent alors rendus à la mémoire de celui auquel est due l'invention de l'alphabet par signes de la main. L'Institut a notamment publié à cette occasion deux cartes postales reproduisant l'une le portrait gravé de l'abbé de l'Épée, l'autre un tableau représentant l'abbé à ses derniers moments, entouré de ses amis et de ses élèves. Enfin une troisième carte donne la série des signes pour les 24 lettres de l'alphabet et les 10 premiers nombres. Grâce à M^{lle} A. Bertin, que nous prions de vouloir bien agréer l'expression de tous nos remerciements, la Bibliothèque de la Société possède, depuis le mois de mai dernier, un exemplaire de chacune de ces cartes, éditées par l'Institut de Tôkyô.

**Souscription pour le développement de l'École de « l'Étoile du Matin »
à Tôkyô.**

Nos collègues connaissent, par la conférence de M. l'abbé Lebon, du 6 avril 1908 (Bull. XI, pp. 17-38) *l'Œuvre Pédagogique des Marianistes Français au Japon*. Ils savent qu'au mois de novembre 1907, trois Ministres d'Etat LL. EE. le Marquis Saïonji, Président du Conseil, l'Amiral Saïto. Ministre de la Marine et Hara, Ministre de l'Intérieur avaient pris l'initiative d'ouvrir une souscription en vue de recueillir les fonds nécessaires à l'érection, sur un plan agrandi, d'un collège destiné à remplacer celui de *l'Étoile du Matin* à Tôkyô, devenu insuffisant. Depuis, le Bulletin a plusieurs fois donné à ses lecteurs des nouvelles de cet établissement ainsi que des deux autres organisés sur le même modèle à Osaka, à Nagasaki (V. fasc. XVII, p. 125, XXIII-IV, p. 230, XXV, pp. 178-179 et 182-183). Comme nous l'avons signalé, diverses circonstances ont successivement retardé les progrès de la souscription ouverte en 1907, mais la réalisation du projet alors conçu est maintenant assurée. C'est ce qui résulte des informations suivantes que nous sommes heureux de reproduire, d'après *l'Apôtre de Marie* d'août-septembre de cette année :

TOKYO. — Le 28 juin dernier, le Marquis Saïonji, Président du Conseil des Ministres du Japon, dont l'active sympathie pour *l'École de l'Étoile du Matin* s'est déjà si souvent manifestée, nous en donnait un nouveau témoignage. Il avait invité à dîner chez lui les principaux bienfaiteurs de la Souscription japonaise bien connue de nos lecteurs, en vue de leur rendre compte des opérations exécutées, puis de clore la souscription et de dissoudre le comité. Avant de passer à la salle à manger, M. le Marquis résuma dans un discours les travaux du comité depuis sa création, exposa sommairement les résultats obtenus, tels qu'achat du terrain et ressources partielles trouvées pour les constructions ; il termina en exprimant le regret de n'avoir pu faire davantage. Le Baron Shibusawa parla ensuite : « Notre but, dit-il, avait été de recueillir 300 000 yen ; le malheur des temps ne nous a point permis de réaliser cette somme, et nous le regrettons vivement. Ce qui nous console du moins, c'est d'apprendre que ces Messieurs trouveront ailleurs de quoi payer les constructions. » Le trésorier du Comité, M. Koïké rendit ensuite ses comptes, qui furent approuvés. La souscription s'est élevée à 133 540 yen dont 113 000 ont été employés à l'achat du terrain et 8 353 n'ont point encore été versés.

A la fin du repas, M. Heinrich remercia en japonais les bienfaiteurs présents et absents de tout ce qu'ils avaient fait pour l'*Ecole de l'Etoile du Matin*. Après une réponse très flatteuse du Marquis Saïonji, tous les convives, debout, burent une coupe de champagne à la prospérité de l'Ecole.

Puissent les espoirs exprimés par le Baron Shibusawa, concernant les constructions qui s'élèvent en effet sur le nouveau terrain, être justifiés; mais, à l'heure présente, ces espoirs sont grevés de lourdes hypothèques qui risquent d'entraver le développement de nos collègues.

A nos amis d'Europe de compléter l'œuvre commencée par la généreuse souscription japonaise et de rendre possible la complète extension de nos établissements dans l'Empire du Soleil-Levant.

Bataille de moineaux.

La population entière de Yokosuka, petite ville située aux environs de Yokohama, ainsi que les résidents européens qui s'y trouvaient, le mardi 13 août 1912, ont été témoins d'une bataille de moineaux remarquablement sanguinaire, à laquelle j'ai moi-même assisté. L'engagement eut lieu sur une colline appelée Taisho, à Yokosuka, et les forces engagées étaient composées d'un nombre incalculable de moineaux. Des centaines de ces oiseaux tombèrent morts, tandis que des milliers de blessés étaient encore en état de continuer la sanglante lutte pour enfin tomber à leur tour.

La bataille commença vers six heures le mardi soir. Le ciel fut tout à coup obscurci par un nuage de ces oiseaux, qui descendaient en tourbillonnant, venant du nord vers ladite colline, où étaient déjà réunis au sommet des arbres des milliers de moineaux, qui s'y donnaient rendez-vous sans cesse depuis une huitaine de jours environ.

Quand les nouveaux venus arrivèrent, une mêlée extraordinaire suivit, accompagnée de battements d'ailes et de cris aigus. L'attaque devait être évidemment préméditée, car la bataille commença aussitôt. Le bruit formidable de cette lutte attira toute la population japonaise et européenne. Très tard dans la nuit, cette étrange bataille continua avec férocité et ne cessa que pour recommencer le lendemain à l'aube et se poursuivre pendant toute la journée avec des intervalles d'armistice.

L'armée des envahisseurs semble être victorieuse. La terre est jonchée de cadavres, et l'étrange conflit ne semble pas devoir encore se terminer rapidement.

Les Japonais font remarquer une coïncidence bizarre. Cette année est (par suite de la mort de l'Empereur du Japon) la dernière de l'ère de Meiji et la première année de la nouvelle ère de Taisho 大正, nom que porte la colline où s'est déroulée cette bataille fantastique.

(*Temps*, du 7 septembre 1912).

Nos lecteurs savent que la ville de Yokosuka, plusieurs fois visée au cours des lignes qui précèdent, est le siège d'un des principaux arsenaux maritimes

du Japon. Cet établissement, a été fondé en 1866, lors de l'arrivée au Japon de la mission dirigée par M. Verny, ingénieur de la marine française (1).

M. et M^{me} Yossano à Paris.

Comme le savent plusieurs d'entre nous, Paris, depuis quelque temps, compte parmi ses hôtes M. Yossano directeur de la Revue *Gyo Sei* (*l'Etoile du Matin*) de Tôkyô et M^{me} Yossano la plus célèbre peut-être des poétesses du Japon moderne. Dans son numéro du 25 août, le *Miroir* consacre à M^{me} Yossano une notice que nous reproduisons ci-après :

« M^{me} Akico Yossano, que les Japonais sont unanimes à considérer comme la plus grande poétesse de leur pays, est présentement à Paris. Avec son mari, poète lui aussi, cette favorite des muses nipponnes vit simplement et studieusement à Montmartre. On sera curieux, sans doute, d'apprendre comment lui vint l'irrésistible vocation qui a fait d'une timide petite bourgeoise japonaise l'illustre poétesse dont la gloire, à en croire ses compatriotes, dépasse celle de tous les poètes passés et présents de son pays. C'est une idylle charmante. Lasse de lire, M^{lle} Akico se mit un jour à composer des vers et les envoya à *l'Etoile du Matin*, revue poétique publiée à Tôkyô. Séduit par la valeur inattendue de l'envoi, M. H. Yossano, le directeur de la revue, les publia, avec enthousiasme, à la place d'honneur. Quand on sut qu'ils émanaient d'une jeune fille à peine âgée de vingt ans, tous les poètes à marier se mirent sur les rangs pour l'épouser. Entre tous, la poétesse élut M. H. Yossano, le directeur de la revue où avaient paru ses premiers essais. Et voilà comment, en 1899, comme elle achevait sa vingtième année, la jeune muse devenait la directrice de *l'Etoile du Matin*.

« Depuis, les années ont été marquées par des chefs-d'œuvre. L'union des deux poètes a été on ne peut plus féconde. Outre sept beaux enfants, la poétesse a mis au jour plusieurs recueils de poésies dont les plus célèbres au Japon, sont : *Le Petit Eventail*, *Les Herbes vénéneuses*, *Les OËillets*, *Les Boues de printemps*, *Les Vagues de l'Océan*, *La Robe d'Amour*, *Les Fleurs de Rêves...*

« Le genre où excelle M^{me} Akico Yossano, c'est l'*Outa*, sorte de poésie que l'on peut comparer à notre sonnet français. L'*Outa* est un genre extrêmement ancien dans la littérature japonaise. Les érudits nippons en citent qui furent composés il y a plus de trois mille ans. Dans ses recueils, M^{me} Yossano a rajeuni l'antique *Outa*. Et, grâce à elle, ce genre à peu près oublié est redevenu en faveur parmi les lettrés.

« Avec un bonheur égal, la bonne poétesse pratique aussi le *Sinkaisi*, forme poétique créée depuis vingt ans seulement.

« Mais on se tromperait, si l'on pensait que M^{me} Akico Yossano est exclusivement un bas-bleu, une femme auteur. Son activité n'est pas purement livresque. La lutte que soutiennent les femmes de son pays, pour améliorer leur condition extrêmement précaire encore, en dépit de la transformation des mœurs au Japon, a trouvé en elle un champion résolu et éloquent.

(1) V. Ed. Clavery, *Les Etrangers au Japon*. Berger-Levrault, 1904, p. 9.

« C'est une féministe audacieuse. Ses idées sur l'égalité des sexes, extrêmement courageuses et hardies, elle les a développées dans un livre sensationnel, intitulé *D'un Coin*, qui a produit une émotion énorme au Japon, et que lisent là-bas avec frémissement toutes les désenchantées.

« L'illustre poétesse et son mari pensent demeurer six mois en France. »

Cet article, d'ailleurs, croyons-nous, à M. Matsuoka, que connaissent déjà nos lecteurs (1), est accompagné des portraits de M. et de M^{me} Yossano.

**Souscription pour l'érection d'un monument à la mémoire de
M. Boissonade.**

« Le total de la souscription ouverte pour honorer la mémoire de M. G. Boissonade s'est élevé à 3 919 yen 27 sen (env. 10 112 fr. 75).

« Depuis un mois M. Takéishi s'occupe de faire le plan d'un monument. Cet artiste a étudié longtemps en Europe, après sa sortie de l'Ecole des Beaux-Arts de Tôkyô. Le monument projeté sera érigé dans le jardin du Ministère de la Justice auprès du monument de l'ancien Ministre Comte Oki qui est mort il y a plusieurs années. M. Boissonade était conseiller légiste au temps de ce Ministre et le connaissait parfaitement. Nous croyons que c'est une bonne idée de placer l'un à côté de l'autre les monuments élevés à leurs mémoires. Nous comptons avoir bientôt l'autorisation pour l'emploi d'une partie dudit jardin. »

(Extrait d'une lettre de M. Oyamada,
Tôkyô, 14 juin 1912.)

Nos lecteurs n'ont pas oublié le bel article que dans le *Bulletin XXI* M. le Marquis de la Mazelière a consacré à la mémoire de notre regretté Président d'Honneur.

**Au sujet de la future Ambassade de France à Tôkyô.
Départ de M. A. Marcel pour le Japon.**

Notre distingué collègue, qui voici douze ans fut au premier rang des fondateurs de notre Société, M. A. Marcel, architecte du Gouvernement, a quitté Paris le 31 juillet, se rendant au Japon, chargé par les ministres des Affaires étrangères et des Beaux-Arts d'établir les plans et d'étudier les conditions de la construction de la future Ambassade de France à Tôkyô (2).

Comme le *Bulletin* l'avait annoncé, notre collègue, non moins distingué, M. Prost, avait été désigné, au mois de novembre 1911, mais, pour raisons de convenance personnelle, il dut renoncer finalement à se rendre au Japon.

(1) V. *Bull.* XXV, p. 132. Signalons, dans le *Temps* du 12 septembre, l'intéressant compte-rendu d'une interview accordée par M^{me} Yossano à M. Léon Parant.

(2) V., au sujet de ce projet, l'intéressant rapport présenté, au nom de la Commission du Budget, par notre sympathique collègue M. L. Marin, député de Nancy (Ministère des Affaires Etrangères. Chap. XX bis. Acquisition de terrains à Bangkok et à Tôkyô). Chambre des Députés, n° 2128.

Le *Temps* du 3 août, en donnant la nouvelle du départ de M. A. Marcel, la fait suivre d'une brève note que nous sommes heureux de reproduire ci-après :

« M. Marcel est un érudit en même temps qu'un homme de goût. L'art oriental lui est familier. L'un de ses premiers travaux fut cette maison chinoise qu'il édifia, rue de Babylone, pour un particulier, et qu'occupe aujourd'hui la Légation de Chine. C'est encore à lui que sont dus les curieux édifices de style chinois et japonais élevés dans le parc du palais royal de Laeken pour le roi Léopold II, et le palais hindou de M. Empain, au Caire.

« Mais le palais que M. Marcel construira à Tôkyô sera conçu dans le style français, comme celui qu'il édifiera aux Indes, pour le maharadjah de Kapurthala ».

Indiquons encore que M. Marcel est l'auteur des plans du panorama du *Tour du Monde*, qui fut si remarqué lors de l'Exposition universelle de 1900 à Paris. Les éléments de cette construction avaient été empruntés aux styles chinois, japonais et indo-chinois; l'ensemble était d'un très heureux effet et le roi Léopold en avait été particulièrement séduit lors de ses visites à l'Exposition. C'est alors qu'il conçut la pensée de faire élever dans son parc de Laeken les édifices où sont installées maintenant des collections japonaises et chinoises ouvertes au public depuis l'année dernière.

L'expression d'édifices paraît bien convenir ici plutôt que celle d'édicules, étant donné qu'il s'agit de bâtiments dont certaines parties comportent cinq ou six étages et comprennent de vastes salles et galeries.

Typhon du 22 septembre.

Au moment de l'équinoxe, un terrible typhon s'est abattu sur le Japon, spécialement sur la partie centrale. La région d'Osaka, Nara et Nagoya, paraît avoir surtout souffert.

La Patrie du 26 septembre a publié au sujet de ce cataclysme le télégramme suivant :

Tôkyô, 24 septembre. — (Retardée en cours de transmission).

« Depuis le 22 septembre, Tôkyô se trouve isolé, un typhon, qui a causé de grands ravages dans tout le Japon, ayant coupé les communications. Les détails manquent, mais il semble que les dommages les plus sérieux aient été ceux subis sur la côte Sud.

« A Yokohama, le croiseur français *Dupleix* a chassé sur ses amarres et s'est échoué, il a été renfloué lundi.

« A Simonoseki, un paquebot japonais le *Keiko Maru* a sombré; on ignore le nombre des victimes.

« Les navires de guerre ont subi des avaries sérieuses : le *Satsuma* et le *Manshu* ont été démâtés, quatre contre-torpilleurs et cinq torpilleurs se sont échoués.

« Il y a de nombreuses victimes à Nagoya, où une filature, une école et un couvent se sont écroulés. »

Tôkyô, 25 septembre.

« Une dépêche de Tsuruga, datée du 22, annonce qu'un torpilleur a coulé et que son équipage tout entier a été noyé. Deux autres torpilleurs ont été endommagés par le typhon. »

Le lendemain le *New York Herald* a donné de nouveaux détails dont nous extrayons ce qui suit :

« Les places où le désastre a surtout sévi sont Osaka, Gifu, Nagoya et Nara. Des dizaines de milliers de personnes sont sans abri.

« A Nagoya pas une maison n'a échappé sans dommage. Un raz de marée a démoli le port.

« A Osaka, le brise-lames et les travaux du port ont été emportés. A Nara, le sanctuaire de Kasuga, datant de 1 000 ans, s'est écroulé comme un château de cartes. »

Du *Temps*, numéro du 28 septembre :

Tôkyô, 27 septembre.

« Les communications n'ont pas encore été rétablies. Les habitants des provinces accourent à Tôkyô. Le typhon a fait un nombre énorme de victimes, il a causé de grands dégâts. Les pêcheurs de Sapporo ont perdu 400 hommes.

« On est sans nouvelles de plusieurs torpilleurs.

« Des milliers de familles sans asile, ont cherché un refuge à Sifou et à Haïchi.

« Dans la région où l'ouragan a été le plus violent, tous les édifices se sont écroulés, des temples, des théâtres, des écoles et des bureaux ont été démolis, des forêts entières ont disparu, le paysage n'est plus reconnaissable. »

La Société Franco-Japonaise tient à adresser aux populations si durement éprouvées ainsi l'expression de ses sentiments de très sincère et profonde sympathie. Elle en a présenté le témoignage à S. E. le Baron Ishii.

Il ressort des renseignements parvenus à l'Ambassade du Japon, que si le typhon des 22-23 septembre a été d'une violence exceptionnelle, s'il a exercé des ravages particulièrement graves, il y a cependant une assez forte exagération dans les nouvelles publiées par les journaux. Notamment, tous les torpilleurs échoués lors de la tempête, ont été renfloués le lendemain. On a eu à déplorer la perte de deux matelots, non d'un équipage entier, comme les premiers télégrammes semblaient l'annoncer.



Achèvement des travaux exécutés à Kyôto
avec le produit de l'emprunt français

— *Cérémonie d'inauguration* —

Des fêtes brillantes furent données à Kyôto les 10 et 15 juin dernier, à l'occasion de l'achèvement des travaux exécutés avec le produit de l'emprunt français de 45 millions. Un de nos correspondants au Japon nous les décrit dans l'intéressante lettre que voici :

Kobé, 23 juin 1912.

« Les 15 et 16 de ce mois, la ville de Kyôto a célébré en une série de fêtes officielles et de réjouissances populaires l'achèvement de la partie principale des grands travaux d'utilité publique aux fins desquels elle avait obtenu de capitalistes français, en 1909, un prêt de francs de 45 000 000, complété en 1911 par un emprunt en Suisse de 5 autres millions de francs.

« Le programme des travaux comportait :

« 1° La construction d'un deuxième canal du lac Biwa à Kyôto (7 kil. 1/2), avec un prolongement de 13 kilomètres environ jusqu'à Fushimi, — bourg voisin où se trouvent casernées les troupes de la division, — destiné à fournir la ville de l'eau nécessaire tant à l'usage particulier des habitants et au service public de la voirie qu'à la production d'une force électrique susceptible, d'une part, de faire monter dans des réservoirs spéciaux l'eau ainsi captée et d'assurer, d'autre part, le fonctionnement tout à la fois de nouvelles lignes de tramways, de nouveaux secteurs d'éclairage des rues et des maisons, et de la machinerie des industries privées ;

« 2° La construction des réservoirs précités, avec canalisations souterraines pour l'adduction de l'eau sur tous les points de la ville et l'installation de nombreuses prises pour le service des incendies ;

« 3° L'établissement de nouvelles lignes de tramways électriques, avec l'élargissement des voies devant leur être affectées.

« La Ville de Kyôto ne disposait jusqu'alors, pour la consommation de ses habitants et la propreté de la voie publique, que de l'eau douteuse des puits creusés dans les rues et les maisons et de celle de Kamagawa, petite rivière, torrentueuse et presque toujours desséchée, qui la traverse. Bien loin, en effet, d'avoir été utilisé pour l'organisation d'un service public d'eau potable au moyen de canalisations appropriées, le premier canal d'adduction du lac Biwa à Kyôto ne servait et ne sert encore que comme force génératrice d'électricité pour les premières installations d'éclairage et de tramways et pour les métiers de quelques tissages et filatures. Cette force génératrice — la seule qui existât — était elle-même devenue tout à fait insuffisante, tout comme ses lignes de tramways, dont le parcours était par trop restreint, et c'était

vraiment une nécessité absolue, pour cette cité de près de 500 000 habitants, si elle tenait à voir progresser son commerce et son industrie, dans les conditions normales de la vie moderne, et à retenir plus longtemps dans ses hôtels les nombreux visiteurs étrangers de ses temples et de ses richesses artistiques, que de se doter, en même temps que de plus d'hygiène par une eau saine et abondante, de plus d'électricité au service de l'industrie privée, de plus de lumière dans les rues et les habitations, de plus de moyens de transport, de plus d'embellissements. Il n'est dès lors pas étonnant que l'achèvement des ouvrages précités (il reste seulement à établir une quinzaine de kilomètres de lignes de tramways, sur les 43 du projet primitif) ait suscité la joie de tous les habitants de Kyôto et qu'ils aient adhéré avec enthousiasme aux fêtes officielles et populaires organisées à cette occasion par la municipalité.

« C'est le 15 qu'ont eu lieu les fêtes officielles sous les formes successives d'une cérémonie d'inauguration des nouveaux travaux, à laquelle plus de deux mille personnes, le Vice-Ministre de l'Intérieur, le Directeur général des chemins de fer, les Gouverneurs de Kyôto et d'Otsu, tous les hauts représentants de l'armée, tous les hauts et moyens fonctionnaires de la ville et de la région, tous les notables du commerce et de l'industrie — avaient été spécialement conviées, puis, aussitôt après, d'un lunch offert à ces mêmes invités, et enfin, le soir, d'un banquet limité à un choix de 250 convives.

« La Municipalité, qui s'était fait une règle de n'inviter à ces fêtes aucun étranger, pas même les Consuls pour la région en résidence à Kobé, avait tenu à y convier tout particulièrement, et en témoignage de reconnaissance pour la France, dont les capitaux venaient de jouer un si grand rôle dans la transformation de Kyôto, notre Ambassadeur à Tôkyô et M. André en sa qualité de Vice-Consul de France à Kobé.

« La cérémonie d'inauguration, dans le Daikyo Kuden, immense temple élevé à Jimmu-Tenno, a été présidée comme le furent d'ailleurs le lunch qui suivit et le banquet du soir par S. A. I. le Prince Kuni. Après les discours du Prince, du Vice-Ministre de l'Intérieur et des Gouverneurs, M. André, représentant l'ambassadeur, prononça, sur l'invitation officieuse du maire de Kyôto, l'allocution suivante qui fut saluée de chaleureux applaudissements :

« Monseigneur,
« Excellences,
« Monsieur le Maire,
« Messieurs,

« A l'honneur qu'a bien voulu me faire la municipalité de Kyôto en me conviant, comme Consul de France en cette région, à cette cérémonie, S. Exc. l'Ambassadeur de la République à Tôkyô a tenu à en ajouter un autre qui n'est pas sans me confondre quand je considère les hommes éminents qui, à côté de S. A. I. le Prince Kuni, ont pris place dans cette assemblée : celui de me charger de l'y représenter et, après y avoir exprimé son profond regret de n'avoir pu se rendre à une invitation inspirée par des sentiments dont la délicatesse ne lui a pas échappé, de m'y faire l'interprète de ses plus vives félicitations pour la façon magistrale dont a été conçu et exécuté le programme des travaux inaugurés aujourd'hui, et de ses vœux les plus cordiaux

pour l'heureux achèvement de ce programme dans un avenir très prochain ainsi que pour la prospérité de la ville de Kyôto.

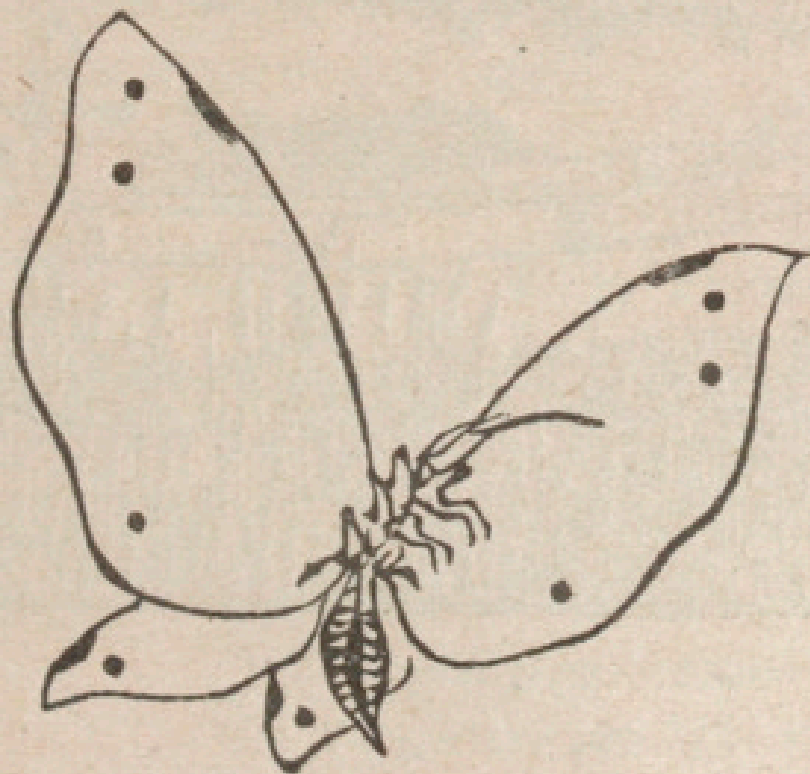
« Ces félicitations et ces vœux, je prie Votre Altesse Impériale et vous tous, Messieurs, d'être d'autant plus assurés de leur sincérité que l'exécution même de ces ouvrages semble avoir créé de nouveaux liens entre la France et la ville de Kyôto et qu'il est dès lors naturel que les Français se réjouissent tout particulièrement de ce qui doit apporter à cette belle cité plus de beauté encore avec plus de richesse, à son industrie et son commerce plus de développement et de succès, à sa population plus de bien-être et de santé.

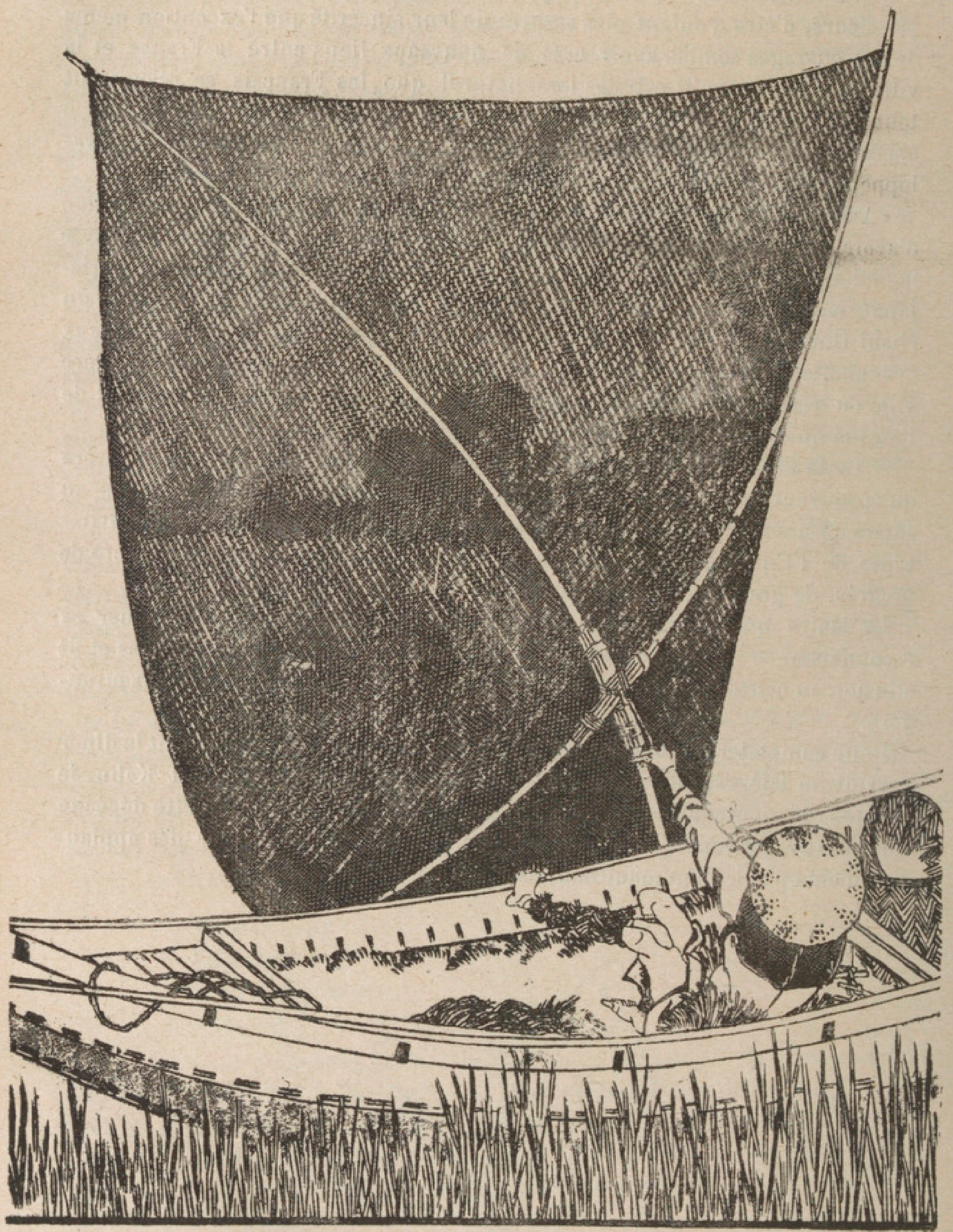
« Au surplus, ces sentiments ne sont que l'expression — qu'il nous est agréable d'avoir trouvé l'occasion de renouveler ici publiquement — de la gratitude avec laquelle nous avons reçu en cadeau, après la clôture de l'Exposition anglo-japonaise de Londres, en 1910, la réduction de la belle Salle des Cigognes du Nishi Hongwanji. Ce magnifique présent est aujourd'hui un des plus beaux ornements de la succursale du Musée Guimet à Lyon, et, dans cette dernière ville où résident tant de Japonais, il est comme un témoignage matériel de l'amitié qui unit la France et le Japon.

« Cette amitié est un titre de plus, et non le moindre, au plaisir sincère qu'éprouvent les Français et le plus haut Représentant de la République au Japon à s'associer du fond du cœur à cette fête qui, pour la ville la plus artistique de l'Empire, ouvre, nous en sommes convaincus, une nouvelle ère de progrès, de grandeur et de prospérité. »

Le Maire qui prit la parole le dernier, ne manqua pas d'exprimer sa reconnaissance à l'Ambassadeur pour s'être fait représenter aux fêtes et fit allusion au concours qu'avait trouvé la ville de Kyôto dans les capitaux étrangers.

Pour compléter ce compte-rendu, il convient d'ajouter que pendant le dîner parvint un télégramme de félicitations de notre collègue M. Albert Kahn, le généreux bienfaiteur de la Société, banquier à Paris. La lecture de cette dépêche dont nous regrettons de ne pas posséder le texte, fut saluée par des applaudissements particulièrement nourris.





La Fête du 10 mai 1912 au « Japon à Paris »

Depuis le début d'avril, un coin du Japon s'est trouvé transporté à Paris, dans l'enceinte de *Magic City*. Une fois franchi un élégant portique au toit recourbé, le visiteur aperçoit de gracieux pavillons tout à fait selon le modèle de ceux qu'on voit au pays des Chrysanthèmes. Ces constructions légères et élégantes ont été élevées par des artisans japonais sous la direction d'un de leurs compatriotes architecte, ancien élève de l'École des Beaux-Arts de Tôkyô, M. Onuma. Une tchaya à deux étages montre, au rez de-chaussée, la disposition exacte d'une pièce de réception dans une maison nippone de type simple. Au fond de l'enclos, sur une légère éminence, se dresse un temple d'Inari précédé d'un de ces portiques caractéristiques aux montants de bois, peints en rouge, bien connus sous le nom de Torii. Sur une petite rivière bordée de rochers, sont jetés quelques ponts rappelant par leur arche à la courbe accentuée, ceux que nous ont fait connaître les estampes et les photographies venant du Japon.

L'ensemble, évidemment, a quelque chose d'un peu factice. Ce qui achève cependant de le rendre séduisant, c'est que, comme il n'a pas échappé à l'œil exercé d'un artiste venu là en passant, tout y est « à l'échelle ». Depuis les pavillons, portiques, ponts jusqu'aux lanternes de pierre (peintes en bleu) et aux rochers, tout y est établi suivant des proportions heureusement observées. Des Japonaises et des Japonais, et même quelques enfants, en costume *kimono*, *warabi* ou *geta*, vont et viennent, croisent le promeneur et complètent l'illusion créée par le décor.

C'est dans ce cadre fait à souhait que M. Kushibiki, Directeur du Japon à Paris, après avoir organisé à Londres en 1910 le grand village connu sous le nom de « Fair Japan », offrit très gracieusement à la Société, le vendredi 10 mai, une garden party des plus réussies. Ce jour-là, de quatre à six, par un temps superbe, bien qu'un peu chaud, fut exécuté devant un grand concours de membres de la Société auxquels s'étaient joints quelques invités choisis, le programme varié que voici :

1. OUVERTURE. Orchestre de Magic-City.
2. ESCRIME JAPONAISE. . . par M. le Professeur D. BABA et
M. ISHIDA.
3. JIU-JITSU par M. le Professeur H. TAKASHIMA
et M. K. MATSUBARA.
4. KOTO ET VIOLON M. K. NITTA et M^{lle} W. UTAGAWA.
5. SEKIGA Peintures improvisées, à titre gra-
cieux, par M^{lle} W. UTAGAWA.
6. ACROBATIE Troupe AOKI.
7. FUKUBIKI. Distribution de souvenirs et loterie.

DIVERTISSEMENTS SPÉCIAUX

1. BONSEKI par M. le Professeur E. SUGISAKI.
Paysages artificiels exécutés sur plateaux.
2. CÉRÉMONIE DU THÉ. . . avec le concours gracieux de M^{lle} A.
HAYAMA.

A vrai dire, vu l'heure avancée, le dernier numéro qui devait comporter la célébration d'un *chanoyu*, a dû être supprimé. D'autre part, une des phases les plus curieuses et les plus intéressantes de la garden party n'est pas indiquée au programme qui précède : il n'y est pas fait mention en effet de la cérémonie de l'ouverture du temple d'Inari : *Inari jinja mitama onoshi* qui s'accomplit selon les formes requises en pareil cas. M. Kato, assisté de deux acolytes en grand costume, fit au dieu des moissons les offrandes de riz et de gâteaux prescrites par le rituel et récita le *norito* approprié à la circonstance (1). M. Kushibiki nous fit connaître d'ailleurs que M. Kato est inscrit comme prêtre prêcheur shintoïste, au bureau des Cultes de Tôkyô ; il a ajouté que, depuis l'inauguration, de nombreux membres du personnel du « Japon à Paris » vont faire, le matin notamment, leurs dévotions à l'autel d'Inari.

L'air de koto et violon *Chidori no kyokou* (le pluvier), brillamment joué par M. K. Nitta et M^{lle} Utagava, fut très goûté des nombreux auditeurs qui en apprécièrent la musique de caractère un peu simple, parfois plutôt étrange, mais en général pleine de sentiment.

La troupe Aoki ne s'est pas bornée à des tours d'équilibre et d'acrobatie très réussis. Sept d'entre ceux qui la composaient ont aussi exécuté, en costumes très brillants, la danse dite *Sumi yoshi mai* 住吉舞 (2), ainsi désignée d'après le nom d'un grand temple d'Osaka. Cette danse fait partie des rites célébrés le jour de la principale fête de ce temple.

Vers cinq heures un goûter fut servi par petites tables, et les invités de M. Kushibiki purent ainsi déguster avec des rafraîchissements variés, notamment du thé à l'arôme délicat, d'excellents gâteaux en pâte de haricos appelés *manju* 饅頭 et *yokan* 羊羹.

La séance de *Bonseki* 盆席 donnée par le professeur S. Sugisaki fut très attrayante pour les curieux de choses proprement japonaises. Mais qu'est-ce que le *Bonseki* ? Bien des dictionnaires japonais-français ou japonais-anglais ne définissent pas ce terme. Chamberlain dans ses précieuses *Things Japanese*, d'une information pourtant si variée, n'en parle pas. M. Kushibiki nous apprend qu'il s'agit d'un divertissement aristocratique inventé au Japon il y a

(1) V. Satow. Deux articles in vol. VII et IX des *Transactions* publiées par l'*Asiatic Society of Japan*.

(2) *Sumiyoshi* ou *Suminoe*. En *Settsu*, entre *Osaka* et *Sakai*. Ce fameux temple shintoïste est celui que *Jingô Kôgô* fonda en *Chikusen* en l'honneur des dieux de la mer qui l'avaient assistée dans son expédition en Corée ; il fut transporté là par l'Empereur *Nintoku* au iv^e siècle. Il reçut de nombreux domaines, et la famille *Tsumori*, qui en avait la garde, jouissait d'une grande influence. (PAPINOT.)

environ un millier d'années. Pour réaliser l'œuvre de nature instable et fragile qu'il va exécuter sous nos yeux, l'artiste ne dispose que de quelques accessoires très simples : un petit plateau de laque noire de 30 centimètres sur 20 environ, un peu de sable blanc ressemblant à du sel, enfin quelques pierres naturelles pouvant imiter les rochers. Avec des gestes délicats et précis, l'artiste saupoudre légèrement le plateau et l'on n'aperçoit tout d'abord que quelques traces blanches sans relation apparente entre elles. Peu à peu, cependant, se dessinent des montagnes, un lac, des champs et finalement se dégage tout un paysage aux lointains horizons. M. Sugisaki a représenté,

cette fois, la vue de *Youïga Hama* 由井濱, site célèbre près de Kamakura. Il y a quelques années, cet artiste avait eu l'occasion, nous dit M. Kushibiki, d'exécuter le même paysage devant de hauts personnages, lors de la dernière exposition de Tôkyô au parc d'Uéno.

Le sable blanc qui, entre les mains de l'artiste, devient l'élément essentiel du dessin — le plateau laqué servant de fond — provient, nous dit encore M. Kushibiki, d'un roc calcaire de la province de Bungo (*Kyushu*), que l'on râpe et que l'on pile.

Dans son intéressant ouvrage intitulé *Home Life in Tôkyô*, M. K. Inoué fait au cours du chapitre consacré aux *arts d'agrément (accomplishments)* une brève allusion à celui qui nous occupe ici. Après nous avoir donné une idée de la composition poétique (en vers chinois ou japonais), de la cérémonie du thé, de l'arrangement des fleurs, il s'exprime ainsi qu'il suit :

« Un autre art est celui de l'exécution de ce qu'on appelle des paysages sur plateau (*tray landscapes*). Pour cela on prend un plateau elliptique dont les diamètres sont d'environ un pied et un pied 1/2 ($30\text{ cm}^4 \times 45\text{ cm}^6$) et on y dessine des paysages et des vues marines au moyen de cailloux, pour les rochers, et de sable, de degrés variés de finesse, pour les terrains. Un paysage de ce genre forme souvent l'un des ornements de la pièce où la famille se tient d'ordinaire ». Ces courtes indications paraissent exactes ; notons cependant que, si nos souvenirs sont fidèles, M. Sugizaki s'est servi d'un plateau non pas elliptique mais rectangulaire.

La séance de *sekiga* 席面 donnée par Miss Utagawa retint aussi l'attention des amateurs. Assise à terre sur ses talons conformément à l'attitude classique des peintres japonais, l'artiste, dans le salon du rez-de-chaussée de la *Tchaya*, a couvert les feuilles de papier disposées devant elle, de jolies esquisses en couleurs représentant des plantes, des fleurs gracieuses, des figures élégantes. Le jeu du pinceau, constamment tenu à main levée, dans une position presque verticale par rapport au papier, était particulièrement intéressant à suivre (1).

Tandis que les uns étaient retenus par cette séance artistique, les autres, dans le jardin, suivaient avec un vif intérêt le tirage d'une sorte de loterie, appelée *fukubiki* 福引, qui eut beaucoup de succès. Des numéros étaient

(1) Cf. l'épigraphie du livre de M. Bowie : *On the Laws of Japanese Paintings*, ainsi formulée dans son texte japonais : *Ken nan Choku hitsu*, un bras ferme et un pinceau perpendiculaire.

distribués à tous les spectateurs et chacun gagnait un lot : soit quelque menu objet du Japon, soit même, pour certains, favorisés par le sort, un kake-mono, un arbre nain.

Vers sept heures, dit le *Mémorial Diplomatique* (19 Mai), les hôtes de M. Kushibiki se retiraient, emportant le plus agréable souvenir des moments qu'ils venaient de passer dans ce coin du Japon ainsi transporté comme par un coup de baguette magique, au cœur de Paris. Les membres du Bureau ne manquèrent pas de remercier et de féliciter vivement M. Kushibiki pour l'organisation de cette fête si réussie à tous égards.

Dans la nombreuse et brillante assistance, nous avons reconnu notamment :

M. E. Bertin, de l'Institut, président de la Société ; général de Pélaçot, Biard d'Aunet, A. Charpentier, P. Clavery, Imbert, ministre plénipotentiaire ; colonel Dillais, comte de Préval, M. Wadagaki, professeur à l'Université de Tôkyô, Alex. Pavie, ministre plénipotentiaire et Mme Pavie, docteur et Mme Ancelet, Mme A. Artonne, M. et Mme Arcambeau, M. et Mme de Bavier, Mme Paul Blanche, Mme J. de Boutellier, Mme Ed. Bruwaert, M. et Mme A. Cheradame, M. et Mlle Chevalier, M. et Mme Al. Clavery, Mme Dal Piaz, Mlle Irma Dreyfus, Commandant et Mme Duval, Mmes P. et Y. Espinas, M. et Mme A. de Fleurac, M. et Mlle Camille Gauthier, Mme et Mlle Graterolle, M. et Mlle Alex. Janet.

M. et Mme Paul Labbé, Mme Fernand Legendre, M. et Mme Lezaud, Mme et Mlle du Lude, Mlle Jeanne Clicquot de Mentque, Mme J.-B. Payen, Mlle Simonne Pepin Le Halleur, comte et comtesse de Périgny. M. et Mme Imre Pillitz, comtesse de Preux, Mme G. Regelsperger, M. et Mme de Saint-Clair, comte et comtesse Léon de Tinseau, comtesse de Trégo-main, M. et Mlle Valet, Mme A. Vissière, M. et Mme V. Weber, MM. J. Aulneau, le D^r Broquet, A. Casamian, Candargy, Ed. Clavery, secrétaire général, baron L. de Contenson, M. P. Cosson, Dautremer, Deshayes, L. Dufourmantelle, R. Eschollier, H. Gilson, G. G'ssell, P. Gregorio, P.-A. M. Isaac, Kobayashi, Kounori, J. Lebel, Max Lebon, G. Lecarpentier, Lefeuve, Marteau, A. Massip, Midzounoya, Wada, M. Onuma, architecte, T. Osoumi, Parenty, Prodhomme, administrateur de *Magic City*, Regnier, commandant Schmoll, Toussaint, Urushibara, etc., etc.

A propos de l'air de *Tchidori*, joué par M^{lle} Utagawa et M. Nitta, reproduisons la poésie suivante que cite M. Aston, dans les commentaires accompagnant sa traduction du *Nihonji* (t. I, p. 12) :

Awaji shima	Sur les bords de l'île d'Awaji,
Kaio tchidori no	Les pluviiers vont et viennent dans les airs,
Naku koeni	Et font entendre leur chant.
Ikkuio nezame no	Combien de nuits ont-ils empêché de dormir
Suma no seki mori.	Le gardien de la porte de Suma?

(Une des cent poésies de *Ogura Yama*, recueillies par *Te Kakio*.)

La première île créée par *Izanagi* et *Izanami*, nommée par les Dieux *Onokorojima*, est probablement une des petites îles voisines d'*Awajishima*, au S. E. de Kobé et d'Osaka.

Au Japon, le pluviier est le symbole d'une vie orageuse.

Chronique des Expositions et Ventes

PAR

M. Tyge MÖLLER

La 3^e Exposition des Arts de l'Asie au Musée Cernuschi

(AVRIL-JUIN 1912)

Je me limiterai dans cette chronique comme dans les précédentes qui toutes concernent les expositions du Musée Cernuschi, à signaler les objets qui m'ont paru particulièrement intéressants. C'est un enseignement que nous donne chaque visite dans ce joli Musée en nous mettant à même de vérifier ou modifier nos conceptions et les idées que nous avons exprimées concernant cet art ancien de la Chine. Peut-être nous serait-il possible une fois terminée la série des expositions qui vont se poursuivre, de tirer les conclusions de cet enseignement, de caractériser dans son ensemble l'art chinois, d'expliquer nos préférences et d'émettre une opinion fondée sur des faits : objets d'art et peintures que nous aurons pu étudier. Ces multiples expositions d'art chinois nous apportent, effectivement, une leçon dont nous devons profiter dans notre amour de l'art à travers toutes les races et toutes les époques. Ce que nous trouvons beau a une influence capitale sur notre vie et sur la vie autour de nous, plus que nous l'admettons souvent. Peut-être la leçon sera-t-elle assez différente de ce que beaucoup se figurent, mais je n'en parlerai qu'ultérieurement.

C'est toujours avec un grand esprit de curiosité que nous allons voir les expositions du Musée Cernuschi, si supérieurement organisées par tant de bonnes volontés unies dans l'amour de l'art. Cette fois-ci nous y avons trouvé des choses tout à fait nouvelles : verreries de Pékin, jades de fouilles. Quelques importantes peintures ornaient les murs et les chevalets, surtout des peintures de fleurs, d'animaux et quelques paysages et portraits.

Le très savant catalogue de MM. Goloubew et d'Ardenne de Tizac, secondés pour la lecture des cachets et des inscriptions par MM. Chavannes et Petrucci nous a puissamment aidé à coordonner nos observations et nos idées. Nous regrettons seulement que ce catalogue, pour diverses raisons parfaitement compréhensibles, — difficulté ou plutôt impossibilité d'étudier cachets et inscriptions, de photographier les œuvres avant leur réunion dans les salles du musée — n'a pu paraître que le dernier jour de l'exposition.

Nous saisissons l'occasion de remercier ici M. le Conservateur de la très grande complaisance qu'il a eue de nous offrir le premier exemplaire du catalogue non encore complètement corrigé.

Ce même catalogue nous promet pour l'année prochaine une exposition de peintures bouddhiques et pour plus tard une autre exposition d'œuvres peintes de la période K'ien-long.

Qu'il nous soit permis à ce sujet d'attirer l'attention des organisateurs sur les inconvénients de l'éclairage des salles du musée. Ces peintures sous verre, en grisaille, souvent très sombres, de tons atténués ou plus ou moins effacées par l'âge et les avaries subies sont déjà difficiles à bien voir. Placées à contre-jour ou dans des salles qui ne reçoivent que peu de lumière, ou une lumière défavorable, elles deviennent presque impossibles à voir. Il est très regrettable que les arbres du parc et une nouvelle construction diminuent encore et gênent considérablement le bon éclairage; mais peut-être y-a-t-il là des inconvénients insurmontables. Pour ce qui concerne les peintures bouddhiques, les peintres, si nous avons bien retenu les indications que notre ami M. Deshayes donnait autrefois dans une conférence au Musée Guimet, calculaient exactement dans leur façon de peindre, la lumière qu'allaient recevoir les peintures dans les temples. Il va donc falloir déterminer encore plus soigneusement l'emplacement et la lumière pour chaque peinture bouddhique si nous devons avoir le contentement de bien les voir. Je ne sais pas s'il sera possible au Musée Cernuschi d'installer la lumière électrique, mais je suis convaincu que cette lumière permettrait d'éclairer les peintures absolument comme on le désirerait, c'est-à-dire avec l'intensité voulue, ce qui faciliterait l'étude de la technique des peintres, à peu près impossible à saisir dans les conditions d'exposition actuelles.

Mais regardons d'abord les vitrines. La verrerie de Pékin, dont les plus anciens objets dataient du XVIII^e siècle et dont beaucoup étaient modernes, nous attirait dès l'entrée dans la première salle, par la transparence et la couleur franche de la belle matière. Des formes simples, des couleurs puissantes, bleu, jaune, rouge, vert d'une grande clarté et d'un éclat si brillant que vous croyiez presque que l'ouvrier a mis des saphirs, de l'ambre, des rubis et des émeraudes dans sa pâte. Vases, bouteilles, coupes étaient pour ainsi dire sans décors, tandis que la belle collection de flacons à tabac de M. de Semallé dans la salle des peintures de Tchao Mong-fou nous montrait sur tous ces petits objets de forme presque identique une variété de décors et d'arabesques, puissamment exprimés dans la ciselure des couches superposées. On admirait dans cette matière qui rappelait le jade, l'agate, l'ambre, l'onix, des matières laiteuses, etc., la volonté si fortement mise par l'artiste-ouvrier, la clarté de sa pensée.

On constatait dans cette décoration « chinoise » la volonté farouche, le style légué par les ancêtres, l'absence presque complète d'émotion et de vie et on pensait par contraste à toute la vie abondante que les Japonais ont dispersée avec tant de joie et de grâce émue sur n'importe quel petit objet de leur art.

Le jade a déjà fait l'objet de diverses expositions à Paris. Mais si je ne me trompe, c'était la première fois que les collectionneurs ont laissé sortir de leurs cachettes tant de trésors provenant de fouilles.

Si le jade qui a subi le feu se transforme, on pourrait presque dire en un objet mort : terne, mat, opaque, crayeux, blanchi, calciné, le jade de fouille, enterré avec le corps du « possesseur défunt » (s'il faut croire M. d'Andigné dans son article de l'*Echo de Paris* au sujet de l'Exposition actuelle), et suivant les rites religieux d'une haute antiquité, prend au contact du cadavre et sous l'influence de sa décomposition organique des colorations extraordinaires et inattendues. La forme donnée à ces jades de fouilles par la sculpture, y sommeillant, pour ainsi dire avant le travail de l'artiste, est superbement ingénieuse, baroque, grotesque, allant jusqu'à devenir presque absolument indéchiffrable. La forme archaïque sommaire, puissamment synthétisée des lions, crapauds, poissons, porcs, coqs, éléphants, fleurs, fruits, coupes libatoires, etc. nous saisit par son grand et étrange caractère. L'observation s'unit curieusement à une stylisation violente, presque forcée par la pierre, apparentée à la grande sculpture comme dans l'éléphant appartenant à M. Hélot et dans le lion couché de la collection Goloubew. J'ai surtout admiré quelques coupes libatoires qui sont de très « grands » petits objets et les animaux d'une puissance étonnante dans leur vie grotesque. Tout cela c'est de la « grande curiosité », ce terme voulant surtout dire une curiosité qui coûte cher. Je signale à part la grande pièce dans la petite salle « noire » de M. Meyer-Riefstahl : des oiseaux d'eau entourés de nénuphars violets et cachés sous une très large feuille vert-bleu de la même plante. C'est une pièce où se révèle l'ingéniosité de l'ouvrier qui a profité des accidents de la pierre pour en tirer la forme déjà tracée, dont nous venons de parler.

Quittant maintenant les vitrines, allons jeter un coup d'œil sur les murs et les chevalets. Nous découvrons alors les anciennes peintures chinoises (144 numéros) des époques *Song*, *Yuan* et *Ming*, choisies « parmi des centaines de rouleaux que possèdent actuellement Paris, Bruxelles, Londres ».

Mettons à part quelques petites peintures plus anciennes que le catalogue (numéros 48 et 53) date de l'Époque des T'ang : « Sommets de montagnes vertes, émergeant de nuages très stylisés sous un ciel strié de bandes bleues » (fragment) et « un temple dans la montagne » par *Li Tchao-tao*, fils du célèbre peintre Li Seu-hiun, maréchal sous la Dynastie des T'ang (début du VIII^e s.). Ces deux peintures font partie de la collection de M. Goloubew, un des plus « heureux » amateurs et un des organisateurs de l'exposition. Les œuvres lui appartenant ont un grand intérêt historique et souvent un caractère d'authenticité et de beauté particulières. Nous avons dernièrement admiré aux Arts Décoratifs son merveilleux ensemble de peintures persanes.

« Le temple dans la montagne » est une petite miniature précieuse, d'une exécution fine et détaillée, très belle de couleurs (rouge garance, brun, verts-minéraux), et d'un grand intérêt puisque les peintures de cette époque sont extrêmement rares en Europe. « C'est, dit le catalogue, un témoignage instructif de ce que fut l'école du Nord à son origine ». Le

père du signataire de cette peinture, Li Seu-hiun (651-716?) est considéré comme le chef de l'école du Nord, ses œuvres se font remarquer par la vivacité de leur coloris et leur précision (Catalogue Langweil, Durand-Ruel 1911). Le fils a imité le style du père. Voilà une peinture qui donne l'impression d'une œuvre authentique par son caractère général, son exécution, ses cachets et signature, par les modifications (oxydations) subies de la couleur, par son style.

Nous pouvons dire absolument la même chose des deux magnifiques aigles de la Dynastie des Song (n° 58) de la même collection. M. Chavannes lit la signature ainsi : *Wang Tsin-K'ing* et le titre : « Celui qui se repose et celui qui mange ».

Le caractère des deux oiseaux de proie est rendu avec un sens réaliste étonnant. L'harmonie des tons en blancs et noirs avec le fond brun de la soie est très heureuse et l'aspect général est saisissant. Le dessin est très soigné (v. le détail des plumes) et régulier et malgré une certaine formulation curieuse qui démontre l'influence de la tradition (beaucoup des peintres des Songs imitaient des peintres célèbres d'époques antérieures comme il est toujours d'habitude en Chine), la sûreté et le brillant, la volonté éclatante de l'exécution dénotent une œuvre personnelle. C'est une de ces œuvres, dont je parlais dans ma dernière chronique à propos de l'exposition Langweil chez Durand-Ruel 1911, qui vous donne « confiance » tout de suite. Nous trompons-nous ? L'étude approfondie des documents, qui ne manqueront pas de nous venir encore de la Chine, nous le diront plus tard.

J'ai beaucoup moins de « confiance » en ce qui concerne ces oiseaux de proie placés auprès de cette œuvre, appartenant à MM. H..., P... et autres ; l'un de ces ouvrages porte pourtant le cachet des collections de l'empereur Houei-tsong (1082-1135). Ils font — à côté des deux aigles blancs de Wang Tsin-K'ing — quelque peu une impression de copie. On dirait qu'on les a empaillés avant de les fixer sur leur perchoir.

De la dynastie des Song datent aussi de très beaux cygnes (n° 71) (peinture qui malheureusement a souffert, surtout dans la partie des nénuphars) appartenant à M. de S... et des pivoines blanches et rouges issues d'un rocher (n° 39-40), attribuées, d'après une attestation japonaise au dos de la peinture, au célèbre peintre du XII^e siècle *Li-ti*, spécialiste de pivoines et de bambous.

Je n'ai pas bien vu ces deux panneaux qui n'étaient presque pas éclairés dans la plus petite salle des « portraits funéraires », mais l'exécution semble très méticuleuse ; très distinguée et l'ensemble a ce caractère décoratif que nous connaissons si bien dans l'art sino-japonais. Pourtant l'artiste appartient à cette école de spécialistes, dont nous parlent les auteurs, qui finissaient par avoir la plus détestable influence sur l'art en limitant le travail du peintre à une seule classe de sujets, à l'imitation servile du maître, en y détruisant toute interprétation personnelle de la nature, toute fraîcheur.

Pour ma part j'apprécie mieux la beauté des lotus (n° 8 et n° 56) à MM. V... et H... dont l'harmonie verte et rose est tout à fait charmante. Ils semblent peints à l'époque des Song ou Yuan sous la domina-

tion admirative du célèbre peintre *Siu-Hi* (XI^e siècle) « un des plus grands artistes de la Chine et dont les œuvres, étudiées par les artistes de tous les temps possèdent d'étonnantes qualités de coloris. Il fut un observateur profond et sagace, reproduisant avec un sens merveilleux du détail et de la proportion les insectes les plus infimes » (Cat. Langweil 1911).

Quel dommage qu'il ne nous ait point donné de voir des œuvres originales de tous ces très vieux artistes du VII^e au XI^e siècles, glorifiés comme des maîtres inimitables que tous les autres copient ou imitent.

Il est, dans ces conditions, vraiment difficile de juger avec justice, surtout comme en même temps, presque tous les grands indépendants, tel *Mi-fei* qui se moquait de l'art officiel des académies, nous font défaut.

Les singes (n^o 76) peinture attribuée à l'époque Song, sont d'une facture très curieuse, un peu maigre et artificielle, très maniérée en tout cas. C'est une de ces peintures qui me font l'impression d'avoir été exécutées surtout suivant une formule des plus traditionnelles; pourtant le mouvement du petit animal blanc est vivant et joli.

On sait que sous la Dynastie des Yuan, sous les Mongols (1260-1368) l'art étranger arrive en Chine d'Occident, de l'Inde, de la Perse, d'Arabie, même d'Europe; aussi voyons-nous plusieurs peintures dans la belle « salle des chevaux » (n^{os} 97 et 108) qui, si elles ne sont peut-être pas des copies d'œuvres persanes, dénotent indiscutablement l'influence de maîtres du pays de Saâdi (l'ombre sur les visages, caractère général du sujet, etc.).

Il faut féliciter les organisateurs de cette partie de l'exposition d'avoir pu réunir tout un ensemble extrêmement curieux de peintures de chevaux autour du grand nom de *Tchao Mong-fou* (1254-1322) le plus célèbre peintre de chevaux de la Dynastie des Yuan. Sa puissante originalité se manifeste même dans les copies qu'il exécuta des œuvres du célèbre *Wang Wei* (VII^e s.). Ses études de chevaux d'une facture si impeccable, d'un coloris si pittoresque, rappellent les œuvres de *Han-Kan* (VIII^e s.); il excella dans toutes les branches de l'art pictural: paysage, portraits, sujets religieux, etc., il surpassa de l'avis du célèbre critique d'art *Tong K'i-tch'ang* (1555-1636) les artistes célèbres des Song du Nord et du Sud. Ses revirements politiques l'avaient séparé du petit groupe d'artistes dont il était en quelque sorte le chef; descendant de l'impériale famille des Song, il s'inclina devant les usurpateurs mongols, qu'il servit en qualité de secrétaire au ministère de la guerre. (Cat. Langweil, n^o 39. Exposition chez Durand-Ruel 1911). Combien, ceci dit en parenthèse, je voudrais voir ces œuvres originales de *Wang Wei* (voir n^o 96) et *Han-Kan*!! (n^o 99). Contentons-nous de *Tchao Mong-fou* puisque s'il n'est pas là en personne, ses élèves, son fils, ses admirateurs et imitateurs sont là. Mais je crois qu'il est là lui-même dans des œuvres d'une si belle tenue, d'une si grave puissance, d'un caractère si près du Turkestan que les n^o 73 à M. Doucet: cavalier mongol revenant « de la chasse », n^o 72: « deux cavaliers du Turkestan attachent ou maîtrisent leurs chevaux ». D'autres peintures se rangent autour de son nom, toutes avec des qualités de vie, de mouvement dans le dessin et dans la composition de la scène. Au sujet de cet ensemble de peintures (appartenant à M^{me} la Princesse Murat,

MM. Vever, Bouasse-Lebel, Vignier, Doucet, Stoclet, Kann, Langweil, Worch, Bing, Goloubew, Rivière, Heuraux, etc.), le catalogue nous donne (page 77) l'avis suivant que nous nous faisons un devoir de reproduire, le trouvant très judicieux et bon à retenir : « Les peintures réunies ici sous le nom de *Tchao Mong-fou* ne peuvent pas être toutes attribuées au maître. Elles appartiennent à des époques différentes et la qualité de leur exécution varie très sensiblement ».

« Cet ensemble, tel qu'il se présente, complète d'une façon très précise les notions que nous donnent les sources littéraires sur Tchao Mong-fou et ses imitateurs, Au xv^e siècle Wen Tchong-ming se plaisait à rappeler dans certaines de ses œuvres le génie et le savoir du grand peintre Yuan. Cet exemple fut suivi par nombre d'artistes travaillant sous les Ming et la dernière dynastie régnante. Nous sommes donc ici en présence non d'un seul artiste, mais d'une tradition, maintenue tantôt par des artistes à inspirations originales, tantôt par des imitateurs. Le fait que le cachet et la signature de Tseu-nan se répètent sur chaque rouleau ne constitue pas la preuve d'un faux. Il signifie seulement que tel tableau a été reconnu digne du maître par un amateur ou un critique, ou bien encore que le copiste, soucieux de restituer l'original dans tous ses détails, a poussé la fidélité de la transcription jusqu'à recopier même la signature. » L'importance de cet avis qui corrobore ce que j'ai dit au sujet de l'exposition Langweil, pour les amateurs, les marchands et les critiques n'échappe à personne. Tout commentaire sera superflu. Nous avons parlé des numéros 72, 73, 106. Notons encore le n^o 107 : « un cavalier mongol poursuivant en plein galop un cheval qui s'est débarrassé de son cavalier », scène reproduite ou se trouvant à peu près exactement sur une autre peinture (n^o 123); le n^o 104 : « Au premier plan un cheval blanc en train de paître; un cheval gris, patte levée, retourne la tête vers un cavalier mongol qui, au second plan poursuit un cheval bai en plein galop », peinture dans le style du maître, scène très vivante, mouvements justement rendus, paysage largement esquissé; le n^o 117 : personnage corpulent au visage rusé (type des habitants du Turkestan) considère un cheval blanc, époque Yuan, sans signature, très belle peinture, beaucoup de caractère dans la physionomie du personnage, paysage finement indiqué, beau dessin du cheval; le n^o 118 : « sous un arbre dépouillé un cheval hume l'air », à M. Vignier.

Toutes ces peintures et quelques autres du même style, mais attribuées à l'Époque Ming se recommandent par le caractère réaliste de l'observation, par la beauté du dessin des chevaux et des personnages, par la large indication de la nature environnante. Il faut en rapprocher le n^o 3, du fils de Tchao Mong-fou *Tchao Yong* (xiv^e); œuvre signée et datée : 4 juin 1319. Elle représente une vache et son veau paissant sous un grand saule au bord de l'eau, leur gardien se tient assis au pied de l'arbre. La quiétude de la scène, le traitement du paysage et de l'atmosphère vaporeuse, la grande mélancolie répandue partout en font une des œuvres les plus complètes et les plus belles de tout l'ensemble. En voyant ce pâturage de Tchao-Yong je saisis mieux le sens et la vérité de certaines expressions chez les commentateurs des vieux peintres de la Chine, nous exprimant

leur recueillement devant la nature, quand ils se retiraient dans un isolement plus ou moins complet, louant leur talent de rendre les effets de la perspective aérienne, les différentes luminosités de l'atmosphère, les aspects mélancoliques de la nature, etc.

J'aurai voulu parler encore de quelques petites peintures datant de l'époque Yuan et si différentes de style et de technique des œuvres des peintres Song, comme par exemple le n° 17, le héron blanc sous un arbre à fleurs rouges, à demi-caché sous une feuille de lotus, charmante petite soie aux tons saturés et opaques, jouant presque le cuir ou la laque avec ce motif qui a servi plus tard à tant de laqueurs du Japon.

Je ne ferai que signaler les portraits (n°s 30, 35 et 47) de grands personnages, immortels taoïstes, d'un style noble et sévère, probablement des interprétations postérieures d'originaux de l'époque T'ang (l'école du Sud) teintes dégradées et pâles (t'an). Le catalogue les croit de la même main, il m'a semblé que le n° 47 était très supérieur à l'autre par l'exécution et un caractère plus beau et plus saisissant.

N'oublions pas le n° 82 (à M. Rivière), portrait de prêtre sur fond argenté, très fouillé et expressif, d'époque indéterminée.

Il me reste encore à parler de quelques peintures de l'époque des Ming (1368-1643), particulièrement des xiv^e et xv^e siècles.

D'après M. Paléologue la belle période de la peinture chinoise va de 618 à 1488 ; dès la fin du xv^e siècle le déclin commence et bientôt la décadence approche.

Pourtant les xiv^e et xv^e siècles produisent des peintres distingués et même au xvi^e siècle il y en a qui ont une grande réputation en Chine et au Japon comme *Lu-Ki* (commencement du xvi^e s.).

De cet artiste nous rencontrons au Musée Cernuschi plusieurs œuvres (n°s 11, 25, 94). Je n'ai Lu-Ki qu'en assez médiocre estime et je ne suis pas éloigné de croire que par exemple le n° 94, cette misérable oie aux bambous ne peut en rien lui être attribué malgré la signature. Mais même le n° 25 (à M. Bing) qui représente « deux canards au corps rose sous un arbre aux branches retombantes et chargées de neige ; quatre oiseaux noirs perchés sur l'arbre », et qui est infiniment mieux peint que le n° 94, ne me dit que : tradition d'école, technique habile, mais froide et sèche. J'aime mieux le n° 2, les deux faisans de la collection de la Comtesse de B., néanmoins si ces œuvres sont des originaux, ce n'est pas Lu-Ki que je chargerais de peindre les hôtes de ma basse-cour.

Les deux paons stylisés (n° 70) et peints au trait sur un rocher parmi des fleurs rehaussées de rouge, est une œuvre bien curieuse due, peut-être, comme le veut le catalogue à un pinceau coréen ou japonais ; en tout cas l'artiste ne s'attache « à aucune tradition déterminée et pour un animalier chinois, la stylisation est un fait exceptionnel » (catalogue page 49). Le fait est que la stylisation (car par exemple Mou K'i « stylise » vraiment assez ses tigres qui sont loin de l'observation naturaliste de l'animal) ici est portée par une volonté purement décorative (harmonie de gris, blanc, noir avec les taches rouges des fleurs y ajoute encore un sens décoratif prononcé) et se retrouve plus tard sur les paravents japonais.

Puisque nous venons de faire allusion à une provenance coréenne possible, remarquons ici que l'exposition présente quelques œuvres, non cataloguées, d'origine coréenne, un grand paravent avec un oiseau de Hô stylisé, d'aspect et de couleur assez « barbares » et quelques portraits parmi lesquels mon ami le paralytique de la Collection Collin de Plancy, dont je me suis occupé au moment de la vente, l'année dernière.

Il y a encore de nombreuses peintures dont j'aurais eu grand plaisir à parler : des fleurs, des oiseaux et ces lions et tigres, cerfs et singes baroques dans la salle du jardin — bibelot de M. de Rothschild, où se trouve aussi une vivante et éclatante petite scène sur soie de quelques personnages dont une femme sur un mulet qui débouche d'une gorge rocheuse aux tons verts et bleus (collection Vignier). Mais il me faut terminer cette suggestive promenade au lointain pays de la Chine.

Des commentateurs plus savants que moi préparent, semble-t-il, pour l'automne, un catalogue raisonné du plus grand intérêt. Pourtant je veux encore dire deux mots de la peinture classée sous le n° 13, « sous un pin, un tigre à robe jaune se retourne dans un mouvement sauvage » (fin des Ming).

Le catalogue considère ce rouleau comme peut-être inspiré par une œuvre de Mou K'i ou de son école (Song). L'œuvre originale était probablement monochrome. Le sujet serait désigné par un critique chinois comme « le rugissement du tigre dans une forêt de pins ». La moitié d'un tronc et quelques branches suggèrent « la forêt », le mouvement plus que la gueule fermée de l'animal « le rugissement ». Le tableau est instructif par sa conception bien « chinoise » du motif, c'est bien une écriture qu'il faut apprendre à lire. L'animal, très curieusement peint et dessiné — avec une certaine stylisation — possède néanmoins une patte puissante.

Le tableau, à côté (n° 12) représente un cerf en grisaille se retournant vers un petit singe, grimpé sur une haute branche ; cette peinture attribuée à Won Song, appartenant à M. Vignier, est intéressante par la correspondance entre les deux bêtes qui se font mutuellement peur ou se moquent, roulant des yeux qui rappellent les plus affreuses grimaces de M. de Max, lui-même. Le tableau suivant est une page étrangement fleurie (n° 14).

Il me reste encore quantité de notes, il y aurait tant à dire sur maint précieux rouleau, mais ce sera pour plus tard. Je vous ai promis de finir et je finis.

Sargé, juillet 1912.

Les Collections d'Extrême-Orient

DE

M. Jean DOLLFUS

Préface de M. Raymond Kœchlin

Parmi les catalogues édités avec grand soin par notre collègue M. A. Portier, pour les ventes dont nous donnons plus loin les principales enchères, celui de la collection Jean Dollfus, mérite une mention particulière. Ce beau volume, de 123 pages in quarto, comprend environ 90 illustrations, ainsi que la reproduction de 153 signatures d'artistes ciseleurs, laqueurs, etc. Dans une très intéressante préface, notre distingué vice-président M. R. Kœchlin esquisse, en un habile raccourci, l'historique de ce que fut en France, au cours des 40 ou 50 dernières années le développement du goût pour les œuvres de l'art extrême-oriental. Nos lecteurs nous sauront gré certainement de reproduire ci-après ces pages où l'auteur traite, d'un style alerte, un sujet qu'il connaît si bien.

N. D. L. R.

L'art de l'Extrême-Orient est assez varié pour que les amateurs puissent l'aimer de diverses façons. On ne le goûtait pas au xvii^e et au xviii^e siècle comme on fit au xix^e et de nos jours. Même quelle différence entre une collection comme celle des Goncourt et le choix où s'applique un de nos japonisants de stricte observance ! Toutes ces formes d'intérêt se justifient, toutes ont découvert aux curieux certains aspects nouveaux de l'art de la Chine et du Japon et nous aurions mauvaise grâce à croire que nous seuls aujourd'hui détenons la vérité. La collection de M. Jean Dollfus, réunie il y a quelques années, ne représente peut-être pas le type des collections à la mode, mais elle ne saurait manquer d'attirer l'attention : elle nous montre de l'Extrême-Orient le caractère somptueux et la richesse décorative, et, en ce moment où les qualités de discrétion et de délicatesse raffinée semblent plaire un peu trop exclusivement, son exposition provoquera d'heureuses surprises et l'on en pourra tirer d'utiles leçons.

Quand M. Dollfus commença à collectionner — il y a cinquante ans de cela ! — le goût pour la Chine venait d'être soudain réveillé par l'expédition du général Cousin de Montauban. Ni sous l'Empire, ni sous la Restauration, encore moins sous Louis-Philippe on ne s'était grandement intéressé à l'Extrême-Orient ; il semble qu'on lui tenait rigueur du goût qu'avait marqué pour lui l'art de la Régence, celui de M^{me} de Pompadour et Marie-Antoinette ; les objets de la Chine et du Japon pâtissaient du discrédit où étaient tombées les commodes en laque montées par nos grands bronziers, les porcelaines du xviii^e siècle et toute cette délicieuse chinoise-

rie des Watteau et des Boucher. Ils étaient englobés dans le dédain qu'inspiraient « les mièvreries d'un style de décadence » à une génération qui ne savait plus en comprendre la grâce et le charme, et nul, en France du moins, n'y pensait plus. Tout à coup arrivèrent à Paris les dépouilles du Palais d'Été et d'innombrables œuvres d'art que rapportait l'expédition de Chine. Ce fut une singulière surprise et il fallut bien reconnaître, à voir les pièces extraordinaires offertes à l'impératrice et exposées au palais de Fontainebleau, qu'il n'y avait pas en Chine que des amusettes pour mandarins fatigués. Du mépris on passa à l'engouement ; les collectionneurs ouvraient les yeux, et M. Dollfus ne fut pas le dernier à prendre rang parmi les amateurs de l'art chinois enfin redécouvert.

Ce qui avait séduit le public dans ces objets rapportés du Palais d'Été, c'est leur caractère décoratif et leur merveilleux éclat. M. Dollfus rechercha, lui aussi, les pièces de grande allure où les vives couleurs chatoient sur l'ampleur des formes. Beaucoup d'occasions s'offraient chez les marchands, car les Chinois avaient vite compris le parti qu'ils pourraient tirer du goût nouveau de leurs vainqueurs, et aux richesses rapportées par les corps expéditionnaires tant anglais que français s'ajoutaient celles qu'une importation subitement accrue déversait sur le marché. Bientôt aux tableaux accrochés sur les murs de la galerie de M. Dollfus s'ajoutèrent les émaux cloisonnés, les porcelaines et les statuettes, et tous ceux qui ont eu le plaisir d'y passer se souviennent de l'harmonieux décor que faisaient aux Primitifs et aux Flamands de choix les innombrables chinoiseries répandues sur les tables, coffres et les bahuts. Tous ces morceaux d'époques et d'idéal si divers voisinaient entre-eux sans peine, avec joie pourrait-on dire, en tous cas, pour la joie des yeux du visiteur. C'était un plaisir très savoureux que de rencontrer, à côté de la claire *Présentation de la Vierge* du maître colonais, des bouddhas un peu grimaçants parfois, mais de tons si chatoyants ; sous un Frans Hals et tout auprès d'une *Andromède* de van Dyck, un grand brûle-parfums où un aigle doré aux ailes étendues semble réunir deux tubes du plus magnifique émail cloisonné. Et partout les broderies, les soies jetées sur les meubles ou sous les bibelots mêlaient leur éclat à celui des flambés. La première impression du visiteur entrant dans cette galerie était d'une incroyable somptuosité et ceux qui ont eu la joie d'y passer de longues heures dans la compagnie du maître de la maison et de sa famille ne s'en sont point lassés, tant l'œil était séduit, tant les couleurs se fondaient doucement.

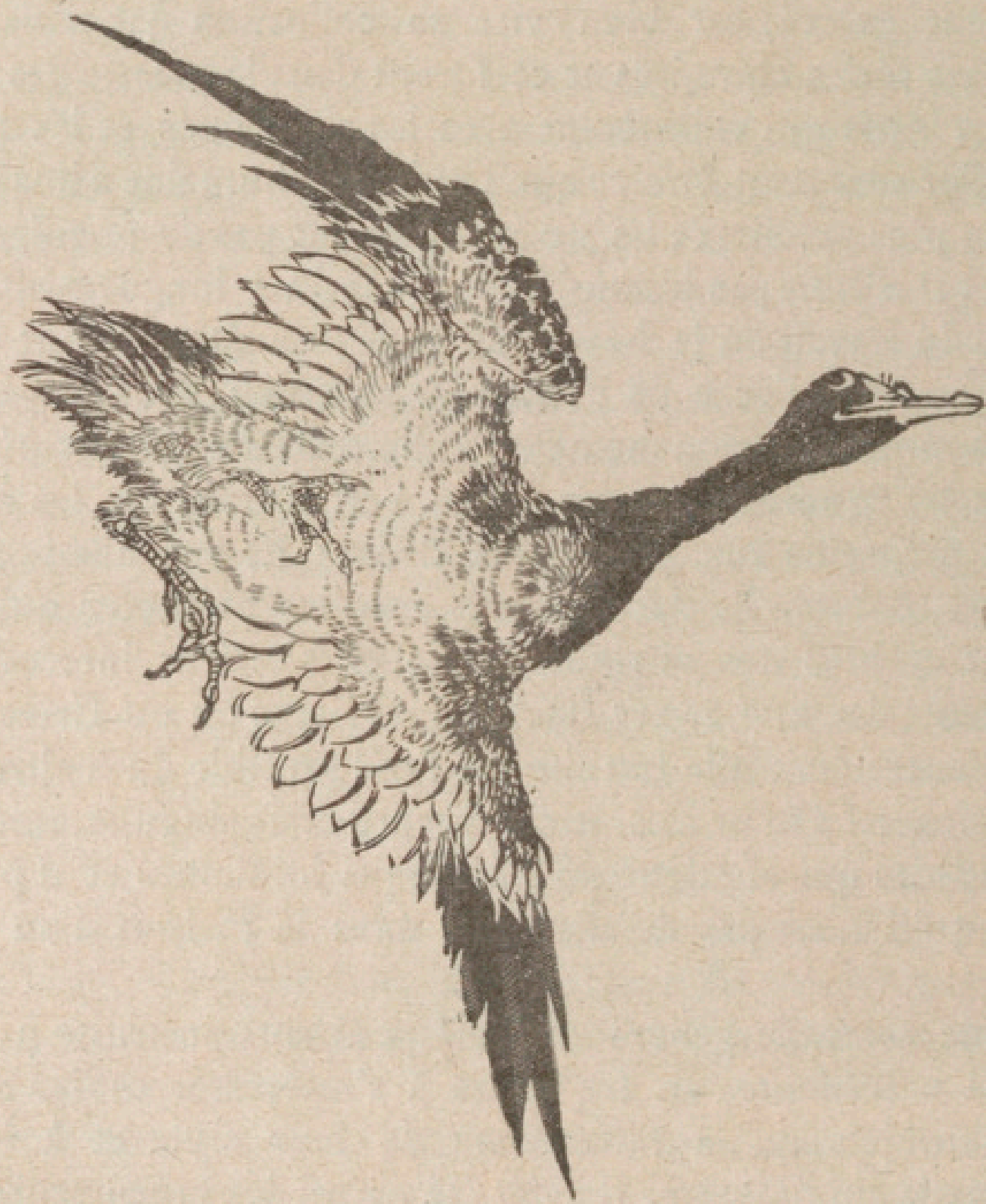
Le Japon vint bientôt dans la merveilleuse galerie tenir compagnie à la Chine. De longs siècles durant il avait été fermé aux Européens ; des règlements jaloux leur interdisaient le séjour de ces villes dont seuls quelques privilégiés leur avaient vanté les trésors et l'on n'en connaissait la splendeur que par les rares objets dont la défiance des souverains avait permis l'exportation, quand presque subitement, en suite d'une révolution, un monde inconnu s'ouvrit et révéla sa civilisation à l'Occident étonné. On a souvent dit que, durant les quelques années de troubles où s'agita le Japon, ses plus beaux chefs-d'œuvre avaient été vendus à vil prix et que les collections naissantes d'Europe et d'Amérique s'étaient enrichies à ses dépens

des ouvrages de ses plus illustres artistes ; les temples auraient été vidés et les collections princières mises à sac. C'est aller sans doute bien loin ; les marchands étrangers qui s'étaient rués sur le pays à la nouvelle de la révolution libératrice n'étaient certes pas en état de distinguer les chefs-d'œuvre consacrés par les siècles des ouvrages d'un goût plus fastueux que le XVIII^e avait exécutés en si grand nombre et, dédaignant l'art noble et sérieux des hautes époques, ils avaient fait main basse sur les morceaux dont l'Europe était mieux préparée à comprendre le charme. Ce Japon que la France connut d'abord fut celui des Goncourt et de la première génération d'amateurs : ce fut celui qu'aima et rechercha M. Jean Dollfus.

Pendant les vingt ans que dura cet heureux moment des arrivages en masse et, si l'on peut dire, des pêches miraculeuses dans des cargaisons presque en même temps enlevées que déballées, il n'est pas de semaine où M. Dollfus ne rapporta chez lui quelque objet qui l'avait séduit. On ne connaissait rien alors de l'histoire de l'art japonais ; les amateurs allaient à tâtons, guidés par leur seul instinct, et la victoire était à celui dont l'œil le conseillait le plus sûrement. Il faut croire que celui de M. Dollfus était singulièrement exercé, car bien vite sa collection japonaise égala en importance ses séries chinoises et ce furent dans la galerie des laques, des netzukés, des inros qui voisinèrent avec les cloisonnés et les porcelaines. Les laques d'or sont peut-être ce que l'industrie humaine a imaginé de plus flatteur et de plus précieux ; ils ne manquèrent pas de prendre place dans les vitrines et il n'était pas besoin de les examiner longuement, de scruter la perfection du travail ou la beauté du style ; on était séduit dès l'abord par le chatoiement et l'éclat de l'ensemble et c'était, sous les glaces qui les protégeaient contre les attouchements indiscrets, un concert où se réunissaient toutes les sonorités des ors jaune, vert, fauve, sur les écritaires et les boîtes à médecine aux prestigieux décors. Et eux aussi, ces délicats chefs-d'œuvre, comme ils s'accordaient avec les peintures qui les entouraient ! Tout auprès des vitrines de laques s'étaient intercalés certains tableaux italiens des XIV^e et XV^e siècles, un Giotto ou un Crivelli sur fond d'or ; la rencontre était-elle fortuite ou l'œil sensible du maître les avait-il assemblés à dessin ? On ne sait, mais l'accord était singulièrement heureux de ces splendeurs qui auraient pu paraître si lointaines et il prouvait une fois de plus qu'il n'est pas de disparate dans la maison d'un homme de goût.

Quand une nouvelle génération de japonisants, instruite par les expériences de la précédente, en fut venue à s'intéresser moins au caractère décoratif des objets qu'au raffinement de leur style et à leur rareté, M. Dollfus ne la suivit guère. Il avait été parmi les précurseurs et ne crut pas devoir changer ses raisons d'aimer le Japon. On le vit rarement chez Bing et chez Hayashi, ces prophètes de la foi nouvelle. S'il acheta au début quelques fort bonnes estampes, il ne fut pas atteint de cette fièvre qui, pendant dix ans, concentra presque tout l'effort des amateurs parisiens sur la gravure en couleur et il renonça à participer aux enchères des dernières ventes. Quand on lui parlait vente Hayashi ou vente Gillot, il répondait vente Soltykoff ou vente Marquis, et sans doute eut-il raison de ne forcer

ni sa curiosité ni son admiration. Les séries qu'il avait pu réunir lui suffisaient ; il s'était laissé charmer par un trait de l'art de l'Extrême-Orient, et nul amateur n'osera soutenir que ce trait ne soit pas essentiel et qu'il ait eu tort d'en rechercher presque exclusivement les œuvres de caractère décoratif. Assurément, à les voir réunies dans les mornes salles de l'hôtel Drouot, elles perdront quelque chose de la grâce spéciale que leur donnait l'atmosphère de l'inoubliable galerie de la rue Pierre-Charron ; mais l'hôtel Drouot n'est qu'un lieu de passage, les objets d'art n'y restent que quelques heures et se dispersent bientôt. Quand ceux-ci se retrouveront dans les salons qui les attendent, ils reprendront leur éclat, et ce sera une joie pour ceux qui les ont connus entre les mains de M. Dollfus de les revoir chez des collectionneurs amis qui les entoureront des mêmes soins et de la même délicate amitié dont quarante années durant leur dernier maître les avait enveloppés.



Revue des Ventes

Yo so oi no Kami (la Déesse de l'art), p. 151. — Une manifestation d'Art Extrême-Oriental à Hastings : exposition de Kakemono chinois et japonais prêtés par M. Wilson Crewdson, p. 152.

Collection de M^{me} P. Van Loo.

Vente d'objets d'art faite à Gand, les 26, 27 et 28 février par M^{es} NOWÉ et Van der ECKER notaires et MM. J. et A. LE ROY, experts.

Prix au-dessus de 500 francs.

Porcelaines du Japon, décor polychrome rehaussé d'or. — 202. Garniture de cinq pièces : trois potiches et deux cornets, arbustes fleuris et insectes : 600. — 209. Deux plats, paysage avec habitations et figures : 660.

Succession de M^{me} la comtesse de X.

Vente d'objets d'art et d'ameublement faite Hôtel Drouot, salle 10, le 29 février, par M^e LAIR-DUBREUIL, MM. G. SORTAIS et CAILLOT.

43. Japon. Paire de potiches décor bleu, rouge et or : 950.

Objets d'art.

Vente faite le 1^{er} mars, salle 6 par M^e LAIR-DUBREUIL et MM. PAULME et LASQUIN.

23. Quatre grands plats, Japon, décor polychrome : 745.

Objets d'art.

Vente faite, salle 1, le 9 mars par M^e Henri BAUDOIN et MM. MANNHEIM.

14. Potiche, arbuste en fleurs. Japon : 470.

Collection de M^{me} Jean Cardon.

Vente faite à BRUXELLES les 24 et 25 avril, galerie J. et A. LE ROY, par M^e CANTONI, notaire et MM. Arthur LE ROY et JOS. FIÉVEZ, experts.

Japon. — 185. Garniture de cinq pièces en porcelaine du Japon (Imari) : 2.100. — 193. Potiche périforme : 670. — 194. Garniture de cinq pièces : 540. — 195. Garniture de cinq pièces : 520.

Collection de M. le baron Benoist-Méchin.

Vente d'objets d'art faite, salle 6, le 7 mai, par M^{es} LAIR-DUBREUIL et HENRI BAUDOIN, MM. MANNHEIM, PAULME, LASQUIN et FÉRAL.

Porcelaines du Japon. — 73. Vase à branches fleuries et oiseaux : 1.200. — 74. Deux vases à animaux chimériques et branchages en relief : 520. — Cornet à rochers et branches : 380.

Objets d'art à divers amateurs.

Vente faite, salle 1, les 8 et 9 mai, par M^e Robert BIGNON, MM. MARBOUTIN, BRANDICOURT et BOURDIER fils.

135. Quatre assiettes, Japon, à poissons : 385.

Collection Demachy.

Galerie Georges PETIT, le 24 mai, M^e LAIR-DUBREUIL, MM. G. PETIT, MATHEY, MANNHEIM, PAULME et LASQUIN.

18. Vase ronde, Japon, décorée en bleu, rouge, marron et or : 2.100.
— 19. Vase ronde, Japon, décorée en bleu, rouge et or, d'une baie fleurie : 5.000.

Collection L. Surmont.

Vente d'objets d'art, faite salles 9 et 10 le 13 mai, par M^e LAIR-DUBREUIL, MM. PAULME, LASQUIN et MANNHEIM.

93. Paire de vases couverts, à fond capucin, Chine, ép. Kien-lung. Ep. L. XV : 17.500. — 94. Paire d'aiguières, Chine, ép. Ming. Ep. L. XV : 15.000. — 95. Fontaine, potiche Chine, statuettes Saxe, terrasse bronze. Ep. L. XV : 5.500. — 96. Paire de vases, balustres, Japon : 9.000. — 97. Pendule bronze ciselé et doré et ancienne porcelaine de Chine et de Saxe. Ep. L. XV (Le Louvre, Paris) : 40.000.

Collection de M^{me} la comtesse Benedetti.

Vente de meubles et objets d'art faite salle 6, les 12 et 13 juin, par M^e LAIR-DUBREUIL et MM. PAULME et LASQUIN.

98. Japon. Trois plats, vases fleuris et fleurs : 1.050 — 184. Boîte en ancien laque d'or du Japon : 305.

Vente après décès de M^{me} X.

Salles 6, 10 et 11 le 14 juin par M^e LAIR-DUBREUIL et MM. PAULME et LASQUIN.

11-12. Garniture de trois pièces : potiche et deux cornets, en ancienne porcelaine du Japon, décor en couleurs et dorure, à paysages : 1.500. — 13. Potiche décorée en bleu, rouge et or, à compartiment de branches fleuries, rochers et oiseaux et bandes à fond d'or : 560.

Vente Manos III.

Vente faite à l'Hôtel Drouot, salle 10, du 22 au 25 avril 1912, par M. F. LAIR-DUBREUIL, assisté de M^e André PORTIER.

12. Une perruche, émaux verts et aubergine, ép. Khanghi : 301. — 22. Grande cuvette de la Compagnie des Indes, décor à personnages : 310. — 64. Deux statuettes de personnages obèses, blanc de Chine : 225.

— 171. Une paire de gourdes en émaux cloisonnés, ép. Kien-long : 652.
— 202. Grand rocher en tapis-lazuli, à décor de personnages : 1.260. —
203. Vase en quartz rose, en forme de fruit enfeuillagé : 920. — 204.
Vase en améthyste, en forme de « main de Bouddah » : 1.000. — 205.
Porte-fleurs en chalcédoine : 580. — 206 : Sceptre en jade blanc, gravé
d'oiseaux de Hô : 815. — 211. Petit bloc de jade vert émeraude : 210.
— 217. Fou, dieu chinois du rang et des honneurs (pierre de lard.) : 260.
— 287. Tabatière en agate jaspée : 286. — 340. Deux tabatières en verre
blanc, décoré au verre rouge : 325. — 613. Une paire de brûle-parfums
en bronze : 275. — 606. Groupe de deux chevaux en bronze : 374. —
660. Grand brûle-parfums en bronze de Kyôto, signé Shunte : 770. —
688. Figure en bois polychrômé et laqué, représentant le prêtre Kakou-
ye du temple de Hokou-yen, à Juyo-Keizan : 460.

Total approximatif : 40.000.

Vente Manos IV.

Gardes de sabres et estampes japonaises.

Vente faite du 29 au 31 mai 1912, salle 10, par M. F. LAIR-DUBREUIL
assisté de M^e André PORTIER.

110. Grande garde en fer, damasquinée. Province d'Awa (xvii^e siècle) :
110. — 168. Garde en bronze avec incrustations de shakoudo et d'or,
ciselée d'un Nio, signée Somin : 140. — 187. Garde en sentokou, ciselée
par Juizo Hôgan : 88. — 210. Garde en shibuichi finement incrustée,
ciselée d'un faisan, signée Sasayama Atsuoki : 132. — 322. Mandara du
xvii^e siècle (Kakemono) : 235. — 338. Deux kakemono. Cigognes (ou
Grues?) et bambous, par Shushin : 165.

Total approximatif : 15.000.

« Cette vente terminait la dispersion de la collection de S. Exc. M. Manos,
ancien Ministre de Grèce à Vienne, dont le montant total s'est élevé à
135.000 francs environ.

Vente Colmet-Daage.

Vente faite du lundi 10 au vendredi 14 juin 1912, à l'Hôtel Drouot,
salle 1 par M^{es} VIVAREZ et ENGELMANN, assisté de M^e André PORTIER.

1. Boîte écriteire, décorée d'un personnage coréen à cheval (xviii^e siècle) :
330. — 2. Boîte écriteire, en forme de Shamisen, même époque : 520. —
3. Boîte écriteire décorée sur un fond de laque quadrillé or et argent d'un
casque en fer à plumet d'émaux cloisonnés (xvii^e siècle) : 715. — 4.
Boîte écriteire en laque d'or, décorée d'un marchand d'éventails : 340. —
5. Boîte écriteire décorée en incrustations d'une assemblée de daïmyos :
420. — 6. Boîte écriteire décorée d'une habitation au milieu des fleurs
(xviii^e siècle) : 537. — 7. Boîte écriteire en bois naturel avec applica-
tion de poterie (xviii^e siècle) : 451. — 8. Boîte écriteire en laque d'or,
ciselée d'un temple au milieu des pins : 331. — 9. Boîte écriture en bois
naturel, décorée en émaux d'une chouette sur un camélia : 451. — 10.

Boîte écritoire en laque d'or, à décor fleuri : 346. — 16. Inro en laque makie, décoré d'une femme allaitant un vieillard, signé Choyo-saï : 330. — 26. Inro en laque d'or avec incrustations métalliques. Chaki et onis, par Kefu-saï : 325.

38. Inro en laque d'or, décoré à l'encre de Chine de trois corbeaux au clair de lune, par Yamada Tsunesuke : 440. — 42. Inro en laque brun frotté décoré d'une tête de singe mangeant un kaki : 330. — 96. Inro en laques divers représentant une armure, par Yamada Jooka : 275. — 155. Inro en laque blanc craquelé, à décor de crabes : 275. — 162. Grand meuble tournant en laque d'or finement ciselé : 990. — 165. Selle et étriers en laque d'or (XVIII^e s.) : 415. — 166. Pupitre de musique en laque d'or, décor Sho-Shikou-baï : 445. — 167. Petite chaise à porteurs en laque aventuriné : 886. — 168. Cantine en laque d'or à décor de jeux d'enfants : 330. — 171. Coffre à correspondance, en laque d'or, style des Kajikawa : 331. — 174. Autre coffre en bois naturel, décoré en incrustations de nacre d'une branche d'hortensias : 496. — 175. Autre coffre en laque d'or à décor d'éventails : 288. — 177. Boîte à parfums, en laque d'or, à décor d'habitations : 495. — 180. Boîte à parfums, à deux compartiments en laque d'or, scènes aquatiques : 396. — 181. Boîte à parfums de forme cubique, à décor de poésies : 266. — 183. Boîte à parfums en forme de deux chrysanthèmes accolés, en laque d'or : 275. — 185. Nécessaire à coiffure, en laque aventuriné : 275. — 195. Petit meuble cabinet en laque d'or : 368. — 186. Boîte à fard en laque d'or mat : 341. — 200. Boîte en laque d'or, en forme de chaumière : 528. — 201. Boîte à gâteaux en laque d'or : 253. — 203. Boîte à parfums à décor de paysage maritime : 335. — 208. Boîte en laque d'or décorée des Sept Dieux du Bonheur, signé Kajikawa : 583. — 210. Support d'armures en laque d'or : 286. — 212. Boîte en laque d'or, à décor de fleurs d'érable : 269. — 217. Boîte en laque d'or, en forme de marmite : 263. — 218. Boîte en laque d'or décorée d'un fin semis de chrysanthèmes : 770. — 224. Boîte en laque noir, à décor or de cerfs et de biches : 330. — 234. Boîte en laque aventurinée, décorée d'un vautour enlevant un lapin : 473. — 241. Boîte ronde en laque noir, pavé d'or, à décor en laque d'or de paons et de rochers : 385. — 252. Boîte à 2 compartiments en laque d'or, à décor de ruisseau : 275. — 253. Boîte plate laquée sur toile et rehaussée d'un décor or : 310. — 259. Boîte à parfums représentant un coq perché sur un taïko : 411. — 260. Couple de canards mandarins en laque d'or : 418. — 261. Boîte à parfums en forme de casque : 317. — 352. Boîte à parfums en acier laque blanc : 660. — 379. Cabinet en bois naturel incrusté d'ivoire : 330. — 380. Nécessaire de toilette en laque aventuriné : 330. — 381. Trois étagères en laque d'or : 331. — 384. Pagode en laque rouge de Pékin : 440. — 385. Deux bonbonnières en laque rouge de Pékin : 483. — 389. Figure d'Amida en bois sculpté et doré : 374. — 417. Très jolie pochette à tabac en bois naturel signée : Kinjo Ikko Kou saï : 330. — 425. Vase en jade blanc sculpté de cigognes : 550. — 426. Sampang en jade blanc : 345. — 428. Canard en jade blanc : 512. — 429. Deux petits vases en jade verdâtre : 396. — 439. Vase en cristal de

roche à décor de dragons : 565. — 440. Autre vase similaire : 615. — 443. Deux oies en cristal de roche : 565. — 447. Deux tubes en ivoire sculpté et laqué : 462. — 448. Paravent à quatre feuilles en ivoire : 305. — 466. Jonque en ivoire : 515. — 467. Carpe debout, ivoire et nacre : 550. — 476. Statuette de Benten enrubannée : 285. — 570. Joli Koto en bois rehaussé de laque d'or : 473. — 597. Cabinet minuscule en cuivre et shakoudo : 331. — 627. Deux cigognes, émaux cloisonnés : 375. — 635. Cache-pot cylindrique, cloisonné : 317. — 662. Deux lanternes d'encoignure en bois sculpté et polychromé : 440. — 672. Grande vitrine en bois naturel sculpté de dragons : 617. — 673. Deux autres vitrines, même style : 852. — 676. Deux bijoutières ovales : 340. — 680. Deux tables hautes à garniture ancien cloisonné : 770. — 689. Un grand tapis chinois : 1615. — 690. Deux tapis soie : 1.650.

Total approximatif : 90.000 francs.

Vente Dollfus.

Vente faite du mardi 14 au samedi 18 mai 1912. Hôtel Drouot, salle 7, par M^{es} LAIR-DUBREUIL et BAUDOIN, assistés de MM. PORTIER et MANNHEIM.

2. Deux petits vases à quatre faces en ancienne terre vernissée de la Chine : 450. — 41. Deux canards variés en ancienne porcelaine de la Chine : 750 — 65. Statuette de personnage monté sur un buffle : 680. — 69. Théière formée d'une poule couchée accompagnée de poussins : 680. — 72. Deux perruches émaillées sur biscuit, ancienne porcelaine de Chine : 880. — 75. Deux cigognes émaillées blanc, ancienne porcelaine de la Chine : 750. — 80. Statuette de personnage grotesque, ancienne : 850. — 99. Deux chats couchés en celadon bleu turquoise : 650. — 100. Vase décoré de personnages en couleur sur fond bleu fouetté : 5.700. — 101. Vase décoré de poissons rouges sur fond bleu fouetté : 2.800. — 121. Vase de forme surbaissée en ancienne porcelaine de la Chine, émaillée sur biscuit, époque des Ming : 3.200. — 122. Tonnelet, même matière : 1.750. — 124. Bouteille décorée de deux chiens de Fo, sur fond jaune : 860. — 162. Brûle-parfums en ancien émail cloisonné de la Chine, forme de deux vases rouleaux accolés : 5.120. — 167. Gros brûle-parfums en forme d'animal chimérique debout sur un serpent : 2.900. — 168. Animal chimérique en ancien émail cloisonné de la Chine, décoré d'un semis de fleurs sur fond blanc : 2.850. — 170. Canard en ancien émail cloisonné de la Chine : 1.750. — 225. Ecrivoire carrée décorée d'une terrasse sur laquelle repose un gigantesque ornement en forme de tambour de temple. Laque du xviii^e siècle : 450. — 288. Inro en laque noir décoré en laque d'or de deux faucons : 250. — 372. Inro à trois cases en faïence d'Izumo, à décor de dieux du bonheur : 280. — 387. Boîte octogonale décorée d'un grillon en laque rouge (xvii^e siècle) : 290. — 409. Boîte octogonale décorée sur fond aventuriné d'un semis de fleurs (xviii^e siècle) : 305. — 683. Jolie statuette d'influence chinoise représentant un prêtre assis, les mains jointes 3.400. — 760. Statuette en porce-

laine a'Imari, représentant une danseuse : 780. — 826. Figure en bronze doré, représentant Akshobhya, un des cinq Dhyani Bouddhas (Thibet) : 400. — 831. Figure de Aria-Pala, à onze têtes. Bronze doré (Thibet) : 420.

Laques du Japon. — 392. Deux boîtes à parfums en laque d'or, l'écran de Hoteï et canard (xviii^e siècle) : 200. — 399. Boîte en laque nachiji, papillon aux ailes incrustées d'or, d'argent et de nacre (xviii^e siècle) : 200. — 401. Boîte à plateau intérieur, fond de laque aventuriné, à coquilles et étoffes (xviii^e siècle) : 210. — 403. Boîte à motif fantaisie, nacre et malachite (xviii^e siècle) : 205. — 407. Boîte en laque d'or, deux chaumières sous un arbre (xix^e siècle) : 205. — 419. Boîte pentalobée, en laque d'or, à paysage lacustre (xviii^e siècle) : 230. — 423. Boîte à parfums en laque d'or, en forme d'un taïko : 290. — 425. Boîte en laque d'or, à décor montagneux : 300. — 431. Boîte en forme d'éventail à fougères et insectes : 215. — 433. Boîte formée de deux losanges conjugués, fond de laque d'or mat et armoiries des Ashikaga : 200. — 434. Boîte en laque d'or à paysages : 210. — 435. Boîte à parfums en forme d'éventail, en laque d'or : 260. — 437. Boîte cubique, en laque d'or, oiseaux dans les pins et armoiries des Tsugarou : 205. — 438. Boîte tubulaire, fond de laque d'or verdâtre et fleurs : 270. — 443. Paire de bouteilles en laque noir, en haut-relief d'or, dragons au milieu des nuages : 255. — 451. Sept boîtes à parfums : 265. — 458. Cinq boîtes à parfums : 205. — 464. Cabinet en bois laqué noir et or, habitation et terrasse fleurie : 240. — 466. Boîte à dentelles, en laque noir, décorée au laque d'or : 210. — 599 d. Pièce en ivoire, guerrier vêtu d'une armure : 270. — 671 a. Six masques divers, en ivoire : 200.

Bois sculptés. — 675. Deux figures des gardiens de l'Enfer : 250. — 677. Figure massive en bois doré, Amida, assis : 310. — 678. Figure en bois laqué à traces de dorure, Amida, assis : 220. — 683. Statuette, d'influence chinoise, prêtre assis, les mains jointes : 3.400. — 687. Statuette, prêtre assis : 250. — 689. Figure en bois naturel, personnage en armure (Signé : Mitsu-gioku) : 360. — 690. Figure en bois naturel de personnage (Signé : Mitsu-gioku) : 450.

Bronzes. — 699. Prêtre accroupi (xvii^e siècle) : 300. — 718. Crapaud mangeant un ver : 310. — 722. Prêtre assis et inscription (1735). Bronze à patine brune : 410. — 723. Guerrier à cheval : 310.

Céramique. — 730. Potiche décorée en émaux bleus, verts et jaunes, lac couvert de voiles. Signé : Dai-Koutani-Tsoukourou : 320. — 740. Figure représentant Benten debout (Satsouma) : 460. — 757. Lapin blanc, yeux émaillés noir : 340. — 766. Porte-bouquets flammé bleu, deux cigognes sur un tronc d'arbre : 305. — 767. Potiche couverte en faïence de Min-tsé, à dragons en relief : 210.

Total de la vente : environ 130.000 francs.

Objets d'art de la Chine et du Japon.

Vente faite à l'Hôtel Drouot, salle 9, le 20 mai 1912, par M^e LAIR-DUBREUIL et M^e André PORTIER.

1. Un vase en quartz rose : 1.000. — 3. Statuette du dieu de la longévité, jade blanc : 580. — 217. Deux coffrets en laque de Perse : 700. — 225. Grande tapisserie chinoise brodée de Cheou-lao, le dieu de la longévité tenant à la main la pêche Fantao : 780.

Total de la vente : environ 25.000 francs.

Collection de Madame L.

Estampes japonaises.

Vente faite à l'Hôtel Drouot, salle 9, le mardi 4 juin, par M^e LAIRDUBREUIL et M^e André PORTIER.

3. Jeune femme sur une terrasse, écrivant. Harunobou : 240. — 13. Trois jeunes femmes dans la campagne. Kiyonaga : 330. — 17. Jeunes femmes s'éloignant en barque. Kiyonaga : 260. — 27. Triptyque. Scène de nuit sur la Soumida. Utamaro : 750. — 73. Diptyque. Laveuse et porteuse d'eau dans la campagne. Shunman : 300.

Total de la vente : environ 18.000 francs.

Ventes anglaises.

Il y a eu à Londres cette année quelques ventes d'estampes et d'objets d'art du Japon très intéressantes, pendant lesquelles les commissaires-pri-seurs (« auctioneers ») bien connus : Sotheby et Glendining ont obtenu de fort appréciables prix. L'obligeance de MM. Joly et de Tressan nous permet de donner les enchères les plus importantes (1).

Vente Gilbertson à Londres, mai 1912.

Netzukés, Kodzukas, Inros, Laques, Armes, Gardes de sabres, etc.

Netsuké. — 55. Liv. st. 2.12 (H. L. J.). — 60. Liv. st. 3.10. — 61. Liv. st. 12 (M^{me} Pierpont Morgan Junior). — 62. Liv. st. 7.5. — 63. Liv. st. 7. — 64. Liv. st. 10. — 65. Liv. st. 11.10. — 74. Liv. st. 5. 10. — 83. Liv. st. 7. — 83 a. Liv. st. 6.10. — 85. Liv. st. 8. — 88. Liv. st. 10.18 — 89. Liv. st. 10. — 91. Liv. st. 4. — 92. Liv. st. 5.5.

Kozuka. — 116. Liv. st. 4.15. — 121. Liv. st. 4.8. — 123. Liv. st. 8 (H. L. J.).

Inro. — 178. Liv. st. 9.10. — 183. Liv. st. 12.10 (Yamanaka). — 205. Liv. st. 14. — 206. Liv. st. 8. — 209. Liv. st. 12.10. — 216. Liv. st. 12.10.

Métal. — 281. Liv. st. 21.

Laques. — 294 a. Liv. st. 19. — 295. Liv. st. 12. — 297. Liv. st. 26. — 316. Liv. st. 14.14. — 320. Liv. st. 32.

Sabres. — 329. Liv. st. 8.87. — 330. Liv. st. 10.10. — 334. Liv. st. 9.9. — 337. Liv. st. 11. — 338. Liv. st. 30. — 339. Liv. st. 21. — 340.

(1) Les prix sont en livres sterling.

Liv. st. 25. — 342. Liv. st. 16.16. — 348. Liv. st. 9.9. — 350. Liv. st. 18.7.

Tsuba. — 372. Liv. st. 8.8. — 374. Liv. st. 9.9. — 377. Liv. st. 4. — 380. Liv. st. 30! — 390. Liv. st. 4.5. — 392. Liv. st. 8.5. — 395. Liv. st. 6. — 397. Liv. st. 4.4 (A. L. J.). — 404. Liv. st. 10.10. — 417. Liv. st. 13. — 419. Liv. st. 5. — 435. Liv. st. 4.4 (H. L. J.). — 445. Liv. st. 4 (H. L. J.). — 452. Liv. st. 6.16. — 450. Liv. st. 5.10 (part H. L. J.);

Total : Liv. st. 1.700.

Netsuke et Okomono. Liv. st. 340. — Kozuka. Liv. st. 70. — Inro. Liv. st. 332. — Laques. Liv. st. 1516. — Sabres. Liv. st. 238. — *Tsuba*. Liv. st. 300 odd.

Vente Swettenham 1^{er}-9 mai 1912.

Estampes japonaises.

Toyonobu (Ishikawa) : 453. Liv. st. 43. — 454. Liv. st. 20.10. — 455. Liv. st. 7. — Harunobu : *Rêverie* : Liv. st. 35.0. — Kyonaga 486. Liv. st. 12.15. — Kiyonutsu et Kiyotsune (Torii) : Liv. st. 19.10. — Koriusai : 604. Liv. st. 35.10. — 613. Liv. st. 7.5. — 619. Liv. st. 6.6. — Shunman (Kubo) : 761. *La maison de thé*. Liv. st. 46. — 770. Liv. st. 7. — Toyokuni (Utagawa) : 679. Liv. st. 7.10 (Pentaptych). — 802. Liv. st. 20. — Utamaro : *Une beauté se regardant* : Liv. st. 94. — *Trip-tique* : Liv. st. 40. — 634. Liv. st. 6.5. — 635. Liv. st. 10.5. — Kuniyoshi (Utagawa) : 715. Liv. st. 10. — Kunisada (Utagawa) 559. Liv. st. 9.15. — 560. Liv. st. 30. — Hiroshigé (Ichiryusai) : 579. Liv. st. 7.5. — 746. Liv. st. 10. — 750. Liv. st. 6.5

Total : Liv. st. 2.510 (env. 63.400 francs).

Vente du 20 au 24 mai 1912, chez Glendining.

Laques, Objets d'art, Estampes, plus de mille numéros.

21. Kiyonaga : l'intérieur de la boutique d'un marchand de soie vers 1720, très rare : Liv. st. 38. — 272. Hakuga : portrait de Joro, kakemono en pyrogravure : Liv. st. 27. — 330. Koro en poterie chinoise : Liv. st. 158. Cette dernière pièce, payée presque 4.000 francs, a une histoire bien curieuse que je reproduis ici : « Cet objet remarquable en poterie chinoise de la période des Ming qui représente un Karashishi (1) endormi et sert de *koro* ou brûle-parfums, était d'abord la propriété du gouverneur de la province de Kaga, le marquis Maeda. Le certificat japonais qui accompagne l'objet, dit qu'il fut, lors du retour de la seconde expédition coréenne (1597-1598), présenté par Kato Kiyomasa (Kwampaku) au Régent Taiko Hideyoshi avec le butin et offert par ce dernier à Maeda Toshiyé. Il resta jusqu'à 1868 en la possession de la famille Maeda; mais à

(1) Lion de la Chine. V. *Japanese Temples and their Treasures*, t. I.

cette époque quand la noblesse eut donné toutes ses propriétés à l'empereur, la collection Maeda fut dispersée sauf une lanterne en pierre, offerte à l'ancêtre en même temps que le koro et que l'on voit encore dans le parc public de Kanazawa (Kaga) autrefois le jardin de la résidence de Maeda. Le brûle-parfums fut acheté par un collectionneur à Kanazawa. Le certificat est signé Shiba no Chôken. La poterie montre une jolie glaçure verte aux endroits où la laque d'or dont elle fut couverte autrefois en Chine a disparu par l'usage ».

*
* *

YO SO OI NO KAMI (la Déesse de l'Art).

D'une note que, sous le titre qui précède, nous a fait parvenir, en mai dernier, notre Collègue M. L. Pohl, nous détachons les passages suivants qui, sans doute, intéresseront bon nombre de nos lecteurs :

« La sculpture a été très en faveur au Japon depuis de nombreux siècles, mais ce n'est guère que depuis une cinquantaine d'années que les artistes de ce pays se sont mis à travailler sur des morceaux d'ivoire d'une certaine importance ; alors qu'autrefois la production consistait exclusivement en petites pièces appelées « netsukes », quelques sculpteurs ont eu plus tard l'idée d'utiliser l'ivoire pour en faire des pièces de vitrine et d'ornementation.

« Le meilleur et à juste titre le plus célèbre sculpteur d'ivoire qui ait jamais existé au Japon est incontestablement JUGOI (chevalier) ISHIKAWA MITSUAKI. Né le 18 août 1852 d'une très vieille famille d'artistes, il étudia le dessin sous la direction du professeur bien connu KANO SOSEN et devint plus tard pour la sculpture l'élève du fameux artiste KIKUGAWA MASAMITSU. A partir de 1872 il s'occupa exclusivement de la sculpture sur ivoire et se perfectionna rapidement dans cet art où il ne tarda pas à gagner le premier rang. Il exécuta plusieurs œuvres pour la Cour du Mikado qui finit par se l'attacher et lui attribua de hautes distinctions honorifiques ; il reçut également de nombreuses récompenses à des expositions artistiques japonaises et étrangères et son nom a fini par être aussi connu au Japon que ceux de nos sculpteurs les plus célèbres le sont en France. Actuellement il est le premier professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Tôkyô, membre de la commission officielle des Beaux-Arts, artiste de la Cour impériale.

« C'est il y a environ vingt ans que Jugoi Ishikawa Mitsuaki atteignit l'apogée de son talent en produisant la plus merveilleuse de ses œuvres *Yoso-oi-no-Kami* (la déesse de l'Art) qui est en même temps la plus belle sculpture sur ivoire qui ait jamais vu le jour au Japon.

« La pièce en question est taillée dans un superbe morceau d'ivoire de 53 1/2 cm. ; le socle lui-même fait partie du tout sans y être rapporté. L'ensemble est d'une harmonie extrêmement gracieuse et tous les détails en sont exécutés d'une façon remarquable... »

*
* *

Exposition d'art extrême-oriental à Hastings.

Le lundi 17 septembre s'ouvrait à Hastings, sous les auspices de l'*East Sussex Arts Club*, une exposition de peintures chinoises et japonaises prêtées par notre très distingué et sympathique collègue, M. Wilson Crewdson, qui, comme Président du Conseil de la

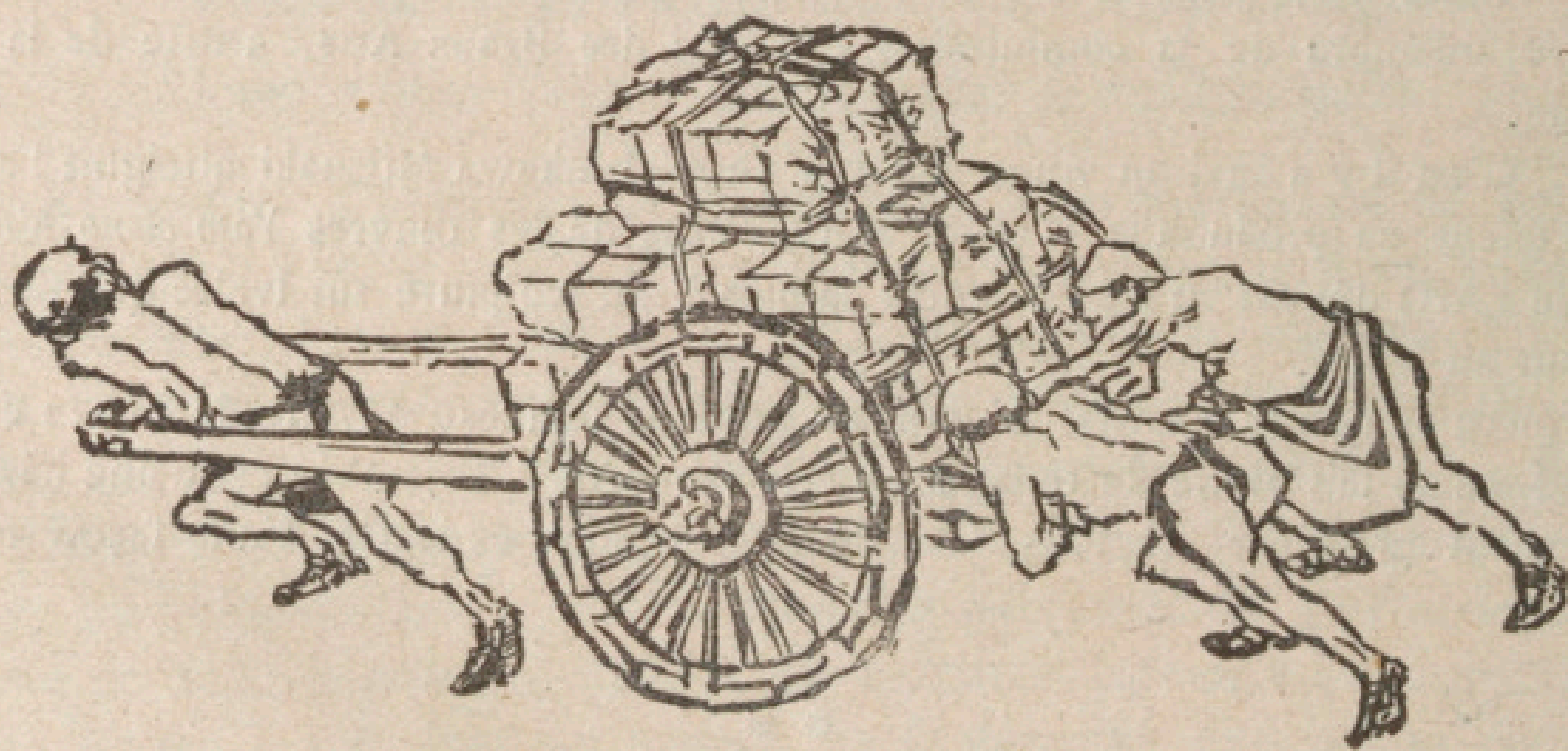
Japan Society fit, ainsi que M. Crewdson, un si cordial accueil, voici deux ans, à ceux d'entre nous qui se rendirent alors à Londres pour la visite de la *Japan British Exhibition*.

Le *Hastings and Saint Leonards Observer* du 21 septembre nous apporte un compte-rendu de la réunion d'inauguration et un bref résumé de l'allocution de M. Crewdson. Voici le principal passage de ce résumé : « Plus on étudie le merveilleux pays de Chine, plus on reconnaît que le monde entier est son débiteur, de bien des façons.... S'occupant tout d'abord d'une peinture remontant à l'an 920 de notre ère, M. Crewdson dit que les artistes chinois primitifs, comme les anciens Grecs, s'attachaient avant tout à la beauté de la forme. Leurs œuvres supporteraient la comparaison avec les images (figures) grecques, et sont, si possible, plus remplies de vie. Elles étaient exécutées sur du papier très spongieux ou sur soie; elles se composent toutes d'un ensemble de traits de pinceau donnés par un mouvement partant de l'épaule (stroke from the shoulder) et témoignent d'un art très libre.... Les artistes japonais étaient supposés capables de représenter un oiseau ou un animal non seulement avec l'aspect de la vie, mais encore avec celui d'êtres pensants. L'Art pénètre dans les existences des gens les plus pauvres en Extrême-Orient et il lui est permis de les illuminer. »

La liste des 21 kakemono et makimono prêtés par M. W. Crewdson comprend notamment les œuvres suivantes :

I. CHINE. — Grues et cascade, période Sung (960-1279). — La procession de Oshokun (Wang Chao kun), makimono par *Sen Sunkiyo*, signé, env. 1310. — Paysage d'automne, par *Baidojin Gochin*, 1355 (provient, comme les précédents, de la collection de M. Katano, du Musée Impérial de Tôkyô). — L'Empereur Bunno (Wen Wang) rencontrant Taikobo (Tai kung Mang), première période des Ming. — Cailles et millet par *Shimei Ryoki*.

II. JAPON. — Carpe, attribuée à *Soami*, peint sur papier japonais, mais à la manière chinoise; provient du temple de Hatchiman à Tsuruga. — Paysage, attribué à *Sesson*. — Trois kakemono, par *Naonobu* (1519-1592), sceau. — Iris et Lotus, par *Korin*, sceau. — Cailles et millet, par *Mitsunari*. — Singe, par *Sosen*. — Geisha, par *Toyohiro*. — Id., par *Toyokuni*. — Le Fuji, par *Buncho*. — Grues, par *Kyosai*. — Carpe, par *Bairei*.
Au sujet de *Oshokun*, *Taikobo*, etc., v. Henri L. Joly, *Legend in Japanese Art*.



La Nationalisation des Chemins de fer au Japon

PAR

M. V. STRAUS

La construction et le développement des chemins de fer japonais ainsi que leur récente nationalisation constituent un des chapitres les plus intéressants de l'évolution économique du Japon moderne ; et l'on retrouve ici, dans les conceptions les plus audacieuses, cet esprit à la fois méthodique et tenace qui a assuré simultanément le succès de sa politique financière.

Lorsque, sous la poussée des influences européennes, le Gouvernement eut décidé d'ouvrir largement le pays au trafic, il fit dresser un programme d'ensemble où se trouvaient consignées d'avance, dans l'ordre de leur importance, les lignes devant relier les points essentiels de l'Empire. De la sorte, tous les travaux étaient coordonnés et l'on pouvait éviter qu'une concurrence nuisible, s'établissant aux centres principaux, retardât l'exécution du projet.

Les moyens financiers restreints dont il disposait ne permirent pas au Gouvernement d'accomplir lui-même ce programme en totalité, comme il se l'était proposé à l'origine, et il dût faire appel, dans une large mesure, à des concours privés, pour en activer la réalisation. Des Compagnies privées purent ainsi s'assurer, dans bien des cas, la concession des lignes les plus profitables, laissant à l'État la charge de construire celles d'ordre secondaire (1). Cependant, en 1892, lorsque le Gouvernement promulgua la loi dite de « Construction des Chemins de Fer », ayant pour objet de compléter le réseau et de relier entre elles les différentes parties du territoire, la longueur totale des chemins de fer japonais n'était encore que de 1 716 miles, dont 1 166 appartenaient aux Compagnies et 550 constituaient le réseau de l'État.

S'inspirant de principes déjà établis, la loi de 1892 prévoyait dans que ordre, d'après le degré d'importance et d'urgence, les lignes projetées par l'État devaient être construites. Suivant les dispositions de cette loi, la construction d'un premier groupe devait être terminée en douze années, à partir de 1893, grâce au produit d'un emprunt, dont l'émission devait se faire au fur et à mesure des travaux, jusqu'à concurrence de yen 102 000 000 (2).

(1) Sale, *Some Statistics of Japan*, p. 494.

(2) E. Clavery, *La Situation financière du Japon*, p. 68.

De leur côté, les Compagnies privées, stimulées par les succès de leur exploitation, redoublèrent d'activité dans la construction de nouvelles lignes. En sorte qu'à l'achèvement du programme de l'Etat, en 1905, La situation respective se trouvait être la suivante :

	Longueur en miles
Réseau de l'Etat	1461
Réseau des compagnies	3232
Total.	<u>4693</u> ¹

Peu à peu, cependant, on s'était aperçu que cette exploitation des chemins de fer par un grand nombre de Compagnies particulières occasionnait un manque complet d'uniformité dans le service, accompagné de graves inconvénients au point de vue économique. Une réorganisation générale s'imposait, aussi bien dans l'intérêt du public que dans celui, bien compris, des Compagnies elles-mêmes.

Profitant de cette situation, le parti militaire, qui avait préconisé, depuis un certain temps déjà, pour des raisons stratégiques, l'unification des chemins de fer, réussit à faire prévaloir ses vues auprès du Gouvernement qui, après de rapides négociations avec les Compagnies, décida de racheter toutes les lignes servant aux transports publics, à l'exception de quelques petites Compagnies d'intérêt exclusivement local.

Le projet de loi relatif à cette opération fut sanctionné par la Diète Impériale et promulgué le 31 mars 1906 sous le titre de Loi de Nationalisation des Chemins de Fer.

Aux termes de cette loi devaient être rachetées les 17 Compagnies principales suivantes : Nippon, Sanyo, Kobu, Kwansai, Kyôto, Hankaku, Hokuetsu, Nishinari, Nanao, Canban, Kyishu, Hokkaïdo-Tanko, Hokkaïdo, Sangu, Sobu, Boso, Tokushima.

La longueur totale de ces lignes était de 2823 miles, et leur construction avait coûté yen 229 000 000.

Pour prix de leur propriété les actionnaires devaient recevoir, en bonds du gouvernement portant intérêt à 5 0/0 par an, une somme égale à vingt fois le bénéfice annuel moyen des trois années ayant précédé l'accord. Les titres étaient remboursables en 50 ans, la période de remboursement commençant cinq ans après leur émission. Le total à émettre de ce fait par le gouvernement ressortait à yen 476 000 000.

Cette somme pouvait sembler formidable relativement aux frais d'établissement des lignes. Mais, d'autre part, la plus-value des terrains et de la main-d'œuvre survenue dans l'intervalle mettait hors de question l'établissement de pareilles entreprises, au prix auquel le gouvernement les acquérait. En réalité, tandis que les actionnaires y trouvaient leur profit, le Gouvernement réalisait, de son côté, une opération très avantageuse (2).

(1) *Annuaire Économique et Financier*, publié par le Ministre des Finances à Tôkyô, 1908.

(2) Sale, *op. cit.*, p. 494.

Bien qu'un délai de cinq années eût été prévu pour le rachat, le Gouvernement, dans son désir d'entrer le plus tôt possible en possession des lignes, comme aussi de profiter des dispositions favorables du marché financier, activa les émissions de telle sorte, que le règlement final put s'opérer dès le 31 juillet 1909.

Quel a été le développement du réseau depuis cette époque? Les tableaux suivants, dressés d'après l'*Annuaire Financier* (1), en indiquent les résultats comparés à la période antérieure au rachat.

RÉSEAU ET MATÉRIEL

Exercice terminant le 31 mars	Réseau exploité (en miles)			Matériel roulant		
	Etat	C ^{ies} privées	Total	Locomotives	Wagons de voyageurs	Wagons de marchandises
1872. . .	18	—	18	10	58	75
1880. . .	73	—	73	38	173	413
1890. . .	550	586	1 136	177	887	2 562
1900. . .	832	2 806	3 638	1 214	4 151	16 551
1905. . .	1 461	3 232	4 693	1 644	5 242	24 408
1906. . .	1 531	3 251	4 783	1 717	5 340	27 183
<i>Rachat</i>						
1907. . .	3 116	1 691	4 807	1 927	5 495	30 432
1908. . .	4 452	446	4 898	2 037	5 666	33 609
1909. . .	4 542	477	5 019	2 156	5 956	34 045
1910. . .	4 624	506	5 130	2 305	6 149	35 239
1911. . .	4 870	485	5 355	2 361	6 380	36 263

TRANSPORTS

Exercice terminant le 31 mars	Nombre des voyageurs			Poids des marchandises (en tonnes).		
	Etat	C ^{ies} privées	Total	Etat	C ^{ies} privées	Total
1895. . .	14 883 986	21 639 321	35 523 307	1 018 298	3 265 404	4 283 702
1900. . .	28 663 683	73 452 259	102 115 942	2 391 471	9 428 563	11 820 034
1905. . .	28 828 711	75 225 481	104 054 192	3 677 453	15 576 409	19 253 862
1906. . .	31 026 964	82 648 439	113 675 403	4 403 494	17 126 570	21 530 064
<i>Rachat</i>						
1907. . .	47 566 920	78 228 468	125 795 388	7 620 528	17 124 614	24 745 142
1908. . .	101 115 739	39 890 322	141 006 061	18 312 223	5 203 383	23 515 606
1909. . .	123 227 543	23 746 327	146 973 870	23 524 559	1 931 240	25 455 79
1910. . .	128 306 960	24 781 105	153 088 066	23 655 620	2 155 853	25 811 473
1911. . .	138 629 706	25 909 254	164 538 960	25 481 868	2 314 367	27 796 235

Un simple coup d'œil sur ces tableaux indique le développement énorme du trafic des chemins de fer depuis leur établissement au Japon, de même que la progression continue depuis l'époque du rachat.

(1) *Annuaire Économique et Financier*. Années 1908, 1909 et 1912.

Voici maintenant, pour la même période, le tableau comparé des recettes et des dépenses des chemins de fer de l'Etat et des Compagnies privées.

RECETTES ET DÉPENSES (1) (en yen).

Exercice terminant le 31 mars	Recettes		Dépenses		Bénéfices nets		Coefficient d'exploitation	
	Etat	C ^{ies} privées	Etat	C ^{ies} privées	Etat	C ^{ies} privées	Etat	C ^{ies}
							%	
1885	1 362 686	431 609	612 148	166 954	750 538	264 655	44.9	38.7
1890	3 771 630	2 453 007	1 663 417	1 025 804	2 108 213	1 427 203	44.1	41.8
1895	5 819 413	7 803 008	2 181 696	3 155 459	3 637 717	4 647 549	37.5	40.4
1900	13 804 375	24 500 266	6 706 112	12 236 540	7 098 263	12 263 726	48.6	50.0
1905	21 406 137	37 538 711	9 463 971	19 689 509	11 942 166	19 352 359*	44.2	45.7
1906	24 056 140	44 977 025	11 129 154	24 078 076	12 926 986	23 345 329*	46.3	46.7
<i>Rachat</i>								
1907	35 478 317	43 192 598	18 247 601	25 202 968	17 230 716	21 205 037*	51.4	50.9
1908	69 775 161	11 819 182	35 751 943	7 507 286	34 023 218	4 450 337*	51.2	52.3
1909	79 821 583	3 866 992	44 708 436	2 298 517	35 113 147	1 600 469*	53.6	51.9
1910	82 236 436	4 180 227	72 202 382	2 484 613	10 034 054	1 727 629*	51.1	51.2
1911	89 336 592	4 473 317	76 509 849	2 672 201	12 826 743	1 869 698*	48.4	47.9

* Y compris les subsides du Gouvernement.

La brusque diminution des bénéfices nets accusée en 1910 par les chemins de fer de l'Etat n'est, à vrai dire, qu'apparente.

Il faut se rappeler, en effet, que la loi de nationalisation prévoyait la création d'une sorte de budget industriel des chemins de fer, auquel devaient être versés les bénéfices provenant de l'exploitation, le Trésor devant porter à un compte-capital de ce budget les sommes affectées à l'amélioration et à l'extension du réseau. Or, ces dispositions n'entrèrent en vigueur qu'après l'achèvement de l'opération de rachat en 1909, de sorte que les bénéfices nets des trois années antérieures se trouvent majorés des intérêts sur l'emprunt de nationalisation, qui avaient été payés par le Trésor pendant cette période de transition.

Voici d'ailleurs les résultats détaillés de l'exploitation du réseau de l'Etat depuis 1909, conformément à la nouvelle méthode de comptabilité (2).

Exercices terminant 31 Mars.		(En Yen)	
		1911	1910
Recettes de voyageurs		46 483 237	43 511 990
» marchandises		41 508 438	37 522 659
» diverses		1 344 917	1 201 787
Total		89 336 592	82 236 436
A déduire {	Frais d'exploitation	{ 43 249 372	{ 42 060 989
	Intérêts de l'Emprunt et charges diverses.	{ 33 260 477	{ 30 141 393
Bénéfices nets.		12 826 743 ³	10 034 054

(1) *Annuaire Économique et Financier*, 1908 à 1912.

(2) De même que pour les tableaux précédents, ces chiffres ne se rapportent qu'aux chemins de fer opérant au Japon même. Les lignes exploitées par le Gouvernement en Corée, Formose et Mandchourie sur une longueur d'environ 1 700 miles, n'y sont pas comprises.

(3) *Annuaire Économique et Financier*, 1912.

Les derniers avis parvenus du Japon signalent une augmentation importante des recettes, et il est probable que les bénéfices de l'exercice en cours dépasseront sensiblement ceux des années précédentes. Cependant, les résultats acquis prouvent déjà clairement que le rachat des chemins de fer, loin d'avoir été pour l'Etat l'opération onéreuse que certains redoutaient, aura été au contraire, au point de vue financier, une transaction des plus satisfaisantes. A aucun moment, en effet, les lignes n'ont eu à faire appel au Trésor en vertu de sa garantie d'intérêts, et, devant l'accroissement des recettes, il est permis de croire, que le Gouvernement pourra exécuter son projet d'accélérer le remboursement de l'emprunt, de façon à l'amortir en totalité dans l'espace de 32 ans.

Quel aura été par contre le résultat du rachat au point de vue strictement économique, si l'on envisage l'intérêt général du pays? La réforme est chose acquise, mais les avis à son sujet sont toujours partagés.

D'une part, il est indéniable que la centralisation et la coordination de toutes les lignes, après l'espèce d'anarchie qui régnait auparavant, constituent un progrès sérieux, qui facilite et active l'ensemble du trafic. Les chiffres sont là pour en témoigner. De plus, le zèle éclairé que les fonctionnaires japonais mettent au service de toute entreprise nationale, devrait préserver cette exploitation de l'inertie et de la routine bureaucratique, qui ont entravé les progrès de certains réseaux d'Etat en Europe.

D'autre part, on fait valoir, avec quelque apparence de raison, que cette œuvre de coordination aurait peut-être pu s'opérer sans nécessité de rachat, de manière à laisser aux Compagnies une autonomie suffisante pour développer et améliorer elles-mêmes leur réseau conformément à l'intérêt général. Il est probable que les grandes Compagnies, tout au moins, n'eussent trouvé aucune difficulté à se procurer les fonds nécessaires à ce développement.

Pour apprécier la portée de ce dernier argument, il faut se rendre compte qu'une grande partie du réseau est encore à voie unique, que cette voie, sauf rares exceptions, est à écartement de 1^m,065, ce qui ne répond plus suffisamment aux exigences croissantes du trafic. Tôt ou tard il faudra procéder au dédoublement d'un grand nombre de voies et à leur élargissement à l'écartement normal de 1^m,435 (1).

Ici, la politique d'économie du Gouvernement, en matière budgétaire, si louable partout ailleurs, intervient comme une gêne et comme un empêchement, pour le moins temporaire. Des mesures partielles peuvent évidemment parer au plus pressé et d'assez fortes sommes sont tous les ans réservées à cet effet. Mais de pareilles mesures ne seront toujours que des palliatifs devant l'énormité de la tâche qui s'impose. Aussi, le Gouvernement se verra-t-il, à un moment donné, dans la nécessité de faire un nouvel appel au public, pour donner à son réseau l'élasticité voulue. Toute l'évolution de sa politique financière fait prévoir qu'il saura choisir son heure et mener l'opération avec succès.

(1) Voir Ed. Clavery, *op. cit.*, p. 64.

*
**

De l'exposé si clair et instructif qu'on vient de lire, il nous paraît bon de rapprocher les informations suivantes que nous apporte le *Temps* (Choses et Gens de science) du 14 août 1912 :

N. D. L. R.

Les Chemins de fer japonais.

Le gouvernement japonais, avec une prévoyance remarquable, a racheté les chemins de fer des compagnies privées avant que ces lignes aient acquis une valeur qui aurait rendu cette opération impraticable. Ce rachat, commencé en 1906, vingt-cinq ans après le début des chemins de fer sur une échelle appréciable, a coûté 1 200 millions de francs, soit à peu près le double du prix d'établissement, ce qui montre combien les terrains et la main-d'œuvre avaient déjà augmenté depuis le début de la construction des voies ferrées.

Nous empruntons les chiffres de comparaison suivants à une intéressante communication de M. Chas. V. Sale à la Royal Statistical Society, résumée dans le *Bulletin des ingénieurs civils*. En 1872, il y avait seulement 30 kilomètres de chemin de fer appartenant à l'Etat; en 1909, ce nombre est passé à 7 312 kilomètres, contre 769 à des compagnies particulières. En 1872, le Japon ne possédait que 10 locomotives, 75 wagons à marchandises, 58 wagons à voyageurs. Il possède actuellement 2 156 locomotives, 34 045 wagons à marchandises, 5 956 voitures. Il faut remarquer la forte proportion du nombre de machines par rapport à celui des véhicules : on compte en moyenne une machine pour 185 wagons, alors qu'en Angleterre, par exemple, il y en a 1 pour 36 véhicules. Cela tient probablement à l'emploi de la voie étroite (1^m,065) qui réduit le poids des locomotives et au profil accidenté des lignes qui nécessite une force de traction plus considérable.

La proportion des dépenses aux recettes brutes était de 53.5 0/0 en 1909, chiffre très favorable; la moyenne pour la même année, en Angleterre, était de 62 0/0.

Les recettes des voyageurs, inférieures à 25 millions en 1891, ont passé à 113 millions 7 en 1909, le nombre des voyageurs s'élevant de 22 millions à 147 millions. Le trafic des marchandises est passé de 7 millions 1 à 92 millions 5 dans la même période, les recettes par tonne transportée s'élevant actuellement à 3 fr. 50 à cause de l'accroissement du parcours par tonne.

Les recettes totales nettes des chemins de fer japonais s'élèvent à 99 millions de francs, correspondant, pour un capital d'établissement de 2 milliards, à un revenu moyen de 4.90/0, alors que les chemins de fer anglais ne donnent en moyenne que 3.40/0. Si on tient compte des recettes totales de toutes natures, qui sont difficiles à évaluer exactement et que l'on compte pour 212 millions 5 au Japon, on arrive à un revenu de 10.60/0, alors que le chiffre correspondant pour les chemins de fer anglais n'est que de 8.10/0.

Chronique financière

Banque franco-japonaise.

Dans le dernier Bulletin, nous avons annoncé, d'après une information du *New York Herald*, la création probable d'une *Banque Franco-Japonaise* et nous avons alors exprimé nos vœux sincères pour le succès de l'initiative qui se manifestait alors.

Comme nos lecteurs l'ont sans doute appris déjà par les journaux, le projet est dès à présent réalisé. Les négociations tout d'abord engagées au Japon, poursuivies à Paris lors de l'arrivée du Baron Soyéda au mois de mai dernier, ont heureusement abouti.

L'Assemblée constitutive de la nouvelle Banque s'est tenue, le 3 juillet, 56, rue de Provence, au siège de la Société Générale. Après la lecture du rapport de M. Roger Bénard, commissaire aux apports, l'assemblée, après avoir approuvé le dit rapport, a élu ses premiers administrateurs : M. Henri Guernaut, ancien sous-gouverneur de la Banque de France, ancien directeur du Mouvement général des Fonds au Ministère des finances; M. Soyéda, ancien Vice-Ministre des Finances, Président de la Banque Industrielle du Japon furent nommés, respectivement, Président et Vice-Président. L'Assemblée avait encore à pourvoir à dix sièges d'administrateurs, à partager également entre les représentants des deux pays. Furent choisis du côté français : MM. de Fourtou, administrateur de la Société Générale, Lavallée, Finaly, Directeur adjoint de la Banque de Paris et des Pays Bas, notre collègue le Baron Jacques de Gunzbourg, Bousquet, Directeur du Crédit Foncier Franco-Egyptien. Il fut entendu d'ailleurs que les cinq administrateurs japonais (autres que le Vice-Président) seraient désignés ultérieurement, lors du retour à Tôkyô du Baron Soyéda.

Au moment où nous allons mettre sous presse, le nouvel établissement est, pensons-nous, sur le point d'entrer en fonctionnement effectif.

Comme il avait été prévu, le Conseil a été complété au Japon quelques semaines après la date de l'Assemblée constitutive à Paris.

Une dépêche de Tôkyô, publiée dans le *London and China Telegraph* du 23 août et que le *Monde Economique* a donné à son tour le 7 septembre, nous apporte à cet égard les indications que voici :

« Au retour à Tôkyô de M. Soyéda, Président de la Banque Industrielle du Japon, revenant de Paris, une conférence fut tenue le 2 août à la résidence du Marquis Inouyé, à Uchiyamada, pour discuter les affaires concernant cette nouvelle banque. A cette conférence, toutes les propositions faites par les financiers ou promoteurs français de la nouvelle entreprise ont été acceptées. La succursale au Japon de la nouvelle banque franco-japonaise devait commencer à fonctionner vers le 15 août, dans le bâtiment de la banque industrielle du Japon à Tôkyô.

« Il fut en outre arrangé que sur la portion japonaise comprenant 20 000 actions de la banque, la Banque Industrielle du Japon en prendra 12 000; les banques Mitsui, Mitsu Bishi et Première souscriront chacune 2 500 actions, le vicomte Mishimi et M. Sen de la Yokohama Specie Bank, 100 actions chacun, les 3 000 actions restant devant être prises par les trois administrateurs de la nouvelle banque. Quant au choix de ces derniers, il fait actuellement l'objet de pourparlers entre le ministre des finances et le marquis Inouyé. »

L'organe français ajoute ce qui suit :

« Le nouvel établissement, qui doit ouvrir prochainement, aura sans doute son siège social à la succursale de la Société Générale, place de la Bourse et rue Réaumur. Le directeur sera M. Roger Dorizon, fils de M. L. Dorizon, directeur de la Société Générale. M. Shan Suzuki doit occuper le poste de sous-directeur. »

Précédemment, M. Suzuki a été à Londres le représentant de la Banque Industrielle du Japon.

La *Cote* du 10 juillet faisait connaître en ces termes, d'après une dépêche de Tôkyô, les conditions de la formation de la nouvelle banque :

« Le capital sera de 10 millions de yen, soit 25 millions de francs (exact. 25 800 000 fr.), dont les Français souscriront 6 000 000 de yen et les Japonais le reste. Les banques françaises intéressées sont la Société Générale et la Banque de Paris et des Pays-Bas; les Banques japonaises qui ont pris part à sa constitution sont la Banque de l'Industrie, la première Banque, la Yokohama Specie Bank et la Mitsui Bussan ».

« On croit savoir disait encore la *Cote* du 10 juillet, que la nouvelle banque va s'occuper de l'émission en France d'un emprunt du gouvernement Coréen pour un montant de 12 millions 1/2 de yen (31 millions 1/4 de francs). »

Il ressort des indications qui précèdent que les actions de la nouvelle banque chacune d'un montant nominal de 200 yen, soit 500 francs, sont au nombre total de 50 000 dont 20 000 placées au Japon et 30 000 en France.

D'autre part, un télégramme de Tôkyô du 4 mai, rapportait un bruit selon lequel la Banque Industrielle du Japon se proposait « de négocier un emprunt de 100 millions de yen par le canal de la future Banque Franco-Japonaise.

« Cet emprunt serait destiné à fournir les fonds nécessaires à l'amélioration du réseau des chemins de fer japonais. »

Dans son numéro du 11 mai, le *Monde Economique* avait publié, au cours d'un article sur la *Banque Franco-Japonaise en projet*, une courte biographie de M. Soyéda, en même temps qu'un rapide exposé relatif à la Banque Industrielle du Japon. Les intéressants renseignements contenus dans ces deux passages sont, en grande partie, empruntés au *Japan Year Book*. Leur place est tout indiquée dans le *Bulletin*.

« M. Juichi Soyéda, docteur ès-sciences économiques, Président de la Banque industrielle du Japon, est né en 1863 dans le département de Fukuoka. Dans son enfance, ses talents précoces attirèrent spécialement l'attention sur lui. Il obtint en 1884, à l'Université impériale de Tôkyô, le doctorat ès-sciences économiques, et poursuivit ses études à Cambridge (Angleterre) et à Heidel-

berg ; nommé conseiller du Trésor, à son retour dans son pays, 1887. Promu au poste de Vice-Ministre au temps du Cabinet Okuma-Hagaki 1898 ; nommé président de la Banque de Formose, quand cette banque fut inaugurée. Transféré au Comité d'organisation de la Banque Industrielle du Japon, puis nommé Président de cette Banque, lorsqu'elle commença officiellement à fonctionner, il a pris une part active à l'introduction du capital étranger au Japon. »

Voici, d'autre part, en ce qui concerne la Banque elle-même, la notice publiée par le *Monde Économique* d'après l'Annuaire précité :

La Banque Industrielle du Japon (Nippon Kōgyō Ginko) est une Compagnie anonyme (joint stock) établie en 1902, conformément à la loi spéciale relative à cette banque (1). Son capital a été tout d'abord de 10 000 000 de yen, mais en vertu d'un amendement adopté en mars 1906, il fut porté à 17 500 000, dont 16 250 000 sont versés. Graduellement, la sphère d'affaires de la banque, spécialement dans le domaine des opérations de trust (2) s'est développée. Cette Compagnie étant l'une des plus puissantes au Japon, en ce qui concerne les affaires de banque et de trust, est considérée comme l'un des intermédiaires les mieux adaptés et les plus utiles pour les capitalistes étrangers désirant faire des placements dans ce pays. Ce point apparaît avec toute sa signification, en présence de ce fait que plus de 7 500 000 yen (environ 18 millions 850 000 francs) des actions de la Banque sont entre les mains de capitalistes étrangers, et que ces titres sont cotés à des cours très élevés, tant sur le marché intérieur que sur les marchés étrangers.

Les principales catégories d'affaires traitées par la Banque industrielle du Japon sont les suivantes :

1° Prêts sur nantissement des rentes d'État, d'obligations et actions de Sociétés ;

2° Réception de souscription aux rentes d'État aux obligations locales et à celles de Sociétés commerciales ;

3° Réception de dépôts d'argent et service de coffres-forts ;

4° Opérations d'une compagnie de trust (gestion de biens pour autrui) ;

5° Escompte d'effets gagés par des titres de rente sur l'État, ou par des obligations locales, ou par des obligations et actions de Sociétés commerciales ;

6° Prêts garantis par hypothèque sur les chemins de fer, ou sur une « Masse immobilière » constituée d'après les lois sur l'hypothèque des mines et des usines ;

7° Toute entreprise de banque ou affaire connexe dans les pays étrangers, avec la permission du ministre des Finances.

La Banque a reçu le privilège d'émettre des obligations jusqu'à concur-

(1) Loi promulguée en mars 1900.

(2) Trust doit être pris ici dans le sens de gestion de biens pour le compte d'autrui, mineurs, interdits, etc.. Il s'agit là d'une institution fort développée en Angleterre et aux États-Unis, où elle joue, notamment, le rôle de nos conseils de tutelle en France. D'ailleurs les établissements de trust sont qualifiés pour assurer la gestion des biens de quiconque, pour une raison ou pour une autre, ne s'en occupe pas lui-même.

rence de 10 fois son capital versé, et jusqu'à un montant quelconque, s'il s'agit d'un objet d'utilité publique au dehors.

Bien que la Banque soit la plus jeune des *six banques spéciales du Japon*, elle a réalisé de rapides progrès et a devant elle un avenir plein de promesses. Il ne semble pas superflu d'énumérer ici les six banques spéciales auxquelles il vient d'être fait allusion :

1. Banque du Japon ; 2. Yokohama Specie Bank : Banque d'espèces de Yokohama ; 3. Banque Hypothécaire du Japon : Le fonctionnement de cette Banque, sorte de Crédit Foncier central, est complété par des *banques de l'agriculture et de l'industrie*, fondées dans chaque département, comme établissements de crédit local prêtant à long terme et à taux d'intérêt minime ; 4. Banque Industrielle faisant fonctions de Crédit Mobilier ; 5. Banque de défrichement et de colonisation du Hokkaïdo (Yéso) ; 6. Banque de Formose.

DONNÉES STATISTIQUES (EN MILLIERS DE YEN)

concernant la Banque Industrielle du Japon (Kôgyô Ginkô).

Années	Capital versé	Fonds de réserve	Dépôts Montant total	Avances de fonds*		Compte de Profits et Pertes				
				Balance	Montant total	Balance	Gains	Dépenses	Profit net	Taux du dividende %
1905.	5 000	294	41 887	1 436	16 466	4 488	1 391	1 134	257	7.
1906.	13 750	409	125 514	20 312	48 378	15 673	3 394	2 233	1 156	7.3
1907.	16 250	623	77 137	14 884	46 563	18 306	3 690	2 130	1 560	7.5
1908.	16 250	993	61 464	10 072	52 498	26 951	3 446	1 779	1 667	8.
1909.	16 250	1 364	58 971	8 665	54 176	30 961	4 237	2 572	1 664	8.
1910.	12 250	1 669	45 216	8 875	58 979	29 800	4 293	2 636	1 656	8.
1911.	17 500**	1 969	49 519	4 780	100 182	39 753	4 703	2 997	1 706	8.

* Comprenant les prêts proprement dits et les effets escomptés.

** Égal au capital autorisé.

Le 28 septembre, le *Monde Economique* a publié l'information suivante extraite du *London and China Telegraph* du 23 du même mois. Nous ne la reproduisons d'ailleurs que sous toutes réserves :

« Une réunion des administrateurs japonais de la nouvelle Banque Franco-Japonaise a été tenue le 29 août au siège de la Banque Industrielle (Crédit Mobilier) du Japon. Le fonctionnement de la succursale de Tôkyô devait commencer vers le milieu de septembre. Quand la banque a été établie, à peu près toutes les banques françaises de première et seconde catégorie étaient comprises parmi ses actionnaires, à la seule exception du Crédit Lyonnais. L'*Asahi* apprend que cette Banque a maintenant formé le projet d'établir une Banque Russo-Japonaise avec des capitaux français et russes, réunis, du montant total de 25 millions de francs. C'est une question de savoir d'après un fonctionnaire de la Banque Franco-Japonaise (cité par le *Yorodzu*) si le projet pourra être mis à exécution en présence des objections élevées par la Banque de l'Indo-Chine, mais si elle est soutenue par le Crédit Lyonnais, la nouvelle banque pourra devenir un formidable ennemi de la Banque Franco-Japonaise. »

Comptes définitifs du Budget japonais pour 1911-1912.

Les fonds japonais ont été fermes : le 5 0/0 s'établit à 107,80, le 4 0/0 1905 à 93, le 4 0/0 1910 à 93,80.

Au 31 mars 1912, les recettes du Trésor japonais atteignaient 1 212 millions 474 272 francs, en diminution de 65 377 942 francs sur la période correspondante de l'exercice précédent : dans ce chiffre, les recettes ordinaires figuraient pour 878 595 530 francs, en augmentation de 37 918 185 francs. Cette moins-value provient de l'excédent reporté, qui est inférieur de 108 512 120 fr. à celui de l'année précédente.

Les dépenses se sont élevées à 1 309 139 395 francs, en augmentation de 29 412 562 francs ; sur ce chiffre, les dépenses ordinaires comptaient pour 380 903 890 francs, en diminution de 1 609 340 francs, et les dépenses extraordinaires pour 356 879 670 fr., en progrès de 31 021 932 fr. Les dépenses dépassent les recettes de 96 665 123 fr. Il est fait face à ce déficit au moyen de bons du Trésor. En effet, la dette flottante a augmenté de 132 millions 116 330 fr. En revanche, la dette consolidée a diminué de 241 725 355 fr. De sorte qu'en définitive la dette japonaise a été réduite de 109 609 025 francs.

(*Temps*, 19 août.)

Prospérité du Japon.

Les fonds japonais ont été fermes : le 5 0/0 de 107,80 à 107,40, le 4 0/0 1905 de 93 à 93,50, le 4 0/0 1910 reste à 93,80.

La prospérité du Japon trouve en ce moment son expression dans les opérations foncières de ses principales banques. Un grand nombre d'entre elles se fusionnent ou profitent de l'abondance monétaire actuelle pour procéder à des augmentations de capital. Les banques japonaises sont du reste dans une situation florissante. La plupart d'entre elles distribuent, cette année des dividendes allant de 5 à 25 0/0. Nul doute qu'en renforçant, comme elles le font, leurs moyens d'action, elles aident puissamment au développement économique du pays. Autre signe de prospérité : les recettes des chemins de fer pour les six premiers mois de l'exercice en cours accusent une notable augmentation sur celles de la période correspondante de l'an dernier. L'accroissement s'est chiffré à 4 201 894 yen ou 9 0/0.

(*Temps*, 25 août.)

L'outillage économique du Japon.

D'après un rapport de l'ambassade britannique à Tôkyô, les principaux crédits votés par la Diète japonaise pour les grands travaux publics à entreprendre en 1912 et dans les années suivantes, s'échelonnent jusqu'en 1828. Ils représentent un total de 770 millions de francs.

Parmi les travaux mentionnés figurent : l'amélioration des ports en général, les travaux spéciaux du port du Hokkaïdo, l'établissement de nouveaux chemins de fer au Japon ; la construction de routes et de chemins de fer en Corée, de routes et de travaux d'irrigation à Dalny et à Port-Arthur ; enfin des travaux de ports et de voies ferrées dans l'île de Formose.

(*Cote*, 3 septembre 1912.)

Le budget japonais et les dépenses militaires.

Certains projets militaires, notamment l'augmentation de deux divisions, les effectifs en Corée, se heurtent à une vigoureuse opposition à l'intérieur du ministère.

On fait remarquer que le budget de 1913 ne saurait supporter des dépenses élevées à la fois pour l'armée et la marine. En effet, le programme naval promis au cours de la dernière session comporterait la construction de 13 unités dans l'espace de sept ans, à raison de 2 par an. Ces navires comprendront sept superdreadnoughts, dont les plus grands seront armés de canons de 14 pouces.

Cinq seront construits à Kure et à Yokosuka et deux à l'étranger. Les autres unités sont six croiseurs très puissants, qui seront tous construits par des sociétés japonaises dans les arsenaux de l'État.

(Cote, 10 septembre 1912).

**Valeurs japonaises négociées sur les marchés
de Paris et de Londres.**

Paris, le 10 septembre.

(AU COMPTANT. — COTE OFFICIELLE)					
Taux d'émission.	Reports.	Cours de compensation.	Désignation des valeurs.	Jouissance.	Au comptant.
89 90 %	015	91	Japon 4 % 1905	Juillet 1912	francs. 93
99 1/2 %	012 014	107 50	Japon 5 % 1907 lib. (Séries 1 à 23)	12 mars 1912	107
95 1/2 %	009	94	Japon 4 % 1910	15 mai 1912	94 25
495	513	Ville de Kyôto 5 % 1909 (remb. 500 fr.)	Juillet 1912	513 50
483 75	090	502	Ville de Tôkyô 5 % 1912 (remb. 500 fr.)	Sept. 1912	487

Cours en livres sterling et fractions (Londres, 31 août).

Comme le savent nos lecteurs deux cours, l'un pour l'achat, l'autre pour la vente, sont cotés au Stock Exchange de Londres par les *jobbers*, ou négociants en titres mobiliers, traitant *exclusivement* avec les *brokers* ou courtiers, ces derniers agissant au nom et pour le compte de leurs clients.

Les cours ci-dessous sont ceux des opérations à terme. Les affaires au comptant sont presque inconnues sur le marché de Londres. Seuls les Consolidés sont cotés officiellement au comptant.

Taux d'émission.	Désignation des valeurs.	Cours de clôture.
90	Japon 4 0/0 1899	82 3/4 à 84 1/4.
90	— 4 1/2 0/0 1905	96 à 96 1/2.
90	— 4 1/2 0/0 1905, 2 ^e série	95 1/2 à 96.
90	— 4 0/0 1905, 2 ^e série	87 1/2 à 88.

Taux d'émission.	Désignation des valeurs.	Cours de clôture.
99 1/2	Japon 5 0/0 1907, 2 ^e série	104 1/2 à 105.
95	— 4 0/0 1910, 2 ^e série	84 1/2 à 85.
97	— 5 0/0 Ch. de fer Sud-Mandchourien	101 à 102.
98	— 4 1/2 0/0 Ch. de fer Sud-Mandchourien	92 à 93.
100	Obligations de chemin de fer Ko Ro 5 0/0	95 1/4 à 95 3/4.
	Houillères du Hokkaïdo.	99 à 101.
	Ville de Nagoya 5 0/0	98 à 99.
	Port d'Osaka 6 0/0	104 à 106.
	— 1909 (L. 97).	98 à 99.
	Tôkyô 5 0/0	97 1/2 à 98 1/2.
	— 5 0/0 (1912)	97 à 98.
	Yokohama 5 0/0 (L. 99).	97 à 99.
	— (1909)	98 à 100.

Bourse de Paris.

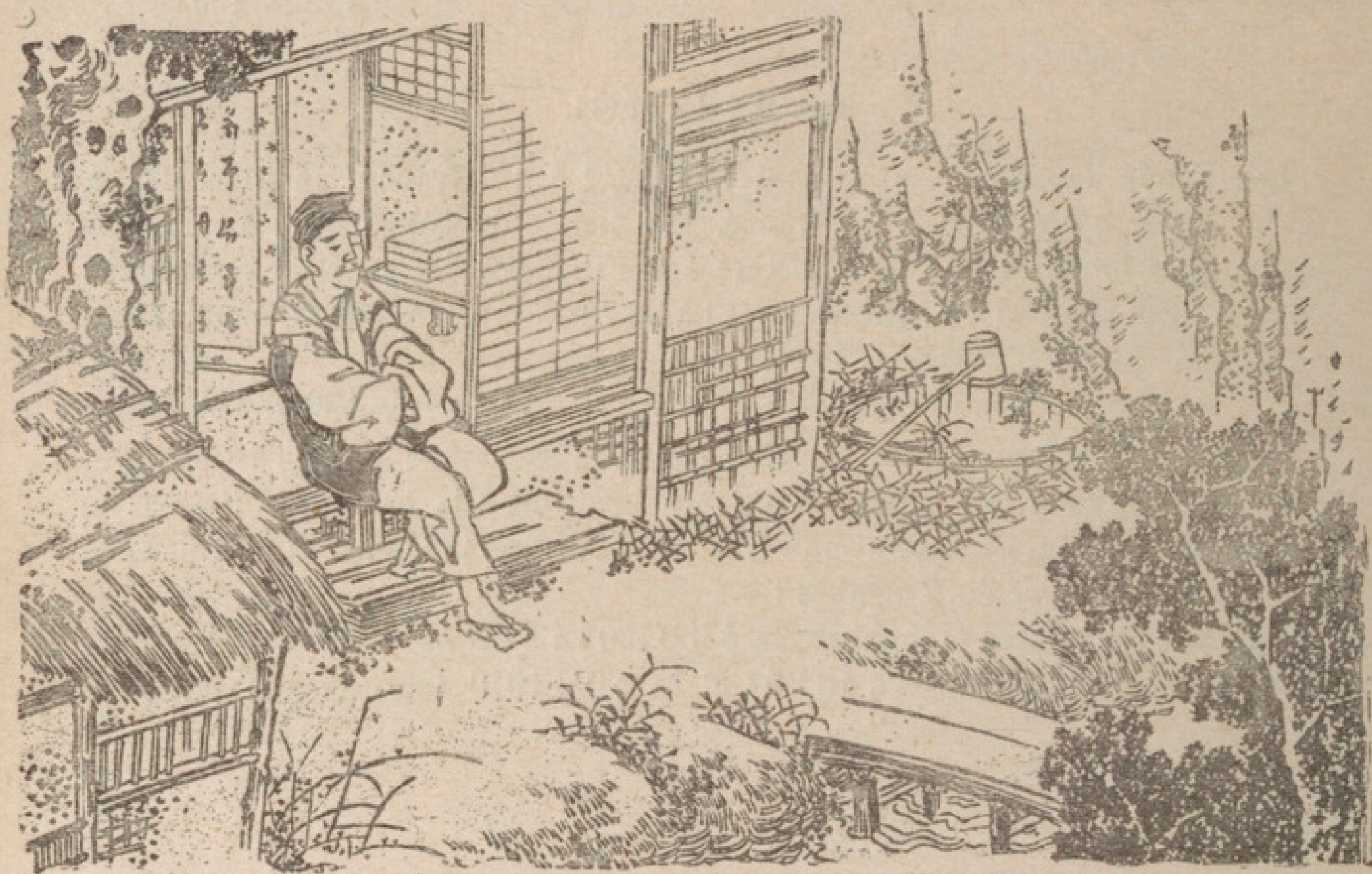
Les Fonds Japonais sont calmes : le 5 0/0 à 107 francs ; le 4 0/0 1905 à 93 fr. 75 ; le 4 0/0 1910 à 94 francs. On mande de Tôkyô que, d'après les statistiques fournies par le Ministère des Finances, les recettes douanières pour les sept mois au 1^{er} août, s'élèvent à 30 760 000 yen contre 20 438 804 yen en 1910 et 28 549 352 yen en 1911.

(*Bon Sens Financier*, 16 septembre.)

La baisse soudaine et, en certains cas, très accentuée qui, le 1^{er} octobre, s'est fait sentir sur la plupart des valeurs inscrites à la cote de la Bourse de Paris, n'a en somme atteint que très peu les titres japonais. On lit dans le *Bon Sens Financier* du 7 octobre :

« Parmi les Rentes japonaises, le 4 0/0 1905 est calme, mais sans faiblesse, à 92 10, le 5 0/0 1907 cote 103 90 et le 4 0/0 1910 termine aux environs de 93 ».





Chronique économique

PAR

M. Édouard CLAVERY

I. Placement japonais en Chine. — II. La crise du riz au Japon. — III. Premiers résultats du nouveau tarif douanier.

I

Placements japonais en Chine.

Entreprises commerciales et industrielles à Shanghai. — Placements immobiliers à Hankeou. — Le Syndicat du « Quatre pour Cent » ; sa dissolution. — Négociations entre la *Nippon Yusen Kaisha* et la *China Merchants* : abandon du projet d'emprunt. — La Maison Okura. — La Compagnie de Développement Oriental (1).

L'expansion du commerce et, d'une manière générale, des intérêts économiques du Japon dans le vaste domaine de la nouvelle République chinoise est un fait de plus en plus manifeste et reconnu.

En ce qui concerne le bassin du Fleuve Bleu, M. J. Dautremer, le distingué professeur de japonais à l'École des Langues, le fait ressortir de façon intéressante dans son livre récent, *La Grande artère de la Chine, le Yang tseu*. Il nous montre la *Mitsui Bussan Kaisha* représentée dans les principaux centres de la région, et jusqu'à Tchang tcha, capitale du Hounan. Il signale les lignes régulières établies entre Shanghai et Hankéou (à près de 1 000 kil. de la mer) par les deux Compagnies de Navigation japonaises l'*Osaka Chôsen Kaisha* et la *Nippon Yusen Kaisha* ; d'autres entreprises de même nationalité assurent également des services à vapeur sur Itchang d'une part, et sur Tchang cha, de l'autre.

Les statistiques des douanes chinoises établissent que le total des importations et des exportations japonaises dans le pays est passé de 18 millions de taëls $\frac{1}{3}$ en 1894, à 80 millions $\frac{2}{3}$ en 1903, et 138 millions $\frac{1}{3}$ en 1910, soit une progression de 756 0/0, égale au septuple et demi. La part proportionnelle de l'Empire du Soleil Levant dans l'ensemble du commerce de la Chine, s'est élevée de 6.2 0/0 en 1894 à 11.20 0/0 en 1901, 14.6 0/0 en 1903, et 16.4 0/0 en 1910.

Quant au rôle financier proprement dit du Japon dans le « Pays démocratique du Milieu », il est certes encore assez limité ; il n'en a pas moins grandi dans ces derniers temps. A vrai dire, le capital provenant des Iles du Soleil Levant est resté en général en dehors des emprunts de l'État ou des provinces,

(1) Extrait du *Monde Économique* du 20 avril 1912.

ou de ceux des chemins de fer dans ce qui fut le Céleste Empire. On peut signaler cependant un petit emprunt de 25 millions de francs, émis en mars 1911, pour le compte du gouvernement chinois, par la *Yokohama Specie Bank*. Cet emprunt est gagé sur la taxe de conversion du tribut du riz dans la province du Kiangsou, montant à 1 million de kuping taëls (environ 3 500 000 francs) par an. On rapporte que les 2/3 du capital ainsi procuré au gouvernement de Pékin par l'intermédiaire du Japon ont été fournis, en réalité, par les marchés de Londres et de Paris. D'autre part, la succursale de la Banque de Formose à Canton a fait, en juin 1911, pour le compte du gouvernement des deux Kouang, une émission de 1 500 000 francs en obligations 6 0/0.

Sauf ces exceptions, et quelques autres encore peut-être, les hommes d'affaires de Tôkyô ou d'Osaka se sont occupés surtout d'entreprises commerciales ou industrielles dans la Chine propre, sans parler de la Mandchourie. C'est ainsi que, depuis quelques années, les intérêts nippons tendent à devenir prépondérants dans la « *Chinese Company Limited* », propriétaire des Mines de Tayeh, dans le Hounan (minerai de fer), des Fonderies et Ateliers de Hanyang et des mines de houille de Pin hsiang. « La fonderie de l'État japonais à Wakamatsu tire des mines de Tayeh tout le minerai de fer magnétique dont elle a besoin, tandis que le minerai d'hématite vient d'Angaku en Corée et d'Akatani en Echigo (Japon), la limonite étant fournie par les mines d'Ofuku en Nagato (Japon) et celles d'Inzitsu en Corée (1). On pourrait signaler encore, la mise en valeur des concessions particulières du Japon à Tientsin, Hankeou, etc...

Il s'agit là, certes, de faits assez connus depuis quelque temps. Pourtant le développement graduel des intérêts financiers et autres de l'Empire du Soleil Levant en Chine ne se manifestait pas toujours clairement aux yeux de l'opinion en Europe, même dans les milieux se tenant en général au courant des affaires de l'Extrême-Orient. Aussi l'information suivante, publiée le 8 janvier par le *Temps*, n'a-t-elle pas manqué d'attirer spécialement l'attention, tout au moins à titre de symptôme :

« Le pavillon japonais a été hissé, hier, sur la fonderie de fer de Hanyang qui appartient au Ministre des Communications destitué, Cheng Suen Kai, sous le prétexte qu'une grande partie du capital de la fabrique provient de source japonaise (2).

« Le drapeau japonais a été également hissé sur la fabrique de ciments. » Des nouvelles analogues parvinrent, peu de jours après, de Tchang-cha et de Nankin, notamment.

Il y a là surtout, répétons-le, une indication, car il ne semble pas que la mesure, en ce qui concerne le pavillon, ait été maintenue. Celle-ci n'en a pas moins contribué à révéler au public européen l'existence d'intérêts japonais

(1) Trade of Japan 1909. *Diplom. and Cons. Reports*, n° 4511, public. du *Foreign Office*.

(2) Dans les provinces centrales, une forte agitation se dessine contre l'exécution d'un prêt de 20 millions de taëls (environ 60 millions de francs) aux Ateliers d'Hanyang de la part des Japonais. *New York Herald*, 11 février 1912.

étendus dans la région où, naguère encore, seule apparaissait l'action économique des principaux pays d'Europe, la Grande-Bretagne en tête, jointe à celle des États-Unis.

Dans le même ordre d'idées les renseignements ci-après que nous apporte une correspondance adressée de Tôkyô à l'Agence Reuter, reproduits dans le *London and China Telegraph* du 11 mars, paraissent mériter d'être signalés :

« Les capitalistes japonais se montrent prêts à saisir toute occasion d'accroître les intérêts qu'ils détiennent déjà en Chine. On rapporte que la famille Iwasaki, qui possède les entreprises variées de la raison sociale Mitsubishi, a fait d'importants placements en terrains à Hankeou et à Outchang. La Mitsui Bussan Kaisha a assumé la direction des Filatures d'Outchang et de Shanghai Haotching, représentant un total de 220 320 broches et 2 500 métiers. La même maison s'est également chargée de l'usine Jutaro, en projet, à Shanghai, et en commencera la construction immédiatement. Afin de répondre aux besoins du marché chinois, aussitôt que les troubles actuels seront passés, la Mitsui Bussan est en train de construire un tissage de 2 000 métiers à Osaka. Un des résultats de la révolution a été une énorme demande de coiffures pour la Chine. Les quatre fabriques de chapeaux de feutre installées au Japon ont travaillé nuit et jour pour exécuter les commandes, et on annonce que la Compagnie Mitsui Bussan est en train d'établir une fabrique de chapeaux à Shanghai pour contribuer à satisfaire à la demande en fait de chapeaux et casquettes.

« Le Syndicat dit *Syndicat Quatre pour Cent*, composé des Banques Yokohama Specie, Mitsui, Première, Troisième, Quatrième, Centième, Yasuda, Sumimoto, Konoike, Yamaguchi, Naniwa, Trente et unième et Kitahama qui fut formé par le Prince Katsura pour garantir la souscription aux emprunts de conversion 4 0/0 et maintenir les cours sera dissous à la fin du présent mois (février), terme de la période déterminée par la Convention. Comme les emprunts se tiennent actuellement à 87-88, ou à 7 ou 8 points au-dessus du prix d'émission (95) l'œuvre du Syndicat est considérée comme n'ayant pas réussi, et le Ministre des Finances actuel ne se montre pas favorablement disposé à ce que l'arrangement soit continué. Il a été proposé que le Syndicat soit réformé et réorganisé en vue de le mettre en mesure de prêter de l'argent à la Chine, mais on ne croit pas qu'une telle mesure soit prise effectivement. Il y a une quantité de moyens par lesquels les Banques désireuses de mettre leur argent à la disposition de la nouvelle République peuvent le faire sans former une combinaison semi-officielle.

« A cet égard, on annonce que les négociations en vue de placer du capital japonais sur les biens de la Compagnie de Navigation à vapeur *China Merchants* se sont terminées par un échec. Il a été donné à entendre que, par un prêt d'un million et demi de taëls, l'hiver dernier, la Hong Kong and Shanghai Bank a obtenu une option sur tous les emprunts que la Compagnie viendrait à contracter à l'avenir, aussi bien qu'une hypothèque sur l'ensemble des biens de la Compagnie. En conséquence, les capitalistes japonais ne peuvent espérer qu'une seconde hypothèque, et bien que pendant quelque temps on ait pu croire qu'un arrangement interviendrait avec la Hong-Kong and Shanghai

Bank, on déclare maintenant de façon autorisée que les négociations ont été arrêtées.

« Il est digne de remarque que le Gouvernement japonais a répudié toute connexion de sa part soit avec cet emprunt soit avec celui de la maison Okura, et, en fait, c'est sur ses avis peu encourageants que ce dernier a été abandonné. »

Sur ces derniers points, la correspondance qui précède confirme et complète d'ailleurs le télégramme que le même représentant de l'Agence Reuter à Tôkyô avait adressé à Londres, un mois plus tôt, et dont voici la traduction :

Tôkyô, 12 février.

Comme résultat des représentations faites par la Grande-Bretagne au nom des premiers créanciers hypothécaires, le prêt de 3 000 000 de yen (7 740 000 fr.) que la Compagnie Okura avait arrangé de faire à la Compagnie de Chemin de fer Hangtcheou-Ning-po (1) a été arrêté, bien que 2 000 000 de yen (5 160 000 fr.) eussent déjà été versés. La compagnie de chemin de fer est en train de rembourser cette somme.

La vente en projet de la Société de Navigation à vapeur *China Merchants* à la *Nippon Yusen Kaisha* a été suspendue en attendant l'issue des négociations avec la Hong-Kong and Shanghai Bank.

La Compagnie Nippon Ysen Kaisha est bien connue maintenant en Europe. La maison Okura l'est moins et le lecteur pourra se demander quelles sont l'importance et l'organisation de cette entreprise. A ce sujet, voici quelques indications extraites du *Japan Year Book*, 1911 fournit les quelques indications que voici. La maison *Okura et Co*, « Marchands, Ingénieurs et Entrepreneurs », est dirigée par M. Kihachiro Okura, président, assisté de six associés (Partners) : K. J. Takashima, Kumena Okura, C. Kadono, Kishichi Okura, Hatsumi Okura, Shikaji Takaya. Son siège social est à Ginza Tôkyô. Elle possède 29 succursales et agences, dont :

- a) 13 au Japon et dans ses dépendances : Osaka, Kobé, Yokohama, Yokosuka, Maizuru, Kure, Sasebo, Moji, Sapporo, Taipei, Keelung, Takao, Seoul;
- b) à l'extérieur (16) : Londres, New-York, Berlin, Hambourg, San-Francisco, Melbourne, Sydney, Shanghai, Hankeou, Tientsin, Moukden, Yinkeou, Dalny, Pensifou, Antoung.

La maison Okura, Société en nom collectif à responsabilité illimitée, un limited partnership, organisée en 1874, est la première maison japonaise engagée dans le commerce avec l'étranger. Elle comprend des départements de fabrication, de filature, de mines, de génie civil (engineering), d'électricité, de chemins de fer, de navigation, de forêts, d'architecture et d'assurance (2). Elle est spécialement en relations avec le Ministère japonais de la Marine. A défaut d'autres données. Voici, à cet égard, un indice significatif : la Compagnie est représentée au Japon dans tous les ports où la Marine possède des arsenaux ou des établissements secondaires d'une certaine impor-

(1) Environ 200 kilomètres, province de Tché-kiang.

(2) Japan Year Book.

tance. Au dehors, à l'exception de Berlin et de Moukden, c'est également dans les ports que la maison Okura a installé des succursales.

Le *Japan Year Book* contient également la notice biographique suivante, concernant le président de la Compagnie :

« Okura, Kihachiro, un des millionnaires de formation récente, naquit en 1837 à Echigo (N. O. du Japon). S'étant fixé à Tôkyô au début de l'ère de la Restauration, il s'engagea dans des opérations de vente d'armes et de munitions, dont il tira grand profit. Il ouvrit une succursale à Londres en 1874, et depuis lors s'est toujours occupé d'affaires d'exportation et d'importation, spécialement de ces dernières en ce qui concerne les machines, les installations électriques et autres appareils de grandes dimensions. En 1899, il a fondé une école de commerce (*business school*) privée, pour commémorer le 30^e anniversaire de la fondation de son entreprise, et l'a dotée d'un capital d'un demi-million de yen (1 250 000 francs). Il a voyagé deux fois en Europe et en Amérique, la première en 1872, la seconde en 1900; il se rendit alors à Paris pour visiter l'Exposition universelle, en compagnie de M^{me} Okura. Il possède un titre à la Cour et a reçu la 2^e classe de l'Ordre du Soleil Levant. Sa collection particulière d'objets d'art est célèbre. »

Telle est la maison à laquelle la Compagnie de Chemin de fer de Hangcheou Ning-po s'est adressée, il y a deux mois, en vue d'obtenir un prêt hypothécaire de 5 millions de francs. Ces négociations n'ont pas abouti comme celles qui avaient été amorcées entre la *China Merchants* et la *Nippon Yusen Kaisha*.

Pour ne s'être pas réalisés, ces projets n'en dénotent pas moins une tendance intéressante à relever, car elle est destinée à se traduire de plus en plus dans les faits.

A côté de la maison *Okura* et de la *Nippon Yusen Kaisha* sont représentés, en Chine comme nous l'avons vu, de nombreux établissements ayant leur siège dans les Iles du Soleil-Levant, tels que *Yokohama Specie Bank*, Pékin, Tientsin, Chefou, Sanghaï, Hankéou et la Banque de Formose (*Taiwan Ginkho*), avec succursales à Shanghaï, Amoy, Foutchéou, Canton, Hong-Kong.

Nous ne saurions les étudier tous ici.

Réservez tout au moins une mention particulière à la « Compagnie de Développement Oriental » (*To-a Kogyo Kabushiki Kaisha*). Fondée en juillet 1909 par le baron Shibusawa, MM. R. Kondo, T. Masuda (de la maison Mitsui), Haya Kawa, Hara et quelques autres hommes d'affaires dirigeants de Tôkyô, cette Compagnie anonyme, à responsabilité limitée, a pour objet de faire des placements dans les entreprises de chemins de fer, mines et travaux publics en Chine. Son capital est de 1 million de yen, dont un quart (630 000 fr.) actuellement versé. C'est en partie un syndicat. On dit qu'elle a fourni 1 200 000 yen (3 millions de francs) aux usines d'éclairage électrique à Hankéou.

Le Président du Conseil d'administration, le D^r Koi Furuichi, est un ancien élève de notre École centrale. Ses camarades de promotion n'ont pas oublié son esprit prompt et ouvert, son caractère sympathique et son talent de parole que purent apprécier, en septembre 1910, les convives français d'un banquet donné par le Commissariat Général japonais à l'exposition

anglo-japonaise de Londres. Le Dr Furuichi fut pendant quelque temps à la tête des Chemins de fer de l'État du Japon : il est aujourd'hui membre de la Chambre des Pairs.

Signalons ici, d'après le *Japan Year Book*, que parmi les valeurs mobilières appartenant à la Cour Impériale, figurent 5 000 actions de la *Compagnie de Développement Oriental*, 60 400 actions de la *Banque d'Espèces de Yokohama*, 2522 de la *Banque de Formose*, 80 550 de la *Nippon Yuzen Kaisha*.

Telles sont les quelques données qu'il n'a peut-être pas été inutile de réunir.

Elles ne donnent bien entendu qu'un simple aperçu du sujet, relativement aux placements japonais en Chine. A vrai dire, celui-ci n'est pas de ceux que l'on puisse prétendre épuiser en un seul article ni même en plusieurs. Si toutefois la présente étude a pu attirer l'attention sur un certain nombre de points jusqu'à présent peu connus en France, si elle a pu montrer les débuts de l'action du facteur financier japonais au dehors, elle aura atteint son objet.

P.-S. — De nouveaux renseignements, également publiés par le *London and China Telegraph* complètent, sur certains points, de façon intéressante ceux qui précèdent :

L'*Osaka Mainichi* a publié l'information suivante relativement à l'attention de plus en plus grande portée par le Japon à ce qui touche les moyens financiers et la direction de l'industrie du coton en Chine : « La filature de Hua Hsuan à Shanghai et les usines de filature et de tissage à Shanghai et à Outchang ont été placées sous le contrôle de la Compagnie Mitsui Bussan, qui, à l'avenir, les administrera. Les affaires de ce genre ont été développées de façon extensive dans l'Inde, et il y a là un exemple dont s'inspire la Mitsui Bussan. Il ne fait pas de doute qu'il existe, dans l'industrie de la filature en Chine, une tendance graduelle vers la constitution d'entreprises conjointes sino-japonaises (joint Chino-Japanese undertakings). La Compagnie Mitsu Bishi négocie l'acquisition de la filature Chen hua, à Shanghai, usine comprenant 21 776 broches, auxquelles 40 000 autres vont être ajoutées par les nouveaux propriétaires. Les usines chinoises suivantes ont été acquises par les représentants des intérêts japonais, soit complètement, soit à titre de direction : la filature de *Shanghai* (Mitsui) ; la filature de *Santai* (Mitsui) ; la filature de *Jih Hsin* (Compagnie de Filature de Coton du Japon) ; Filature de *Nai wai* (Compagnie de Filature de coton de Nai Gai) ; Filature et tissage d'*Outchang* (Mitsui) ; Filature de *Chen Hua* (Mitsu). Ces établissements représentent un total de 159 000 broches. (*Reuter*, in *L. and C. Telegraph*, 4 mars 1912).

*
**

La Banque de Formose qui, jusqu'à présent, a mis en circulation des pièces d'un yen en argent, et, avec ces pièces comme garantie, a émis des billets convertibles dans les districts de Canton et de Foutcheou se prépare, dit-on, à favoriser l'expansion de ses opérations en étendant la sphère de circulation de ces billets jusque dans le district de Shanghai (*L. and C. Telegraph*, 9 avril 1912).

*

Au sujet de l'issue des négociations relatives aux ateliers d'Hanyang, le *Monde Economique* du 27 avril, a publié, d'après le *Mémorial Diplomatique* la note que voici :

« Le membre le plus influent de la Société, Chen-Koun-Pao, ancien ministre des Communications, avait proposé de transformer la Compagnie, jusqu'ici purement chinoise, en compagnie sino-japonaise, le capital et le personnel devant être attribués, à parts égales, aux deux nationalités. La proposition a été repoussée par 438 voix sur 451 votants. Ce vote est un succès pour les Allemands, qui exercent une action très sérieuse au sein de la Compagnie et en dirigent les services techniques, d'où la nouvelle organisation devait nécessairement les exclure.

« L'importance de la situation ainsi acquise par les Allemands ressort de ce fait que la compagnie en question exploite les mines de houille de Ping-Siang, les mines de fer de Tayeh (minerai magnétique) et les usines et fonderies de Han-yang. ».

L'organe précité ajoutait : Le fait que dans ce cas particulier, le marché d'emprunt conclu n'ait pas été exécuté, faute d'avoir été ratifié par l'assemblée générale compétente, n'empêche pas les intérêts japonais d'avoir progressé en Chine de la façon la plus remarquable, comme l'ensemble de la situation le fait ressortir.

En 1910, sur 3 239 maisons étrangères établies dans les « ports ouverts » de la Chine, 1 601 (50.03 0/0) étaient japonaises (au lieu de 289 en 1901). Sur 141 868 étrangers, il y a deux ans, on comptait 65 434 japonais (46.47 0/0), au lieu de 4 170 en 1901. La part du Japon dans la valeur totale des échanges extérieurs de la Chine ne représente d'ailleurs pas une proportion égale à celles qui viennent d'être indiquées en ce qui concerne le nombre des maisons de commerce et celui des résidents. Cette proportion, dans l'ensemble des importations et des exportations, a été, en 1910, de 16,4 0/0 au lieu de 11.20 0/0 en 1901 et de 6,2 0/0 sept ans plus tôt, c'est-à-dire, il y a dix-huit ans, au moment de la guerre de Corée.

*

Relativement à l'action économique du Japon en Chine, voici deux faits encore que nous rapportent des publications récentes :

« Le *Chuo Shimbun* fait connaître que par l'intermédiaire de la maison allemande de MM. Siemssen et C^{ie} a été versée une somme de 500 000 taëls (environ 1 600 000 francs), représentant le montant des dettes contractées à l'égard de MM. Tanaka et C^{ie}, à raison des entreprises de Nanchang. »

Rappelons que Nanchang, capitale de la province du Kiangsi et de l'ex-vice royauté du Liang-kiang (des deux Kiang), au sud du lac Po yang, comptait lors du dernier recensement plus de 300 000 habitants. »

Le *Japan Year Book* consacre à la maison Takata la notice suivante :

« *Taketa Shokai*, Gomei Kwaisha, c'est-à-dire société en commandite à res-

ponsabilité illimitée, siège social : Yurakucho, Marunouchi, Tôkyô. Importation et Exportation de marchandises générales. Cette maison, lors de son institution vers 1880 a pris la suite des affaires de M. Bair, négociant allemand, réorganisée en décembre 1908, capital 1 million de yen (2 580 000 francs). Fournisseurs des divers départements ministériels. Relations dans le monde entier. Succursales à Londres, New-York et Skanghai. — Administrateurs : Shinzo Takata, Shinjiro Takata et Kamaichi Takata.

« Le chef et fondateur de la maison Spinzo Takata né à Sado en 1855, fut, dès 1869, élève interprète du bureau de Douane d'Ebisu, il arriva l'année suivante à Tôkyô pour y chercher fortune. En 1871, il entra au service de la Maison Allen Yokohama. En 1882, il s'établit à son propre compte et fonda la maison qui, dit le *Japan Year Book*, grâce à son infatigable persévérance et à son extrême prudence, a été portée au degré de prospérité qu'elle a présentement atteint ».

*
* *

En 1910, comme il est indiqué plus haut (p. 173) d'après le *Monde Économique*, le nombre des Japonais en Chine était de 65 434. Ce total a atteint l'an passé 78 306, d'après les *Returns of Trade* des Douanes chinoises pour 1911, parvenus à Paris en mai dernier. Pendant ce même exercice, le nombre des maisons de commerce nipponnes dans les « Ports Ouverts » a été de 1 283 au lieu de 1 601 en 1910 et 289 dix ans plus tôt.

II

La hausse du riz au Japon (1)

Décret du Gouvernement en date du 27 mai 1912 réduisant à 40 sen par koku, jusqu'au 31 octobre le droit d'entrée sur cette céréale :

Dès le numéro de Septembre-Décembre 1911, le *Bulletin* a signalé (2) la hausse très considérable qui s'était produite sur le riz au cours de l'été précédent.

Il avait fait ressortir que le prix de cette céréale sur le marché de Tôkyô avait monté de 15 fr. 48, soit de 50 0/0 environ par koku (180 litres 39) en juillet 1911 par rapport à juillet 1910. -

Depuis, à part une baisse toute temporaire en novembre, les hauts cours se sont maintenus, avec tendance à s'élever encore. C'est ce que montrent les informations ci-après extraites du numéro d'avril du *Chamber of Commerce Journal*, de Yokohama :

« Comme conséquence des superbes récoltes de 1908 et de 1909, les cours

(1) V. le *Monde Économique* des 22 juin et 3 août 1912.

du riz sur le marché subirent pendant ces années une dépréciation marquée. La cote est tombée à 11 yen 18 en décembre 1909 et s'est maintenue à environ 12 yen (31 fr.) jusqu'à l'été de l'année suivante, où une tendance à la hausse se manifesta de nouveau, en raison des rapports défavorables sur la condition des récoltes pour cette année. Une reprise commença en fait en septembre de cette année et a continué jusqu'au moment présent, bien qu'un affaissement se soit produit en novembre 1911. Durant les six mois allant de septembre 1910 à février 1911, le prix se tint aux environs de 15 yen (38 fr. 70), mais monta à 16 yen en mars 1911, à 18 yen en juillet, 19 en août, pour atteindre le record 20 yen (51 fr. 60) en septembre, soit 27 fr. 50 l'hectolitre. Mais en raison de l'abondante récolte de cette année et par l'effet de la réduction temporaire du droit de douane sur le grain étranger (1), tandis que cessait la tentative d'accaparement (cornering) sur le marché au riz, le point le plus bas de la marée fut constaté en novembre, où le prix tomba soudain à 16 yen (41 fr. 28) le koku. La dépréciation, toutefois, ne dura pas longtemps, et le mois suivant les cours reprirent leur mouvement ascendant, qui a continué jusqu'à maintenant (fin avril 1912).

Le prix moyen, qui était de 19 yen 30 en février dernier, est maintenant monté à 19 yen 60 (50 fr. 57) et aucune tendance à la baisse ne se manifeste.

Voici la série des prix sur le marché, pour chaque mois depuis octobre 1909 :

	Par koku de 180 litres 39	
	yen	sen
Octobre (1909)	11.73	30 fr. 26
Novembre (1909)	11.34	
Décembre (1909)	11.18	
Janvier (1910)	11.21	
Février (1910)	11.70	
Mars (1910)	12.19	
Avril (1910)	12.64	
Mai (1910)	12.90	
Juin (1910)	12.25	
Août (1910)	13.65	
Septembre (1910)	14.36	
Octobre (1910)	15.52	
Novembre (1910)	15.08	
Décembre (1910)	15.06	
Janvier (1911)	15.19	
Février (1911)	15.43	
Mars (1911)	16.09	
Avril (1911)	16.18	
Mai (1911)	16.96	

(1) Par contre, vers la même époque, le Gouvernement général de l'Indo-Chine adoptait une mesure inverse. En vue d'enrayer la hausse sur le marché intérieur, il interdisait l'exportation des riz et paddys. V. les arrêtés des 13 septembre, 26 décembre 1911, 9 février 1912, in *Journal Officiel* de l'Indo-Chine Française, numéros des 28 septembre, 29 décembre 1911, 9 février 1912.

Par koku de 180 litres 39

	yen	sen
Juin (1911)	17.57	
Juillet (1911)	18.70	
Août (1911)	19.63	
Septembre (1911)	19.94	
Octobre (1911)	18.36	
Novembre (1911)	16.51	
Décembre (1911)	17.08	
Janvier (1912)	18.00	
Février (1912)	19.30	49 fr. 79

La hausse d'octobre 1909 à février dernier a été, d'après les données qui précèdent, de 64 0/0 environ.

Si l'on prend la densité du riz comme égale à 0 kilog. 860 gr., le calcul donne, comme poids moyen du koku, 155 kilog. Par suite, exprimé en mesures françaises, le cours du riz au Japon, par 100 kilog., s'est élevé de 18 fr. 49 en 1908 à 32 fr. 46 en avril 1912.

Les statistiques ci-dessous indiquent les quantités de riz consommées dans le pays et le prix moyen du grain pendant la dernière décade :

Années	Consommation totale en milliers de koku	Par tête (en koku)	Prix moyen en yen 1 yen = 2 fr. 58	
1902	48 210	1.05	12.33	31.71
1903	41 468	0.89	14.78	
1904	52 057	1.10	13.12	
1905	55 861	1.17	12.59	
1906	40 388	0.84	14.31	
1907	48 809	1.00	16.12	
1908	50 777	1.02	16.41	
1909	52 857	1.01	14.09	
1910	53 212	1.05	12.31	
1911	48 644	0.94	16.84	43.73

Augmentation de 1902 à 1911 : 36.9 0/0.

(Les quantités consommées chaque année sont calculées sur la balance de la production de l'année antérieure, y compris le riz importé, et déduction faite des exportations).

Ces données font apparaître une des causes ayant, semble-t-il, le plus contribué à déterminer la hausse, cette cause n'étant autre que l'accroissement même de la population, puisque pour une consommation moyenne par tête et par an de 1 koku 05 (189-litres), il faut en 1910 cinq millions deux mille koku (9 454 000 hectolitres) de plus qu'en 1902.

A ce propos, il peut être intéressant de noter en passant que la consommation moyenne du riz au Japon (180 litres environ par habitant) se rapproche assez sensiblement de celle qui est relevée en France en ce qui concerne le blé, soit approximativement 210 litres.

D'autre part, il est à remarquer que la hausse du koku de riz au Japon de 11 yen 50 (28 fr. 67) en 1908 à 19 yen 50 (50 fr. 05) en 1912, a été à peu

près parallèle, et même, finalement, supérieure à celle qu'a subie le blé sur le marché de Paris, où le quintal de cette céréale est monté de 22 fr. 58 en 1908 à 26 fr. 12 en 1911 (1), pour atteindre 30 fr. tout récemment.

*
* *

Vers le milieu de mai on apprit que l'approvisionnement de Tôkyô en riz n'était que de 500 000 koku (environ 900 000 hectolitres ou 775 000 quintaux) au lieu de 1 700 000 koku (3 067 000 hectolitres ou 2 635 000 quintaux) à la même époque l'année dernière.

C'est alors que le Gouvernement japonais, prit le parti de faire application de la faculté que lui a réservée l'art. VI de la loi douanière du 16 avril 1910. Le Baron Makino, Ministre de l'Agriculture signait le 27 mai, une ordonnance, n° 119, publiée au *Journal officiel* du lendemain, réduisant à 40 sen par 100 kin (1 fr. 32 par 60 kilog., 1 fr. 72 par 100 kilogrammes) jusqu'au 31 octobre, le droit de 1 yen (2 fr. 58 par 60 kilog) sur les riz et paddys.

Evidemment, les résultats pratiques de cette mesure ne pouvaient se manifester immédiatement. En effet, en dehors de la Corée dont les ressources sont limitées, jusqu'à présent, le Japon ne saurait, dans les conditions actuelles, recourir à d'autres centres d'approvisionnement, pour le riz, que l'Indo-Chine Française (Saïgon) et la Birmanie (Rangoon).

Valeur du riz importé au Japon de divers pays

Pays de provenance	1910	1911
	—	—
	yen	yen
Inde anglaise	1 707 998	6 765 456
Chine.	55 768	174 390
Corée.	1 385 858	
Indo-Chine Française.	3 532 634	8 812 477
Siam	1 950 653	1 950 749
Autres pays.	11 528	14 307
Total.	8 644 439	17 721 085
Quantités : piculs de 60 kilog.	2 296 568	4 298 915

Or, le trajet de Rangoon à Tôkyô représente, pour les navires marchands près de trois semaines de traversée. D'autre part, en Cochinchine, l'interdiction d'exporter cette céréale prononcée en septembre 1911, confirmée en février, n'a pas, semble-t-il, été rapportée jusqu'ici.

Dans ces conditions il n'y a pas lieu de s'étonner de ce que le mouvement si accentué de hausse, constaté avant la publication de l'ordonnance du 27 Mai n'ait pas été instantanément enrayé par cette mesure. Les informations successives publiées à cet égard par le *London and China Telegraph* semblent assez significatives. D'abord celles-ci, extraites du numéro du 24 juin :

« En dépit des mesures variées prises par le Gouvernement pour amener

(1) V. F. Momméja. *Temps* du 26 mai 1912.

une baisse du prix du riz sur le marché public, une tendance précisément opposée s'est produite. Le 4 juin les cours de clôture étaient de 20 yen 85 pour juin livraison, de 21 y. 08 pour juillet livraison et de 20 yen 22 pour août livraison. Les experts déclarent que les efforts du Gouvernement ont été trop tardifs et qu'à moins de mettre en application un plan entièrement nouveau, les choses iront de mal en pis.

« Onze négociants traitant les affaires de riz sur le marché de Fukagawa et se livrant à des spéculations à terme ont été traduits devant le tribunal de première instance de Tôkyô et furent interrogés par le Procureur impérial Minamidami au sujet de leurs opérations aussi bien qu'au sujet du « Corner » qu'on les accuse d'avoir tenté d'organiser (24 juin). »

Les télégrammes suivants, donnés dans le numéro du 8 juillet, signalent les premières modifications survenues dans la situation, par l'effet du décret :

Tôkyô, 28 juin.

La Bourse du riz de Tôkyô a été fermée aujourd'hui, celle de Nagasaki hier, et celle d'Osaka le 26 ; seules les plus petites bourses n'ayant qu'une importance minime, dans les provinces les plus éloignées, restent encore en activité.

Le riz non décortiqué est coté 22 yen 70 et le riz décortiqué 30 yen 30. Les mesures prises par le Gouvernement ont jusqu'à présent échoué, en dépit de l'arrestation d'une douzaine de courtiers. Le Cabinet a aujourd'hui envisagé l'abolition éventuelle du droit sur le riz étranger et a prescrit de verser un rapport, par département, concernant cette proposition. Les classes pauvres sont en proie à une détresse des plus aiguës ».

Tôkyô, 3 juillet.

A la réouverture des Bourses du riz, hier, les haussiers ont poussé les cours jusqu'à 26 yen 40, mais les prix descendirent ensuite à 22 yen 34. Les ventes en province ont eu une tendance à décliner en raison de fortes importations en provenance de Rangoon et des bonnes perspectives quant à la récolte indigène. Les fermiers déchargent couramment leurs magasins, et l'on croit que le « corner » du riz est terminé » (Reuter).

Huit jours plus tard (soit le 15 juillet), l'organe précité publiait, sur le même sujet, les renseignements rétrospectifs que voici, en partie contredits à l'avance par le télégramme qu'on vient de lire :

« Les mesures extraordinaires prises par les autorités pour enrayer la tendance à la hausse qui s'était manifestée sur le marché du riz ont pratiquement abouti à un échec. Nombre de courtiers ont été arrêtés pour spéculation sur les articles d'alimentation : les principales bourses ont pendant longtemps suspendu leurs opérations en ce qui concerne les livraisons en juin, juillet et août mais le prix continue à monter. Dans tout le pays la misère, parmi les classes les plus pauvres, est extrême. Le 22 du mois dernier (juin) les prix pour les première, seconde et troisième qualités s'établirent à 21 y. 78 21 y. 57 et 21 y. 25 respectivement, soit 56 fr. 19, 55 fr. 65 et 54 fr. 82 par koku (180 litres, 39 kilos). Le même jour les détaillants de Tôkyô annoncèrent qu'à partir du 24 juin courant les prix au détail seraient fixés à 29 yen 90, 29 y. 40 et 28 y. 50 pour les première, seconde et troisième qualités de riz décortiqué,

soit, respectivement, 77 fr. 14, 75 fr. 85 et 73 fr. 53 les 155 kilog., ce qui met le quintal de 100 kilog. à 49 fr. 70, 48 fr. 90 et 47 fr. 40 suivant la qualité. Or le prix moyen correspondant était de 25 fr. 40 il y a dix ans et de 18 fr. 06 (1) il y a vingt ans.

« Dans tous les quartiers les plus pauvres de la capitale, des stations de secours vont être ouvertes, et les détaillants ont pris des dispositions en vue de vendre sur ces points déterminés, le riz de Rangoon au prix coûtant plus le fret. Dans tout le pays les écoles élémentaires sont actuellement obligées de fermer leurs portes, les élèves se trouvant dans l'incapacité de se rendre aux classes, en raison du manque absolu de subsistance. » (Reuter).

Ces informations ont été évidemment transmises par la voie postale, puisque, publiées à Londres le 15 juillet, elles ne font pas connaître la situation, à Tôkyô, au delà de la date du 22 juin. A ce moment les cargaisons expédiées de Birmanie n'avaient pu encore arriver au Japon. Mais, dès le début de juillet, il a suffi du déchargement à Yokohama ou à Kobé des premiers envois partis de Rangoon un mois plus tôt pour que ce qu'on a appelé avec plus ou moins de raison le « corner » ou l'accaparement du riz fût considéré comme ayant pris fin.

Dans un article sur *le Riz et le Blé* (*Petit Marseillais* du 21 juillet), M. J. Thierry veut bien se référer à l'étude publiée ici même (2) le 22 juin, concernant la hausse qui s'est produite respectivement, en Extrême-Orient et en Occident, sur l'une et l'autre de ces céréales. S'appuyant sur les données contenues dans ce travail, il fait ressortir que le riz a subi des fluctuations sensiblement supérieures à celles du blé. Il ajoute, en terminant : « Il y a quelques années la comparaison de ces phénomènes n'eût présenté qu'un intérêt théorique. Avant la création des chemins de fer du Yunnan, on dut renoncer à secourir les populations de l'intérieur, décimées par une cruelle famine... Aujourd'hui, la facilité des communications télégraphiques, maritimes et terrestres, donne aux faits économiques une publicité, une souplesse et une sensibilité nouvelles. La protection de la distance diminue de jour en jour, mais la solidarité augmente... Le problème de la vie des peuples devient une science passionnément intéressante, pour tous ceux qui implorent les famines et les épidémies d'autrefois. Cette conclusion sera aussi la nôtre. »

P. S. — Le télégramme plus haut reproduit d'après le *London and China Telegraph* du 8 juillet fait connaître ce que furent, à leur début, les effets de la mesure prise à la fin de mai par le gouvernement japonais.

Ces effets se sont ensuite développés graduellement, comme il ressort des informations suivantes, extraites de l'organe précité (numéro du 29 juillet) :

« Depuis que les prix pour le riz ont cédé (broke), les cours ont conservé une tendance à la baisse et l'on peut actuellement obtenir les premières qualités de riz non décortiqué à 21 yen, les secondes et troisièmes à un taux

(1) Par koku en gros, 7 yen en 1892, 11 yen 47 en 1911. En France une partie de la récolte de blé de cette année 1912 a pu être vendue par les cultivateurs à raison de 28 fr. les 100 kilog. livrable fin juillet.

(2) *Monde Économique*.

proportionnellement plus bas. Le facteur déterminant a été la décision prise par les principaux haussiers de clore maintenant les opérations avant que les énormes achats faits à Rangoon n'arrivent en quantités appréciables. Il est donné à entendre que sur cette place plus de 12 600 tonnes attendent leur chargement à destination du Japon. Les importateurs ont de la peine à trouver des navires et la Nippon Yusen-Kaisha envoie des navires supplémentaires, les bâtiments régulièrement employés sur la ligne ne fournissant pas l'espace nécessaire. Comme conséquence de la lutte entre les Compagnies British India et Nippon Yusen Kaisha les taux de fret de Rangoon au Japon sont tombés de 9 yen 50 à 2 y. 50 et l'on s'attend à ce qu'ils descendent plus bas encore. Les principaux haussiers sur le riz ont, dit-on, réalisé 11 400 000 yen (29 440 000 fr.) dans le récent « corner. »

*
* *

Effets du nouveau tarif des douanes au Japon.

Au cours d'une étude précédente (1), nous avons signalé ici même les conclusions d'un rapport de M. E. F. Crowe, attaché commercial britannique, en Extrême-Orient, d'après lequel l'application du nouveau tarif douanier du Japon n'avait pas entraîné de très notables modifications dans le trafic extérieur du Japon.

Sans contredire, dans l'ensemble, cette manière de voir, les informations ci-après, extraites du *London and China Telegraph* du 15 juillet montrent cependant que, dans un certain nombre de cas, l'industrie nipponne s'organise en vue de répondre autant que possible, à elle seule, aux besoins du marché intérieur. Il s'agit notamment de quelques catégories spéciales, telles que celles du verre à vitre, des clous en fer, du zinc, des savons. Voici d'ailleurs les renseignements fournis par l'organe précité :

« Il y a quelque temps, M. Sakaguchi, du Département des Finances, fut envoyé à Osaka et dans la région dépendant de cette place, pour observer les effets du nouveau tarif dans diverses catégories d'industries. Les résultats de ses observations sont brièvement exposés dans des déclarations par lui faites à son retour à Tôkyô. Il a dit notamment : « C'est chose difficile que de discerner exactement dans quelle mesure chaque catégorie d'industrie a été affectée par le nouveau tarif des douanes, mais durant ma récente visite à Osaka et dans la région, il m'a été donné de découvrir certaines branches d'industries dont la prospérité présente peut, à quelque degré, être attribuée aux mérites du nouveau tarif. Ce sont la Compagnie d'Asahi pour la manufacture du verre, la fabrique de clous de Nishimoto, la Compagnie anonyme pour la métallurgie du zinc (2), la compagnie anonyme pour la fabrication des plaques de zinc (3), la Compagnie anonyme de celluloïd à Sakai. Toutes ces entreprises ont été fondées pour fabriquer des articles importés au Japon, et elles sont organisées de telle sorte que, si elles réussissent, elles seront en état de chasser toutes ces marchandises étrangères hors du marché japonais, et de

(1) *Bull.* XXV, pp. 493-496.

(2) Totân Kôgyô Kabushiki Kwaisha.

(3) Totan Mekki Kabushiki Kwaisha.

leur substituer leurs propres produits. En dehors de tout cela, la maison Lever Brothers est en train de construire une grande usine à Osaka pour la fabrication du savon, parce qu'en considérant le tarif actuel, les chefs de cette entreprise ont été amenés à penser qu'il était opportun pour eux d'établir leurs propres ateliers au Japon au lieu de faire le savon au dehors et de transporter ensuite dans ce pays.

Sur le même sujet, le *L. and C. Telegraph* contient, dans son numéro du 8 juillet, un entrefilet dont la *Cote* a donné, à la date du 20 courant, la traduction ci-après reproduite :

« L'importation de matériel de chemin de fer est en diminution considérable cette année. La raison s'en trouverait dans ce fait que le Japon produit aujourd'hui 80 0/0 de ces articles chez lui.

« Des 69 000 tonnes de rails requises pendant la présente année fiscale, 54 000 ont été commandées à la fonderie impériale de Wakamatsu, et les 15 000 tonnes restantes ont été demandées à l'étranger. Le prix des rails était de 65 yen par tonne pour les produits de fabrication étrangère et de 68 yen pour les produits nationaux.

« Depuis que le nouveau tarif est entré en vigueur, le prix a monté à 70 yen pour les produits étrangers et à 80 pour les produits japonais. Cependant, par suite d'un arrangement spécial, le ministère des chemins de fer peut obtenir des rails fabriqués dans le pays pour 71 1/2 yen. Comme le Gouvernement achète 90 0/0 des rails importés, le nouveau tarif semble être un luxe bien coûteux pour le ministère des chemins de fer ».

Si l'on passe en revue les différents articles ci-dessus signalés, en raison du développement de leur production au Japon, il sera facile de reconnaître qu'aucun d'eux n'intéresse directement l'importation française. Celle-ci se compose principalement, comme il est connu, de laine et de produits en laine (filés ou mousseline, draps et serges) quelques machines et pièces en acier, papier, vins, etc. Ni le verre à vitre, ni les clous, ni le zinc ou les produits en zinc ne figurent pour des valeurs appréciables parmi les provenances de notre pays. L'importation des articles de parfumerie et notamment du savon intéresserait davantage nos producteurs. Mais les renseignements rapportés ci-dessus n'ont pas trait, à proprement parler, à la création d'une fabrique japonaise suscitant une concurrence inexistant jusque-là. Il s'agit d'une entreprise anglaise déjà en relations d'affaires avec l'Empire du Soleil Levant et se déterminant à transférer à l'intérieur de ce pays une partie de ses ateliers et moyens d'action.

D'autre part, d'après tous les éléments d'information dont il est possible de disposer à cet égard, tandis que cette maison comme ses rivales dans le Royaume-Uni, fournit principalement l'article de qualité moyenne, les envois de France, en ce qui concerne la parfumerie et spécialement les savons, se composent en général de produits fins, de qualité tout à fait supérieure.

Dans ces conditions, le commerce d'importation de notre pays a, semble-t-il, été jusqu'à présent moins sensiblement affecté que d'autres par la mise en vigueur du nouveau tarif des douanes japonaises. D'ailleurs, si dans certains cas, le nouveau régime a modifié la nature des échanges de l'Empire Insulaire avec le dehors au total, il n'en a en aucune façon réduit le volume.

*
* *

La production de la soie grège dans le monde, en 1911, s'est élevée à 23 800 000 kilogrammes, dont la plus grande partie, soit 18 845 000 kilog., a été fournie par l'Asie, l'Europe n'ayant donné que 4 960 000 kilogrammes. Les principaux pays producteurs sont : le Japon, avec 9 200 000 kilogrammes ; la Chine, avec 7 240 000 kilogrammes ; l'Italie, avec 3 490 000 kilogrammes. La France a produit 402 000 kilogrammes.

(*Mémorial Diplomatique*, 19 mai 1912.)

*
* *

Pendant les six premiers mois de 1912, le commerce extérieur du Japon s'est élevé à 1 448 819 907 francs, en progrès de 163 122 532 francs sur les résultats du semestre correspondant de 1911. Sur ce total, les exportations figuraient pour 573 688 865 francs, en avance de 61 441 217 francs et les importations, pour 875 131 042 francs, en augmentation de 101 681 315 francs.

Les exportations de riz sont à 5 582 920 francs, en léger progrès de 220 020 francs tandis que les importations perdent 522 247 francs, en s'abaissant à 30 593 257 francs (1). Les ventes de sucres raffinés perdent 4 658 060 francs, en descendant à 4 604 537 francs ; en même temps, les achats de sucres bruts tombent à 6 248 662 francs, en recul de 6 067 315 fr.

Les ventes de bourres de soie montent à 13 744 790 francs en avance de 1 851 027 francs ; celles de soies grèges s'élèvent à 154 008 745 francs, en progrès de 17 258 595 francs. De même, les sorties de cuivre en lingots et barres gagnent 1 261 430 francs, en arrivant à 26 047 522 francs. Les ventes de tissus de soie perdent 1 352 850 francs, en tombant à 39 879 862 francs. Au contraire, les sorties de tissus de coton sont en nouvelle avance considérable de 8 203 860 francs et arrivent à 37 672 530 francs. Les fils de coton voient leurs ventes augmenter de 4 596 412 francs, en s'élevant à 55 999 855 fr. Les progrès si rapides de cette industrie sont encore attestés par les entrées de coton brut, qui s'accroissent de 141 729 060 francs, en montant à 382 561 577 francs.

Notons encore, aux importations, la laine brute, qui figure pour 21 179 815 francs, en augmentation de 6 763 587 francs.

(*Mémorial Dipl.* 4-11 août 1912.)

(1) Cet excédent d'exportation ne laisse pas que de surprendre en présence de la disette de riz qui s'est produite au Japon depuis plusieurs mois et qui, comme nous l'avons signalé plus haut, a amené le gouvernement à promulguer, le 27 mai, un décret établissant une réduction temporaire (jusqu'à la fin d'octobre) des $\frac{3}{5}$ sur le droit d'importation perçu sur cette céréale à l'entrée au Japon. Le phénomène peut s'expliquer en partie tout au moins par la valeur supérieure du riz japonais qui trouve des débouchés de plus en plus importants en Angleterre, aux îles Hawaï et aux États-Unis.

*
**

D'après un rapport de M. Martin, consul général de Belgique à Yokohama, *La production totale du cuivre au Japon en 1911*, s'est élevée à 51 708 tonnes, d'une valeur de 26 938 000 yen, en augmentation de 2 562 tonnes et de 1 119 000 yen sur 1910 et de 13 734 tonnes sur 1909. Plus de la moitié de la production provient des trois principales mines suivantes : Ashio, Besshi et Kosaka. La mine Hidale fait aussi de grands progrès. Elle a fourni 5 674 tonnes l'année dernière, soit sept fois sa production en 1907.

M. Martin ajoute que le Japon se classe au deuxième rang comme pays producteur de cuivre. Il arrive toutefois loin des Etats-Unis et sa production totale atteint à peine le dixième de ce dernier pays.

Comme termes de comparaison, rapprochons de celles qui précèdent, les données suivantes, publiées par le *Monde Economique* du 22 juin : La *Circulaire Merton* évalue les stocks visibles de cuivre en Europe au 15 juin à 50 085 tonnes contre 52 590 au 31 mai dernier, soit une moins-value de 2 505 tonnes pour la quinzaine.

Les stocks en Angleterre et en France s'élèvent à 42 629 tonnes contre 44 588, en diminution de 1 959 tonnes.

Les stocks à Rotterdam atteignent 1 600 tonnes contre 1 750 et les stocks à Hambourg 5 856 tonnes contre 6 252.

*
**

L'industrie cotonnière au Japon.

Pendant la dernière année financière, huit nouvelles compagnies ont été constituées au capital total de 6 280 000 dollars et mettent en œuvre 133 000 nouvelles broches. En outre, beaucoup des anciennes compagnies ont augmenté leur capital et leur outillage. L'association des filateurs du Japon dit, dans son rapport, qu'il y a actuellement, dans l'Empire, 32 filatures, occupant 1 867 026 broches pendant 26 jours par mois, à raison de 23 heures par jour. Elles consomment en un mois 48 828 283 livres de coton, emploient 17 967 ouvriers et 79 124 ouvrières. Les hommes reçoivent 23 cent. (1 fr. 20), et les femmes 15 cent. (80 centimes) par jour. Ces salaires sont en augmentation de 5 0/0 sur ceux de 1911.

Le chiffre d'exportation des Etats-Unis et de l'Angleterre est sérieusement menacé par cette extension par l'industrie cotonnière du Japon.

(D'après la *Cote* 21 août.)

*
**

Les phosphates tunisiens au Japon.

Les importations de Tunisie à Osaka consistent uniquement en phosphates de Gafsa, importés par les soins d'une maison anglaise qui, en 1907, a entrepris l'introduction du produit tunisien sur le marché japonais. Notre engrais africain a eu à lutter au début contre la concurrence des phosphates de l'Océa-

nie, en provenance de « Christmas Island » et de « Rock Island », mais est maintenant apprécié par l'agriculteur japonais à sa juste valeur.

L'importation, insignifiante au début, pour le port d'Osaka a atteint en 1909 une valeur de 227 534 yen (583 762 fr. 38), en 1910 une augmentation de 147 584 yen (379 290 fr. 88) a été réalisée, soit 74 0/0 par rapport à l'année précédente, ce qui a porté le total de l'importation à 375 118 yen (964 053 fr.). Ce fait est d'autant plus intéressant que le développement des ventes du minerai tunisien, d'après des renseignements qui me sont communiqués relativement aux importations en 1911, se serait encore accentué dans des proportions égales à celles de 1910.

Il faut noter, d'autre part, pour avoir une vue d'ensemble sur l'importation des phosphates tunisiens au Japon, qu'il en débarque également de très forts stocks au port de Yokohama. Dans ce dernier centre, les importations de phosphates tunisiens représenteraient environ la moitié de celles effectuées par le port d'Osaka.

(*Depêche Coloniale*, 3 sept. 1912.)

*
* *

Le camphre au Japon.

La production de camphre au Japon a atteint, en 1911, 1 200 000 kilogrammes. C'est le chiffre le plus considérable qui ait été enregistré et il ne semble pas qu'il puisse être dépassé sensiblement si ce n'est aux dépens de l'existence même des forêts de camphriers.

Sur cette production totale, 390 000 kilogrammes ont été exportés, 570 000 kilogrammes ont été traités par les raffineries indigènes et 210 000 kilogrammes ont été employés à la fabrication du celluloïd dont l'industrie se développe énormément au Japon ; aussi la demande locale augmente-t-elle dans de très fortes proportions.

L'année dernière a vu disparaître aussi les produits artificiels dont le prix de revient est supérieur à celui des produits naturels.

(*Le Temps*, 30 juillet 1912.)

*
* *

Le sucre de Formose.

Le rapport du consul d'Angleterre à Samsui sur le commerce extérieur de l'île de Formose en 1911 constate qu'à la fin de cet exercice les dix-sept compagnies exploitant la canne à sucre possédaient 32 usines pourvues d'appareils de broyage modernes capables de traiter 24 450 tonnes de cannes par jour. Sur le total, 11 des moulins, d'une capacité quotidienne de 7 200 tonnes, n'ont commencé à fonctionner qu'au cours de la saison 1912. Le capital versé des compagnies s'élève à 40 000 000 de yen (environ 102 millions de francs) ; elles avaient le pouvoir de le porter à 214 200 000 francs.

(*Cole*, 27 septembre.)

Au moment où nous allons mettre sous presse, nous parvient l'*Annuaire Financier et Économique du Japon* (12^e année). Le temps nous fait matériellement défaut pour en donner cette fois une analyse détaillée. En attendant, nos lecteurs auront du moins un intéressant aperçu, de cette importante publication par l'extrait suivant d'un article que lui ont consacré l'*Action* du 28 août et le *Siècle* du lendemain :

« Ces temps derniers, certains économistes ont, avec quelques critiques des finances japonaises, semblé ajouter une grande importance aux résultats défavorables du dernier exercice commercial, c'est-à-dire à l'excédent des importations sur celui des exportations. Cet état de choses a, en effet, le don de troubler de nombreux théoriciens en la science économique. Récemment encore, la balance commerciale défavorable de l'Autriche-Hongrie a été très discutée dans la presse autrichienne, et autrefois, le même état de choses a dans le Royaume-Uni, souvent servi de motif pour faire demander par des esprits timorés la modification du système économique anglais.

« Le douzième rapport annuel (celui de 1911), qui vient d'être publié à Tôkyô par le ministère japonais des finances, arrive à un moment très opportun pour rappeler que la situation économique des pays doit être jugée aussi bien par rapport aux circonstances particulières que d'après des théories abstraites, et a que ces dernières ne sont applicables que lorsqu'elles sont jointes à des considérations de fait. Le rapport est un modèle de compilation intelligente et soignée, comme le sont d'ailleurs tous les rapports publiés par ce ministère depuis plusieurs années; il permet de se rendre compte non seulement de la situation des finances du Japon, avec sa dette extérieure contractée en si peu de temps — comme c'est le cas de tous les pays jeunes et pleins de force — mais encore de la situation de son industrie et de son commerce, avec le développement rapide de ce dernier aidé par les subventions à la marine marchande. Voici d'ailleurs un résumé officiel succinct du rapport :

« Un coup d'œil général sur la situation du monde économique au Japon pendant l'année 1911 montre que dans le courant de cet exercice les affaires entreprises en 1910 ont été poursuivies et parachevées. Il a été émis sur le marché national une quantité considérable d'emprunts de villes, d'obligations et d'emprunts publics étrangers; la construction et l'amélioration des chemins de fer au Japon et en Corée ont été poursuivies en 1911 et il y a eu également une augmentation considérable des importations en prévision de la revision des tarifs douaniers. Dans ces circonstances, le marché monétaire qui, l'année précédente, avait été plus que facile s'est resserré de mois en mois à partir du début de l'année (et cela, malgré le rachat des emprunts intérieurs de 65 millions de yens (6 657 790 liv. st.) en mai et de 20 millions de yens (2 048 551 liv. st. en décembre), ce qui a eu pour résultat de porter à la fin de l'année le chiffre total sans précédent de titres amortissables nouvellement émis à 435 500 000 yens (4 460 719 liv. st.), et de provoquer une élévation du taux d'intérêt de 1 sen 5 à 1 sen 9. En dépit de ces faits, la situation commerciale du Japon proprement dit et de la Corée était telle que l'année s'est terminée dans de saines conditions, bien que la bonne marche des affaires n'ait pas été peu troublée par la révolution chinoise dans les derniers mois de l'année.

Entreprises nouvelles.

« En 1911, il a été placé 361 millions de yens (36 976 339 livres sterling) en entreprises nouvelles, soit une diminution de 126 millions de yens (12 905 869 liv. st.) sur le chiffre de l'exercice précédent qui s'élevait à 487 millions de yens (49 882 208 liv. st.). Mais, si nous considérons les circonstances particulières desquelles provient cette diminution de capital, nous verrons qu'elle est due à l'achat par la municipalité de Tôkyô de l'affaire de la Tôkyô Railway Joint Stock Company, dont le capital nominal était de 60 millions de yens (6 145 652 liv. st.), et le capital versé de 43 millions de yens (4 404 384 liv. st.). Or, si nous faisons abstraction de ces sommes, les augmentations de capital versé pour libération de titres, ajoutées aux émissions d'obligations et autres valeurs, donnent un chiffre total supérieur à celui de l'exercice précédent. Ces chiffres prouvent que le monde des affaires au Japon est passé de l'année des projets à celle des réalisations. »

*
**

Cours du riz (août-septembre 1912).

Ainsi qu'il a été indiqué plus haut (p. 179), au début de juillet, l'effet des diverses mesures adoptées en vue de remédier à la crise du riz a commencé à se faire sentir. Les prix, pour les premières qualités, qui étaient montés jusqu'à 25, et même 26 yen le koku, descendirent à 22 yen 34 le 2 juillet, puis à 21, le 25.

D'informations que nous apportent les plus récents numéros du *Japan Chronicle* et du *Japan Times* parvenus en France à la présente date (30 septembre), il ressort que, dans les premiers jours d'août, les spéculateurs engagés à la hausse renoncèrent à poursuivre leur campagne. Le 7 août, les cours furent ramenés à 17 yen 85, les 6 et 7 septembre, ils ont oscillé entre 17 yen 80 et 19 yen 13.

L'Honneur commercial japonais

M. J. Norval, dont à plusieurs reprises déjà nous avons eu occasion de citer ici les travaux méthodiques et précis, poursuit l'enquête qu'il a entreprise au sujet du développement de l'Extrême-Orient principalement au point de vue industriel et commercial. Sous le titre qui précède, dans le *Monde Economique* du 18 mai, il a donné, en l'accompagnant d'un certain nombre de remarques et observations intéressantes, la traduction d'un article publié, quelque temps auparavant par le *London and China Telegraph*. Voici les principaux passages de cette étude :

En France, comme dans d'autres pays de l'Occident, la condition du commerce japonais, au point de vue de l'honorabilité en affaires, est encore, en bien des cas, matière à controverses. A cet égard, l'opinion publique est demeurée un peu incertaine, quand elle n'est pas nettement défavorable. Le public, en bien des cas, est disposé à s'en tenir aux appréciations pessimistes, pour ne pas dire aux préventions qui se sont fait jour dans divers passages d'ouvrages datant de dix ou quinze ans, et même davantage, tels que, par exemple, le *Japon contemporain*, de Jean Dhasp (1893), le *Japon vrai* (du moins le titre le dit), de Félix Martin (1898), ainsi que dans des écrits plus récents.

A ce même sujet, le *London and China Telegraph* a consacré dernièrement un *editorial* qui, en raison de l'impartialité manifeste avec laquelle il est rédigé, nous a paru mériter l'attention de nos lecteurs. Nous croyons devoir en donner ci-après la traduction. Le point traité, en dehors de son intérêt propre, n'offre-t-il pas d'ailleurs un caractère particulier d'actualité au moment où sous ce titre : *l'Honneur Japonais*, est représentée avec succès sur la scène de l'Odéon, une curieuse adaptation d'un drame célèbre entre tous dans l'Empire du Soleil Levant ?

Dans le livre de M. Porter intitulé : « La complète Reconnaissance du Japon » (1), il est fait, à différentes reprises, mention du changement des conditions dans lesquelles s'exerce actuellement le commerce, par comparaison avec celles qui régnaient dans les premiers temps des relations avec l'étranger. A cette époque, la constitution de la Société japonaise était telle que les marchands et manufacturiers étaient regardés de haut et étaient presque considérés — pour employer les expressions de M. Porter — comme des êtres inférieurs, certainement inférieurs à la vieille classe des Samuraï. Il n'y avait pas lieu de s'étonner, par suite, si les relations commerciales étaient aussi peu satisfaisantes que possible, ou si les marchands et banquiers étrangers étaient contraints, pour protéger leurs intérêts de se servir de compradors chinois dignes de confiance ou ayant fourni caution, bien qu'il y eût des désavantages évidents dans un système rendant nécessaire d'introduire une tierce partie étrangère dans l'administration d'une entreprise commerciale,

(1) The full Recognition of Japan.

dans un pays nouveau et en voie de développement. Ce ne fut que longtemps après ce que M. Porter appelle la Reconstruction, qu'une classe meilleure de la Société japonaise fut en mesure d'entrer en contact direct avec les étrangers, de prendre part aux transactions commerciales de l'Empire, et par la valeur du caractère et le sentiment de l'honneur de transformer, en lui prêtant une dignité nouvelle, ce qu'un écrivain anglais classique a appelé « un négoce égoïste et fripon (1) ». Depuis lors nous rencontrons, activement engagés dans le commerce, à l'avantage manifeste de celui-ci, à tous les points de vue, des membres de la classe à laquelle, dans les anciens jours, appartenaient les Samuraï. A cet égard les remarques de M. Porter sont intéressantes et suggestives. « Les grandes entreprises d'affaires, ne sont plus, par suite, conduites par des hommes n'ayant que peu ou pas de situation (standing) dans leur propre pays, mais sont entre les mains d'hommes, qui en ce qui touche l'éducation et la situation sociale, prennent rang, sur un pied d'égalité, avec la classe gouvernementale, et ont à cœur d'obtenir une haute appréciation quant au chapitre de la probité ». Un autre facteur d'une importance suprême est entré en jeu, au cours de ces dernières années, par l'établissement de Guildes mercantiles, dont il existe actuellement au Japon 6 000 en plein fonctionnement. Sous leur surveillance, le relâchement et les méthodes parfois malhonnêtes des ouvriers et marchands japonais ont été tenus en échec, les marchandises falsifiées (false goods) ont été en bien des cas, publiquement brûlées, comme un avertissement à ceux qui agissent mal (evil doers) et comme une sanction destinée à garantir que les articles manufacturés au Japon doivent, dans tous les cas, être du type et de la qualité prévus par la commande. Il en est résulté une amélioration considérable dans toutes les directions, et il est à espérer que l'organisation industrielle, dans le pays ayant franchi désormais la période de l'enfance, va se développer maintenant, plus rapidement encore, sur des bases qui maintiendront le crédit du pays. Conçu à un autre point de vue, et écrit en suivant ce qu'un Américain pourrait appeler « la voie intérieure » (the inside track), a paru, dans l'*Atlantic Monthly* du présent mois (décembre 1911), un article sous le titre figurant en tête des présentes remarques. Le rédacteur de l'article en question se défend d'être, à quelque titre que ce soit, un porte-paroles du Japon. mais il est d'avis que bien des critiques récemment adressées à l'Empire insulaire ne sont pas corroborées par les faits et en bien des cas peuvent être regardées comme équivalant à une conspiration ourdie en vue de dépouiller les Japonais de leur bon renom. Il considère que plusieurs circonstances, dans l'histoire passée du Japon, ont eu pour conséquence d'attacher une mauvaises réputation à ce pays et ont fait de lui « le paria du monde commercial ». Il se refuse à penser que les divers rapports qui ont paru dans la presse concernant des tours de passe-passe commerciaux et des abus de confiance dénotent que de tels écarts hors de la rectitude des affaires soient autre chose que des exceptions, résultant en partie de la fâcheuse condition (status) de la classe mercantile, telle que l'avait léguée la première période des rapports avec les étrangers. Il considère aussi que la promptitude avec laquelle les Japonais ont

(1) Selfish, huckstering trade.

adopté les modes de procéder occidentaux — tandis qu'elle a produit un grand changement dans leur vie extérieure, n'a pas été nécessairement suivie, dans tous les cas, par une évolution dans leur état d'esprit, et il estime qu'il faut du temps pour qu'il y ait adaptation et ajustement de l'horizon mental et moral. Mais la nation est saine dans son essence et toute l'influence dont peut disposer, à cet égard, un gouvernement jaloux, dans le sens original du terme, est mise en œuvre avec une inlassable énergie. Une influence de cet ordre venant comme elle le fait, du haut de l'échelle sociale, et portant le sceau de l'approbation impériale, doit avoir un effet immense. La patience, par suite, est une nécessité première dans la situation actuelle. Les Japonais ont de grandes aptitudes pour les affaires, et comme, en outre, le système au comptant qui a prévalu dans les premiers rapports avec les étrangers doit graduellement et partiellement se développer et se transformer en un système à crédit, il sera plus que jamais indispensable de veiller à ce que l'honneur commercial demeure à l'abri de toute atteinte (*untarnished*). Le collaborateur de l'*Atlantic* estime que s'il est une conviction profondément ancrée au cœur du peuple, c'est celle qui veut que l'honnêteté soit non seulement la meilleure, mais encore la seule politique pouvant permettre de maintenir le crédit. « C'est dans ce sens que se dirige maintenant l'esprit des Samuraï du Japon et les Samuraï sont les conducteurs du pays (1) ».

Ces observations, que l'on sent appuyées sur des informations récentes, recueillies avec soin, sont, comme il apparaîtra à tout lecteur sans prévention, marquées au coin du bon sens, de la modération et, comme nous l'avons dit, de l'impartialité. Nous ne pouvons, pour notre part, qu'en adopter les conclusions. Il est cependant un point sur lequel les assertions émises par le collaborateur de l'organe britannique paraissent trop absolues et par là susceptibles d'être entendues à faux. De ce que, dans les années du début, les négociants venus du dehors ne se sont trouvés en rapports qu'avec une catégorie inférieure de trafiquants, il serait erroné et injuste de conclure qu'il n'y avait pas alors, au Japon, de commerce digne de ce nom. Ce serait méconnaître ou ignorer l'existence de maisons telles que celles de Mitsui (2) Sumitomo, Mitsukoshi, Daï Maru Gofukuten, qui, par un passé, plusieurs fois séculaire de correction et de succès en affaires, auraient, semble-t-il, comme d'autres, quelque titre à se faire à elles-mêmes application de la devise *E probitate decus*.

(1) *London and China Telegraph*, 23 déc. 1911.

(2) Cette maison, aujourd'hui transformée en Compagnie à responsabilité limitée, avec nombreuses succursales, en Chine, aux Etats-Unis, en Angleterre et en Allemagne, fut fondée au xvii^e siècle (v. *Bull. Soc. F. J.* XVII, pp. 153-158). A défaut d'autres documents, la preuve de son existence au xviii^e siècle pourrait être fournie par des estampes de *Kyonaga* et d'*Hok'sai*, bien connues des amateurs. Au premier de ces deux artistes est due, en effet, une gravure représentant l'intérieur de la boutique du marchand de soie *Yechigoya*, avec le blason de *Mitsui* répété sur les murs : un exemplaire de cette œuvre intéressante figurait dans la collection d'estampes vendue à Londres les 23 et 24 mai 1912, par les soins de MM. Glendinning.

D'autre part, la célèbre série des *36 vues du Mont Fuji*, par *Hok'sai* comprend une pièce intitulée : *Yeto Suruga cho Mitsui Mise*. L'image montre les Magasins de Mitsui et le Mont Fuji s'élevant entre les deux toits. Un exemplaire s'en trouvait dans la collection A. D. vendue à Paris à l'Hôtel Drouot, les 23 et 24 février, par le ministère de M^e Lair-Dubreuil et assisté de M. André Portier.

Des considérations et données exposées par le *London and China Telegraph*, il paraît à propos de rapprocher l'extrait suivant d'un article paru en septembre 1911 dans le *North American Magazine* (1). Il fournit un exemple pris sur le vif, montrant comment, au Japon comme ailleurs, en présence des procédés condamnables de certains trafiquants, la conscience morale sait s'affirmer et réagir.

Il pourrait être intéressant aussi de jeter un coup d'œil sur la vie d'un publiciste, Hanichi Yoshikawa, qui mourut en 1903. Il commença son expérience des affaires comme apprenti dans un magasin de riz. Comme les marchands de riz avaient recours à des procédés de fraudes détournés (*underhanded*) pour gagner de l'argent il quitta son maître et entra chez un confiseur. Trouvant que les sucreries étaient mauvaises pour son estomac, il se mit au service d'un marchand d'objets d'occasion ; mais il découvrit que les bénéfices de son maître provenaient de la vente d'articles, de contrefaçon et il ne désire pas prêter la main à de telles pratiques. Par suite il se détermina à chercher de l'emploi dans une librairie, considérant que les libraires opèrent pour le bénéfice de leurs semblables (*fellow men*) plutôt que pour leur gain personnel. Il commença à colporter des livres à Osaka et à Yedo. Après avoir établi une boutique à son compte, il ouvrit une salle de lecture où pour un cent (0 fr. 25 c. ?) l'heure, les étudiants pouvaient consulter les meilleurs auteurs..., etc. »

S'il fallait une conclusion à ces quelques observations, le passage ci-après tiré de l'Histoire du *Droit des Gens*, de F. Laurent, ne la fournirait-elle pas ? Dans un des chapitres du t. II de ce remarquable ouvrage, publié à Bruxelles il y a cinquante ans et trop oublié aujourd'hui, l'auteur montre que le commerce fut entre les mains des Grecs, plus qu'à Tyr et à Carthage, un instrument, un élément de progrès : « Race artiste, les Grecs, dit-il, communiquaient avec leurs marchandises les bienfaits de leur civilisation »... Et il ajoute : « Ce n'est pas à dire que les commerçants de la Grèce fussent supérieurs en moralité aux Phéniciens ; *Démosthène* ne craignit pas de les flétrir du haut de la tribune en déclarant qu'un homme probe dans les transactions commerciales était un prodige. La Grèce avait si peu le sentiment de la justice qui doit présider aux relations humaines qu'elle fit du dieu du commerce le dieu de la fourberie. Mais à côté de cette indigne conception, les Grecs eurent une vue instinctive de la glorieuse mission du commerce. Mercure est l'ami du genre humain, c'est de tous les dieux, celui qui témoigne le plus de bienveillance aux hommes ; c'est lui qui les accompagne dans leurs voyages... Il est le protecteur des étrangers, leur proxène céleste. Enfin Mercure est un dieu essentiellement pacifique ; rarement il se mêle aux combats, et, quand il y paraît, ses armes sont inoffensives. Poétique symbole du rôle providentiel du commerce ! Le temps viendra où Mercure dépouillera son enveloppe grossière, et alors le dieu apparaîtra dans toute sa splendeur : ami des hommes, il les unira par les doux liens de la paix et de la concorde. »

(1) Sous la signature de M. Paul S. Reinsch.

Bibliographie

The Imperial Rescript on Education translated into Chinese, English French and German. The Department of Education. — Tôkyô 1909. Brochure de 20 pages sur papier de luxe (*non dans le commerce*).

Tous les auteurs qui ont étudié l'évolution matérielle et morale de l'Empire du Soleil Levant depuis une vingtaine d'années et ont cherché à en rendre compte, ont insisté sur l'importance du Rescrit Impérial de 1890 sur l'Education. C'est la base même de l'enseignement de la morale au Japon. Le Département de l'Instruction Publique à Tôkyô a publié tout d'abord une version anglaise, puis une version chinoise de ce Rescrit. Des traductions en français et en allemand en ayant été préparées par la suite, le Département a réuni en 1909 les quatre versions en une plaquette très soigneusement éditée et dont la Bibliothèque de la Société a reçu dernièrement, par l'obligeante entremise de l'Ambassade, quelques exemplaires. Nous croyons devoir reproduire ci-après le texte français. Bien que préparé avec grand soin, celui-ci, de l'avis de personnes compétentes, ne rend, pas plus d'ailleurs que les autres versions en langues européennes, ni la force du style ni toutes les nuances de l'original. Du moins ce sens est-il restitué avec toute la fidélité compatible avec la différence des deux langues.

Voici ce texte :

A NOS SUJETS :

Nos Impériaux Ancêtres ont établi l'Empire sur une base large et impérissable et ils ont solidement et profondément implanté la Vertu dans Notre Patrie; Nos sujets, constamment unis dans les sentiments de loyauté et de piété filiale, en ont d'âge en âge illustré la beauté. Telle est la grandeur du caractère fondamental de Notre Empire, telle est aussi la source de Notre éducation. Vous, Nos sujets, soyez fils pieux, frères affectionnés, époux unis, amis sincères; vivez modestement et avec modération; étendez votre bienveillance à tous; adressez-vous à la science et pratiquez les arts et par là développez vos facultés intellectuelles et cultivez vos qualités morales; de plus, travaillez pour le Bien Public et les intérêts de la Communauté; respectez toujours la Constitution et observez les lois; si un jour les circonstances le demandent, offrez-vous courageusement à l'Etat; vous défendrez ainsi et maintiendrez la prospérité de Notre Trône Impérial, contemporain du Ciel et de la Terre. De la sorte, non seulement

vous vous montrerez Nos bons et fidèles sujets, mais encore vous ferez briller les plus hautes traditions de vos aïeux.

La Voie exposée ici est, en effet, la Doctrine que nous ont léguée Nos Impériaux Ancêtres, pour être observée aussi bien par Leurs Descendants que par les sujets, infaillible en tout temps et vraie en tout lieu. C'est Notre vœu de la prendre à cœur en toute révérence, de concert avec vous, Nos sujets, afin que nous puissions atteindre tous à la même Vertu.

*Du trentième jour du dixième mois de la
vingt-troisième année de Meiji.*

SIGNATURE ET SCEAU DE L'EMPEREUR.

En appendice figure une note donnée comme s'appliquant spécialement à la traduction anglaise, mais ayant trait en réalité au texte lui-même et présentant par conséquent un intérêt égal qu'il s'agisse de l'une ou de l'autre des quatre traductions. Voici quelques passages extraits de ce bref commentaire :

« Depuis les temps anciens, notre enseignement (education) n'est en aucune façon rattaché à la religion, et le nouveau système est aussi entièrement libre de toute influence sacerdotale. La morale laïque a toujours été enseignée dans les écoles et forme un trait distinctif de notre système.

« Comme conséquence des relations avec l'étranger, un développement phénoménal d'idées, manières et coutumes nouvelles s'est produit. Les avocats radicaux du nouveau régime se montraient partisans d'abandonner tout ce qui était indigène, pour suivre aveuglément tout ce qui était étranger, tandis que leurs adversaires adhéraient obstinément aux anciens systèmes et fermaient l'oreille à toute proposition d'amélioration. En ce qui concerne le système de morale de la nation, quelques-uns auraient voulu le voir fonder sur les principes de l'éthique pure, tandis que d'autres insistaient pour que le Confucianisme, le Bouddhisme ou le Christianisme fussent pris comme prototypes. L'atmosphère se chargea de doctrines contradictoires, d'opinions violentes et extrêmes et le peuple, dans son ensemble, ne savait plus à qui entendre. Dans de semblables conditions, la morale enseignée dans les écoles manqua de base fixe. Le Département de l'Instruction Publique tenta une fois de la fonder sur les actes et paroles des anciens sages, mais bientôt il reconnut que ces éléments demeuraient inadéquats. Les hommes de réflexion regrettaient cet état de choses et cherchaient en vain à y porter remède. Ce fut durant cet état d'incertitude que l'événement historique suivant se produisit à la Cour.

« Le 13 octobre de la 23^e année de Mei-ji (1890), Sa Majesté l'Empereur convoqua le Comte (maintenant Prince) Aritomo Yamagata, alors Premier Ministre, et M. (maintenant Comte) Akimasa Yoshikawa, alors Ministre de l'Instruction Publique, et, par un acte gracieux, leur remit le Rescrit sur l'Enseignement. Le jour suivant, par les soins du Ministre de l'Instruction Publique, un exemplaire de ce rescrit fut envoyé à chaque école de

l'Empire, avec des instructions prescrivant à toutes les personnes s'adonnant à l'œuvre de l'enseignement, de s'inspirer constamment de l'esprit de ce Rescrit dans l'accomplissement des devoirs qui leur incombent. Lors des cérémonies et en d'autres occasions appropriées les personnes étaient invitées par ces instructions à lire et à commenter ce texte devant l'assemblée de leurs élèves.

« Ainsi le peuple reçut enfin une direction qui lui devint une lumière qu'il n'eut plus qu'à suivre à travers le chaos des théories et des opinions, et toutes les écoles de l'Empire y trouvèrent une base uniforme d'enseignement moral. »

Il paraît probable que le Rescrit a été signalé à l'attention des membres du *Congrès de Morale* qui s'est dernièrement tenu à La Haye. Le Japon comptait en effet plusieurs représentants en cette assemblée internationale. Il n'est pas besoin d'insister sur tout l'intérêt présenté par le texte donné plus haut, pour l'étude des délicats problèmes, si élevés dans l'ordre spéculatif et en même temps d'un caractère, si directement pratique, dont les éminents esprits réunis alors, dans la capitale de la Hollande ont — en toute indépendance, en même temps qu'avec le plus grand respect mutuel — recherché les meilleurs solutions possibles (1).

E. C.

WILLIAM COHN. — *Stil analysen als Einführung in die Japanische Malerei*, mit 18 Lichtdruck tafeln (Analyses de styles, introduction à l'étude de la peinture japonaise, avec 18 planches en phototypie). 170 pages format 18 × 22 non compris les planches. Éditeur : Oesterheld et C^o, Berlin, 1908. Prix : 8 marks.

Pour plus d'un d'entre nous, sans doute, ce livre évoquera le souvenir de la visite faite voici bientôt quatre ans à la Société par M. Shunko Sugiura. En des pages pénétrantes, notre distingué collègue M. Migeon a esquissé, ici-même, l'attachante physionomie de cet artiste, doublé d'un philosophe original, venu en Europe afin d'étudier le côté moral de la civilisation occidentale. M. Sugiura désirait en même temps nous initier à l'art de son pays, nous en faire comprendre le caractère intellectuel, mystique même. A cet effet, il nous a présenté au Musée d'Ennery, une série de spécimens, au nombre d'une quinzaine, exécuté par lui-même, dans la manière des principales écoles qui se sont succédé ou parallèlement développées au Japon, école bouddhiste primitive, écoles de Tosa, de Sesshu, de Kano ancien, de Kano moderne, de Korin, de l'Ukiyoé. N'étaient-ce pas de véritables « analyses de style » qui nous étaient ainsi proposées ? Mais M. Sugiura n'est resté malheureusement parmi nous que fort peu de temps. Malgré tout leur intérêt, nos entretiens trop brefs avec lui ne nous avaient laissé que des aperçus incomplets et insuffisants. Notre attention avait été appelée sur certains points intéressants, encore peu connus de beaucoup d'entre nous. Par exemple, M. Sugiura nous avait indiqué comment l'école de peinture en noir du Nord de la Chine, introduite au xiv^e siècle au Japon où elle devint le *Hokuso gwa*, se développa surtout sous l'influence de la secte bouddhique

(1) V. les articles de M. Hipp Parigot dans le *Temps*, n^{os} des 20, 29 et 31 août 1912.

Zen, et comment ses ouvrages « reflètent l'âme de cette doctrine tout en accordant, cette fois-ci encore, l'idée originale au sentiment esthétique japonais. »

Nous avons été avertis de quelques-uns des problèmes qui se posent, mais imparfaitement instruits de la méthode à suivre pour les résoudre. A vrai dire, cette méthode ne saurait avoir d'autre base, d'autre point de départ que l'examen comparé des œuvres ou de leurs reproductions telles que la gravure sur bois ou les procédés modernes de la photogravure peuvent les donner. Ainsi seulement pouvons-nous apprendre graduellement à discerner dans chacune d'elles les caractères propres dénotant l'école, le style dont elle relève.

Encore est-il désirable, est-il nécessaire d'avoir un guide dans cette étude. A cet égard le livre de notre savant collègue M. W. Cohn sera donc le bienvenu de la part de tous les japonisants, non seulement en Allemagne, mais dans les autres pays de l'Occident. Cependant, jusqu'à présent, il a été assez peu signalé, semble-t-il, en France, par la presse quotidienne ou les périodiques consacrés à l'art. Aussi bien, à propos de cette œuvre, le *Bulletin* se doit-il à lui-même de ne pas s'en tenir à la brève mention figurant dans le dernier numéro, simple accusé de réception, en attendant un compte rendu moins sommaire.

Si le nom de l'auteur est la meilleure garantie de la conscience et de la compétence avec lesquelles le sujet a été traité, il n'en reste pas moins qu'il y a peut-être quelque intérêt à tenter de dégager ici le plan général suivant lequel le livre a été ordonné et l'esprit qui l'a inspiré. Voici comment, dans son avant-propos, M. W. Cohn, répond aux questions qui se posent à cet égard :

« En ce qui concerne les publications sur le sujet, l'auteur s'est confié principalement aux recherches des historiens d'art japonais, telles que les font connaître les 212 fascicules de la *Kokka*, les 17 tomes des « *Selected Relics of Japanese Art* » et les « *Masterpieces of Motonobu* », les « *Master pieces selected from the Korin School* », « *from de Okiyo e School* », « *l'Histoire de l'Art du Japon* ». Naturellement tous les ouvrages européens concernant le Japon ont été aussi consultés avec soin.

« Le plan du travail s'est, d'une manière générale, formé de lui-même. Pour l'intelligence d'un art quel qu'il soit, un aperçu historique est de toute façon nécessaire. Toutefois à propos de la détermination particulière des problèmes de style, il ne convenait pas de donner ici plus qu'un simple aperçu. Peut-être cependant, en dépit de la brièveté indispensable qu'il a observée, est-il arrivé à l'auteur de tracer une image propre à nous donner une vision ou à quelque mesure intuitive de la peinture japonaise dans ses relations avec les courants propres aux diverses périodes, et çà et là d'inviter à des recherches plus avancées. Au reste, il doit être signalé ici qu'il y a encore une quantité de points insuffisamment éclaircis dans l'histoire de l'art japonais ; il n'est pas possible de présenter un exposé positif d'un développement achevé.

« Une revue du domaine des sujets traités par les peintres japonais sera tentée à la fois pour contenter tout d'abord la curiosité qu'excite d'ordinaire le contenu de ces sujets que pour dissiper l'impression d'étrangeté que ceux-ci font éprouver tout d'abord. Aussi pour arriver à se représenter l'atmosphère

intellectuelle d'un art, n'y a-t-il pas peu d'avantage à rapprocher entre eux les différents thèmes artistiques.

« Venons maintenant à l'essentiel : en ce qui concerne les principaux styles, des images appropriées ont été choisies. Le choix en a été déterminé de manière à comprendre les plus remarquables manifestations de la peinture japonaise. Ainsi sera représentée de façon par trop incomplète des multiples tendances artistiques. Nous devons chercher à faire nôtres les exemples typiques, à nous en bien pénétrer tant par le côté intellectuel que par le côté extérieur, comme si nous nous trouvions en présence d'œuvres d'art isolées. Naturellement, rien n'empêchera, ensuite, d'entreprendre les analyses en se plaçant à un point de vue aussi compréhensif que possible : toutefois les rapprochements abstraits devront être résolument écartés. Le travail s'applique avant tout à chacune des peintures prises séparément. La contemplation intensive d'un certain nombre d'œuvres d'art sera préférée à l'étude extensive d'une grande quantité de ces ouvrages. L'amateur doit savoir assouplir ses nerfs assez pour les adapter à une œuvre prise en elle-même, afin de pouvoir ensuite considérer, avec un sens plus exercé, l'art dans son entier et poursuivre en pleine indépendance son examen et ses comparaisons.

« Une telle méthode a déjà été appliquée avec succès à l'étude de l'art européen. Et l'art européen dans son essence est caractérisé par la multiplicité la plus riche et la plus personnelle. L'essence de la peinture japonaise est relativement déterminée par la tradition par une révérence illimitée à l'égard du modèle et du maître. En ce qui la concerne, par conséquent, une étude préparatoire, au moyen d'œuvres particulières constamment à portée du regard, telle que l'auteur l'entreprend, sera plus appropriée encore. Comme il va de soi, en plus d'un cas, des points importants ayant trait à l'intensité du sentiment ne seront même pas touchés. Il est à espérer qu'en présence des œuvres, un œil exercé saura aisément saisir ce qui n'aura pas été expressément exposé.

« Toute critique, pour ainsi dire, est évitée. D'une manière générale la connaissance de la peinture japonaise ne va pas assez loin pour qu'une critique de quelque valeur puisse être exercée. Que l'on n'oublie pas que la peinture de l'Europe occidentale n'a été réellement jugée que depuis bien peu de temps. Dans tous les cas, l'auteur préfère laisser la critique à l'appréciation particulière de l'amateur ».

Comme l'indique ce passage le livre est partagé en deux parties : La première se compose de deux sections, l'une ayant trait aux styles, aux écoles, aux courants de civilisation propres à chaque époque, la seconde consacrée aux sujets traités et au « milieu » moral et intellectuel. La deuxième partie (pp. 65-168) divisée en sept sections comprend essentiellement la description et l'analyse des dix-huit planches accompagnant le volume. La simple énumération des œuvres choisies comme types des différents styles apportera, semble-t-il, le meilleur complément aux indications présentées par l'auteur touchant la manière dont il a conçu son plan.

Les écoles bouddhiques sont représentées par une planche : Emma o, le dieu du monde inférieur, attribuée à *Teri Sozu* (Kokka, livraison 133, pl. 1).

Pour celles du *Yamato*, trois exemples sont donnés : un fragment d'un

makimono de *Toba Sojo* (1053-1140) : le miracle de *Bishamon* (Kokka, liv. 129, pl. 2) ; une scène du *Heiji Monogatari*, attribuée à *Sumiyoshi Keion* (xiii^e siècle). (Kokka, liv. 136, pl. 3) ; une scène tirée d'un makimono inspiré par le *Genji Monogatari*, par *Kasuga Takayoshi* (xiii^e siècle) (Selected Relics IV, pl. 4).

Cinq planches sont consacrées aux premières écoles (non bouddhiques), relevant directement de l'influence chinoise.

Sakyà Muni, Dharuma, Linchi, par Kano Motonobu (1476-1559). (Masterpieces, II, pl. 6).

Deux paysages de *Sesshu* (Selected Relics, p. 7).

Collines après une pluie d'été, kakémono peint en 1827, par *Tanomura Chikuden* (Selected Relics XII, p. 17).

Quatre paysages : un temple dans la campagne ; un bateau rentrant au port, effet de pluie, clair de lune, par *Soami* (xv^e siècle). (K. I. 85, pl. 8 et 9).

Hérons, corbeaux, deux feuilles d'un paravent, par *Miyamoto Niten* (1582-1643). (Kokka, liv. 62, pl. 10).

Cinq exemples sont donnés pour les développements du style du *Yamato* et du style *Kara* (chinois) de la fin du xiv^e siècle au xix^e siècle.

Légende du miracle de Kwannon au temple d'*Ishiyama* (prov. d'Omi), partie d'un makimono de *Tosa Takamitsu* (Selected Relics, X, Yamato, pl. 5).

Les sept sages dans la forêt de bambous, par *Kano Shoyei* (1519-1592), (Kokka, liv. 168, pl. 11).

Konin et son école sont représentés par trois reproductions :

Chrysanthème et érable, par *Ogata Kenzan* (1663-1743). (Masterpieces, III, pl. 12).

Cascade des *Nunobiki*, par *Ogata Korin* (1661-1716). (Masterpieces, II, pl. 12), érable et grue par *Ogata Korin* (Masterpieces, I, pl. 13).

L'école *Shijo*, fondée par *Matsumara Goshun* (1752-1811) se distingue avant tout des écoles modernes subissant l'influence chinoise, par une préférence pour les sujets japonais et par des traces plus accentuées de l'école européenne, marquant ses œuvres du sceau d'une plus grande ressemblance avec la nature. Il est d'ailleurs des scènes d'animaux, des paysages et des figures humaines de l'école de *Shijo* qui ne peuvent être que très difficilement distinguées des œuvres des écoles de *Sesshu*, de *Kano* et particulièrement de celles du *Bunjingwa* (École des lettrés).

Trois planches sont consacrées à ce groupe :

Un paysage : Clair de lune sur le fleuve *Kamo*, par *Maruyama Okyo* (Selected Relics, IV, pl. 14).

Une scène d'animaux (paire de cerfs mouchetés), par *Ganku* (1745-1834). (Selected Relics, IV, pl. 15).

Une figure humaine, le célèbre héros chinois *Kuan yu*, par *Matsumara Keibun* (1779-1844). (Kokka, liv. 50, pl. 16).

Enfin l'*Ukiyoé* est représenté par deux exemples :

Divertissement musical, par une nuit de clair de lune, par *Choshun* (1682-1752). (Kokka, liv. 184, pl. 18).

Jeune fille, par *Katsukawa Shuncho* (1726-1792) (Masterpieces, t. II, pl. 17).

Le texte décrivant et analysant les reproductions de ces exemples types (au nombre de 24 en tout), est fait surtout pour être lu avec les planches sous les yeux, condition d'ailleurs très facile à réaliser, grâce à une disposition spéciale de reliure. Mais comme celui de la première partie, il se suffit cependant très bien à lui-même. On y trouve exposé avec netteté, le résultat d'études, de recherches poursuivies avec patience et méthode, par un esprit très averti.

Dans la conclusion de son intéressant essai sur l'exposition rétrospective d'Art Japonais, à Londres, notre sympathique collègue, M. Deshayes s'exprime ainsi... « J'oserai donc dire que de cet art nous ne savons rien de ce qui lui est essentiel, et je crois que si nous nous persuadions bien de ce fait, nous nous mettrions en bon chemin pour y voir plus clair. »

M. Cohn est évidemment parti d'un point de vue semblable, auquel d'ailleurs se placera également quiconque tentera de comprendre et de goûter en lui-même l'art de l'Extrême-Orient. En ce qui concerne en particulier le Japon, il est clair que pour un Occidental, la condition première et *sine qua non* est d'essayer, dans la mesure du possible de se faire une âme nouvelle, en harmonie avec le milieu où se rencontrent et se combinent, avec l'inspiration propre du *Yamato*, les doctrines de Laotseu, de Confucius et de Bouddha.

L'étendue et la variété de l'érudition artistique et littéraire de l'auteur des « Stilanalysen » se révèlent à chaque pas sous la forme d'aperçus, de rapprochements originaux et instructifs qui, constamment, éclairent d'un jour nouveau des données déjà connues en partie tout au moins, et nous incitent à reviser, à approfondir nos propres opinions, nos propres conceptions. A mieux pénétrer les raisons de nos plaisirs esthétiques, nous ne pourrions évidemment qu'en accroître la finesse et l'intensité.

Dans son livre, M. Cohn, tantôt compare entre eux les artistes ou les écoles du Japon : *Sesshu et Soami*, *Sesshu et Chikuden*, *Okyo et Soami*, l'École du Yamato et l'école chinoise (*Karayé*), *Tosa Takamitsu* et *Kano Shoyei*... etc... Tantôt il met leurs œuvres en parallèle ou en opposition avec celles des peintres occidentaux. C'est ainsi que les montagnes enveloppées de brumes, aux contours imprécis d'un Soami évoquent pour l'auteur, les gravures et les dessins vaporeux (*duftig*) d'un Rembrandt. La douceur infinie que respire le visage du dieu Yama dans la peinture attribuée à Yeri Sozu (x^e siècle) le fait penser à certaines mosaïques du haut moyen-âge italien ou aux madones de Cimabué.

La peinture de paysage soumise à l'influence de la Chine a pour caractère l'idéalisme; son objectif est semblable à celui d'un Claude Lorrain ou des maîtres de l'école romaine allemande. L'art d'un Soami est opposé à celui des peintres de l'école du plein air en France; un rapprochement est indiqué entre Okyo et Pointelin.

A l'origine, la gravure sur bois a été au Japon une annexe de la peinture contemporaine de même qu'au temps de Dürer et de Schongau, les arts graphiques avaient leur point de départ dans la peinture même.

Si la formule n'était un peu longue, le titre de l'ouvrage de M. Cohn aurait pu être : « Études de peinture japonaise comparée ».

Il vient d'être dit que le livre témoignait de la connaissance étendue que

l'auteur possède de la littérature japonaise. Nous en trouvons notamment une preuve dans le passage où pour mieux nous faire comprendre combien l'amour de la nature est intense chez les Japonais et les Chinois, comment le spectacle de la nature agit sur leur sensibilité, M. Cohn cite d'une part un fragment d'un célèbre journal intime de *Kamo T'chomei* de la fin du XII^e siècle, le *Hojoki* (Livre d'une hutte de dix pieds de côté) et de l'autre un morceau : la « Falaise Rouge » (en japonais *Seki Heki*, en chinois *Su tung Pos*) du recueil chinois, modèles de littérature (Bunchokikan). Les Japonais cultivés, ont pour la plupart, appris dans leur enfance cette dernière pièce. Celle-ci figure dans les *Stray Leaves* du professeur Wadagaki, dont nous avons eu occasion déjà d'entretenir nos lecteurs. D'autre part, la traduction complète du *Hojoki* est donnée par M. Revon dans son *Anthologie*. On ne pouvait prendre de meilleurs exemples pour montrer comment, en Extrême-Orient, comme en Occident, les livres et l'art se répondent et s'expliquent mutuellement.

En ce qui concerne les analyses elles-mêmes qui forment le fond du livre de M. Cohn, le mieux est encore de permettre au lecteur d'en juger directement. Mais comment choisir entre tant de développements, tant de passages également ingénieux et instructifs ? En voici un, pris parmi maints autres aussi dignes de retenir l'attention.

Il s'agit de deux kakemono de *Soami*, interprétant en noir, sur la soie, les thèmes suivants : *Pluie et clair de lune* sur un village. M. Cohn loue tout d'abord l'habileté dans le rendu des effets de brume et de brouillard, puis il poursuit en ces termes... « Mais l'artiste élevé sous l'influence de la Chine connaît des nuances plus fines encore. Il sait exprimer avec netteté la trouble impression (trübe Stimmung) qu'engendre un jour de pluie et observer de façon très précise, l'aspect de la pluie vue de loin. Il excelle à répandre sur un paysage, la blanche lumière de la lune et à traduire cet état d'âme que les littératures chinoise et japonaise ont si souvent décrit. Autrement dit, on ne doit pas, à propos des paysages de pluie ou de clair de lune de *Soami*, penser aux « plein airistes » d'Europe qui se consacrent exclusivement aux problèmes propres à cette école (aux effets de plein air), et par là oublient leur âme pour l'observation scientifique. Les peintres japonais transposent leurs pensées picturales, non seulement dans la gamme du blanc et du noir, mais encore, une seconde fois aussi, dans la sphère du rêve. Ainsi arrive-t-il que tout ce qui est matériel passe au second plan et que seul demeure effectivement ce qui traduit le sentiment.

« A ce sentiment, à cette façon d'exprimer l'espace, à ce genre de composition, convient merveilleusement le trait de pinceau. Par dessus tout, pas de lignes, toute impression est exprimée par de molles surfaces (weiche Fläche), auxquelles manque tout contour linéaire. Aussi bien pour les montagnes que pour les arbres cette impression est obtenue au moyen de touches calmes. Le nombre des traits de pinceau est aussi réduit que possible. Il en va là tout autrement que dans les paysages montagneux de *Sesshu* qui paraissent ici relativement riches. De même, le tempérament qui conduit le pinceau de *Soami* est tout autre que celui de *Sesshu*. Mis en comparaison avec l'ardeur et la passion de celui-ci, *Soami* semblera presque un timide, un hésitant. Mais si l'on oublie la puissance du plus grand d'entre les paysagistes japonais, ces

œuvres témoignent elles aussi d'une largeur de conception et d'exécution remarquable. *Pas un trait de trop*. Un rythme pareil, un accord pareil se retrouvant dans tout l'ensemble, attestent ce caractère bien arrêté du style qui partout et toujours se révèle comme la marque la plus nette, la plus fine de l'École chinoise ».

Un peu plus haut, à propos d'une œuvre de Sesshu, M. Cohn avait dit :

« Le paysage ainsi construit, n'est en aucune façon un morceau découpé de la nature. Plutôt pourrait-on dire qu'une image fantastique, répondant à tel ou tel sentiment déterminé, est la donnée première. Seuls les éléments du décor et le mouvement général sont tirés de la nature. Il est impossible de se représenter le peintre de l'école chinoise (Karaye) peignant à l'air libre, d'après nature. Cela serait entièrement contraire à ses principes. Il n'en observe et n'en étudie pas moins aussi la nature, mais non pas avec la toile et la palette devant lui. Il aspire, absorbe en lui toute la valeur de sentiment, qui s'attache à certains sites et pour ainsi dire leur âme, pour pouvoir, dans un cas donné, faire revivre et exprimer certains sentiments personnels dans un paysage approprié » (1).

L'observation rapide que M. Cohn nous présente ici sera sans doute rapprochée avec profit des intéressants commentaires que dans sa *Philosophie de la nature*, M. Petrucci nous donne relativement à « l'ancienne conception chinoise qui oppose la terre et les eaux... » et au rêve métaphysique de Lao tseu. « Un paysage est un état d'âme » a dit Amiel et cet aphorisme célèbre renferme certainement une grande part de vérité. Encore, quand il s'agit de l'Extrême-Orient, convient-il d'entendre, semble-t-il, que cet état d'âme a, le plus souvent, ou tend à avoir un caractère impersonnel.

Avant de terminer, il ne sera pas hors de propos de faire ressortir combien, avec toute sa science et son érudition, M. Cohn est averti de tout ce qui manque encore à nos connaissances occidentales relatives à l'art, et spécialement à la peinture de l'Extrême-Orient. Il avait dit, nous l'avons vu, dans son avant-propos : « Il y a encore bien des points obscurs dans l'histoire de l'art japonais, il n'est pas possible de présenter un exposé définitif d'un développement achevé. Il signale, dans son livre, deux exemples de ces points obscurs : « Il est extrêmement difficile d'obtenir des clartés sur les conditions dans lesquelles l'art du Japon s'est développé aux plus anciennes périodes qui nous sont connues... Le temps de la floraison de l'art bouddhique le *Butsuyé*, va du VII^e au XII^e siècle. Les œuvres datées et signées (*genannte*) de façon certaine sont extrêmement rares. Pour beaucoup d'œuvres, les critiques ne sont pas une seule fois d'accord entre eux, sur le point de savoir si ces œuvres doivent être attribuées à une main chinoise, ou coréenne, ou japonaise (pp. 19-21). A propos des œuvres appartenant à une époque beaucoup plus récente, les difficultés non plus ne manquent pas.

(1) Nos peintres de l'école impressionniste entreprennent moins de peindre des scènes réelles (actual) que de rendre leurs propres sentiments en présence de ces scènes. Le peintre japonais va un degré au-delà. Il peint les sentiments évoqués par le souvenir (the memory) des scènes vues, les sentiments que l'on éprouve quand on est entre la veille et le rêve. Il est de tous points un idéaliste, et cela, soit à l'un soit à l'autre des deux bouts de la balance, pour le beau comme pour le grotesque,

Chamberlain, *Things Japanese*, p. 49.

« Que », dit M. Cohn, « les éléments réalistes du style Shijo soient normalement et logiquement sortis, ou non, du développement immanent de la peinture japonaise, c'est là un point sur lequel il est, quant à présent, difficile de se prononcer. Les grandes transitions, dans le cours de l'art japonais, ne sont pas encore éclaircies de façon telle qu'il ne reste plus de place au doute. Dans le cas actuel, une seule chose est certaine, c'est qu'au XVIII^e siècle le Japon, dans tous les domaines de l'esprit, a montré des tendances réalistes. Mais il est certain également que l'art chinois du temps des Ming et des Tsing, offre des représentations de figures humaines traitées dans le même genre que, par exemple, le héros peint par Keibun (le héros chinois Kuan yü). Le problème des influences étrangères en Chine attend encore d'être traité à fond. L'enquête nécessaire à cette étude exigerait une connaissance complète, approfondie de toutes les branches de l'art aussi bien que des courants littéraires au Japon.

Il nous reste donc en Occident, beaucoup à apprendre encore au sujet de l'art japonais. Tout est loin d'être dit, comme le pense d'ailleurs plus d'un expert. Entre autres, notre collègue, M. Deshayes, n'a-t-il pas exprimé de façon plus catégorique encore cette opinion, dans la conclusion de son étude, que l'on n'a pas oubliée, sur l'*Exposition rétrospective des Beaux Arts du Japon* à Londres, 1910? Après tout, n'est-il pas heureux, en un sens, qu'il en soit ainsi. De beaux jours sont encore promis à ceux qui, par la suite, se feront les historiens et les commentateurs de la peinture du Japon. Il n'en demeure pas moins acquis que, grâce aux savants travaux de M. Cohn, à ceux de MM. Petrucci et Bowie, pour ne citer que les plus récemment publiés, de nouvelles et très intéressantes perspectives ont été ouvertes qui ne manqueront pas de profiter grandement aux recherches futures. Dès à présent, les conceptions et les idées que nous pouvons nous former au sujet de cet art en ont été singulièrement élargies et enrichies.

Édouard CLAVERY.

Henry P. BOWIE. — **On the Laws of Japanese Painting**, with prefatory remarks by Iwaya Sozanami and Hiraï Kiuza. 105 pages (20 cm. 1/2 × 14 cm. 1/2), 8 illustrations hors texte et 58 planches explicatives. — Paul Elder and Co éditeurs, San Francisco 1911. Prix : 3 dollars.

Depuis vingt-cinq ou trente ans d'importantes publications nous ont graduellement révélé l'existence d'une peinture japonaise et fait connaître les principaux traits de son développement historique. Ce furent, entre autres, celles de Gonse, Anderson, Brinkley, Fenellosa, A. E. Maitre, l'*Histoire de l'Art du Japon*, publiée par la Commission Impériale à l'Exposition Universelle de 1900, de M. A. Morrison. Puis sont venues les splendides reproductions de la maison *Shimbi Shoin* et celles de la *Kokka*.

Mais, pour pleinement apprécier un ouvrage de peinture, la contemplation la plus prolongée, la plus recueillie, ne saurait suffire. Il est tout un ensemble d'idées, de sentiments, de conventions même, propres à la civilisation à laquelle appartenait l'artiste, et qu'il est bon, parfois même indispensable, de posséder.

Il y a deux ans, le livre de notre savant collègue, M. Petrucci nous a initiés aux conceptions générales qui sont au fond de l'inspiration des maîtres du pinceau, en Extrême-Orient.

Dans l'ouvrage dont il vient d'être rendu compte, M. Cohn, le très érudit japonisant de Berlin, membre de notre société, nous fournit un guide précieux pour l'étude des styles des différentes écoles entre lesquelles se répartissent les œuvres de la peinture au Japon.

Nos collègues n'ont pas oublié enfin la visite faite à Paris, il y a quatre ans bientôt, par M. Shunko Suguiura ; trop brève, malheureusement, elle nous a cependant apporté de très intéressants aperçus touchant l'idéal de la peinture tel que le concevaient les maîtres d'autrefois et tel que le conçoivent bien de certains esprits du Japon.

Ainsi nous a-t-il été donné d'entrevoir comment l'art qu'ont illustré les Kobo Daishi, les Toba Shojo, les Sesshu, les Motonobu, les Korin, est compris et senti dans les milieux mêmes où il a fleuri et où il est toujours en honneur.

Cependant bien des éléments d'appréciation nous faisaient encore défaut. Pour avoir été à même de s'en rendre compte, il suffira d'avoir parfois, en compagnie d'un amateur japonais examiné des peintures de son pays. Si, à la vérité, nos admirations et nos critiques ont pu se rencontrer, en plus d'un cas, les raisons en auront été souvent assez profondément différentes. Pour juger notamment du mérite de tel ou tel « trait de pinceau », du « faire » de tel ou tel artiste, nous sentirons que notre ami japonais a, pour le guider, des modèles et des règles qui, la plupart du temps nous échappent.

Aussi bien, quiconque cherche à se former une idée à peu près adéquate de ce qu'est le « goût » japonais en fait de peinture, accueillera-t-il avec une reconnaissance toute particulière le livre de M. Bowie. Le sujet y est, en effet, traité du point de vue intérieur, c'est-à-dire du point de vue propre aux artistes des Iles du Soleil Levant.

Ici, cependant une objection se présente d'elle-même. Le livre, est l'œuvre d'un occidental. Il est vrai. Mais pendant les neuf années de son séjour au Japon (1894-1902) l'auteur n'a pas cessé de fréquenter les peintres les plus en renom, de travailler régulièrement chez plusieurs d'entre eux se pénétrant peu à peu de leurs principes, de leur esthétique, de leur façon de sentir et de juger.

Dans sa préface, M. Bowie s'excuse modestement des allusions qu'il est amené à faire, au cours de son livre, à des souvenirs personnels. Il les aurait certainement omises s'il avait pu regarder son œuvre comme autre chose qu'une introduction sans prétention (informal) à l'étude de la peinture japonaise.

A Kyôto, M. Bowie a suivi les leçons de Torei Nishigawa, élève de *Kono Baisei*, peintre de fleurs et d'oiseaux, et celles de *Kubota Beisen*, peintre de paysages (SAN SUI). A Tôkyô, ses maîtres furent *Shimada, Sekko*, renommé pour son habileté à représenter les poissons et *Shimada Bolansei* élève de *Gako*, connu pour la peinture de paysages dans le style Kano. D'autre part, il s'est trouvé en relations suivies à Kyôto avec M. Kumagai, un des principaux Mécènes de la ville et à Tôkyô avec le plus grand poète Fukuha Bisei maintenant disparu qui « a enseigné l'art de la poésie à S. M. l'Empereur Mutsuhito, à l'Empereur précédent et au prince héritier actuel » (p. 6).

Or, la substance même de ce qu'il a appris ainsi, au cours de neuf années, sous la direction d'artistes et des connaisseurs comptant parmi les plus distingués du Japon, M. Bowie l'a condensée en cent cinq pages qui en feraient cinquante à peine dans ce *Bulletin*.

Il est clair qu'un tel ouvrage sans digressions, sans amplifications ou développements d'aucune sorte ne se résume pas. Chaque ligne a sa valeur dans l'ensemble. Nous devons donc renoncer à faire connaître ici, même de façon sommaire, les 8 lois de la couleur ou façon de peindre en couleur, les 8 lois pour la représentation des arêtes rocheuses, les 18 lois ou procédés à suivre « pour tracer les lignes des vêtements », les 12 lois des touches (*dots*) pour peindre des arbres ou des buissons proches ou éloignés, etc.

D'ailleurs, pour bien entendre le texte à cet égard, il est nécessaire évidemment d'avoir sous les yeux de très nombreuses illustrations qui l'accompagnent. Exécutées avec beaucoup de soin et d'art par M. Shimada Sekko, elles sont groupées, à la fin du volume en 58 planches, comprenant un bien plus grand nombre de motifs et d'exemples distincts. Ainsi, les treize dernières planches donnent 66 sujets variés propres à la peinture japonaise. Le tirage de ces planches, il est juste de l'indiquer ici, fait particulièrement honneur à la Tomoye Press, de San Francisco, qui l'a exécuté.

Les quelques passages ci-après traduits ont paru particulièrement propres à faire comprendre le dessein de l'auteur et la façon dont il l'a réalisé.

Une formule caractéristique figurant en manière d'épigraphe, en tête des chapitres aussitôt après l'introduction est à noter tout d'abord : *Ken nan choku hitsu*, un bras ferme et un pinceau perpendiculaire. Ainsi dès le seuil même, est mise en évidence d'une différence essentielle, bien que d'ordre matériel, entre la peinture en Extrême-Orient et cet art tel qu'il est conçu et pratiqué en Occident.

Une autre différence de même ordre tient à la nature même des éléments dont le peintre japonais est appelé à se servir (papiers spéciaux, tissus de soie, encre de chine ou couleurs à la gouache) et qui lui imposent d'acquérir une grande promptitude en même temps qu'une grande sûreté d'exécution (1).

De là découlent bien des conséquences, qui n'intéressent pas seulement la technique. En voici quelques-unes parmi celles que fait ressortir M. Bowie :

« Une peinture à l'huile peut être effacée, sur une touche déjà posée, l'artiste peut passer et repasser jusqu'à ce qu'il soit satisfait. Une œuvre en *sumi e* ou peinture à l'encre de chine doit être exécutée du premier coup et sans hésitation, il n'y a pas de corrections permises ni même possibles. Tout trait de pinceau sur papier ou sur soie sur lequel on repasse, ne fut-ce qu'une fois, s'embrouille ; la vie l'a quitté. Toutes les corrections apparaissent dès que l'encre sèche » (p. 79).

Un trait caractéristique de la peinture japonaise tient à la nature du trait de pinceau — brush stroke — appelé, au point de vue technique *fude no chikara* ou *fude no ikioi*. Quand il s'agit de représenter un objet devant suggérer

(1) Dans son intéressant ouvrage, le *Vol du Dragon*, M. Laurence Binyon, conservateur au British Museum, dit, au sujet « des maîtres classiques de la Chine et ceux des maîtres japonais qui suivirent la tradition chinoise :

« Les conditions de leur technique, dont nous allons maintenant nous occuper, étaient telles que la rapidité d'exécution n'était pas seulement possible, mais en quelques cas indispensable ; et l'image de l'objet qu'avait longuement et avec ferveur contemplé l'esprit se trouvait jeté sur la soie ou sur le papier avec la fougue, avec l'ardeur réservées d'ordinaire au poème lyrique ». *Op. cit.*, trad. d'Ardenne de Tizac, in *Bull. de l'Association Amicale Franco-Chinoise*, juillet 1912, p. 250.

l'idée de force tel que, par exemple une falaise rocheuse, le bec ou les serres d'un oiseau, les griffes d'un tigre, le corps ou les branches d'un arbre, au moment où le pinceau est appliqué, l'artiste doit invoquer et ressentir dans tout son système nerveux le sentiment de la force, le communiquer par son bras et sa main au pinceau et le transmettre ainsi à l'objet représenté ; le courant nerveux doit être continu et d'intensité égale tant que dure l'ouvrage. Quiconque examinera le corps ou les branches d'un arbre dans une peinture d'un artiste de l'Ecole de Kano sera surpris d'apercevoir la force vitale qui y a été infusée. Même les plus petits rameaux semblent être pleins de la force qui les fait croître et tout cela résulte du *jude no chikara*.

« En vérité, quand on les examine d'un point de vue critique à la lumière de ce principe une fois bien entendu, les arbres de bien des artistes italiens et français sembleront mous et sans vie, avoir été peints comme avec une plume. Ils manquent de cette vigueur que seul permet d'atteindre le *judo no chikara* ou force du pinceau (p. 35).

Et plus loin :

« Un des principes les plus importants de l'art de la peinture au Japon, constituant en vérité une caractéristique fondamentale et un trait tout à fait distinct, est ce qu'on appelle le mouvement de vie ou *sei do* ou *Kokoro mochi* qui consiste pour ainsi dire à faire passer dans l'œuvre de la nature de la chose telle que la sent l'artiste qui va la peindre. Quel que soit le sujet à traiter, une rivière, un arbre, un rocher ou une montagne, un oiseau ou une fleur, un poisson ou un animal terrestre, l'artiste, au moment de le peindre doit sentir sa nature même que, par la magie de son art, il transporte dans son œuvre, où elle doit demeurer pour toujours, apportant à tous ceux qui la voient les mêmes sensations qu'il a éprouvées quand il l'a exécutée. Ce n'est pas un principe imaginaire mais une loi de stricte application dans la peinture japonaise. » (p. 77).

Un peu plus haut, M. Bowie avait dit : « L'emploi du *sumi* (en chinois YUBOKU) est le trait réellement distinctif de la peinture japonaise. Non seulement cette couleur noire *sumi* est employée dans toutes les œuvres d'aquarelle en couleurs, mais elle est souvent employée seule et une peinture ainsi exécutée, d'après les lois de l'art japonais, est considérée comme la plus haute manifestation du talent de l'artiste. Les couleurs peuvent tricher en quelque sorte avec l'œil (*damakasu*) mais le *sumi* ne le peut jamais. Il proclame le maître et trahit l'apprenti.

Les expressions « étude en blanc et noir » « dessin à l'encre de chine » et autres du même genre ne sont employées ici, en traduction, que comme pis aller, et ne peuvent qu'induire en erreur. Le terme chinois (1) BOKU GWA est l'exacte équivalent de *sumi* et les deux s'appliquent à la même production. Le *sumi* n'est pas une « peinture à l'encre » puisqu'aucune encre ne sert à le

(1) En vertu d'une convention typographique très pratique, tous les termes japonais dans le livre de M. B. sont en italique, les termes chinois, en petites capitales. Ainsi : ISHO ZUAN (dessin du *Takumi*), KIKU (chrysanthème) ou *Kawara yomogi*, BOKU TSUI ou *Kakemono*, SHIKOU, sorte de papier, ou *Suzuri*. Les lois gouvernant la conception d'une peinture (chap. IV) sont toutes désignées par des termes chinois Ko JUTSU (la peinture d'histoire), SAN SUI (la peinture de paysage), *In yo* (loi de contrastes), SHIKI NO SAN SUI (la loi des aspects des quatre saisons), etc...

produire. L'encre est exactement à l'opposé du *sumi* tant par sa composition que par les effets qu'elle rend. L'encre est un acide, fluide de nature. Le *sumi* est un solide fait au moyen de la suie obtenue en brûlant certaines plantes (le jonc commun et le *sessamen orientalis* donnent les meilleurs résultats), combinée avec la colle tirée de la « corne daim... » L'auteur entre ici dans des détails techniques précis fort intéressants mais qui ne sauraient être reproduits intégralement ici. Notons simplement que Nara près de Kyôto fut le lieu de naissance du *sumi* japonais et que la maison de Kumagai (Kyukyodo) a eu pendant des siècles ses manufactures dans cette ville. Or M. Bowie nous fait connaître que durant son long séjour à Kyôto il lui a été constamment envoyé pour son plaisir et son instruction de précieuses peintures de vieux maîtres remplacées bientôt par d'autres œuvres des diverses écoles : il ajoute que c'est à M. Kumagai surtout qu'il est redevable de cette attention. L'influence qui s'est exercée de ce côté explique peut-être, en partie du moins, l'enthousiasme manifesté par l'auteur pour les ouvrages à l'encre de chine. Quoi qu'il en soit, voici la conclusion du passage :

« L'emploi habile du *sumi* permet de produire avec succès des effets de couleur, de rendre l'aspect varié de diverses matières et au moyen de ce qu'on appelle le *BOKU SHOKU*, ou le jeu de la lumière et de l'ombre par le trait de pinceau, les rayons mêmes du soleil, peuvent être saisis et enfermés entre les quatre angles d'une peinture. On reconnaît immédiatement les artistes dans leurs ouvrages à leur manière d'employer ou de poser le *sumi*. La couleur, le brillant, les nuances et la coulée de l'encre nous permettent de déterminer l'état d'âme de l'artiste au moment où il exécutait sa peinture si sensible et le *sumi*, si bien sait-il répondre à l'humeur de l'artiste qui l'emploie ».

Bien des aperçus mériteraient encore d'être signalés, ceux, par exemple, qui ont trait à la théorie du grand professeur chinois *Chinan pin* sur la représentation des arbres, plantes et herbes, sur le canon de l'invention *esora goto* en vertu duquel les artistes japonais ne sont pas tenus à la représentation littérale des choses vues.

« Toute peinture pour être réellement effective, doit être *esora goto* ; c'est-à-dire qu'il doit entrer en elle certaines libertés artistiques. Elle doit viser à reproduire moins la chose exacte, que la façon dont elle est sentie, appelée *koko mochi*, ce qui est l'esprit donnant le mouvement à la scène. Elle ne doit pas être un fac simile ».

Ici nous retrouvons, sous une forme nouvelle, la célèbre pensée de Bacon : *Art est homo additus naturae*.

Très intéressantes et bien dignes d'être méditées sont les pages où M. Bowie traite de la *valeur des lois* qu'il vient d'exposer. L'impression produite sur celui qui pour la première fois entend l'énumération de ces lois diverses sera peut-être que toutes ces méthodes, en vue d'obtenir des effets artistiques, sont arbitraires, mécaniques et anti-naturelles. Cependant, en pratique, l'artiste qui a recours à leur aide éprouve qu'elles produisent invariablement des résultats agréables et satisfaisants, etc. . . »

Mais il faut savoir nous borner. Pour terminer cette revue rapide des notions et enseignements que nous apporte le livre de M. Bowie nous citerons quelques fragments du chapitre relatif aux lois gouvernant la conception et

l'exécution d'une peinture et où l'auteur traite spécialement de ce qu'il appelle, d'après l'expression chinoise : SHI KUN SHI, en usage au Japon, les quatre « Modèles Parfaits » ou Archétypes (The Four Paragons), savoir l'orchidée, le bambou, le prunier et le chrysanthème, RAN CHIKU, BAI, KIKU. Nous y retrouverons une partie des idées chinoises que M. R. Petrucci a exposées de façon si remarquable dans son beau livre sur la *Philosophie de la Nature*. Nous verrons surtout comment, en passant dans un milieu nouveau, ces idées se sont modifiées, comment les penseurs et les artistes japonais les ont transformées en les adoptant.

« L'orchidée, RAN, croît dans les retraites les plus profondes des montagnes exhalant son parfum, déployant sa beauté dans le silence et la solitude ; aucun héraut ne l'annonce, personne ne la voit ; pourtant sans se préoccuper de ce qui l'entoure elle accomplit la loi de son être, et c'est pourquoi voici quinze cents ans le peintre et poète San Koku a proclamé qu'elle représentait le type de la vraie noblesse et dès lors fut un « Archétype » (ou un paragon). En poésie, elle est appelée le Miroir de la Vierge. Maints grands écrivains chinois ont pris l'orchidée, RAN, comme « nom de plume », ainsi RAN YA, RAN TAI, RAN KIKU, et RAN RYO.... »

« Les feuilles du bambou sont vertes en toute saison. Les tiges sont droites et se dirigent en haut. La plante est belle dans toutes les conditions, luttant sous la neige d'hiver ou fanée par la brise du printemps agitée par l'orage ou courbée sous l'ondée, sa grâce provoque l'admiration. Comme elle caractérise ainsi la constance et la rectitude de la conduite, Shumo Shiku, il y a plus de mille ans, l'a proclamée l'un des « Archétype » (p. 68).

« De tous les arbres, le prunier (BAI) fleurit le premier de l'année. Il possède un parfum délicat. Même une fois le tronc devenu vieux, il renouvelle chaque printemps sa jeunesse et sa beauté par de vigoureuses branches nouvelles couvertes de boutons et de fleurs. Avec l'âge, l'arbre prend la forme d'un dragon endormi. Il n'est pas d'autre fleur ni d'autre arbre auxquels s'associent de plus belles et de plus pathétiques légendes ou données d'histoire. Pour ces raisons et pour d'autres Rennasei a assigné au prunier sa place parmi les Archétypes il y a des siècles et des siècles. »

Le grand lettré et gentilhomme Sugewara Michizane avait un amour particulier pour le prunier.

Banni de son foyer, comme il en quittait le seuil, il a composé à l'adresse de cette silencieuse sentinelle de son jardin la poésie suivante, qui a conquis l'immortalité :

O toi, cher prunier, répands ton parfum quand
Souffle le vent d'Est.
Et bien que ton Maître ne doive plus vivre ici,
N'oublie pas de fleurir chaque fois que viendra le printemps (1).

(1) Selon la légende, « l'un des pruniers, s'étant déraciné sur le champ, fut miraculeusement transplanté à Chikuzen où se rendait *Michizane*. On appelle les pruniers de l'espèce qui se rencontre maintenant dans cette province, *Tobi Ume* le prunier sautant (H. L. Joly, *Legend in Japanese Art*).

Pendant son ministère, *Michizane* avait réussi à faire supprimer les ambassades envoyées périodiquement en Chine (894).

Sugewara Michizane (845-903) est devenu le dieu de la Calligraphie. Le temple de Kitano à Kyôto, lui est consacré, V. Revon. *Anthologie*, p.).

« Le Chrysanthème a été cultivé en Chine depuis plus de quatre mille ans et sa renommée a été chantée par le poète et le lettré To En Mai qui le prisait par dessus toute chose sous le ciel et le mit au rang de Modèle Parfait (Paragon).

« Quand la Nature entière se prépare au long sommeil de l'hiver et que les feuilles rouges brunes et d'or de la forêt tombent inanimées sur le sol, le chrysanthème *kiku*, surgit de terre en fraîches et rayonnantes couleurs. Il réjouit le cœur dans la triste saison de l'automne. Ses pétales en groupe serré, tous unis et jamais dispersés représentent le type de la famille, de l'Etat, de l'Empire. Depuis les six cents dernières années, le chrysanthème a été l'emblème de la souveraineté impériale au Japon. Pour les artistes, il a toujours été un motif favori parmi ceux empruntés aux fleurs. Les façons de le peindre sont innombrables..... »

Répétons-le, détachés de l'ensemble, ces courts fragments perdent une partie de leur signification et de leur portée. Tels qu'ils sont, puissent-ils cependant engager le lecteur à recourir au livre lui-même. A vrai dire, ce n'est pas que le remarquable travail de M. Bowie qui nous ouvre des jours si neufs sur la technique et sur le caractère de l'inspiration chez les peintres japonais soit absolument sans lacune. Par exemple, on n'y rencontre pas d'indications au sujet du style *Haboku*, dans lequel a peint parfois Sesshu. Un thème bien souvent traité par les artistes japonais, celui de Kanzan et Sittoku (deux moines, devenus les symboles l'un de la méditation, des soins de l'âme, l'autre, des soins matériels), tels Marie et Marthe, n'est pas défini.

Mais on le voit, il ne s'agit là que de points secondaires. Ces légères omissions et quelques autres que l'on pourrait signaler, n'empêchent pas que, grâce à M. Bowie, l'amateur européen des œuvres de la peinture japonaise, ancienne et moderne, a désormais à sa disposition le plus commode des bréviaires.

Edouard CLAVERY.

Kwaidan ou Histoires et Études de Choses Étranges (1910). *La Lumière vient de l'Orient, Essais de Psychologie Japonaise* (1911), par LAFCADIO HEARN. Traduction de Marc LOGÉ. — Paris, *Mercure de France*.

Il est aujourd'hui un nom indissolublement lié à la connaissance occidentale du Japon, non pas officiel, mais intime, c'est celui de Lafcadio Hearn qui, grâce à deux femmes sentant toute la beauté et tout le généreux mérite de son œuvre, n'est plus un inconnu pour la France dont il a traduit avec autant d'ardeur et d'art que de scrupuleuse conscience en une superbe langue maintes pages renommées. Dans le numéro d'avril 1911 du « Larousse Mensuel Illustré », M. Louis Coquelin, en son analyse de Kwaidan résume, d'après la traductrice de l'ouvrage, qui signe Marc Logé, la vie étrange de cette attachante et sympathique figure de la Littérature anglaise contemporaine, d'une façon si heureuse que nous nous permettons de reproduire ses lignes : « Né dans l'île de Leucade en 1850 d'une mère grecque et d'un père irlandais, bientôt abandonné par ses parents, élevé dans le Pays de Galles par une tante revêche et dure, sevré des joies de l'enfance, Lafcadio Hearn s'habitua de bonne heure à

vivre d'une vie d'imagination qui le dédommageait des souffrances et des déceptions quotidiennes. Elles ne lui furent pas épargnées. En Angleterre il connut le *workhouse* ; à New-York, il fut garçon de café ; à Cincinnati, correcteur d'imprimerie. Il réussit à faire passer des articles dans les journaux et attira l'attention par ses reportages impressionnants, où il contentait son goût personnel pour l'étrange et l'effrayant. Ses vellétés d'épouser une négresse lui firent perdre sa place de rédacteur. Il exerça son métier de journaliste à La Nouvelle-Orléans. De cette époque datent la plupart de ses brillantes traductions des conteurs français : Th. Gautier, Maupassant, Flaubert et ses ouvrages : Feuilles Éparses de littérature Etrange. Quelques fantômes chinois, Chita. Il passa deux ans aux Antilles Françaises, vécut à Philadelphie, à New-York et enfin en 1890, emporté par son humeur inquiète, son goût de ce qui est lointain, brillant, étrange, il se rendit au Japon et s'y fixa. Il épousa la fille d'un Samuraï, se fit naturaliser Japonais sous le nom de Koizumi Yakumo et fut nommé professeur de littérature anglaise à l'université de Tôkyô. Il mourut en 1904 et fut enterré, selon son désir, dans un vieux cimetière bouddhiste. Lafcadio Hearn a écrit en anglais ; mais tant par ses origines maternelles que par sa culture littéraire, il est, de goût et de talent, un gréco-latin. Il se plut à évoquer le passé héroïque et légendaire d'un si puissant intérêt pittoresque et poétique. » L'habile traductrice de Kwaidan, dans sa belle étude sur Hearn nous rappelle que le critique Edward Stedman a prédit qu'il deviendrait avec le temps une personnalité romantique aussi célèbre que Poe l'est aujourd'hui. Elle nous le dit elle-même à propos des *Papillons du Japon* et des *Fourmis* qui terminent *Kwaidan*, poète délicat à l'âme sensible, éprise du bizarre et du beau et penseur profond, disciple convaincu d'Herbert Spencer. Et elle voit juste, tout comme quand elle écrit : « Avec sa facilité d'adaptation étonnante, Hearn a su, pour ainsi dire, se réincarner dans l'esprit d'autrefois et c'est avec un talent merveilleux, parfait, très châtié d'expression et de langage, qu'il nous révèle les pensées qui hantent les esprits résignés des femmes du peuple, l'état d'âme des petits enfants, la bravoure fataliste des hommes ». Veut-on vivre un peu de la vie japonaise, qu'on lise donc Hearn, en anglais si l'on peut, dans les traductions de M^{me} Raynal et surtout de Marc Logé si l'on ne sait pas la langue qui est entre les mains de l'auteur un délicieux instrument de musique. Kokoro, le Japon Inconnu, Kwaidan et la Lumière vient de l'Orient sont des œuvres où l'objectivité la plus rigoureuse se confond dans la subjectivité la plus enveloppante. Qu'est-ce que Kwaidan ? Ce sont des Histoires Étranges tirées pour la plupart d'anciens livres japonais, nous dit Hearn lui-même, tels que le Yaso Kedan, le Bukkyo Hiakkwo Zenshō, le Kokon Chomonshu, le Tama Sudré et le Hiaku Monogatari. « Ces récits, note M. Louis Coquelin, méritent bien leur titre : « Histoire de Choses Étranges . » On y voit ces spectres bizarres que le pinceau d'un Hokusai s'est plu parfois à évoquer, tantôt larves affreuses, tantôt formes aimables qui conservent dans le monde des esprits quelque chose des grâces féminines et quelque chose des amours de la terre. Ces visions sont comme des kakemonos transposés en langage littéraire. L'écrivain anglais, de sa plume d'artiste, a su rendre l'originalité des images primitives. »

Ce ne sera point quelque épisode de l'une de ces histoires étranges qu'a

recueillies de la bouche de sa femme ou de tels ou tels Japonais Lafcadio Hearn que nous emprunterons à Kwaidan. Ce sera une page des *Papillons du Japon*, l'une de ses trois *Études des Insectes* :

« Un petit choix fait parmi les *hokku*, ou poèmes japonais de dix-sept syllabes, fera comprendre au lecteur le profond intérêt que les Niappons portent aux papillons.

« Quelques-uns de ces poèmes ne sont que de petits tableaux, de minuscules aquarelles, composés de dix-sept syllabes. D'autres ne sont que de jolies fantaisies, de gracieuses conceptions. Mais on y trouvera de la diversité, quoique les vers en eux-mêmes ne plairont probablement que très peu, car le goût pour la poésie japonaise du genre épigrammatique ne peut s'acquérir que petit à petit. Ce n'est que par degrés, après des études patientes, que l'on parvient à estimer toutes les qualités littéraires et artistiques que ces poèmes peuvent contenir. Une critique hâtive déclarerait qu'il serait absurde de donner une importance sérieuse à une œuvre ne contenant que dix-sept syllabes. Que dira-t-on alors du célèbre vers de Crashaw sur les Noces de Cana ? »

Nympha pudica Deum vidit, et erubuit.

Avec quatorze syllabes, Crashaw est parvenu à la renommée ; avec dix-sept syllabes japonaises, des choses tout aussi belles et même beaucoup plus belles ont été exprimées plus d'une fois.

Neru-uchi mo
Asobu-yume-wo ya
Kusa no chô ?

Le papillon qui dort sur le brin d'herbe rêve-t-il encore qu'il se joue ?

Oki, oki yo !
Waga tomo ni sen
Neru-kochô !

Réveille-toi ! Je jouerai avec toi comme ton ami.

Kago no tori
Chô wo urayamu
Metsuki kana.

Ah ! la triste expression de cet oiseau en cage qui semble suivre d'un œil d'envie le papillon libre.

Rakkwa eda ni
Kaeru to mireba,
Kochô kana !

Il semble que les fleurs tombantes remontent aux branches. Ce sont seulement les papillons qui folâtraient autour de ces branches.

Chiru-hama ni
Kurusu arasou
Kochô kana !

Le papillon est aussi léger qu'une fleur tombante.

Chôchô ya !
Onna no michi no
Ato ya saki !

Un papillon tantôt précède, tantôt suit une dame (image printanière).

Chôchô ya !
Hana nusubito wo
Tsukete yuku !

Ah ! le papillon poursuit un voleur de fleurs !

Aki no chô
Tomo nakéréba ya ;
Hito ni tsuku !

Le papillon d'automne s'approche de nous. Pourquoi ? Peut-être est-il sans amis, maintenant !

Nami no hana ni
Tomari kanetaru,
Kochô kana !

L'écume est la fleur de la vague. Le papillon tente en vain de s'y poser.

Chô wo oï
Kokoro-mochitashi
Itsumademo !

La chasse aux papillons ! Je voudrais pouvoir l'aimer toujours.

Chô wa mina
Jiu-shichi-hachi-no
Sugata kana !

Aile de papillon, grâce de jeune fille, c'est la même chose !

Après avoir dégusté, grâce à Hearn, ces hokku qui nous donnent si bien la saveur de la poésie japonaise qui n'est en somme qu'une ligne indicatrice, mais captivante, une clef d'or pour ainsi dire qui nous ouvre un monde aussi grand que notre pensée voudra ou pourra se le créer, savourons tout de suite une page de son autre œuvre *Out of the East* que la sagace traductrice a, en fine Française, si intelligemment intitulée : *La Lumière vient de l'Orient*.

« Maître, dites-nous s'il vous plaît, pourquoi on parle tant d'amour et de mariage dans les romans anglais ; Cela nous semble très, très étrange. »

Cette question me fut posée, tandis que j'essayais d'expliquer à mon cours de littérature, composé de jeunes gens dont l'âge variait de dix-neuf à vingt-trois ans, pourquoi ils ne pouvaient comprendre certains chapitres d'un roman-type, quoiqu'ils fussent capables de suivre la logique de Jevons et la psychologie de W. James. Il n'était guère facile de répondre à leur question, et je n'aurais pu le faire de façon satisfaisante si je n'avais pas, depuis plusieurs années, connu le Japon. Malgré cela et bien que je fisse effort pour être en même temps concis et lucide, mon explication dura plus de deux heures.

Il y a peu de nos romans de mœurs qui soient véritablement compréhens-

sibles pour l'étudiant japonais ; en voici la raison : il est capable de se former une idée exacte de la société anglaise. Et, non seulement la société en particulier, mais la vie occidentale en général, sont pour lui mystérieuse. Tout système social dont la piété filiale n'est point le ciment moral ; tout système social où les enfants quittent leurs parents pour se créer un foyer nouveau ; tout système social où il est considéré non seulement comme naturel, mais comme louable, que l'homme aime l'épouse et l'enfant plus que les auteurs de son existence ; tout système social qui permet que le mariage puisse être conclu indépendamment de la volonté des parents, par l'inclination mutuelle des jeunes gens ; tout système social où la belle-mère n'a pas droit aux services obéissants de sa bru, semble à l'étudiant japonais un état de vie à peine supérieur à celui des oiseaux de l'air et des bêtes des champs, un véritable chaos moral. Donc, toute l'existence décrite dans notre littérature courante présente pour lui d'irritantes énigmes.

A un jeune Japonais le mariage paraît un devoir simple et naturel pour l'accomplissement duquel ses parents feront tous les arrangements nécessaires au moment venu. Cela l'intrigue beaucoup que les étrangers aient tant de peine à se marier, mais cela l'étonne bien davantage que des auteurs célèbres écrivent des romans et des poèmes sur de tels sujets, et que ces romans et poèmes soient si admirés. Cela lui paraît très, très étrange.

Mon jeune interlocuteur s'était servi du mot *étrange* par politesse. Sa véritable pensée eût été mieux rendue par l'adjectif *indécent*. Mais, quand je dis que nos romans-types paraissent aux Japonais *très indécents*, l'idée que je suggère à mes lecteurs anglais n'est pas tout à fait juste. Les Japonais ne sont point d'une pruderie morbide ; nos romans ne leur semblent pas indécents parce que le sujet en est généralement une aventure d'amour. Les Japonais possèdent une importante littérature amoureuse. Non ; nos romans leur font l'effet d'être *indécents*, comme le texte de l'Écriture qui dit : « Pour cette cause, un homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme », leur semble une des sentences les plus immorales qui aient jamais été écrites. En d'autres termes, leur critique nécessite une explication sociologique. Afin d'expliquer clairement pourquoi nos romans sont, à leur point de vue, indécents, il me faudrait décrire entièrement l'organisation, les coutumes et la morale d'une famille japonaise, qui sont absolument contraires à ce qui existe dans la vie occidentale ; et pour faire cela, même superficiellement, il faudrait un volume. Il m'est donc impossible de tenter une explication complète : Je ne puis que citer ici quelques faits assez significatifs.

Je déclare, pour commencer, que notre littérature contient beaucoup de choses, en plus de la fiction, qui révoltent le sens moral japonais, non parce qu'il y est traité de la passion de l'amour *per se*, mais parce que cette passion y est traitée par rapport à des jeunes filles vertueuses, et en conséquence, par rapport au cercle familial. Or, en règle général, quand l'amour passionné forme le thème de la meilleure littérature japonaise, ce n'est guère le genre d'amour qui mène à l'établissement des relations de famille. C'est un tout autre amour, — un amour, en somme, à propos duquel l'Orient n'a pas de prudence, c'est le *mayoi*, ou l'infatuation de la passion inspirée par la simple attraction physique, et ses héroïnes ne sont pas des jeunes filles appartenant

à des familles raffinées, mais, en général, des *hetarea*, des danseuses professionnelles. Cette variété de la littérature orientale n'a rien d'analogue à la littérature sensuelle de l'Occident — de la littérature française, par exemple. Elle décrit un autre ordre d'émotion ; elle n'envisage l'amour que du point de vue esthétique.

Une littérature nationale est nécessairement représentative ; ce qu'elle omet de décrire n'a qu'un bien faible retentissement extérieur, si même il en a, dans la vie nationale. Or, la réserve de la littérature japonaise vis-à-vis du sentiment de l'amour qui est le thème préféré de nos romanciers et de nos poètes est exactement parallèle à la réserve que garde la Société japonaise à ce même point de vue. Dans le roman japonais la femme idéale figure souvent sous les traits d'une héroïne ; mère dévouée, fille pieuse, prête à tout sacrifier au devoir, épouse loyale qui suit son mari à la guerre, combat à ses côtés et le sauve au risque de sa vie, mais jamais sous l'aspect d'une vierge sentimentale, qui meurt ou cause la mort des autres par amour. Nous ne la trouvons pas non plus représentée comme une beauté dangereuse, une ensorceleuse d'hommes ; et, dans la véritable vie du Japon, elle n'a jamais tenu ce rôle. La Société, en tant que commerce des hommes et des femmes, en tant que mode de vie où le charme suprêmement raffiné est le charme de la femme, n'a jamais existé en Orient. Au Japon, la Société, dans le sens spécial du mot, demeure masculine. Et il est peu probable que l'adoption, dans quelques cercles restreints de la Capitale, de modes et de coutumes européennes, indique le commencement d'une évolution sociale qui pourrait modeler à nouveau la vie nationale suivant les idées occidentales. Car une pareille transformation entraînerait la dissolution de la famille, la désintégration de tout le tissu social, le bouleversement de tout le système moral, en somme la fin de la vie nationale.

En prenant le mot *femme* dans sa signification la plus raffinée, et en supposant une Société où la femme n'apparaît que rarement, où elle n'est jamais mise en *vedette*, où il n'est pas question de faire la cour, où le moindre compliment adressé à une épouse ou à une jeune fille est considéré comme une impertinence outrageante, mon lecteur pourra de lui-même s'imaginer l'impression effarante que notre littérature produit sur les membres d'une telle Société. Mais ses suppositions, quoique en partie exactes, seront au-dessous de la vérité sur certains points, à moins qu'il ne possède quelque connaissance des contraintes de cette Société et des notions morales sur lesquelles se fondent ces restrictions.

Par exemple, un Japonais raffiné ne vous entretiendra jamais de sa femme — je cite la règle générale — et fort rarement de ses enfants, quelque fier qu'il en puisse être. On ne l'entend parler qu'exceptionnellement d'un membre de sa famille, de sa vie domestique et de ses affaires privées ; mais s'il lui arrive de mentionner quelques personnes de son cercle familial, ce sera presque certainement ses parents. Il parlera d'eux avec un respect approchant du sentiment religieux, mais cependant d'une façon tout à fait différente de celle qui serait naturelle à un Occidental, et jamais de manière à suggérer une comparaison entre les mérites de ses parents et ceux des parents d'autrui. Mais il ne parlera même pas de sa femme aux amis qui assistèrent à son

mariage, Et il me semble que je puis dire sans crainte que le Japonais le plus pauvre et le plus ignorant, quelque misérable qu'il soit, ne songera jamais à essayer d'obtenir une aide, ou de provoquer la pitié en faisant allusion à sa femme ou à ses enfants. Mais il n'hésitera pas à demander du secours pour ses parents ou pour ses aïeux. L'amour de la Femme et de l'Enfant, qui chez l'Occidental est le plus puissant des sentiments, est considéré par l'Oriental comme une affection égoïste. Celui-ci se dirige selon un sentiment plus élevé : — le Devoir — le devoir d'abord envers son Empereur et ensuite envers ses parents. Et puisque l'Amour n'est qu'un sentiment *égo-altruiste*, le penseur japonais n'a pas tort lorsqu'il refuse de le considérer comme le plus sublime des motifs, quelque idéalisé et spiritualisé qu'il puisse être....

En se pénétrant bien de cette page si profondément juste de Lafcadio Hearn, on sentira tout de suite pourquoi on a interdit au Japon, il y a environ quatre ans, Molière et d'autres grandes figures de la littérature européenne ; on comprendra quelle différence existe entre l'esprit japonais et le nôtre.

Cette page de Hearn se répète cent et cent fois dans ses divers ouvrages sur le Japon. C'est pourquoi nous ne saurions trop en recommander la lecture. C'est dans le commerce de tels livres que se dissiperont tous les malentendus qui se sont élevés entre Japon et Occident et il faut savoir gré, en ce qui nous touche, nous autres Français, à des traductrices comme Marc Logé qui ont entrepris de nous faire connaître des penseurs et des écrivains comme Hearn.

E. A.

Fernand PILA, Consul de France, attaché commercial pour les pays d'Extrême-Orient. — **Une campagne d'attaché commercial.** Un vol. in-12, 258 pages. — Marcel Rivière, éditeur, Paris 1912. Prix 3 fr.

Le *Bulletin* dans son numéro de juin de l'année dernière (p. 149) a eu occasion déjà de rendre compte d'un précédent travail de notre distingué collègue, M. F. Pila, attaché commercial en Extrême Orient. Il s'agissait alors d'un important rapport (254 pages in-8°) sur les *Besoins économiques du Japon et le commerce franco-japonais*. L'ample moisson de renseignements recueillis par l'auteur au cours d'une enquête pendant près de deux ans à Tôkyô, Osaka, Kobe, Kyôto, etc... y était mise sous une forme très comode, très pratique, à la disposition du public.

A son retour en France, à la fin de 1910, M. Pila a entrepris de poursuivre par la parole l'œuvre de propagande ainsi commencée par la plume et il se rendit successivement dans les principaux centres de commerce et d'industrie : Paris, Roubaix, Tourcoing, Lyon, Saint-Étienne, Marseille, Bordeaux, Nancy. Dans chacune de ces villes, au cours de l'année 1911 et dans les premiers mois de 1912, notre collègue a fait une conférence portant principalement sur les deux points suivants : 1° ce que la France vend et ce qu'elle peut vendre au Japon (et à la Chine) ; 2° comment le vendre. L'exposé, tout en reposant sur le même fonds d'observations et d'idées, a naturellement com-

porté, dans chaque cas, les modifications ou additions imposées par les caractéristiques et les spécialités des régions industrielles visitées. Puis, par des réceptions privées, des entretiens particuliers, des visites d'usines, etc... M. Pila « s'est efforcé partout où il a passé tant de compléter ses propres informations que de rendre sous forme de renseignements ou de conseils, les services qu'on peut attendre d'un attaché commercial » (p. 135).

Or, ce sont les faits et les résultats de cette campagne de propagande commerciale que relate notre collègue dans le livre qu'il nous présente aujourd'hui.

L'ouvrage comprend trois chapitres : le premier traite « de l'infériorité de l'expansion industrielle de la France vers les grands marchés d'Extrême-Orient, ses causes et ses remèdes. Le lecteur y trouvera le texte même de la conférence faite le 22 février 1912 à la Chambre de commerce de Paris, en présence de M. F. David, ministre du commerce. Le chapitre II contient, sous forme de réponses à quelques objections, des explications et commentaires touchant un certain nombre de points particuliers tels que : le protectionnisme japonais et ses effets, l'intermédiaire des maisons de commerce étrangères, le rôle des voyageurs et représentants de commerce, de quelques risques attachés à la création d'organismes nouveaux (pp. 110-111), etc... Le troisième chapitre a pour titre : données recueillies, indications fournies, initiatives prises au cours de la campagne. Comme le lecteur s'en rendra compte, certains sujets déjà traités dans le chapitre I, ceux notamment qui ont trait aux moyens de développer nos ventes y sont repris et développés. Dans sa conférence, M. Pila déplore que la France en ce qui concerne les envois à destination de l'Extrême-Orient se soit en général confinée jusqu'ici dans les trafics de deuxième et de troisième ordre, qu'ont suscité petit à petit les besoins croissants soit de la Chine soit du Japon. Ainsi, dit-il, « s'est constituée notre exportation, très variée et très morcelée : espèce de *poussière d'exportation*, dont chaque élément n'a que trop souvent peu d'importance, mais dont l'ensemble représente, somme toute, la plus grande partie de notre expansion industrielle vers ces pays ». Comment porter remède à cet état de choses ? M. Pila, comme il l'avait fait déjà dans son rapport (fasc. 926, pp. 34, 40 et ss.) préconise avant tout le système des *groupements industriels, des consortiums de fabricants*. Après avoir exposé les *conditions essentielles de ces groupements, la nécessité de l'intervention directe des industriels*, il annonce dans sa conférence qu'un de ces groupements est en formation pour le Japon. Il dit à ce sujet :

« Si je suis entré dans ces développements sur l'utilité et les conditions de ces groupements, moyen qui semble actuellement le plus propice à stimuler et à accroître notre exportation dans certaines directions, c'est que je crois avoir en mains les éléments nécessaires à la création de l'un d'eux pour le Japon.

« L'homme sur la tête duquel se formerait ce groupement existe. Il a une expérience commerciale. Il connaît le Japon ; je l'y ai rencontré l'année dernière. Et ce sont nos conversations et la lecture de mes rapports qui l'ont décidé à étendre sur les bases que je viens d'indiquer, l'affaire qu'il dirige déjà. Il est prêt à mettre une importante somme d'argent dans l'entreprise, ce qui est le plus sûr garant du caractère sérieux de son projet, de sa foi dans le succès et de la peine qu'il se donnera pour réussir.

Grâce aux indications que je lui ai données, en utilisant mes dossiers, il s'est déjà assuré l'adhésion d'une dizaine (1) de grandes maisons de fabrication que le marché japonais intéresse ou peut intéresser. Dans ma tournée actuelle, je m'efforce de compléter son outillage d'agences et de représentations. Puis il sera prêt à partir pour le Japon, afin de mettre en œuvre la combinaison. Il a un associé, ce qui lui permettra de venir fréquemment en France. »

PROJET D'ENTENTE AVEC UNE MAISON JAPONAISE.

« Une chose était à craindre. C'est que, n'ayant pas encore une connaissance approfondie et vraiment pratique de la clientèle et du marché japonais, il ne perdît beaucoup de temps à acquérir son expérience, et que peut-être il ne se décourageât devant les difficultés du début. Mes relations dans le monde des négociants engagés dans le commerce franco-japonais vont me permettre, j'espère, de faciliter grandement sa tâche. Sous mes auspices, il s'est mis en rapports avec un commerçant japonais, qui fait d'importantes affaires dans son pays et qui, étant déjà assez connu dans le nôtre, est arrivé en ces dernières années, à grouper lui-même et à se réserver un certain nombre de représentations françaises intéressantes. Ma préoccupation, depuis que l'année dernière, au cours de mon enquête au Japon, j'avais pu examiner d'un peu près la situation de ce négociant japonais, était de voir les intérêts importants que comportent ces représentations, livrés aux seules mains d'un étranger, qui, quelque intelligent, actif et bien intentionné qu'il soit, ne dispose pas de tous les moyens utiles pour atteindre le maximum de succès.

« Assurer et consolider ces représentations, les rendre en quelque sorte plus opérantes, ne serait pas le moins bon résultat de l'entente qui pourra s'établir — j'en ai le ferme espoir — entre notre compatriote et ce négociant japonais. En outre, l'un et l'autre se complèteraient admirablement, au grand avantage de la combinaison. Celui-ci apporterait dans l'association son nom japonais, son organisation commerciale déjà existante, sa clientèle, ses relations et sa grande expérience, à la fois générale et pratique, du marché indigène, toutes choses qui manqueraient au début à notre compatriote, s'il avait à agir seul. Celui-là fournirait des éléments qui ne seraient pas moins précieux : façade française, apports de capitaux, crédit en France, relations extensibles dans les milieux industriels français, fréquentes tournées en France, contact permanent avec les fournisseurs français, etc... Ainsi comprises, ces associations entre négociants européens et négociants indigènes peuvent être très fructueuses. »

GÉNÉRALISATION POSSIBLE DE CETTE MÉTHODE.

« Quoi qu'il advienne de celle-ci (2), que le projet principal du groupement français aboutisse, et les relations commerciales franco-japonaises en retireront assurément grand profit. C'est une dizaine (3) de maisons françaises qui déjà de la sorte vont pouvoir prendre pied au Japon. Quelques autres combinaisons de ce genre pourraient être à l'occasion envisagées. Et il serait parfaitement loisible de suivre pareille méthode en Chine ».

A cet égard, le chapitre III contient les informations complémentaires que voici :

« J'ai aidé, aussi activement que m'y autorisait mon rôle, à la formation de ce groupement d'industriels dont je parle dans ma conférence : industriels visant à s'in-

(1) Ce nombre s'est depuis lors élevé à une trentaine.

(2) Elle est maintenant réalisée.

(3) Ce nombre s'est depuis lors élevé à une trentaine.

troduire, par le moyen d'une représentation collective sur le marché japonais. Ce consortium comprend la plupart des fabrications françaises qui ont un débouché assuré au Japon. Parmi ceux qui le composent, les uns ont consenti à participer dès le début, par le versement annuel de sommes plus ou moins élevées, aux frais généraux ; les autres, tout en admettant les avantages présentés par la combinaison préférèrent attendre que j'eusse reçu la confirmation des déclarations que j'avais recueillies en Extrême-Orient, le principe d'une quote-part régulière, se sont réservé d'en fixer le montant le jour où ils possèderaient certains éléments d'appréciation et certains renseignements complémentaires qui doivent leur être prochainement fournis.

« L'agent de ce groupement est parti tout dernièrement pour le Japon, afin de compléter l'œuvre par l'achèvement d'enquêtes dont il a été chargé, et surtout par la fondation d'un établissement permanent dans le pays. Ce travail d'organisation sera grandement facilité, comme je l'ai fait espérer plus haut, par la réalisation de l'accord qui a été projeté avec une maison japonaise.

« Ainsi, de cette combinaison, basée sur le principe d'association, va naître un de ces organismes commerciaux qui font tant défaut à notre industrie au dehors et principalement dans ces pays d'Extrême-Asie. Si l'expérience réussit, elle devra être naturellement imitée et étendue. »

Enfin 40 pages plus loin, une note nous fait connaître le dernier état de l'affaire ainsi engagée :

« La combinaison dont il est question aux pages 71 et 130 est aujourd'hui chose faite (mai 1912), et l'organisme commercial franco-japonais qui en devait procéder peut être maintenant considéré comme formé.

« Depuis l'arrivée au Japon de l'agent du groupement industriel français, j'ai été minutieusement tenu au courant des démarches et des négociations qui ont abouti à cet arrangement. Par l'intelligence, le sens pratique et l'entrain qui l'animent, la correspondance que j'ai reçue ou qui m'a été communiquée à cette occasion montre bien ce que peuvent faire nos compatriotes, dans la voie où il s'agit de les engager, quand après avoir été pratiquement conseillés, ils se sentent assidûment suivis et soutenus. »

La tentative est des plus intéressantes. Nous ne pouvons que former des vœux très sincères pour qu'elle soit couronnée d'un plein succès. Il est certain que des organisations analogues, créées à l'étranger, ont donné déjà dans certains cas d'excellents résultats. On lit, par exemple, dans le numéro de juillet 1912 de *Japon Belgique*, organe de la Société d'Études Belgo-Japonaise :

« La Belgo-Asiatic Trading C^o, présidée par notre collègue M. Alex. Halot, consul du Japon à Bruxelles, créée il y a près de trois ans, a acquis sur le marché japonais une importance déjà considérable pour une aussi jeune firme. Elle s'est assurée en Europe de nombreuses agences et se trouve en relations avec les diverses industries belges.

« M. Raoul Grenade, administrateur délégué de la Belgo-Asiatic Trading C^o, est revenu récemment en Belgique, comme nous l'avons fait savoir, dans le but d'acquérir de nouveaux concours, et nous pouvons déjà annoncer que d'importantes maisons belges d'exportation se sont jointes à la Belgo-Asiatic dont l'Assemblée Générale a eu lieu le 25 juin de cette année. »

La même publication apporte également à ses lecteurs l'information suivante : « M. R..... un de nos actifs compatriotes qui a déjà résidé une vingtaine d'années au Japon, y retournera le 8 juillet pour y représenter plusieurs importantes firmes belges M. R... vient de passer quelques mois en Belgique en voyage d'affaires ».

Il y a donc là un exemple des plus encourageants pour nos compatriotes. D'autre part, on ne saurait se dissimuler qu'une entreprise de ce genre, fondée sur le principe de la représentation collective, quel qu'attrayante qu'elle soit en elle-même, comporte certains aléas et peut ne pas être parfaitement adaptée à telles ou telles conditions qui se rencontrent sur les marchés extérieurs, en Extrême-Orient par exemple.

Dans un mémoire sur la *Belgique Industrielle et la Chine Commerciale*, publié l'année dernière, M. Rodolphe Van Loo, licencié ès-sciences commerciales, présente à ce sujet des remarques et observations qu'il paraît intéressant de signaler. Bien que ne se rapportant pas directement au Japon, quelques-unes de ses observations méritent cependant d'être rapportées ici :

« L'organisation d'un comptoir de vente à l'étranger peut s'opérer de différentes manières. Toutefois deux systèmes généralement pratiqués dans les pays lointains, jouissent du droit de primauté : par le premier, plusieurs industriels se groupent en vue d'une représentation commune et de la création d'un comptoir au nom du représentant ou sous une dénomination collective ; par le second, une seule firme établit une agence et crée ainsi un comptoir en son propre nom.

« Le système le plus souvent adopté par les Belges est celui du groupement. Or, l'expérience a démontré que son application en Chine, où le négoce se différencie de celui de tout autre pays, réduit les moyens d'action de l'agence en les divisant à l'extrême, et engendre des difficultés de toute nature par la multiplicité des intérêts en jeu.

« Le mouvement économique qui se manifeste dans l'Empire du Milieu et les conséquences salutaires qu'entraîne l'essor industriel et commercial de cette immense contrée, sont éminemment favorables à l'introduction de nos produits. Néanmoins, notre exportation vers l'Extrême-Orient ne se fera stable, régulière et rémunératrice que lorsque, à l'exemple des firmes étrangères, nos industriels créeront des comptoirs à leur nom, traiteront les affaires sous leur propre raison sociale, faisant ainsi valoir, sur les marchés chinois, le crédit dont ils jouissent en Europe.

« Le producteur qui travaille le pays directement et en son nom se fait connaître, inspire confiance et devient populaire. Ses produits portent bien sa marque, sans estampille étrangère dissimulant leur véritable origine ; ils contribuent à répandre la bonne réputation de sa firme et constituent la meilleure des recommandations. »

Et plus loin :

« Le comptoir commun à plusieurs firmes agissant sous le nom du représentant ou sous une raison sociale générique, ne peut produire un rendement équitable. Il doit fractionner ses efforts ; il est soumis à la stricte observance de ses contrats d'agence qui sont parfois opposés à toute initiative ; sa réclame est inefficace, car il fait connaître un nom qui n'offre guère, aux yeux de l'acheteur indigène, la même valeur que les firmes propriétaires d'immeubles industriels. En admettant qu'il fasse suivre sa dénomination de la liste des maisons qu'il représente, cette publicité n'en reste pas moins inopérante : le consommateur estime que ces firmes sont peu importantes,

puisqu'elles doivent se cotiser, au détriment de leurs véritables intérêts, pour couvrir une dépense essentielle à la bonne marche des affaires. »

Ces remarques renferment sans doute une part de vérité. Toutefois, au point de vue qui nous occupe ici, la seule conclusion à en tirer semble devoir être que le système du groupement, de la représentation collective ne peut être considéré comme universel, n'est pas applicable en toute circonstance. Aussi bien M. Pila n'a-t-il jamais rien avancé de pareil.

Il dit au contraire :

« En commerce, je crois, il n'y a pas de méthode bonne d'une façon absolue. Il ne doit pas être de règles rigides. Il faut pour aborder un marché, surtout un marché neuf, de la souplesse, de la variété, de l'opportunisme dans les procédés. Dans toute initiative, il peut y avoir un côté utile, un germe fécond, etc. » (p. 106).

De toutes façons, un point paraît demeurer acquis. Pour les industries d'un pays, la représentation par groupement collectif mais national sera presque toujours préférable à la représentation par une maison d'un pays tiers (car, en certains cas, la représentation par une maison appartenant, par sa nationalité, au pays même où se fait l'importation peut offrir des avantages manifestes). L'intervention de M. Pila, qui a suggéré l'idée d'un groupement industriel français pour l'exportation au Japon ne peut, de toutes façons, être regardée que comme très heureuse. L'organisation ainsi constituée est certainement pleine de promesses et elle se présente sous des auspices d'autant plus favorables qu'elle est assurée d'être directement entourée, pendant les années du début tout au moins, de toute la sollicitude de son principal promoteur.

A la fin de juillet dernier, M. Pila est en effet reparti pour le Japon. Avant de se mettre en route, notre sympathique et dévoué collègue a bien voulu nous promettre qu'il viendrait volontiers, à son retour, exposer devant la société les principaux résultats de sa nouvelle enquête économique et évoquer, en même temps les souvenirs pittoresques de ses pérégrinations dans l'Empire du Soleil-Levant. A l'avance nous tenons à lui renouveler ici l'expression de nos remerciements les meilleurs, avec nos souhaits très sincères pour l'heureux succès de sa mission. En attendant, la lecture de son livre, à juste titre dédié au *Congrès National du Commerce Extérieur* qui s'est tenu à Paris en juin 1912, sera certainement d'un réel profit pour quiconque prend intérêt au développement des relations économiques entre la France et le Japon.

Edouard CLAVERY.

De la déclaration de guerre au point de vue du Droit International Public, par M. Yotaro SOUGHIMOURA, Docteur en droit de l'Université de Lyon. 1 vol. 506 pages. — Paris, Librairie Nouvelle de Droit et de Jurisprudence, A. Rousseau, 1912.

M. Yotaro Soughimoura, attaché au Consulat du Japon à Lyon, n'a pas craint de s'attaquer à une question aussi brûlante, aussi controversée que

celle de la déclaration de guerre, et il l'a fait avec une méthode vraiment remarquable et dont il faut le louer. En lisant ses cinq cents pages, on est étonné à chaque ligne en quelque sorte du nombre des ouvrages et des articles lus par le jeune docteur en droit de l'Université de Lyon pour établir sa thèse, étayer ses jugements, les rendre aussi objectifs que possible. Sous ce rapport déjà son livre est à recommander. Il ne l'est pas moins, si nous envisageons qu'il nous fait connaître des opinions japonaises, qu'il nous ouvre des sources japonaises sur des faits d'un haut intérêt, comme la campagne sino-japonaise et la guerre avec la Russie. M. Alphonse Amieux, Chargé de Conférences à la Faculté de Droit de Lyon, qui nous présente l'œuvre de M. Soughimoura nous dit :

« Il est curieux de lire ce livre écrit par un Japonais, qui a dû lutter pour le faire, non-seulement contre les ressources d'une documentation trop abondante, mais encore contre les difficultés d'un langage encore nouveau pour lui. L'effort accompli a été si considérable, que nous considérons comme un très grand honneur d'être appelé à le dire. Certes, M. Soughimoura est un patriote, mais son patriotisme ne va pas jusqu'à l'aveuglement ni jusqu'à la partialité. Racontée par un Japonais, la guerre-russo-japonaise perd son caractère de brusquerie et de surprise et les documents que le lecteur trouvera dans ce livre, modifieront, sans doute, bien des opinions préconçues. Nous tenons à signaler des chapitres fort intéressants concernant la déclaration de guerre dans le Japon d'autrefois ; d'autres, concernant les modifications que cette déclaration devrait subir à l'heure actuelle. Pour l'auteur, elle devrait devenir conditionnelle et précéder un état de guerre qui serait conditionnel lui aussi. En somme la déclaration de guerre conditionnelle revêtait un caractère presque *pacifique*, si tant est que nous puissions accoupler de pareils termes. »

On peut juger par ces lignes de M. Amieux de l'intérêt et de l'originalité du livre de M. Soughimoura qui spécifie bien par les mots suivants les deux grandes écoles en matière de déclaration de guerre :

« L'École Anglaise considère qu'une déclaration officielle de guerre n'est point indispensable pour précéder les hostilités ; l'École Française, au contraire, blâme cette attitude et n'admet aucun acte belliqueux qui ne soit précédé d'une déclaration de guerre formelle. Cette théorie est non-seulement conforme en tous points au droit international, elle est encore la règle parfaite de la guerre. Néanmoins les nécessités d'une guerre maritime, la difficulté de la faire procéder d'un avertissement préalable, excusent d'autres procédés plus pratiques. Ces deux théories sont fondées sur les exigences différentes qui existent entre une guerre terrestre et un combat naval. »

C'est cette méconnaissance, peut-être voulue, de la théorie anglaise qui a fait écrire tant d'articles injustes, pour ne pas dire injurieux, contre le Japon en 1904. Et pourtant on n'avait chez nous qu'à ouvrir le Droit de la guerre Maritime d'après les doctrines anglaises contemporaines du Professeur Charles Dupuis pour se convaincre du bien-fondé de la conduite japonaise.

Nous pensons ne pouvoir mieux faire, pour intéresser nos lecteurs à l'ouvrage de M. Soughimoura, qui s'occupe même de la guerre italo-turque, que de reproduire la dernière page du troisième paragraphe du chapitre deux de

la deuxième section de la deuxième partie intitulé : *Notre Opinion sur la conduite du Japon au commencement de la guerre de 1904* :

« Il importe de répartir sur deux points principaux nos critiques relatives à la conduite du Japon au commencement de la guerre de 1904 : 1° au point de vue politique ; 2° au point de vue juridique.

« 1° Comme nous l'avons déjà dit dans les chapitres précédents, notre étude juridique doit toujours être distinguée d'une manière précise de l'étude politique. Cependant celle-ci est souvent considérée comme indispensable d'une façon indirecte à l'étude juridique. Et c'est dans ce sens que nous exposons ici notre critique sur la conduite du Japon au point de vue politique, c'est-à-dire au [point de vue moral international qui fait la base du droit international.

« Dans la guerre de 1904, il ne fut nullement question que la guerre serait le dernier moyen auquel le Japon aurait recours. La politique suivie par le Japon n'eut d'autre but que d'assurer son existence et de poursuivre ses progrès pacifiques. La guerre était nécessaire, même en exposant la vie nationale du pays. Le Japon avait déjà proposé et précisé toutes les limites de ses demandes et de ses concessions. Il n'y avait pas de place pour la conciliation entre les deux Etats. Le Gouvernement Impérial avait vraiment épuisé tous les moyens qu'il fallait accomplir avant la guerre ; les termes mêmes employés par notre ministre à Saint-Pétersbourg devaient en tout cas suffire pour faire comprendre au Comte Lamsdorff que le Japon était bien résolu à la guerre si la Russie ne lui accordait pas satisfaction. Nous avons vu qu'il faisait tous ses efforts pour obtenir la dernière réponse de la Russie, la première tentative fut faite le 13 janvier par M. Kurino, auprès du Comte Lamsdorff ; la deuxième, le 23 janvier ; la troisième, le 28 janvier, et la quatrième le 30 janvier. Mais la Russie, loin de donner la réponse demandée, n'a même pas voulu indiquer la date de sa remise jusqu'au dernier moment. Il n'est donc pas étonnant qu'il n'ait pas attendu sa réponse pour commencer les hostilités. Enfin, il est bien évident que personne ne pouvait se tromper sur la signification réelle des notes du 5 février. Si le Gouvernement Russe ne voulut y voir qu'une simple suspension des relations diplomatiques, il eut certainement grand tort, car, non-seulement les termes employés, mais aussi les circonstances du moment le devaient instruire d'une manière claire du commencement des hostilités. Nous pouvons alors juger avec impartialité que les notes du 5 février renfermaient le *casus belli* et que le Gouvernement Japonais a commencé une *guerre légitime*. Tel est le tableau rapide que nous pouvons tracer au point de vue politique de la conduite du Japon au commencement de la guerre de 1904. Et ces considérations politiques donnent une idée générale et fondamentale dans l'étude juridique. Nous allons maintenant examiner quelle était la conduite du Gouvernement Impérial en ce qui concerne sa forme d'ouverture des hostilités dans la guerre de 1904.

2° Nos études juridiques à cet égard peuvent se diviser en deux catégories :
A) Les notes du 5 février contiennent-elles les conditions d'un véritable avertissement préalable de la guerre ? B) pourquoi le Gouvernement Japonais n'a-t-il pas envoyé une déclaration de guerre conditionnelle ?

A) C'est un fait précis que les notes du 5 février peuvent être considérées

comme une notification équivalente à une déclaration de guerre ? A ce propos, nous avons déjà souvent exprimé notre opinion. Si elles n'étaient pas une déclaration de guerre stricte, elles étaient une déclaration de guerre dans une forme indirecte et à ce titre, elles étaient conformes au principe de la nécessité d'un avertissement préalable.

Et comme les tendances modernes comportent plus de largeur dans la forme extérieure d'une déclaration de guerre, cette conduite du Japon doit être considérée comme légitime au droit international actuel, car ce ne fut qu'après l'envoi de ces notes que les hostilités commencèrent.

B) Le Gouvernement Japonais n'avait pas envoyé, l'ultimatum au Gouvernement Russe avant la Guerre de 1904. Il n'a pas ainsi donné l'avantage du délai à la Russie. Cette conduite du Japon a pour cause des raisons militaires. L'intérêt militaire n'avait pas permis au Japon de prendre une mesure désavantageuse lorsqu'il risquait même sa vie. Cependant, cette conduite peut indiquer, d'autre part, le défaut des règles du droit international moderne. En effet, la déclaration de guerre conditionnelle est le procédé le plus idéal et la forme la plus parfaite parmi les moyens d'ouvrir les hostilités : néanmoins, ce procédé a son défaut pratique. Le progrès des armes et des communications ne permet plus l'existence du délai accordé. Ce délai a perdu depuis longtemps sa raison d'être, et c'est pourquoi le Gouvernement Japonais ne pouvait pas user de ce moyen, le plus parfait au point de vue du droit international. Nous arrivons maintenant à notre conclusion que le principe du droit international doit se baser sur le progrès des faits et que le procédé pour déclarer une guerre doit toujours se conformer non seulement au développement de l'esprit de communauté internationale, mais aussi au progrès des armes et des communications. Bref, la guerre de 1904 nous a donné une preuve de l'imperfection des règles à cet égard. Nous espérons donc qu'un temps viendra prochainement où nous pourrons amender la règle de la déclaration de guerre établie dans la Convention de La Haye de 1908.

E. A.

Opérations maritimes de la Guerre russo-japonaise. —

Historique officiel publié par l'État-major général de la Marine japonaise.

— Deuxième partie, traduite par Paul MONCONDUIT, enseigne de vaisseau.

— Troisième partie, traduite par Henri ROUVIER et Paul MONCONDUIT, enseignes de vaisseau. 1 vol. in-8° de 243 pages bientôt suivi d'une traduction en langue anglaise. — Paris. Librairie militaire Chapelot, 1911. 10 cartes.

Publiée voici plusieurs années déjà, dans son texte original et peu après traduite en anglais, l'œuvre de l'État-Major général de la Marine japonaise, par la méthode et la haute impartialité qui ont présidé à sa composition et à sa rédaction, a, dès à présent, rallié les suffrages des experts. Il ne saurait nous appartenir de rien ajouter aux appréciations compétentes dont elle a, d'ores et déjà, été l'objet.

Bornons-nous ici à une brève analyse. Le tome II de l'édition française, dont notre nouveau collègue, M. l'Enseigne de vaisseau Monconduit a bien

voulu faire hommage à la Bibliothèque de la Société, comprend les deuxième et troisième parties du rapport de l'État-Major général de la Marine japonaise (s'appliquant à la période février-décembre 1904). Partagée en dix chapitres, la seconde partie traite des *Opérations combinées des Armées de Terre et de Mer*. Elle expose le rôle de la marine en ce qui concerne la *Protection du Débarquement de la première armée* (général baron Kuroki Tamesada) à Chemulpo et à Phyong Yang (7 février-29 mars 1904) ; de là la deuxième armée (maréchal Oku) à Yentaï et à Talien wan (mai-juin 1904) ; de la 10^e division (général Kawamura Keimei à Nantsien ten (20 février-21 mai 1904). Le titre seul du chapitre X (pp. 68-147) en dit toute l'importance : Aspect général du combat devant Port-Arthur et participation du corps d'artillerie lourde organisée par la Marine (6 juin 1904-2 janvier 1905) :

« Dès que, dans les premiers jours de juin », dit l'*Historique officiel* (p. 76), les troupes de la III^e armée (Général Baron Nogi) débarquées à Dalny, se furent dirigées sur Port-Arthur, l'Amiral Togo ne pouvant apporter un concours efficace par un tir direct fait de la mer, organisa un corps de débarquement d'artillerie lourde pour utiliser l'artillerie à grande portée de la marine et venir en aide à la III^e armée. Le 11 juin, il faisait part de cette idée à l'amiral Ito, chef d'état-major général, et le général Nogi faisait savoir au grand quartier général qu'il pensait faire participer au siège de Port-Arthur, le corps de débarquement d'artillerie lourde de la marine. Le grand quartier général ayant examiné la question, il y eut envoi d'ordres à l'amiral Togo..... On met à terre (le 24 juin 1904) 10 canons de 12 livres à tir rapide du service de débarquement, leur matériel et leurs munitions. Puis, 6 canons Armstrong de 12 centimètres arrivent de Sasebo et y sont adjoints. Le 2 juillet un ordre de l'amiral Togo fait passer sous le commandement du général Nogi, pour participer au siège de Port-Arthur, le corps de débarquement d'artillerie lourde. Désormais il fait partie de la III^e armée et coopérera jusqu'au bout avec elle. »

La troisième partie de l'*Historique officiel* décrit les phases de la *Lutte contre l'Escadre russe de Vladivostock*, composée de trois croiseurs de 1^{re} classe, un de 2^e classe et un croiseur auxiliaire sous le commandement du capitaine de vaisseau Reitzenstein.

A l'ouverture des hostilités, — les 1^{re} et 2^e escadres étant réunies en une seule — fut organisée, du côté japonais, une 3^e escadre, comprenant les 5^e, 6^e et 7^e divisions de croiseurs, et placée sous le commandement du vice-amiral Kataoka Shishiro. Elle reçut la mission « de défendre tout à fait le détroit de Corée (1) contre l'escadre de Vladivostock ». Le 29 février on mit sous l'autorité du commandant en chef de l'armée navale — Amiral Togo — la III^e escadre qui jusqu'alors opérait seule (le 4 mars elle fut incorporée dans l'armée navale). Le 14 août 1904, les croiseurs russes qui s'étaient portés à la rencontre de l'escadre de Port-Arthur dont ils ignoraient la défaite (10 août) rencontrèrent la deuxième escadre japonaise. Au cours du combat, le *Rurik* fut coulé. Les autres bâtiments russes *Gromoboï*, *Rossia*, purent regagner leur base mais se trouvèrent pour plusieurs semaines, ainsi que le *Bogatyr*, hors d'état d'entreprendre aucune action sérieuse.

Dix cartes en couleurs très claires, très soignées, accompagnent le volume.

(1) Entre l'île de Tsashima et Fusan.

Quelques-unes d'entre elles présentent une véritable synthèse graphique des opérations. Signalons en particulier, pour la première partie, les cartes n° 4, marche de la 3^e armée, n° 5 plan de la marche du siège de Port-Arthur avec les huit lignes d'investissement successives (30 juillet 1904-2 janvier 1905). Pour la seconde partie, la carte n° 4 : sorties de l'escadre de Vladivostock. Une seule fois, lors de la sixième et avant dernière sortie (18 au 30 juillet 1904) les navires russes ont réussi à franchir le détroit de Tsugaru et à faire une apparition, très rapide d'ailleurs, sur la côte orientale du Japon, jusqu'à la latitude de Tôkyô.

Pour le lecteur profane en matière de stratégie et de tactique, la moralité qui se dégage avant tout du rapport de l'État-Major général de la marine japonaise est celle que comporte la constatation de l'accord complet, de l'entente étroite qui n'ont cessé de régner, pendant toute la campagne, entre les départements de la guerre et de la marine. Le dévouement absolu de tous à la personne du Souverain, incarnation de la Patrie, rend raison de cette coordination constante des efforts des armées de terre et de mer. L'unité d'action ainsi obtenue représente un facteur dont l'importance ne saurait être exagérée. Non moins peut-être que la prudente habileté du commandement, dans les corps respectifs, et l'intrépidité des troupes et des équipages, il a contribué à assurer la fortune des armes du Japon. Il y a là certes un exemple à méditer et à retenir.

Il nous reste à féliciter nos sympathiques collègues, M. le lieutenant de vaisseau H. Rouvier et M. l'enseigne de vaisseau Monconduit pour la façon remarquable dont ils se sont acquittés de leur tâche. Leur style simple et clair est tout à fait conforme, croyons-nous, à celui de l'original, et rend ainsi pleinement accessible au public français une œuvre dont tant de pages, en dehors de leur haute valeur technique, sont, ainsi que l'on peut s'y attendre, d'un saisissant intérêt dramatique.

ED. CLAVERY.

CL. MADROLLE. — **Chine du nord et Vallée du Fleuve Bleu. — Corée.** 2^e édition. — Paris, Hachette, 1911, in-8°, 430 pages, 39 cartes, 11 plans.

Si, pour les pays d'Europe du Levant ou d'Amérique, les touristes n'ont que l'embarras du choix entre les divers manuels édités dans les principales langues européennes, en ce qui concerne les pays d'Extrême-Orient la situation est inverse. Jusqu'à présent, il n'existait, en français du moins, aucun guide susceptible de remplir auprès du voyageur dans ces contrées l'office d'un Joanne ou d'un Baedeker.

Il y avait là une regrettable lacune qui, en raison du développement croissant des relations entre la France et les régions de l'Asie orientale, se faisait sentir de façon de plus en plus fâcheuse.

L'ouvrage de M. Claudius Madrolle, notre nouveau collègue, vient très heureusement la combler. Sa valeur, aussi bien au point de vue pratique, qu'au point de vue théorique et scientifique, est d'ailleurs dès à présent reconnue. En peu d'années la première édition en a été épuisée.

A lui seul le nom de l'auteur est par lui-même la meilleure des recomman-

dations; comme le sait le lecteur, M. Cl. Madrolle, a longuement visité l'Extrême-Orient et s'est fait connaître, en particulier, par une très intéressante exploration de l'île d'Hainan.

Pour ce volume, le premier d'une série qui doit comprendre, notamment, des tomes consacrés spécialement au Japon, à la Chine du Sud, à l'Indo-Chine, M. Madrolle a eu la collaboration de nos savants collègues MM. Chavannes et Vissière et de M. Maurice Courant, professeur de chinois à Lyon, ancien interprète des Légations de France à Pékin, Tôkyô et Séoul. Le premier a fait un exposé très attachant, très instructif de ses excursions aux montagnes du *Taïchan*, aux grottes bouddhiques du *Long men*, au *Wou tai Chan*. Le second a donné de nombreuses notices historiques inédites et des traductions du *Ta Tsing yi t'ong tche* (Description générale de l'Empire de Chine).

Signalons en particulier, comme présentant un intérêt spécial au point de vue des lecteurs de ce *Bulletin*, la partie relative à la Corée (pp. 397-442). La description des principales villes (Séoul, Fusan, Kyeng tchou, ancienne capitale du *Silla*, Tai Kou, Mokpho, Gensan, etc.) et des itinéraires est précédée d'une introduction très substantielle par M. Maurice Courant. Celui-ci nous présente tout d'abord un aperçu géographique général du pays; il nous donne ensuite, sous une forme condensée, l'essentiel de ce qu'il est bon de connaître touchant le Gouvernement, la population, la langue, les religions et l'histoire du Royaume du Matin Calme (Tchosen).

Les renseignements fournis en ce qui concerne les itinéraires en Corée, sont très clairs et très sûrs, comme ceux relatifs aux autres régions décrites dans le volume. Notons toutefois une légère lacune en ce qui concerne Soueen, l'ancienne capitale, à 26 miles (41 kil. 23) au sud de Séoul, par la voie ferrée. Dans la notice qui s'y rapporte (p. 435) il n'est pas fait mention du palais ou plutôt du vaste ensemble de palais que le roi Hieul leung y fit construire entre 1796 et 1800 (V. *Bulletin* XXV, p. 107). A l'intention des chasseurs, détachons ces quelques lignes de la notice relative à *Gensan*, le principal port de la côte orientale de la Péninsule :

« Toute la contrée environnante, couverte de forêts, avec des montagnes s'avancant jusqu'à la mer, est très pittoresque; on y trouve encore le tigre, le léopard, l'ours, le loup, le sanglier, diverses sortes de daims, des faisans, des outardes, etc. Les gens du pays sont de courageux chasseurs; pour le petit gibier, ils se servent de faucons. »

En dehors de cette partie consacrée à la Corée le volume comprend les divisions suivantes : I. Chine du Nord (pp. 1-189), Pékin, Teheli, Chantoung, Chansi, Honan; II. Mandchourie (191-229); Province maritime russe (231-237); III. Mongolie (237-252); IV. Centre de la Chine Kiang-Sou, Ngan houei, Kiang-si, Hou-pei (253-396).

Tout voyageur se rendant à Pékin ou à Tientsin, à Shanghai, Nankin ou à Hankeou, à Vladivostock ou à Séoul, soit pour résider dans ces divers centres, soit avec l'intention de pénétrer, à plus ou moins grande distance, dans l'intérieur trouvera, sous une forme commode, dans ce manuel, un ensemble de renseignements pratiques et d'informations générales susceptible de lui rendre de réels services.

Ed. CLAVERY.

André CAZAMIAN. — **Sous le Voile.** (*Poèmes*). — Paris, Bernard Grasset, éditeur CMCXII, 233 pages. Prix 3 fr.

Sous le voile du verbe et des symboles, l'auteur de ces poèmes cache un cœur aimant, une pensée active, curieuse, avide de sonder le secret des choses et l'énigme du monde. Il porte en lui un idéal mais il désire le préserver des contacts avec la réalité :

.....
Et toi qui sens combien toute chose est fragile
Crains toujours de briser ce que tu veux saisir.
Mais garde, dans le fond de ta mélancolie
L'Amour enseveli sous un voile et caché
Si bien, que jamais plus la lampe de Psyché
Ne puisse se pencher sur la forme endormie.

« Beauty is truth, truth Beauty » a dit Keats, telle est l'épigraphe que M. Cazamian a donnée au recueil de ses poésies. Voici comment à son tour il s'exprime :

Ainsi, dans sa grâce éternelle
Devant tous sourit la Beauté,
Mais l'arôme qu'elle recèle
Garde au fond sa félicité :
Trop âcre pour le dilettante
Trop forte pour la volupté
Sa saveur n'est point bienfaisante
A qui ne veut la vérité.

En présence du grand problème métaphysique, M. Cazamian adopte d'abord, semble-il, toute la solution moniste, la doctrine de l'unité de l'Être, qu'ont enseignée et qu'enseignent encore les écoles philosophiques de l'Extrême-Orient, celles du taoïsme et du bouddhisme en particulier.

... le cœur seul sent que l'esprit est partout :
Dans le flux éternel où s'écoulent les causes
En nous est le lien qui rassemble les choses.

.....
L'esprit a pénétré, sous ses aspects divers,
La divine unité que cache l'univers.

(*Le Cœur du Monde.*)

Puis sa pensée incline à l'Agnosticisme des Herbert Spencer et des Littré. Vainement armé de « tous ces outils aigus de leurs sciences », il a interrogé, scruté l'éternelle Isis : « Je n'ai appris, dit-il :

... Rien de plus que je ne connaissais
Du flot inconscient qui me baigne et m'entraîne.
Il est pour animer cette poussière humaine,
Autre chose — ô mon esprit, parlez. — Je ne sais.

(*Implorant de chacun...*)

Comme notre collègue, M. Challaye, comme ses distingués confrères, titulaires des bourses de voyage fondées par le généreux bienfaiteur de la Société, M. A. Kahn, M. A. Cazamian a fait le tour du Monde. Mais les

souvenirs, les impressions, recueillis au cours de ses pérégrinations, ne se retrouvent que peu ou même pas du tout dans ses poésies où il nous dit surtout, comme nous venons de le voir, les aspirations de son cœur, ses méditations sur la destinée, les tentatives de son esprit pour pénétrer le mystère qui nous entoure et saisir le sens de la vie.

Une seule exception est faite, cependant, en faveur du Japon. Deux pièces évoquent le séjour du poète au Pays des Chrysanthèmes : l'une, *l'Invitée*, est un sonnet sur une danse de *guesha*, l'autre est une œuvre de plus longue haleine, intitulée le *Rouleau des Légendes*. Citons ici quelques stances de la seconde :

L'automne va venir, dans le bois vénérable
Tacher d'or et de sang les feuilles de l'érable.
L'encens fume toujours au temple où tu prias,
Un souffle plus frais sort des cryptomérias
Quand octobre au Fuji pose son diadème
Novembre va bientôt friser le chrysanthème.
La lune ronde rit dans les branches du pin
Décor qu'avec bonheur un Korin aurait peint.
.
Reignons tout doucement dans l'heureuse maison
Nos ombres danseront sur la frêle cloison.
.
... Le Samisen que prend ta main subtile
Commence à bourdonner au choc du plectre agile.
Tes chants vont-ils pour moi, dans la brume du soir
Évoquer le retour de l'hiver long et noir ?
Verrai-je la cigogne au ciel clair ouvragée ?
Filer, tête tendue et la patte allongée ?
C'est l'humeur de l'ancêtre et l'accent d'autrefois
Qui montent dans ton âme et sortent de tes doigts.
Ouvre-moi tout au long, le rouleau des légendes,
Et les lents souvenirs défileront en bandes.
L'indéchirable sceau de la fidélité
Le front stoïque et fier de la maternité
Les chevaliers faisant des vers dans les nuits pures,
Les roses des pêcheurs neigeant sur les armures,
La vengeance qui guette et frappe sans pitié,
Le sacrifice où court joyeuse, l'amitié.
Fleurs d'amour, de tendresse et de chevalerie
Sang pourpré que l'honneur a pris pour effigie...
Viens, je respirerai le passé revenu
Sur ton cœur en émoi, plus doux d'être inconnu.
Tes yeux luisent encore, d'avoir suivi la trace
De l'esprit qui détient les secrets de ta race.
Écoute le grillon crie avec moins d'ardeur,
Et semble lamenter cette nuit sans chaleur.
L'automne est-il venu, dans le bois vénérable,
Tacher d'or et de sang les feuilles de l'érable ?

Félicitons M. Cazamian d'avoir si bien su rendre une des caractéristiques du Japon où le sentiment national est si généralement répandu qu'il inspire même la plupart des chants des *guesha*. Et l'on sait que là-bas il n'est pas de fête digne de ce nom sans le concours de ces artistes de la danse et de la musique.

Ed. CLAVERY.

H. GAYVAULT (Elisabeth Gay). **Mousko le petit samuraï.**

Album illustré, 16 p. in-4°. — Combet et C^o, Éditeurs.

Dans cet album, destiné aux enfants, l'auteur retrace, après l'avoir recueilli de la bouche même de l'Amiral Besson, un récit japonais où il est question d'un petit garçon jugé par un Daïmyo à propos de la mort d'un canard.

L'Amiral avait eu occasion de l'entendre lors de son séjour à Matsuyama, pendant une campagne d'hydrographie, faite en 1868-69 sur les côtes du Japon.

L'histoire ingénieuse et jolie jette un jour curieux sur les mœurs du Nippon d'autrefois. Elle paraît donc propre à ne pas intéresser seulement le petit monde auquel elle s'adresse spécialement. D'ailleurs plusieurs de nos lecteurs la reconnaîtront sans doute, d'après le simple résumé que voici :

Depuis un temps immémorial vivait dans les fossés du château de Matsuyama (1) toute une troupe de magnifiques canards aux merveilleuses couleurs auxquels les daïmyos tenaient d'une manière particulière. Plusieurs canards avaient disparu... Un des anciens Daïmyo avait édicté la peine de mort contre quiconque serait convaincu d'en avoir fait périr un.

Un jour un petit garçon de la ville, Mousko, jouant aux ricochets sur les fossés tua par mégarde un de ces volatiles.

Il est pris. Trois jours après il passe en jugement. Sa mère, ses sœurs sont venues pour implorer la grâce du petit coupable.

Le Daïmyo se fait apporter la pièce à conviction, le pauvre canard dont une pierre a fracassé la tête... Il l'examine, le palpe avec soin et dit :

« Ce canard n'est pas mort; il n'est qu'évanoui. » Puis, s'adressant à la mère de Mousko (2) : « Prenez-le, Madame, soignez-le bien, vous me le rapporterez quand il sera guéri et je vous rendrai votre fils. Jusque-là je le garde au château avec mes enfants. »

La mère rentrée chez elle s'empresse d'acheter un canard vivant, aussi semblable que possible à l'autre.

Le lendemain introduite, devant le Daïmyo elle lui dit :

« Voici le canard que vous nous aviez confié, nous l'avons bien soigné et il est guéri. Pardonnez à mon fils. »

(1) Il y a plusieurs *Matsuyama* au Japon. Celui dont il s'agit ici est une ville de 40.000 habitants environ, sur la côte ouest de l'île de *Sikok*, ancienne province d'*Iyo*, aujourd'hui département d'*Ehime*. Le château a été bâti en 1603 par *Kato Yoshiaki* qui, lors de l'expédition de Corée (1592), fut chargé, avec *Tado Takatora*, du commandement de la flotte. (Papinot.)

(2) Comme le savent nos lecteurs, *mousko* est le nom générique des petits garçons au Japon; ce terme sert ici à remplacer le véritable nom propre du jeune héros de l'histoire dont l'amiral n'avait pas pris note au moment où le récit lui fut fait il y a plus de quarante ans.

« C'est bien le même canard, répondit le Daïmyo. Je le reconnais, qu'on le reporte au fossé. Je vous rends votre fils, qu'il soit plus sage à l'avenir. Pendant les trois jours qu'il a passés en prison il s'est montré si franc, si brave, que je l'ai fait venir afin qu'il jouât avec mes enfants. Il s'en est fait si rapidement aimer que je désire le garder auprès de moi. Je le ferai élever avec mes fils... Vous-même aurez votre place au château. »

Mousko grandit. Le maître d'école n'eut plus à se plaindre de lui. Il devint le meilleur élève de sa classe.

Il devint Samuraï lui-même puis chef des gardes du château et fut le plus fidèle serviteur de son Daïmyo.

Victor Hugo. — **Œuvres choisies.** Poésie. 551 pages. Prix 5 fr.
Paris, librairie Larousse, 1912.

Deux exemplaires de cet ouvrage ont été très obligeamment mis à la disposition de la Société par la Librairie Laroussé, pour être envoyés à des écoles du Japon et y être distribués en prix aux élèves les plus méritants des cours de français.

Le volume, d'une exécution typographique fort soignée, comporte 12 gravures dans le texte (entre autres plusieurs portraits du poète à différentes époques de sa vie) et 24 hors texte, d'après Poussin, L. Boulanger, Géricault et Eug. Lami, Raphaël, Cormon, Fantin-Latour, le Titien, Millet, Puvis de Chavannes, David d'Angers, Greuze, etc.

Le recueil, auquel une lettre de M. G. Simon, exécuteur testamentaire de Victor Hugo, et une étude par M. Léopold Lacour forment une excellente introduction, comprend des morceaux tirés de toutes, ou presque toutes les œuvres lyriques du grand poète, depuis les *Orientales* jusqu'à la *Dernière Gerbe*, en passant par les *Contemplations*, les *Châtiments*, la *Légende des siècles*... 125 pages sont ensuite consacrées à des extraits suivis des Drames en vers : *Cromwell*, *Hernani*, *Le Roi s'amuse*, *Ruy Blas*, les *Burgraves*.

C'est donc un aperçu complet de toute l'œuvre poétique de Victor Hugo que le lecteur se trouve avoir ainsi à sa disposition en un seul volume.

La Société tient à renouveler ici ses très sincères remerciements à la Maison Larousse pour le don gracieux qu'elle a bien voulu lui faire et qui certainement aura été des plus appréciés dans les écoles du Japon auxquelles il a été transmis.

E. C.

REVUE DES PÉRIODIQUES

A propos de l'*Honneur Japonais*. — Chroniques de M. G. Deschamps dans le *Temps*. — *Revue de Paris*. — *Revue des Deux Mondes*. — *Revue historique*. — *Les Documents du Progrès*. — *L'Art décoratif*. — *Bulletin de l'Association Amicale Franco-Chinoise*. — *Art et Décoration*. — *Bulletin de l'Association Amicale des Officiers de vaisseau*. — *L'Extrême-Orient*. — *Bulletin de la Semaine*. — *Revue Militaire Générale*. — *Questions Diplomatiques et Coloniales*. — *Bulletin du Comité de l'Asie Française*. — *Archives de Médecine et de Pharmacie militaires*. — *Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient*. — *Japan Magazine*. — *Transactions and Proceedings of the Japan Society*. — *Ostasiatische Zeitschrift*. — *The Journal of the College of Agriculture, Tohoku Imperial University, Sapporo*.

Beaucoup d'entre nos collègues, ont été entendre à l'Odéon, en avril ou mai dernier, l'adaptation que, sous ce titre : l'*Honneur japonais*, M. Paul Anthelme a donnée du célèbre *Chushingura*, le Drame des 47 ronin. Dans le prochain numéro, nous nous proposons de publier une étude au sujet de ces intéressantes représentations. En attendant, bornons-nous à signaler, parmi les très nombreux articles consacrés dans la presse parisienne à l'œuvre de M. Anthelme, ceux de MM. A. Brisson, et H. Bidou, dans le *Temps* et le *Journal des Débats* du 22 avril.

M. A. Brisson dit notamment :

« Un accueil chaleureux a été fait à l'*Honneur japonais* de M. Paul Anthelme. Cette œuvre émouvante et puissante exalte les plus nobles sentiments ; le courage, l'énergie, la fidélité à la foi jurée, le désintéressement, les vertus nipponnes qui sont aussi des vertus romaines. Nous devons nous réjouir de son succès doublement justifié. Elle élève l'esprit et elle amuse les yeux. Ses tableaux peints par Jusseaume se déroulent comme des feuilles de kakimonos et nous restituent les paysages du vieux Japon tout à la fois spirituels et grandioses.

« ... Le public a joui de ces images. Il aime l'exotisme, mais l'exotisme arrangé, tempéré, « filtré », mis la portée de son entendement, dépouillé de ce qui pourrait trop violemment déconcerter et froisser son goût. La pièce de M. Paul Anthelme lui a plu parce qu'il n'y a rien trouvé d'obscur. En elle il a surtout prisé les qualités françaises de l'auteur, la netteté, la logique, la mesure, l'éloquence précise, la rapidité de l'action. Ce drame japonais présente les caractères, possède les mérites d'une tragédie cornélienne. Et c'est, je crois, la raison profonde du plaisir qu'y ont pris les spectateurs. Ils ne se sont pas sentis dépaysés. Ils saluaient au passage des idées familières ; ils écoutaient un langage déjà entendu ; ce pittoresque extérieur renouvelait, ne bouleversait pas leurs sensations. Ils avaient l'illusion de contempler des choses lointaines, alors qu'on leur offrait des choses de chez nous. Vous discernerez les difficultés de l'entreprise. Il fallait être Nippon, et l'être assez pour donner l'impression de l'être, et l'être néanmoins de manière à demeurer pleinement compréhensible. Une telle besogne n'était pas aisée. Elle nécessitait un tact supérieur. M. Paul Anthelme s'en est acquitté en écrivain de talent et en homme de théâtre ».

Depuis le mois d'avril, quatre des chroniques de M. Gaston Deschamps, dans le journal le *Temps*, sont consacrées au Japon et à sa littérature. En voici les titres :

14 avril. *Fleurs du Japon*.

15-16 juillet. *L'Île du Soleil Couchant*.

4 août. *Contes du Vieux Japon*.

23 août. *La mission du Général Lebon*.

Le plus récent de ces articles rappelle, de façon intéressante, quelques traits trop peu connus du rôle de la France dans la formation du Japon moderne. Nous l'avons reproduit plus haut, pp. 54-60. Le premier, comme les deux suivants, porte sur un sujet littéraire. Il débute ainsi :

« La vie littéraire des Parisiens abonde en plaisirs variés et en divertissements innombrables. A peine avons-nous cessé d'admirer aux représentations d'*Esther, princesse d'Israël*, l'authenticité d'une assyriologie puisée aux meilleures sources, qu'aussitôt M. Antoine, en montant l'ouvrage de M. Paul Anthelme, intitulé *l'Honneur japonais*, nous propose une curieuse et pittoresque station de psychothérapie au pays de *Madame Chrysanthème*. Excellente occasion pour lire l'*Anthologie de la littérature japonaise* qu'a publiée M. Michel Revon, ancien conseiller légiste du gouvernement japonais, actuellement professeur à la Sorbonne. Ce florilège vient compléter à souhait ce que MM. Georges Bousquet, le marquis de La Mazelière, Lafcadio Hearn et les autres docteurs ès lettres japonaises nous ont appris sur cette littérature trop peu connue.

« Cette littérature est comme la fleur de toute une vie sociale, l'aboutissement exquis de la politesse japonaise. Cette politesse littéraire ne connaît pas de limites. Elle s'étend au-delà du domaine de l'humanité vivante, jusqu'aux aimables bêtes et aux plantes gracieuses qui embellissent la demeure éphémère des hommes et des femmes ».

Puis, M. Deschamps cite, en les commentant rapidement, quelques *hakkaï* d'Enomoto Kikakou, et de Matsuo Bashô. Il fait allusion à la célèbre épigramme de la poétesse Tchiyo, sur un liseron que celle-ci trouva, un matin, enroulé à la corde du puits où elle venait tirer de l'eau, et qu'elle respecta.

La conclusion nous paraît particulièrement intéressante à reproduire ici :

« Les souverains du Japon aimèrent toujours à confier à l'élite des poètes lyriques les plus hautes charges de leur empire. Le sous-secrétaire d'État Mitchitoshi, qui florissait vers l'an mille, n'a pas composé moins de douze cents poèmes en l'honneur du ciel, de la terre et des eaux.

« Aujourd'hui le Japon moderne, devenu très belliqueux, honore surtout les poètes qui exhortent les guerriers à mourir pour l'empereur et pour la patrie. Au premier jour de l'an qui suivit la dernière guerre des Japonais avec les Russes, l'empereur Mutsu-Hito, qui lui-même est un poète remarquable, donna comme sujet du concours poétique institué par les ancêtres ce thème très simple : « La joie du nouvel an sur le pin ». Parmi les poèmes qui obtinrent des prix, on cite l'œuvre d'un médecin de Tôkyô, qui exprima les sentiments loyalistes d'un fidèle sujet. Ce poète lauréat compara le peuple

japonais à un pin millénaire, toujours plus grand de siècle en siècle, et l'empereur, fils du Soleil, à l'astre qui domine et éclaire ce grand peuple.

« Toutefois, l'impératrice Harouko, qui elle-même ne dédaigna point de prendre part à ce tournoi de gaie science, célébra la joie qu'elle éprouvait à voir la fin de la guerre et le retour de la paix. Cet illustre exemple nous montre comment l'âme délicate des femmes, au Japon, atténuée, tempérée et attendrie ce qu'il y a d'un peu âpre et rude dans l'honneur japonais ».

Dans le second des articles signalés plus haut, M. Deschamps nous entretient d'un roman récent, *L'Ile du Soleil Couchant*, par M. Joachim Clary. L'auteur a pris pour thème une « idylle tragique » entre un Français Chabreuil et une guéscha, Komiyo. La donnée de l'intrigue est fort simple en vérité. M. Deschamps la résume en quelques lignes qu'il suffira de citer ici : « Chabreuil vérifia par une mélancolique expérience la sagesse de ce proverbe japonais : « N'ayez jamais confiance en une femme, même si elle vous a donné sept « enfants. »

« Est-il bien nécessaire d'aller au Japon pour se rendre compte d'une vérité aussi affligeante? »

M. Deschamps loue d'ailleurs, en l'auteur, « une sincère et délicate prédilection pour les originalités ethniques ancestrales et locales que menace l'inévitable progrès de la monotonie universelle. »

Voici comment, à propos de ce roman, M. Deschamps nous décrit la transformation extérieure que subit à l'heure actuelle le Japon.

.....
« Mais après cette brève et brusque évocation du Japon féodal, les invités de la cour rejoignent leurs demeures en automobile ou en tramway. Les rues de Tôkyô sont déjà sillonnées en tous sens par des véhicules ultra-modernes dont la vitesse, hélas ! est désolante. Adieu, l'ancienne *kuruma*, voiture légère qui, traînée à bras d'hommes, procurait au touriste amusé l'illusion d'une chaise à porteurs. Maintenant le « progrès » a chassé du Japon les coutumes d'autrefois. A présent les jeunes bonzes du vieux monastère de Chion-In jouent au tennis sur le parvis du temple, dans l'intervalle des liturgies sacrosaintes. Les étudiants de l'Université de Tôkyô vont à bicyclette aux cours de leurs professeurs. Les campagnes, aux alentours de la capitale du Japon nouveau, sont encombrées par d'immenses panneaux-réclames et par des affiches énormes, où l'on recommande aux passants, tout comme chez nous, les plus extraordinaires produits. Rien ne manque aux hôtels de Yokohama. On y trouve des ascenseurs très américains et des victuailles à la sauce anglaise. Or, un voyageur qui visite le Japon et qui a lu Lafcadio Hearn désire des sensations plus imprégnées de couleur locale. Il veut pouvoir dire qu'il a dégusté, ne fût-ce qu'une fois dans sa vie, le *saké* traditionnel, l'« essence subtile du riz » dans des bols de laque versicolore. Il est attiré par les restaurateurs intelligents quiaturent d'exotisme l'Européen flâneur, en lui faisant manger des tranches de rave confites, des pousses de gingembre vinaigré, des fritures de homard au poivre rouge, des saumures de poisson, des hachis de moineau, des graines de nénuphar au sucre. Car tout cela, paraît-il, est savoureusement japonais. »

Dans l'article sur les *Contes du Vieux Japon*, M. Deschamps, développe, à propos d'un livre de M. Albert Dousdebès (1), cette pensée que le répertoire des épopées d'autrefois où les Japonais d'aujourd'hui vont encore chercher une réconfortante ressource de vaillance et de courage, ressemble au trésor de nos chansons de gestes. « Ici encore nous devons nous borner à donner la conclusion : elle suffit d'ailleurs à indiquer l'esprit dans lequel est conçue cette chronique, comme les deux autres, dont le lecteur a trouvé plus haut le résumé :

« Ainsi, ces contes du vieux Japon rapprochent de la vieille France, malgré la différence des costumes et des mœurs, un pays et une race dont l'âme secrète et profonde s'est longtemps cachée à nos yeux sous l'exotisme des apparences extérieures. Il suffit de lire notre *Chanson de Roland*, l'épopée des *Quatre fils Aymon*, la *Chanson d'Aspremont* et toutes les « chansons de gestes » de notre cycle féodal, pour voir les ressemblances qui unissent la prouesse occidentale à ces chevaleries d'Extrême-Orient. C'est vraiment, de part et d'autre, — il faut insister sur ces coïncidences curieuses, — la même façon hautaine d'honorer le courage malheureux, le même goût des beaux faits d'armes et des exploits malaisés, le même mépris des succès immérités ou des réussites trop faciles, la même résolution de mettre la force au service du droit.

A vaincre sans péril ou triomphe sans gloire.

« Ce vers du vieux Corneille pourrait servir de devise à plus d'un conte du Japon ancien ou moderne. Un drame, tiré des fastes magnifiques de l'*Honneur japonais*, a été représenté cet hiver, avec beaucoup de succès, sur le théâtre de l'Odéon, et a surpris par la beauté de son accent cornélien et de son allure héroïque le scepticisme blasé des Parisiens. »

Revue de Paris, 1^{er} mai, 1^{er} juin. — L. Aubert : Outamaro.

1^{er} juin. — A. Kergant. L'Impérialisme japonais (cf. précéd. Bull. pp. 236-237).

Revue des Deux-Mondes, 1^{er} septembre. — Marquis de Tressan : L'évolution de la Peinture japonaise, du VII^e au XIV^e siècle.

15 septembre. — Marquis de La Mazelière : L'Empereur Mutsu-Hito.

Revue historique. — Dans son numéro de septembre-octobre 1912, cet important périodique consacre (p. 222) une analyse développée à l'article de notre secrétaire général, M. Ed. Clavery, sur l'*Institut historique de Tôkyô*, dans la précédente livraison de ce Bulletin. Le résumé de la *Revue historique* est très clair et très exact. Une légère erreur typographique s'y est glissée ; comme date marquant la fin de la période des Tokugawa, on a imprimé 1807, au lieu de 1867.

Les Documents du progrès, mai 1912. — La question ouvrière au Japon, par R. Schachner (p. 293-297).

(1) *Une Vengeance japonaise*. « Traduction d'un de ces récits très anciens que l'on trouve quelquefois chez les bouquinistes de la rue des Porcelaines à Yeddo, imprimés ou manuscrits en des éditions très commodément adaptées à l'usage des écoliers ou des jeunes soldats de là-bas. » Il s'agit de la version française du célèbre *Tchou chiu goura*, le drame des 47 toûin, d'après la traduction anglaise de Fred. Dickins. Ollendorff, 1886.

Art et décoration, 13, rue Lafayette, février 1912. — Les *Armoiries japonaises*, par Eugène Grasset. 72 reproductions schématiques de motifs d'armoiries, entre autres, le chrysanthème, le papillon, le paulownia, le cerisier, la glycine, l'*aoi*, les vagues, le poisson, le tambour, le phénix et la grue « échassier qui sert ou a servi au Japon de pigeon voyageur ».

Bulletin de l'Association Amicale Franco-Chinoise. Vol. 4. N° 3. Juillet 1912 (in-8° pp. 229-350). — Paris. Imprimerie Dupont.

Ce nouveau fascicule de l'intéressante publication dirigée par nos aimables confrères de l'Association Franco-Chinoise nous apporte notamment, la suite du livre de M. Binyon : *Le Vol du Dragon*, traduit par M. d'Ardenne de Tizac, des récits de voyages, par MM. L. Raynaud et Stan. Millot, et, sous les rubriques *Miscellanées* et *Art Chinois*, une série de courts articles et de compte-rendus, d'une lecture instructive et attachante pour quiconque est curieux des choses d'Extrême-Orient.

Signalons spécialement une note où sous les initiales L. K. T. et A. V. nos distingués collègues MM. Victor Collin et Arnold Vissière étudient une estampe d'Utamaro à sujet Chinois : l'entretien de l'empereur, *Hiuan Tsong* (en japonais *Gen so*) de la dynastie *T'ang*, et de sa favorite, la belle *Yu houan* (en japonais *Yokihime*). Celle-ci appuie sur ses lèvres l'embouchure d'une flûte, tandis que son compagnon presse avec les doigts de la main droite les trous de l'instrument. Tel est le symbole de leur harmonieuse union.

Sous l'influence de sa passion croissante, l'Empereur qui, jusqu'alors, avait gouverné avec sagesse et prudence, abandonne entièrement les affaires de l'Etat et finit par se livrer aux pires extravagances. Lors d'une révolte de palais *Hiuan Tsong* est obligé de laisser étrangler, par son ministre eunuque, celle à laquelle il avait tout sacrifié et il abdique en faveur de son fils.

MM. V. Collin et A. Vissière rappellent que *Yu houan* est connue pour son amour immodéré du délicat petit fruit appelé *litché* et qu'elle causa la disgrâce de *Li Po*, le plus grand poète lyrique de la Chine.

Dans leur conclusion, ci-après reproduite, ils veulent bien faire appel à la compétence de ceux d'entre nous qu'a spécialement attirés l'étude de l'art japonais :

« Nos aimables confrères de la Société Franco-Japonaise seraient vraisemblablement mieux que nous en mesure de dire si l'estampe dont nous venons de parler constitue une manifestation isolée de l'œuvre d'Utamaro. On sait que cet artiste, qui vécut de 1753 à 1806, étudia d'abord les *Kano*, devint ensuite peintre d'*Ukiyo-e*, puis chercha une voie nouvelle en s'intitulant un moment *Karamaro* (唐麻呂, le *Maro* chinois), avant de parvenir à l'apogée de son talent. Peut-être songea-t-il à s'inspirer alors des dernières lueurs dont brillaient les écoles d'inspiration chinoise qui, avec *Chen Nan-p'in*, fixé à *Nagasaki* de 1730 à 1735, avaient tenté une renaissance du style du Nord, modifié par le réalisme et le coloris décoratif de la fin des *Ming*, ou bien pensa-t-il à se rapprocher du genre *Bunjin-gwa* 文人畫 ou peinture de lettrés, pratiquée en Chine, dès le temps des *Song*, par quelques artistes de l'école du Sud, dont *I Fu-kyu*, établi à *Nagasaki* entre 1730 et 1750, fut le promoteur au Japon.

« En supposant, du reste, que Utamaro ait été le premier à prendre pour thème de sa gravure le gracieux sujet qu'offrait à son pinceau l'intimité de Hiuan-tsong et de Yang Kouei-fei, nous ne saurions oublier qu'il a eu des imitateurs, notamment Gakutei. C'est en reproduisant la même scène que celui-ci a exécuté la plus belle estampe comprise dans son œuvre. Il y a condensé un sentiment, une beauté et un fini de détails extraordinaires qui l'apparentent, dit M. Strange, aux peintures anglaises de l'école préraphaélite » (1).

Association Amicale des officiers de vaisseau (Bull. de l'), avril 1912. — Une exploration sur les côtes Sud-Est du Japon 1873, par L. Kœnig (p. 237). — Seconde et dernière partie des intéressantes notes prises par notre distingué collègue, M. le commandant Kœnig, lors de la campagne d'exploration hydrographique qu'il fit, voici bientôt quarante ans, sur les côtes du Japon, à bord du *Cosmao*. De cette nouvelle série de souvenirs nous détacherons le passage suivant où se révèle clairement, avec les dons d'observation de l'auteur, la sympathie sincère et avertie que, dès le début, il a conçue pour la Terre du Soleil-Levant et ses habitants :

« A Matoya, comme ailleurs au Japon, se retrouvent les curieux et coquets temples juchés au sommet d'un interminable escalier et noyés dans la verdure. Les Japonais, obligés de construire en bois, à cause des tremblements de terre, n'ont pu donner une grande extension à ces sanctuaires, mais, avec un goût exquis, ils ont demandé à la nature ce que leurs mains ne pouvaient créer et ils ont simplement entouré leurs petits temples, biens soignés, semblables à des nids préparés avec amour, de pins majestueux, de cèdres, de camélias arborescents; l'effet obtenu est charmant et répond bien à l'âme artistique et poétique des Japonais.

« Un miroir, dit la tradition, leur fut laissé par leur aïeule divine Jsanami; ce miroir devait refléter tous les matins l'état de leur âme et celui de leur corps : une seule ride sur le visage, qu'elle provint de soucis ou de chagrins, était un péché; il fallait s'appliquer à en éviter le retour.

« La ride, disait Jsanami, est la manifestation extérieure de ce qui se passe de mauvais ou d'anormal dans l'esprit; l'expression de la figure est le reflet des pensées et des passions.

« O belle religion, qui comme les Grecs et sans les connaître, a su comprendre la pondération qui doit exister entre le moral et le physique, entre l'être du muscle et celui de la pensée!

« Pour en revenir aux temples, l'avenue qui y mène est en général garnie de curieux portiques formés de deux colonnes à peu près verticales, légèrement inclinées en dedans, surmontées de deux traverses dont celle de dessus a ses extrémités relevées. Ces portiques se nomment des *toris*, ce qui veut dire « oiseaux » dans la langue nipponne. Le tori dans son origine, était une sorte de perchoir qui engageait les oiseaux à venir s'y reposer. La douce et touchante poésie japonaise avait cru devoir ainsi entourer ses lieux sacrés de petits êtres joyeux et gazouillants, estimant, sans doute, que l'oiseau avec ses ailes et sa gaieté était le trait d'union entre l'homme et la divinité.

« En général, on respecte les oiseaux au Japon; ainsi à Yedo, par exemple, il est

(1) Marquis de Tressan : Les récentes expositions de Paris consacrées à l'art de l'Extrême-Orient, *Ostasiatischen Zeitschrift*, n° 1, p. 76, et *Bulletin de la Société Franco-Japonaise*, XXV, p. 216. — E. F. Strange, *Japanese colour prints*, p. 119.

expressément défendu de tuer les volatiles qui se trouvent dans les fossés des enceintes ou sur les lacs intra-muros. Les sarcelles et les canards, avec leur merveilleux instinct, se sont aperçus du protectorat que la capitale du Nippon leur assurait et ils en ont largement usé. C'est vraiment un spectacle touchant de voir toutes ces bêtes traquées dans les contrées que l'homme habite, venir, pour ainsi dire, sur la foi d'un traité tacite, vivre et aimer sans crainte, sans alertes, au centre d'une ville de trois millions d'habitants.

« Les temples japonais, qu'on atteint souvent non sans peine par des rampes ardues ou par des escaliers qui n'en finissent plus, enfouis dans une luxuriante végétation, nageant dans la délicieuse mélodie des oiseaux qui s'abritent sous les ombrages séculaires, sont réellement grandioses dans leur ensemble et agissent sur l'imagination en la berçant dans des rêves de bonheur et de douce quiétude.

« Ce que les peuples de l'Occident ont cherché par le sacrifice de deux dimensions en faveur de la troisième, soit la profondeur mystérieuse chez les Hindous, soit l'immuable et majestueuse largeur chez les Egyptiens, soit l'élancement de la belle ogive qui traduit si bien les aspirations d'une foi ardente, les Japonais l'ont obtenu en plantant quelques beaux arbres autour de quelques planches rabotées; seulement, cette dernière architecture représente leur idéal à eux, leur aspiration propre qui peut se résumer ainsi : tranquillité, contentement d'esprit et bonheur! »

Il ne paraît pas sans intérêt de noter qu'il ne s'agit pas ici de souvenirs rédigés après coup. Ces pages sont datées de mai 1873.

Un traité manichéen retrouvé en Chine, traduit et annoté par MM. Ed. Chavannes et Pelliot. Extrait du *Journal asiatique*. — Paris, 1912, Imprimerie Nationale, 121 pages in-8.

L'Extrême-Orient, 11, rue Vignon, avril-juin 1912. — Un Confucianiste du XVII^e siècle, par Hayashi Razen.

Août 1912. — L'Empereur du Japon, par le Comte de Saint-Maurice.

Bulletin de la Semaine, 37 rue de l'Abbé-Grégoire. — 28 février 1912 : *Les idées japonaises sur le socialisme*, par Yamazakura, ainsi que les articles suivants : 20 mars : *Impressions japonaises*. — 24 avril : *Religion et éducation au Japon*. — 15 mai : *Un héros français au Japon* (le P. Bertrand, directeur de la léproserie de Gotemba, au pied du Mont Fuji). — 26 juin : *Au Japon, encore la question religieuse*. — 24 juillet : *Japon, La vie chère*. — 14 août : *Mutsu-Hito* (non signé). — 4 septembre : *La mort du Mikado*. — 11 septembre : *le Mouvement chrétien au Japon*.

Revue militaire générale, publiée sous la direction du général de Lacroix (Berger-Levrault). — Mai 1912 : *Les États-Unis et le Japon dans le Pacifique : la Situation probable en cas de guerre prochaine*, par le professeur G. B. Renaud.

Questions Diplomatiques et Coloniales, 21, rue Cassette, 1^{er} juin 1912. — *Le Mexique, les États-Unis et le Japon*.

Bulletin du Comité de l'Asie Française. — Mai : *Le Japon et le Mexique*. — Juillet : *Mutsu-Hito*, par Robert de Caix. — *Les Relations Russo-Japonaises*.

Archives de Médecine et de Pharmacie Militaires, publiées par ordre du Ministre de la Guerre. — T. LIV. Paris, H. Charles Lavauzelle. 1909, pp. 33-38 : *Quelques enseignements de la guerre russo-japonaise 1904-1905*.

Analyse d'un important travail de M. Haga, médecin général de l'armée japonaise, in *Militär ärztliche Zeitung*, 1908.

Extrait du *Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient*, t. XI, fasc. 3-4, p. 465.

L'Université impériale de Tôkyô a offert à notre bibliothèque les ouvrages suivants :

Dai-Nihon Shiryô 大日本史料 VI^e partie, t. 10. Dai Nihon Komonjo 古文書 partie Iewake t. 3 et 4 et partie *Ba kufu gwai koku kwankei bunsho*.

♦♦

Les fascicules 2 et 3 de la première année du *Tôyô Gakuhô* ne démentent pas l'espoir qu'avait fait concevoir le premier (B. E. F. E. O. 10^e année II-III, p. 237). Dans le second M. Tsumaki Naoyoshi continue son travail sur le taoïsme ; M. Hamada Kosaku expose en détail, avec reproductions photographiques et plans, les résultats des fouilles qu'il a exécutées dans une sépulture ancienne du Liaôtong : *Ryojun Chôkaton no ichi kofun* ; dans un article intitulé : *Otani Kakushaku Shozô Shinkyô Shiryô Kaisetsu*, M. Hamada Torû décrit et étudie l'un des documents rapportés d'Asie Centrale par la mission du *Nishi Hongwanji*, la lettre de Li Pai dont il a été brièvement question dans le *Bulletin* (1910, p. 652).

Dans le troisième fascicule M. Tsuda Sokichi discute la question des rapports du théâtre des Yuan et du nô japonais *Zôgeki, to no to*, qui lui semblent se réduire à peu de chose.

Enfin sous le titre : *Tonko Sekishitsu goshu batten no Kaisetsu*, M. Tsumaki décrit et étudie cinq manuscrits d'ouvrages bouddhiques provenant de Touen houang et actuellement en la possession de M. Wang ta sie, Ministre de Chine, au Japon :

Japan Magazine. — Publié tous les mois à Tôkyô sous la direction de M. Seishi Hirayama, membre de la Chambre des Pairs, un des fondateurs de notre Société, de M. Yamashita et de M. Ingram Bryan.

Août 1912 : L'Ambassade de France à Tôkyô, avec 3 gravures comprenant un portrait de S. E. M. A. Gérard. — Ce que le Bouddhisme a fait pour le Japon (2^e article). — Le dernier des Shogun : Le Prince Yoshinobu Tokugawa et sa famille.

Transactions and Proceedings of the Japan Society. Volume IX. Twentieth Session, 1910-1911. Part III.

Japanese Roofs, by R. Phéné Spiers. F. S. A., F. R. I. B. A.

The Japanese Game of « Go », by Horace F. Cheshire, B. Sc., F. I. C.

The Art. of Kyôzai, by Edward F. Strange, Member of Council J. S.

The Construction and Blazonry of Mon, by A. J. Koop B. A., M. J. S.

L'auteur se réfère à une conférence faite deux ans plus tôt sur le même sujet à la Japan Society. Il signale également comme traitant de façon très compréhensive des Armoiries au Japon, l'ouvrage de Hugo Gérard Ströhl. *Japanisches Waffebuch* (Vienne 1906). Cet article est à rapprocher de celui cité plus haut, de M. Eug. Grasset, dans *Art et Décoration*. Février 1912.

Ostasiatische Zeitschrift. — KümmeI : die Chinesische Malerei in Kundai-kwan Sayuchoki. — Havell : The Zenith of Indian Art. — Berthold Laufer : The Wang ch'uan T'u, a landscape of wang wa. — Marquis de Tressan : les récentes Expositions de Paris consacrées à l'art d'Extrême-Orient.

Le numéro comprend en outre des notes, comptes rendus divers. De nombreuses illustrations accompagnent le texte.

Nous citerons entre autres, parmi les notes : *Otto Jaskel*, Ein Babylonischer Sherlöwe aus China. — Die Ausstellung der Funde aus Turfan im Berliner Völkerkunde museum. Parmi les comptes rendus, ceux concernant les ouvrages ci-après : O. KümmeI ; das Kunstgewerbe in Japan. — Nevure geschichtliche Japan Literatur, Hisho Saïto : Geschichte Japans. Berlin 1912 (Mk. Geb. 5.50). — A. Bénazet : Le Japon avant les Japonais (2 fr.). Asakawa : Notes on village Government in Japan after 1600 (Journal of the American Oriental Society).

Nous nous proposons de revenir, dans le prochain numéro, sur ce très intéressant fascicule qui inaugure si bien la publication nouvelle, paraissant dorénavant à Berlin comme nous l'avons annoncé au mois de mars, sous la direction de nos savants collègues MM. les D^{rs} Otto Kummel et O. Cohn.

The Journal of the College of Agriculture. Tohoku Imperial University.
Sapporo (Hokkaido) Japan. — Sommaire du volume IV, fasc. I-VIII, juin 1911, mars 1912.

- I. *Erster Beitrag zur Insekten-Fauna von Sachalin*, von S. MATSUMURA.
- II. *Studies on the Anatomy and Physiology of the Silk-Producing Insects.*
 1. *On the Structure of the silk Glands and the silk formation in Bombyx Mori*, by Y. TANAKA.
- III. *Cytological Studies on the Nuclear Division of the Pollen Mother-Cells of some Cereals and their Hybrids* by M. NAKAO.
- IV. *Untersuchungen über die Schädel der Japanischen Boviden*, von K. IGUCHI. (Recherches sur les crânes des bovidés japonais.)
- V. *Untersuchungen über die Pilze auf dem getrockneten Boniten oder Katsuo-bushi*, von J. HANZAWA. (Champignons de la bonite séchée.)
- VI. 1. *On the Carbohydrate Group in Yam Mucin*, by K. OSHIMA and T. TADOKORO.
 2. *On the Carbohydrates of the Shoots of Sasa paniculata*, by K. MIYAKE und T. TADOKORO. (Carbohydr. des pousses des bambous nains.)
 3. *Ueber die Nicht-Eiweiss-Stickstoff Bestandteile der Schlösslinge von Sasa paniculata*, von K. MIYAKE. (Part. court. d'azote, pousses b. n.)
 4. *Über die Chemische Beschaffenheit der Eischale von Pollachius brandti*, von K. MIYAKE und T. TADOKORO. (Coquille d'œuf du P. B.)
- VII. *Die Acocephalinen und Bythoscopinen Japans*, von S. MATSUMURA.
- VIII. 1. *Ueber das Verhalten der Pentosane und Methylpentosane der Samen von Glycine hispida und von Phaseolus vulgaris während des Keimungsvorganges*, von K. MIYAKE. (Phen. chim. germination Gl. et Ph.)
 2. *An Improvement of the Method for the Determination of Galactan*, by K. MIYAKE. }

Déjeuner du jeudi 28 mars 1912

en l'honneur de l'Union Centrale des Arts Décoratifs

Le jeudi 28 mars 1912, au Cercle National des Armées de Terre et de Mer, la Société Franco-Japonaise a donné, sous la double présidence de M. Adatci, chargé d'affaires du Japon et de M. E. Bertin de l'Institut, un déjeuner en l'honneur de l'Union Centrale des Arts Décoratifs.

Celle-ci était représentée notamment par son très distingué et très actif président, M. Fr. Carnot, député, et nos collègues MM. R. Koechlin, Vice-Président, Metman, conservateur du Musée, Migeon, conservateur au Musée du Louvre. Avaient été invités également : MM. Wadagaki, professeur à la Faculté de Droit de Tôkyô, Yahaghi, professeur au Collège d'Agriculture dépendant de l'Université de Tôkyô, Sugiura, conseiller au Ministère des Finances (Administration des Monopoles), de Périgny, A. Sire, représentant la Compagnie du Nord à Londres, qui a rendu tant de services à la Société, lors de sa visite à l'Exposition anglo-japonaise de Londres, 1910.

La liste des convives comprenait en outre : le général Chanoine, l'Amiral Fournier, MM. Alévêque, E. Chavannes, de l'Institut, A. Chéradame, H. Chevalier, Ed. Clavery, P. Clavery, Ministre plénipotentiaire, Dufourmantelle, G. G'sell, E. Guimet, Hotta, attaché à l'Ambassade du Japon, A. Kleczkowski, Ministre plénipotentiaire, Dr Le Goff, Gabriel Lefeuve, R.-G. Lévy, Matsuoka, Moriondi, Osoumi, Saladin, B. Sax, Souhart, Ministre Plénipotentiaire, V. Straus, Saltarel, Tsuda, secrétaire à l'Ambassade du Japon, Vever, colonel Watanabé, attaché militaire à l'Ambassade du Japon.

Avaient envoyé leurs excuses et leurs regrets MM. : P. Boyer, administrateur de l'Ecole des Langues Orientales, Courcelle-Seneuil, Ch. Leroux, Marteau, F. Pila, Yamauchi, etc.

Au dessert notre Président, M. E. Bertin, salua en ces termes les hôtes de la Société :

« Mes chers Collègues,

« Nous avons craint, tout d'abord, que notre réunion du printemps se trouvât, cette année, veuve d'invités japonais. Nous nous sommes souvenus alors d'une vieille dette de notre Société envers l'« Union des Arts Décoratifs », en même temps que d'autres dettes envers M. de Périgny, qui nous a fait une très belle conférence et M. Sire, qui a tant contribué aux commodités et aux charmes de notre visite à Londres en 1910.

« Notre crainte était vaine. Nous avons à souhaiter trois bienvenues japonaises, en portant la santé de MM. Wadagaki et Yahagi, professeurs d'économie politique à l'Université de Tôkyô et de M. Sugiura, conseiller au Ministère des Finances du Japon.

« Vis-à-vis de l'Union Centrale des Arts décoratifs, notre gratitude est aussi vieille que son aimable hospitalité au Pavillon de Marsan, et je ne sau-

rais l'exprimer trop chaudement de votre part à M. François Carnot, président de l'Union et à ses collaborateurs, nos excellents collègues, MM. Metman, conservateur du Musée du Louvre et Koechlin. Je porte aussi la santé de M. Migeon qui a bien voulu se joindre à nous aujourd'hui. Nous lui devons, vous le savez, l'organisation si remarquable de salles de l'Extrême-Orient à l'inauguration desquelles il nous a été donné d'assister il y a trois jours.

« Une Société, comme la nôtre, qui n'est pas sans quelque prétention artistique, ne pouvait vraiment pas souhaiter mieux à son Conseil que de siéger au Palais du Louvre. C'est une adresse, pour notre correspondance, qui sonne dans le monde des Arts. L'Union des Arts décoratifs a sûrement été animée à notre égard d'une particulière bienveillance ; mais, en même temps, n'a-t-elle pas été bien aise de faire une petite démonstration à l'égard de l'Empire du Soleil Levant, en témoignant de sa haute estime pour les admirables décorateurs japonais, dont nous avons reçu en France, comme vous savez tous, mes chers collègues, quelques utiles leçons, au cours du dernier demi-siècle. »

De vifs applaudissements saluèrent cette allocution puis, M. Wadagaki, le professeur d'Economie politique doublé d'un fin lettré, dont le *Bulletin* signalait récemment le très intéressant recueil intitulé : *Stray Leaves*, prononça en français le toast que nous sommes heureux de reproduire ci-après :

« Monsieur le Président,
« Messieurs,

« Je sais très peu de votre langage et je connais très peu votre pays. Je ne peux donc rien dire qui soit digne d'intérêt. Du moins je sais un peu de japonais et je connais — et je crois que vous le connaissez comme moi — le mot japonais qui signifie merci. C'est « arigato ». Je sais aussi que l'étiquette exige qu'on prononce un remerciement lorsqu'on a fait mention de votre nom. Allons je dis « arigato » du plus profond de mon cœur. « Arigato » encore une fois.

« Voulez-vous me permettre seulement d'ajouter quelques mots ?

« Je suis très heureux d'avoir pu déjà passer sept mois dans votre pays : cinq mois dans la Touraine, « le Jardin de la France » et deux mois à Paris, le « Rendez-Vous de l'Univers ». J'espère y rester encore au moins un mois, ce qui fera donc au total huit mois de séjour. Huit mois sur douze que j'ai à ma disposition. C'est quelque chose, n'est-ce pas ? Je puis dire plus. Même quand je quitterai la France à la fin du huitième mois, cela fera presque dix mois de séjour, parce que je rentrerai au Japon sur un navire français, ce qui est encore théoriquement sinon pratiquement la terre de France.

« Vous savez qu'il y a un paquebot japonais que je pourrais prendre pour rentrer, où, à certains égards, la vie est peut-être plus agréable pour un compatriote, et à bord duquel le passage est moins cher. Malgré cela je vais prendre un de vos navires tant je désire continuer jusqu'au dernier moment l'étude de votre langue et de votre nation (1). Plus tard, une fois arrivé au Japon,

(1) En fait, M. Wadagaki a prolongé son séjour parmi nous jusqu'au commencement de l'été. Son intention de revenir à bord d'un paquebot français ne put se réaliser, en raison de la grève des équipages des *Messageries Maritimes*, qui a duré deux mois, de la mi-juin aux environs du 20 août.

je connaîtrai peut-être un peu plus l'une et l'autre, et je pourrai en dire chez nous des choses favorables, des choses à inscrire à votre crédit. Je vous le promets. Vous pouvez compter que je tiendrai ma parole à l'échéance de la « promissory note » je veux dire du « billet à ordre » que je signe devant vous. En effet, je suis un étudiant, un jeune étudiant en économie politique, et je sais bien, comme vous-mêmes qu'il faut tenir ses engagements. Mon amour-propre ne me permettrait pas de faire preuve d'une telle ignorance en un sujet si élémentaire dans cette science.

« Alors, à bientôt les actes. »

Ces paroles pleines d'une humour si cordiale ne manquèrent pas d'être chaleureusement applaudies.

Les convives étant passés ensuite dans le salon voisin où furent servis le café et les cigares, les conversations amicales se poursuivirent quelque temps encore entre Français et Japonais. Le menu avait été imprimé sur une élégante estampe de M. Isaac qui avait su tirer un heureux parti d'un motif bien simple : deux pommes de pin accompagnées de quelques aiguilles. Ces charmantes images en couleurs furent autant de souvenirs très appréciés de chacun des assistants.



Dîner du samedi 8 juin 1912

en l'honneur de M. Adatci, Chargé d'Affaires du Japon

Le samedi 8 juin 1912, au Cercle National des Armées de Terre et de Mer, la Société a donné, sous la présidence de M. E. Bertin, un dîner en l'honneur de M. Adatci, chargé d'affaires du Japon.

Avaient bien voulu se rendre à l'invitation que la Société leur avait adressée pour ce banquet MM. Tomitani, Président à la Cour de cassation du Japon, Soyéda, ancien Vice-Ministre des Finances, Président de la Banque Industrielle du Japon, Miura, Premier Secrétaire à l'Ambassade, récemment arrivé à Paris, Tsuda, Secrétaire, sur le point au contraire de nous quitter, tout au moins à titre temporaire, Kushibiki, directeur du Japon à Paris, Nishimura, secrétaire de M. Soyéda, de Juglie de Lachapelle, représentant le *Journal des Débats*, G. Weil, de la *République française*, Westarp.

Les convives comprenaient également : MM. Alévêque, Arcambeau, Banno, H. Chevalier, Ed. Clavery, Deguy, Dufourmantelle, E. Guimet, M. Hotta, M. Alfred Kleczkowski, D^r Le Goff, général G. Lebon, Lefeuve, Raphaël-Georges Lévy, Alex. Marcel, Marteau, Ar. Massip, Nagamochi, F. Pila, D^r Rémy, de l'Académie de Médecine, B. Sax, général Vieillard, colonel Watanabé, lieutenant de vaisseau Yamagata.

Pour différentes causes, quelques-uns de nos invités et un bon nombre de nos collègues avaient été retenus loin de la réunion. Avaient, notamment, envoyé leurs excuses et leurs regrets MM. : le général Chanoine, l'Amiral Fournier, M. Kengo Mori, agent financier du Japon, de Bavier, M. Charpentier, R. Collin, de l'Institut, Yves Guyot, A. Gayet, Jules Harmand, ambassadeur, Jean Herbette, R. Koechlin, D^r Mène, Thiébault-Sisson, etc., etc. Au dernier moment M. Wilson Crewdson avait été retenu par une circonstance imprévue.

Au champagne, M. E. Bertin, Président, prit la parole en ces termes :

« Mon cher Ministre,
« Mes chers Collègues,

« Nous avons à souhaiter aujourd'hui la bienvenue à M. Tomitani, à M. Soyéda et à son Secrétaire M. Nishimura à M. Miura, à M. Kushibiki.

« Nous sommes très honorés de la présence de M. Tomitani, Président de la Cour de cassation de Tôkyô, et heureux d'associer son nom à celui des illustrations militaires du Japon, dans le souvenir des anciennes missions françaises d'officiers et de jurisconsultes.

« Nous souhaitons de grand cœur une complète réussite à M. Soyéda, dans sa tentative de créer une banque franco-japonaise.

« Nous saluons en M. Miura le successeur d'une série déjà longue de secrétaires d'Ambassade japonais qui ont compté parmi les membres les plus actifs et les plus aimés de la Société Franco-Japonaise.

« Nous félicitons M. Kubishiki de son succès à *Magic City*, avec la seule crainte que les visiteurs se familiarisant si bien avec les détails de la vie japonaise, veuillent ensuite tous faire part de leurs découvertes au public européen. Ainsi a fait maint globe-trotteur, après deux semaines de séjour au Japon.

« S. E. M. Adatci, particulièrement visé par les lettres d'invitation, est condamné à entendre ce soir tout ce que nous pensons de lui. Une série continue d'événements favorables, auxquels l'Ambassade du Japon a pris part, s'est succédé sans interruption, et, à côté de l'Ambassadeur lui-même, nous ne pouvons oublier celui qui lui a donné une collaboration constante, comme premier secrétaire, puis conseiller, et parfois comme intérimaire, se préparant ainsi au rôle de Chargé d'Affaires qu'il vient de remplir pendant un an.

« Rien de plus heureux, tout d'abord, que le rapprochement diplomatique de nos deux pays en 1907. Je dis diplomatique parce qu'entre Français et Japonais les amitiés n'avaient pas subi d'éclipse, ainsi qu'il convenait entre peuples ayant tant d'affinités et de motifs de se bien apprécier. Les résultats politiques n'ont pas tardé à se produire dans le règlement de la question du chemin de fer de Fakoumen, celle de l'annexion de la Corée, puis la conclusion d'un traité de commerce, à laquelle, sous la haute direction de son Ambassadeur, M. Adatci a collaboré activement. Chose rare pour un traité de commerce, celui-ci a été également bien accueilli dans les deux pays.

« Il reste à signaler, comme fait important, depuis que S. E. M. Adatci gère l'Ambassade comme Chargé d'Affaires, l'entrée du Japon dans le consortium des Puissances qui veulent contrôler l'emprunt chinois et en surveiller l'emploi : c'est là, pour la diplomatie une œuvre de très haute portée humanitaire, puisqu'il s'agit uniquement d'aider activement l'énorme masse chinoise à s'organiser sous un Gouvernement régulier.

« Nous levons donc notre verre à S. E. M. Adatci, au diplomate avisé, de courtoisie si parfaite, qui a su se créer partout les relations véritablement amicales qui aident à la marche des affaires, et que nous avons pu apprécier, de longue date, aux réunions de la Société Franco-Japonaise. »

M. Clavery a porté alors la santé de M. Tsuda, exprimant à notre distingué collègue, avec les regrets qu'inspire à la Société son prochain départ, des vœux d'heureux retour et de bien vives félicitations pour sa récente promotion dans la Légion d'Honneur.

M. Tomitani a remercié au nom des invités et ayant levé son verre en l'honneur de la Société, a exprimé les vœux les plus cordiaux pour sa prospérité.

M. Soyeda eut ensuite la parole. Sa brillante allocution fut traduite par M. Nishimura et nous sommes heureux de pouvoir en reproduire ci-après le texte en français :

« Monsieur le président,

« Excellence,

« Messieurs,

« Point n'est besoin de dire en commençant qu'entre les nations la politique et la diplomatie sont de toute première importance, particulièrement entre

des nations aussi intimement unies que celles qui sont représentées ici ce soir avec tant d'éclat. Mais, quant à la politique et à la diplomatie de la France et du Japon, je n'en parlerai pas, non seulement parce que cela n'est pas de mon domaine, mais parce que cette diplomatie est si habilement représentée de notre côté par M. Adatci.

« Néanmoins, quand nous nous rappelons que les avantages économiques et le progrès forment, après tout, l'essence de la politique, déterminant la conduite des nations, et aussi que, à moins d'être accompagnées par des bienfaits matériels, les relations internationales ne peuvent être intimes et durables, il est, je crois, admis, par tous ceux qui sont réunis, ici, ce soir, que plus nous resserrerons les liens économiques des deux pays, plus nous affermirons leurs relations politiques. Malheureusement, les rapports économiques entre nous ne sont pas encore arrivés à un degré satisfaisant, notamment, en ce qui regarde l'utilisation des capitaux et cependant, dans cet ordre d'idées, les deux pays ne peuvent manquer de se rendre d'immenses services réciproques.

« La situation actuelle est due principalement, je pense, à ce fait que, jusqu'à présent, on n'a pas donné une attention suffisante à cette question et aussi à ce que le soin de la faire aboutir n'a pas été remis entre les mains préparées à la tâche. N'est-ce donc pas notre devoir de rechercher tous les moyens et d'employer tous nos efforts pour arriver à réparer le temps perdu et pour rendre les rapports économiques franco-japonais plus directs et plus solides, cimentant par là même mieux que jamais les relations politiques des deux pays ? Permettez-moi d'ajouter aussi que rien ne contribue plus puissamment que les liens économiques à préserver la paix internationale.

« En resserrant ces liens, nous travaillons davantage encore pour la paix, non seulement entre les deux pays, mais aussi, par leur entremise, en Extrême-Orient.

« C'est pourquoi, Messieurs, je souhaite que le zèle de votre Association, s'emploie à unir de plus en plus les deux pays politiquement aussi bien qu'économiquement, consolidant ainsi plus solide l'intimité franco-japonaise et assurant davantage la paix en Extrême-Orient. On évitera de cette façon, les conflits internationaux et on permettra aux innombrables populations de l'Asie de jouir des bienfaits de la paix et de la civilisation.

« Espérant que votre activité se déploiera à l'avenir de ce côté, je me permets de féliciter votre Association non seulement comme un des membres de la nation japonaise, mais encore au nom de *la Paix, du Progrès, de l'Humanité et de la Civilisation.* »

M. Adatci s'étant levé à son tour, prononça le toast que voici, qui fut des plus goûtés :

« Monsieur le Président,

« Messieurs,

« Tout d'abord, avant de répondre aux paroles beaucoup trop aimables, vraiment qui viennent de m'être adressées au nom de notre chère Société Franco-Japonaise de Paris et de vous dire combien elles me sont allées au cœur, je tiens à saisir l'heureuse occasion qui m'est offerte de nouveau ce

soir de saluer ici parmi nous et notre dévoué Président, mon éminent ami, M. Bertin, et Messieurs les généraux Lebon et Vieillard à qui, Messieurs, vous me permettrez d'associer l'absent qui s'est excusé d'une façon si amicale, M. le général Chanoine. Tous les quatre ont appartenu à quelques-unes de ces missions occidentales aussi compétentes que zélées et amies qui ont aidé notre Japon à se mettre à même d'espérer raisonnablement une place dans le concert international. Les années ont pu passer, mais notre pays n'oublie point ce que toutes ces missions ont fait; nos jeunes hommes gardent, et gardent volontiers à chacun de leurs membres, à ces instructeurs, à ces professeurs respectés le même souvenir vivace que leur ont voué leurs pères. M. le Président, MM. les Généraux, c'est un réel plaisir pour moi, n'en doutez pas, de vous en apporter une fois de plus l'assurance au milieu de tous nos amis.

« Vous avez retracé, mon excellent ami, avec votre talent et votre bienveillance ordinaires, avec votre touche si fine, si française, laissez-moi vous le dire, le tableau des relations franco-japonaises au cours de ces dernières années. Pacte d'amitié, reconnaissance de l'annexion de la Corée, traité de commerce, question de Chine, Consortium financier en faveur de ce pays, création d'un organe financier franco-japonais, vous nous avez tout passé en revue et, la Société Franco-Japonaise de Paris me faisant l'insigne honneur d'avoir organisé en partie cette charmante réunion intime à mon intention, ce dont je lui suis cordialement obligé, vous avez singulièrement haussé mon rôle dans toute cette œuvre de paix et d'amitié. M. le Président, Messieurs, je n'ai eu à y jouer, croyez-moi, qu'un rôle effacé, de second plan, si vous voulez. Je n'y ai été que le simple travailleur qui exécute la pensée du chef. Tous ces événements heureux qui se sont produits jusqu'au départ de France en octobre dernier de mon chef vénéré et aimé, M. le Baron Kurino, aujourd'hui Vicomte, de même que ceux qui depuis sont survenus, ne sont, en ce qui touche le côté japonais, que le résultat des efforts de mon chef et la conséquence en somme naturelle des relations générales si harmonieuses entre nos deux pays. C'est donc au Vicomte Kurino, lui seul, M. le Président, Messieurs, et non à moi, qu'en doit revenir l'honneur; c'est donc mon ancien chef le Vicomte Kurino, ainsi que tous ces messieurs qui ont collaboré à créer ces excellentes relations que vous en devez féliciter et remercier.

« En vous exprimant ma sincère reconnaissance pour votre précieuse sympathie qui ne m'a jamais fait défaut et que M. Bertin me traduisait tout à l'heure à m'en rendre confus, je lève mon verre, M. le Président, Messieurs, à la continuité de plus en plus étroite des bonnes relations entre nos deux chers pays, France et Japon, et à l'essor de plus en plus fécond de notre Société Franco-Japonaise de Paris que j'ai eu le bonheur de voir à sa naissance et dont, comme vous tous, je suis avec le plus vif intérêt, la plus vive joie, la belle et utile ascension constante. »

Comme les précédentes, cette allocution fut saluée de très vifs applaudissements.

Dans l'atmosphère de cordialité ainsi créée par la parole des différents ora-

teurs, les conversations se poursuivirent fort avant dans la soirée. Cette réunion laissera certainement les meilleurs souvenirs dans l'esprit de tous ceux qui y ont pris part. Elle a été, en somme, une démonstration vivante des excellentes relations si heureusement établies entre la France et le Japon.

Le menu était imprimé sur une estampe en couleurs que, selon l'usage auquel il nous a si aimablement habitués, M. Isaac avait bien voulu dessiner, graver et tirer spécialement pour le banquet. Cette image artistique représentant un kogo de l'espèce appelée *raku*, accompagné de deux pastilles d'encens telles qu'on les emploie dans la cérémonie du Chanoyu, eut, parmi les convives, le succès le plus mérité.

Le lendemain matin, M. Tomitani, Président à la Cour Suprême du Japon, comme il est indiqué plus haut, quittait Paris, se rendant à La Haye pour prendre part, comme délégué du Japon, aux travaux du Congrès pour l'Unification de la Lettre de Change. La Société est particulièrement reconnaissante à l'éminent magistrat d'avoir bien voulu, dans ces conditions, se rendre à son invitation.



Conférence de M. A. Westarp
sur les origines orientales de la musique.

Sous les auspices de la Société notre collègue, M. A. Westarp a donné, le jeudi 30 mai à 2 h. 1/2, au Musée Guimet, la conférence qu'il nous avait promise sur les *Origines orientales de la Musique*. Plusieurs thèmes occidentaux et orientaux furent joués au piano par l'orateur. Une artiste japonaise, Miss Utagawa, voulut bien prêter son gracieux concours; elle interpréta de façon remarquable, sur le koto, un air célèbre au Japon : *Chidori no Kyoku*. Cette intéressante séance avait attiré un grand nombre de nos collègues auxquels s'étaient joints beaucoup d'amis de la musique et des études orientales, invités par la Société.

Plein de vues originales, le savant exposé de M. Westarp s'est étendu à un champ des plus vastes, comme le lecteur pourra en juger par le programme que nous reproduisons plus loin.

En attendant le compte-rendu développé que nous pensons pouvoir lui consacrer dans le prochain Bulletin, nous en donnerons aujourd'hui le simple résumé ci-après, que nous empruntons à divers journaux, le *Temps*, l'*Action*, le *Mémorial diplomatique*, entre autres :

« L'orateur a fait ressortir tout d'abord que la différence principale entre la musique artistique de l'Europe moderne et celle qui est pratiquée de nos jours en Extrême-Orient, en particulier au Japon, c'est que la première dépend du principe acoustique de l'harmonie tandis que la seconde ne dépend que du sentiment. Puis après avoir passé en revue les différents systèmes musicaux du monde, ceux de l'harmonie (Europe), du rythme (Grèce, Égypte, Arabie, Perse, Indes), de la polyphonie (Java, Siam), de la mélodie (Chine et Japon), il a rappelé que selon la théorie chinoise, « si un son se produit c'est dans le cœur humain qu'il a pris naissance ». Même un seul son pour être bien senti ne doit pas être stable; mais les degrés de son intensité doivent varier. Tel est l'enseignement de la Chine. L'harmonie européenne par suite de l'emploi simultané de sons, est à l'heure actuelle près d'étouffer entièrement les nuances de l'intensité de chacun d'eux. Dans sa conclusion, M. Westarp a posé la question de savoir si la logique chinoise de l'intensité musicale pourra renouveler la mélodie et la musique du monde. Il a également formulé cette opinion que, dans la pratique musicale, l'Extrême-Orient use de trop de liberté, comme il y a en Europe trop de restrictions, mais la Chine dispose de la psychologie musicale la plus profonde et la plus fine à laquelle il manque seulement jusqu'ici d'avoir été mise en application.

« Des exemples de musiques occidentale et orientale ont été joués au piano par M. A. Westarp et sur le koto par Miss Utagawa qui a notamment interprété un air intitulé *Tchidori* (Le Pluvier), fort en vogue dans les milieux artistiques du Japon.

« Reconnu dans l'assistance : Mme Augagneur, Mlle Bertin, vice-amiral Besson, M. Chavannes, de l'Institut ; M. et Mme A. Chéradame, M. Mme et Mlles Chevalier, Mme et Mlle Clicquot de Mentque, MM. Ed. Clavery, secrétaire général de la Société ; P. Cosson, Jules Courtier, secrétaire de l'Institut général de Psychologie ; Lionel Dauriac, E. Deshayes, M. et Mme Duncan, MM. Ecorcheville, J. Hackin, secrétaire du musée Guimet ; Kushibiki, général et générale Lebon, M. et Mlle Lefeuvre, Mme et Mlle T. Moller, colonel Monlezun, M. et Mme Madvig, M. Onuma, M. et Mlle Petit, Mme et Mlle Pepin le Halleur, M. et Mme Th. Pinches, colonel Sainte-Claire Deville, M. et Mlle Vallet, M. H. Vever, Yamagata, lieutenant de vaisseau, Mme de Bouteiller, Mlle Clavery, Mme Crépy, M. J. Marteau, C^tesse de Trégomain, etc. »

Voici maintenant le programme qui achèvera de montrer de quelle manière méthodique et compréhensive, comme nous le disons plus haut, M. Westarp a conçu son sujet.

ORIGINES ORIENTALES DE LA MUSIQUE

ÉTUDE DE L'ÂME MUSICALE

A. Les systèmes d'expression musicale de l'âme humaine.

I. — LE SYSTÈME DE L'HARMONIE

La Musique européenne.

Exemples joués au piano par M. Alfred WESTARP :

1. DEBUSSY : « Golaud et Pelléas ».
(Scène 3 de l'acte II de *Pelléas et Mélisande*).
2. Air japonais.
(Publié par M. Alfred Westarp dans les *Proceedings of the Japan Society*, Londres 1912).
3. DEBUSSY : « La mort de Mélisande ».
(Dernière scène de *Pelléas et Mélisande*).
4. LÉHAR : « Valse », de *La Veuve joyeuse*.
5. BACH : « O Haupt woll Blut und Wunden ».
(La Passion d'après Saint-Matthieu).
6. BEETHOVEN : Accords.
(De la première partie de la Troisième Symphonie).
7. BEETHOVEN : Thème.
(De la première partie de la Cinquième Symphonie).
8. BRUCKNER : Introduction et Thème.
(De la première partie de la Première Symphonie).
9. WAGNER : Thème.
(Commencement du Prélude de Tristan et Iseult).
10. Air égyptien.
Publié par M. Victor Loret in « Mémoire de la Mission archéologique française au Caire ».
11. BRUCKNER : Thème.
(De la première partie de la Septième Symphonie).

II. — LE SYSTÈME DU RYTHME

- | | |
|---------------------------|-------------------------|
| a) La Musique Grecque. | d) La Musique Turque. |
| b) La Musique Egyptienne. | e) La Musique Persane. |
| c) La Musique Arabe. | f) La Musique Indienne. |

III. — LE SYSTÈME DE LA POLYPHONIE

- | | |
|--------------------------|-------------------------|
| a) La Musique Javanaise. | b) La Musique Siamoise. |
|--------------------------|-------------------------|

IV. — LE SYSTÈME DE LA MÉLODIE

- | | |
|-------------------------|--------------------------|
| a) La Musique Chinoise. | b) La Musique Japonaise. |
|-------------------------|--------------------------|

B. La logique de l'intensité d'après la psychologie musicale chinoise.

Exemple joué sur le koto par M^{lle} Wakana UTAGAWA :

1. Air japonais « Tchidori no Kyoku ».

Exemples joués au piano par M. Alfred WESTARP :

- | | |
|-----------------|------------------|
| 2. Air chinois. | 6. Air Russe. |
| 3. Air indien. | 7. Air Français. |
| 4. Air Arabe. | 8. Gaelic Song. |
| 5. Air Grec. | |

C. La genèse psychologique d'une œuvre musicale.

- | | |
|--------------------------------|-------------------------------|
| Intonation. | Relations des Sons. |
| Sons Isolés. | Sons montants et descendants. |
| Répétitions d'un Son. | Polyphonie. |
| Gradations continues d'un Son. | Harmonie. |

Piano de la Maison Pleyel

Joint à celui que le lecteur a trouvé ci-dessus, le résumé suivant, qui permettra d'entrevoir l'idée directrice qui a inspiré M. Westarp dans les développements qu'il a donnés touchant les différentes parties de ce vaste programme.

« Sentir toujours le même, et ne pas sentir du tout, revient au même », disait le philosophe anglais Hobbes. En effet, toute la culture des sentiments consiste dans la mise en valeur de leurs divers détails. L'objet de tous les arts est l'expression des différentes nuances sentimentales.

L'objet de la musique est l'expression des différences tonales. Les différences tonales peuvent résulter ou des nuances d'un son sec ou de sons différents.

Même un seul son, pour être bien senti, ne doit pas être stable, mais le degré de son intensité doit varier. C'est la Chine qui nous l'apprend. L'Inde ajoute le son du tambour aux sons prédominants de la mélodie pour les marquer distinctement. L'Europe effectue cette accentuation de certains sons en les entourant de sons harmoniques.

L'Harmonie Européenne, par suite de l'emploi simultané de trop de sons, est dans ce moment près d'étouffer entièrement les nuances d'intensité de chacun. La logique chinoise de l'intensité musicale pourra-t-elle renouveler la mélodie et la musique du monde ?

Départ de M. et M^{me} Adatci pour le Japon.

Du *Mémorial Diplomatique* du 22 septembre 1912 :

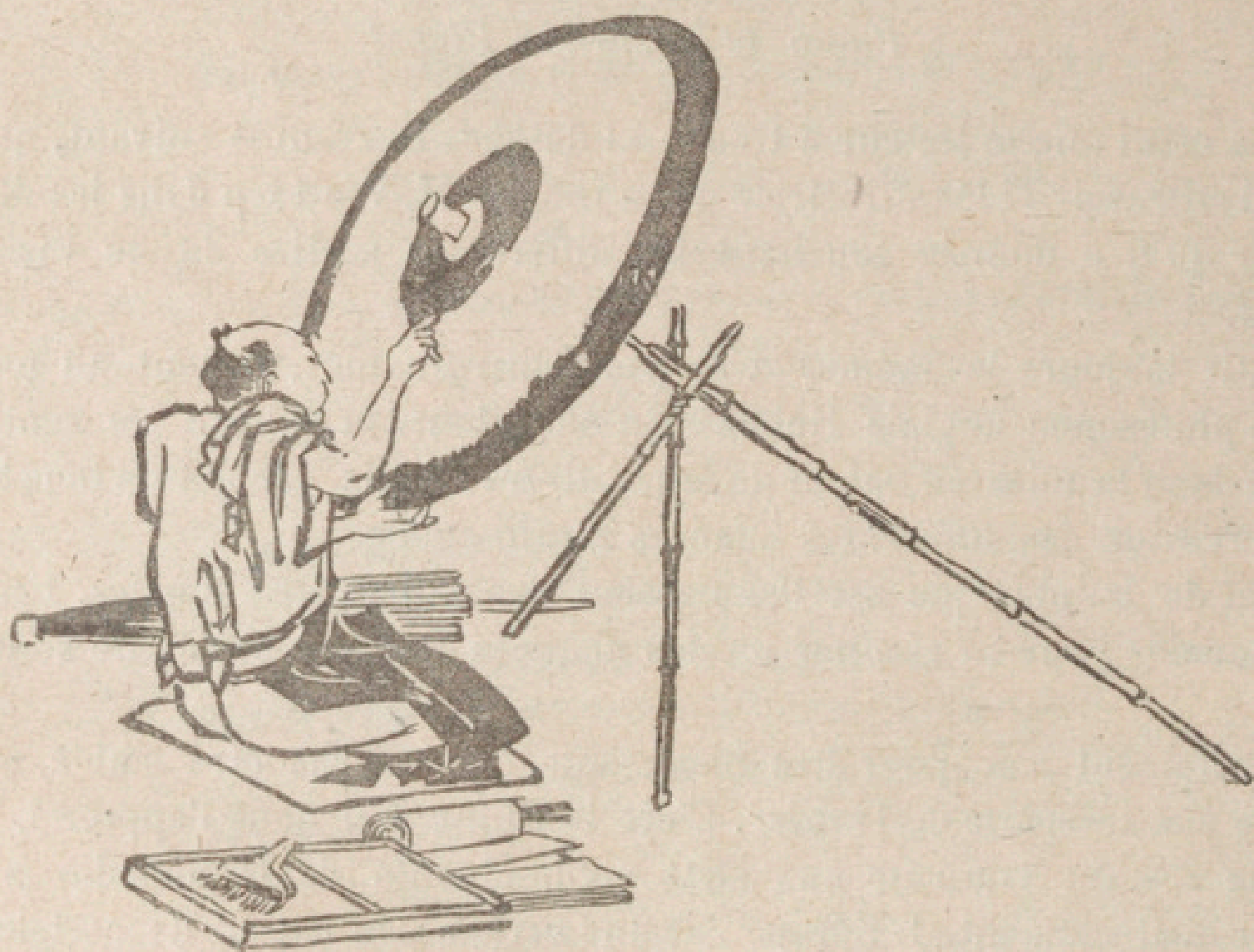
« M. Adatci, ministre plénipotentiaire, qui, depuis quatre ans remplissait avec tant de distinction les fonctions de conseiller à l'ambassade du Japon, a quitté Paris jeudi, avec Mme Adatci, se rendant à Tôkyô.

« Reconnu sur le quai de la gare de Lyon : S. Exc. M. l'ambassadeur du Japon et la baronne Ishii, le colonel Watanabé, attaché militaire, commandant Matsumura, attaché naval, le personnel de l'ambassade au complet et de très nombreux membres de la colonie japonaise de Paris.

« La Société Franco-Japonaise était représentée par M. le docteur Ed. Mène, vice-président, M. Ch. Alévêque, M. et Mme Edme Arcambeau, M. H. Chevalier, MM. Édouard Clavery, secrétaire général, V. Collin de Plancy, ministre plénipotentiaire, M. et Mme Deshayes, M. Saltarel, colonel Sainte-Claire-Deville, venus pour apporter au sympathique diplomate et à sa charmante femme leurs vœux sincères de bon voyage et d'heureux retour.

« M. et Mme Adatci se sont embarqués samedi à Marseille à bord du *Hirano Maru*. »

La Société a été aussi représentée à Marseille, par notre sympathique collègue, M. Lefeuve qui, se trouvant de passage dans ce port, a été saluer M. et Mme Adatci à bord même du navire qui allait les conduire vers les rivages du Soleil-Levant.



Trois mois hors de France — Un mois au Japon

Plusieurs de nos lecteurs nous ont exprimé le désir d'avoir des renseignements concernant le prix et les conditions pratiques d'un voyage au Japon. Nous n'avons cru pouvoir mieux faire que de nous adresser à ce sujet à M. Henri Mylès, qui revient d'Extrême Asie. Il a bien voulu nous envoyer la lettre suivante qui intéressera certainement non seulement ceux d'entre nous qui préparent un prochain voyage au Pays des Chrysanthèmes, mais ceux encore qui se bornent à en caresser le projet sans savoir exactement quand il se réalisera.

« Mon cher Secrétaire Général,

« Je suis très heureux de faire profiter les lecteurs du « Bulletin de la Société Franco-Japonaise » des quelques renseignements pratiques que je possède sur la manière de voyager au Japon. Beaucoup de personnes se font une idée très exagérée de la somme de temps et d'argent nécessaire pour aller faire une visite un peu brève peut-être mais très intéressante déjà aux principales villes et aux sites les plus remarquables de ce pays. Il ne s'agit pas bien entendu d'une étude approfondie des mœurs, des conditions économiques, politiques, etc., mais c'est là ce que bien peu de gens se proposent lorsqu'ils voyagent. Un changement d'air et de climat, la distraction du pittoresque et de l'imprévu, voilà ce que recherchent la plupart de nos touristes en route vers la Suisse, l'Ecosse ou l'Italie. Le Japon, même envisagé sous ce seul aspect vaut la peine d'un rapide voyage, et dût on en rapporter surtout le désir d'y retourner, que l'on n'aurait nullement perdu son temps.

« La meilleure saison pour goûter le Japon est le commencement du printemps (avril-mai) lorsque les cerisiers fleurissent, ou l'époque des chrysanthèmes (octobre-novembre). A ce dernier moment, le climat est généralement sec, l'air vivifiant, le temps favorable aux excursions et le paysage s'embellit du rougeolement des feuilles d'érables. L'été est chaud et assez pluvieux ; l'hiver n'est pas très rigoureux, mais les habitations ne sont guère protégées contre le froid, et la nature dépouillée, embrumée parfois, ne livre aux yeux des visiteurs qu'une partie de ses charmes. Au printemps et à l'automne, on peut s'habiller comme en Europe. En hiver un bon pardessus ; en été, des complets de fresco et d'alpaga pourront être emportés en supplément. Des chaussures faciles à quitter et à remettre. Un parapluie robuste, qu'on utilisera à l'occasion comme canne ou comme ombrelle. Le moins de bagages possible : de fortes valises sont préférables aux malles. Ne pas oublier que bien souvent on chargera ses bagages dans un simple kuruma (pousse-pousse).

« Aux visiteurs du Japon, il faut recommander avant tout (permettez-moi cette expression un peu familière) « d'avoir le sourire ». En Extrême-Orient, toute manifestation extérieure de mauvaise humeur, de colère, ou simplement d'impatience, même justifiée, passe pour un défaut d'éducation, un manque absolu de politesse et de savoir-vivre. Envers les contre-temps inévitables, lorsque l'on

voyage surtout, les Japonais savent s'armer de stoïcisme : ils font contre mauvaise fortune bon cœur et gardent un visage agréable et avenant. On fera bien de faire comme eux, si l'on ne veut pas leur paraître ridicule. Sans doute ils sont bien trop courtois pour trahir à ce sujet leur impression, mais ils vous opposeront une certaine apathie, une force d'inertie tout à fait naturelle en présence d'un phénomène anormal. Ce n'est pas un des moindres mérites de ces disciples du Bouddha et de Confucius que d'avoir proscrit de chez eux les faces renfrognées, les vains éclats de voix, les paroles inharmonieuses et toutes les injures.

« Et maintenant, parlons un peu monnaie. Le yen, divisé en cent sen, est l'unité. Il vaut environ 2 fr. 70. La pension complète peut être obtenue dans un hôtel avec nourriture et confort Européens pour 5 à 7 yens par jour. Une petite course en kuruma coûte de 20 à 30 sen. La nuit, ou quand il pleut, le tarif est plus élevé (1/2 en plus). A Kyôto, il me souvient d'avoir loué un kuruma à la journée moyennant 1 yen 80. Les personnes d'un poids exagéré payent plus cher. Dans les ports, les sampans qui vous conduisent aux paquebots en rade, se paient de 30 à 40 sen, suivant la distance. Pour plus amples détails, on consultera avec fruit le guide de Murray, les brochures publiées par la *Welcome Society*, et le livret des escales remis gracieusement à bord des paquebots des Messageries Maritimes.

« Voici le schéma d'un voyage de trois mois aller-retour Paris-Japon, avec toutes les dépenses en première et en deuxième classe :

	Durée	Dépense	
		1 ^{re} classe	2 ^e classe
Départ de Paris par le Nord-Express, puis le transsibérien : Moscou, Vladivostock Tsuruga, Yokohama (arrêts facultatifs), durée et prix sans arrêt, wagons-lits compris.	13 j 1/2	1 363.55	863.90
Nourriture en wagon-restaurant à 10 fr. par jour.		120	120
Kamakura, Myanoshita, Tôkyô, Nikko, etc. (20 à 25 fr. par jour, chemin de fer et excursions compris, en descendant dans les hôtels avec confort européen	15 jours	375	300
Yokohama à Kobé (en utilisant le billet des Messageries Maritimes (voir ci-dessous)	1 jour	00	00
Kobé, Osaka, Nara, Kyôto, etc	14 jours	350	280
Retour par les Messageries Maritimes (billet Yokohama-Marseille avec faculté de prolonger sans supplément le séjour aux escales jusqu'au départ d'un paquebot suivant) Kobé, Changhai, Hongkong, Saïgon, Singapoure, Colombo, Aden ou Djibouti, Port-Saïd, et Marseille	38 jours	1 680 ¹	1 155 ²

(1-2) Vin compris.

	Durée	Dépense	
		1 ^{re} classe	2 ^e classe.
Excursions durant la durée des escales ordinaires	—	100	80
Paris-Marseille avec bagages et 2 repas.	1 jour	110	80
Menues dépenses et imprévu	—	400	300

Soit en négligeant les centimes :

DÉPENSE TOTALE EN PREMIÈRE CLASSE	4 500 francs.
— EN DEUXIÈME CLASSE	3 200 francs.

DURÉE TOTALE en comptant un imprévu de 6 jours 1/2 pour concordance des moyens de transport 90 jours.

« Une Compagnie Japonaise : la *Nippon Yusen Kaisha*, avec paquebots très confortables, nourriture et service à l'Européenne, fait également le service de Yokohama à Marseille, pour un prix un peu inférieur à celui des Messageries (1).

« Moyennant un léger supplément de temps — et d'argent — on pourra, à l'aller, prendre au lieu de la ligne directe vers Vladivostock, le transmandchourien, puis le chemin de fer du nord de la Chine, jusqu'à Pékin, et gagner le Japon par la Corée (Séoul, Fusan, et Shimonosaki). Au retour, on peut remonter en bateau de Colombo jusqu'à Calcutta, traverser les Indes en chemin de fer, et prendre à Bombay un courrier des Messageries Maritimes revenant d'Australie. Pour profiter pleinement de chacun de ces deux détours, il faut compter trois semaines.

« Si l'on redoute les chaleurs de la Mer Rouge, on peut regagner l'Europe de Yokohama en 25 à 30 jours, sans se presser, par le Pacifique et les États-Unis ou le Canada.

« Une connaissance moyenne de la langue anglaise est nécessaire pour voyager aux conditions indiquées ci-dessus. Au Japon, dans les grandes villes, même les *kurumaya* (traîneurs de *djinriksha* ou *kuruma*) savent quelques mots d'anglais, et l'on peut très bien se tirer d'affaire sans employer une seule syllabe de japonais. L'ignorance complète et simultanée du japonais et de l'anglais oblige à se servir constamment d'un guide, ce qui augmente de beaucoup la dépense. Les guides diplômés fournis par la *Welcome Society* reçoivent un salaire de 4 yen par jour, plus leurs frais de nourriture et d'hôtel. Dans les courts intervalles où l'on sera livré à soi-même, on se tirera d'affaire avec de l'à propos et de la bonne humeur, et l'on résoudra des quiproquos parfois assez amusants.

(1) Les prix de passage, par les navires de la Compagnie allemande *Nord deutscher Lloyd*, sont établis ainsi qu'il suit au départ de Gibraltar, Alger, Gènes, Naples ou Marseille :

	1 ^{re} classe	2 ^e classe	3 ^e classe
Simple	1 680 fr.	1 155 fr.	660 fr.
Aller et retour	2 500 fr.	1 730 fr.	990 fr.

Les prix doivent être entendus le vin non compris. D'autre part, la même Compagnie allemande offre des billets combinés de voyage autour du Monde par l'Amérique, la Chine et le Japon ou *vice-versa*, au prix de 131 liv. st. 10 sh. (3 277 fr. 50), en 1^{re} classe. Ces billets sont valables deux ans.

N. D. L. R.

« Tout à votre disposition pour d'autres renseignements qui pourraient intéresser les lecteurs du *Bulletin*, je vous prie d'agréer, mon cher Secrétaire Général, l'expression de mes sentiments les plus dévoués ».

Henri MYLÈS.

*
* *

**Prospectus de l'organisation du Bureau du Tourisme au Japon
d'après la communication faite par M. le Dr S. Hirai
à l'Assemblée générale du 12 mars 1912.**

Un bureau de tourisme au Japon (*The Japan Tourist Bureau*) a été fondé au mois de mars dernier sous les auspices de l'Administration des Chemins de fer Impériaux. Notre sympathique collègue, M. le Dr Danroku Shono en a été nommé le Directeur et nous sommes heureux de lui renouveler ici nos bien sincères félicitations.

Lors d'un rapide séjour qu'il vient de faire à Paris, M. Shono a bien voulu nous communiquer le texte anglais du « prospectus relatif à l'organisation » de la nouvelle institution. Nous nous faisons un plaisir d'en donner ci-après la traduction, qui trouvera tout naturellement sa place à la suite de l'intéressante lettre de M. Mylès.

Les promoteurs de ce Bureau sont la *Nippon Yusen Kaisha*, la *South Manchuria Railway Company*, la *Toyo Kisen Kaisha*, l'*Imperial Hôtel* et les *Chemins de Fer du Gouvernement Impérial*.

Nous sommes très honorés de la nombreuse assistance que groupe cette réunion et de votre approbation de notre projet.

Il importe, comme il va sans dire, d'attirer les touristes étrangers vers le Japon, cela, d'une part, afin de coopérer à rétablir la balance du commerce extérieur et à compenser le paiement des intérêts des emprunts extérieurs, et d'autre part, afin de mettre le consommateur étranger en contact avec les produits japonais.

On peut trouver encore une autre raison dans le développement de sentiments amicaux et dans une meilleure entente entre nations, chose si utile à l'heure présente où l'on voit le monde devenir rapidement plus petit.

Ainsi, tant au point de vue diplomatique qu'au point de vue commercial, le problème du tourisme étranger est un problème sérieux, et tout particulièrement sérieux pour nous qui nous occupons des communications, de l'industrie hôtelière et du commerce en boutique. A l'heure qu'il est, pourtant, il n'y a point d'organisation parfaite pour présenter aux visiteurs étrangers les beautés du Japon et les aider à connaître les choses japonaises.

Ma présence à la Conférence Internationale des Chemins de Fer en Suisse, comme représentant de notre Gouvernement, m'a convaincu que le Japon peut apprendre beaucoup de ce pays où l'organisation du tourisme m'a profondément frappé. Depuis mon retour, nombre de fonctionnaires supérieurs et d'hommes d'affaires m'ont entretenu de la chose et, à la suite d'une conférence avec M. Hara(1), j'ai eu plusieurs entrevues à Tôkyô avec les intéressés et nous avons décidé d'organiser un Bureau de Tourisme et de nous adresser à vous tous pour lancer formellement le projet dès aujourd'hui.

(1) Ministre de l'Intérieur.

Ainsi que vous pouvez le voir par le projet des statuts et des règlements qui vous a été distribué, notre association a pour objet :

1° D'améliorer les méthodes des hommes d'affaires et des corporations qui entrent en contact avec les touristes étrangers et en même temps de développer leurs relations mutuelles ;

2° De faire connaître aux étrangers nos sites et nos coutumes et de leur fournir tous les renseignements nécessaires ;

3° D'augmenter le confort des touristes étrangers et de les mettre à l'abri des procédés malhonnêtes.

Pour atteindre ces buts, le Bureau compte appliquer plusieurs systèmes dont la méthode d'application fera l'objet d'une étude ultérieure. Mais avant l'établissement du Bureau, je sens qu'il n'est pas seulement nécessaire de nous assurer une large coopération, mais d'améliorer aussi nos méthodes et nos entreprises respectives, de façon à ce qu'il ne puisse y avoir place à des plaintes de la part des touristes étrangers. En ce qui touche les chemins de fer, partie dont je m'occupe, je suis persuadé qu'ils laissent quelque chose à désirer et les améliorations à apporter seront ma tâche constante. Je vous invite, Messieurs, à prendre des mesures similaires afin d'assurer le succès de notre objectif.

Il est vrai que la présente réunion est une simple réunion d'hommes adonnés à des occupations connexes, mais l'objectif poursuivi a une telle portée et embrasse tant de choses que nous sommes en droit, je crois, de nous adresser au public tout entier et de lui demander son concours ; j'ai une telle certitude que vous nous aiderez à faire connaître nos projets et à ranger ainsi sous notre bannière toute la nation que je puis dire, sans craindre de me tromper, que nous atteindrons triomphalement notre but.

M. Shono nous a également communiqué la liste des entreprises et établissements divers ayant d'ores et déjà donné leur adhésion au Bureau des Touristes du Japon. La liste comprend, dès à présent, 31 hôtels, dont 1 à Formose, 6 en Mandchourie, les 24 autres, répartis entre Tôkyô, Kyôto, Kamakura, Kobé, Karuizawa, Nikko, Nagasaki, Nagoya, Nara, Atami, Arima, Beffu, Hakone, Osaka, Shimonoseki, Tsuruga, Yamada.

Paris à Tôkyô, en 13 jours 1/2.

Lors de la campagne de 1904-1905, le génie militaire japonais avait construit entre Antoung sur la rive du Yalou et Moukden, par Feng wanh, une ligne à voie étroite qui, par la suite, fut employée au trafic général des voyageurs et des marchandises. En 1909, la Compagnie du chemin de fer Sud Mandchourien entreprit la réfection de cette ligne et sa transformation en voie à l'écartement normal de 1^m,43. Les travaux furent menés à bien en moins de trois ans et la voie ainsi transformée a été ouverte à la circulation en novembre 1911. Quatre mois plus tard fut inauguré le pont sur le Yalou, d'Antoung à Wiju.

Une brochure publiée il y a peu de mois au Japon dit à ce sujet :

« La nouvelle ligne du Chemin de fer Sud Mandchourien... traverse de magnifiques paysages et forme la dernière section de la plus récente des grandes routes autour du monde.

« Le Chemin de fer Sud Mandchourien, en relation avec le chemin de fer Transsibérien et le chemin de fer de Corée, forme la route la plus courte, la plus rapide entre Paris (Londres) et Tôkyô, viâ la nouvelle ligne Antoung Moukden, qui réduit la traversée maritime à environ 1/5 de la durée par l'ancienne voie » (1).

La durée totale du trajet de Paris à Tôkyô par Kharbine Changchun Fousen et Shimonoseki est dès lors, d'après la brochure précitée, ramenée à 13 jours ou 13 jours 1/2.

La carte ci-contre complétera, semble-t-il, de façon utile et intéressante, les indications qui précèdent. Elle a été préparée d'après un document obligeamment communiqué par l'Ambassade du Japon à Paris.

*
* *

Sur le même sujet, est à signaler, dans le numéro d'août de la revue mensuelle *Japon et Belgique*, publiée par nos distingués confrères de Bruxelles, une très intéressante communication de M. Bribosia, consul général de Belgique à Séoul, sur les *chemins de fer de Corée*. Nous en détachons le passage suivant :

« Depuis peu, un service d'express, composé de pullman-cars, wagons-lits et wagon restaurant empruntés au réseau du *South Manchurian Railway*, met trois fois par semaine Séoul en communication directe avec le Transsibérien à Harbin, viâ Antoung et Changchun. Cette année, ce même express partira de Fusan, pour y prendre des voyageurs venant de Simonoseki, en destination de la Mandchourie et au-delà, sans transbordement à Séoul, ce qui mettra le Japon à trente-six heures du Transsibérien. Les avantages de cette route sur la voie maritime de Tsuruga (Japon) à Vladivostock, seront surtout sensibles pendant les rigueurs de l'hiver.

« La direction des chemins de fer n'a pas manqué de répondre à ces indications, en y voyant la nécessité de compléter les avantages de la situation géographique, par une amélioration à donner au matériel roulant et par l'acquisition de locomotives à grande vitesse.

« Le budget prévoit, pour 1912-1913, l'achat de locomotives, de nouvelles voitures à voyageurs et à marchandises, ainsi que l'éclairage et l'électricité des principaux express.

« Dans les prévisions du budget, figurent également 9 millions de yen pour la construction de nouvelles voies et l'amélioration des anciennes. »

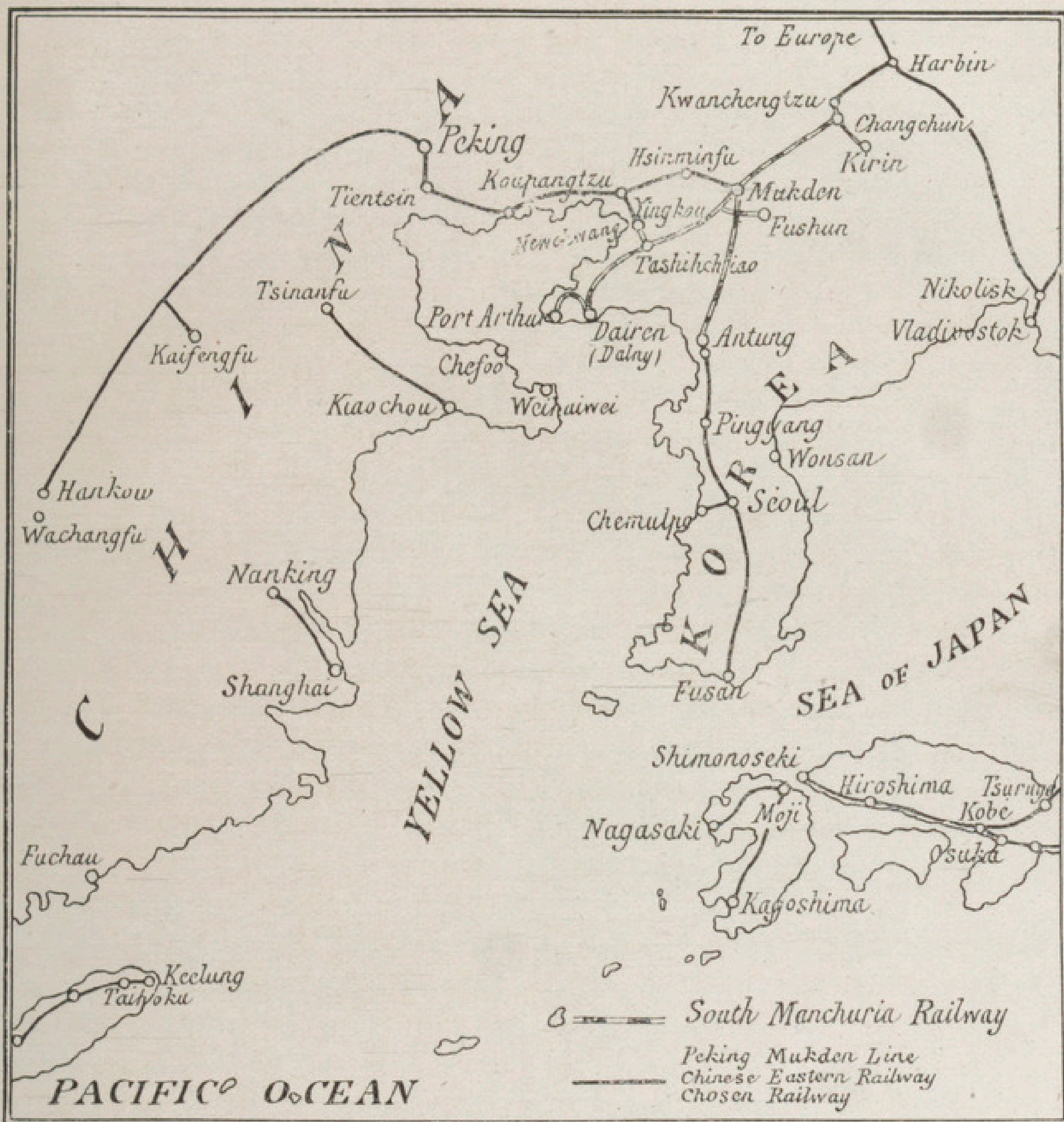
D'autre part, le *Bulletin trimestriel* de l'Association des Licenciés de l'Université de Liège, publie dans son numéro de juillet 1912, un *Guide sommaire du voyageur en Extrême-Orient*, par M. Théodore Créon, vice-consul de Belgique à Tien-tsin. Ce guide se compose d'un ensemble de notes d'un caractère très pratique concernant la traversée de Marseille en Extrême-Orient et les principaux ports de la région chinoise. Hong Kong, Shanghai, Tien-tsin. Bien que ne concernant pas directement le Japon, laissé entièrement en dehors, certaines des indications contenues dans ce guide pourront être mises à profit par les futurs touristes et voyageurs dans ce pays. Nous nous bornerons à reproduire ici le paragraphe relatif au *Prix du voyage* :

« Le coût du voyage vers les différents ports d'Extrême-Orient est excessivement

(1) V. dans le *Moniteur Officiel du Commerce* du 25 janvier 1912, la traduction de l'Instruction n° 85 du Gouvernement Général de la Corée, publiée le 30 octobre 1911 et relative aux formalités pour le passage en douane des marchandises transportées en trafic direct, par les chemins de fer de Chôsen et de la Mandchourie Sud.

CHEMIN DE FER SUD-MANDCHOURIEN ET LIGNES CONNEXES

Reproduction d'une carte publiée par la South Manchurian R^y Co.



DISTANCES

Kharbine Changchun.	245.	kil.
Changchun-Moukden.	305.	»
Moukden-Antoung	274.65	»
Wijou-Séoul	498.62	»
Séoul-Fousan	440.39	»
Fousan-Shimonoseki	122 milles marins.	
Vladivostock-Tsuruga	475	»
Vladivostock-Shimonoseki.	605	»
Tôkyô-Shimonoseki	1033	kil.
Dalny-Moukden	399	»
Dalny-Port Arthur	62.59	»
Tashihchiaou-Ying kéou.	21.56	»
Souchiatoun-Fushun.	49.55	»

TRADUCTION

Chemin de fer Sud-Mandchourien.	
Ligne de Pékin à Moukden.	
Chemin de fer de l'Est chinois.	
Chemin de fer de Chôsen (Corée).	
Prix	yen
De Tôkyô à Changchun, 1 ^{re} classe.	77.93
» 2 ^e classe.	41.07
	Roubles
De Changchun à Paris (via Kharbine),	
1 ^{re} classe	383.25
Id., 2 ^e classe.	251.40

Distance totale de Paris à Tôkyô :

1 ^o via Alexandrowo, Kharbine, Fusan, Shimonoseki.	13 960 kil. *
2 ^o via Vladivostock-Tsuruga	13 150 kil. *

Soit, pour le premier itinéraire, une économie de 4 040 kil., pour le second, de 4 850 kil., sur le trajet Marseille-Yokohama, via Suez.

Cette différence s'explique, en raison des positions respectives de Paris (48°30 lat. N., O. I.) et de Tôkyô (35°36 lat. N., 137.24 l. E.), par le fait que le Transsibérien suit approximativement l'arc de *grand cercle* entre ces deux points.

(*) Les données concernant les distances Paris-Kharbine, 10 939 kil., et Paris-Tsuruga, via Vladivostock, 12 632 kil., ont été obligeamment communiquées à la Société par la Compagnie Internationale des Wagons-Lits.



THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

1950

CHICAGO, ILLINOIS

U.S.A.

PRINTED IN GREAT BRITAIN

BY RICHARD CLAY AND COMPANY, LTD.

BUNGAY, SUFFOLK

ENGLAND

1950

CHICAGO, ILLINOIS

U.S.A.

PRINTED IN GREAT BRITAIN

BY RICHARD CLAY AND COMPANY, LTD.

BUNGAY, SUFFOLK

ENGLAND

1950

CHICAGO, ILLINOIS

U.S.A.

variable, chaque Compagnie cotation suivant un tarif différent. Les Messageries Maritimes fixant actuellement à 1 680 francs en première classe, le prix du passage de Marseille à Shanghai. Ce prix comporte le vin de table, tandis que la Norddeutscher Lloyd cote 1 325 francs de Naples à Shanghai, boissons non comprises. La Compagnie japonaise Nippon Yusen Kaisha demande 55 Liv. st. de Marseille à Hong Kong et 3 Liv. st. de Hong Kong à Shanghai.

« Toutes les Compagnies de navigation émettent des billets aller et retour, à prix très réduits et valables pendant deux ans, et font des conditions spéciales pour les voyages autour du monde, viâ Colombo, la Chine, le Japon, les États-Unis ou les Iles Philippines, l'Australie et l'Amérique du sud. Toutes les lignes accordent le transport gratuit d'un mètre cube de bagages environ. »

De Marseille au Japon.

Sous ce titre, le *Temps*, dans son numéro du 2 octobre, a publié la note que voici :

« La Compagnie des Messageries Maritimes procède en ce moment à la complète réorganisation de ses services d'Indo-Chine et d'Extrême-Orient.

« C'est ainsi que la flotte qui assurera dorénavant les relations entre la France, Port Saïd, Aden, Djibouti, Colombo, Singapour (Indes Néerlandaises), Saïgon, Hong-Kong, Shanghai, Kobé et Yokohama sera composée des paquebots *Paul-Lecat*, *Atlantique*, *Chili*, *Cordillère*, *Magellan*, *Amazone*, *Ernest-Simons*, paquebots qui constitueront une flotte homogène de navires modernes et luxueux d'un déplacement moyen d'environ 10 000 tonnes, dont la vitesse, en service courant, sera de 15 nœuds.

« Le *Paul-Lecat* qui vient de quitter Marseille le 22 septembre, pour effectuer son premier voyage sur la Chine et le Japon, est supérieur comme dimensions et comme vitesse à tous les paquebots actuellement en service sur les lignes d'Indo-Chine et d'Extrême-Orient.

« La Compagnie construit actuellement, dans ses ateliers de La Ciotat, un paquebot du même type que le *Paul-Lecat*, l'*André-Lebon*, qui est destiné à la même ligne. »

Complétons cette intéressante information par les données techniques suivantes concernant les caractéristiques du *Paul-Lecat* :

Jauge brute	12 998 tonnes.
Longueur horstout	161 mètres.
Largeur au fort.	18 ^m ,82
Déplacement en pleine charge	15 360 tonnes.
Tirant d'eau moyen correspondant.	7 ^m ,41.
Vitesse en service	15 nœuds.

Le trajet Marseille-Saïgon, qui était effectué en 24 jours 3 heures, sera accompli par le *Paul-Lecat* en 22 jours 20 heures.

Volume de cales et entreponts disponibles pour les marchandises. 6 700 m³.

La coque est entièrement en acier.

Les portes étanches peuvent être fermées de la passerelle.

Le navire possède 18 embarcations de sauvetage dont 12 grands life-boats.

Il y a 7 ponts, dont 4 complets de bout en bout et 3 partiels formant château central.

Le *Paul-Lecat* peut prendre :

8 passagers en cabines de luxe,
149 passagers de 1^{re} classe
182 passagers de 2^o classe
109 passagers de 3^o classe

Les locaux de réunion : salles à manger, salons, fumoirs sont vastes et décorés avec le meilleur goût. Un ascenseur électrique réunit les différents ponts habités par les passagers. Des appareils spéciaux de ventilation envoient de l'air rafraîchi dans les différentes parties du navire.

L'appareil moteur se compose de *Deux* machines à *Quadruple* expansion, dont les dimensions sont :

Diamètre du petit cylindre	0 ^m ,780.
Diamètre du 1 ^{er} détenteur	1 ^m ,100.
Diamètre du 2 ^{me} détenteur	1 ^m ,590.
Diamètre du 3 ^{me} détenteur	2 ^m ,250.
Course	1 ^m ,350.
Puissance totale	11 000 chevaux.

Les chaudières, à tirage « Howden », sont cylindriques à simple façade ; elles sont timbrées à 15 kgs Il y a 12 corps.

La surface de chauffe totale est de 2 711 mètres carrés.

Un appareil de chauffe méthodique règle l'ouverture et le chargement des foyers.

Aux essais officiels, le *Paul-Lecat* a donné une vitesse de 17 nœuds 245 au lieu de 16 nœuds 5, qu'il devait, et en développant seulement 10 300 chevaux.

Parti de Marseille, pour son premier voyage, le 22 septembre, ce navire devra arriver à Yokohama, le 26 octobre.

Le passage suivant, extrait de l'ouvrage bien connu du Général Niox, permettra de mesurer les progrès accomplis depuis 20 ans pour les services de transport d'Europe au Japon.

« La distance de Marseille à Yokohama est de 42 jours de navigation (18 000 kilomètres) dont 7 jours (2 945 kilomètres) de Hong-Kong à Yokohama » (*Géographie*, V, p 263, 1892).

Ainsi, relativement à cette époque, peu éloignée cependant, 7 jours au moins ont été gagnés sur le trajet maritime, via Suez. Quant à la durée du voyage, de Paris à Tôkyô par le Transsibérien, elle est ramenée désormais, comme il ressort des indications données plus haut, à moins d'un tiers de ce qu'elle était en 1892 par la voie de mer.

Protocole annexe
à la Convention de commerce et de navigation,
entre la France et le Japon, du 19 août 1911

Dans son précédent numéro le *Bulletin* a donné, pp. 241-247, le texte des vingt articles de la Convention proprement dite. Pour compléter cette publication, nous reproduisons maintenant, conformément à notre promesse, le *Protocole annexe* signé en même temps que cette convention.

Article premier.

Il est convenu entre les deux Parties contractantes que les marchandises originaires de France, inscrites au tableau A ci-annexé à leur entrée au Japon, et les marchandises originaires du Japon inscrites au tableau B ci-annexé à leur entrée en France, seront mises aux tarifs indiqués auxdits tableaux.

Art. 2.

Ces tarifs pourront être augmentés ou réduits; toutefois, en raison de l'éloignement des Pays contractants, les augmentations apportées aux droits des marchandises, inscrites aux tableaux A et B, ne seront applicables que cinq mois après la promulgation des actes qui les auront édictées, à moins que ces actes n'aient prévu un délai d'application plus long.

Au cas visé par le paragraphe précédent les tarifs des marchandises inscrites au tableau non modifié pourront cesser d'être d'appliqués en même temps que la mise en vigueur des augmentations, sous réserve d'un préavis notifié trois mois au moins avant cette mise en vigueur.

Art. 3.

Dans le cas où il serait fait usage de la faculté de dénonciation prévue à l'alinéa 2 de l'article précédent, les dispositions des articles, 5, 6, 7 et 17 de la Convention, pour tout ce qui concerne les dispositions d'ordre douanier, cesseront de plein droit de produire leur effet et à la même date.

Art. 4.

Le présent Protocole sera soumis aux deux Parties contractantes en même temps que la Convention de commerce et de navigation signée en ce jour, et quand ladite Convention sera ratifiée, ce Protocole sera considéré comme approuvé sans qu'il soit nécessaire d'une ratification formelle subséquente.

Il est convenu que le présent Protocole prendra fin et cessera d'être exécutoire en même temps que la Convention à laquelle il est annexé, ou que l'article 5 de ladite Convention.

Toutefois, il pourra être dénoncé à toute époque par chacune des Parties

contractantes, et dans ce cas, il cessera d'être exécutoire cinq mois après cette dénonciation, laquelle emportera application des dispositions de l'article 3 ci-dessus.

En foi de quoi, les Plénipotentiaires des deux Pays ont signé le présent Protocole et y ont apposé leurs cachets.

Fait à Paris, en double exemplaire, le 19 août 1911.

L. S. Signé : J. DE SELVES.

L. Signé : S. KURINO.

L. S. Signé : L. L. KLOTZ.

L. S. Signé : CH. COUYBA.



TABLEAU A

Droits à l'entrée au Japon.

(1 kin = 600 grammes; 1 yen = 2 fr. 58; 1 sen = 0 fr. 0258.)

NUMÉROS du tarif japonais	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	UNITÉS	PROPORTION pour cent du tarif national japonais d'après laquelle sont calculés les droits applicables aux marchandises françaises.	DROITS applicables aux marchandises françaises, calculés d'après la proportion ci-contre.
Ex. 52	2. B. a) Sardines à l'huile.	<i>Ad val.</i>	0 0 50 0	yen. 20 0/0
Ex. 53	Beurre naturel	100 kin	91 2	27 »
Ex. 64	Vins non mousseux de toutes sortes provenant exclusive- ment de la fermentation natu- relle du raisin, ne contenant pas plus de 14 0/0 en volume d'alcool pur ayant une densité de 0,7947 à 15° C :			
	A. En bouteille	100 litres	37 5	15 »
	B. En fûts ou barriques, ne contenant pas plus de 1 gramme de sucre cal- culé comme sucre de rai- sin dans 100 centimètres cubes à 15° C	Id.	33 3	5 »
	Vermouts contenant plus de 14 0/0 et ne contenant pas plus de 24 0/0 en volume d'alcool pur ayant une densité de 0,7947 à 15° C :			
	A. En bouteilles	Id.	50 0	20 »
	B. En fûts ou barriques. . .	Id.	33 3	10 »
	NOTE. — Les vermouths contenant plus de 20 grammes de sucre cal- culé comme sucre de raisin dans 100 centimètres cubes à 15° C. sont assujettis à un droit addition- nel de 25 sen par 100 litres pour chaque gramme en plus du sucre.			

NUMÉROS du tarif japonais	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	UNITES	PROPORTION pour cent du tarif national japonais d'après laquelle sont calculés les droits applicables aux marchandises françaises	DROITS applicables aux marchandises françaises, calculés d'après la proportion ci-contre.
			%	yen.
65	Champagne et autres vins moussueux	100 litres	37 5	37 50
Ex. 98	Huile d'olive :			
	2. Autre qu'en récipients de fer-blanc ou barils (y compris les récipients) . .	100 kin	63 2	6 »
117	Savons :			
	1. Parfumés (y compris l'emballage intérieur) . .	Id.	62 9	18 »
	2. Autres	Id.	50 9	2 90
118	Huiles, graisses et cires, parfumées, ainsi que préparations d'huiles, de graisses ou de cires, parfumées (y compris les récipients et l'emballage intérieur)	Id.	44 9	35 »
119	Eaux de senteur :			
	1. Vinaigres parfumés (y compris les récipients et l'emballage intérieur) . .	Id.	33 3	30 »
	2. Autres (y compris les récipients et l'emballage intérieur)	Id.	55 6	50 »
222	Poudres à dents, dentifrices, poudres de toilette et autres parfumeries préparées non autrement dénommées	Ad val.	50 0	25 %
Ex. 283	Fils de laine cardée ou peignée :			
	1. Ni teints, ni imprimés.			
	C. Autres qu'obtenus par la torsion de fils de laine cardée et de fils de laine			

NUMÉROS du tarif japonais	DESIGNATION DES MARCHANDISES	UNITÉS	PROPORTION pour cent du tarif national japonais d'après laquelle sont calculés les droits applicables aux marchandises françaises.	DROITS applicables aux marchandises françaises, calculés d'après la proportion ci-contre.
			%	yen
	peignée, ou par la torsion de fils de différents numéros et autres que les fils dits « loop yarns ».			
	C. 1. De laine peignée :			
	a) Ne dépassant pas le n° 32 métrique	100 kin	100 0	13 20
	b) Autres	Id.	75 4	13 20
Ex. 301	Tissus de laine et tissus mélangés de laine et de coton, de laine et soie ou de laine, coton et soie :			
	2. Autres que velours, peluches et autres tissus pelucheux, avec poil coupé ou non :			
	A. De laine :			
	a) Ne pesant pas plus de 100 grammes par mètre carré.	Id.	75 0	43 10
533	Jumelles et lorgnettes :			
	1. Avec prismes	1 kin	66 7	10 »
	2. Autres	Id.	83 3	2 50
563	Automobiles	<i>Ad val.</i>	70 0	35 %
564	Parties d'automobiles à l'exception des machines motrices . .	Id.	83 3	25 %
Ex. 600	Machines à tricoter :			
	1. Ne pesant pas plus de 500 kilos pièce.	100 kin	50 0	12 »

TABLEAU B

Droits à l'entrée en France.

NUMÉROS du tarif français	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	UNITÉS	DROITS — Tarif minimum
Ex. 459	<p>Habutaï et similaires décrus, mais non blanchis, ni teints, ni enduits, ni imprimés.</p> <p>NOTA. — Les tissus blanchis sont ceux dont le blanchiment a été obtenu autrement que par le simp'le décruage.</p> <p>Les mouchoirs en tissu habutaï acquittent les droits du numéro 460 du tarif minimum.</p> <p>Les objets en bois recouverts de laque du Japon dite « urushi », suivent le régime des numéros 591, 592 bis, 593 ou 641 bis du tarif minimum suivant leur espèce, à moins que par suite de leur combinaison avec d'autres matières, ils ne soient passibles d'un droit plus élevé.</p>	100 kilos	francs 600



Questions et réponses

1. — A propos de la question posée par M. Deshayes au sujet d'un *netzke* (appartenant à M. Walter Behrens) paraissant représenter *Vichnou* monté sur l'aigle *Garouda*, le Secrétaire Général de la Société a reçu, d'un correspondant occasionnel, la lettre suivante qui, tout en ne touchant pas directement au point visé par notre collègue, n'en contient pas moins des indications intéressantes :

« Relativement à l'emblème figuré à la page Questions et Réponses du *Bulletin* XXV, si réellement il représente l'oiseau *Garouda* et *Vichnou*, je puis je crois, grâce à mes lectures des ouvrages indianistes de Louis Jacolliot, signaler une explication donnant le pourquoi de cet assemblage de l'oiseau *Garouda* (aigle de Malabar) et de *Vichnou*, le 2^e principe ou principe de conservation de la Trimourbi, la Trinité des anciens Indiens.

« Je ne ferai que citer Louis Jacolliot :

« Les anciens Brahmes, première des castes établies par les prêtres dans l'Inde, avaient mis sous la protection de l'idée religieuse, pour les protéger contre l'ignorance de la plèbe certains oiseaux de proie tels que l'oiseau *Garouda* (aigle du Malabar), le milan, le vautour, ces grands voyers de l'Inde, qui débarrassent la terre des cadavres d'animaux de toute espèce qui sans eux couvriraient le pays d'exhalaisons pestilentiennes. Ils avaient voué les uns à *Vichnou*, les autres à *Siva*.

« Aujourd'hui, dit Louis Jacolliot, nous remplaçons l'arrêté sacerdotal par l'arrêté de police, et le prêtre par le gendarme » (1).

« Veuillez agréer, Monsieur, etc. »

J. SAMSON.

Bouglou (Lot-et-Garonne) le 27 août 1912.

Sous ce titre : *Les oiseaux fantastiques dans l'art de l'Extrême-Orient*, un de nos très distingués collègues, membre également de l'*Association Franco-Chinoise*, publie dans le dernier Bulletin de cette compagnie (juillet 1912), sous les initiales L. K. T. (2), une réponse pleine d'érudition, à la question posée par M. Deshayes à propos du *netzke* faisant partie de la collection de M. Walter Behrens. Il y traite directement le point de savoir si *Vichnou* est bien le cavalier de l'oiseau représenté, étant admis que celui-ci, selon toute vraisemblance, n'est autre que l'oiseau *Garouda*. Son exposé offrira certainement un vif intérêt pour nos lecteurs et nous ne saurions mieux faire que de le reproduire ci-après dans son entier. Pour plus de clarté, nous donnons ici de nouveau, les deux gravures déjà comprises dans le dernier Bulletin.

(1) *Op. cit.* Ch. XI, p. 110. — A. Lacroix et C^{ie}, éditeur, Paris 1879. — M. Samson a eu l'amabilité de faire don du volume à la Bibliothèque et nous tenons à lui offrir ici tous nos remerciements.

(2) M. V. Collin, comme il est indiqué *suprà*, p. 232.

Grâce à l'obligeance de notre savant et dévoué confrère M. A. Vissière, directeur du *Bulletin de l'Association Franco-Chinoise*, nous sommes en mesure de donner également deux autres gravures accompagnant l'article ci-après :



« Avant de chercher à interpréter la figure qui précède, dit M. L. K. T., nous appelons l'attention sur un cachet chinois en lardite qui semble, à quelques détails près, être une réplique du même sujet.

« L'oiseau que nous avons sous les yeux est très certainement un rapace, caractérisé par son bec recourbé; il est accroupi dans la pose qu'affecte un de ses congénères couvant un œuf. Quant au petit personnage placé auprès de lui,

il se prépare à se mettre en selle et il a eu soin, au préalable, d'assujettir, autour du bec de son coursier volant, une bride, dont il tient l'extrémité de sa main gauche, tandis que, de la droite, il se cramponne au dos du volatile.



« Puisqu'il s'agit d'un oiseau de proie, nous ne saurions être en présence d'un phénix (*fong*, le mâle, *houang*, la femelle, les deux mots entrant en composition pour constituer le terme générique de *fong-houang*, que



les Japonais prononcent *ho-o*). En effet, celui-ci a la tête d'un faisan, le bec d'une hirondelle, le cou d'une tortue et l'apparence extérieure d'un dragon, affirment certains auteurs, tandis que d'autres lui ajoutent une queue de poisson; mais, dans les œuvres des peintres, il est plus généralement figuré comme tenant aussi bien du paon que du faisan, avec un brillant plumage.

« Ce n'est pas davantage le *Hiong-cha* ou le *Tseu-cha*, ces revenants à tête

humaine et à corps de coq ou de poule qui n'apparaissent que dans les chambres où l'on veille un mort (1).

« Nous ne retiendrons pas non plus l'aigle sculpté sur les vases formés de deux cylindres jumeaux et destinés à recevoir des flèches. L'oiseau est toujours perché sur la tête d'un ours et ce groupe symbolise par voie d'homophonie un brave, un héros, *Ying-hiong* (2).

« Aucune analogie n'existe également avec l'esprit-aigle qui assume la forme d'un oiseau à trois têtes, « sort de la mer du Sud, anéantit les trois fléaux et « chasse les démons » (3).

« Il ne nous reste dès lors que le *P'eng-niao*, cet oiseau que, dans ses écrits mystiques, Tchouang-tseu (330 av. J.-C.) affirme avoir une taille colossale et des ailes aussi larges que les nuages, lui permettant, à chaque battement de ces organes, de franchir une distance de 3.000 *li*. D'après le même auteur, cet être est produit par la métamorphose du poisson *K'ouen*, un autre monstre habitant les profondeurs des eaux, une sorte de Léviathan. Les Chinois voient dans le vol du *P'eng-niao* un symbole d'avancement rapide dans l'étude, comme les anciens faisaient de Pégase le cheval ailé sur lequel les poètes prenaient leur essor. Peut-être pourrions-nous, dans ces conditions, estimer que les deux objets dont nous avons entrepris l'examen figurent des personnages qui vont franchir rapidement les étapes ardues de la carrière des lettres. Mais cette interprétation rencontre une autre difficulté.

« Autant qu'il est permis de le distinguer, dans la gravure du *netsuke*, l'artiste n'a certainement pas eu l'intention de représenter un de ses compatriotes en la personne du cavalier et il ne semble pas faire doute qu'il a voulu lui donner l'apparence d'un étranger : sa tête est garnie d'une longue chevelure, tandis qu'on aperçoit sur ses épaules un manteau qui paraît formé de feuilles. Dans le cachet, le personnage est plus nettement tracé : ses cheveux retombent en boucles sur ses épaules ; il est vêtu d'une veste ajustée, serrée à la taille par une ceinture, et d'une culotte, avec de hautes bottes. C'est, sans conteste, le costume traditionnel que les Chinois assignent à des gens venus de loin, à des porteurs de tribut.

« Il y a, dès lors, quelque vraisemblance à supposer qu'il s'agit de la survivance d'une légende étrangère à la Chine et venue de l'Ouest. Ne serait-ce pas, somme toute, la figuration du récit de Sind-bad le marin qui, dans les *Mille et une Nuits*, nous dépeint l'oiseau *rokh* comme emportant dans ses serres le rhinocéros et l'éléphant qui viennent de s'entre-tuer et soulevant des rochers, qu'il laisse retomber sur les navires pour briser. On sait que ce navigateur, s'étant trouvé abandonné dans une île, découvrit une boule blanche d'une grosseur et d'une hauteur prodigieuses, qui pouvait avoir cinquante pas de circonférence « Le soleil », ajoute-t-il, « était alors prêt à se coucher ; l'air s'obscurcit tout « à coup, comme s'il eût été couvert d'un nuage épais. Mais si je

(1) P. Henri Doré, *Recherches sur les superstitions en Chine*, t. I, 1^{re} partie, p. 135 et fig. 62 bis.

(2) M. Paléologue, *Art chinois*, figure p. 32, d'après un bronze du Musée Cernuschi. — S. W. Bushell, *Art chinois*, traduit et annoté par H. d'Ardenne de Tizac, p. 178, fig. 98. — *Bulletin*, t. III, p. 259.

(3) M. Courant, *Bibliographie coréenne*, t. III, n° 2427 et pl. IV.

« fus étonné de cette obscurité, je le fus bien davantage, quand je m'aperçus
« que ce qui la causait était un oiseau d'une grandeur et d'une grosseur
« extraordinaires qui s'avançait de mon côté en volant. Je me souvins d'un
« oiseau appelé *rokh*, dont j'avais souvent entendu parler aux matelots et je pen-
« sais que la grosse boule que j'avais tant admirée devait être un œuf de cet
« oiseau. En effet, il s'abattit et se posa dessus, comme pour le couvrir. En le
« voyant venir, je m'étais serré fort près de l'œuf, de sorte que j'eus devant
« moi un des pieds de l'oiseau ; et ce pied était aussi gros qu'un gros tronc
« d'arbre. Je m'y attachai fortement avec la toile dont mon turban était envi-
« ronné, dans l'espérance que le *rokh*, lorsqu'il reprendrait son vol le lendemain,
« m'emporterait, hors de cette île déserte. Effectivement, après avoir passé la
« nuit en cet état, d'abord qu'il fit jour l'oiseau s'envola et m'enleva si haut
« que je ne voyais plus la terre ; puis il descendit tout à coup avec tant de rapi-
« dité que je ne me sentais pas. Lorsque le *rokh* fut posé et que je me vis à
« terre, je déliai promptement le nœud qui me tenait attaché à son pied (1) ».

« Benjamin de Tudèle, rabbin et voyageur du XII^e siècle, qui avait eu vraisemblablement connaissance de récits analogues, explique, dans la relation de ses pérégrinations, comment on se rend en Chine. La mer, dit-il, y est troublée par des tempêtes si violentes que les bateaux ne peuvent lutter contre elles. Aussi, le seul moyen qu'aient les navigateurs d'aborder à la côte est-il de gonfler comme des outres des peaux de bêtes, de se jeter dans ces embarcations de fortune et d'attendre que les aigles énormes qui planent incessamment au-dessus des vagues agitées s'élancent sur cette proie. Les oiseaux la saisissent dans leurs serres puissantes, l'enlèvent et la déposent sur quelque montagne. C'est alors que le marin fait usage de son épée et abat l'aigle qui se prépare à le dévorer.

« Marco Polo devait, à son tour, recueillir la même légende auprès des envoyés que Khoubilai-Khan avait dépêchés dans les îles d'Afrique pour réclamer la délivrance d'un messager de ce souverain retenu prisonnier. D'après ce qui lui fut rapporté, les oiseaux appelés *rokh* par les gens du pays sont grands et demesurés ; leurs ailes couvrent trente pas et leurs plumes sont longues de douze. Ils sont si forts qu'ils prennent un éléphant dans leurs serres et l'emportent, puis le laissent retomber pour le tuer et s'en repaître ensuite (2).

« Ces indications suffisent pour montrer combien la croyance à un oiseau monstrueux était répandue chez les Chinois, comme chez les peuples avec lesquels ils étaient en contact, et il n'est pas hors de vraisemblance que les différents types de l'ornithologie fantastique ne puissent être considérés comme provenant d'une origine commune : le *p'eng* et le *rokh* ne seraient, sans doute, qu'un seul et même oiseau dérivé lui-même du *garouda*, non pas celui que nous ont dépeint les figurations des époques subséquentes, c'est-à-dire avec un corps d'homme, une tête ou un bec, des ailes et des serres d'aigle, mais tel que l'auteur du *Harivansa* nous le décrit : « Garouda porte

(1) *Les Mille et une Nuits*, contes arabes traduits en français par Galland. Nouvelle édition, Paris, 1822, tome II (77^e, 78^e, et 87^e nuits).

(2) *Le Livre de Marco Polo*, publié par G. Pauthier, Paris, 1865, 2^e partie, p. 680.

« comme collier un des noirs serpents, ses ennemis. Sa hauteur égale celle de
« Mandara et sa force a cent fois paru dans les disputes des dieux et des
« démons. Une aigrette surmonte sa tête, ceinte d'un diadème et ornée de
« pendants d'oreilles magnifiques, son plumage varié brille comme une mon-
« tagne féconde en minéraux divers. Ses serres et son bec sont aigus; un
« duvet blanc comme les rayons de la lune couvre sa gorge parée du trophée
« conquis sur les serpents, lequel est pour lui la plus brillante des pierres
« précieuses. Quand il s'amuse à déployer dans le ciel ses ailes peintes de
« riches couleurs, on dirait deux nuages pareils à ceux que, vers la fin des
« saisons, sillonne l'arc d'Indra (l'arc-en-ciel). Son grand corps est un éten-
« dard resplendissant où se déploient les trois couleurs : le noir, le rouge et
« le jaune (1) ».

« On remarquera que l'une des caractéristiques (l'aigrette ou diadème) attri-
buées au *garouda* se retrouve dans le *netsuke* reproduit plus haut, ce qui
nous amène à une conclusion à peu près identique à celle qu'a formulée le
correspondant du *Bulletin de la Société Franco-Japonaise*, sans cependant
que nous admettions avec lui qu'il s'agisse de Vichnou comme cavalier. Ainsi
que nous l'avons exposé, l'aspect du personnage ne semble pas se prêter à
cette identification, surtout si nous tenons compte du fait que, même dans les
adaptations brahmaniques qu'a réalisées la secte japonaise *Hokkeshu*, aucune
figuration de Vichnou ne nous est connue. A notre avis, le sculpteur japonais
et l'artiste chinois ont eu l'intention de représenter un sujet que les légendes
précédemment rappelées leur rendaient familier et dont le thème avait été,
dans la suite des temps, plus ou moins déformé par l'imagination popu-
laire.

K. L. T.

2. — *Sujets chinois dans l'Art japonais.* — Dans un article du *Bulletin de l'Association Franco-Chinoise* (juillet 1912), analysé à la *Revue des Périodiques*, nos distingués collègues MM. V. Collin et A. Vissière veulent bien s'adresser aux membres de notre Société en vue de savoir, à propos d'une estampe d'Outamaro représentant l'Empereur chinois Hiuan-tsong et sa favorite Yu Houan (Genso et Yoki-hime) si d'autres sujets chinois ont été traités soit par cet artiste soit par tel ou tel de ses émules de l'Ukiyoé. V. ci-dessus p. 232.

Dans son volume intitulé *Kwaïdan* (2), Lafcadio Hearn nous dit qu'il souhaiterait « être mieux renseigné sur les papillons de l'Empereur Genso, « qui les obligeait à lui choisir ses amours. L'empereur avait un beau jardin où « il invitait à se rafraîchir avec lui tous ses amis. Il conviait aussi les femmes « les plus célèbres pour leur beauté. Des papillons, lâchés de petites cages, « s'élançaient vers la plus belle, qui était alors favorisée du choix royal. Mais « lorsque l'Empereur eut aperçu Yoki-hime, que les Chinois nomment Yang « Kwei Fei, il ne permit plus aux papillons de choisir à sa place, ce qui, du « reste, lui porta malheur ».

(1) Traduction Langlois, I, p. 208.

(2) Trad. par Marc Logé. *Mercure de France* 1910, p. 238.

3. — *Fleur et papillon*. — Nos lecteurs connaissent tous le célèbre *hakkaï* de *Moritaké* (1472-1549) :

Une fleur tombée, à sa branche
Comme je la vois revenir :
C'est un papillon (1).

Dans son *Kwaïdan*, Lafcadio Hearn cite ces vers, mais sans en indiquer l'auteur (cf. *suprà*, p. 208).

L'image gracieuse évoquée par cette épigramme du xv^e, peut-être même de la fin du xiv^e siècle japonais, se retrouve chez un poète français du xviii^e. Quel est ce poète ?

R. — Colardeau, membre de l'Académie française (1732-1776). Vers 1758, il composa et publia (en s'inspirant de Pope et des lettres publiées par F. d'Amboise, etc. en 1616) une épître d'*Héloïse à Abélard*, qui fixa sa réputation.

Dans une *Epître à M. Duhamel* (1774), sur les jardins et la vie champêtre, se trouvent ces vers :

.
Sur les bords du ruisseau cent papillons épars,
.
— Me paraissent des fleurs que soutient la verdure.
Déjà ma main séduite est prête à les cueillir :
Mais alarmé du bruit, plus prompt que le zéphir,
L'insecte, tout à coup détaché de sa tige,
S'enfuit..... et c'est encore une fleur qui voltige.

Dans l'intérêt des amateurs de rapprochements littéraires, reproduisons ici la brève paraphrase que dans son petit volume *The Master-Singers of Japan* (Londres 1910), Miss Clara A. Walsh donne du *haikai* de *Moritaké*.

Where the soft drifts lie
Of fallen blossoms, dying,
Did one flutters now,
From earth to its own brown bough ?

E. C.

(1) Revon, *Anthologie*, p. 383, M. R rappelle le proverbe japonais disant que « la fleur tombée ne revient pas à sa branche ».

Avis divers

LE BULLETIN est adressé gratuitement aux Membres de la Société Franco-Japonaise de Paris, dont les actes et les progrès sont ainsi portés à leur connaissance; il doit aussi servir de lien entre eux. Que chacun veuille donc bien, pour aider à sa rédaction, communiquer au secrétaire général, qui en a la charge, des notes sur ses travaux : listes d'ouvrages publiés ou en préparation, études originales traitant de questions japonaises sur lesquelles on jugerait à propos d'attirer l'attention, etc. Sur ces mêmes questions, le BULLETIN pourrait répondre à toutes demandes de renseignements et accueillerait aussi bien les informations pratiques fournies par les négociants, traitant d'affaires japonaises.

Le secrétaire général reçoit assez fréquemment, de la part de nouveaux membres, des demandes tendant à ce qu'il leur soit adressé des Bulletins publiés antérieurement à leur admission dans la Société.

En prévision des demandes analogues qui viendraient à se produire encore, le Bureau a l'honneur de faire connaître aux intéressés que la Société ne dispose plus d'une seule collection complète du BULLETIN. Jusqu'à nouvel avis, des exemplaires des anciens numéros pourront être éventuellement adressés à ceux qui en feraient la demande, au prix de 2 francs par numéro pour les membres de la Société et les Bibliothèques publiques et de 3 francs pour les personnes n'appartenant pas à la Société. Pour ces dernières, le prix des numéros de l'année en cours est de 5 fr. l'un.

Les numéros IV, XVIII et XIX-XX sont complètement épuisés. Il ne reste plus pour la vente, en numéros séparés, qu'un très petit nombre d'exemplaires des fascicules I, II, XXI, XXII, XXIII-XXIV, du prix de 5 et 6 francs respectivement, pour les membres de la Société, 7 et 8 francs pour les personnes étrangères à la Société. Celle-ci reprend, à raison de 3 francs l'un, les exemplaires des numéros épuisés ci-dessus indiqués.

La Société dispose encore d'une collection ainsi composée : *Bulletins* I-III, V-XVII, XIX-XXV. Prix : 45 francs.

Ainsi qu'on l'aura constaté, le BULLETIN, à partir du numéro X (1908), a commencé à publier des annonces. Son tirage et sa circulation ont été, en même temps, sensiblement augmentés et se sont encore accrus par la suite.

La Bibliothèque de la Société, installée comme par le passé au Musée d'Ennery, 59, Avenue du Bois-de-Boulogne, est ouverte tous les vendredis, de 2 heures à 6 heures (toute l'année, sauf pendant août et septembre). Un secrétaire-interprète, sera présent pour toutes traductions et informations concernant le Japon.

Le Secrétaire général reçoit à la Bibliothèque, Musée d'Ennery, tous les vendredis, de 2 heures à 3 heures 1/2.

Éditeurs, auteurs et amateurs sont priés de faire bénéficier la Bibliothèque des ouvrages sur le Japon dont ils peuvent disposer.

Pour tous renseignements concernant la Bibliothèque, s'adresser à M. Arcambeau, archiviste-bibliothécaire, au Musée d'Ennery, ou à son domicile personnel, 133, boulevard Voltaire.

En vertu d'une décision du Conseil en date du 16 mars 1911, une carte d'adhérent est désormais remise à chacun de nos collègues.

Elle donne droit :

- 1° A la libre admission à la Bibliothèque de la Société ;
- 2° A l'entrée gratuite au *Musée Cernuschi* (Décision de M. le Préfet de la Seine, du 6 mars 1911) ;
- 3° A l'admission à l'inauguration de toutes les expositions organisées au *Musée d'Ennery*, sur demande adressée au directeur ;
- 4° A l'admission à la Bibliothèque d'art et d'archéologie, fondée par notre collègue M. Doucet. V. numéro XXIII-IV, p. 118.

L'insigne de la Société, dont le modèle est dû au peintre Félix Régamey, a été exécuté par M. Henri Nocq, le réputé graveur en médailles.

Ce bijou dont la reproduction figure en grandeur d'exécution sur la couverture du BULLETIN, doit à la collaboration gracieuse de ces deux artistes son cachet original et élégant.

Frappé en argent, à fleur de coin, par la Monnaie, l'insigne est livré facultativement, avec ou sans son ruban aux couleurs franco japonaises, pour 12 francs, aux membres, à leur entrée dans la Société.

Un album qui contiendra les portraits photographiques des membres de la Société, est en préparation. Les retardataires sont instamment priés de se rendre chez M. Roger Sazerac, photographe, 43, rue Saint-Lazare, qui, étant des nôtres, a bien voulu se charger de l'exécution des clichés. A chacun, une épreuve est remise à titre gracieux.

Les membres sont priés de bien vouloir envoyer au secrétariat, en vue de l'établissement d'une liste d'invités aux fêtes ou aux conférences de l'année, les noms et adresses des personnes qu'ils considèrent comme susceptibles de s'intéresser à nos réunions et à nos travaux.

A VIS IMPORTANT

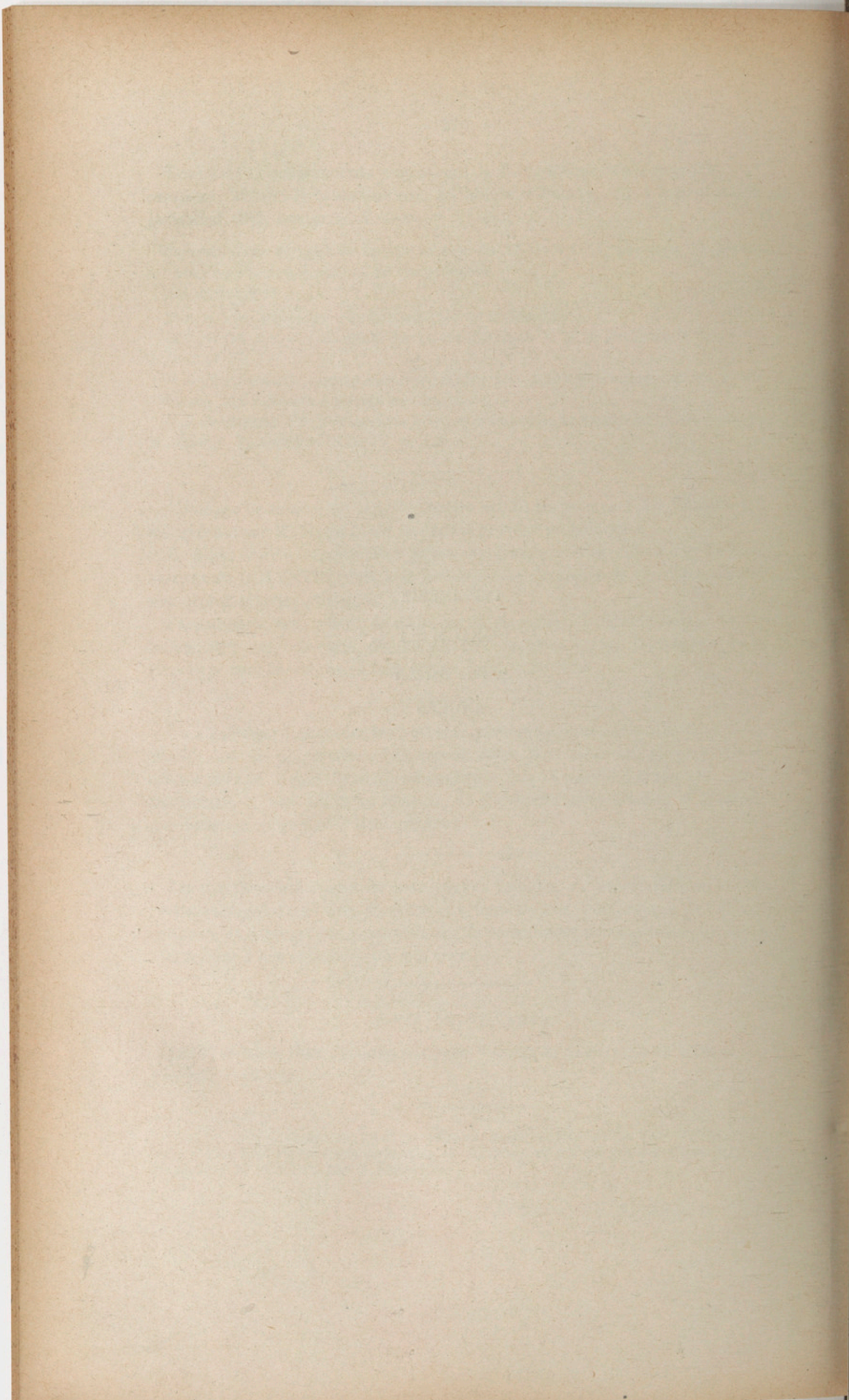
Les sociétaires sont instamment priés d'aviser le secrétariat de leurs changements d'adresse.

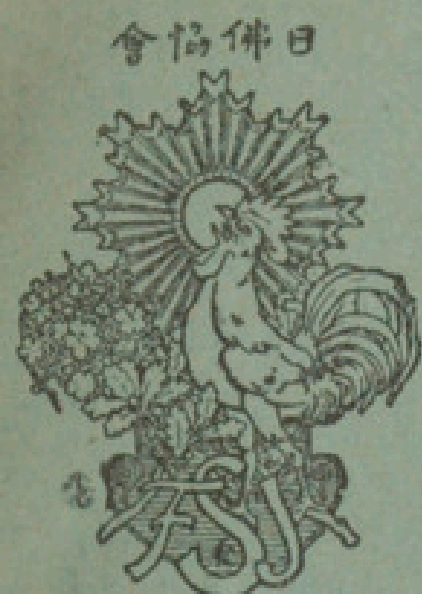
Tous les culs-de-lampe figurant au présent Bulletin, font partie des clichés ayant servi à l'impression du *Japon artistique*, de M. Bing, et ont été gracieusement mis à la disposition de la Société par M. Marcel Bing.

Le Gérant : E. ARCAMBEAU.

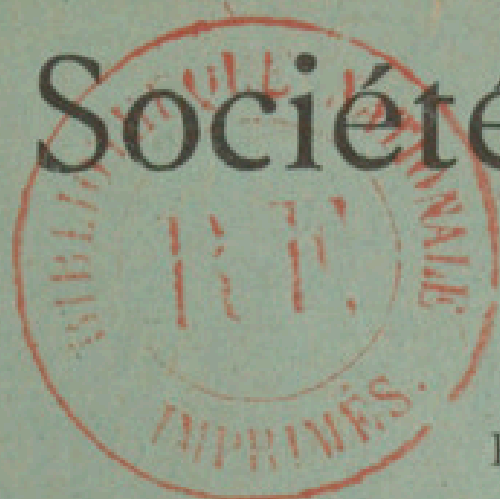


IMPRIMERIE
A. BURDIN ET C^{ie}
4, Rue Garnier
ANGERS





Société Franco-Japonaise DE PARIS



FONDÉE LE 16 SEPTEMBRE 1900

SIÈGE SOCIAL :

PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN

107, Rue de Rivoli

Fondée en 1900, et honorée d'une subvention annuelle du Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts de France et de dons dus à la générosité du Gouvernement du Japon et à celle de hautes personnalités Japonaises et Françaises, la *Société Franco-Japonaise de Paris* est, de par l'article 1^{er} de ses statuts, « un centre où se traitent toutes les questions dont s'occupent, à un titre quelconque, les japonisants : artistes, industriels, commerçants, amateurs et savants. Elle favorise le développement des relations sociales entre les Français et les Japonais, en offrant aux résidents et voyageurs Français au Japon et Japonais en France l'assistance dont ils ont besoin pour leurs études et leurs affaires ».

La Société a pour moyens d'action :

- 1^o Des Conférences, au moins mensuelles ;
- 2^o Un Bulletin périodique ;
- 3^o Une Bibliothèque composée d'ouvrages spéciaux, installée au MUSÉE D'ENNERY, 59, Avenue du Bois-de-Boulogne, et ouverte aux membres de la Société, tous les Vendredis, de 2 à 6 heures ;
- 4^o Les bons offices d'un Secrétaire-interprète Japonais, qui se tient également le vendredi, de 2 à 6 heures, au siège de la Bibliothèque, à la disposition des membres de la Société, pour toutes traductions et informations concernant le Japon.

CONDITIONS D'ADMISSION

EXTRAIT DE L'ART. 4 DES STATUTS :

« Pour entrer dans la Société, il faut être présenté par deux membres et agréé par le Conseil. »

SOUSCRIPTIONS

Membre annuel	15 francs par an.	5 yen 80	} Exonérant de la cotisation annuelle.
» à vie	150 »	58 —	
» donateur	300 » minimum	116 —	

Le paiement d'un droit d'entrée facultatif de 12 francs donne droit à l'insigne de la Société frappé en argent, dont la reproduction en demi-grandeur figure ci-dessus.

Les membres de toutes les catégories reçoivent gratuitement le *Bulletin*.

Prix du *Bulletin*, pour les personnes n'appartenant pas à la Société : 5 francs par numéro.

ANNONCES

Le *Bulletin* est distribué à tous les membres de la Société, tant en France qu'au Japon. Il se trouve en lecture à bord des paquebots des principales lignes de navigation desservant les ports de Chine et du Japon; dans les bibliothèques des Chambres de Commerce françaises et japonaises les plus importantes, et dans celles d'un certain nombre de Sociétés géographiques, commerciales, industrielles et autres de la France, de l'Indo-Chine et de l'étranger. De plus, 100 exemplaires en sont remis au Ministère de l'Instruction Publique qui les répartit entre les bibliothèques universitaires et municipales de la France.

Le *Bulletin*, dont l'impression, les illustrations, la valeur des matières insérées, font une publication de luxe, constitue, en raison de sa circulation étendue dans un milieu spécial tant en France qu'au Japon, un organe de publicité particulièrement avantageux aussi bien pour les Français désireux de se créer une clientèle au Japon que pour les Japonais soucieux de faire connaître en France, et aux voyageurs se rendant au Japon, leurs industries ou leurs établissements.

TARIF POUR QUATRE INSERTIONS CONSÉCUTIVES

Verso de la première page de couverture.	200 francs.
Recto de la deuxième page de couverture.	200 »
Verso de la dernière page de couverture.	250 »

(Les pages de couverture ne peuvent être divisées)

Une page simple entière sur papier de couleur, soit au commencement soit à la fin du *Bulletin* : 150 francs; une moitié desdites pages : 90 francs; un quart desdites pages : 50 francs.

Pour les insertions accompagnées d'un texte en caractères japonais (une ou deux lignes verticales) les prix seront majorés de : 10 francs pour la page entière, de 6 francs pour la 1/2 page, de 4 francs pour le 1/4 de page.

(Il est observé que le *Bulletin* paraît en principe trimestriellement, mais qu'en raison des circonstances d'actualités, de matières ou autres, il peut se faire que deux numéros soient condensés en un seul, une fois ou même deux fois au cours de l'année. La Société ne peut garantir la date précise de la publication. Bien entendu, l'insertion parue dans un numéro doublé ne compte que pour une unité).

ENCARTAGES

Il est accepté des encartages au tarif de 150 francs par encartage fourni par l'annoncier, les frais de poste en sus.

CONTROLE DES INSERTIONS ET ENCARTAGES

La Société se réserve d'accepter ou de refuser les insertions ou encartages proposés.

MODE DE PAIEMENT

Le montant des insertions et encartages acceptés par la Société et munis par l'annoncier du bon à tirer ou à encarter est payable sur justification contre reçu du Trésorier.

Adresser les demandes d'admission et d'abonnement, et les communications relatives au *Bulletin*, à M. le Secrétaire-Général de la Société Franco-Japonaise de Paris, Palais du Louvre, Pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli, Paris, et les chèques, mandats-poste ou autres valeurs, ainsi que la correspondance relative aux annonces à M. le Trésorier de la Société, à la même adresse.

PARIS

Références Japonaises

ROBES — BLOUSES — JUPONS
COSTUMES TAILLEUR



Madame GENTIL

2^{bis}, Rue du Havre, PARIS

Grand choix de Tissus, Dentelles et Parures

La maison se charge occasionnellement du travail à façon pour les Dames ayant des tissus à employer.

PETITES ANNONCES

à 0 fr. 50 la ligne. Minimum par insertion :
2 fr. Par an (4 insertions) : 7 francs.

.....

Dame veuve ayant habité Japon, prendrait pensionnaires. Quartier Luxembourg, proximité Grandes Ecoles et métro. Leçons français. Hautes références. S'adresser au D^r du Bulletin, Pavillon de Marsan, initiales M. C. X.

VILLA DES FAMILLES

Pension à l'Entrée du Bois-de-Boulogne
et du Jardin d'Acclimatation.

Bains. — Électricité. — Jardin

Communications avec Paris faciles.

M^{me} BIDOT, 8, BOULEVARD DES SABLONS

Téléph. 467. Neuilly-s.-Seine (près Porte
Maillot)

Madame ITAHARA

Tomoe ya

Restaurant Japonais

10, rue Condorcet (IX^e)

Prière de prévenir quelques heures d'avance.

Specie Bank de Yokohama

(THE YOKOHAMA SPECIE BANK, LIMITED)

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1880

Capital : Yen 24.000.000, *entièrement versé*

Réserve : Yen 14.600.000.

.....
Siège Central à **YOKOHAMA** (*Japon*)

.....
SUCCURSALE DE LYON : 19, Rue de l'Arbre-Sec

Directeur M. M. ONO

.....
Succursales et Agences à ANTOUNG, BOMBAY, CHANGCHUN,
CHEFOU, DALNY, HANKOW, HONGKONG,
HONOLULU, KOBE, LIAOYANG, LONDRES, MOUKDEN,
NAGASAKI, NEWCHWANG, NEW-YORK, OSAKA,
PÉKING, PORT-ARTHUR, SAN-FRANCISCO, SHANGHAI,
TIELING, TIENTSIN, TOKIO.

Opérations de la Succursale de Lyon :

Négociations et encaissements d'effets de commerce sur les places ci-dessus et autres places ;

Vente de mandats et transferts télégraphiques ;

Lettres de crédit ;

Dépôts à échéances ;

Achat de coupons japonais.

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

SERVICES DE LA COMPAGNIE

DÉPARTS DE MARSEILLE

Égypte, Syrie, toutes les semaines, le *Jeudi*.

Grèce, Turquie, Syrie, tous les 14 jours, le *Jeudi*.

Grèce, Turquie, Mer Noire, toutes les semaines, le *Samedi*.

Indes, Australie, Nouvelle-Calédonie, Nouvelles-Hébrides, tous les 28 jours, le *Mercredi*.

Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine, Japon, tous les 14 jours, le *Dimanche*.

Côte Orientale d'Afrique, Madagascar, Réunion, Maurice, tous les 14 jours, le *Mercredi*.

SERVICE RÉGULIER D'ANVERS, DE DUNKERQUE, DU HAVRE,
DE LA ROCHELLE-PALLICE, DE MARSEILLE, DE GÈNES

Pour Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong, Hong-Kong, Shanghai et le Japon.

VOYAGES AUTOUR DU MONDE

La *Compagnie des Messageries Maritimes* met à la disposition du public diverses combinaisons de voyages circulaires autour du Monde avec la *Canadian-Pacific*, la *Southern-Pacific*, l'*Eastern and Australian Company*, l'*American and Australian Line*, la *Compagnie Générale Transatlantique* et les grands chemins de fer américains. — Les voyageurs peuvent choisir une des routes suivantes :

Route n° 1. — Voie de Chine, du Japon et du Canada via Vancouver.

Route n° 2. — Voie d'Australie et de Vancouver.

Route n° 3. — Voie d'Australie, détroit de Torrès, le Japon et Vancouver.

Route n° 4. — Voie de Chine, du Japon et de San-Francisco.

Route n° 5. — Voie d'Australie, détroit de Torrès, le Japon et San-Francisco.

EXEMPLES D'ITINÉRAIRES

ROUTE N° 1

VOIE DE CHINE, DU JAPON ET DU CANADA via VANCOUVER

Par chemin de fer de Londres ou de Paris à Marseille

De Marseille à Hong Kong, par les paquebots de la *Compagnie des Messageries Maritimes*, via Canal de Suez, Djibouti ou Aden, Colombo, Singapore, Saïgon.

De Hong-Kong à Shanghai, Kobé (Hiogo) et Yokohama par les paquebots de la *Compagnie des Messageries Maritimes* ou par ceux de la *Canadian-Pacific Company*, au choix du voyageur.

De Yokohama à Vancouver par les paquebots de la *Canadian-Pacific Company* et de là, par les différentes routes offertes par la *Canadian-Pacific Railway Company* à Québec, Montréal, Halifax, Saint-John (N. B.) ou New-York.

De New-York à Liverpool ou Southampton par un des paquebots de la *Cunard Line*, de la *White Star Line*, de l'*American Line* ou du *Norddeutscher Lloyd* ou de New-York au Havre par les paquebots de la *Compagnie Générale Transatlantique* et de là, par chemin de fer, à Paris ou à Londres (via Southampton) ou vice-versa.

PRIX : Fr. 3.438 ou £ 137.10 0

ROUTE N° III

VOIE D'AUSTRALIE, Détroit de Torrès, LE JAPON ET VANCOUVER

Par chemin de fer de Londres ou de Paris à Marseille

De Marseille à Sydney par les paquebots de la *Compagnie des Messageries Maritimes*, via Canal de Suez, Djibouti ou Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Melbourne.

De Sydney à Hong-Kong par les paquebots de l'*Eastern and Australian S.-S. Company*, via détroit de Torrès.

De Hong-Kong à Yokohama, Vancouver et Londres comme par la route n° 1 ou vice-versa.

PRIX : Fr. 4.406 ou £ 176 5 0

(Pour tous renseignements, consulter le livret spécial. — Envoi franco sur demande).

CHARGEURS RÉUNIS

COMPAGNIE FRANÇAISE

DE NAVIGATION A VAPEUR

Société anonyme au capital de 12.500.000 francs.

LIGNE DE LA COTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE :

SERVICE POSTAL (subventionné par le Gouvernement Français). — Départ chaque mois du Havre le 22, de Bordeaux-Pauillac le 25, pour Dakar, Conakry, Grand-Bassam, Cotonou, Libreville, Cap Lopez (Sette-Cama, Mayumba, Loango en transbordement), Banane, Boma et Matadi.

Retour par mêmes escales (durée du trajet Matadi-Pauillac : 20 jours).

SERVICE COMMERCIAL. — Départ chaque mois de Dunkerque le 14, du Havre le 17, de Bordeaux-Pauillac le 20, pour le Sénégal, la Guinée, la Côte d'Ivoire, la Côte d'Or et le Dahomey.

LIGNE DE L'INDO-CHINE :

Service mensuel direct sans transbordement de Dunkerque le 28 de chaque mois, du Havre le 1^{er}, de Bordeaux-Pauillac, le 4, de Marseille le 15 pour Colombo, Singapore, Saïgon, Tourane et Haïphong et par transbordement pour Bangkok, Pnom-Penh, Hanoï.

LIGNE DE LA PLATA :

Service régulier sans transbordement, deux départs par mois, de Dunkerque les 7 et 17, du Havre les 10 et 20, de Bordeaux les 13 et 23 pour Pasages, Vigo, Ténériffe, Montevideo, Buenos-Aires.

LIGNE DU BRÉSIL :

Service régulier sans transbordement, deux départs par mois, de Dunkerque le 18, du Havre le 23, pour Vigo, Leixoes, Lisbonne, Rio-de-Janeiro et Santos ; du Havre le 7 pour Vigo, Leixoes, Lisbonne, Pernambuco, Bahia, Rio-de-Janeiro et Santos.

LIGNE DU TOUR DU MONDE :

Service régulier, départs d'Anvers tous les 45 jours. Prenant des marchandises et des passagers de 1^{re} classe, et desservant les ports de Dunkerque, La Rochelle-Pallice, Marseille, Gênes, Naples, Colombo, Singapore, Hong-Kong, Shanghai, Chinwangtao (Tientsin), Kobé, Yokohama, (Honolulu, par transbordement), Vancouver, Seattle, Tacoma, San-Francisco, Mazatlan, Guaymas, Santa-Rosalía, ports du Centre-Amérique et de l'Amérique du Sud, Coronel, Punta-Arenas, Montevideo, Santos ou Rio-de-Janeiro, Dakar, La Pallice, Liverpool, Swansea et les ports français de la Manche.

ÉGYPTE

INDES

CEYLAN

CHINE

STRAITS SETTLEMENTS

JAPON

P & O

OCÉANIE

P & O

LES PAQUEBOTS

DE LA

COMPAGNIE DE NAVIGATION A VAPEUR

PÉNINSULAIRE & ORIENTALE

Transportant le courrier sous contrat avec le Gouvernement de Sa Majesté Britannique

Partent fréquemment et régulièrement de LONDRES,
MARSEILLE et BRINDISI, et transportent les passagers dans
tous les ports de l'Orient et de l'Océanie.

ON PEUT PRENDRE SON BILLET A NEW-YORK POUR LE TRAJET ENTIER

VOYAGES AUTOUR DU MONDE
CROISIÈRES EN YACHT

Pour tous renseignements, s'adresser :

A PARIS :

Thos. Cook et Son, 1, place de l'Opéra; Hernu Peron et C^o, 6, boulevard Haussmann; Compagnie Internationale des Wagons-Lits, 3, place de l'Opéra; Cunard S. S. C^o, 2 bis, rue Scribe; Captain A. W. Churchward, 30, boulevard des Italiens.

A MARSEILLE :

Estrine et C^o, 18, rue Colbert.

A NEW-YORK :

L. J. Garcey, International Sleeping Car C^o, 281, Fifth Avenue; Thos. Cook et Son, 1185, Broadway (coin de la 28^e rue).

A ANVERS :

John P. Best et C^o.

A BRUXELLES :

Thos. Cook et Son, 41, rue de la Madeleine.

Ou aux bureaux de LONDRES :

122, LEADENHALL STREET, E. C., and NORTHUMBERLAND AVENUE, W. C.

PARIS

Références Japonaises.

BIJOUTERIE - JOAILLERIE - ORFÈVREURIE

TELEPHONE
108-56

O. LECLERCQ, Fabricant

141, Boulevard Sébastopol (Premier étage)

Brillants et Pierres Fines — Collier Pierres Fines — Importation directe des Indes
Atelier spécial de Réparations — Pièces de Commande

PARIS

Références japonaises.

PENSION DE FAMILLE

Maison CHOPARD

MADAME COUCHENÉ

SUCESSEUR

11^{bis}, rue de Cluny, 11^{bis}

Situation exceptionnelle entre la Sorbonne et le Musée de Cluny

A proximité des Ecoles de Droit, de Médecine, des Beaux-Arts, etc., etc.

ÉLECTRICITÉ — CHAUFFAGE CENTRAL — SALLE DE BAINS

PUBLICATION DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-JAPONAISE

LA MUSIQUE JAPONAISE CLASSIQUE

Par M. Charles LEROUX ❁

ANCIEN MEMBRE DE LA MISSION MILITAIRE FRANÇAISE AU JAPON

DIRECTEUR DE L'HARMONIE DES MINES DE BLANZY

Grand in-8. Nombreuses planches dans le texte et hors texte. Prix : 4 francs.

En vente : A LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ, 59, Avenue du Bois-de-Boulogne
(Musée d'Ennery)

et chez EVETTE ET SCHAEFFER, 17, passage du Grand-Cerf, Paris.

CASE A LOUER

Quart de page

Par an (4 insertions). . . 50 francs.

LE « JAPON A PARIS »

Tous les jours de midi à minuit à **MAGIC CITY**

77, QUAI D'ORSAY — PONT DE L'ALMA

*Reconstitution élégante et fidèle, dans un cadre
caractéristique, de la vie au pays nippon*

Pavillon de thé. — Danses. — Artistes et artisans

(sculpteur, ciseleur, céramiste, menuisier, etc.) à l'ouvrage, en costumes nationaux.

MADAME VEUVE DE LUCY-FOSSARIEU

Médaillée par le Gouvernement pour le dessin en 1881

Peintre Miniaturiste. — Exposante aux Salons de 1882-1883

Se prépare à ouvrir prochainement, de nouveau, ses cours d'Arts d'agrément, de Langues étrangères et de Littérature française

avec le concours des meilleurs Professeurs de Paris.

M^{me} de LUCY-FOSSARIEU peut prendre chez elle quelques jeunes filles françaises ou étrangères, pour l'éducation

S'adresser directement, ou par correspondance,

148, Avenue du Roule — Neuilly-sur-Seine

LES PAGES MODERNES. Paul KIND, Directeur

Revue mensuelle d'actualité artistique, littéraire, philosophique et sociale.

76, rue de Rennes, PARIS

Sommaire du numéro spécial illustré de juillet 1912, consacré à l'Art contemporain :

Les Positions de l'esthétique contemporaine, par G. BOISSY. — La Sculpture, par L. SICRE.
— L'Architecture, par L. BRACHET. — L'Art décoratif, par E. ROBERT. — La Gravure, par
M. MARCILLE. — L'Art humoristique, par ARMORY.

Chroniques du mois : la vie Parisienne, par ARMORY. — Notes (avec quinze illustrations)

En vente au prix de 1 fr. net.

PRIX DE L'ABONNEMENT AUX « PAGES MODERNES » :

France : un an 5 francs.
Colonies et Etranger : un an 6 francs.

COURS DE FRANÇAIS, par l'Abbé J. Charron m. a.

Professeur en chef

des cours organisés à Kobé par la Société Franco-Japonaise

Gogaku kenkyu no hiketsu	y. s. 0.10	Exercices gradués (traduction du précédent)	y. s. 0.15
Tokuhon livre premier (traduction française).	0.08	Vingt-cinq fables de Lafontaine	0.15
Gogaku renshu Tokuhon (livre premier)	0.08	Vingt-cinq fables (traduction du précédent) (épuisé)	0.12
Exercices gradués (traduction du précédent)	0.15	Exercices de conjugaison et vocabulaire	0.12
Gogaku renshu Tokuhon (livre deux).	0.10	Futsugo manabi no shiori (sous presse)	0.02

(1 yen = 2 fr. 58 ; 1 sen = 0 fr. 0258).

Ce cours, en partie double, peut servir aux Français pour apprendre le japonais et aux Japonais pour apprendre le français.

Himeji, Librairie Inue (Japon).

A CÉDER
GRAMMAIRES, DICTIONNAIRES DE CHINOIS
ET OUVRAGES EN CETTE LANGUE

Les ouvrages suivants, provenant de la succession d'un de nos collègues, sont à céder aux prix indiqués ci-dessous. Prière de s'adresser au Secrétaire général de la Société Franco-Japonaise, 107, rue de Rivoli, Paris (1^{er}) :

Dictionnaire chinois-français-latin, par DE GUIGNES, 1813, papier vergé (un des plats endommagé par l'humidité). Prix : **25 francs**.

A Syllabic dictionary of the Chinese language, par S. WELLS WILLIAMS, Shanghai, 1874. Prix : **50 francs**.

A dictionary of the Chinese language, par le révérend MORRISON, 2 vol. Macao, 1819-1820. Prix : **30 francs**.

Manuel de la langue chinoise parlée, par C. IMBAULT HUART, Pékin, 1887. Prix : **8 francs**.

Cours graduel et complet de chinois, par le comte KLECZKOWSKI, Paris, 1876, vol. I (seul paru). Prix : **12 francs**.

Sseu chou, les Quatre livres classiques de Confucius et de ses disciples (texte chinois). Prix : **5 francs**.

Siao hio, la Petite étude (*id.*). Prix : **4 francs**.

Ces ouvrages, actuellement déposés à la Bibliothèque de la Société, Musée d'Ennery, 59, avenue du Bois-de-Boulogne, peuvent y être examinés les vendredis de 2 à 6 heures (sauf pendant les mois d'août et de septembre).

SOMMAIRES ABRÉGÉS DES PRÉCÉDENTS BULLETINS DE LA SOCIÉTÉ

N° XVII :

X.... : Le Prince Ito. — Marquis DE YANAGISAWA : Recensement de la population des villes de Tôkyô et de Yokohama. — EDME ARCAMBEAU : Le Japon économique et financier. — ED. CLAVERY : Art japonais et Art européen (notes détachées). — EDME ARCAMBEAU : La prochaine Exposition Anglo-Japonaise. — Divers, Relations franco-japonaises, etc. — Nouvelles du Japon. — Notes financières. — Bibliographie. — Vie de la Société. — La Maison Mitsui. — Tables pour 1908-09. — 2 gravures hors texte, 8 culs-de-lampe.

Prix : 3 fr. pour les membres de la Société.

4 fr. 50 pour les personnes étrangères à la Société.

N° XVIII :

Compte rendu de la dixième Assemblée générale. — ISHIKAWA : Une poétesse japonaise et son œuvre : *Sei Shonagon* et le *Makura no Soshi*. — Comte DE TRESSAN : L'évolution de la garde de sabre japonaise, des origines au xv^e siècle. — E. LEMAIRE : Nouvelles du Japon scientifique et industriel. — H. L. JOLY : Fantômes et Revenants au Japon. — Lieutenant de vaisseau R. BRYLINSKI : L'affaire *Ten Itchi Bô* (1^{re} partie). — Nouvelles du Japon. — Divers. — Chronique financière. — Bibliographie. — Vie de la Société. — Questions et réponses. — Gravures. — 23 illustrations, 10 culs-de-lampe.

Épuisé.

N°s XIX-XX :

Comte DE TRESSAN : L'évolution de la garde de sabre japonaise (2^e article). — CH. LEROUX : La musique japonaise classique. — Lieutenant de vaisseau R. BRYLINSKI : L'affaire *Ten Itchi Bô* (2^e partie). — E. DESHAYES : Six estampes de Kitao Massanobu. — Nouvelles du Japon. — Le nouveau tarif douanier du Japon. — Notes financières. — Bibliographie. — Expositions et ventes. — Questions et réponses. — 52 illustrations et planches.

Épuisé. — La Société ne dispose plus pour la vente que d'une seule collection, comprenant les numéros I-III, V-XVII, XIX-XXV. — Prix : 45 francs.

N° XXI :

Compte rendu de la onzième Assemblée générale. — Général G. LEBON : Au Japon il y a quarante ans. — Lieutenant de vaisseau R. BRYLINSKI : L'affaire *Ten Itchi Bô* (3^e et 4^e parties, fin). — P. A. LEMOISNE : Les Maîtres de la gravure japonaise. — L. HÉLARY : Le Patriotisme japonais. — Marquis DE LA MAZELIÈRE : M. G. Boissonade, de l'Institut, sa mission au Japon (1874-1894). — L'« Oranda Shôgatsu » [Première célébration du jour de l'an au Japon, suivant le calendrier solaire (1^{er} janvier 1794)]. — Bibliographie. — Expositions et ventes. — R. KOECHLIN : 3^e exposition des estampes japonaises au Pavillon de Marsan. — P. A. ISAAC : Note sur la technique de l'estampe japonaise en couleurs. — TYGE MÖLLER : Exposition d'art japonais à Stockholm. — Vie de la Société. — Questions et réponses. — 2 gravures hors texte, 8 culs-de-lampe.

Prix : 3 fr. pour les membres de la Société.

6 fr. pour les personnes étrangères à la Société.

N° XXII :

A. HALOT : Formose, colonie japonaise. — Marquis DE TRESSAN : L'évolution de la garde de sabre japonaise (3^e article). — E. DESHAYES : L'exposition rétrospective d'Art japonais à Londres. — H. VEVEY : L'influence de l'art japonais sur l'art décoratif moderne. — Deux excursions de la Société à Londres en 1910. — Nouvelles du Japon. — Bibliographie. — Tyge MÖLLER : Chroniques des expositions et ventes. — Correspondance. — Questions et réponses. — Soixante-six illustrations et une carte.

Prix : 3 francs pour les membres de la Société.

5 francs pour les personnes étrangères à la Société.

N^{os} XXIII-IV :

P. MALLON : Les primitifs de l'estampe japonaise. — H. MIYAMOTO : Les *Nô*, Drames lyriques du Japon. — Raphaël PETRUCCI : Chronique d'archéologie extrême-orientale. — Alfred WESTARP : A la découverte de la musique japonaise. — Général FRANCFORT : La Croix-Rouge en Extrême-Orient. — J. GARÇON : Les ressources minérales du Japon. — TYGE MÖLLER : Chronique des Expositions et Ventes. — Ed. ARCAMBEAU : Résumé de l'Annuaire Economique et Financier du Japon, 1911. — Ed. CLAVERY : Chronique financière et économique. — Bibliographie. — Vie de la Société. — Nécrologie (M. TAKAHIRA, M. le D^r CHIBRET, M. le Général BRUNET). — Correspondance. — Questions et Réponses. — Tables pour 1910-11. — Vingt illustrations.

Prix : 3 fr. pour les membres de la Société.

6 fr. pour les personnes étrangères à la Société.

N^o XXV :

Marquis DE TRESSAN : L'évolution de la garde de sabre japonaise, avec 23 illustrations (4^e et dernière partie). — H. MYLÈS : Paysages japonais (6 illustrations). — Comte M. DE PÉRIGNY : Aux Iles Riou Kiou et en Corée (25 illustrations). — Raph. PETRUCCI : I. La constitution et l'évolution de la peinture au Japon ; II. Chronique archéologique d'Extrême-Orient. — Ed. CLAVERY : L'Institut historique de Tôkyô. — E. ARCAMBEAU : La nouvelle Convention de commerce et de navigation franco-japonaise. — D^r Otto KÜMMEL : Le trésor du Shôsoin à Nara ; les chefs-d'œuvre de la peinture japonaise (Kokuhô) à l'Exposition de Londres 1910. — Tyge MÖLLER : Chronique des Expositions et Ventes. — Nouvelles du Japon. — V. STRAUS : Chronique financière. — Ed. CLAVERY : Chronique économique. — Bibliographie. — Vie de la Société. — Questions et réponses, etc.

Prix : 3 francs pour les membres de la Société.

6 francs pour les personnes étrangères à la Société.